



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



Ecole doctorale Perspectives
interculturelles :
écrits, médias, espaces, sociétés

**Les débits de boissons
dans les petites villes d'Alsace
de 1844 à 1914**

Thèse de l'Université de Metz

en Histoire

Soutenue par Jean-Pierre Hirsch

sous la direction de Monsieur Alfred Wahl

Professeur en Histoire Contemporaine

Centre de recherche Histoire et Civilisation de l'Université de Metz

Année universitaire 2002-2003

Troisième partie : 1890-1914 : nouveaux usages, nouvelles légitimités .

Les transformations dans la consommation

Introduction de la troisième partie.

Pour Haine, qui s'appuie sur l'étude de Roger Dion, l'achat de boissons de plus en plus abondantes constitue un signe révélateur de l'entrée dans la société de consommation. Se succèdent le vin, l'eau-de-vie liée parfois au café, la bière, l'absinthe. On passe progressivement du produit brut, tel que l'agriculture l'a élaboré, jusqu'au produit artisanal, puis industriel. N'eut-il pas à souffrir des falsifications des produits ¹? L'industrie inonde le marché d'extraits de vin et de bière à réaliser soi-même, d'alcools de grains à base de pomme de terre, dont les publicités des journaux parlent à foison, mais aussi de bouillons en paquets ou de conserves diverses. Les débitants se voient concurrencés par des réseaux concurrents de pensions, gargotes, boutiques de marché, par lesquels la nouvelle industrie agroalimentaire distribue ses produits. La vente de la bière en bouteille est un cas exemplaire des relations entre invention technique et pratiques sociales.

Dans les années postérieures à 1890, l'acte de boire change de statut. La dignité du buveur est reconnue progressivement, la consommation est légitimée, à partir du moment où elle n'est plus pratiquée pour elle-même, mais devient un acte d'accompagnement. Les prétextes sont nombreux : le tourisme, l'excursion, l'association surtout qui ritualise la consommation, essaie d'imposer le contrôle interne sur les conduites, récupère à son profit les pratiques festives comme la danse, le carnaval, la promenade ; le spectacle enfin, dont les annexes des débits deviennent le lieu réservé. Des sociabilités nouvelles s'établissent en marge des débits, entamant leur monopole. De moins en moins, pendant la période, on a envie de s'asseoir pour boire, de prendre sa récréation avec ses amis, discuter, éventuellement chanter.

Lorsque dans le silence des Eglises de nouvelles voix viennent critiquer les débitants, des associations puissantes, parlant au nom de la raison et de la santé publique, intervenant sur l'appareil d'Etat, les débitants, forts de leur légitimité professionnelle nouvelle et ayant découvert eux-mêmes la force de l'association, trouvent un discours de défense cohérent qui va jusqu'à l'engagement politique.

Le retour de la qualité du vin .

L'impuissance de la législation.

Les multiples catastrophes qui ont frappé la viticulture alsacienne, les facilités d'exporter dans un pays sous-produit ont provoqué une pénurie de vin qui a fait grimper les prix et baisser la consommation.

Aussi, après 1890, le vin artificiel reste-t-il, de l'avis général, fort répandu. Laugel à Hochfelden acquiert régulièrement du "Haustrunk" à 0,20 Mk le litre, dont on ne sait s'il est entièrement réservé à la consommation domestique. Le charron Stephan Wagner à Altkirch sert dans sa pension, inclus dans

¹ Evans, *Tod in Hamburg*, p. 217 à 116 ; Teuteberg, « Durchbruch... », p. 33.

le prix de journée à 1,45 Mk, « un verre de vin léger à boire. », qui se trouve être du vin de raisins secs, « Rosinenwein »². Les chiffres officiels fournis par le *Statistisches Jahrbuch* de 1902 corroborent ces observations, tout en montrant que cette fabrication reste très marginale³.

Production de vin du vignoble du Reichsland :

| année | hl de vin naturel | hl de vin artificiel | part du vin artificiel dans le total |
|-------|-------------------|----------------------|--------------------------------------|
| 1896 | 1510951 | 29653 | 2% |
| 1897 | 879075 | 14972 | 1,7% |
| 1898 | 515817 | 25762 | 4,7% |
| 1900 | 1251000 | 23515 | 1,9% |

Un peu plus de la moitié de cette production de vin artificiel est réalisée par des particuliers en vue de leur propre consommation. En tête, et de loin, figure en 1898 l'arrondissement d'Altkirch. Dans ces petites communes, la bière est rare, et le phylloxera est venu par le sud... En tout cas, il est peu probable qu'une quantité aussi minime de vin artificiel ait été la goutte d'eau qui ait fait déborder le vase et provoqué l'encombrement des marchés. C'est bien la mauvaise qualité des vins elle-même, le soupçon qui pèse sur leur composition, leur prix élevé, qui a provoqué la crise du vin, celle qui frappe les producteurs délaissés et surtout les consommateurs.

Pourtant, on a commencé assez tôt à traquer la fraude sur la composition des vins, en s'appuyant sur la législation existante. Un « freier Verein » qui s'est formé à Hanovre a été fondé pour faire respecter la loi de 1874 sur les falsifications alimentaires. Sur 1227 analyses pratiquées dans les années 1878-79, 184 l'ont été sur du vin et on a relevé 35 cas de falsification, soit plus du tiers du total des falsifications de produits alimentaires. Les vins de Moselle contiennent de l'eau et du sucre, les vins à 50 ou 60 Pfennig la bouteille sont coupés d'eau et d'alcool⁴.

Le service de répression des fraudes reprend ses analyses en 1901 et 1907 ; il traque le fluor liquide et le bismuth, les moûts d'importation ayant souvent été traités de cette manière ; souvent lorsque ces raisins arrivent foulés, ce ne sont que des marcs déjà pressés allongés d'eau et conservés par ce moyen. Le plâtre, l'acide sulfurique sont interdits par le « Nahrungsgesetz » de 1874⁵. Le marchand de vin Beck de Hagenau, et le débitant Moschenross subissent ce contrôle le 4 octobre 1904

Pour les autres ajouts, on est moins exigeant ; le vin est défini par les chiffres limites de sa composition chimique. S'il résiste à l'analyse, il peut être commercialisé. La loi sur le vin artificiel du

² « ein Glas leichter Trinkwein » Service des douanes au sous-préfet, 13.11.1909, A.H.R., 1A1/11

³ *Statistisches Jahrbuch*, 1902, p. 722.

⁴ H.Z. du 16.3.1880. D'après Evans, ce laboratoire indépendant aurait dû être pris en charge par le gouvernement local, mais cette mutation ne s'étant pas faite, le laboratoire a rapidement disparu. (T. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 225)

⁵ Circulaire de rappel du 7.9.1907, A.M.H. NR 356.

14 novembre 1892 donne ainsi « carte blanche aux fabricants d'eau sucrée⁶ » et effectivement du vin d'eau sucrée arrive du Palatinat à un prix inférieur à ceux du vin naturel alsacien. Néanmoins l'article 1 de la loi de 1892 institue un impôt de 6Mk par hectolitre sur le vin de raisins secs (Rosinenwein) et sur les mélanges de ce vin avec le vin ordinaire. Si la fabrication pour les besoins personnels est libre, il faut faire une déclaration préalable pour les vins destinés à la vente. Une amende de 2000 Mk est prévue pour les contrevenants⁷. La loi du 24.5.1901 sur le vin naturel devait remédier aux insuffisances de la loi de 1892. Mais la nouvelle loi ne demande toujours pas que le vin ait poussé sur un cep ; il suffit qu'il ait résisté à l'analyse chimique. La chimie réalise le miracle du vin et le négoce, par ce biais, fait disparaître 3000 vigneron en Alsace en l'espace de cinq ans. Entre 1902 à 1905 le prix de l'ha de vigne à Barr diminue de moitié⁸.

L'affaire Sartorius en 1905 provoque enfin une réaction du gouvernement. Député au Reichstag, grossiste en vin badois, Sartorius retravaillait ses vins qui finissaient par contenir 100 à 120% d'eau sucrée. Même les crus des bonnes années sont mouillés. Les tribunaux le condamnent pour falsification le 30.12.1905. Les vigneron de notre région se félicitent : Sartorius ne cessait de présenter l'Alsace comme l'Eldorado des falsificateurs. Dès la condamnation, les prix à la production montent de 40%. L'Alsace recommence à avoir une balance commerciale positive : + 64440 hl dès 1906⁹. Malheureusement, nous l'avons vu, le sucre n'est pas la seule matière première pour la fabrication du vin.

Vins exotiques.

Les traités de commerce avec l'Italie et l'Autriche en 1891, l'Espagne en 1893 ont un effet considérable sur la consommation des vins, même si dans un premier temps ils gênent le commerce du vin d'Alsace.¹⁰

Le débat à propos de l'accord douanier avec l'Italie se déroule au Reichstag à la mi-décembre 1891. Il s'agit d'abaisser les droits de douane non sur les vins, mais sur les moûts italiens. L'affaire se passe en grande partie entre « Alsaciens » ; à peine entend-on un député du Palatinat. La position du gouvernement est défendue par le sous-secrétaire d'Etat von Schraut, résidant à Strasbourg ; il expose son plan destiné à satisfaire la production autant que la consommation. Les régions productrices de vin en Allemagne boivent, d'après lui, le vin blanc local ; les régions non productrices boivent du vin rouge d'importation, issu d'une deuxième, voire d'une troisième pression et ayant été l'objet d'ajouts divers et incontrôlables. Le haut fonctionnaire s'essaie ensuite à définir ce vin rêvé dont on ne sait s'il apparut effectivement un jour sur la table de l'ouvrier mulhousien : un vin de coupage rouge clair, résultat du mélange de deux vins naturels : un tiers de vin rouge d'Italie produit par pressage immédiat

⁶ J. Frick, *Die wirtschaftlichen Verhältnisse...*, p. 191.

⁷ A.B.R., 74AL952.

⁸ M. Barth, *Der Rebbau...*, p.458.

⁹ J. Frick, *Die wirtschaftlichen Verhältnisse...*, p. 191.

de moût d'importation, mis au frais pour ralentir la fermentation ; deux tiers de petits vins blancs d'Alsace, impossibles à vendre en l'état¹¹. Schraut, en l'occurrence, ne se contente pas d'obtenir une majorité au Reichstag pour faire accepter l'abaissement des droits sur le raisin, condition *sine qua non* à la signature du traité de commerce. Il joue en matière de vin le rôle du fonctionnaire prussien, agissant exactement comme le secrétaire d'Etat Hoffmann en 1886 au moment du débat sur le monopole des distillats ou bien comme les responsables de la lutte du choléra à Hambourg en 1892 tels qu'ils ont décrits par Evans : fixation de normes, relevés de chiffres, contrôle, méfiance envers le libéralisme apte à favoriser les négociants importateurs, méfiance aussi envers les autonomies provinciales défendant les multiples petits intérêts locaux. L'Etat, par des mesures générales prises par décret, une surveillance assidue contre la fraude, arrivera à faire fabriquer un produit sans caractère mais sain et susceptible surtout de renverser, par son faible prix, les mauvaises habitudes acquises, la consommation d'alcool de pommes de terre. Schraut va jusqu'à affirmer que le goût lui-même peut être dirigé par l'Etat : « Je prétends, en dépit de tous les motifs qui sont opposés, qu'aucune personne qui a été habituée jusqu'ici au vin moyen du Palatinat, si elle peut à présent se procurer du vin rouge à bon marché, boira ce vin, qui apporte un tout autre goût.¹²»

Pas moins de quatre députés alsaciens bataillent, pourrait-on dire, à fronts renversés ; les prises de position des politiques ne correspondent plus aux clivages partisans. Zorn de Bulach et l'abbé Simonis combattent le projet au nom de la défense du petit vigneron dont les petits vins resteraient en cave à cause de la concurrence des vins que le négoce élaborerait à partir ces raisins étrangers. L'abbé Winterer, du parti catholique lui aussi, mais député d'Altkirch-Thann, rejoint le député de Mulhouse, le socialiste Charles Hickel, qui déclare vouloir voter la loi, au nom du droit du consommateur populaire à avoir du vin sur sa table.

Zorn de Bulach, Simonis, qui partagent les vues d'un expert veil-allemand, le Dr Külisch, défendent la qualité, à un prix élevé, seul susceptible de sauver les petits vignerons. Dans le camp du vin courant, à la fois honnête et bon marché, viennent se ranger un haut fonctionnaire allemand, Schraut, le chanoine Winterer et le député socialiste Hickel, mais aussi l'autre expert en vignoble, Christian Oberlin. Le différend porte aussi sur des à-côtés botaniques, au moment où il faut replanter le vignoble en pieds résistant au phylloxera : Oberlin préconise le choix de plants hybrides, Külisch le greffage des espèces locales sur des porte-greffe américains.

Quels peuvent être les origines de cette opposition ? La circonscription électorale, sans doute : Hickel et Winterer, députés de Mulhouse et d'Altkirch, représentent respectivement une circonscription ouvrière et une autre productrice de boissons vineuses bues par les paysans du Sundgau ; les intérêts de la viticulture de qualité sont défendus par Simonis, député de Ribeauvillé, et Zorn de Bulach, élu de Molsheim, villes du vignoble. Le vote, finalement, se fait en faveur de l'importation de moûts

¹⁰ M. Barth, *Der Rebbau des Elsass und die Absatzgebiete seiner Weine*, Strasbourg, Paris, 1958, p. 497.

¹¹ *Straßburger Post*, 17.12.1891.

¹² «Ich behaupte, trotz aller Gründe, die dagegen eingeführt werden, daß keiner, der bisher mittleren Pfälzerwein gewohnt ist, nunmehr, weil er billigeren Rotwein bekommen kann, diesen Wein trinkt, welcher einem einen ganz anderen Geschmack

étrangers, sans qu'on sache si les faibles vins locaux ont été effectivement améliorés par les moûts d'importation.

Nous n'avons pas rencontré de commerce spécifique de vin italien, mais, en revanche, les halles de vin d'Espagne s'ouvrent dans presque toutes les petites villes. M. Barth attribue leur succès au traité de commerce avec l'Espagne, signé en 1893, qui abaisse les droits d'entrée des vins de la péninsule ibérique¹³. De plus l'arrivée tardive du phylloxera permet à ce pays de continuer à exporter de grandes quantités, y compris en France¹⁴. Cependant l'apparition de ces vins se situe bien avant le traité de commerce, presque au début de la période allemande. Antonio Cusi dirige en décembre 1878 dans la commune de Felling, au fond de la vallée de Thann, où l'on connaît l'industrie textile, une filiale du négoce de Gines Torres établi à Guebwiller la même année 1878. Dès 1879 Cusi a repris l'entreprise de son patron à Guebwiller et vend du vin de Catalogne, en provenance de ses propres vignes ; Cusi Michel né à St Clemente en Espagne¹⁵ vend dès 1882 à Thann des vins fins d'Espagne et offre une orange d'Espagne à tout acheteur d'un litre de vin¹⁶ ; l'année suivante il transforme une ancienne brasserie en halle aux vins d'Espagne. La carte postale représente des tonneaux couchés sur quatre rangs, d'autres, plus petits, debout. Il s'agit donc là de la deuxième ouverture d'une halle aux vins d'Espagne au cœur du vignoble alsacien. La publicité précise : « Malaga, Xeres, etc., parfaitement reconnus et recommandés par les médecins parce qu'ils constituent en consommation modérée un véritable médicament et qui ne peuvent que contribuer à la bonne santé. »¹⁷ Marié à Maria Colomer, il est père d'une fille, Maria Crasina, en 1886¹⁸ ; or Colomer Hermanos est le nom un commerce de vin d'Espagne, 39, route de Colmar à Mulhouse en 1909.

Les grossistes en vin d'Espagne ont les moyens pour insérer les publicités dans les plaquettes et soutenir ainsi les associations. C'est le cas de Felix Cusi au moment de l'exposition des métiers de restauration à Mulhouse en 1909¹⁹. Torres fournit les vins « Sähring » pour la fête des gymnastes de Guebwiller en juin 1914 . Il propose aussi son apéritif remontant pour les sportifs²⁰.

Cusi Ramon, le quatrième de ce nom, tient entre 1913 et 1914 un débit spécialisé à Sélestat au Lion Rouge ; même Haguenau semble avoir connu un grand établissement ainsi reconverti : la Germania, l'ancien débit des Weingärtner, qui fait face à la caserne de cavalerie et a abrité le casino des officiers, apparaît comme une Spanische Weinhalle sur une carte postale²¹. C'est Emerio Vehi qui, en 1913,

Rechnung trägt. » *Straßburger Post*, 15.12.1891.

¹³ M. Barth, *Der Rebbau...*, p. 458.

¹⁴ M. Lachiver, *Vins, vignes et vigneron, histoire du vignoble français*, Paris, 1988, p. 449.

¹⁵ J.-M. Bluntzer, 1860/1960, *Les Auberges Bistrot Cafés Hôtels et Restaurants de Thann... Un siècle de convivialité*, Uffholtz, 1996 p. 97.

¹⁶ *T.K.B.*, 24.12.1882.

¹⁷ « Malaga, Xeres, usw., von den Aertzen bestens anerkannt und empfohlen, da dieselben bei mäßigem Genuß eine wahre Medizin bilden und der Gesundheit im Allgemeinen nur zuträglich sind. » J.-M. Bluntzer, 1860/1960, *Les Auberges Bistrot Cafés Hôtels et Restaurants de Thann... Un siècle de convivialité*, Uffholtz, 1996 p. 97 et 98.

¹⁸ *A.K.* du 12.6.1886.

¹⁹ *Allgemeine Fachausstellung für das Gastwirtsgerwerbe*, Mulhouse, 1909.

²⁰ Festschrift für das X. Verbands-Turnfest des Landesverbandes der Turnvereine in Elsass-Lothringen zu Gebweiler vom 27. Bis 29. Juni 1914.

²¹ *Etudes Haguenoviennes*, T. XXIII, 1997, p. 156.

demande à ouvrir une telle halle au « rez-de-chaussée de la Germania »²². Les Trois Rois à Altkirch, un établissement de 70 ans d'âge, prennent la même enseigne lorsque en juillet 1906 Juan Llauro prend le débit en location au propriétaire Lorenz Henri²³. C'est le deuxième établissement qu'il essaie de mettre au service du débit de vin d'Espagne, après un premier échec.

Car les installations ne se font pas sans réticences. Les halles de vin d'Espagne ont fort mauvaise réputation auprès des débitants en place : la presse professionnelle les appelle « Weinpanscher », falsificateurs de vin²⁴. En 1910, une motion votée par l'association des vignerons et jardiniers à Colmar accuse les « Spanischen Weinhallen » de favoriser l'ivrognerie en vendant bon marché un vin au degré alcoolique trop élevé : « des boissons exagérément alcoolisées qui de plus en plus chassent du marché nos produits alsaciens salutaires²⁵. » Comme d'habitude, une enquête est diligentée près des sous-préfets, qui constatent - ou font constater par les commissaires- qu'effectivement il existe des débits de vin d'Espagne dans toutes les sous-préfectures à l'exception de Ribeauvillé²⁶ ; on apprend qu'en septembre 1910, ces débits existent « depuis des temps anciens », qu'ils sont bien fréquentés, sauf à Altkirch, où Bartholomeo Prat et Juan Llauro se font concurrence entre 1904 et 1906, puis abandonnent au cours du même mois. Le flux est fort important, un commerce en gros de Mulhouse a payé en 1909 104 200 Mk de droits d'importation.²⁷

Ce sont surtout les pauvres qui fréquentent ces débits : ils achètent de quoi consommer en famille, en mouillant le vin, en l'étendant d'eau pour en faire une boisson convenable : « Il est reconnu que le vin est très fort et qu'après addition d'une moitié d'eau il est encore plus fort que le vin alsacien ordinaire. Le prix au contraire dans des cas pareils n'atteint que la moitié de celui des vins alsaciens et l'honorable ministère voudra bien consulter la liste de pris jointe. Pour cette raison le vin d'Espagne est une boisson saine particulièrement pour la classe ouvrière et nous avons constaté, à Guebwiller surtout, qu'en règle générale, le distillat nuisible à la santé a été entièrement éliminé²⁸. » Antonio vend du vin en gros, mais aimerait ouvrir un magasin de vente au détail, 3 place de l'école à Colmar. Il a ajouté une feuille-catalogue, où sont consignés les prix : 0,80 le litre de vin de plaine, le montagne doux à 1 Mk, le rouge sec à 1,5 Mk, le Malaga à 2. A la même époque, dans la liste des achats de Laugel à Hochfelden, le vin blanc d'Alsace le moins cher coûte 1Mk le litre. D'ailleurs les débitants n'en font-ils pas autant avec les vins du midi de la France ou d'Italie qu'ils débitent pour leurs clients les plus pauvres ? La Veuve Kubler à l'hôtel de la Tête d'Or à Altkirch vend aussi du vin d'Espagne en 1890, à 0,64 Mk le litre. En fait, disent les sous-préfets assez unanimement, l'origine de ce

²² Adjoint Steffan au sous-préfet, 12.4.1913, A.M.H., NR 128b. On peut ainsi dater la photo de la Germania évoquée plus haut.

²³ A.H.R., 1AL1/11 ; le sous-préfet, le 20.9.1910, affirme qu'il a ouvert le 23.9.1906.

²⁴ G.W.Z. du 26.3.1911.

²⁵ « ...übermäßig alkoholhaften Getränke unsere elsässische, der Gesundheit zuträgliche Produkte immer mehr vom Markt treibt » Résolution du Weinbau und Gärtnervereins, 11.7.1910, A.H.R., 8 AL1/9573.

²⁶ Le 16.12.1903, l'ouverture de la Bodega est refusé, « ici, au cœur du vignoble », A.M.R., Wirtschaftspolizei, 100J.

²⁷ Réponse des sous-préfets, septembre 1910, A.H.R., 8AL1/9573.

²⁸ « Der Wein ist bekanntlich sehr stark und durch Zusatz der Hälfte Wasser noch kräftiger als der gewöhnliche Elsässer Wein [...]Es ist daher der spanische Wein ein gesundes Getränk, besonders des Fabrikarbeiterstandes und wir haben die

commerce est à chercher dans la faiblesse et la cherté des vins d'Alsace, suite à deux mauvaises récoltes.

Quant aux débitants « espagnols », ils font tout leur possible pour respecter les règlements de police en vigueur. Les condamnations concernent des opérations de mouillage, de sucrage, de petites fraudes qui donnent lieu à de petites amendes, 100 Mk, et la confiscation de cinq tonneaux²⁹. Pourtant deux affaires défraient la chronique. Le négociant en vin d'Espagne Fabrega, domicilié à Sainte-Marie-aux-Mines, expulsé en mars 1911 par le préfet du Haut-Rhin, constitue une exception³⁰. Dès 1906 il a eu maille à partir avec la justice pour avoir, avec son complice Pedro Vinas, mis en vente cinq tonneaux de « geschmierter Wein », que l'on a redressé avec un ajout de sucre³¹. Les trafics sont facilités par le fait que ce sont des raisins pressés que l'on les importe : 28820 tonnes en 1910³². A Mulhouse, Pedro Casellas est condamné à un mois de prison et 1000 Mk d'amende pour avoir vendu un produit avarié et mouillé sous le nom de vin rouge d'Espagne pour augmenter son volume de 25 à 30 %. L'ajout de vin doux était destiné à cacher la manipulation³³.

D'autres vins exotiques sont bus dans les débits des petites villes. La *Hagenauer Zeitung* présente aussi des publicités, venues elles de négociants en vin pour des vins italiens ; Karl Otto de Villingen met en vente des tonneaux de 4,5 litres de vins rouges de Bade ou de Franconie. D'autres encarts présentent du vin de Marseillan, en Languedoc. Osswald, à l'Espérance de Haguenau le 13.5.1905, vend du « vin africain de sa propre production. » Il est peu probable qu'Osswald, originaire de l'Arrière-Kochersberg, ait un vignoble en Afrique. En fait en 1895 déjà, certains débitants de Haguenau proposent par des petites annonces du raisin étranger : d'Avignon pour Klein, du Médoc chez Moschenross, d'Espagne chez Wendling, en cette année qui est la 4^e plus petite récolte de la période du Reichsland³⁴. Laugel à Hochfelden est lui aussi acheteur de raisin français, arrivé en gare de Hochfelden. L'habitude existe, chez les débitants, de faire eux-mêmes leur vin, notamment celui qu'ils débitent comme vin nouveau. On vend du vin du Roussillon à la Kilbe de Thann en 1901.

Pourtant, et pour cause, tous ces vins n'ont pas bonne presse. Les débitants organisés aiment à identifier les vins autochtones avec l'idée de pureté et d'authenticité : « « Notre cher pays d'Alsace produit à peu près tout ce qui est nécessaire à l'activité du débitant et il est rare que l'on soit obligé de faire venir des produits de l'étranger. C'est surtout le cas du vin. Certes, dans la plupart des débits, on vend du vin du pays, alors que dans les établissements qui ressemblent à des débits on vend surtout des vins espagnols, français et italiens de qualité inférieure, et souvent douteuse ³⁵ »

Ainsi la solution préconisée par Winterer et Charles Hickel est appliquée sur le terrain. Dans les

Erfahrung gemacht, speziell in Gebweiler, daß in der Regel gesundheitshässlichen Branntwein vollständig verdrängt hat. » Antonio Cusi au préfet, 14.10.1879, A.H.R., 8AL1/9572.

²⁹ Rapport du sous-préfet, 11.7.1910, AHR 8AL1/9573.

³⁰ *G.W.Z.* du 26.3.1911.

³¹ *R.K.*, 31.3.1906.

³² *Volksfreund*, 5.3.1911.

³³ *GWZ* du 27.11.1909.

³⁴ *U.K.* du 3.9.1905.

³⁵ *GWZ* du 15.10.1910.

milieux populaires on boit du vin étranger étendu d'eau, trafiqué de façon diverse, mais qui présente l'avantage de n'être pas un vin artificiel.

Le combat du vignoble pour la qualité.

Pendant que s'est détérioré le niveau des vins destinés à la consommation populaire, la tradition d'un vin de qualité s'est maintenue dans les milieux qui avaient les moyens. Dans les repas des caisses d'entr'aide à Brumath en 1886 on boit toujours du vin de Beblenheim. Le renseignement est intéressant : c'est l'origine géographique et non le cépage qui fait la réputation du vin, qui est peut-être du vin vendu au tonneau et embouteillé par le débitant³⁶. Sous le Second Empire déjà, la famille Kobus à Hunebourg boit dans les grandes occasions du bordeaux sans indication d'origine plus précise, des grands crus du Rhin comme le Johannisberg ; Fritz a l'habitude de venir sélectionner le moût au moment de la vendange, de l'acheminer en tonne, de laisser le vin vieillir pendant deux années dans un tonneau clos ; lorsque le tonnelier arrive pour la mise en bouteilles, il perce le bois de quelques tours de tarin avant d'enfoncer le robinet de bois³⁷.

Le vin rouge est plus coté que le blanc, sans doute du fait de sa rareté, et ceci dès le Second Empire : à Obernai le vin rouge vieux, d'après le commissaire de police, vaut 60 fr, le blanc 50³⁸. « Aha, Roter » disent les hommes réunis à l'occasion d'une vente aux enchères sur la place d'armes à Haguenau³⁹ : la production allemande est à base de vin blanc, les difficultés d'importer du vin français expliquent l'engouement pour les gamays que l'on a plantés dans le vignoble d'Alsace⁴⁰. Au moment où le vignoble français est touché par le phylloxera, il est fortement question de produire de plus en plus de rouge en Alsace, et le *Rappoltsweiler Kreisblatt* recommande le gamay, des plants portugais, et surtout du « roter Burgunder », donc du pinot noir : on semble faire ainsi le choix de la qualité.

Le vin d'Alsace voyage en bouteilles, plutôt vers le 20^e siècle, alors que jusqu'à la crise de la qualité des années 1880, le vin était acheté en tonneaux, consommé au pichet et par une clientèle élargie. A cette époque, c'est le négociant qui garantit la qualité et c'est tout juste si l'on se préoccupe du cépage, comme nous l'apprend l'exemple du kitterlé. Lorsque les falsifications pendant la fabrication du vin ont ruiné la confiance que l'on pouvait accorder aux maisons de commerce, on s'intéresse davantage à l'origine géographique des vins ; la garantie du producteur remplace celle du négoce⁴¹. Les associations de viticulteurs, s'opposant à Oberlin, partisan d'un vignoble de quantité, poursuivent le combat pour la qualité. Un témoin s'inquiète par exemple, en 1906 dans le journal d'arrondissement de Ribeauvillé, de voir les caves coopératives de Dambach et d'Eguisheim passer, à l'occasion d'une

³⁶ N.Z.B. du 12.1.1886.

³⁷ Erckmann-Chatrian, *L'Ami Fritz*, Omnibus, Paris, p.54-55.

³⁸ M. Lachiver, *Histoire du vin.*, p. 383 : le test que les courtiers font subir aux vins du Midi en 1820 n'est pas la dégustation, mais l'aspersion sur un mur blanc : on paie plus cher celui qui donne les taches les plus intenses.

³⁹ U.K., 4.5.1905.

⁴⁰ U.K. du 4.5.1905.

restructuration, sous le contrôle d'un "améliorateur de vin" (Weinverbesserer), un négociant de Schiltigheim⁴².

C'est justement en cette année 1906 que se produit un premier effort collectif en vue de redresser l'image ternie du vin d'Alsace : l'exposition organisée par les vignerons de Barr, qui ont toujours été, nous l'avons vu, à la pointe du combat pour dénoncer les méfaits conjugués des droits de douane et du manque de contrôle étatique. Sous l'égide du Pr Kulisch, ils se proposent de présenter « tadellose, marktfähige Ware⁴³ », y compris pour les vins courants⁴⁴. Les coopératives locales jouent un très grand rôle ; elles finissent par créer une fédération des coopératives. La première d'entre elles, constituée de notables, animée par Weber⁴⁵ et Kulisch, des Vieux Allemands, après 10 ans d'existence, ne compte en 1910 que 222 membres. En 1911 le Els. Weinbauernverband remplace ce Verein et apporte le dynamisme populaire, d'après les *Mélanges Haegy* : il est fort probable que cette nouvelle association se rattache au mouvement Raiffeisen.

Cet affrontement se produisit en pleine crise. La mauvaise récolte de 1909 avait plongé les vignerons dans un tel désespoir qu'ils avaient commencé à développer des plants américains. La bonne récolte de 1911 les avait fait renoncer à cette dérive, ainsi qu'une aide de 500 000 Mk apportée au vignoble⁴⁶. On avait ainsi pu revenir à la pureté du produit. Des contrôles sévères, la mobilisation des vignerons aboutit à un retour de rentabilité de la culture de la vigne. La loi du 7.5.1909 crée les contrôleurs professionnels. Pourtant, rien n'est encore acquis : les dispositions concernant le sucrage ne sont pas supprimées. On peut continuer de fabriquer du vin de fruits et de malt. Une grande manifestation de vignerons alsaciens et badois a lieu à Altbreisach en 1913.

Tout en développant l'autocontrôle et les expositions, les coopératives essaient aussi d'organiser la commercialisation directe pour faire connaître leurs produits. La coopérative de Rouffach possède quatre débits de vin à Strasbourg⁴⁷. Des débits spécialisés, "Weinstuben", s'installent à Haguenau : celle de Ribeauvillé, chez Dudick au Lion d'Or dont la nouvelle (neu eingerichtete) Weinstube débite « Vins d'Alsace en vrac et en bouteilles⁴⁸ » Une Société par actions des vins d'Alsace (Aktiengesellschaft Elsäs. Wein) demande à ouvrir un débit à Saverne⁴⁹. Les vignerons de la coopérative de Ribeauvillé (Wintzerverein) s'organisent pour vendre leur production : « L'association des vignerons de Ribeauvillé, né du besoin de procurer un meilleur débouché pour les vins de la localité, est en état, maintenant que les difficultés inhérentes à toute entreprise nouvelle sont levées, de

⁴¹ A. Stanziani, « Action économique et contentieux judiciaires. Le cas du plâtrage du vin en France 1851-1905 », *Genèses*, n° 50, mars 2003, p. 71-90. En cas de doute sur la qualité du produit mis en vente, les circuits de distribution sont raccourcis.

⁴² R.K. du 9.8.1906.

⁴³ « produit impeccable, apte à être mis sur le marché. »

⁴⁴ A.B. du 3.3.1906.

⁴⁵ Weber a été juge de paix à Rouffach, puis juge à Colmar, créateur d'un domaine modèle à Rouffach par l'aménagement des fortes pentes en terrasses et le choix des espèces, la sélection des souches porteuses. Son œuvre disparaît avec le phylloxera. P. Kulisch, « Von Weinbau in Elsass-Lothringen unter der Deutschen Verwaltung », *Die Wirtschaftliche Entwicklung Elsass-Lothringens 1871 bis 1918*, Band III, Frankfurt, 1937, p. 394-395.

⁴⁶ R.K. du 5.1.1912.

⁴⁷ Réponse du sous-préfet, 4.2.1902, A.B.R., 247D63.

⁴⁸ « Ober Elsässer Wein, offen und in Flaschen. » U.K. du 23.3.1907.

⁴⁹ Z.A. du 21.3.1907

commencer son négoce⁵⁰. » Ils s'engagent dès 1896 à ne vendre que du vin sans mélange : « Vins sous garantie absolue de pureté et d'origine.⁵¹ » ; ce ne sont pas obligatoirement des crus réputés, mais surtout des vins ordinaires. Laugel à Hochfelden achète lui aussi du vin en tonneau, en 1910, auprès des coopératives de Ribeauvillé et de Rouffach.

On a essayé d'implanter le modèle des Halles à vin d'Espagne à Haguenau, en l'appliquant au vin d'Alsace, qui aurait été vendu au verre. « pour que dans notre local comme on l'a fait autrefois dans le débit à vin d'Istein, le vin soit servi au verre. Nos crus alsaciens y auront la préférence⁵² ». Malheureusement la salle avait été occupée par un Maxim Bar tenu par une demoiselle seule, « Schnapsbar mit Kellnerinnenbetrieb » dont la réputation avait été exécrable, de sorte que le débit original ne voit pas le jour.

Les résultats : les vins de qualité en bouteilles.

La bonne société de Haguenau, à l'occasion des bals distingués, peut lire sur la carte un grand choix de vins. Riesling d'Alsace, Bordeaux : le nom de la région passe encore avant celui de la localité, mais le cépage est indiqué, parfois même le nom de la colline où il a poussé. Dans le guide Mündel de 1911, l'auteur signale les débits, les « Weinstuben » de Kaysersberg où l'on trouve du Käferkopf d'Ammerschwihr. Certes, on est dans le vignoble, le cas est particulier, le vin fait pour ainsi dire partie des sites à visiter. La Forêt Verte de Haguenau, quand le stock est vendu avec le mobilier en 1889, dispose dans ses réserves de vin du Rhin en bouteilles⁵³. Le prix du vin blanc en bouteilles double par rapport au vin en tonneau : 0,80 au lieu de 0,36 dans l'inventaire de Laugel fin 1903. Le Riesling est estimé à 1,20 Mk, autant que le litre de marc.

Qu'entend-on alors par vin de qualité ? Faut-il retenir, pour les années 1900, deux définitions du mot vin, telles que les donne Victor Sébastian ? Pour cet auteur, un vin de luxe s'oppose au vin de table ; le vin de luxe est lourd, alcoolisé et sucré, parce que le moût est saturé en sucre au point que le degré d'alcool atteint, 16 ou 17°, met un coup d'arrêt à la fermentation. L'ajout d'alcool de marc permet d'arriver au même résultat. Ce vin, embouteillé à deux ans, vieillit bien, et convient à ceux qui ont les moyens de garder longtemps leur vin en cave. Le vin sec au contraire a entièrement alcoolisé ses sucres ; il atteint les bonnes années un degré plus élevé. Mais, sucré ou sec, le vin de luxe est le résultat de manipulations, qui lui ont fait atteindre un degré alcoolique élevé.⁵⁴

Pour les auteurs de manuels d'œnologie, ajouter du sucre sous forme de dissolution de sucre candi dans du vin ou de l'alcool fort est parfaitement admissible ; pour le beaucoup de vins allemands, l'eau

⁵⁰ « Der Rappoltsweiler Winzerverein, entstanden aus dem Bedürfnis, dem dortigen Wein besseren Absatz zu verschaffen, ist jetzt da die jedem neuen Unternehmen bietenden Schwierigkeiten gehoben sind, in der Lage seine Geschäfte zu beginnen. » H.Z. du 24.1.1910.

⁵¹ « Weine unter absoluter Garantie von Reinheit und Ursprung. » S.Z. du 5.1.1896.

⁵² Demande L. Klein, 20.4.1914, A.M.H. NR 129b.

⁵³ HZ du 24.10.1889.

⁵⁴ V. Sebastian, *La préparation des vins de luxe*, Montpellier, Paris, 1908.

est indispensable pour abaisser le degré d'acidité ; il faut en même temps ajouter du sucre pour éviter une baisse trop importante de la teneur en alcool. Arrêter une fermentation par adjonction d'alcool est normal. Sucre le vin au moment de la consommation également⁵⁵. D'après le *Thanner Kreis-Blatt* du 27 juillet 1879, les vins ordinaires ont deux ans ; les Riesling et Tokay sont de 73-74 : on fait vieillir ces alsace doux. Ils coûtent cinq à six fois plus que le vin ordinaire de l'année : 2,6 francs le litre. Et les Klevner de Heiligenstein ou le Gentil de Ribeauvillé que l'on boit au bal des pompiers en 1899 à Haguenau sont des vins d'Alsace lourds, saturés en sucre : ils ont quatre ans d'âge, presque autant que le Sauternes qui les suit sur la carte et vaut le double du cru de Ribeauvillé. Présence de la femme, présence de vin doux ?

Les mousseux, boisson d'officiers⁵⁶, triomphent dans le Haguenau militaire, dans les représentations qu'en donne le roman *Kellnerinnengeschichten*. La bouteille y est vendue 10 Mk. Le Wiener Café propose même du Sekt Rheingold. Le producteur, implanté dans la région de Wiesbaden, s'appelle Söhnlein et est un ami de Richard Wagner. Il vinifie du cru de Johannisberg, qui constitue un des sommets parmi les vins mousseux allemands. Cette recherche du contrôle d'origine nécessite la mise en bouteille et l'étiquetage. Il faut y ajouter une autre cause : le snobisme de ceux qui viennent d'accéder à une nouvelle aisance et éprouvent le besoin de faire connaître la qualité, étayée par la réputation, du vin qu'ils servent à leurs convives ; ou celle du tenancier du café qui tient à faire valoir la haute tenue de ses produits⁵⁷.

Le vin de table, quant à lui, est beaucoup plus léger. Le journal professionnel dès 1889 distingue les vins d'après leur teneur en alcool :

| | |
|--------------------|---------------------|
| Landwein | 6-8 ° |
| Besserer Tischwein | 8-10 |
| Tafelwein | 10-14 |
| Dessertwein | 14-18 ⁵⁸ |

Le retour du vin naturel au débit.

Entre le vin artificiel ou étendu d'eau d'une part, les appellations d'origine d'autre part, on assiste au

⁵⁵ L'habitude est prise de glisser un morceau de sucre dans le verre de vin rouge, surtout dans le Kochersberg. Kassel décrit dans *Messti und Kirwe*... les jeunes gens, garçons et filles, dans une pièce de la maison du débitant, buvant du vin, une assiette posée sur la table présentant des morceaux de sucre.

⁵⁶ M. Lachiver, *Vins, vignes*..., p. 377. A. Simon, H. Ärntz, *Champagner und Sekt. Die Geschichte des schäumenden Weins*, Berlin Frankfurt Wien, 1962, p. 188. De jeunes Allemands vont se former à la vinification des mousseux en Champagne, et y créent des maisons réputées comme Deutz. Comme les droits d'importation sont quatre fois plus élevés pour le vin que pour le moût, des usines à mousseux s'établissent près des frontières franco-allemandes. Les années de récoltes abondantes, elles vinifient les vins secs locaux ; les autres années, elles transforment le moût d'importation. Il faut attendre 1925 pour que le pays d'origine des mousseux soit indiqué sur la bouteille. On sait néanmoins reconnaître Moët et Chandon, grâce aux publicités dans la presse. Georg Geiling & Co A G est fondée en 1890 à Reims ; puis, en 1898 il fonde la cave à Bacharach, assez vite fournisseur de la Cour de Bade. Il reprend une deuxième fabrique à Haguenau. La grande usine à champagne à Haguenau est néanmoins, située à la Musau, celle d'Edmond Hoerd, fils de débitant et premier prix de latin au lycée dans son jeune âge.

⁵⁷ F. Guichard, « Le dit et le non-dit du vin : le langage des étiquettes », *Annales de géographie*, n° 614-615, juillet-octobre 2000, p. 364-380.

retour d'un troisième type de vin, celui que l'on boit au débit, tiré du tonneau, comme sous le Second Empire. Weissler, à la Cour d'Angleterre recommande ses vins "purs" (reine Weine); l'expression a sans doute un sens précis, le suivant, tel qu'il est exprimé dans l'annonce : « ... sans ajout d'alcool et sans introduction d'acide carbonique - du pur vin naturel ⁵⁹»

La comptabilité du Canon à Hochfelden postérieure à 1900 donne des indications précieuses. Georges Laugel débite dès 1898 du vin du vignoble alsacien, en tonneaux, et portant l'appellation du coteau où il a été produit « Kanzelberger » de chez Muller à Bergheim. Les fournisseurs, des négociants basés à Gertwiller, à Ribeauvillé, Bergheim, à Wangen -Laugel, un lointain cousin⁶⁰ - livrent des vins parfois sujets à dénomination. "Clevner de 1905" 156 litres, donc en tonneaux. Le vin nouveau vient du vignoble alsacien, mais aussi de Minversheim, petit vignoble d'intérêt très local proche de Hochfelden. Les collines du canton sont plantées de quelques vignes qui fournissent la boisson à l'ensemble des familles, mais certains grands propriétaires vendent aussi du raisin. Les vins de deux ans sont conservés en tonneau et gagnent 50% en valeur par rapport au vin de l'année, au moment où Laugel fait son inventaire au mois de janvier 1912: 50 Mk à l'hectolitre pour le vin de l'année, 75 pour le « alten Wein »⁶¹. Les prix permettent peut-être de distinguer des qualités :

| | |
|---|------------------------------|
| Wangen, blanc | 64Mk |
| Bergheim, vin nouveau | 50 Mk. |
| Coopérative des vignerons de Colmar, alter Wein | 60 Mk |
| Muscat de Ribeauvillé, en vrac | 60 Mk |
| Rouffach vin de 1911 | 75 Mk |
| Pfister Hochfelden rouge | 80 Mk ou 72. |
| Pfister Hochfelden Obstwein | 23 |
| Rully rouge | 80 + 36 transport et douane. |
| Rouge en bouteille | 60 Pf |
| Riesling bouteille | 1,20 |
| Champagne bouteille | 3 Mk |
| Bergheim vin rouge | 0,58 |
| 1909 | |
| Kanzelberger de Bergheim | 40 Mk |
| Zwicker de Bergheim | 35. |

⁵⁸ ELHBGZ du 11.10.1889.

⁵⁹ HZ du 5.10.1889.

⁶⁰ NDBA, article Laugel Marcel.

⁶¹ Il se peut que la qualité ait été meilleure en 1911 qu'en 1912.

A volume égal, le prix du Zwicker de Bergheim, le moins cher, est 2,5 fois plus élevé que celui de la bière, et moitié moins cher que le « gemeiner Schnaps », sans doute de l'alcool de grain. Le vin n'est donc plus hors de prix en 1909, et Laugel continue, dans un débit d'ouvriers, d'en débiter entre 3 et 4 litres de vin par jour, en moyenne annuelle.

Pourtant, chez Laugel aussi, on recourt aux expédients : il achète en septembre 1909 50 kg de raisin d'Espagne à un marchand de vin de la petite ville, le débitant Baltzer, et il paie 17 mark ; 150 Kg de raisin français, un peu plus cher au kilo. Ce n'est pas là une situation originale. En 1907, trois débitants haguenviens vendent du raisin venu respectivement d'Italie, d'Espagne et du Médoc⁶². Georges Schmitt signale dans son journal le 14.10.1892 « Arrivée de wagons complets de raisins pour faire du vin : prix de 32 marks les 100 Kilos. » En 1908 14%, en 1912 7% du vin consommé est du Apfelwein, du cidre chez Laugel à Hochfelden. En tout cas même le Canon à Hochfelden finit vers 1912 par acheter du Hastrunk qui figure dans les comptes, donc est destiné à être débité au comptoir.»⁶³

Conclusion.

De cet essai d'approche de la réalité de la consommation de vin au 20^e siècle, on peut retirer peu de certitudes. La question de la consommation populaire de vin en carafe au cabaret au début du 20^e siècle reste ouverte. La population continuerait de boire en quantités constantes un vin de qualité inégale, au moment où la bière et les alcools distillés lui font une sérieuse concurrence. En fait, on peut faire l'hypothèse de l'existence de trois vins différents, bus dans des circonstances différentes, dans des milieux différents. Alors que le vin qui accompagne les repas domestiques est de composition diverse, dont la plus innocente est le raisin de Corinthe, le cabaret continue de débiter, mais sans doute en quantités moindres, du vin à la carafe qui a poussé sur un cep alsacien, languedocien, voire espagnol, et qui a fermenté après un ajout de sucre de betterave. Les cafés, les hôtels, lieux distingués vendent du vin fort et cher, en bouteilles vieilles qui garantissent plus ou moins l'origine géographique, faute d'appellation contrôlée. Le débitant devient le garant de la qualité du vin servi.

Si l'on admet une amélioration de la qualité, on pourrait déceler ici un phénomène analogue à celui qui se produit pour la bière, brassée uniquement à partir d'orge, et pour les eaux-de-vie, pour lesquelles les produits à base de racines sont en recul. Le 19^e siècle, dans sa deuxième moitié, semble donc bien avoir été une période pendant laquelle la qualité des boissons, à l'âge des industries alimentaires, s'est détériorée, avant que, grâce à la législation et aux efforts des producteurs, l'on assiste à une légère amélioration. Enfin sur le plan politique, les clivages qui se dessinent sont beaucoup plus complexes que pour les autres boissons ; personne n'accuse plus sans nuances, comme ce fut le cas dans les années 1880, les nouveaux occupants d'avoir délibérément voulu la détérioration de la qualité.

⁶² U.K. du 26.9.1907.

⁶³ Comptabilité de Georges Laugel au Canon, archives privées de la famille Laugel, Hochfelden.

La bouteille de bière.

L'invention.

En 1866 une fillette de cinq ans est renversée par un chien en rapportant la bière que son père, Michel Laugel, fileur à Haguenau, l'a envoyée chercher¹. Au cours d'une vérification des instruments de mesure, le commissaire cantonal de Bischwiller précise que tous les débitants de la petite ville vendent le vin, la bière et l'eau de vie dans des bouteilles portant l'inscription un litre, un demi-litre. Le débitant a donc l'habitude de vendre « à pot renversé » du vin certes, mais aussi de la bière que l'on ne consomme pas chez lui. Il est évident aussi qu'une grande part des distillats est emportée dans des bouteilles remplies dans des épiceries.

L'idée est ancienne de fermer les bouteilles de bière. Il en est déjà question en 1867, lorsque se déroule à Haguenau une exposition de brasserie. On présente des casiers pour stocker des bouteilles et le 5 novembre 1867, à l'issue de l'exposition sont vendues aux enchères 52 bouteilles et deux fûts de bière anglaise, ainsi que 97 bouteilles de différents pays². D'après la *Hagenauer Zeitung* du 4.4.1875, on vend aux enchères sur la place d'armes à Haguenau, lieu habituel des ventes, des centaines de bouteilles de bière « export », ainsi que des bouteilles vides. Un débit annonce le 29/4/1875 « Repas de saucisse(s), vin nouveau de mai, excellente bière en bouteilles³ » Eugène Derendinger, l'un des deux brasseurs de Haguenau, fait de la publicité pour « Doppelbier in Flaschen » le 2.2.1876. Le 1er janvier 1880 Martin Raedlé, dépositaire de bière et débitant vend de la bière Bock de la brasserie du Soleil de Bischwiller à 25 centimes la bouteille (0,20 Mk). Il livre à domicile à condition que l'on en prenne 25 à la fois. En 1878 lors d'un repas des pompiers à Haguenau, on vend exclusivement de la bière en bouteilles à 0.60 Marks pièce, et du café avec du mirabelle. En 1885 déjà Edouard Kummer à Bischwiller tient un dépôt de la brasserie Adelshoffen avec de la bière en bouteilles « marque rouge et noire » ; en 1887, Zindel, au pont de bois, sur la Moder à Haguenau, vend de la bière Gambrinus de Munich à 0.30 Mk la bouteille. Le Luxhof à Brumath vend aussi de la bière bavaroise⁴. La bière du Hofbräuhaus de Munich, débitée en « Champagnerflaschen » coûte bien plus cher : 70 Pf. Car, d'après la *Elsässische Hopfen-, Brauer- & Gasthofs-Zeitung* du 10/10/1891, il a existé un « Drahtbügelverschluss », sans doute un bouchon maintenu par un fil de fer comme ceux qui ferment les bouteilles de champagne.

Le numéro du même journal du 30.11.1887 qui résume un article d'un journal professionnel de Chicago compare également la bière en bouteille à du champagne et donne des conseils pour retirer le bouchon de

¹ Main courante de la police de Haguenau, 29.7.1866, A.M.H., Ia64.

² *I.H.* du 16.11.1867.

³ « Wurst Essen, Frischer Maiwein, vorzügliches Flaschenbier. »

⁴ *N.Z.B.* du 15.2.1887.

liège (Korken) d'une bouteille de bière : il faut percer d'abord le bouchon pour introduire de l'air de l'extérieur. Une machine est utilisée pour poser les bouchons de liège. Le 31.3.84, le journal conseille de faire reposer la bière à embouteiller dans un petit fût pendant 4 à 6 semaines, puis de l'embouteiller avec une « Korkmaschine » dont le travail rapide ne laissera pas au gaz carbonique le temps de s'échapper. En 1884-85, la brasserie de l'Espérance a encore pour 8070 Mk de bouchons et de capsules en stock.

La brasserie de l'Espérance a dépensé en bouteilles de verre

| | | |
|------------|-----------|------------------------|
| 1885-86 | 135413 Mk | 0 %des ventes de bière |
| 1886-87 | 18469 Mks | 1% |
| 1887 -1888 | 54182 Mk | 3% |
| 1889-90 | 24886 Mk | 1,4% |

La brasserie possède alors un stock de bouteilles en dépôt qui vaut 102 548 Mk, l'équivalent de la masse salariale annuelle. En 1892, ce stock atteint une valeur de plus de 200 000 Mk. Apparemment il n'y a aucun système de consignation, mais il faut rendre la bouteille au détaillant. La brasserie achète en 1894 encore pour 254 Mark de bouchons. C'est peu. Sans doute la nouvelle invention a-t-elle été introduite dès cette année.

L'embouteillage à la brasserie représente 1,5% du chiffre d'affaires. La part de bière embouteillée est très variable : 1% en 1887, 17,5% en 93; après 97 la décrue s'amorce, juste au moment où est adoptée la nouveauté technologique majeure. Peut-être y a-t-il eu des raisons financières au recul de la vente de bière en bouteilles.

La bouteille, d'après le journal professionnel, était très difficile, sinon impossible à reboucher, ce qui supposait une consommation en groupe, ou bien une consommation individuelle relativement rapide, la bière tirée étant un produit instable. Dès 1886 il a été question, dans la presse, d'un « système à bascule » qui aurait permis de fermer les bouteilles remplies et commercialisées par la brasserie de

Beilage zur Elsaß-Lothringische Hopfen-und Brauerzeitung, 10.10.1891.



Fribourg⁵. A la date du 10/10/1891, le journal des brasseurs⁶, qui paraît à Haguenau, annonce, dans un article pourvu de deux illustrations, l'invention par la verrerie Siemens A.G. à Dresde du nouveau système de bouchage révolutionnaire que nous connaissons encore : un fil de fer tordu qui maintient

⁵ T.K.B. du 7.8.1886.

serrée sur la bouteille une pastille de porcelaine munie d'un caoutchouc percé en son milieu. Le système a de multiples avantages.

Le caoutchouc ne présente qu'une surface de contact réduite avec le liquide, ce qui limite le risque de mauvais goût ; « même un enfant » peut facilement déboucher et reboucher la bouteille ; le système de fermeture reste solidaire de la bouteille, de sorte que seule la rondelle de caoutchouc est retirée pour le nettoyage ; enfin l'investissement du brasseur est modéré, même s'il dépasse celui des bouchons.

L'invention se répand lentement.

Pour la première fois en 1897 la brasserie de l'Espérance fait apparaître dans son bilan annuel une dépense de 2417 Mk pour l'achat de rondelles en caoutchouc et une autre de 35 Mk pour le remplacement éventuel des charnières. C'est l'achat initial qui coûte cher, comme toujours en matière d'innovation, puisqu'en 1903 l'investissement est tombé à 661 km Mais la valeur des bouteilles en circulation est estimée à la moitié de celle de la production annuelle de bière. L'Espérance, au moment de la mévente qui touche la bière alsacienne, semble avoir cherché des solutions dans la vente à de grandes distances ; le wagon frigorifique et la bouteille sont les deux inventions qui rendent possible cet élargissement des marchés.

Ce qui n'est évoqué ni par le journal, ni par les comptes-rendus des assemblées générales des actionnaires de la brasserie de l'Espérance, ce sont les difficultés de l'embouteilleur à garder propres les contenants et à protéger le contenu : il faut retirer les caoutchoucs pour préserver la bonne qualité du contenant futur, veiller à la propreté de l'environnement pour éviter d'introduire des micro-organismes dans la bière. Dès 1895 à Saarbrücken et 1899 à Koblenz, des mesures de police municipales ont imposé le ciment ou le carrelage sur le sol et à 1,5 m de hauteur sur les murs des locaux d'embouteillage, la peinture à la chaux du plafond et de la partie non carrelée des murs, le stockage en dehors des locaux d'habitation, des caves trop humides, des vitrines. Les étiquettes doivent indiquer le lieu de fabrication, le nom du brasseur, le type de bière : Löwenbraü, Pilsener Bier, Export, etc⁷. En Alsace, les règlements municipaux, dont celui de Mulhouse de 1911 est l'archétype, imposent le contrôle de l'eau de lavage, l'utilisation d'une solution de soude chaude, le séchage et l'étiquetage des bouteilles. Ils interdisent aux droguistes l'utilisation des bouteilles de bière vides pour stocker des produits dangereux. Toutes ces mesures font allusion, au passage, à la multiplication des embouteilleurs qui achètent la bière par fûts, la soutirent et la débitent en bouteilles closes. Des ordonnances de police générales, valables pour chacun des départements alsaciens, ne sont prises que le 9 et le 19 janvier 1916⁸.

En tout cas on signale la forte demande, et la production de 60000 à 80000 bouteilles par semaine est loin de suffire. Ces chiffres traduisent l'engouement pour la bière en bouteilles.

⁶ ELGBZ., 10.10.1891.

⁷ Note de la corporation des débitants du 30.1.1900, A.B.R., 247D63.

La mise en place de réseaux de distribution parallèles.

Le progrès technique permet de faire augmenter la consommation de la bière et sauve l'activité des brasseurs au moment où ils sont menacés par la surproduction. En effet, d'après la *Hopfen-und-Brauerzeitung*, la bière d'Alsace s'exporte de plus en plus difficilement en direction de la France : les brasseurs alsaciens ont fondé leurs propres filiales en France et le nationalisme français pousse à une réduction de la consommation ; les bières allemandes arrivent de plus en plus nombreuses sur le marché alsacien⁹. La solution à la crise est dans une révolution technique qui met un produit nouveau à la disposition de consommateurs qui jusque là n'en avaient guère profité : les ouvriers pendant leur travail, les femmes, les gens qui mangent à la cantine à qui le débitant peut vendre une bouteille au maximum à l'occasion des deux repas principaux, etc. Le restaurant israélite de Liebschütz à Haguenau ne vend plus en 1899 que de la bière en bouteilles à cause du débit insuffisant en dehors de la période de livraison du houblon¹⁰, tout comme les débitants villageois dans le Sundgau : dans les villages de l'arrondissement d'Altkirch, un certain nombre de débitants à la clientèle réduite trouvent ici le moyen de continuer à débiter en échappant à l'entretien fastidieux d'un appareil de pression : « Nur Flaschenbierhandel » précise-t-on à propos de Moos, Fislis ou Wolschwiller¹¹. Les bières allemandes peuvent être débitées en petites quantités, dans un nombre de débits beaucoup plus élevé et ne restent donc pas la spécialité de certains débits repérés : « Deutsch Blier ohm Pression » précise Schaeffer d'Altkirch au moment de l'ouverture¹².

Les auteurs qui étudient la brasserie en Alsace, comme Boucher, font remonter le développement de cette consommation à 10 ans, soit en 1898. En 1908, les brasseries berlinoises sont censées écouler le tiers de leur production en bouteilles de verre de 0,4 litre.

Mais ce progrès technique crée de nouveaux lieux de distribution qui court-circuitent le réseau des débitants trop engoncé dans ses traditions et surtout trop imposé, au point qu'il doit répercuter ses frais sur ses prix de vente. L'augmentation de la production de bière trouve ici un débouché facile pendant que se met en place un nouveau réseau de distribution : les épiciers, les marchands de quatre-saisons, les crémiers (tels ceux de Breslau qui adressent une pétition au Reichstag en mai 1909) et les marchands de cigares tirent une part importante de leurs revenus de la bière en bouteille. Les coopératives de consommation en ont également à la disposition de leurs membres, comme celle qui se trouve à Strasbourg à l'angle de la rue Stimmer et de l'avenue de la Forêt-Noire¹³. Des attelages (Bierroll) font des tournées dans les quartiers ouvriers. D'après la *Straßburger Neueste Nachricht* du 4.1.1880, les

⁸ J. Bieth, *Die polizeilichen Bestimmungen...*, p. 138-141.

⁹ Boucher, *Das Braugewerbe...*.

¹⁰ Demande de réduction de la licence, A.M.H., AR 154

¹¹ Enquête du 1.1.1908, A.H.R., 1AL1/1836.

¹² 30.9.1898, A.H.R., 1AL1/2175.

¹³ J. Walter, gérant, au directeur de police de Strasbourg, 22.8.1912, A.B.R., 247D67.

frères Ehrhardt, brasseurs à Schiltigheim, ont mis en circuit une voiture qui fait le tour de Strasbourg. On peut passer commande chez le « garçon de la voiture » ou dans deux débits de la ville, l'estaminet Piton et celui de l'Aigle. Dans les villes, après la publication du Code des professions qui autorise le libre commerce des bouteilles, la course s'engage entre les colporteurs ; leurs voitures pénètrent partout, jusqu'au fond des rues les plus reculées¹⁴. Des étals de bière en bouteille font leur apparition sur les marchés. Le dossier de la Kreisdirektion de Saverne contient une suite de trois lettres datées du 9.9.1908 et des jours qui suivent¹⁵. La première émane des services de la Chancellerie du Reich, la deuxième du gouvernement bavarois et la dernière est une réponse du sous-préfet de Saverne aux questions posées, réponse biaisée, détournée comme cela arrive sous le Second Empire¹⁶. Berlin pose donc la question du colportage de la bouteille de bière, de sa nécessité pour ravitailler certaines régions reculées, de l'absence de législation : le fameux § 33 de la Gewerbeordnung n'a pas prévu le cas, parce que la question ne se posait pas ; il en parle aussi peu que des restaurants -cantines ou des pensions. Les administrateurs de Saverne, comme ceux de Munich, dépassent le cadre strict de la bouteille de bière et en viennent au colportage en général : le colportage est un moyen pour les grandes entreprises industrielles d'écouler directement leur production ; les voitures de brasserie sillonnent la campagne et vendent des bouteilles sans qu'il y ait eu commande préalable, précise le sous-préfet de Saverne. D'ailleurs sur les marchés de Bouxwiller et de Saverne, on commence à voir apparaître aussi des étoffes, des poteries, des objets de métal « de Strasbourg et d'autres grandes villes. » L'intervention des commerçants sédentaires a amené le 14.1.1896 une modification de la loi : la profession peut être interdite à ceux qui n'offrent pas de garantie suffisante. Les nouveaux circuits commerciaux se dessinent donc en filigrane, qui concurrencent les sédentaires soumis aux contrôles et impositions divers.

Les revendeurs (on ne peut parler de débitants) de bière en bouteille, dans un premier temps, s'installent dans des lieux où le consommateur éventuel est de passage. Ainsi les mutations de l'emplacement du travail font ouvrir des débits à proximité des usines, des houblonnières, des prés où l'on fait la fenaison, des chantiers.

A Brumath, le tonnelier et distillateur Georges Stephan embouteille de la bière dans une annexe de son atelier et la vend directement aux travailleurs des champs : « Dans ma maison au n° 305 de la localité, je tiens une tonnellerie, une distillerie, et un commerce de bière en bouteilles. La bière en bouteille est vendue par caisses entières mais aussi à l'unité dans de grandes proportions. En ce moment, pendant les travaux agricoles, on emporte beaucoup de bière dans les champs ou bien on vient en prendre, parce que depuis les champs, ma maison est facile à atteindre parce qu'un chemin y mène directement depuis les champs. Les gens qui rentrent des champs désirent tous boire une bouteille, ce qui n'est pas autorisé

¹⁴ Pétition de l'association des débitants d'Alsace-Lorraine aux chambres de commerce, 1.9.1908, A.B.R., 87 AL 732.

¹⁵ Circulaire du chancelier d'Empire, 9.6.1908, A.B..R., 387D 241.

¹⁶ Nous avons cité la circulaire de 1852 sur le respect du repos du dimanche par les chantiers de l'Etat, que les maires transforment en manœuvre antisémite.

parce que je ne possède pas d'autorisation. Il arrive que des gens gagnent le verger qui est ma propriété et se trouve derrière ma maison et y boivent une bouteille.¹⁷ » Pour cette raison la femme du débitant a été frappée d'une amende de 20 Mark. George Stephan demande une concession pour débiter dans la salle d'embouteillage, mais essuie un refus pour des raisons sanitaires.

De nouvelles habitudes de consommation ?

Nous découvrons dans cet épisode de nouvelles manières de boire : on boit individuellement, au goulot, debout ou assis sur le sol, à l'ombre, au moment où l'on est saisi par la soif, puis on emporte la bouteille entamée.

Ce qui est vrai dans l'agriculture l'est aussi dans l'industrie ; la bouteille de bière vient accompagner la concentration spatiale de l'industrie et la présence obligatoire de l'ouvrier auprès de sa machine. Le commissaire de police de Rouffach écrit le 1er janvier 1860 : « Des règlements affichés dans les salles de travail réglementent les heures où doit commencer et cesser le travail, ainsi que les amendes à infliger à ceux qui s'absentent sans permission.¹⁸ » Le tisserand à bras de Bischwiller pouvait abandonner un instant son métier pour venir s'abreuver dans l'un des débits répartis sur l'espace de la ville ; on ne peut plus arrêter le métier mu à la vapeur. Le distillat avait longtemps fourni les coups de fouet nécessaires. Effectivement en 1883 à Thann les ouvriers de fabrique emportent encore du *jackes* pour le déjeuner¹⁹. La bière devient alors un antidote aux distillats. Les habitants des rez-de-chaussée à proximité de l'entrée des usines en revendent aux ouvriers qui trouvent leur bouteille sur le rebord de la fenêtre à l'entrée, alors qu'ils déposent la bouteille vide au même endroit à leur sortie. Des chefs d'entreprise, des contremaîtres se font revendeurs : en Alsace, sur un chantier routier dans la vallée de la Largue²⁰ et dans les carrières d'Alsace bossue, c'est à dire sur ces chantiers écartés des débits traditionnels.

Il semble bien que de nouveaux consommateurs fassent leur apparition : les femmes, les garçons entre quatorze et seize ans qui n'ont pas le droit de fréquenter les débits. Même les associations catholiques comme le Cercle de Sélestat peuvent introduire dans leurs sociabilités la consommation de bière : des responsables sont chargés de se procurer auprès d'un revendeur les bouteilles dont l'assemblée aura

¹⁷ « In meinem Haus n° 305 hier betreibe ich eine Kuferei, Schnapsbrennerei u. Flaschenbierhandel. Flaschenbier wird Kistenweise ein großer Teil auch Flaschenweise abgefolgt. Jetzt während der Feldarbeiten wird viel in Flashent mit in das Feld genommen, oder auch gefolgt, umso mehr als vom Felde aus mein Anwesen schnell zu erreichen ist, indem ein Weg direkt vom Felde herführt. Die vom Felde kommenden Leute wollen in allen Fällen in Ort und Stelle eine Flasche trinken, was sich jedoch da ich eine Genehmigung nicht besitze nicht gestattet. Es kommt dann vor daß die Leute mit der Flasche in der hinter meinem Hause gelegenen Garten, der mein Eigentum ist gehen und dort eine Flasche Bier trinken ». Demande d'ouverture de débit du 16.6.1912, A.B.R., 49D200.

¹⁸ A.H.R., 4M27.

¹⁹ T.K. du 28.1.1883.

²⁰ GWZ du 17.6.1909.

besoin. A cette date, il ne peut s'agir que de bouteilles bouchées de liège²¹. L'étiquette, qui tient lieu de certification d'origine, l'éloignement entre le producteur et le consommateur, la possibilité que l'on a de consommer dans sa ville un produit réputé, tout cela crée de la distinction, même si le prix du produit est un peu plus élevé : 21,99 Pf pour la bière vendue aux épiciers, 22,86 Pf pour celle vendue aux particuliers pour des bouteilles de 50 centilitres. Tirée au robinet, elle aurait coûté, suivant les lieux, 20 à 22 Pfennig le demi-litre. A la foire de Hochfelden, le moment de l'année où l'on consomme de manière plus distinguée, dans des chambres séparées, on voit augmenter la quantité de bouteilles écoulées²². Humbrecht, lorsqu'il demande à débiter face au dépôt de la coopérative agricole de Hochfelden, précise qu'on ne trouve plus de bouteille à 0,20 Mk ; celle d'une contenance plus importante, 0,70 litre, est trop chère²³.

Il s'agit donc d'une nouvelle forme de consommation, individuelle et domestique. Boire n'est plus affirmer au grand jour des relations de sociabilité : le modèle du Zutrinken, de la boisson collective, des « santé », du « public drinking » est caduc. Si nous reprenons la terminologie de Goffmann, l'acte de boire passe hors du domaine de la bienséance et se replie sur les usages personnels, les rythmes personnels²⁴. Il cesse d'être une cérémonie. C'est se nourrir, certes, - chez les Speisewirte, les cantiniers, la boisson en bouteille qui accompagne le repas fait partie de la nourriture - mais aussi calmer sa soif au moment où elle se déclare.

Cette forme nouvelle de consommation ne se répand pas uniformément. Il semble bien que ce soient les régions industrielles qui sont les premières touchées : la Ruhr, la Lorraine industrielle, Chicago en 1915.²⁵

Les prix courants sont évidemment à la baisse, tout en favorisant le consommateur, ils constituent un manque à gagner pour les débitants. La bouteille est un moyen de vendre de la bière à meilleur marché, à partir du moment où les revendeurs payent la patente, mais non le droit de licence. Le système fiscal archaïque du Reichsland et des villes continue de reposer sur la consommation : les forfaits du droit de licence, le droit de timbre, l'octroi, pèsent sur les prix de vente des professionnels, l'impôt sur la bière, qui finance les dépenses publiques du Reich, étant le même sur les deux types de bière ; le Landesausschuß s'est révélé incapable de créer un impôt direct capable de compenser le manque à gagner venu de la suppression de l'impopulaire droit de licence. Les gouvernements liés aux Juncker

²¹ P. Adam, *Histoire religieuse de Sélestat...*, p. 282.

²² Livre de compte de la Brasserie Météor.

²³ Demande Humbrecht, 8.7.1908, A.B.R., 397D621.

²⁴ E. Goffmann, *La mise en scène de la vie quotidienne*, p. 107.

²⁵ Après 1906, le saloon de Chicago et de Boston est une institution en fort déclin. En 1915 ce n'est pas seulement la notion de quartier réservé qui est morte, mais la notion de lieu réservé pour la boisson. Il vaut mieux boire chez soi. Il y a à cela plusieurs explications : les activités des bars criminels ont terni la réputation de ceux qui sont restés honnêtes ; le stigmate s'attache à la profession. La rumeur, le quant-à-soi et la technologie s'unissent pour écarter le buveur du saloon. On ne tolère plus que les loisirs de la jeunesse soient dominés par les intérêts limonadiers. La raréfaction de la clientèle de voisinage frappe plus fort certains établissements que d'autres : ceux qui vendent des produits en bouteilles. Autour de 1910, des annonces de brasseurs paraissent dans la presse quotidienne, avec le N° de téléphone. Les livraisons se font rapidement. P. Duis, *The Saloon, Public Drinking in Chicago and Boston, 1880-1920*, Chicago, 1983, p. 274- 291.

prussiens ne savent remplacer l'imposition indirecte en partie fixe par un impôt sur le revenu que tous les partis réclament, comme le fait la corporation des débitants²⁶. La création des nouveaux circuits de distribution est un moyen d'échapper partiellement aux impôts indirects, et de comprimer des prix qui sont relativement élevés. Ainsi il apparaît nettement que ce que l'on voit sous la bouteille de bière, c'est la modernité, l'établissement de circuits de distribution parallèles qui profitent d'une niche fiscale et légale qui risque de ne pas durer.

Une concurrence déloyale.

Ce sont les débitants qui réagissent le plus vigoureusement face à la montée des usages nouveaux, et ils sont relayés par les chambres de commerce, celle de Metz notamment. On comprend l'attitude du syndicat des débitants : un part de plus en plus importante de la consommation leur échappe; ils sont en concurrence ouverte avec des commerçants divers, crémiers, charcutiers, agriculteurs, marchands de cigares, implantés à proximité de leur clientèle et pour qui le commerce de la bière n'est qu'une activité annexe. De plus, ces concurrents ne paient pas de droit de licence et n'ont à demander aucune autorisation, ne sont donc limités par aucun contingentement des points de vente, ce qui n'est pas le cas de ceux qui débitent du distillat en bouteilles. Les bistrotiers d'Alsace-Lorraine de leur côté cotisent pour 2 Millions de Mark de droit de licence. Dans des villes comme Saverne et Bouxwiller, chaque débitant est imposé respectivement de 700 et de 350 Mark annuellement. Concrètement il s'agit donc d'obtenir que ces débitants concurrents paient également le droit de licence et demandent l'autorisation, et en même temps qu'ils ne puissent s'établir que si le besoin s'en fait vraiment sentir. Tout le monde est convaincu que tout cela ne serait que justice. Mais lorsqu'ils sentent que le législateur va leur donner raison, ils poussent leur avantage : l'association des débitants ne serait-elle pas la mieux placée localement pour conseiller l'administration sur la situation réelle des besoins ? C'est là être juge et partie, défendre les situations acquises, favoriser le tonneau aux dépens de la bouteille. Le mythe de la corporation revient sans cesse au grand jour.

Au lieu d'invoquer les seuls intérêts économiques immédiats, il faut avancer des principes moraux qui préservent le bien commun. La volonté bistrotière de limiter la concurrence se drape dans les grands principes²⁷ et cite la presse de Vieille Allemagne pour trouver des exemples probants :

« Ce que les débitants n'ont jamais réussi, faire descendre la consommation de bière dans toutes les classes de la population, sans distinction d'âge et de sexe, à la ville comme à la campagne, dans les ateliers comme dans les champs, à toute heure du jour », dit un certain Fuchs, inspecteur du travail. Les paysans vendent leur lait et achètent de la bière ; les animaux de trait sont maltraités par les commis

²⁶ *GWZ* du 2.3.1909.

²⁷ Pétition signée Herrmann et Joseph Fritsch, *GWZ* du 1. 247D63 9.1908.

ivres. La condamnation reprend les thèmes qui furent ceux qui en 1860 prirent comme cible les débits des marges : les points de vente de bouteilles attirent la jeunesse, ne respectent pas les horaires, le repos du dimanche ; les ouvriers et aussi, en Bavière, les « Dienstboten », les commis des fermes, y dépensent tous leurs gains. La consommation de bière augmente, d'après la *Frankfurter Zeitung*, ruinant les ménages modestes. Des ouvriers dépensent de 20 à 40 Pf par jour pour la bière, soit 10% du salaire. D'après les ligues de tempérance, les dettes s'accumulent dans les familles ouvrières 50 à 140 Marks dans les familles de la cité (Arbeiterkolonie). La bouteille est devenue source d'alcoolisme, de désordre, d'endettement, de déchéance du monde ouvrier²⁸. A Sarre-Union, on assiste à une recrudescence de l'ivrognerie parmi les jeunes de moins de 16 ans²⁹.

Même si, point positif, les hommes passent leur soirée au sein de la famille, la bière en bouteille diffuse l'alcoolisme. Le respect humain obligeait à se retenir lorsque l'on buvait en public. Au contraire, lorsque la consommation a passé dans l'espace privé, plus aucune digue n'existe plus. La femme cache la bouteille dans son panier au milieu des autres provisions, bouteille qu'elle a achetée souvent à crédit. Elle-même a la possibilité de boire, ainsi que les enfants. Les consommateurs de bière en bouteille sont des mineurs incapables de se gouverner eux-mêmes. Et le recul de consommation d'alcools distillés que l'on observe n'est pas lié à la bière en bouteille, mais au mouvement de boycott lancé par le SPD. La liste des ivrognes notoires devient caduque. On est frappé de lire une telle littérature sous la plume des débitants, de voir ceux-ci utiliser les arguments des ligues de tempérance nommément citées. Les débitants se sont mis à défendre ce qu'ils condamnaient. Leur rigueur morale, leur professionnalisme, la transparence de l'espace qu'ils contrôlent constituent des freins à l'alcoolisation.

On se rend compte ainsi, en 1908, que la vision de la bière est en train de se modifier. Considérée comme produit alimentaire bénéfique au moment où est rédigée la Gewerbeordnung en 1887, la bière change de statut scientifique au début de notre siècle, devient un produit alcoolique, et il est remarquable que la révélation du danger d'alcoolisation par la bière apparaisse au moment où la bouteille se diffuse. La découverte scientifique tombe à propos pour condamner l'hédonisme populaire. Dans le concert des condamnations, la bière ne fait que succéder à l'eau de vie en bouteille qui l'a précédée d'une vingtaine d'années. Et l'accusation qui lui est portée est la même : la propagation de l'alcoolisme dans de plus larges couches de la population, la possibilité de boire chez soi, donc les limites qu'impose le sens de l'honneur augmente finalement la consommation³⁰.

Les débitants profitent de l'occasion pour se poser en défenseurs de leur clientèle, ce qui est le propre de toutes les corporations³¹. Comme il n'y a pas de contrôle de mesure des bouteilles, celles-ci contiennent de moins en moins. La bière est de qualité médiocre ; l'embouteillage se fait dans des conditions

²⁸ Maire d'Algrange, le 28/8/1913

²⁹ Rapport du sous-préfet de Saverne au préfet, 5.11.1908, 387D2165.

³⁰ *ELHBGZ*, 12.8.1883.

³¹ Lettre du Gastwirteverband au ministère du 30.1.1900, A.B.R., 247D63.

sanitaires douteuses. « Verdorben » (avarié) et « minderwärtig » (de qualité inférieure) sont les deux adjectifs pour désigner le produit. Une fois de plus, la corporation des débitants s'efforce de rappeler l'utilité de la profession : non, ses clients ne s'enivrent pas, le débit est un lieu d'honneur ; elle exerce un contrôle sur la qualité de la bière en renvoyant à l'expéditeur certains tonneaux de qualité douteuse. Ces mêmes tonneaux sont écoulés après avoir été embouteillés, dans les points de vente mobiles. Le débitant protège le consommateur à la fois des produits frelatés et de ses mauvais penchants. Responsable du Bien Public, obligé en temps ordinaire de rendre des comptes, il se sent rabaissé dans son honneur professionnel et concurrencé par des prestataires qui fournissent un service inférieur en qualité. La tradition dont il est le dépositaire peut seule sauver la société buveuse. En même temps le contrôle policier que subit le débitant est une garantie de sérieux.³² Au lieu d'être un antidote aux empoisonnements du distillat, la bière en bouteille suscite un nouvel empoisonnement.

La *GWZ* du 8.4.1911 relève dans le journal des soumissions les prix proposés par les brasseurs alsaciens pour livrer les hospices civils de Strasbourg : ils sont prêts à livrer de la bière, à une exception près, à moins de 0,17 Mk la demi-bouteille; or il semble que ce soit là le tarif appliqué par les brasseurs aux débitants. Et l'hebdomadaire professionnel conclut : par la vente directe, les brasseurs concurrencent fortement les débitants. Seul le monopole de vente de la bière par les débitants permettrait de rétablir la justice.

La bouteille est donc le lieu géométrique d'un conflit où sont impliqués la reconnaissance d'un savoir-faire professionnel, l'achat, par le paiement du droit de timbre et de la patente, du droit de vendre, la défense des classes moyennes, le contrôle policier sur la consommation de l'alcool, le caractère public ou privé, individuel ou collectif de la consommation. Il semble bien que les grandes entreprises ont trouvé le moyen de contourner de manière libérale un enchevêtrement de pratiques professionnelles et de réalités fiscales reposant sur une législation compliquée.

Les débitants vaincus par plus fort qu'eux : l'Etat en cette affaire se veut libéral et non corporatif.

Il est évident que ce produit industriel nouveau est au moins de qualité bactériologique et organoleptique équivalente à celui que débitent les vrais professionnels. Les débitants ont eux aussi de mauvaises pratiques : dans les années 1880 et sans doute avant, les plus négligents omettent de sortir les tonneaux non encore consommés au moment où ils sont livrés et mettent en perche les plus récemment arrivés pendant que les autres, exposés à la chaleur, voient leur contenu se dégrader. La corruption des aliments devient un lieu commun dans les discours, que Evans a acceptés comme correspondant à la réalité.

Ce qui se dégage de l'ensemble des textes, c'est une mise en garde des nouveaux usagers, un regard de commisération porté sur ceux qui ont peu de moyens. Lorsque de plus larges couches populaires

³² A.B.R., 347D63

accèdent au statut de consommateur grâce à des prix plus abordables, que ce soit pour la bière, les repas ou pour les femmes (militaires, palefreniers, domestiques sont ceux qui portent plainte lorsque les serveuses les ont infectés), ils rencontrent la corruption des produits³³, la maladie alcoolique et vénérienne. Les lieux de cette consommation, Schnapskasino, Speisewirtschaft, Animierkneipe, débit de vin d'Espagne, deviennent de lieux d'empoisonnement. Sur toute cette consommation se répand le chant de la décadence : à la décadence morale des années 1860 s'ajoute la déchéance physique. Et les débitants s'interrogent : tout le monde demande à être trompé, pour payer moins.

Dans le discours des débitants et des administrateurs qui se font leur écho, tout ce qui vient de la grande industrie est mauvais : les étoffes sur le marché, « schlechte Ware »; la bière embouteillée est la plus mauvaise « Minderwärtiges Bier », les débits sont sales. Le progrès dans les fabrications, les circuits de distribution, l'accès facile et le prix abordable, les pratiques hédonistes induites sapent trop de situations professionnelles établies, trop de savoir-faire proclamés pour ne pas être l'objet d'un discours déploratif. Et les débitants de s'interroger : tout le monde demande à être trompé. L'économie libérale peut-elle cohabiter avec un contrôle de la société³⁴ ? Cela est déjà vrai en 1860 et en 1908, mais pour les classes populaires que le débit nouveau et populaire est en train de pervertir.

Si la nouvelle concurrence fait ainsi réagir les débitants, cette réaction est purement corporative, et aboutit à un échec. Ils n'arrivent pas à s'attribuer le monopole de la vente de la bière sous toutes ses formes. Les autorités hésitent à restreindre et à condamner la vente de bière en bouteille. Elles veulent y voir deux avantages : le 4.1.1904, le ministre de l'Intérieur de la Prusse écrit aux Oberpräsidenten qu'il y a lieu de favoriser la vente de bière en bouteilles en dispensant les vendeurs de toute concession, parce qu'elle fixe les pères à la maison et fait baisser la consommation d'eau-de-vie³⁵. On pourrait suggérer aussi, au vu des préoccupations passées des autorités, que la surveillance politique sur les débits peut s'atténuer parce qu'il ne s'y passe plus rien, faute de clients ; le cercle des personnes touchées par les débats politiques quotidiens se rétrécit.

D'un autre côté, les accusations d'insalubrité portées par la corporation paraissent peu fondées. Les sous-préfets, sommés d'enquêter sur les méfaits qui ont été révélés par une lettre de l'association des débitants, disent qu'il n'y a rien : les bouteilles sont embouteillées dans les brasseries, et donc saines³⁶. Enfin il apparaît que beaucoup de professions sont concernées dans cette affaire : en décembre 1908 le Zentralverband für Handel und Gewerbe rappelle que trop d'intérêts seraient lésés si on réglementait le commerce de la bière en bouteilles.

C'est montrer toute l'importance de la concurrence qui frappe les débitants lorsqu'apparaît la bouteille. Les nouveaux circuits qui se sont installés apportent des avantages tangibles à ceux qui en tirent parti.

³³ « verdobener Rotwein » écrit la *GWZ* le 27.11.1909, « stinkendes Fleisch ».

³⁴ « La nouvelle économie rejette les principes d'abstinence, de sobriété pour des pratiques d'hédonisme fondées sur la dépense et le crédit » écrit Bourdieu p. 256 de *La distinction*.

³⁵ A.B.R., 87AL732

Par exemple le Restaurant Universitaire à Strasbourg en tant que cantine (Speisewirtschaft) pour étudiants fournit la boisson comprise dans le prix du repas ; le brasseur ravitaillé en bouteilles l'épicier, la bataille sur les prix fait rage au moment des soumissions pour la livraison des hôpitaux.

Enfin les consommateurs prouvent à deux reprises qu'ils sont les plus forts en matière de consommation. Encadrés par le SPD, les ouvriers ont boycotté les alcools distillés dans les années 1908 pour protester contre l'élévation des impôts sur la consommation. Une deuxième fois, en 1910, en réaction contre l'augmentation de la bière décidée par les brasseurs, ils ont fait chuter la consommation de la bière.

Pour répondre aux plaintes des débitants, les autorités locales réglementent, mais dans le seul domaine où elles sont compétentes : la salubrité publique. Le règlement de Mulhouse du 9.2.1911 sur les conditions de lavage et d'embouteillage des bouteilles doit servir de modèle ; il l'est effectivement, mettant fin à l'un des seuls inconvénients que le progrès amenait avec lui. Mais en 1915, la question de la concession n'est pas encore réglée.

Les chambres consulaires, comme il fallait s'y attendre, écoutent plutôt les brasseurs. Le Landesausschuß en 1909³⁷, la commission des pétitions du Reichstag en mai 1909 se tiennent dans l'expectative ; à une faible majorité, le Reichstag transmet la pétition des débitants de Breslau au gouvernement pour avis, ce qui est une manière de ne pas prendre position³⁸. Le gouvernement ne tranche pas avant 1914, peu soucieux de peupler le désert législatif dans lequel on a abandonné la distribution des boissons ; la Gewerbeordnung est entourée d'un respect sacré : n'est-ce pas elle qui a fixé à chacun les droits et les devoirs, organisé les métiers pour leur laisser leur chance de survie, tout en permettant une certaine modernisation ? N'est-elle pas une loi allemande ?

Tout en évitant de condamner la modernité, les débitants voudraient que l'on mette en garde les consommateurs, afin qu'ils prennent en considération la qualité. En se posant comme autorité morale, ici comme à propos de la Animierkneipe ou des fêtes foraines, des restaurants-cantines, des pensions de famille, la défense des intérêts économiques prend la forme d'une affirmation de la respectabilité d'une profession face au goût trop prononcé pour la modernité qui est présent chez certains des membres. Mais surtout c'est l'occasion de trancher sur les marges de la profession, en montrant que seul les professionnels sont capables de distribuer un produit qui offre toutes les garanties de salubrité.

Conclusion.

L'invention technique du bouchon de porcelaine retenu par un fil de fer se situe dans un contexte où interviennent la fiscalité qui pèse sur les débits, les rythmes de travail, les découvertes pastoriennes, l'affirmation des corporations professionnelles, le déplacement de la consommation vers des lieux

³⁶ Lettre du laboratoire de chimie du 16.1.1900. A.B.R., 247D63

³⁷ A.B.R. 87AL732.

privés, la lutte contre la consommation de distillat. Cette mécanisation du service de la bière permet de se passer du savoir-faire professionnel et le monopole de la distribution échappe aux débitants ; des circuits parallèles se mettent en place, abrités d'un certain nombre de taxes fiscales, mais mieux adaptés aux sociabilités nouvelles, aux nouvelles clientèles, aux concentrations de main d'œuvre et à des rythmes de travail plus soutenus. Les débitants sont d'autant plus irrités par cette concurrence qu'ils voient l'Etat, au nom de la santé publique et du bien du peuple, réserver à leurs seuls établissements les lourdes taxes, le contrôle policier et la délivrance d'autorisations d'exercer. En payant un droit de licence, ils pensaient, plus ou moins, acheter le monopole de la distribution des boissons et collaborer au bien public. Or ils s'aperçoivent qu'il n'en est rien.

Les débitants ne peuvent plus se limiter à ce qui constitue le cœur de leur activité, la vente de boissons. Il leur faut offrir d'autres services, tirer parti de leur cuisine, de leurs locaux, ou de leur talent d'organisateur.

³⁸ Copie des débats de la commission des pétitions du Reichstag, 18.5.1909, 87AL 732.

Nouvelles clientèles

Le tourisme.

L'accueil de l'étranger est la fonction qui justifie au 19^e siècle déjà l'existence professionnelle du débitant. Mais c'est la clientèle qui se renouvelle. Au cours de notre période, des personnes de plus en plus nombreuses s'arrachent au cadre rassurant des relations quotidiennes pour voir un ailleurs, étrange et sans repères, de plus en plus lointain du fait de l'accélération des moyens de transport. Le voyage pour le plaisir devient une nouvelle manière de s'accorder du loisir. L'Alsace devient une région touristique après 1871, une création *ex-nihilo* des Allemands nouvellement arrivés, qui donnent un sens à un paysage, tout d'abord celui de la montagne vosgienne. Les pratiques, quand elles sont répandues par les associations, descendent assez rapidement dans la société. Les débiteurs, qui s'occupaient des buveurs locaux, ont à accueillir une nouvelle forme de clientèle. Les promenades dominicales de la jeunesse du Second Empire sont parfois remplacées par l'excursion qui permet une évasion sur un espace beaucoup plus étendu.

Boire de l'eau.

La destination touristique du Second Empire, ce n'est pas encore la ruine féodale au sommet des montagnes ; c'est en premier lieu la source thermale. Niederbronn, Ribeauvillé, Wattwiller, Morsbronn, Rosheim, Barr, Châtenois (Badbronn¹), Sultz les Bains, Kuttosheim, Avenheim : autant de lieux du Bas Rhin où l'on vient se fortifier aux eaux minérales sous des formes diverses par des bains surtout, mais aussi par l'application de ventouses. A Buhl près de Barr, le 3.6.1861, on offre « des bains ferrugineux fournis par une source jaillissant dans l'établissement même, et des bains de branches de sapins, toutes sortes de douches, du petit lait et du lait de chèvre »². Prendre les eaux est à la fois une pratique ancienne - Châtenois existe depuis le 16^e siècle-, religieuse, dans le cas d'Avenheim, mais aussi renouvelée vers la fin du siècle. Les bains de Ribeauvillé sont remis partiellement en service en 1881 ; c'est pendant cette période que le thermalisme prend une nouvelle forme ; les hôtels de bains sont construits, avec le nombre appréciable de chambres avec balcon, la véranda pour les repas.

Le débit est nécessaire pour restaurer les organismes affaiblis par le bain :

« Considérant cependant qu'il est avantageux pour les personnes qui viennent prendre les bains dans cet établissement d'y trouver les moyens de restaurer leurs forces après les fatigues d'une longue course ou après l'épuisement occasionné par les pertes de sang à la suite de l'application des ventouses.³ » On loge dans des pensions et pendant la saison l'afflux est important : 1010 à Niederbronn dans la première semaine d'août 1875, 1122 la semaine suivante. D'après Joanne, on peut

¹ J. Dussourd, *Les thermes de Châtenois à travers les âges*, thèse de médecine, Strasbourg, 1985.

² CDBR 3 juin 1861.

³ Demande Lehn André de Rosheim, 12.5.1852, A.B.R., 3M995.

louer des chambres et appartements meublés pour 8 à 20 francs par semaine, « suivant le nombre de pièces, l'ameublement, la situation »⁴. Il est possible de séjourner aux eaux avec des moyens réduits. Blum à Niederbronn est un vieillard sans aucune fortune, presque dans l'indigence. Sa femme à l'aide de sa fille tient tous les ans une table à l'usage des baigneurs⁵. « Cette table est décente. »⁶ A Bühl, sur la commune de Barr, on paie à l'hôtel des bains 5fr par jour en pension complète, y compris ½ bouteille de vin par jour⁷.

A Niederbronn, on dîne à la table d'hôte des trois hôtels pour 2,50 francs, à midi ou à quatre heures. L'abonnement au cabinet de lecture et au salon de conversation de l'hôtel Vauxhall⁸ coûte 4,50 francs pour la saison. La palette des divertissements reste néanmoins réduite. La ville elle-même contient des promenades et des jardins anglais⁹. En 1910 on note la présence d'un orchestre pour l'agrément des curistes. Ce sont 11 hommes de la musique du 67^e d'artillerie de Haguenau, détachés là pour l'ensemble de la saison et payés 3000 Mark. Tous les musiciens régimentaires doivent se produire le dimanche. A Châtenois c'est la musique du régiment de chasseurs stationné à Sélestat qui doit donner un concert hebdomadaire pendant la saison 1890, à partir du 1^{er} avril¹⁰. Les cafés et débits, pendant la saison des bains, ne ferment qu'à minuit¹¹. Pourtant les loisirs restent bridés par l'arrêté préfectoral qui impose la fermeture des débits, dans les agglomérations de moins de 5000 habitants, pendant les offices religieux des dimanches et jours de fêtes. A Niederbronn, qui comporte deux paroisses, une catholique et une protestante, cette mesure ferme les établissements le dimanche de huit à quatre heures.

Ribeauvillé est une invention relativement récente : 1889 est sa première année de fonctionnement. La source, apparemment, n'a été (re)découverte que peu de temps avant, par le Dr Staub et par le « Postmeister » Kube. Le professeur Fresenius a fait les analyses à Wiesbaden, d'où il ressort que l'eau de Ribeauvillé a les mêmes caractères que les autres eaux vosgiennes, notamment celles de Vittel et de Contrexéville, mais en mieux : une température et une minéralisation plus élevées.

L'établissement, apparemment, connaît un succès dès la première année. L'orchestre des bains joue de six heures et demie à sept heures et demie tous les matins, puis le dimanche et le jeudi après-midi. Les prix passent pour modérés : 0.20 Mk l'entrée dans l'établissement ; la cure : 1Mk par personne. Les pavillons de dégustation, la piscine, sont ouverts tous les jours dès cinq heures du matin. La restauration est ouverte de tôt le matin jusque tard le soir¹². L'entreprise Carola fait de la publicité dans tous les annuaires pour son eau en bouteilles. En 1890 on prévoit l'ouverture d'un dépôt à Berlin et à Munich. L'eau est vendue dans tout l'Empire allemand en 1913 et la petite ville vit de l'afflux des

⁴ Joanne, *Itinéraire général de la France, Vosges et Ardennes*, Paris, 1868.

⁵ 398D Paq 24.

⁶ Juge de Paix de Niederbronn, 19.7.1856.

⁷ E.N. du 5.8.1877.

⁸ M. Auger, *Histoire de l'invention du tourisme...*, p. 187-190, le rôle des Anglais dans le développement du tourisme.

⁹ Joanne, *Itinéraire général de la France*, p. 439.

¹⁰ E.N. du 28.3.1890.

¹¹ Circulaire préfectorale, 3.7.1880, A.B.R., 383D59.

¹² R.K. du 1^{er} juin 1889.

curistes. Des « commerçants » (Geschäftsleute) de la ville interceptent les curistes pour leur offrir leur pension, arguant du fait que l'établissement de bain est trop riche en moustiques¹³. Les 80 000 Mk que le propriétaire de la source et de l'établissement de bains profitent au petit commerce et il s'en plaint amèrement dans le journal¹⁴. Lorsque la saison débute aux bains, après le 1er juin, il y a concert dans le parc le dimanche et le mercredi. Le concert dominical est assuré par un détachement de la musique du régiment de chasseurs de Colmar.¹⁵

Voici la fréquentation des différentes stations pendant l'été 1890¹⁶

| | Kurgäste | Passanten |
|--------------------------|----------|-----------|
| Châtenois | 140 | 63 |
| Niederbronn | 415 | 86 |
| Ribeauvillé | 115 | |
| Bühl/Barr | 86 | 28 |
| Soultzbach/Villé | 45 | 52 |
| Soultzmatt | 34 | 80 |
| Wattwiller ¹⁷ | 198 | 85 |
| Hohwald | 338 | 184 |
| Trois-Epis | 282 | 184 |
| Wangenbourg | 303 | 180 |
| Mont Sainte Odile | 94 | 291 |

Le nombre de visiteurs est fort réduit, si l'on sait que vingt ans plus tard, en 1909, 126 127 touristes passent au moins une nuit à Strasbourg¹⁸. Il est vraisemblable que dès 1890 l'excursion d'un jour, l'escapade ont remplacé la villégiature des années 1860. Enfin les stations d'altitude semblent l'avoir définitivement emporté sur les stations thermales, à l'exception de celle de Niederbronn, qui est néanmoins en crise.

¹³ R.K. du 1.8.1912.

¹⁴ R.K. du 31.7.1912.

¹⁵ A Wattwiller l'établissement est relancé en 1840 par un certain Jecker qui, après avoir engagé de fortes sommes dans des réparations, ne fait guère d'affaires. Il demande alors régulièrement de faire danser en 1850. Il en est de même pour l'« entrepreneur » Gontzenbach à Soultzbach-les-Bains qui veut faire danser les hôtes et les visiteurs qui viennent les visiter dans ce petit désert. « Sinon les baigneurs et les gens qui viennent les visiter dans cette solitude ne viendront pas. » Demande de danses, 27.7.1850, A.M.H., 4M83

¹⁶ E.N. du 11.10.1890. Le journal ne précise pas comment on définit les « passanten » : un séjour d'une, deux ou trois nuitées ?

¹⁷ A Wattwiller en 1867, après une restauration complète de l'établissement, on prend 1100 bains par jour et l'hôtel des bains comprend cinquante chambres. Les menus de l'établissement de bains ont été réglementés dès 1720 par le prince abbé de Murbach. C. Gérard, « L'ancienne Alsace à table », *Revue d'Alsace*, 1861, p. 459.

L'essor des pèlerinages.

Lorsque Catherine Buechler de Haguenau meurt sans moyens en pleine rue à Haguenau en mars 1863, elle revient d'un quatre-vingt-onzième pèlerinage, après avoir commencé en 1811 et marché 27000 lieues et fait trois fois le tour de la terre. Elle a soixante-seize ans et l'hospice de Haguenau lui fournit un cercueil. Elle a néanmoins visité surtout des sanctuaires ruraux : Flexbourg, Triberg, Walddürne¹⁹. Le pèlerinage prophylactique d'Avenheim, avec la fontaine St Ulrich, devant l'église, est hebdomadaire. Comme le village n'a que 123 habitants, des coqs de village ouvrent leur salle à manger pour servir à boire.²⁰ On peut relever dans la documentation les origines des pèlerins, le nombre de kilomètres parcourus, le prix des consommations. Pourtant le village perd 25% de la population en 50 ans ; le pèlerinage n'a guère apporté la prospérité.

Avec Wolfershofen, sur le territoire de la commune de Reichshoffen, à l'entrée du Jaergethal, nous découvrons enfin un pèlerinage urbain. Il ressemble beaucoup à celui d'Avenheim. Ici aussi, les pèlerins arrivent un jour de la semaine, le vendredi. La dévotion semble être individuelle, mais on reçoit sans doute la communion de la part du curé Lehmann, « propriétaire » du pèlerinage. Écoutons la demande du soi-disant « gardien » du pèlerinage dans sa demande de débiter : « Tous les vendredis il arrive beaucoup de personnes de loin et à jeun, lesquelles, après avoir consacré quelques heures à faire leurs dévotions ont besoin de se restaurer en nourriture ou en rafraîchissements.²¹ » En 1862, Fünfroch de Bischwiller débite encore au Gros Chêne dans la forêt de Haguenau pour la fête de Saint Arbogast.

La chapelle Saint Sébastien à Dambach est fort fréquentée au XIXe siècle, « les pèlerins qui viennent en foule faire leur dévotion à l'église Saint Sébastien qui domine la ville de Dambach.²² » Ce sont là des propos de candidats aubergistes qui gonflent les chiffres de leur clientèle future pour mettre en évidence le besoin d'hospice. Les saints locaux, qui donnent lieu à des fêtes ponctuelles et à beaucoup de divertissements profanes, ont régressé sans disparaître. Et, sous le Second Empire, les demandes d'ouverture à proximité de ces pèlerinages ruraux sont toujours refusés : Wolfershoffen, Avenheim,

¹⁸ Chiffre fourni par le syndicat d'initiative. Mais on n'est sans doute pas sûr que toutes ces personnes aient voyagé pour des raisons touristiques.

¹⁹ *I.H.* du 26.3.1864.

²⁰ Demande d'ouverture : « 19 décembre 1857

Florent Ulrich domicilié à Avenheim canton de Truchtersheim a l'honneur de vous exposer respectueusement qu'il n'existe aucun cabaret ni débit de boisson dans ladite commune; dans laquelle se trouve chaque semaine une multitude d'étrangers et de pèlerins, sans pouvoir obtenir aucun rafraîchissement. Il ose en conséquence vous supplier Monsieur le Préfet de bien vouloir lui accorder l'autorisation d'ouvrir un débit de bière en détail [...] »

P.V. dressé en 1866 par les agents des contributions indirectes d'Ittenheim, sur le procès-verbal dont est l'objet Quirin, agriculteur célibataire d'Avenheim :

« La petite commune d'Avenheim possède une source d'eau thermale renommée dans le pays par les effets merveilleux qu'on lui attribue avec l'intervention d'un saint auquel elle est dédiée. Cette source y attire les baigneurs et de nombreux pèlerins le samedi surtout qui est le jour consacré aux grandes cérémonies religieuses et à la sortie desquelles les pèlerins pour satisfaire aux besoins de la vie se répandent chez les bourgeois aisés d'Avenheim qui leur donnent à boire et à manger. »

3M951

²¹ 19.3.1853, A.B.R., 3M993.

²² Demande Lirot Joseph de Dambach, 16.3.1853, A.B.R., 3M961.

Dusenbach près de Ribeauvillé, la Chapelle du Chêne dans la forêt communale de Sélestat. Faut-il voir dans ces refus les efforts entrepris contre le culte des saints locaux, les sanctuaires populaires où s'exprime une piété individuelle, contre le mélange du sacré et du profane auquel leur culte donnait lieu, comme en témoigne ce passage savoureux du commissaire de police de Sélestat : « Depuis quelques années déjà quand le temps est beau, il vend les jours de dimanche & fêtes, de la bière aux abords de la chapelle du chêne, mais on a eu [?] bien souvent de remarques que le débit attirait ordinairement sur de point des gens malfamés, des filles publiques, des militaires et leurs maîtresses, ce qui commence à nécessiter sur cet emplacement la présence soit du garde-champêtre, soit d'un agent de police.

Dans l'intérêt de la religion, des mœurs et de la tranquillité publiques, je suis d'avis qu'il serait sage, non seulement de rejeter la demande du Sr Jesel, maintenir régulièrement la défense faite il y a quelques jours à tous les individus de débiter aucune boisson près ou loin de la chapelle.²³ »

A côté de ce flot continu et discret de pèlerins individuels, on commence à repérer sous le Second Empire des déplacements massifs et espacés, dont le mouvement s'enregistre grâce aux demandes d'ouvertures de buvettes temporaires. Saint Morand à Altkirch voit passer régulièrement le tout venant des pèlerins réguliers qui entrent dans le débit d'Antoine Zeyer pour boire une bouteille de bière ou de vin²⁴. Mais le grand pèlerinage annuel de Saint Morand en juin 1879 provoque un très important déplacement de fidèles, de clergé, de jeunes gens, de jeunes filles mais aussi de débitants qui ont ouvert une buvette provisoire : « La petite forêt de St Morand a présenté pendant toute l'après-midi une grande animation : quelques débitants servaient à boire, la *Fanfare* a joué un grand nombre de morceaux dont l'exécution a charmé ceux qui les entendaient.²⁵ »

Le bon pèlerinage, qui a les faveurs du clergé et des autorités civiles, semble être annuel, et comme celui de Saint Ludan se dérouler en pleine campagne. Un cabaretier de Hipsheim, tout proche, ouvre un débit qui dure la journée du 25 août sans que personne trouve à y redire. On a ici une forme nouvelle de la dévotion, qui est celle des pèlerinages à la Vierge de Marienthal, ou, mieux, au vieux chêne de la forêt de Haguenau. Tout se termine par de la boisson prise à l'ombre des forêts, que débite le cabaretier Fünfrock de Bischwiller.

Le Second Empire est le temps de l'extension du culte marial. Le dogme de l'Immaculée Conception a été proclamé en 1854 ; dans la vallée du Pô, progressivement, les saints locaux ont cédé la place au culte de la Vierge²⁶. Certes, il n'y a pas de trace dans les documents du Second Empire de débits de boissons dans les pèlerinages mariaux d'Hohatzenheim ou Neunkirch, si ce n'est, pour ce dernier, un refus d'autorisation à danser. Mais en 1866 c'est Marienthal qui est lancé et bien lancé : le chemin de fer a sans doute joué, par la présence de la gare sur la ligne de Strasbourg à Haguenau, un rôle

²³ 14.6.1862, A.B.R., 3M1003.

²⁴ Demande Zeyer, 12.1.1900, A.H.R., 1AL1/2176.

²⁵ AK, 7.6.1879.

²⁶ M. Fincardi, "Ici pas de Madone". Inondations et apparitions mariales dans les campagnes de la vallée du Pô", *Annales*, 1995, p. 829-854.

essentiel. Des pèlerinages exceptionnels se déroulent à l'échelle du demi-siècle, la consécration de la basilique de Marienthal en 1866, le couronnement de la statue. Les pèlerins deviennent à leur tour un spectacle pour les touristes. Le guide Joanne jette un regard ethnographique sur le rassemblement de la foule, utilisant même les termes qui n'auraient pas été déplacés en Algérie : « Les campements de pèlerins, lors des grands pèlerinages de Marienthal, offrent un spectacle très-curieux au double point de vue des mœurs locales et des anciens costumes.²⁷ »

Le flot ne s'interrompt plus. En juin 1910 les associations catholiques d'hommes de Strasbourg déplacent six cents personnes à Marienthal ; le 7 juillet 1912, un train de pèlerin d'associations de Strasbourg et de ses faubourgs arrive. Le 27 mai, c'étaient 3000 pèlerins qui étaient annoncés.

Pour traiter tout ce monde, Marienthal compte 10 débitants, 5 cantines (*Speisewirtschaft*), 5 pensions privées ainsi que l'institution des sourds-muets. Tous ces établissements s'alignent côte à côte, en face du porche de l'église, et étendent leurs vastes dépendances vers l'arrière. Et la *Hagenauer Zeitung* précise le 16 août 1910, lendemain de l'Assomption : « Il y a eu un grand afflux de monde. Les débitants ont eu fort à faire et se montrent très satisfaits. » Jund Frey au Sauvage propose trente lits. Pour le centenaire du pèlerinage, en 1903, un débitant de Haguenau, Joseph Jund, envisage la construction d'une halle à boire de 80 à 100 mètres de long sur 7 à 8 de large. Le terrain appartient aux Demoiselles Vallette, grandes bienfaitrices du pèlerinage²⁸.

A Dusenbach, sur le territoire de la ville de Ribeauvillé, ce sont les gens d'Eglise eux-mêmes qui débitent : le curé Raess en le 24.4.1894 demande une autorisation d'ouverture de débit, en vue de l'inauguration de la chapelle : on prévoit l'afflux de 20 à 25000 personnes, de deux évêques, des abbés de l'Oelenberg près de Mulhouse et de Mariastein en Suisse. Les pèlerinages restent des fêtes populaires, où les dévotions ne durent qu'un temps, avant de laisser la place aux besoins du corps : « En gros la fête s'est déroulée sans aucun trouble, bien que l'après-midi elle ait eu davantage le caractère d'une grande fête populaire plutôt que d'une fête religieuse, et que le vin de feu de Ribeauvillé ne manqua pas de produire son effet. ²⁹ »

Le pèlerinage a changé d'échelle : les masses déplacées sont considérables. De tels phénomènes ne sont possibles que grâce aux chemins de fer, mais aussi aux associations capables de recruter les pèlerins, de commander les trains spéciaux, de prévoir les points de chute pour la restauration. Le *Volksfreund* rend compte d'un pèlerinage que 700 ouvriers sarrois accomplissent à Marienthal en soulignant la fonction pastorale et politique. Le pèlerinage est tout d'abord un arrachement : certains des participants sont rentrés de l'usine dans la nuit de samedi à dimanche, se sont changés, puis sont partis pour la gare, le départ ayant lieu à trois heures. Le pèlerinage est donc une ascèse : le serveur parcourt en vain le train spécial ; « Ici il n'y a que des abstinents », lui dit-on. Les repas à Marienthal, les rafraîchissements se prennent « rapidement ». On parcourt à pied la route de Haguenau à

²⁷ Paul-Louis Courier, cité par Joanne, *Itinéraire général de la France, Vosges et Ardennes*, Paris, 1868 p. 237.

²⁸ Demande du 22.7.1903, A.M.H., NR128a.

²⁹ « Ueberhaupt ist das Fest obwohl dasselbe vom Nachmittag an mehr den Charakter eines großen Volksfestes als eines kirchlichen Festes trug, und der feurige Rappoltsweiler Wein seine Wirkung nicht verfehlte ohne jede Störung verlaufen. »

Marienthal, une heure de chemin, on reste agenouillé une heure durant : les épreuves se succèdent. Les pratiques religieuses sont unanimes : « Generalkommunion », tout le monde, à l'arrivée, communique, il a fallu se confesser la veille, ce qui n'a pas été sans réticences. En même temps, cette unanimité se voit, on marche « en rangs ordonnés » derrière son drapeau. Les hommes, ces ouvriers exposés à la tentation sociale-démocrate, sont intégrés par l'ordre des corps, convertis (« l'âme nettoyée » dit le texte) par l'ordre des rites et intégrés dans une manifestation politique³⁰. Les halles à restauration, de confort spartiate, conviennent parfaitement à ce christianisme de masse. On est loin des foules bigarrées et festoyantes décrites par Paul Louis Courier. La forêt, la montagne, l'arrivée en train, la proximité de la gare ; le rôle des associations comme organisatrices ; le déjeuner en commun : le pèlerinage vient se couler dans les formes de tourisme qui lui sont contemporaines.

Marcher en montagne.

Les habitants de la plaine ont parcouru les Vosges très tôt dans le 19^e siècle. A Saverne les autochtones fréquentent les débits établis comme un but de promenade du dimanche après-midi : la buvette ouverte en 1857 dans l'enceinte de la scierie du Griffon, « pour les visiteurs des montagnes » ; la ferme du mont Saint Vite, au Schweizerhof « banlieue de Saverne [...] lieu de promenade fréquenté pendant la belle saison ». Or la grotte de Saint Vite est un lieu de pèlerinage fort ancien.³¹ On a déjà l'habitude, sous le Second Empire, de gravir la montagne, depuis Sélestat, le lundi de Pentecôte, jusqu'au Haut-Koenigsbourg³². Tout le monde n'arrive pas au sommet, d'après le censeur qui a lu la pièce d'Anstett, parce qu'il s'est trop abreuvé en route. Le 15.8.1871 un débitant de Saint Hyppolite ouvre une danse sur le site de la ruine³³.

En 1853, d'après le maire de Barr, les touristes et les promeneurs se rendent au Hohwald pour une partie de plaisir pendant la belle saison. Le 27/3/1853, la demoiselle Dorothee Kuntz, qui a travaillé dans différents hôtels à Barr, est autorisée à ouvrir un débit au Hohwald « pour les promeneurs qui viennent visiter les vallées pittoresques »³⁴ Auparavant il n'y avait ici que le cabaret du Sieur Marchal qui était fort mal achalandé à cause de la gêne financière du propriétaire. « Souvent le voyageur est obligé d'accepter ce qu'il sert sur table malgré la mauvaise qualité et l'on ne trouve rien à manger. » et les nombreuses maisons forestières ne peuvent plus constituer un gîte convenable. « Une hôtellerie bien tenue dans ces hameaux, surtout pendant l'été, sera donc un établissement utile et nécessaire »³⁵. L'établissement de Dorothee Kuntz reçoit une annexe en 1860, munie de bains bouillonnants

³⁰ *Volksfreund*, 24.9.1911.

³¹ A.B.R., 3M997 et 998.

³² Fiche de censure du *Schlettstadter Pfingstmontag*, 1866, A.B.R., 3M939.

³³ A.M.Sél., BVII2.

³⁴ 27/3/1853, A.B.R., 3M 949. L'ensemble des établissements concernant le Hohwald est classé avec le dossier de Barr. Voir p. 138.

³⁵ Demande de la ville de Barr, 26.6.1860, A.B.R., 3M952.

D'après une affiche publicitaire datée de 1850, distribuée par les frères Dorlan à la station de Sélestat, les établissements pour touristes existent déjà à proximité des nouvelles gares³⁶ : l'établissement, « restaurant et café du débarcadère », semble destiné à devenir « une villa où se réunissent les visiteurs de nombreux manoirs... » Les bases du tourisme sont posées ici : la villa³⁷ qui sert d'hôtel, avec son plan carré, ses sept hautes fenêtres en façade, son balcon ceinturé d'une grille, son toit presque plat, ses ifs et ses cyprès en pot alignés devant la façade évoquant l'Italie ; sa carte et sa table d'hôte ; ses possibilités de promenade : « on y trouve les provisions et rafraîchissements qu'on voudra emporter dans les excursions ainsi que les moyens de transport. ». La visite ne se conçoit pas comme un tour, mais comme une série d'expédition à partir d'une base, le café de la gare.

Nous l'avons vu à propos des promenades à Saint Vite, le voyage populaire a, à ses débuts, tout comme les concours sportifs, besoin d'être justifié. Pour cette raison il prend souvent la forme d'un pèlerinage : on a besoin d'un château ou d'un champ de bataille comme prétexte pour effectuer le déplacement : des images, diffusées par l'imprimerie, présentées dans les chemins de fer, attisent l'envie de vérifier sur place. Le paysage prend de l'intérêt pour lui-même³⁸.

Le Club Vosgien est créé par des Vieux Allemands, peu après l'annexion. L'avocat Stieve fonde à Saverne en le 2.2.1873 le premier club vosgien à l'image du club alpin, avec l'espoir que du côté français on fera pareil. En 1889 il compte en Alsace-Lorraine 2960 membres, 35 sections après le départ de celle de Barr avec 330 membres³⁹. Très vite le club de marcheurs se préoccupe de documentation, en créant un cercle intellectuel spécifique, 20 membres sur 135 par exemple à Thann. Le travail intellectuel du club est remarquable, tel qu'il apparaît dans sa revue ou surtout dans les comptes-rendus de la presse locale ; il fait appel à des historiens locaux pour traiter des problèmes historiques comme la destruction de la Burg de Haguenau par l'abbé Gromer ou bien « Les Français à Sélestat de 1634 à 1649 »⁴⁰. Un exposé devant la section de Sélestat en avril 1896, à la brasserie Thiriet, présente « Les débuts de l'art allemand en Alsace⁴¹ » et évoque les restes présents à Epfig et à Andlau. Le doute n'est pas possible : ces « restes », ce ne sont pas les constructions néo-gothiques, mais bien l'art roman, considéré comme art allemand ! A Thann les enseignants du Progymnasium rivalisent à qui mieux-mieux pour faire des exposés sur des sujets originaux. Theodor sur le poète alémanique Hebel, sur Jean-Paul, l'un des fondateurs de l'illuminisme, l'Oberland Bernois, les minéraux utiles des Vosges du sud. Plus loin encore : la Guerre de Trente Ans, au moment où le

³⁶ Cédérom de la BNU Strasbourg.

³⁷ D'après la définition de Littré « Par extension, se dit aujourd'hui, dans toute l'Europe, d'une maison de campagne élégante, de construction nouvelle et moins étendue qu'un château. Il possède une *villa* élégante. »

³⁸ M. Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme*, p. 132.

³⁹ R.K. du 11.3.1889.

⁴⁰ Réunion à la Ville de Lyon le 18.4.1895, S Z.

⁴¹ « Die Anfänge der deutschen Kunst im Elsaß ».

Kriegerverein d'Altkirch représente dans la forêt le camp de Wallenstein⁴². Au contraire un cercle catholique met en scène Tilly. Les thèmes semblent orientés du côté de la germanité.

Un train des Vosges part tous les dimanches matins de Ludwigshafen à six heures dix. A Strasbourg une correspondance permet de se rendre à Sélestat et à Ribeauvillé. On peut être rentré à Ludwigshafen pour onze heures et demie⁴³. Par la marche à pied à partir des gares de fond de vallée, l'Allemand peut explorer physiquement, et en un seul dimanche, les bornes de la germanité : à cette date, le Haut Koenigsbourg restauré, mais aussi les châteaux peu éloignés que l'on atteint facilement depuis la plaine. La *Straßburger Post*, citée par le *Rappoltsweiler Kreisblatt*, se transforme en guide pour ses lecteurs, généralement vieux allemands : « Le tourisme a atteint en ce moment dans notre ville de montagne romantique son apogée. Les deux hôtels à la Ville de Nancy et à l'Agneau, ainsi qu'aux bains Carola il règne beaucoup d'animation et les hôtels cités ont beaucoup à faire. Des étrangers de toutes les nations sont fortement représentés et ils forment avec les nombreux Allemands originaires du Nord une large palette de touristes. Très peu d'autres régions offrent aux étrangers autant de beautés de la nature, de châteaux, de châteaux forts, de bains, de sain air des forêts, que notre région, ce dont le passage sans cesse croissant d'étrangers apporte la meilleure preuve⁴⁴ »

L'Allemand du Nord fait ici une plongée mythique dans la nation allemande. Voyager, c'est découvrir des aspects définitifs d'un monde qui est d'une altérité absolue. Le membre du club vosgien doit s'immerger dans un paysage typé allemand, avec ses Burg médiévales, ses forêts de sapins, ses précipices. Dans l'étrangeté la plus absolue, c'est l'Allemagne qu'il découvre : un peuple oublié, mais intact, préservé. Voyager en Alsace, c'est se transporter vers l'une des multiples cultures typées de la nation allemande ou bien, selon d'autres discours, au cœur de la culture allemande là où elle est restée la plus pure⁴⁵. Pour Renato Ortiz le voyage est un déplacement dans un espace discontinu : chaque endroit, chaque culture constitue un territoire particulier. Le voyageur est alors un intermédiaire entre l'espace habituel et l'espace exploré. Il réinterprète sa position d'origine à la lumière de ce qu'il visite⁴⁶.

Le chapelet des débits accompagne la marche, avec leur réserve de bières bavaroises ; ils balisent les itinéraires dans le guide de Mündel « Le Bonhomme-Lac Blanc 1 heure et demie - 1 heure trois quarts

⁴² A.K. du 9.8.1890.

⁴³ U.K. 7.4.1910 ; R. Ortiz, « Le voyage, le populaire et l'autre », in C. Ravelet, *Etudes sur Roger Bastide, de l'acculturation à la psychiatrie sociale*, Paris, 1996, p. 71 à 85.

⁴⁴ « Der Fremdenverkehrt hat zur Zeit für unsere romantische Gebirgsstadt seinen Hohepunkt erreicht. In den beiden Hotels « zur Stadt Nanzig » und « zum Lamm » sowie im Carolabad herrscht ein reges Leben und die betreffenden Hotels haben vollauf zu tun. Fremde aller Nationen sind starck vertreten und bilden mit den zahlreichen Deutschen aus dem Norden eine bunte Turistenwelt. Wohl wenige Gegenden vermögen den Fremden soviel Naturschönheiten, Schlösser, Burgen, Bäder und gesunde Waldluft zu bieten, wie unsere Gegend, sollte der immer steigende Fremdenverkehr den besten Beweis verlangt. » R.K. du 19.8.1905.

⁴⁵ On pourrait épiloguer sur le sens que l'on veut donner à toutes ces études du club vosgien : l'intérêt du dominateur pour le bon sauvage dont ils veut sauvegarder la culture (McLeod), le choix que des déracinés font de décrire les us et coutumes d'un peuple enraciné qu'ils rencontrent, le désir de créer de toute pièce une haute culture nationale pour chasser l'autre, la culture française de la bourgeoisie. Les folkloristes, l'historien Munchembled, l'Ecole sociologique de Chicago partent du principe que l'isolement est une garantie de la survie des usages anciens, que la mise en circulation des hommes tue la culture populaire qui doit rester limitée à un certain espace. Pourtant, le contraste entre ce que le voyageur connaît et ce qu'il apprend à connaître est source de savoir, surtout si l'on admet que l'étranger est résolument différent.

⁴⁶ R. Ortiz, « Le voyage, le populaire et l'autre »...

– Près de l'église et en face de l'hôtel su Lion d'Or, le sentier s'écarte en direction du Lac Blanc.⁴⁷ » Le guide signale aussi les petits hôtels où l'on peut loger, 6 lits généralement, la qualité d'ensemble, si l'on peut prendre pension, le panorama possible, mais aussi la provenance de la bière, la qualité du vin, et si un débit sert de local au Club Vosgien. Le voyageur retrouve partout les mêmes noms de débits : la modernité, c'est la déterritorialisation⁴⁸. Le voyageur se retrouve ses repères au milieu de l'inconnu, l'Allemand voyage entre la bière allemande, la nourriture allemande, les noms de débits allemands. Le voyage cesse d'être un rite de passage vers l'inconnu.

Au cours de la plongée du Vieil Allemand parti en quête des racines de ce pays retrouvé, de sa géologie, des ses coutumes et de ses paysages, le débit s'ancre dans l'espace : il est borne, repère pour les indications de sentiers dans le guide ; il est refuge, réchauffement, cocon et néanmoins relais, par sa terrasse qui s'ouvre sur le relief, permet de l'embrasser d'un coup d'œil. La bière bavaroise, les saucisses sont la consubstantiation de la patrie absente, le miroir gustatif de l'appartenance. Le passage de la petite patrie à la grande pourrait se faire par le truchement du débit de boissons de tout type.

Comme le voyageur est un étranger, un intrus, qui pénètre dans le terrain d'autrui pour y vivre une séparation d'avec les siens, le débit est un lieu de quarantaine, où se déroulent les rites magiques qui préservent l'ordre local contre les incertitudes de l'inconnu. Qui est reçu au début ne pénètre pas tout à fait la société. Mais d'un autre côté, les échanges marchands apportent à l'étranger la garantie d'être accueilli dans le lieu inconnu, où il n'a pas sa place. « les étrangers sont exposés au danger de devoir trop payer.⁴⁹ » Le débitant est le médiateur qui rend possible, par le voyage, la réunion en une personne de l'expérience d'espaces discontinus. Dans ce passage, le voyageur trouve donc des relais : il y a certes, les maisons forestières. Ribeauvillé en 1878 en possède, comme celle de la Bärenhütt où le repas n'a qu'un inconvénient, son bon marché⁵⁰.

Mais l'administration des Eaux et Forêts est réticente à donner des autorisations, en revanche les fermes isolées dans les montagnes proches offrent une hospitalité rémunérée aux promeneurs qui parcourent les montagnes. Le guide Mündel signale dans la description des promenades quantité de marcairies qui font auberge : « Molkerei (Wirtschaft) ». En 1900, la reconstruction du débit dans l'enceinte même du Haut-Barr en style à colombages, tel qu'il apparaît dans sa forme actuelle, reçoit une subvention de la ville de Saverne, ainsi que les aménagements de salles de débit de différentes maisons forestières situées sur le ban communal⁵¹. Si l'on ajoute l'ouverture de la pension au Saut du Prince Charles sur la route du col, on en vient à se demander s'il n'y a pas suréquipement. Ces débits ont du mal à survivre, et à maintes reprises des instructions du ministère de l'Intérieur recommandent

⁴⁷ « Diebolshausen, Weißer See, 1 ½-1¼ St. – Bei der Kirche, und gegenüber dem Hotel zum Goldenen Löwen zweigt der Fußpfad zum Weißen See ab. » C. Mündel, *Die Vogesen, Reisehanbbuch für Elsass-Lothringen und angrenzende Gebiete*, Strasbourg, 1911, p. 454.

⁴⁸ R. Ortiz, « Le voyage, le populaire et l'autre », p. 79.

⁴⁹ « ... die Fremden der Gefahr ausgesetzt sind, für das Gebotene zu viel zahlen zu müssen. » Intervention du sous-préfet Pauli devant le congrès des débitants de Haguenau, *GWZ* du 3.6.1911.

⁵⁰ *R K.*, 20.6.1878.

⁵¹ Supplément de *Zaberner Anzeiger* du 2.9.1900.

de baisser le droit de licence pour les établissements dans la montagne⁵². Enfin le Club Vosgien de Guebwiller dépense 7000 Mk en 1878 pour construire un refuge au Grand Ballon.⁵³ Le projet initial, en 1875, ne prévoyait que 3500 Mk d'investissement pour le refuge.

Ainsi faut-il être « un intrépide touriste » qui, non content de se reposer aux bains de Châtenois, profite de son séjour pour faire des excursions jusqu'aux châteaux-forts qui couronnent les sommets environnants⁵⁴. Le risque est grand, l'inquiétude que le débitant a charge de résorber « ohne Sorge zu tragen »⁵⁵. L'hospitalité du débitant c'est d'abord le juste prix : celui qui est perdu loin des siens doit échapper aux « voleurs » que sont les hôtes indéliçats. On mange dans un hôtel, midi et soir si possible.

Le choix que fait l'association des débiteurs de promouvoir l'hospitalité comme raison d'être ; de rêver le client idéal comme Vogesenwanderer qui débarque le soir n'est pas un choix absurde. Cette image du client, que l'on pouvait trouver surannée, est en fait très moderne. Elle est porteuse de la modernité de la nation allemande. Le voyageur est celui qui transcende les cultures diverses, est créateur de l'unité nationale.

Contempler un paysage.

Pourtant, il faut nuancer cette image de l'auberge-refuge, de l'hospice comme étape de la pérégrination. Le séjour devient peu à peu aussi important que le circuit ; il est assuré par des établissements de bonne taille, capable d'assurer les séjours en altitude qui tendent à remplacer les séjours balnéaires. L'expérience du paysage se passe des efforts physiques inhérents à l'aventure.

A Châtenois en 1889 Petidmange, propriétaire de l'hôtel des bains, construit un deuxième établissement sur la pente de la montagne⁵⁶. L'établissement de bains est détruit par un incendie en 1904 et n'est pas reconstruit⁵⁷. Ce que l'on cherche aussi dans ces montagnes, c'est un gîte honnête, disons un hôtel dont la salle à manger offre un magnifique panorama, et surtout une terrasse d'où rien n'arrête la vue. La présence de cette terrasse est toujours signalée dans les guides « Véranda f 100 Personen » à l'Hôtel Cornelius à Orbey. « Terrasse mit wunderschönen Aussicht » pour le débit de

⁵² Ministère au préfet, 7.4.1885, A.B.R., 347D64. Ministère au préfet, 7.4.1885, A.B.R., 347D64.

⁵³ G.A. du 11.8.1878.

⁵⁴ T.K.B. du 16.7.1882.

⁵⁵ Aller jusqu'à Aubure, plus loin, plus haut dans la montagne, n'est pas accomplir une visite ordinaire, parce que le voyage vers Aubure est initiatique, demande que l'on se jette à corps perdu (Unternehmen) dans une aventure qui donne une récompense inouïe, l'atteinte de l'idéal : la plénitude, la communication de l'esprit avec la nature. Dans une demande d'ouverture de débit à Aubure, dans la montagne à l'ouest de Ribeauvillé, le rédacteur de la demande crée un message à la qualité poétique indéniable que ne renieraient pas certains publicitaires actuels.

« Construction d'une nouvelle maison avec quatre chambres pour étrangers, une salle à manger pour tous les voyageurs qui ont la possibilité, de plus en plus, de prendre le chemin en direction de nos belles contrées bénies sans éprouver le souci d'une table honnête et d'un gîte propre et confortable pour la nuit. » (Demande Joseph Klelly, 2.7.1875, A.H.R., 8AL1/9567.)

Le voyage jusqu'à Aubure est une « entreprise » L'adjectif est louangeur ; la métonymie de la table, du gîte, part d'un mot simple pour évoquer le repas ou le lit. Les mots concrets sont destinés à rassurer, en opposition avec ceux qui évoquent la communication de l'homme avec la nature sauvage et l'idéal.

⁵⁶ *Volksfreund* 31.3.1889.

⁵⁷ Mündel, *Die Vogesen...* p. 443.

Farny à Ribeauvillé en 1890⁵⁸. Panorama également à Trois Epis (herrliche Assicht) Les débitants présentent souvent des publicités encadrées dans les « Festschrifte » des associations publiées à l'occasion des fêtes sportives et des publications d'annuaires. Les cartes postales comme celle de l'Hôtel Defranon à Munster révèlent comment l'architecture a su ménager ce coup d'œil, de « Blick » sur le paysage, par les balcons sur lesquels s'ouvrent les chambres des deux premiers étages, mais aussi la galerie couverte de tuiles qui fait tout le tour de la bâtisse⁵⁹. La Veuve Kleinprintz reprend l'auberge des héritiers Fauster à Orbey, sur la route du Lac Noir. La demande insiste sur l'étang du jardin d'agrément, les « fort jolies chambres », « une belle salle à manger » : tous les caractères d'un hôtel de séjour sont ainsi réunis. Au même moment est lancée la station d'Aubure⁶⁰.

A la Schlucht, sur le territoire de la ville de Munster, un tel établissement fait défaut du côté allemand. Il n'y a qu'une taverne de roulier (Fuhrmannskneipe) où l'on ne mange pas chaud. Le sous-préfet Ott se fait fort de faire acheter un terrain : l'industriel Hartmann obtient de ses deux belles-sœurs qu'elles se séparent de ce terrain situé de l'autre côté de la route, en face du chalet Hartmann. Il y aura deux salles à manger et neuf chambres. Les seuls problèmes restés en suspens sont le ravitaillement en eau et la nationalité (française) des deux propriétaires-constructeurs⁶¹.

Ce sont les guides touristiques qui ont appris à regarder, à sélectionner ce qui est digne d'être contemplé lorsque l'on est à table⁶². A Sélestat, ce qui est retenu, c'est la vue, non sur les Vosges en général, mais sur le Haut-Koenigsbourg en cours de restauration, visible depuis la terrasse de l'Hôtel des Vosges⁶³ ; l'Ortenbourg et le Ramstein, plus proches de Sélestat, aux murs plus massifs, pour le premier surtout, sont passés sous silence. Le regard s'arrête sur l'église gothique Saint Georges, mais non celle des Franciscains, gothique elle aussi, mais au décor plus sobre. L'intérêt pour l'église romane de Sainte Foy n'est pas encore révélé, son importance dans l'histoire des Hohenstaufen restant ignorée. Et surtout, les maisons à panneaux de bois, les rues étroites et tortueuses, avec leur pavement de galets, sont méprisées : « Cette ville n'offre d'autres promenades que les glacis de la place et une esplanade nommée le cours Kléber, plantée d'arbres en 1811, près de la porte de Strasbourg⁶⁴ » d'après Joanne en 1868 ; l'hôtel Parkhotel en 1912 en fait toujours un argument publicitaire : « Hübsche Terrasse mit Aussicht nach dem Stadtpark.⁶⁵ »

L'effet Haut Koenigsbourg s'exerce sur le développement de l'hôtellerie à Sélestat. L'hôtelier Hanser parfois sert 150 couverts aux visiteurs de la ruine encore intacte. L'hôtel comprend 30 chambres⁶⁶. Les

⁵⁸ 1390-1890, Zum 500.

⁵⁹ M. Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme*, p. 129 et publicités dans l'Annuaire Emig 1914 ; Cederom de la BNU Strasbourg.

⁶⁰ Demande Kleinprintz, 2.7.1875, A.H.R. 8AL1/9567

⁶¹ Dossier Hôtel de la Schlucht, Munster, A.H.R., 87AL3080. Sur les bonnes relations entre les industriels des vallées vosgiennes et les administrateurs allemands, voir F. Curtius, *Elsässer Erinnerungen...*

⁶² M. Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme*, p. 205.

⁶³ Publicité pour l'Hôtel de K. Thirian, dans la plaquette réalisée pour le concours des sociétés de musique catholiques Benfeld le 8 septembre 1907 : *Laurentia Benfeld, Festschrift zu II Musik Wettstreit elsäs. Katholischer Jünglings- und Männervereinen*. Benfeld, 1907.

⁶⁴ Joanne, *Itinéraire général de la France, Vosges et Ardennes*, Paris, 1868, p. 437.

⁶⁵ H.Z. du 1912.

⁶⁶ Annonce publicitaire de l'annuaire Emig de 1914.

visiteurs exceptionnels, quand ils font halte à Sélestat, évitent ces usines à touristes, leur préférant le Bouc-Aigle, près de la halle : le Landesausschuß en 1892 lorsqu'il est venu visiter les travaux de rectification de l'Ill et les travaux de restauration de Sainte Foy, dépensant pour un repas 1143.6 Mk pour 90 personnes, plus de 12 Mk par tête⁶⁷ ; le Grand Etat Major et 45 officiers sous le commandement de Schlieffen fin juin 1905.⁶⁸

Alors qu'à Haguenau il ne s'ouvre plus guère d'hôtels dans la fin de la période, après 1890, ce n'est pas le cas ici :

| Sélestat : tri type d'établissement/décennie d'ouverture | | | | | | | |
|--|---------|------------------|------|---------|----------|-----------|-------|
| | cabaret | hôtel-restaurant | café | dancing | épicerie | brasserie | bains |
| AV 1850 | 2,1 | -0,1 | 1,5 | -1,4 | -1,4 | 0,0 | -0,7 |
| 1850-59 | -1,8 | -1,1 | 0,4 | 0,2 | 2,0 | 0,0 | 0,5 |
| 1860-69 | 1,5 | -1,6 | -0,1 | 0,5 | -0,9 | 0,0 | 0,6 |
| 1870-89 | 0,3 | -0,1 | -0,9 | 0,3 | 0,6 | 0,0 | -0,2 |
| 1890-1914 | -2,1 | 3,0 | -0,8 | 0,4 | -0,3 | 0,0 | -0,2 |

La nationalité des hôtes est diverse. Leur rareté même incite, semble-t-il, les journalistes à insister sur les Anglais, les Hollandais présents parmi les cent touristes au Hohwald⁶⁹. Les oisifs de marque s'appellent, à l'hôtel Altenberg au Hohwald, Rotschild ou bien Lord Salisbury⁷⁰.

La mesure sur les passeports au moment de la tension franco-allemande de 1887 fait que les Allemands sont bien plus nombreux sur les crêtes vosgiennes, étant donné qu'ils ne risquent plus la rencontre de citoyens français tant qu'ils se tiennent en deçà de la frontière.

Les excursions d'un jour, forme du « tourisme de masse. »

Les sources -la presse locale avant tout - donnent l'impression que les excursions en direction des Vosges se font souvent en groupes organisés par les associations constituées. Sans doute assiste-t-on ici à un effet de grossissement, parce que l'arrivée d'une famille ne constitue pas un événement ; le défilé de cent sociétaires qui marchent au pas derrière leur fanfare, si.

On parle de ces excursionnistes comme d'une masse déferlante. A la Pentecôte de 1892, des trains spéciaux sont affrétés pour amener des excursionnistes en grand nombre à Thann. L'administration des chemins de fer compte même utiliser des wagons de marchandises munis de « bancs

⁶⁷ Facture du 25.3.1892, A.M.Sél. BVIII16.

⁶⁸ H.Z. du 1.7.1905.

⁶⁹ N.Z.B. du 10.9.1889.

⁷⁰ T.K.B. du 10.9.1898.

confortables »⁷¹. L'Assomption en 1892 s'est juxtaposée à un dimanche. Les chemins de fer, les tramways ont amené tant de voyageurs désireux d'échapper à la canicule en gagnant les hauteurs des Vosges qu'il fallut distribuer des numéros d'ordre à l'auberge de la Schlucht. Nombreux sont les groupes qui pique-niquent à l'ombre des arbres sur les hauteurs qui environnent Thann. Et évidemment, le soir, ce sont tous les débits de la petite ville qui font les meilleures affaires⁷².

D'abord on voyage en groupe, pour profiter des prix, pour resserrer les liens entre les membres de l'association. Lorsque le président Henri Abt, à l'occasion de la fête des gymnastes à Guebwiller adresse ses requêtes aux autorités, il exprime le désir que les jeunes voyagent : « Baisse de tarifs pour nos excursions, déplacements de gymnastes et fêtes de gymnastique, car nous aussi, en tant que gymnastes, nous tenons à ce que notre jeunesse connaisse notre belle patrie et apprenne à aimer ses résidents. »⁷³ La nation alsacienne ne peut se former, comme la nation allemande, que par le parcours du territoire de la nation en construction⁷⁴.

C'est d'abord l'arrivée par le train, puis une marche en direction d'une ruine. Ainsi, d'après le *Neuer Zornthal Bote* du 4.9.1910, l'excursion du syndicat des employés communaux de Strasbourg se fait à Niederbronn. Le repas de midi est pris à la maison de cure. Puis on va monter à la Wasenbourg (Une heure un quart à pied) où l'hôtelier aura acheminé quelques tonneaux de bière de Munich. Les promeneurs sont invités à venir faire un tour pour entendre la Concordia chanter dans la cour du château. En 1890 le Kriegerverein d'Altkirch cherche par voie de presse un débitant susceptible de servir des consommations au Haut-Koenigsbourg à l'occasion de l'excursion de la société.

Le 24 avril 1905 le train a amené à Haguenau 81 hommes du Stuttgarter Turnerbund. Ils logent dans quatre hôtels différents de la ville. Leur projet pour le lendemain sera de visiter le champ de bataille de Woerth puis de continuer sur Wissembourg⁷⁵. En août 1892 les sapeurs-pompiers et la musique de Pfastatt en excursion à Thann mangent au jardin Schoenfelder, à la Halle de Munich : 100 couverts.

Lors de son excursion à Ribeauvillé, la société de musique de Muttersholz vient se fortifier (Stärkung) à la Ville de Nancy. Ensuite on fait la tournée des châteaux, la descente par la vallée de Dusenbach, l'entrée en ville musique en tête et le déjeuner fin (vortreffliches Mahl) au même restaurant. Le 28 juin 1890 la société de musique d'Erstein organise une excursion au même endroit. Les points principaux du programme sont fort réduits : un déjeuner au restaurant à l'Agneau, un concert au parc public, peut-être une visite, vers le soir, de l'établissement de bain. Il n'y aura ici aucune promenade, ni vers les châteaux, ni au pèlerinage de Dusenbach⁷⁶. Les chantres de la chorale de l'église St Joseph de

⁷¹ T.K.B. du 28.5.1882.

⁷² T.K.B. du 20.8.1892.

⁷³ « 2. Fahrpreismäßigung für unsere Ausflüge, Turnfahrten und Turnfeste, denn auch wir Turner halten daran, daß unsere Jugend unsere schöne Heimat kennen, und seine Insassen lieben lernt. » *Festschrift für das X. Verbands-Turnfest des Landesverbandes der Turnvereine in Elsass-Lothringen zu Gebweiler vom 27. Bis 29 Juni 1914*, Guebwiller, 1914, p.49.

⁷⁴ B. Anderson, *L'imaginaire national*, sur le « pèlerinage » des fonctionnaires.

⁷⁵ H.Z. du 24.5.1905. A Haguenau, ce sont les visiteurs du champ de bataille de Woerth que l'on loge. Et, à la Pâque de 1910, pendant les deux jours, 1000 « étrangers » passent la nuit à Wissembourg parce qu'elles sont venues visiter le tout nouveau monument du Geisberg.

⁷⁶ R.K. du 21.6.1890.

Mulhouse n'ont même pas retenu le prétexte de la promenade dans les châteaux lorsqu'ils viennent en visite à Ribeauvillé : ils chantent à la grand'messe, puis vont de restaurer à la Ville de Nancy⁷⁷.

Le vocabulaire choisi par le du journaliste s'utilise de manière redondante : le repas doit être solide (kräftig) lorsque l'on vient se dépenser -c'est le cas des petits déjeuners ou des goûters- il est parfois fin, pour le dîner, ou pour le repas de midi si celui-ci constitue la seule attraction de la journée. La consistance du repas, sa dénomination, donnent le ton de la journée : "Imbiss" s'oppose à "Mahl", quelque chose qui a à voir avec le casse croûte dans le premier cas, la Sainte Cène dans le deuxième, lorsque c'est l'objectif gastronomique qui l'emporte. A la Pentecôte 1913, d'après le *Rappoltsweiler Kreisblatt* du 15.5.1913, les excursionnistes débarquent tôt le matin, tantôt seuls, en petits groupes, tantôt en rangs, musique en tête. Ils parcourent les rues de la ville, montent au pèlerinage de Dusenbach où l'on multiplie les offices, font le tour des châteaux ; pas un seul chemin forestier ne reste désert. Les débitants bien situés ont prévu les moyens d'attirer les clients : à l'hôtel Prieur, nouvellement construit par le brasseur de Strasbourg qui porte ce nom, joue la musique municipale ; à la « Erholung », la musique joue pour la danse. Le débit sur la Clausmatt est un but de promenade. Des annonces dans le journal local informent les amateurs. Et le soir, l'afflux dans les débits *intra-muros* est tel que tous ne trouvent pas une place pour s'asseoir. Le journaliste n'hésite pas à employer le terme de « migration de peuples », Völkerwanderung.

Le *Volksfreund* condamne pendant longtemps ces passages bruyants qui troublent le repos du dimanche, notamment à Obernai. Puis il fait silence sur le sujet, lorsque les cercles paroissiaux adoptent les usages qui sont maintenant bien implantés. Le 12 août 1906 l'association de jeunes catholiques d'Obernai excursionne à 150 par Barr (la petite ville est réveillée par le passage en fanfare), le Mont Sainte Odile jusqu'à Obernai où l'on mange vers deux heures et que l'on traverse en musique.

La forêt de Brumath constitue déjà en 1900 le lieu d'excursion des Strasbourgeois qui en ont les moyens. Les cyclistes du Deutscher Radfahrerbund « die Wanderer », sans doute une association distinctive, prévoient un « Tanzkreis » au Lion d'Or le dimanche soir 9 septembre 1899⁷⁸ ; les anciens militaires font de même quelques semaines après.

L'entrée dans l'agglomération se fait le moins discrètement possible, musique en tête, ou bien encore en formation ordonnée de vélocipédistes, « auf dem Stahlross », sur le coursier d'acier. Le retour au bercail revêt le même décorum

Le train et les associations favorisent des déplacements de masse, pour une véritable industrialisation du voyage qui implique une logistique, des professionnels chargés de les nourrir, des débits qui se spécialisent dans le tourisme de masse, la confection de dizaines de repas pour le déjeuner, le dîner du dimanche. Beaucoup des néophytes de l'excursion découvrent dans ce déplacement en groupe la

⁷⁷ R.K. du 19.2.1889.

⁷⁸ Les sociétés de cyclistes allient volontiers le mouvement et la gastronomie. Les sorties en groupe prévoient toujours une halte de midi dans un relais prestigieux.

marche en montagne, le paysage digne d'être admiré, le repas à l'hôtel. Mündel, dans son guide, l'association des débitants, font référence à un débit de dimension plus réduite, de taille plus intime, de fréquentation plus chaleureuse.

Les syndicats d'initiative et la mise en valeur de la ville comme station.

Le temps est venu bientôt de provoquer sciemment l'engouement pour un site, un lieu, une ville en diffusant les photos et les images susceptibles de faire naître le désir esthétique. A Niederbronn, en mars 1891, c'est l'association des débitants qui joue le rôle d'un premier Syndicat d'Initiative. L'article 2 des statuts précise : « L'association se fixe comme but de faire mieux connaître la station thermale de Niederbronn au moyen d'affiches, de prospectus et de réclames en Allemagne, en Belgique et en Angleterre, et de la ramener au rang qui a été le sien autrefois. ⁷⁹» Les loueurs de chambres sont également acceptés. Au début de l'année 1895 on établit une association sur le modèle de ce qui existe en Suisse. Cette fondation est très précoce⁸⁰. Pourtant, un bureau est ouvert la même année rue brûlée à Strasbourg, mis à disposition gratuitement par la municipalité. L'occasion fournie par l'exposition industrielle de Strasbourg cette année-là semble à l'origine de la création de l'association. 5000 personnes ont été accueillies au bureau ouvert spécialement au Wacken, 3000 plans imprimés de la ville ont été distribués gratuitement. Un tract en trois langues a été déposé dans les hôtels, gares, salons de coiffure, salons de lecture⁸¹. Le 20 avril 1895, le Verkehrsverein de Strasbourg est riche de cinq cents membres et il demande à la ville de Haguenau une subvention de 100Mks⁸².

L'association a distribué 6000 affiches en couleurs représentant Strasbourg et les Vosges en 1896, 12000 guides en trois langues, le total revenant à 7500 Mk. Des courriers ont été expédiés aux éditeurs de guides de tourisme pour faire obtenir les corrections nécessaires quand leur contenu était faux ou dépassé.

Saverne a un « Verkehrsverein » dès décembre 1896. Une réunion est annoncée pour le mardi 30 janvier 1900. Le but premier est de faire connaître la ville et ses environs. Pour cela, du matériel - photos et descriptions- sera envoyé à différents magazines, ainsi qu'au guide Joanne qui les insérera gratuitement. Une photo d'ensemble de la ville sera reproduite à 2000 exemplaires et diffusée. Enfin les entreprises de transport organiseront des circuits à prix fixe dont la liste sera déposée dans tous les

⁷⁹ « Der Verein verfolgt den Zweck den Badeort Niederbronn mittels Plakaten, Prospekten und Reklamen in Deutschland, Frankreich, Belgien und England besser bekannt zu machen und den früheren Rang wieder zu verschaffen. » A.B.R., 49D219. A.Rauch, "Les vacances et la nature revisitée", *L'avènement des loisirs*, p; 108 : « le premier syndicat d'initiative est fondé à Cauterets en 1884, le second à Grenoble en 1889. »

⁸⁰ Le syndicat d'initiative de Grenoble est fondé en 1889, celui d'Annecy en 1896. Le premier syndicat de Besançon est une « association d'intérêts » et en 1911 la Franche Comté devient la première région française à posséder une fédération des syndicats d'initiative dont l'impulsion vient de Paris et qui contribue à la création de la première école hôtelière de France. A l'origine du mouvement on trouve les clubs d'excursionnistes. Le Touring Club de France participe à la propagation du modèle des syndicats d'initiative. G. Jeannot, « Tisser des liens patrimoniaux », *Genèses 11*, mars 1993, p. 5-24.

⁸¹ Note imprimée pour le conseil municipal de Strasbourg, A.B.R., 527AL231.

⁸² A.M.H., AR 98.

débits de boissons⁸³. A Saverne, le syndicat prend la décision en novembre 1911 de mettre des photos en couleurs à la disposition de certains journaux illustrés ; d'envoyer au guide Joanne des descriptions et des images de la région de Saverne, matériel que le guide se dit prêt à utiliser; de mettre au point avec des agences de transport un prix pour un circuit dans la région, prix qui seront affichés dans des débits de boissons⁸⁴.

Haut-Koenigsbourg oblige, Sélestat est la quatrième ville à s'engager dans l'animation touristique. Le 18.1.1906 se réunit à la Ville de Lyon en assemblée constitutive d'un "Hohkönigsburg-Verein"; le premier comité comprend des fonctionnaires divers, qui se montrent fort utiles à l'occasion de l'exposition de tourisme qui a lieu à Berlin en 1911. A Niederbronn, le syndicat est né en janvier 1911, en remplacement de l'association existante. Il a fait réaliser des vues de la région de Niederbronn qui ont été envoyées à l'exposition de Berlin en même temps que des publicités des restaurateurs⁸⁵.

A Ribeauvillé le travail d'accueil et de renseignement proprement dit est considérable : on a répondu à 361 demandes de renseignement écrites et 253 personnes ont passé au bureau. Obernai crée son syndicat d'initiative en 1907. Le premier guide est publié en 1908. L'assemblée générale des Syndicats d'Initiative a lieu dans cette ville le 11.10.1911. Le syndicat des viticulteurs, créé en 1904, présente ses vins venus de 500 ha au Ratskeller et à la Cloche décorée par Spindler⁸⁶.

A Wasselonne en 1910, le syndicat d'initiative, créé le 30.7.1910 à l'Etoile, s'attelle à une première tâche : augmenter la fréquentation du messti, notamment par un feu d'artifice tiré depuis la tour des Romains illuminée par les soins de l'Electricité de Strasbourg. Et c'est une réussite; la foule afflue, mais beaucoup de commerçants ne jouent pas le jeu en refusant d'adhérer à l'association : la moitié seulement des débitants, et naturellement ceux qui sont originaires de Wasselonne brillent par leur absence. Ce n'est pas étonnant : les associations des débitants non plus ne recrutent pas beaucoup d'adhérents parmi ceux dont la famille débits dans la ville depuis longtemps. La fête des fifres à Bischwiller retrouve son défilé en août 1910 grâce au dynamisme dont fait partie le syndicat d'initiative⁸⁷.

En 1912 les Syndicats d'initiative présents au congrès de Strasbourg sont celui de Barr, Guebwiller, Munster, Niederbronn, Obernai, Phalsbourg, Sélestat, Strasbourg, Thann, Saverne, ainsi que les deux nouvellement fondés de Colmar et Thionville. Tout le monde n'est pas représenté, Wasselonne notamment⁸⁸. On propose de publier un inventaire des débits bien tenus, « sauber gehalten. »

Quelle fut la place des débitants dans ces institutions ? Sans doute réduite à quelques hôteliers de renom : ainsi à Ribeauvillé, Krumb, le premier, le meilleur, est un peu perdu au milieu d'une douzaine de médecins, d'industriels⁸⁹. Les hôteliers et les loueurs se font rappeler à l'ordre à cause de leur

⁸³ S.Z. du 11.12.1906.

⁸⁴ S.Z. du 8.12.1911.

⁸⁵ NZB, 15/2/1911.

⁸⁶ L. Maurer, « Heinrich Gierlich, maire d'Obernai (1889-1912) », *Société d'histoire des quatre cantons*, 1996, p. 121-136.

⁸⁷ NZB, août 1910.

⁸⁸ R.K. du 14.4.1912.

⁸⁹ Pfeiffer, à l'Agneau, tient un débit important aussi, comme l'est l'hôtel des bains, R.K., 19.8.1905. Voir p. 116-117.

mauvaise volonté à apporter leurs tarifs ⁹⁰. Bien que partie prenante en matière de tourisme, il semble qu'ils aient eu peu de part aux décisions. Il semble qu'ils en aient eu davantage dans l'autre type d'association. En 1911 le syndicat d'embellissement (Verschönerungs-verein) propose des aménagements pour rendre plus accueillant l'établissement du Canal à Brumath : le remplacement du potager par une aire de gravier pour l'arrivée des attelages devant la piste de danse ; le remplacement du mobilier (intérieur ou extérieur, on ne sait) trop primitif ; l'aménagement éventuel d'un terrain de jeu entre le débit et le canal, après entente entre la brasserie propriétaire et la ville⁹¹. L'association de même nom a été fondée à Niederbronn dès 1886, comprenant 155 membres et se proposant d'implanter des kiosques, des bancs, des fontaines, mais aussi d'organiser des fêtes populaires⁹². Ribeauvillé fonde son association d'embellissement en 1889 qui se préoccupe de l'aménagement d'un sentier qui mènerait au pèlerinage très fréquenté de Dusenbach ; l'installation de quatre bancs, d'un kiosque⁹³.

Conclusion.

Pour que le tourisme de masse se développe, trois composantes ont été nécessaires : le goût romantique pour le spectacle de la nature et des mœurs populaires prétendument préservées, en même temps que la croyance aériste aux bienfaits de l'air des montagnes ; le développement des transports bon marché par chemin de fer ; enfin, et c'est sans doute le facteur le plus important, la naissance de multiples associations aptes à organiser les excursions, à encadrer un nombre suffisant de personnes qui, individuellement, n'auraient jamais trouvé l'occasion ni peut-être ressenti le besoin de voyager. Les débitants de boissons des lieux touristiques – et avant tout ceux situés sur le lieu de transbordement, à proximité des gares constituant le point de départ des promenades- ont accompagné le mouvement, devenus organisateurs des nouveaux loisirs populaires. Du coup l'ensemble des débitants en a profité, elle s'est trouvée justifiée dans sa fonction hospitalière, retombée non négligeable pour l'honorabilité de la profession.

⁹⁰ R.K. du 34.3.1906.

⁹¹ N.Z.B. du 22.1.1911.

⁹² Déclaration à la préfecture, 4.5.1886, A.B.R., 49D219.

⁹³ R.K. du 22.6.1889.

Les fêtes populaires collectives après 1890.

Le recul de la foire annuelle urbaine.

La fête patronale, que les pressions des moralistes n'ont pas réussi à étouffer au 19^e siècle, est sous perfusion en 1905, d'après Kassel¹. Le messti tel qu'il se pratique à la fin du 19^e siècle souffre d'un défaut de légitimité. C'est l'occasion, affirme-t-on volontiers, pour les débitants de boissons, de faire les affaires de l'année ; et c'est la conscience de cette réalité qui provoque la désaffection des visiteurs.

Les journalistes ne cessent de dire que les années passées, la fréquentation des foires était plus forte. « Nos anciens Haguenoviens, familiers des temps anciens étaient d'opinion qu'il n'y avait pas de vie, les marchés annuels perdaient en importance chaque année.² » On déplore la disparition prématurée des grandes fêtes populaires, les débitants sont signalés comme les seuls à tirer leur épingle du jeu. On les accuse d'avoir perverti la fête en la mercantilisant³. Ce genre de remarque devient un lieu commun dans les journaux d'arrondissement. Les journalistes locaux seraient-ils imprégnés de cette littérature qui paraît dans une presse de plus haut niveau : *Straßburger Post*, *Revue Alsacienne Illustrée*, *Revue du Club Vosgien*, où paraissent les œuvres majeures de Kassel ?

Les foires des petites villes déçoivent tous ceux qui comptent faire des affaires. Le *Volksfreund* s'en réjouit⁴. Tout le monde est convaincu que l'importance économique des grands marchés annuels est en diminution : les marchands de beurre ne jouent pas le jeu du marché : ils interceptent les paysannes entre la gare et l'église, et achètent tout le chargement, de sorte que pas même le tiers du beurre n'est présenté le long du mur de St Georges⁵. Le blé n'arrive plus à la halle de Haguenau depuis que les marchands parcourent la campagne pour l'acheter directement aux paysans. Les paysannes, elles, vendent des produits dans les débits plutôt que sur le marché « Elisabeth Menÿ de Sparsbach a vendu pour 80 francs d'œufs à la brasserie du Lion Rouge au lieu de les vendre sur le marché⁶. » Les transactions sur les animaux peuvent avoir lieu dans les débits de boissons riverains, comme le maire le précise dans une note du 22.8.1891 : il arrivait que les bêtes repartent de Haguenau avant même l'ouverture du marché⁷. Le marché de Sélestat, de même, est détruit par la réorganisation des circuits économiques : « Deux fois par

¹ A. Kassel, *Messti und Kirwe...*, p. 41-44.

² « unsere alten, mit früheren Zeiten vertrauten Hagenauer aber meinten, es sei nichts losgewesen, die Jahrmärkte würden mit jedem Jahre weniger. » *U.K.* du 15.11.1906.

³ Kassel, « die Verdienste einiger Wirten », *Messti und Kirwe*, p. 43.

⁴ A Colmar, c'est le cas en 1889 « Tant mieux », écrit le *Volksfreund* du 14.7.1889 ; à Obernai, la diminution du nombre de boutiques foraines comble les commerçants autochtones ; d'ailleurs il n'y avait plus eu de foire depuis longtemps à Obernai. » *ibid.* 4.9.1898.

⁵ *U.K.* 15.11.1906.

⁶ A.M.H. Ia 64.

⁷ A.M.H., A.R. 292.

semaine, le chemin de fer du Ried transporte les villageois à Colmar, de sorte que notre marché a fondu au point d'être réduit à néant⁸. »

A Brumath, à Hochfelden, en 1888, les affaires vont mal à la foire d'automne : « Le marché de la Saint Jean de cet été a peu rapporté aux vendeurs et aux propriétaires de boutiques ; les débitants de la ville se plaignent tout autant sur le faible mouvement des affaires de ces deux jours⁹. » « Malgré le temps très favorable, la foire de cette année, le dénommé Messti, fut languissant à tout point de vue¹⁰. » « Il faut compter parmi les nombreux mécontents les valets, car il faut les avoir vus debout dans les entrées charretières des débits de boissons, guettant le client avec impatience¹¹. »

A Saverne, en 1900, la foire de la Saint Nicolas, en décembre, n'est plus que l'ombre d'elle-même : « Der Markt geht alle Jahre zurück. » même si les raisons économiques l'emportent sur les raisons morales. Ainsi en 1889 peu de forains se sont implantés à la Kilbe de Guebwiller; ici, c'est à cause de la profusion des fêtes : « Les gens ont assez de fêtes et de festivités.¹² »

Après avoir regroupé toutes ces impressions telles que les contemporains les ont ressenties, nous pouvons les corroborer par des données plus objectives. Une série d'observations atteste le recul du rôle économique des foires. Nous avons vu que les foires calendaires à Sélestat, encore tenues en 1877, ont disparu en 1892. A Haguenau, on peut relever une évolution identique. A la foire de décembre en 1853 des paysans d'Altwiller, sur les bords de la Sarre, sont venus proposer un chariot d'avoine¹³. En février 76, il dort tant de monde dans les auberges que les voyageurs qui arrivent sur le tard ne peuvent être logés¹⁴. Au contraire, la foire de la Saint Martin en 1905 a attiré trop peu de paysans parce que le prix du houblon est trop bas et le mauvais temps a fait prendre du retard à la récolte de pommes de terre¹⁵. En 1906 la foire de la chandeleur est peu fréquentée : certes, les paysans apportent beaucoup de beurre et d'œufs ; mais comme ils trouvent peu d'occasions pour faire de gros achats, ils s'en vont bien avant la nuit¹⁶. L'automne suivant le rédacteur du même journal, dans le numéro du 14 novembre 1906 fait appel à ses souvenirs vieux de 35 ans :

« Le marché de la Saint Martin hier a été exceptionnellement favorisé par le beau temps, il n'a cependant pas provoqué d'afflux et atteint l'ampleur que l'on avait attendue. Des profanes ont cru que c'était un grand marché, nos vieux Haguenoviens familiers du passé prétendent cependant que l'affluence a été

⁸ S.Z. du 2.7.1896.

⁹ N.Z.B. du 26.6.1888.

¹⁰ « Trotz des überaus günstigen Witterung war der diesjährige Jahrmarkt, der sogenannte «Meßti» in jeder Hinsicht flau. » *ibid.*, 1.9.1888.

¹¹ « Zu den vielen Unzufriedenen wegen des Geschäftsganges auf den Meßti gehören auch die Hausknechte, denn es war zu bemerken, wie dieselben sehnsüchtig nach Kunden ausschauend unter den Gasthoren stunden, ja, es wurde uns erzählt, daß manchem derselben bei der Rückerrinnerung an bessere Zeiten ganz schwabelig wurde.» N.Z.B., 27.9.1888.

¹² « Die Leute haben der Feste und Festerungen genug».

¹³ H.Z. du 10.12.1854

¹⁴ *ibid.*, 2.2.76.

¹⁵ U.K. du 5.10.1905.

¹⁶ *ibid.* 7.2.1906.

médiocre, que d'année en année les marchés annuels diminuent chaque année. Il pourrait y avoir du vrai à l'affaire. En tout cas une grande masse de population a afflué à Haguenau. Les affaires n'ont pas dû être trop médiocres¹⁷. » Donc la situation se serait exceptionnellement redressée cette année-là, mais cette foire de novembre n'a pas enrayé une tendance générale qui est à la dégradation. En mai 1907, le rédacteur souligne, nous l'avons vu, que la foire ne joue plus un rôle économique : peu de drap, d'habits; éventuellement des œufs, du beurre, de la petite mercerie proposée par colportage ; mais surtout des orgues de barbarie.

En 1912, ce sont d'autres faits, des données chiffrées qui viennent corroborer le constat : l'ensemble des emplacements pour les attractions sur le manège est adjugé à Bindner de Bischwiller pour 200 Mk seulement, alors que le Volksfest rapporte le sextuple, et il est question au conseil municipal de supprimer définitivement la foire de février. En 1913, c'est pire encore :

« Sur le marché aux pommes de terre, 34 sacs étaient proposés à la vente. Le sac (de 150 livres) à 4,40 Mk était vite vendu. Le marché aux oignons était occupé par quelques voitures. Le trafic principal sur la place d'armes, la rue de l'écurie et la place du théâtre était très faible, de sorte qu'il était facile de parcourir les rues. L'après-midi il tomba un peu de pluie de sorte que les vendeurs emballèrent leur marchandise dès trois heures. Le marché à la vaisselle n'avait pas son visage habituel et fut peu fréquenté pendant ces deux jours. De partout s'élevaient les plaintes sur le mauvais cours des affaires. L'origine semble en être que la bourse de la ménagère a été fort sollicitée dans les derniers temps (Noël, Nouvel An, l'anniversaire de l'Empereur) et c'est ceci qui explique la marée basse. Dans les débits de boissons, tout fut calme, dans ceux seulement qui proposaient des concerts ou du Tingel Tangel comme divertissement il y eut de l'animation. Vers le soir tout se calma, parce que la plupart des étrangers avaient quitté la ville¹⁸. »

Ce qui apparaît avec netteté ici, c'est, d'une part, la fin des circuits commerciaux traditionnels pour les produits agricoles. Le marché hebdomadaire, créé dans la première moitié du 19e siècle pour mettre fin à la disette et la spéculation¹⁹, semble ne plus fonctionner. Les premiers organismes coopératifs, mis en place dans les années 1880, assurent le ravitaillement en semences et en matériel. Scharrenberger a longtemps profité de l'emplacement de son débit à proximité du marché aux grains de Haguenau. « Depuis quelques années la situation a changé, le marché aux grains, depuis que les gros marchands achètent le

¹⁷ « Der gestrige Martinijahrmarkt war ausnahmsweise einmal vom Wetter gut begünstigt, doch hat er dennoch nicht den Zulauf gefunden und den Umfang angenommen, den man erwartet hatte. Uneingewiehte glaubten, es sei ein großer Markttag gewesen, unsere alten mit früheren vertrauten Hagenauer aber meinen, es sei nichts los gewesen, die Jahrmarkte würden mit jedem Jahre weniger. Es mag ja etwas wahres an der Sache sein. Immerhin ist aber doch gestern eine stattliche Menschenmenge in der Stadt Haguenau zusammengeströmt. Der Umsatz dürfte auch nicht zu gering gewesen sein. » *HZ* du 13.11.1913.

¹⁸ D'après le *Wasselnheimer Wochenblatt* en août 1910 et 1913, les ensembles Talia et le Variété Ensemble Godäus se produisent respectivement au Saumon et à la Pomme d'or de Wasselonne, la foire devient prétexte au Tingel Tangel.

¹⁹ J-P Hirsch, *Les élections, les groupes politiques et la société dans le canton de Hochfelden de la Monarchie de Juillet à l'Empire Autoritaire, 1846-1858*, Mémoire de maîtrise dactylographié, U.S.H. Strasbourg, 1992, p. 22.

grain dans la maison du paysan, est pratiquement réduit à néant²⁰. » Les chemins de fer jusqu'à Rastatt et Pfaffenhoffen ont détourné le trafic de marchandises (Frachtverkehr) loin de la ville. Weisslocker tirait les revenus de son auberge cossue du marché aux bestiaux. Les visiteurs avaient l'habitude de venir la veille à Hagenau et d'abriter les bêtes à vendre dans l'écurie du Lion d'Or. Mais les trains aux horaires commodes ont permis à cette clientèle de ne plus venir que pour l'ouverture du marché.²¹ Et Liebschütz Maurice, le 5.7.1913 expose ses difficultés financières : avec la disparition du marché aux bestiaux, le locataire du débit a abandonné ; Liebschütz l'a repris, parce qu'un débit israélite paissait absolument indispensable, mais comme les marchés se tiennent en alternance avec Bischwiller, la clientèle est fortement réduite²². Dans toutes les villes-marchés, comme Altkirch ou Hagenau, on finit par se plaindre de la surabondance des débits, qu'on a laissé ouvrir à cause des besoins de la foire : « A Altkirch, la moitié des débits de boissons est de trop²³. »

La foire, marché annuel, messti des petites villes, survit difficilement dans les années 1890-1905. Le marché est moins couru, parce que, taillé à la mesure du canton ou à peu près, il est battu en brèche par l'ouverture des grands espaces économiques. « L'impression de repos profond diminue progressivement chez le paysan et, de plus en plus, elle fait place au souci. A cause de l'extension colossale et de la rapidité des communications, il est obligé de porter son regard plus loin qu'il ne le portait autrefois, vers le bourg proche. Le marché mondial fixe les prix des productions du sol, qui, malgré la dévaluation de la monnaie, rapportent moins. Le paysan doit avoir des relations avec les marchands étrangers, qui viennent de loin pour acheter ses productions. ²⁴»

Pourtant, on s'aperçoit que ce déclin de la foire ne concerne ni toutes les activités, ni tous les jours : « Brumath, le 26 juillet. Le marché annuel de la Saint Jean, nommé « Marché de Kantzdi », n'a pas exercé ici de grande attraction sur le voisinage et il n'a été fréquenté que parcimonieusement par les étrangers. Les causes sont diverses. D'abord la Fête-Dieu dans les villages catholiques, et en second lieu les habitants de la campagne étaient en pleine fenaison. Cependant on s'est beaucoup amusé dans les débits de boissons, à danser et à jouer, et on a poussé des cris et dansé jusqu'au matin. La place du marché a été illuminée à l'électricité par le carrousel très décoré de Monsieur Lapp, qui, comme d'habitude, a dû faire les meilleures affaires de la journée. Parmi les autres lieux de réjouissance, il faut signaler un stand de tir, où par moments, on tira beaucoup, l'atelier photographique du Sr Lehmann, un panopticon avec des images de plastique. Le punching-ball, où des jeunes mesurèrent leur force, ne manquèrent pas. Dans la

²⁰ « Seit einigen Jahren ist es anders geworden, der Fruchtmarkt ist, seitdem die großen Händler die Frucht bei dem Bauer im Hause abkaufen, so gut wie nicht mehr. » Scharrenberger à la commission de répartition du droit de licence, 28.12.1898, A.M.H. AR 154.

²¹ Ibid., demande Weisslocker, 30.12.1898, A.M.H., AR 154. Le train spécial, « Marktzug », part de Strasbourg à trois heures du matin. R. Schaumann, *Der Major...*

²² Le débat sur l'alternance du marché aux bestiaux est dans A.M.H., NR 207.

²³ « In Altkirch sind die Hälfte Wirtschaften zu viel. » commissaire de police 21.3.1907, 1AL1/11.

²⁴ A. Kassel, *Das Hanauerland*, 1895.

rue du cerf et dans la rue principale se dressaient des boutiques de confiseurs, à qui les clients ne firent pas défaut²⁵. »

Le 29 août 1905, le journaliste de la feuille locale de Brumath réitère les mêmes doléances : « Mouvement des affaires, dans l'ensemble, pratiquement nul ». « Geschäftsgang im allgemeinen gleich null. ». Lapp n'a pas l'occasion de se plaindre avec son carrousel, ni les débitants qui ont accueilli beaucoup d'étrangers à leurs danses, surtout le dimanche. Les jeux de hasard « Quasi-Hasardspiele » ont provoqué des embouteillages dans la rue où ils s'étaient implantés et ont su soutirer tout l'argent de la jeunesse qui n'a, du coup, plus rien dépensé dans les pâtisseries. La pluie est en grande partie responsable de la mauvaise marche des affaires²⁶. En octobre 1905 à Bischwiller, le marché est presque vide : « Le marché annuel du messti, qui a eu lieu cette semaine le mardi, le mercredi et le jeudi, a été favorisé par le temps. Pourtant il a plu le jeudi soir pour la fermeture, de sorte que la place fut moins fréquentée. De manière générale, le trafic a été réduit parce que les hôtes étrangers ne se sont retrouvés qu'en petit nombre et aussi parce qu'il a manqué le nervus rerum, l'argent du houblon. En revanche les locaux où l'on dansait furent bien remplis jeudi soir, et le changement de temps n'a pas été étranger à la chose²⁷. » Les débitants, ici encore, sont les seuls à faire des affaires, qu'il pleuve ou bien qu'il fasse chaud.

En fait on s'aperçoit bien ici que la fréquentation de la foire est une question de jours. Comme le montre l'allusion à la Fête Dieu, ainsi que la dernière citation, c'est le dimanche qui est devenu le jour des divertissements dans la ville ouvrière ; les jours de semaine, on se contente de boire un peu le soir, la nuit éventuellement ; les agriculteurs eux-mêmes se convertissent au nouveau calendrier. La foire est devenue un divertissement dominical, parce que le chômage du lundi a disparu : « Les débitants ne devraient pas trop se plaindre, le premier jour les lieux de danse et les locaux étaient bien fréquentés. ²⁸ ». Les *E.N.* du 29 mai 1890 décrivent ainsi la Kilbe de Châtenois : la foule, accourue de loin, se trouve dans la rue entre les loteries, les marchands de sucreries, autour de la piste de danse et dans les débits de boissons. On boit du vin local, on est venu pour manger et il n'y a pas eu de coups échangés, ce qui semble assez exceptionnel. Il vient davantage de monde, mais le dimanche presque exclusivement.

La foire a gardé son nom, mais la fonction économique s'efface derrière la fonction de loisir. C'est sans doute Georges Schmitt, le marchand de fer de Hochfelden, qui a eu la meilleure formule pour décrire cette mutation. Lui qui comme tout le monde attend de la clientèle pour ses poêles et cercles de roues, note de manière rituelle à l'occasion de chaque foire des années 1890 : « Beaucoup de visiteurs, peu d'acheteurs. »

²⁵ *N.Z.B.* du 27.6.1905.

²⁶ *N.Z.B.* du 31.8.1905.

²⁷ *A.B.* du 25.10.1905.

²⁸ « Auch sollen die Wirtsleute nicht gerade zu klagen haben, waren doch die am ersten Tage die Tanzlokale und Einheimischen gut besucht. »

Les commerçants locaux, privés d'affaires, s'en prennent à la concurrence des forains. Ce n'est pas la ségrégation, mais l'exclusion qui s'impose pour les commerces forains : à Sélestat, les boutiques qui concurrenceraient le commerce local sont interdites ; à Bouxwiller, une pétition à propos des marchés accuse les marchands forains de casser les prix avec des objets de moindre valeur. Le commerce local et l'artisanat ont l'oreille de la municipalité et essaient d'enrayer maladroitement la diffusion des produits de la grande industrie.

Le mépris pour cette forme nouvelle de la foire transparaît dans la presse. Le 7 mai 1907, *Jahrmarkt* à Haguenau : « S' esch nix los hitt » on a vendu beaucoup de sucreries, des lacets de chaussures, des aliments, dont du beurre. Les divertissements subissent la même dégradation que les objets mis en vente : « Le peuple ambulant : chanteurs des rues, joueurs d'orgues de Barbarie, et d'autres encore, ne manquèrent évidemment pas, un marché annuel constitue pour ces gens un jour de riche moisson. L'horrible fait divers est revenu lui aussi. On présente une histoire émouvante aux auditeurs et aux spectateurs qui écoutent avec pitié et attention, un petit homme et une petite femme l'accompagnent d'un chant à attendrir des pierres. » Les articles de qualité se sont peu vendus, Ce qui a été l'objet de défense, ce sont les à côtés ; ceux qui spéculent sur le bon cœur des visiteurs ont fait des affaires.²⁹ « Pour les commerces d'ici, le jour ne pourra pas être appelé favorable ; ce sont les débitants qui se trouvent dans la meilleure position, car ils paraissent avoir la meilleure affluence³⁰. » Dans la dégradation du commerce, au moment où les échanges triviaux sont les seuls à survivre, les débitants, de la même manière que ces colporteurs de mercerie à la limite de la mendicité, sont les seuls à tirer leur épingle du jeu. Mais si leur fonction hospitalière a disparu, ils sont devenus des parasites, assimilés aux chanteurs des rues et aux camelots, qui prospèrent au milieu de la fête dégradée et de la gêne populaire.

D. Margairaz a relevé dans la documentation concernant la Vieille France, une déploration identique. Pour les contemporains des années 1890, Pierre Bonnassieux et Paul Huvelin, le libéralisme économique est en train de faire disparaître les foires au profit des marchés. Les foires sont réduites à leur rôle de divertissement, perdant toute fonction économique. La Révolution leur a porté le coup de grâce : développement du réseau routier, vente sur échantillon, colportage, enfin développement des marchés hebdomadaires. L'administration était opposée à la réapparition des foires. Le libéralisme économique est la négation même des foires, alors que le marché répond à l'essor de la consommation quotidienne et à l'avènement d'une société des loisirs. Margairaz, considérant l'ensemble du 19^e siècle, s'élève contre le

²⁹ « Das fahrende Volk : Bänkelsänger, Drehorgelmusikanten, u. drgl. Fehlten natürlich nicht, ein Jahrmarktstag ist für diese Leute ein großer Erntetag. Die « graube Morrithat » ist natürlich auch wieder da. Eine rührselige Geschichte wird da den andächtig lauschenden Zuhörern und Zuschauern vordemonstriert, dazu verführen « ein Männlein und ein Weiblein », einen steinweichenden Gesang. » *H.Z.* du 9.5.1907. C'est bien le journal favorable à l'administration, et non le catholique *U.K.* qui publie ce texte.

lieu commun qui consiste à affirmer le déclin économique des foires, le recul du commerce du bétail au profit de la fonction de divertissement. La foire aux bestiaux et le marché ne meurent pas de la disparition des privilèges ni de la diffusion des produits de l'industrie. Efficacité économique et loisirs restent intimement tissés ensemble.³¹

Cette histoire de la dégradation de la foire est une construction rhétorique. Certes, le rôle économique de la foire annuelle recule, la foire change de fonction. Les marchands laissent la place aux saltimbanques. La consommation se tourne vers le spectacle éphémère ou les objets futiles mais clinquants, que l'on acquiert par pitié seulement : on –les demi-intellectuels du journalisme local- n'arrive pas à admettre que le peuple puisse prendre plaisir à consommer de l'inutile, (des lacets, des spectacles de cracheurs de feu et des montreurs de serpents) une culture au rabais. On a ici, de la part du journaliste de la *Hagenauer Zeitung*, une position typiquement *misérabiliste*. Le peuple, parce qu'il a pitié de ceux qui sont en-dessous de lui, mérite la pitié³².

Messti mythique et refus de la foire réelle.

La nouvelle fonction des foires, le divertissement, est elle-même en recul. Le nombre de jours de danses diminue. Les efforts de l'administration en vue d'arriver, en 1885-1887, à cette réduction, ont apparemment porté leurs fruits. A Hochfelden, le mercredi, traditionnellement réservé aux domestiques des débitants, qui dansent ensemble ce jour-là, n'est plus fêté : en 1906 la durée des réjouissances a été réduite à trois jours³³.

A Thann en 1890, les danses n'ont pu être adjudgées parce que leur durée a été limitée à trois jours avec interruption à minuit, ce qui n'aurait pas été gênant si l'affluence eût été telle qu'elle eût équilibré les comptes. Les pompiers auraient été preneurs, à condition de pouvoir faire danser pendant quatre jours, et jusqu'à quatre heures du matin. Aussi les notables, vieux-allemands surtout, mais aussi le conseil municipal, interviennent-ils auprès du sous-préfet Curtius pour obtenir quatre jours de kilbe, pendant lesquels les danses seraient autorisées jusqu'à quatre heures du matin. Il semble même que le Rentenmeister Därmstätter, sans doute membre de la société de gymnastique de la ville, ait, deux ans plus tard, pesé de tout son poids de fonctionnaire allemand au niveau de la préfecture, ce qui met Curtius, partisan de l'égalité de traitement entre indigènes et Vieux-Allemands, hors de lui : « qu'un fonctionnaire vieil-allemand puisse émettre une telle hypothèse ferait une impression très défavorable , même si le gouvernement utilisait deux poids et deux mesures pour les fonctionnaires vieux-allemands et pour les

³⁰ « Für die hiesigen Geschäfte wird der Tag nicht gerade günstig zu nennen sein; am besten werden noch die Wirte sich stellen, denn sie scheinen den besten Zuspruch zu finden. » A.B. du 9.5.1907.

³¹ D. Margairaz, *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, 1988. p. 8.

³² Grignon, Passeron, *Le savant et le populaire...*, p. 36.

indigènes. La société de gymnastique a été favorisée de manière tout à fait inhabituelle par des soutiens répétés ; il n'y a aucune raison de le soutenir au détriment de la réputation du gouvernement et de la morale publique.³⁴ »

En 1898 on n'a guère dansé à la fête des Ménétriers à Ribeauvillé ; il n'y a pas eu de danse au messti d'Obernai, le nombre de boutiques foraines était réduit³⁵. A Kingersheim, ce sont les filles de la localité qui ne se sont pas déplacées³⁶. Le journal catholique se réjouit de ce déclin provoqué, d'après lui, par une nausée de réjouissances : on refuse le caractère « sauvage » des danses, le bruit des boniments, et finalement le commerce local s'en trouve mieux, puisqu'il échappe à la concurrence étrangère. Et en 1905 au Conseil Municipal de Haguenau, on précise que les foires annuelles sont une source de dépense bien suffisante.

Cette diminution du nombre de jours de fête est le signe d'une modification des rythmes annuels : « Aujourd'hui c'est mesti tous les jours », dit à Kassel un cabaretier de Dettwiller, qui veut marquer par là et l'extension du temps de loisir et la possibilité de se ravitailler à d'autres occasions que le marché annuel. Kassel constate que les fêtes calendaires ne constituent plus un temps de loisir institutionnel et exclusif³⁷. C'est le local ordinaire des sociétés qui est devenu le lieu du loisir, et non la piste de danse. Les multiples associations poussent à la fréquentation régulière du débit et organisent des bals internes à la société. La petite ville sait s'amuser à d'autres moments qu'à la foire.

De son côté, la fête villageoise, tout en restant vivante, est en voie de folklorisation : imitée, schématisée, elle est devenue un mythe. La « Dédicace », telle que Kassel la décrit dans son rituel, est devenue à Haguenau un thème de mise en scène pour le bal bourgeois du carnaval, à la Douane, organisé par le très bourgeois Velo-Club³⁸. Dans ce contexte de mise en scène d'un passé alsacien reconstruit et réinterprété, on voit même le messti s'exporter sous forme de spectacle : l'exposition de Nancy de 1909, pour laquelle 289 paysans sont déplacés, pour un défilé d'ouverture de messti, le Dr Kassel écrivant au Dr Dollinger : « espérant que la Fête Alsacienne pourra se faire à Nancy, je vous envoie ci-inclus une description, un projet qui pourra assez facilement être réalisé. Je m'engage à vous fournir toutes les danses, sérénades, chansons populaires soulignées au crayon, les parties (partitions) de tous les instruments, écrites dans des cahiers séparés de sorte que le chef de musique de Nancy n'aurait pas la moindre besogne³⁹. » Un autre

³³ Kassel, *Messti und Kirwe*, p. 148 et p. p. 61.

³⁴ « Daß ferner gerade ein altdeutscher Beamter eine solche Annahme erwecken könnte, würde einen politisch höchst nachteiligen Eindruck machen, auch wenn die Regierung für altdeutsche Beamten und Eingeborenen ein doppeltes Maß führe. Der Turnverein in Sennheim ist durch wiederholte Unterstützungen in ganz ungewöhnlichen Weise begünstigt worden. Es liegt kein Grund, denselben auf Kosten des Ansehen der Regierung und der öffentlichen Moral zu begünstigen », délibération du conseil municipal du 24.6.1890 ; Curtius au préfet, 13.6.1892, 8AL1/9459.

³⁵ *Volksfreund*, 4 et 11.9.1898.

³⁶ *ibid.* 14.7.1889 et 4.8.1889.

³⁷ A. Kassel, *Messti und Kirwe im Elsass*, p. 44.

³⁸ *U.K.* du 15.3.1910.

³⁹ Cité par G. Klein, « Le Dr Kassel », *Pays d'Alsace*, 1971.

messti est mis en scène à Berlin en 1912, organisé par l'association des Alsaciens à Berlin. Il se veut une reconstitution d'une fête campagnarde de 1860, et dont le déroulement correspond point par point à différents chapitres de *Messti und Kirwe im Elsass*. Un journal de 1860 est reproduit, le maire vend la fête aux enchères, on joue le Apfelgrüner Marsch, la Marche de l'assaut d'Austerlitz de 1805, « sérénade et Hoppler, on vend des pains d'épices et du vin d'Alsace exclusivement »⁴⁰ : bref, tout cela sent la patte de Kassel.

Et c'est ce mythe qui est projeté sur la réalité du Jahrmakt de la petite ville. On comprend alors la profonde déception des administrateurs allemands en quête du bon sauvage, celle des petits bourgeois nostalgiques au moment où ils sont confrontés à la fête telle qu'elle se déroule en réalité. Le messti idéal n'existe plus ; souvent, il survit, grâce aux efforts des débitants de boissons qui sont les principaux bénéficiaires. Les pratiques rituelles comme le défilé disparaissent petit à petit, il n'y a plus de place que pour les débordements. Tout discours sur la fête parle de dégradation, et cette dégradation se mesure au manque de participation. Les débats au Conseil Municipal de Haguenau en 1905 ne cessent de s'interroger sur un « Volksfest » mythique. On avait oublié, déjà, le sens premier de la fête, religieux. La justification économique avait pris la place. Si en plus les gens eux-mêmes refusent de participer à cette fonction-là, il ne reste plus que les aspects « mercantiles ». Dans une littérature doloriste, comme l'appel à la collecte de chansons populaires alsaciennes, le mythe de l'âge d'or s'épanouit à loisir : « Les amis de la manière alsacienne et du Volkstum alsacien sont obligés de constater avec regret que depuis une série d'années la chanson populaire subit une importante décadence. Avec la disparition des vieux usages, en particulier des veillées (de filage, de mai, de tricotage), et celle des fêtes paroissiales (Kirwe, Kilbe, Meßti), depuis la ségrégation croissant des différentes classes sociales, et la pénétration, dans le village alsacien, de chansons modernes sans valeur, le chant populaire, fidèle au sol, transmis de temps très anciens, est près de la disparition. Avec nostalgie, on est porté aux temps anciens où les fêtes et les gestes coutumiers étaient accompagnés, entourés de chansons.⁴¹ » Suit un appel lancé à « tous les milieux du peuple alsacien sans différence », à la ville et à la campagne, pour relever tout ce qui est chanté, mais aussi les contes ; le plus insignifiant, ce qui paraît musicalement le plus nul, peuvent avoir la plus grande importance. »

Dans cet état d'esprit, la musique ordinaire de la foire, celle des carrousels, des orgues de barbarie passe pour inauthentique. Parce que l'on désire libérer la ville de ses spectacles triviaux, on transfère le cœur de la fête hors les murs dans les villes un peu plus importantes. Que ce soit à Bischwiller dans les années 60, à Sélestat en 1897, à Haguenau en dès le 3 octobre 1876⁴², partout les attractions foraines, les danses publiques sont exilées dans des espaces non-construits, de terre battue, sur les confins de la ville : l'ancien manège de cavalerie (Reitbahn) à Haguenau, la place de la gare même, la rue des Tabacs à Sélestat, le

⁴⁰ R.K. du 23.11.1912.

⁴¹ R.K. du 31.1.1912

⁴² H.Z. du 3.10.1876.

parc à Ribeauvillé.⁴³ » A l'occasion d'un incendie de débit à Bischwiller, on accuse les joueurs d'orgue trop nombreux d'être à l'origine du sinistre. A Sélestat, une pétition similaire, émanant de l'industriel Bobérith, et datée du 20 août 1896, demande à ce que le bal n'ait pas lieu sur la place du marché aux grains, « quartier calme et paisible ». Ainsi on prépare l'aménagement spatial qui sera celui du Volksfest.

En fait nous assistons peut-être à un changement dans la fonction de la rue dans la ville. Haine dit que la rue est réservée, de plus en plus, à la fonction de circulation⁴⁴. La musique des pompiers de Sélestat et de Haguenau en 1876 joue encore sur la place d'armes. Mais au début du siècle il est question de déménager le marché de Haguenau de la Grand Rue pour le confiner dans la rue perpendiculaire de l'écurie à cause de la trop grande circulation. Dès le 3 octobre 1876 la *Hagenauer Zeitung* se plaint de ce que les boutiques, les tirs forains, les tam-tam chinois, les ménageries gênent le passage des voitures de paysans venues apporter leur grain et leurs pommes de terre; on propose de leur faire quitter la grand'rue pour l'espace nouvellement aménagé place du manège : c'est loin du centre des affaires, du marché aux grains. Pendant ce temps les débitants de la place demandent, à l'occasion de la foire, d'établir des terrasses sur les trottoirs et dans les rues : jamais l'autorisation ne leur est refusée.

Le 15 décembre 1908 des forains ont promené un ours, un singe et un chameau par la ville de Sélestat, tout en faisant une quête. Les cochers ont été gênés ; les bêtes de somme ombrageuses ont pris peur à cause du tambour et on a vu de pauvres animaux maltraités. Le 3.3.1909, des chiens de forains, lâchés dans la nature, ont, sur le trottoir de la rue neuve, empêché un ouvrier de se rendre à son travail. Le 6 mars 1909 une femme originaire de Strasbourg Neudorf, qui donnait un spectacle avec un serpent qu'elle transportait dans une caisse, a été verbalisée, bien que ses papiers d'entrepreneur ambulancier aient été en règle. Comme à Haguenau, à Sélestat les établissements scolaires se plaignent des orgues de barbarie qui jouent sous les fenêtres à l'occasion des marchés⁴⁵. Dès 1903 les nomades (fahrende Leute), bohémiens, vanniers, rétameurs, se voient interdire l'arrêt et l'exposition du contenu de leur voiture sur tout le territoire de la commune. Et finalement le conseil des pauvres de Sélestat propose de renoncer aux 155 Mark de revenu que lui procurent chaque année les joueurs d'accordéon, d'orgue de barbarie, les vendeurs de papier à lettre. Ces gens viennent d'autres communes qui pourraient s'occuper de leurs pauvres. Il conviendrait, pour la prospérité du commerce et la tranquillité des affaires, que l'on interdise tout spectacle des rues,

⁴³ En fait, depuis le Second Empire, les plaintes des riverains se multiplient contre le niveau sonore des carrousels et de la musique à danser. C'est le cas tout d'abord à Bischwiller qui, comme toujours, est en avance :

« Par une pétition à la date du 26 août dernier, M. Isaac Goellner, fabricant de draps et la plupart des habitants qui demeurent sur la place verte et dans les rues avoisinantes se plaignent des bruits incommodes que produisent les spectacles & jeux publics qui sont installés sur ladite place les jours de foire... A l'avenir les spectacles et jeux ambulants qui viennent s'établir dans la ville pendant les jours de foire, seront transportés sur le pré communal de la Niedermatt. Délibération du Conseil Municipal de Bischwiller, 6.9.1867, A.B.R., 3M940.

⁴⁴ Dès le 18^e siècle, la bourgeoisie abandonne la rue pour le jardin ou le salon. W. S. Haine, *The World of...*, p. 154; M. Ozouf, *La Fête révolutionnaire*, p. 175 : « ... et rien ne dit mieux le gel de la Révolution que la hantise où ces hommes de la Révolution vivent de la rue occupée, de la voie publique obstruée. »

⁴⁵ AMSél, B III 3.

même les jours de marché. Un arrêté municipal impose en 1913 la conduite à droite, le stationnement, les claquements de fouets.

Ce déplacement des activités foraines dans l'espace témoigne d'un refus de plus en plus marqué de ce que l'on peut appeler la culture de la foire. Les *Straßburger Neueste Nachrichten* du 13.3.1880 évoquent le conflit : « Saverne, le 10 mai. On entend si peu dans la rue ou dans les fêtes de famille l'une de ces belles et nobles chansons populaires dont la littérature allemande est si riche. Ce sont en règle générale des chanteurs ambulants ignares qui répandent les chansons de faits divers dans les fêtes villageoises et les foires annuelles. Espérons que les écoles réussiront à combler cette brèche dans la formation du peuple. De cette manière que l'on éliminera les images sans goût que l'on accroche indistinctement dans la pièce principale⁴⁶. » Ce qui est stigmatisé par les personnes qui tiennent la plume, c'est une culture triviale, dégénérée, par rapport à une haute culture populaire authentique. On trouve à d'autres endroits une condamnation du réalisme au théâtre. « Les mystères étaient favorisés par l'Eglise. Aujourd'hui on ne voit plus que des histoires ordurières⁴⁷. Les romans sont condamnés sous le nom de Schundlitteratur. Les mendiants, les spectacles des rues, voire même ceux qui se déroulent dans les cabarets, sont de plus en plus l'objet d'un endiguement de plus en plus rigoureux. Certes, le Second Empire avait déjà organisé leur contrôle, mais avec des objectifs qui étaient plus politiques que culturels : d'après l'arrêté préfectoral sur la police des saltimbanques du 19.11.1853, ils doivent se présenter aux autorités de police dès leur arrivée; ils ne peuvent chanter d'autres chansons que celles qui ont reçu l'estampille officielle. Il leur est aussi défendu de « pronostiquer et d'expliquer les songes. » Mais c'est à une exclusion complète que l'on arrive dans les premières années du siècle. A Bouxwiller en 1905, on les impose lourdement à l'occasion de la foire : les « Gymnastiker, Herkules, Bauchredner, Orgelspieler » qui vont de débit en débit doivent payer un demi-Mark. Car, à l'occasion de la foire, le débit lui-même est un lieu de spectacle : « Dans les débits les acrobates et les prestidigitateurs, à côté des fils d'Apollon, assuraient le divertissement des consommateurs. »⁴⁸

Il se peut que la foire ait perdu une partie de sa clientèle, que son rôle économique ait régressé, qu'elle ait été réduite à sa fonction de loisir, devenue pur divertissement. Resserrée temporellement sur le dimanche, éventuellement le samedi soir, elle a cessé de s'étendre démesurément sur la semaine, temps paysan, temps profane.

⁴⁶ « Zabern, 10.März. Man hört so selten auf der Gasse oder bei Familienfesten eines der schönen, edlen Volkslieder, an welchen die deutsche Litteratur so reich ist. Es sind in der Regel unwissende Bänkelsänger, welche die sogenannten MordtatenLieder bei Dorffesten und auf den Jahrmärkten verbreiten. Hoffentlich wird es der Schule gelingen, diese Lücke in der Volksbildung auszufüllen. In derselben Weise wird über die unsittlichen oder geschmacklosen Bilder die man undeutlich in der Familienstube aufhängt. »

⁴⁷ « Heute ist nur noch Schundgeschichten » V. Guerber, sermon Fastnacht.

⁴⁸ W.W. 31.6.1912. « In den Wirtschaften sorgten Akrobaten und Zauberkünstler nebst ver Söhne von Apollon für Unterhaltung der Gäste. »

Mais ce qui change surtout, c'est le discours à propos de la foire. Tout ce qui était toléré devient condamnable : les rixes, l'ivresse, le jeu de hasard, le bruit, la recherche du profit et les « représentations plastiques. » Les débitants sont amalgamés aux marchands forains, aux vendeurs de toc : mêmes incitateurs à gaspiller, même marchands de vent. Même si le messti reste un moment de divertissement dans les villages protestants, même si certains bourgs ruraux voient se maintenir la fonction de marché, si des débitants se portent acquéreurs de l'ensemble de la fête, la foire en 1914 a perdu sa légitimité dans nos sources. Les pouvoirs municipaux ont jeté hors de la ville tout ce dont on est friand, les spectacles insolites, les cinémas, la modernité. Le désir de tranquillité des honnêtes gens, qui est en fait une forme de mépris envers les pratiques du loisir populaire, a peut-être tué la foire urbaine. On n'est pas tellement loin de ce que disent Kassel et le *Volksfreund* citant le *Gebweiler Kreisblatt* : « Quand, autrefois, le père conduisait le fils et la fille à la danse, la politesse, les bonnes mœurs régnaient dans une société choisie. Maintenant ce sont les enfants des familles les plus réprouvées qui constituent la clientèle ordinaire. Celui à qui il reste tant soit peu un sentiment de pudeur reste à l'écart de tels amusements. Car le registre de naissances à la mairie permet de retrouver quelle nuit les enfants illégitimes furent conçus⁴⁹. » C'est aussi au moment où il n'est plus rentable pour les entrepreneurs de foire, débitants ou sociétés, de se porter acquéreur de danses trop limitées dans le temps.

On pourrait ainsi déterminer trois temps dans l'existence du messti et de la foire dans la petite ville :

- un temps où l'on ne se pose pas de question⁵⁰.
- un temps où il risque de disparaître, après 1871. Grève des danses ? Crise économique d'après 1873 ? Deuils nombreux ? Mainmise cléricale sur la société alsacienne ? Extension des réseaux commerciaux au-delà de la petite ville ? Migration des juifs vers Strasbourg ?
- un temps où on essaie de la rétablir dans sa splendeur, où l'on s'étonne qu'elle n'aille plus de soi, que la fonction économique s'atténue au profit de celle du divertissement. La foire renaît toutes les fois qu'elle combine les efforts des professionnels des loisirs et de ceux qui veulent faire revivre la tradition. La foire vit de célébrer sa propre histoire. Mais même ressuscitée, elle reste marquée d'un stigmate indélébile : la nouvelle kilbe manque de distinction.

La survivance du messti des faubourgs.

Des activités foraines et les danses écartées de la ville prospèrent en dehors, dans les écarts, sous la houlette de débitants-entrepreneurs dynamiques. Elles sont regroupées sous deux formes différentes, le messti de faubourg et le terme intraduisible de Volksfest.

⁴⁹ *Volksfreund*, 14.9.1884.

⁵⁰ Mais accepter cela, c'est sacrifier au mythe de l'âge d'or. La *Description du Bas-Rhin* se plaint dès le Second Empire du temps perdu, des rixes, du mélange de garçons et de filles pendant le retour à la maison.

On appelle aussi messtag, Kirchweihfest, dédicace, des fêtes foraines, non des foires, dans lesquelles certains faubourgs de villes se créent une identité forte pour des lieux qui souvent ne sont constitués d'un hameau perdu dans la forêt ou d'un ancien village ennoyé par des cités ouvrières⁵¹. L'appellation est usurpée, employée par imitation, puisque ces lieux, à l'exception de Hanhoffen et Weiler, n'ont jamais eu d'église, donc n'ont aucune dédicace à fêter. A Haguenau, ce sont les aubergistes qui sont les principaux organisateurs des divertissements jusqu'en 1865-70 ; prenant le prétexte de fêtes religieuses ou traditionnelles, ceux des faubourgs utilisent leurs installations, jardins clos ou salles, pour faire danser ; intra-muros, d'autres entreprennent des bals de souscription à la Douane ou au Théâtre⁵². Dans les écarts des petites villes, la tradition semble plus ancienne, on ne sait de combien d'années : Weiler pour Wissembourg, Hanhoffen pour Bischwiller, la Cour d'Angleterre, la Belle Vue à la Musau, où un Meßtag est annoncé ici dès 1851, et encore en 1854, Marxenhouse, le Kleinenhof à Haguenau⁵³, la ruine médiévale du Haut-Barr au-dessus de Saverne⁵⁴, la Glashütte à Ribeauvillé qui organise la sienne - en fait celle de l'unique débitant local dans ce hameau de trois maisons- pendant trois jours en août 1878, et encore en 1905. Après dix ans d'interruption, on dresse une piste de danse dans un pré et le débitant engage des musiciens de Tannenkirch. Le dimanche suivant, on prévoit un concours de tir⁵⁵. A Sainte-Marie-aux-Mines chaque faubourg a sa Kilbe : « Hallen, qui ne compte que huit maisons, Eckkirch, Fortelbach ». Au total, pour cette ville de 12000 habitants, il faut compter vingt jours de danse⁵⁶. A Saverne, un débit situé sur la hauteur d'Otterswiller donne à danser le jour même du messti d'Otterswiller, la commune limitrophe, comme si la contagion du village se portait sur la ville⁵⁷. A Erstein, l'écart de Krafft s'essaie à organiser un messti qui ne dure qu'une année⁵⁸.

« A Wissembourg, on ne célèbre pas le dédicace

Dans l'annexe de Weiler, on célèbre la bénédiction de l'église le lundi de Pentecôte.⁵⁹»

La fête ainsi menée est à demi rurale, prolongée dans la nuit, ponctuée de scènes d'ivrognerie, de rixes, de promenades forestières. L'évocation répétée de ces débordements semble bien démontrer le caractère populaire de ces fêtes des marges. Il est difficile de canaliser ces activités nocturnes et éloignées ; comme on ne boit que du vin, il faut réprimer l'ivresse publique; au Neuhof, faubourg de Strasbourg, on évoque le

⁵¹ G. Di Méo, « Le sens géographique des fêtes », *Annales de géographie*, n° 622, nov. Déc. 2001, p.624-646 : « La fête proclame haut et fort un nom territorial. Elle le détache avec éclat, pour une durée limitée, d'un contexte géographique. »

⁵² Le phénomène a existé à Strasbourg, au Second Empire, à l'occasion des fêtes au «Wacken », c'est à dire en fait aux Contades. Les messtis de Neudorf, de la Montagne Verte, de Cronenbourg sont, d'après Kassel, de création récente, postérieure à 1870. A. Kassel *Messti und Kirwe...*, p.185.

⁵³ Les trois débitants du lieu se cotisent pour payer une petite annonce dans la *Hagenauer Zeitung* du 29 juillet 1905

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ R.K. du 22.6.1905.

⁵⁶ *Volksfreund* du 9.6.1889.

⁵⁷ Z.A. du 8.2.1899.

⁵⁸ A. Kassel, *Messti und Kirwe...*, p. 49.

⁵⁹ « In Weißenburg wird Kirchweih nicht abgehalten. In der Annexe Weiler wird das Kirchweihfest am Pflingstmontag abgehalten. »

« spectacle des ivrognes se traînant dans les rues ». Dans le département du Haut Rhin, le préfet constate que les rixes se multiplient surtout après l'heure de fermeture et qu'il convient de fermer les auberges pour minuit⁶⁰. Hanhoffen attire à son messti tous les ivrognes de Bischwiller d'après le commissaire de police Lutz :

« Sachant que la plupart des ouvriers de Bischwiller particulièrement tapageurs en grand nombre se transportaient ordinairement dans ce hameau pour célébrer la fête et on peut dire pour avoir le chemin libre, j'ai envoyé le brigadier Maurer.⁶¹ » Les messtis des faubourgs, comme le montre l'exemple de Hanhoffen, sont l'occasion d'une sortie hors des limites de l'octroi, d'une virée dans la campagne toute proche, d'un retour dans la nuit.

Les fêtes des faubourgs de Haguenau semblent constituer une tradition solide. Les années 1852 -57 sont le temps des messtis à la Forêt Verte près de Marienthal ; la Belle Vue route de Strasbourg à Haguenau organise le sien le dimanche 20 et le mardi 22 septembre 1857 : on danse jusqu'à minuit le dimanche et jusqu'à deux heures le mardi. En 1871 Antoine Reinhard de la Musau demande à faire danser le dimanche jusqu'à minuit et le mardi « für den Mestig ». En 1881 on a de nouvelles demandes de dépassement d'horaire pour un messti à Saxenhausen, de la part de Hassold, Ennesser et Schrepfer. C'est à ce moment-là que Nessel évoque à nouveau la paupérisation du peuple par la « Trunkenheit », le renchérissement des denrées et la « allgemeine Genußsuche.⁶² On se tiendra donc simplement aux usages habituels pour le couvre-feu.

Les 22 débitants des faubourgs de Haguenau célèbrent la fête et donnent à danser différents dimanches de fin d'été et d'automne, 18 pendant deux jours, quatre se contentant d'un seul. La dispersion temporelle semble trop importante, et ne correspond pas aux intervalles réguliers de un dimanche sur deux qui sont traditionnellement appliqués aux débitants qui donnent à danser. La municipalité en arrive pour 1906 à attribuer son jour à chaque point cardinal, de manière à établir un roulement pour l'ensemble des dimanches de la fin de l'été ; les deuxièmes dimanche et lundi d'août pour le nord-ouest, le 3e dimanche et lundi de septembre pour le sud-est, les premiers dimanche et lundi d'octobre⁶³.

Une bonne part de ces établissements de faubourgs ne sont pas des dancings réguliers. Le messti, comme à Strasbourg, au Wacken sous le Second Empire, puis à la Krutenau, devient un moyen de flatter les identités locales, y compris par l'érection d'un mât de fête, comme au Jardin d'Angleterre à Haguenau⁶⁴. La danse est un prétexte pour vendre des boissons, mais aussi des repas : les débits des faubourgs proposent du lièvre aux pâtes (Hasenbraten) en 1905, de l'oie rôtie, une vieille tradition de repas de fin de moisson, ou de récompense faite aux « vigneron », c'est-à-dire aux travailleurs des vignes, d'après Kassel. Ainsi

⁶⁰ 4M83, 16.7.1858, procès verbal d'adjudication de la Kilbe.

⁶¹ 14.9.1859, A.B.R., 3M956.

⁶² La recherche générale des plaisirs. Commentaire de Nessel sur une demande de Schrepfer du 6.10.1881, A.B.R., 383D59.

⁶³ A.M.H., NR 128.

les débitants des écarts, à la clientèle réduite en temps ordinaires, deviennent des « entrepreneurs d'identité », si l'on reprend le terme de Howard Becker.

L. Abrams observe un phénomène identique, sans doute amplifié par la masse des participants, dans les villes-champignons de la Ruhr. Pour l'auteur, la Kirmes, connue dans toutes les régions comme fête de fin de moisson, d'action de grâce, avec « Spielen, Tanz, Glückspiele, Heiratsvermittlung », est transportée dans les faubourgs urbains. On ne rentre plus au village pour participer à la fête, mais on vient se ressourcer dans des pratiques « ethniques » sur place. Le caractère religieux est perdu, le caractère mercantile affirmé. Des forains concurrencent les commerçants locaux. La Kirmes devient aussi une source de conflits multiples avec le patronat. Car il faut fermer les entreprises tant il y a d'absents, malgré les menaces d'amendes ou de mise à pied. C'est l'alliance des débitants de boissons et des détaillants d'une part, (la foire est la condition de la survie pour eux) des ouvriers d'autre part, qui sauve les foires annuelles dans certaines villes ouvrières de la Ruhr. On vient boire de la bière et manger des saucisses, assister à des spectacles exotiques⁶⁵. Donc la classe ouvrière déracinée de la Ruhr confie l'organisation de ses loisirs à des professionnels dont les débitants constituent une bonne part des effectifs.

L'Alsace vit les mêmes phénomènes, à l'échelle des petites villes : des danses à l'ombre des arbres, drainant une foule populaire, bruyante, jeune et mal contenue. Mais les messtis des faubourgs ne sont pas, pour des raisons d'échelle, des manifestations de masse.

Le syndicat des forains⁶⁶ se plaint en 1905 de ce que les foires soient affermées à des entrepreneurs de foire, de sorte qu'il faut payer des droits élevés sans que la municipalité en profite vraiment. Il semble donc que la fête de faubourg ait toujours été, dans les chefs-lieux d'arrondissement, l'affaire de l'année pour les débitants organisateurs, comme le laissent entrevoir les plaintes de la police : « La tenue de messtis dans les faubourgs a dans tous les domaines des effets pernicieux.

Les gens qui y participent dépensent leur argent au lieu d'épargner, boivent exagérément, en deviennent malades, tombent à la charge de la caisse des pauvres ou de l'hôpital, ils se battent, se donnent des coups de couteau, se tirent dessus, passent devant le tribunal cantonal ou le tribunal de police, se voient infliger des peines les privant de liberté, se rendent malheureux avec leur famille. Tout ceci pour que quelques débitants tirent leur profit. Dans ces conditions une réforme serait nécessaire. Au lieu d'autoriser chaque année le messti dans les faubourgs, il faudrait cette année n'autoriser qu'une fois, dans un faubourg, pour introduire de la modération.⁶⁷ »

⁶⁴ H.Z. du 21.7.1891.

⁶⁵ Lynn Abrams, «Die Entwicklung einer kommerziellen Arbeiterkultur...», D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino...*, p. 39.

⁶⁶ Eingkeit, Verein reisender Schausteller 26.2.1905, syndicat des forains d'Alsace au conseil municipal de Haguenau, A.M.H., NR 126.

⁶⁷ « Die Leute, die sich dabei betheiligen geben ihr Geld anstatt zu sparen, trinken übermäßig, werden dabei krank, fallen der Kasse der öffentlichen Armen oder der Krankenpflege zur Last, prügeln, stechen oder schießen sich, kommen vor das Schöffen- oder Polizeigericht, erhalten Freiheitsstrafen und machen sich und ihre Familie unglücklich. Dies alles, damit einige Wirthe profitieren. Unter diesen Beziehungen wäre eine Reform nöthig. Anstatt den Meßti jedes Jahr in allen Vororten zu erlauben, sollte

Nous avons donc ici le modèle d'une fête restée villageoise par bien des aspects : elle est pur divertissement, vouée à la danse, la beuverie et la ripaille, sur une partie écartée du ban communal, pratiquant l'affermage, avec sous-location des emplacements pour les boutiques de sucreries, plantant le mât de cocagne. Cette forme de fête se maintient du Second Empire au début du 20^e siècle. Par bien des côtés, elle est un modèle pour le Volksfest que l'on voit éclore à partir des années 1890.

Que ce soit sur les places extérieures à l'agglomération ou bien dans les écarts et les faubourgs, la fête, concentrée sur la journée du dimanche, concentre des divertissements populaires, que leur caractère trivial fait condamner.

Le Volksfest, « La vraie fête populaire ».

Autour de 1895, dans certaines villes, la foire urbaine est réorganisée par la volonté des débitants et des associations. C'est un type inédit de fête de masse qui fait son apparition : on a définitivement tiré un trait sur les aspects économiques de la foire au profit du spectacle et du divertissement ; les rues de la ville ont été abandonnées pour un terrain extérieur, l'aire d'attraction s'étend pour la clientèle, de nouvelles formes de fête font leur apparition, qui s'appuient sur des moyens techniques nouveaux : l'affiche imprimée polychrome, le tramway interurbain voire le chemin de fer, l'électricité, la mobilisation de quantité de bénévoles par le biais des associations constituées, la prise de décision reportée au niveau de la municipalité, et l'organisation portée collectivement par le syndicat d'initiative ou bien laissée à l'entreprise individuelle par le biais de la concession. Sans doute les nouvelles formes de divertissement comme le café-concert, avec ses thèmes transfrontaliers, internationaux, le cinéma trouvent-elles leur place comme sous-ensembles de la fête.

Cette réalité nouvelle est désignée par des appellations différentes : on trouve tantôt foire, tantôt messti, Pfeiffertag ou bien Volksfest. « On sait qu'il existe aussi à Ribeauvillé une fête des fifres, sous la forme d'une kilbe ordinaire⁶⁸ » écrit Kassel, montrant par là le flou des limites et des définitions. Même les rencontres de sociétés sportives ou musicales sont incluses dans le concept. La fête des gymnastes de Sélestat doit être non seulement « ein bedeutendes Turnfest » mais aussi « ein großes Volksfest ».

La notion de Volksfest est, nous l'avons vu, polysémique ; elle représente le plus souvent un idéal jamais atteint. Parfois, au début, on continue de confondre le terme avec celui de Kilbe ou de Jahrmarkt :

nur einmal für ein Vorort und hiermit mäßigkeit gestattet werden.» Brigadier de police au maire de Haguenau, 14.10.1902, A.M.H., NR 126.

⁶⁸ « Ein Pfeiffertag besteht bekanntlich auch zu Rappoltsweiler, unter dem Bild einer gewöhnlicher Kilbe.» A. Kassel, *Messti und Kirwe...* p. 112.

l'annonce de la Kilbe de Benfeld en 1890 emploie même le terme au pluriel : « Celle-ci sera tenue par la Société Harmonie et on présentera toutes sortes de festivités et de fêtes populaires. »⁶⁹

Les Allemands désignent par le mot de Volksfest la fête du passé, telle qu'ils la reconstruisent : « Autrefois aucune fête populaire n'était concevable sans tir à l'arbalète, jeu de balle ou ronde. »⁷⁰ A cause de son sens trop général, le mot connote plutôt qu'il ne dénote⁷¹. Il faut que le concept de peuple ait été inventé et que ce peuple soit susceptible de s'amuser ; le mot Volksfest participe à une évocation romantique, herderienne de la fête. C'est, disent les promoteurs des jeux populaires, parce que l'on a oublié les jeux à l'exception du jeu de cartes que la fête populaire n'est plus possible.

Le mot Volksfest est lié à l'histoire du nationalisme allemand⁷². La culture nationale, pour le « Turnvater » Jahn, doit s'inscrire dans la vie sociale. Des Volksfeste doivent être des fêtes pendant lesquelles on se remémore les moments historiquement importants de la nation. Elles doivent être l'occasion de pèlerinages, au sens que B. Anderson donne à ce terme, « väterliche Wanderungen » : des déplacements qui sont autant de missions de reconnaissance, destinées à faire naître une conscience nationale parmi les participants ; ceux-ci portent la « allgemeine Volkstracht », l'habit populaire commun. Le déplacement du corps dans l'espace, l'expérience du territoire, l'habit traditionnel doivent porter à la conscience de chaque participant la conviction qu'il existe un sentiment d'appartenance commune partagé par tous les participants, que l'on peut appeler identité nationale. En 1843, pour le millénaire du traité de Verdun et donc de la fondation de l'Allemagne, une telle fête est organisée à Kiel⁷³. D'après la volonté de Jahn, chaque terrain de gymnastique doit comporter une place ombragée avec des bancs pour se reposer, accueillir ses amis. C'est l'endroit où l'on chante, où on mange du pain sec et où on boit de l'eau. Les sociabilités liées au mouvement ne se continuent pas au cabaret, mais sur la place même. Le concept de Turnerkneipe est inconnu. Voilà le point oméga, l'idéal vers lequel on veut tendre, souvent évoqué mais jamais atteint pour peu que l'on veuille regarder les choses en face.

Le Volksfest serait une fête imaginée comme morale, égalitaire, sans exclusion et pédagogique : c'est donc avant tout un refus de la fête telle qu'elle existe, un anti-messti « La fête doit porter la marque d'une véritable fête populaire et ne devra pas tomber au niveau d'une simple danse publique. » précise la délibération du Conseil Municipal de Sélestat du 14.4.1897⁷⁴. Lorsque à Guebwiller en 1902, c'est une association, le Athletenklub, qui remporte l'adjudication, et non un entrepreneur, la fête doit devenir un

⁶⁹ « Dieselbe wird von dem Verein Harmonie gehalten und werden alle mögliche Festlichkeiten und Volksfeste veranstaltet werden. » E.N. du 15.8.1890.

⁷⁰ *Förderung und Pflege der Jugend und Volksspiele im Freien*, plaquette imprimée, sans auteur, 1892.

⁷¹ Wahrig, « Volksfest, Veranstaltung für die ganze Bevölkerung. »

⁷² Le rassemblement de 20 000 à 30 000 personnes à Hambach en août 1832 a été un Volksfest. F. Roth, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, p. 15. D. Düding, *Nationalismus in Deutschland, Bedeutung und Funktion der Turner- und Sängervereine für die deutsche Nationalbewegung*, München, 1984, p. 39.

⁷³ M. Hartmann, *Turnvater Jahn und seine Stellung zum Alkohol*, Berlin, 1927, p. 8.

⁷⁴ « Das Fest muß wie bisher das Gepräge eines Volksfestes haben und darf nicht an bloße öffentliche Tanzbelustigungen herabsinken ». Délibération du conseil municipal de Sélestat, 10.4.1897, A.M.Sél., BVII 10.

véritable « Volksfest, parce que l'organisateur n'a pas pour but unique d'encaisser le plus d'argent possible⁷⁵. » La conversion du messti en Volksfest passe pour une entreprise de moralisation. D'après Kassel, la conférence pastorale de 1886, lorsqu'elle traite du Messti, et de son amélioration, a comme objectif avoué de le tirer du côté du Volksfest : « Le devoir de l'Eglise est de former et d'éduquer, dans le sens d'une maturation lente. Eduquons nos paroisses pour qu'elles sachent jouir de joies plus élevées et plus nobles que celles que procure un plaisir grossier, exubérant. Alors les débordements des fêtes paroissiales seront de plus en plus rares, et la fête de la dédicace prendra au contraire de plus en plus la forme d'une fête populaire authentique.⁷⁶ » La fête devrait subir un ennoblissement « Veredelung ». Le vocabulaire utilisé n'a rien d'étonnant : il en dit long sur le mépris profond que ces bergers éprouvent pour la culture de leurs ouailles⁷⁷. Rien de spécifiquement protestant dans cette attitude. ; en 1898, le *Volksfreund* reprend les mêmes catégories : « A Obernai il n'y a plus eu, comme dans d'autres localités, de messti depuis longtemps, sans doute pour remédier aux abus qui en découlaient. Le « Volksfreund » n'est pas opposé à une fête populaire honnête mais condamne des abus éventuels qui s'introduisent très facilement.⁷⁸ »

La fête a d'abord un rôle pédagogique : le Volksfest doit tout d'abord révéler au peuple ce qu'il est, donc enseigner la nation. La nation s'apprend par la nature d'abord. « Comme cela a été annoncé, rapidement, l'association des guerriers à Altkirch envisage de tenir sa fête annuelle le dimanche 17 juillet dans la forêt située route de Hirsingue. Comme divertissements réussis : divertissements et concours pour petits et grands, danses et curiosités, commodités et rafraîchissements de toute sorte, tout sera fourni pour le mieux. Le tout, agrémenté par la musique de fête fournie par notre musique municipale, qui mettra ses forces préservées à notre disposition, promet d'être encore mieux que l'année prochaine et ne sera pas seulement une fête de société, mais une vraie fête populaire dans la verdure libre et fraîche de la forêt, de sorte que pour les honorés visiteurs de la fête il y aura beaucoup à voir, à entendre, à gagner. [...] En plus des membres et de leur famille, tout Altkirch et sa région sont invités⁷⁹. » Comme il apparaît ici, l'unanimité est la règle : seuls les malades de la ville ont dû être absents de la fête.

⁷⁵ « hatte dieselbe den Charakter eines Volksfestes verloren.» G.A. du 5.6.1902.

⁷⁶ A. Kassel, *Messti und Kirwe ...*, p. 37. Compte-rendu de sa séance de 1886.

⁷⁷ A. Treiber, « Volkstümlich ist in der Wurtzel das Gegenteil von populär. Kulturelle Deutungsmuster im deutschen Protestantismus des früheren 20. Jahrhunderts », *Zeitschrift für Volkskunde*, 2001/1, p. 49-65.

⁷⁸ « In Oberehnheim hat es wie in mancher anderen Ortschaften lange keinen Meßti mehr gegeben, wahrscheinlich um die Mißbräuche zu steuern, die dabei vorkamen. Der « Volksfreund » ist nicht gegen ein ehrliches Volksfest, aber gegen eventuelle Mißbräuche, die sich sehr leicht dabei einschleichen.» *Volksfreund* 14.7.1898.

⁷⁹ « Wie bereits kurz angedeutet beabsichtigt der « Kriegerverein Altkirch » sein diesjähriges Waldfest voraussichtlich am Sonntag den 19. Juni im Bürgerwalde an der alten Hirsinger Straße abzuhalten. Zur gelungenen Belustigungen: Vergnügungen und Wettspiele für Groß und Klein, Tanzvergnügen sowie Sehenswürdigkeiten, Bequemlichkeiten und Erfrischungen aller Art wird bestens gesorgt werden. Das Ganze, gewürzt durch die gute Festmusik wozu unsere schmucke Stadtmusikgesellschaft ihre bewährten Kräfte zur Verfügung stellen wird, verspricht noch gediegener zu werden als im Vorjahr und soll nicht bloß ein Vereinsfest, sondern ein wahres Volksfest im freien, frischen Waldesgrün werden, so daß es für die verehrten Festbesucher viel zu sehen, zu hören und auch zu gewinnen geben wird.[...] Nebst den Mitgliedern und und deren Familien wird ganz Altkirch und Umgebung hiermit eingeladen.» A.H.R., 8AL1/1840.

Pédagogie historique ensuite. Dès 1871, le sous-préfet de Ribeauvillé rappelle dans une lettre du 21.8.1871 que la fête des fifres remonte très loin dans la grisaille du passé, que le préfet l'a autorisée par un arrêté du 21 août 1818. La forme, en même temps, est supposée restée inchangée. Le Romantisme a recréé un passé mythique, mais cette la volonté de ressusciter intégralement le passé par le spectacle semble plus forte que jamais dans les années 1900, avant et après l'inauguration du Haut-Koenigsbourg.⁸⁰ Le spectacle en plein air, le défilé constituent une mise en scène de la nation allemande⁸¹ en même temps que le spectacle dramatique⁸² au moment où apparaissent le musée et la restauration des châteaux forts⁸³. A l'arrière-plan de cette fête qui se veut authentique, le débat sur le contenu du mot nation transparait très rapidement. Dès 1882 le commissaire de police de Sainte-Marie-aux-Mines décrit ainsi au sous-préfet de Ribeauvillé la fête des sociétés chorales d'Alsace : « [On n'a rien vu] de ce qui aurait pu ressembler à une manifestation et on peut dire que l'on a célébré ici que l'on a célébré seulement une fête populaire

⁸⁰ M. Ozouf, *La fête révolutionnaire...*, p. 334, note 3, citation du citoyen Chauffour de Tulle : « Ce que l'étude de l'histoire apprend à quelques hommes dans le silence du cabinet, la commémoration publique des événements majeurs qui les intéressent vient le graver dans la mémoire des bons citoyens » Ce Volk doit retrouver lui-même dans la représentation de sa propre histoire sur le sol même où les événements se sont passés, et au contact étroit de la nature «freien frischen Waldgrünen» : même l'anaphore est mise à contribution. Le peuple doit retrouver ses origines en apprenant son histoire dans le cadre même où il vit grâce aux spectacles en plein air : une mise en scène, représentant la famille des Hanau-Lichtenberg et la belle Barbara doit avoir lieu au château féodal, remodelé par Vauban, du Lichtenberg. L'auteur du texte est Ferdinand Bastian. « Sous le nom de jeux populaires de Hanau a été créé un théâtre de nature qui doit servir l'expansion de l'art populaire de la petite patrie alsacienne. Sur le sol accueillant à tous de l'art qui réunit tout, sans tendances politiques ou confessionnelles, le peuple doit se réunir pour créer de vraies pièces populaires qui permettent un meilleur contact avec notre vouloir et nos sens. Le peuple doit aimer et estimer sa patrie, et il doit apprendre à l'estimer: elle doit être rendue familière de sa légende et de son histoire.» « Unter dem Namen « Hanauer Volksspiele » ist ein Naturtheater gegründet worden, das der Weiterentwicklung der elsässischheimatlichen Volkskunst dienen soll. Auf dem jedermann freundschaftlichen Boden der alles vereinigenden Kunst, ohne politischen oder konfessionelle Tendenzen, soll das Volk sich sammeln zur Schaffung wahrer Volksfestspiele, die intimere Fühlungnahme gestatten mit unserem Wollen und Empfinden. Das Volk soll seine Heimat lieben und schätzen lernen: es soll mit deren Sage und Geschichte vertraut gemacht werden.» Le Dr Hoeffel, maire de Bouxwiller et député de Saverne, est président du comité R.K. du 12.4.1913. Le peuple reste, les nations qui passent laissent des strates aussi respectables les unes que les autres. On n'est pas loin de la pensée de Kassel.

Quel est ce peuple authentique, "wahr" dont on demande la présence ? Se caractérise-t-il seulement par sa masse ? Ou par la profondeur de ses racines ? RK., 4.8.1906. A. Dörner, " Der Mythos der nationalen Einheit, Symbolpolitik und Deutungskämpfe bei der Einweihung des Herrmannsdenkmals im Jahre 1875, Archiv für Kulturgeschichte, 79. Band, 1997, Heft 2, p. 399 à 416. L'inauguration du monument élevé à Arminius, le vainqueur des Romains, en 1875, célèbre la victoire des Allemands sur Rome; la place laissée aux prédicateurs protestants incite la presse à voir dans ces cérémonies un épisode du Kulturkampf. En 1909 au contraire l'intégration nationale est faite; les catholiques, et leur parti, se trouvent au centre de la vie politique. Il n'y a plus d'Empereur, mais un défilé provincial, local. L'historien Delbrück n'est pas pangermaniste ; l'intégration des apports étrangers a été essentiel à la construction de la nation allemande. La cérémonie a écarté tout ce qui peut diviser et l'on se cantonne donc à des caractères purement historiques. La presse socio-démocrate donne en exagérant quelques détails de cette célébration : « Auf Bärenhäuten natürlich und mit einem Trunk, der unseren Alvordern würdig ist. Sieben Tage noch einmal den Varus totschlagen in einem Riesenrausch sich als Helden aufspielen. Wie schön läßt sich doch für die Freiheit schwärmen wenn das Getränk gut und die Freiheit seit 1900 Jahre begraben ist. » L'unité nationale se célèbre dans les années 1900 dans l'évocation de l'histoire, ses costumes et aussi ses beuveries. Il est vrai qu'à l'époque le SPD a pris ouvertement position contre l'ivrognerie, qu'il récuse également le côté clinquant des organisations nationalistes.

⁸¹ E. Gellner, *Nations et nationalismes*, p. 170 : « chaque culture ou mode de vie a ses propres critères non seulement de vertu, mais aussi de réalité, et on ne pourra jamais juger une culture, sans même parler de la condamner, selon les critères d'une autre culture, ou selon des critères qui prétendent être universels et au-dessus de toutes les cultures... Les romantiques préconisent, d'ordinaire, cette position et l'utilisent pour défendre les croyances archaïques et les coutumes contre la critique rationnelle... Il semblerait qu'une telle position induise un nationalisme virulent, dans la mesure où elle implique clairement que la soumission d'une culture à une direction politique assurée par des autres membres, sera toujours inique.»

⁸² *Die Merovingerpfalz in Kirchheim* de Hægeli est mis en scène par le Jünglingsverein de Dambach en 1885 *Volksfreund* du 18.1.1885.

⁸³ A-M Thiesse, *L'invention de la nation*, Paris, 1999, p.138-139.

alsacienne au vrai sens du mot.⁸⁴ » Cette fête est ainsi authentifiée dans sa forme à cause de l'absence, en terre francophone, de tout drapeau, de tout chant français. Sous la plume des Vieux Allemands le concept de Volk doit englober germanophiles et de francophiles : la fidélité aux traditions locales permettrait de transcender les divisions nationales. La fête « vraie » doit être une démonstration de l'appartenance du peuple alsacien à l'Allemagne. L'Alsace, à condition d'être elle-même, peut être parfaitement intégrée dans un ensemble plus vaste et divers ; les modèles ne manquent pas depuis l'Empire Romain au Royaume arabe imaginé par Napoléon III. Les discours officiels du 27 janvier parlent à l'envi des « viele Stämme » qui composent l'Allemagne⁸⁵.

Les tensions apparaissent assez vite, surtout après 1895. Si le défilé du messti, dans sa pseudo tradition, est destiné à montrer le caractère allemand de l'Alsace d'autrefois, les tenants du nationalisme alsacien ne sont plus d'accord. La question se pose alors de l'identité de ce « Volk » qui mérite d'être mis en scène et rendu conscient à lui-même. Dans un même numéro de journal, deux peuples thannois en fête sont évoqués. Pour le Kriegerverein l'anniversaire de l'Empereur est un vrai Volksfest, « daß das Kriegervereinsfest zu Ehren des Kaisers geworden sei » « daß der 27. Januar noch lange Jahre hindurch der Festtag des deutschen Volkes bleiben möge. » Le peuple ici est une de ces tribus certes différentes, mais soudée à toutes les autres dans sa fidélité à l'Empereur pour former la nation. Mais, dans un autre article, on rappelle que l'auteur dramatique Stoskopf est « particulièrement bien accueilli par le peuple alsacien.⁸⁶ » Le débat autour du terme de Volksfest est contemporain de celui qui se déroule autour de l'Alsace authentique ; le journal protestataire se doit de rappeler que le théâtre alsacien, le musée alsacien existent.

Sans cesse la polémique nationaliste est relancée. C'est le cas lorsque le défilé de messti à Saverne paraît ressusciter, par la volonté des Allemands : « En dépit de toutes les manœuvres d'opposition et en dépit de toutes les critiques de tous ceux qui n'ont su faire l'unanimité, cette fois-ci encore, un défilé de messti parvint à l'existence.⁸⁷ » Comme le journal est plutôt libéral-protestant-germanophile, on peut penser qu'il

⁸⁴ « ... irrgend was nur einer Manifestation hätte ähnlich sein können und darf man sagen, daß ein lediglich elsässisches Volksfest im wahren Sinne des Wortes hier gefeiert worden ist. » Alsacien sans doute à cause de la présence, dans les arcs de triomphe, de la « Landesfarbe ». AHR, 8AL1/9459.

⁸⁵ A.- M. Thiesse décrit la permanence en France du discours sur la petite patrie, présent à la fois à l'école, en histoire, en géographie, mais également dans les dépliants touristiques. A.M. Thiesse, *Ils apprenaient la France*, p.98 ; *ibid.*, « Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930) », *L'avènement des loisirs*, p. 313. Concernant la transformation du terme de Volk, voir S. Kott, *L'Allemagne du XXe siècle...*, p. 175.

⁸⁶ T. Z. du 3.1.1904. Le peuple alsacien peut-il à la fois vénérer l'Empereur, se fondre dans la grande patrie et construire sa petite patrie identitaire ? Les notables couverts de décorations allemandes ont, après 1910, organisé un parti authentiquement alsacien. Le folkloriste Auguste Kassel a essayé de réaliser la synthèse: président du Kriegerverein le plus puissant d'Alsace, il publie des articles aux côtés de Maurice Barrès dans la *Revue Alsacienne Illustrée*. Il est vrai qu'il n'y parle que de plaques de cheminées.

⁸⁷ « Trotz aller Gegenagitation und trotz aller Bemängelung seitens solcher, die nicht Alle werden, kam diesmal wieder ein Meßtizug hier zu Stande. » Z.A. du 17.9.1898.

évoque une opposition cléricale à la tenue de ce défilé, et que celui-ci apparaît comme hautement politique⁸⁸.

Après le mouvement régionaliste, les catholiques de la Volkspartei, qui sont assez proches politiquement, finissent par utiliser le concept. C'est ainsi que la remise du drapeau au cercle de Hochfelden fin juin 1911 est traitée par la presse catholique de « wahres Volksfest », parce qu'il y aura des présentations de gymnastique et des concerts de choristes. Mais cela fait onze ans déjà que les catholiques, intégrés dans l'Empire, ont participé aux fêtes d'Arminius dans la forêt de Teutoburg. Le Volksfest finit par être une dénomination universelle.

L'idéal trahi ; la fête détournée.

Le terme « wahr » a donc introduit un débat autour de la nation véritable. Il en a provoqué un autre à propos de la gratuité de la participation à la fête.

Le Volksfest doit être l'occasion de créer une autre culture populaire, élaborée par les intellectuels pour rendre au peuple son âme enracinée dans un passé que la fête contribue à définir⁸⁹. Ce thème de l'enracinement, forme d'instrumentalisation de l'histoire, a été ressassé dans les discours scolaires à l'occasion des de l'anniversaire de l'Empereur : « l'orateur montra le lien qui existait entre l'empereur allemand d'autrefois et la ville libre qui est la nôtre.⁹⁰ »

Mais les masses ne se laissent pas tirer facilement vers le haut. Sans doute assiste-t-on au spectacle, au défilé, admire-t-on les costumes. Mais les organisateurs ne sont jamais très sûrs que les spectateurs n'aient regardé que par pure politesse, avant de passer à autre chose. A la fête des fifres à Ribeauvillé en 1907, la société adjudicatrice a prévu un défilé historique et un bal. Le journaliste localier oppose, dans son article du 11.9.1907, la marche ordonnée et unidirectionnelle des personnages costumés à la masse, « Menge », dont les éléments s'abandonnent à un mouvement de va-et-vient, « hin und her » « zog mit und nach » « Jahrmarkttrubel ». A l'ordonnement des sociétés en uniforme s'oppose le peuple, souvent étranger, qui va chercher son divertissement au hasard, là où il le trouve, sans aucune élévation de l'âme. Toute fête a

⁸⁸ En 1900 un Volksfest doit même se dérouler à Strasbourg. Pour le rédacteur du *Zaberner Anzeiger*, nul lieu ne semble plus mal venu que Strasbourg : on finira par épuiser le commerce des petites villes en drainant les chalands vers les grands commerces ils auront dépensé leurs économies sans trop savoir pourquoi. Wissembourg, dont le pays a gardé tant de costumes anciens, Bouxwiller, au centre du pays de Hanau, Saverne, au contact de tant de mondes différents, eussent été bien mieux indiqués. A Strasbourg ce ne sera qu'un spectacle; de plus, on boira de la bière Gruber, la négation même du bon goût en matière de bière. Mais l'essentiel du reproche se trouve dans une citation de la *Straßburger Zeitung* : les journaux cléricaux ont salué avec intérêt cette initiative, parlant de « 1. Elsässisches Volksfest », première fête populaire alsacienne. L'allusion est limpide: cette fête était imprégnée de l'idéologie francophile de la *Revue Alsacienne Illustrée*

⁸⁹ A.M. Thiesse, *Et ils apprenaient la France...*, p. 184 : « Une finalité autre que le renouvellement de l'art savant est aussi souvent assigné aux collectes d'airs populaires à la fin du XIXe siècle : fournir, après arrangement, le répertoire d'une musique moderne, destinée à contrecarrer le développement de la nouvelle forme de musique populaire, celle de la chanson de café concert. La tradition musicale paysanne paraît le meilleur moyen de former le goût des masses et de lutter contre la dégénérescence culturelle. La tradition paysanne contre l'univers déshumanisé et dégradé du prolétariat urbain... »

⁹⁰ « ... schilderte der Redner das Verhältniß der früheren deutschen Kaiser zu der hiesigen freien Reichsstadt »

sa part d'organisation et sa part improvisée⁹¹, mais cette dernière est beaucoup moins considérée., d'autres formes populaires cohabitent avec le défilé historique, le théâtre de plein air, l'illumination des châteaux forts. Les petits bals, les dancings, les cafés concerts ont aussi leur public. Les deux conceptions s'opposent radicalement au sein de la même fête :

| | |
|------------------------|--------------------|
| individuel | collectif |
| en salle | en plein air |
| nocturne | diurne |
| en scène | en défilé |
| peu d'acteurs | beaucoup d'acteurs |
| acteurs professionnels | non-professionnels |
| hédonisme | moralisme |
| mercantile | gratuit |

culture déracinée qui se veut enracinée ailleurs, en Tyrol, en Suisse ou en Bavière.

On évoque sur un mode déploratif ce qui constitue, aux yeux des organisateurs, une dérive de la fête populaire : le peuple préfère les caractères qui figurent dans la colonne de gauche ; il fait la fine bouche sur ce qu'on lui propose, ne s'intéressant que momentanément, modérément au défilé historique, et préférant le facile, le mercantile, le trivial comme réponse aux efforts de ceux qui ont voulu diffuser les principes élevés.

En effet, le Volksfest marque aussi l'entrée en scène de véritables entrepreneurs de loisirs, peu différents de ceux de la Ruhr : E. Kosok décrit l'organisation des spectacles par des « entrepreneurs-débitants » qui monopolisent la musique, la danse, les troupes en tournée, même les concours⁹². Ce modèle a pris forme en Alsace également. L'association des débitants de Sélestat organise la venue de professionnels étrangers pour occuper les emplacements, les cases prévus pour les boutiques et les attractions.

Le débitant a appris à parier sur l'avenir, à investir sans être sûr de rentrer dans ses fonds. Nous l'avons vu, à petite échelle, à propos des messtis des faubourgs. Lorsque le Parkhotel à Haguenau organise un championnat de tir, l'auteur de l'article parle de « Unternehmer »⁹³ ; le conseiller municipal Thewes à Haguenau souhaite qu'un débitant du cru sera assez courageux pour remplacer le teneur de carrousels Bindner de Bischwiller pour organiser les attractions foraines aux trois marchés annuels : «Je suis aussi convaincu qu'il se trouvera parmi les débitants de Haguenau, les entreprises, des entrepreneurs

⁹¹ R.K. 11.9.1907.

⁹² E. Kosek, *Kirmes, Kneipe, Kino*, pp. 60 à 81.

⁹³ Registre de délibérations du conseil municipal de Haguenau, 10.8.1911.

énergiques⁹⁴. » La fonction d'organisateur quasi professionnel de loisirs se précise alors, au moment précis où les municipalités, qui en ont assez de la fiction des soirées de sociétés en principe fermées mais ouvertes à tous, durant jusqu'au petit matin et incontrôlables, accordent de manière plus libérale toutes les autorisations qui sont de leur ressort. Il semble qu'il y ait non succession, mais juxtaposition chronologique de ces événements.

En fait, après 1890, le mot de Volksfest désigne le succession de deux formes de loisir fondamentalement différentes : le défilé se veut noble, pédagogique ; mais en même temps la fête populaire est une entreprise commerciale, fondée sur la mise aux enchères d'un espace et de l'exercice d'un droit étendu sur plusieurs jours. L'adjudicataire se charge de sous-traiter des activités exclusivement consacrées au loisir et au divertissement ; il organise l'espace, l'ordre, l'éclairage, la clôture d'un lieu situé si possible en dehors de la ville, un espace éclairé, assaini, quadrillé et surveillé par les pompiers et la police qu'il paie. Il provoque des événements, comme le feu d'artifice, les « Schaubuden », pour faire venir le plus de monde possible à la fête. Ici la confusion entre achat de matériel, d'outils, vente de productions n'est plus possible. Le Volksfest est un parc d'attractions pour lequel on paie une entrée, modique, certes. Reprochera-t-on aux faïenciers de Sarreguemines⁹⁵ d'avoir à la même époque vendu sur leurs assiettes les représentations de Loux d'un « wahres Volk » ? Le marché était porteur, comme l'était celui des défilés historiques⁹⁶.

Cependant beaucoup de contemporains mirent du temps à admettre que la fête pût être autre chose que spontanée, gratuite, ouverte à tous, ainsi qu'en témoigne un débat obscur au Conseil Municipal de Haguenau en 1902 : les sociétés constituées comme le Velo Club ou le Kriegerverein demandent à organiser des « fêtes populaires ». Or, disent certains conseillers naïfs, une fête populaire est d'accès gratuit. Peut-être, nourris par la lecture des folkloristes dans le guide du Club Vosgien, songent-ils aux

⁹⁴ « Ich bin auch überzeugt, daß sich unter den Hagenauer Wirten, Gewerbetreibenden leistungsfähige Unternehmer finden werden » U.K. du 9.1911.

⁹⁵ P. Hammann, « Une entreprise de mobilisation patriotique : la production de la faïencerie de Sarreguemines (1871-1918) », *Genèses*, n°47, juin 2002, p. 140-161.

⁹⁶ C'est cette fête démesurée, mais éphémère, capable de concentrer des milliers de spectateurs passifs, de faire naître des pics de consommation de bière, de donner une bouffée d'oxygène à maint débit menacé de faillite, que les sociologues marqués par l'École de Francfort appellent fête mercantile. Alors, faut-il accepter le terme de mercantilisation, puisque toute modernisation passe par la création de loisirs de masse ? D'après R.Lenman, J. Osborne, E. Segarra, « Towards the Commercialisation of Culture », R. Burns, *German Cultural Studies, An Introduction*, Oxford, 1995, (p. 9 à 50) Horckheimer et Adorno en 1944 s'interrogent sur l'absence de culture ouvrière spécifique, et la destruction des formes de culture existantes, qui auraient permis aux entreprises totalitaires de s'épanouir dans les années de l'entre-deux-guerres dans un espace culturel désertifié. Or ce que les auteurs décrivent, c'est une standardisation et une rationalisation des méthodes de diffusion d'une culture au rabais et universelle. (cf. Lynn Abrams, "Die Entwicklung einer kommerziellen Arbeiterkultur im Ruhrgebiet (1850-1914)", D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino, Arbeiterkultur im Ruhrgebiet zwischen Kommerz und Kontrolle (1850-1914)*, Paderborn 1992, p. 35)

Que les penseurs allemands de l'École de Francfort, pour expliquer après 1944 la venue au pouvoir de Hitler, aient besoin de dire l'érosion des valeurs humanistes dans la société, la coupure entre la haute culture intellectuelle et les formes de loisir populaire, clivage qui aurait annihilé les capacités de résistance intellectuelle des masses populaires dans les sociétés industrielles est une chose ; que l'origine de ce processus doive se situer au moment de la naissance du IIIe Reich, ou plus précisément sous le règne de Guillaume II en est une autre. Le concept de mercantilisation, pris au pied de la lettre, est difficilement applicable. Le messti rural des années 1860 demande que l'on ait de quoi assurer les dépenses ostentatoires. Le concept est en fait issu en droite ligne des études folkloriques : on suppose qu'il y eut, dans un passé idéal, une fête qui ne fut pas mercantile, où tous les participants se donnaient à eux-mêmes le spectacle d'une fête gratuite « Die Festgemeinde wird immer weniger als kameradschaftliche Trägerin der Sitte, vielmehr vorwiegend als Gegenstand eines Geschäfts angesehen und behandelt » (A. Kassel, *Messti und Kirwe...* p. 41)

carnavals, aux fêtes votives d'antan ? On entend aussi les critiques assez vives des conseillers Geiger et Blasius, anciens débitants, qui reprochent aux associations de ne pratiquer qu'un unanimité de façade, de vendre la fête désormais interdite au peuple par un prix d'entrée trop élevé.

Ces propos supposeraient qu'il y eut un temps où l'on pouvait, à l'occasion des foires, s'amuser pour rien. Y eut-il jamais un temps où ce loisir ne fut pas mercantile ? Sauf à inventer un âge d'or rousseauiste, où le peuple uni se donne le spectacle à lui-même, la dédicace a toujours été une fête mercantile. Les débitants n'ont jamais fourni les boissons gratuitement, les musiciens ont toujours été des semi-professionnels. La fête totale, celle où chacun se donne en spectacle à l'autre, une fête de participants est-elle devenue après 1895 une fête de spectateurs ? Y eut-il un repli de la fête de l'espace public vers l'espace semi-privé et mercantile du débit de boissons et de ses annexes ? Affirmer cela serait sacrifier au mythe de l'âge d'or. En 1844 nos petites villes ont abandonné depuis longtemps l'insouciance de l'économie pré-monnaire. Mais notre vision est orientée, voire faussée par les parti-pris des ethnographes qui fixent dans le passé des formes canoniques et ne veulent voir dans les manifestations contemporaines d'une célébration ancienne qu'une forme dégradée d'une culture à son apogée sous le Second Empire. Quant au dévoiement de la fête par le mercantilisme, il a toujours existé. Les loisirs, rien qu'à cause du paiement des danses, du prix des boissons, n'ont jamais été gratuits⁹⁷. Et jusqu'en 1909 on a payé le demi de bière au même prix.

Ce qui a peut-être changé, c'est la vision que l'on a eue de la dépense ostentatoire : la dépense populaire est louée ou condamnée suivant le point de vue social où l'on se place. Au moment où Kassel écrit, la dépense faite au messti ne donne plus l'occasion de tenir son rang, et ceci pour deux raisons : d'une part, parce que des dépenses faites ailleurs, en ville, assurent une image de soi différente, suivant des normes autres, la dépense n'est plus un investissement social ; d'autre part, dans un contexte qui demande que l'on investisse en capital, les dépenses festives représentent une dispersion du capital productif. La fête est caractérisée par le terme de mercantile à partir du moment où l'on considère que le « peuple » devrait employer son argent à des fins plus utiles que celles de la fête. L'arrivée sur le terrain de demi-intellectuels qui ont besoin de marquer leur distance par rapport au peuple condamne les pratiques populaires de la fête en affirmant que ces dépenses qui auraient pu être faites à meilleur escient.⁹⁸ La fête de 1905 est condamnée au nom d'un idéal, situé en 1860, et qui n'a sans doute jamais existé, par un dominocentrisme fondé sur des représentations idéalisées d'un passé mythique.

⁹⁷ A. Kassel, *Messti und Kirwe ...*, p. 170.

⁹⁸ D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino*, p.35.

Le Volksfest dans son déroulement historique.

Il est tentant de remonter à notre tour dans le passé pour essayer de traquer les manifestations qui vont confluer pour donner les compositions du Volksfest. Le cortège est l'héritier de la tradition des entrées royales où l'on se présente au souverain revêtu des oripeaux de sa particularité, avec la volonté de le rassurer en intégrant ce particularisme dans le creuset national. Il y eut ainsi la visite du Prince-Président à Strasbourg en juillet 1852, les défilés de voitures paysannes, de jeunes filles en costumes, de paysans typés. En 1885, dans une certaine continuité, à l'occasion de l'entrée solennelle du Statthalter Hohenlohe à Strasbourg, on déguise les membres d'une société de musique en « altdeutsche Landsknechte ». En 1905, Kassel organise un défilé de voitures de paysannes au Wacken, devant le Statthalter von Wedel⁹⁹. Et en 1911 encore, des chariots chargés de jeunes filles costumées de Hunspach, Engwiller, Mietesheim, Uhrwiller, des cavaliers de Schleithal défilent devant le Statthalter à Haguenau, s'arrêtant pour lui réciter des poèmes en alsacien¹⁰⁰. Le défilé est donc une mise en scène de l'image que la ville veut donner d'elle-même aux étrangers.

Le défilé festif, tel qu'il a été codifié par Kassel dans ses écrits, est une tradition dans les villages, mais il est absent des petites villes : la fête des fifres à Ribeauvillé en 1854 n'en a pas. Pourtant, la fête à Sainte-Marie-aux-Mines, le 9.2.1864, sait créer le spectacle, lorsque défilent des blanchisseuses costumées, trois peaux-rouges à cheval et un char paré de musiciens en costume tyrolien. Les références culturelles sont diverses, mais on sent poindre, dans cette présence des blanchisseuses, le désir de mettre en scène le peuple¹⁰¹.

Ribeauvillé possède un « Pfeiffertag », fête des ménétriers depuis 500 ans en 1890, Bischwiller depuis 200 en 1891¹⁰². En 1854 beaucoup d'ingrédients semblent réunis qui seront autant de matériaux pour la construction de ce que sera la fête des fifres quarante ans plus tard : l'intérêt culturel pour la commémoration, la distinction des visiteurs aptes déjà à goûter un paysage, le caractère diurne de la fête et le bon ordre qui y a régné : « J'ai l'honneur de vous informer que vendredi dernier dimanche et lundi 8, 10 et 11 du courant nous avons eu la fête dite Pfeiffertag, à Ribeauvillé. Une grande foule d'étrangers ont bien voulu, ces trois jours, visiter notre ville et les beautés du cite (sic) de nos environs. Des personnes distinguées surtout étaient en grand nombre. La danse a cessé à 8 heure $\frac{1}{4}$ du soir, les lieux publics sont restés ouverts jusqu'à onze heures le dimanche, dix heures les autres jours. »¹⁰³

⁹⁹ A. Kassel, *Nachklang zum Trachtenfest...*

¹⁰⁰ *N.Z.B.* du 25.5.1911.

¹⁰¹ Commissaire, A.H.R., 4M84.

¹⁰² *R.K.* du 29.8.1891.

¹⁰³ Commissaire de police au préfet, 12.9.1854, A.H.R., 4M83.

Dès 1882, on se livre à de véritables opérations de relations publiques : au moment où la rencontre des sociétés de musique à Sainte Marie-aux-Mines passe pour « ein ledigliches elsässisches Volksfest », on invite les correspondants des journaux au repas des dirigeants à l'hôtel Fuchs¹⁰⁴.

La fête des fifres à Ribeauvillé.

La fête des fifres à Ribeauvillé de 1889 est un commencement : elle n'est plus centrée sur les danses publiques comme en 1854, ou sur les boutiques qui, en 1883, sont d'un niveau assez lamentable.¹⁰⁵ En 1889, elle est devenue le premier modèle du Volksfest. Nous sommes en cette année à la croisée des chemins. D'un côté, on retrouve la fête commune ; dans le « Herrengarten », passage obligé pour les arrivants et parc public pour les oisifs, le décor est classique : la piste de danse illuminée, les boutiques, la restauration, soumissionnée par les pompiers comme elle le fut en 1878.

Pourtant, les conditions historiques sont nouvelles. Nous sortons de la poussée de fièvre nationaliste et de répression des sociétés francophiles. La société de gymnastique locale a été dissoute à cause de l'affaire du drapeau dérobé et brûlé pendant la réunion des gymnastes. Les pompiers reconstitués, adjudicataires de la fête pour 1600 Mk, la société de musique refondée, indemnes de tout germe protestataire, organisent les deux défilés : la retraite aux flambeaux de la veille et celui de l'après-midi qui ouvre la fête. On peut penser que ces nouvelles sociétés, refondées dans un sens national allemand, ont pris intentionnellement les choses en main. L'utilisation des lieux même où se déroulèrent les incidents peut être ainsi une cérémonie d'exorcisme après le sacrilège perpétré ici. Il faut consacrer à nouveau ce parc public où le drapeau allemand a été dérobé, la hampe jetée au ruisseau¹⁰⁶. Le défilé s'arrête, comme dans les villages de Kassel, chez les notables, les administrateurs allemands, et le sous-préfet remercie la ville d'être fidèle aux traditions plusieurs fois centenaires, celle de la fête des ménétriers ; d'ailleurs, le journaliste n'hésite pas à comparer cette fête aux foires du Moyen Age.

Ce défilé, qui se surajoute, permet cette année-là, par l'engagement des autorités et des sociétés, de délivrer un message politique : la fidélité au passé encore vivant, celui des ménétriers médiévaux, et la révérence aux pouvoirs établis. Le défilé a joué ainsi un double rôle, de mobilisation et de pédagogie politique : la fête a attiré 3 300 personnes étrangères, d'après le nombre de billets vendus pour le tramway. Enfin, une troisième nouveauté est apparue cette année-là : la presse a joué un rôle essentiel dans la mise en abyme de l'événement. Le journaliste établit des équivalences sémantiques entre cinq termes qu'il emploie l'un pour l'autre – nous les relevons ici dans l'ordre du texte : Pfeifertag-Kilben (« die bedeutenste

¹⁰⁴ Commissaire de police, 26.6.1882, A.H.R., 8AL1/9453.

¹⁰⁵ « Was den Schauspielplatz betrifft, so hat er diesmal durchaus nichts interessantes dar ». R.K. du 15.9.1883. « En ce qui concerne la place des spectacles, il ne présente cette fois-ci rien de fondamentalement intéressant

¹⁰⁶ Voir p. 811.

aller Kilben »)-Volksfest (elsässisches Volksfest)- Jahrmarkt-treiben-mittelalterische Messe. Il utilise des comparaisons pour assurer le glissement de sens¹⁰⁷.

La fête de l'année suivante se passe selon le même modèle. 7 600 personnes empruntent le tramway de Ribeauvillé qui relie la gare à la ville, ce qui permet d'estimer le nombre de visiteurs de 15000 à 20000. Il ne reste plus de pain dans les boulangeries, de viande dans les boucheries et le débitant Farny est obligé, à cinq heures du soir, de faire venir de la bière de Sélestat. L'adjudicataire du buffet, le débitant Diebold de l'établissement de bains¹⁰⁸, a vendu le contenu d'une voiture en bière Schutzenberger, alors qu'on lui a adjugé le buffet pour 600 Mk¹⁰⁹. Ce qui a ameuté la foule, c'est la présentation d'une pièce historique. La plaquette éditée à cette occasion représente deux costumes, des dessins reconstituant les châteaux qui dominent Ribeauvillé, enfin des portées de notes sans paroles, intitulées *Muskatellerlied*¹¹⁰.

L'entrée au spectacle et l'entrée à la danse ont rapporté chacune quatre mille Mark¹¹¹. La fête a fait date. Même Mündel, dans son guide, évoque l'événement : « Le « Rappschwihrer Pfifferdaj » passe pour être la foire (dédicace) la plus joyeuse de l'année. En l'an 1890 fut présentée le jour de la fête des ménétriers la pièce « die Pfeifferbrüder » du Dr Jahn, au milieu de grands applaudissements. Celle-ci, comme le défilé, doivent être reprise dans certains délais. Le texte de la pièce peut être acquis dans les librairies de l'endroit. ».¹¹² En 1891 le spectacle est repris, en plein air, dans le jardin public du Herrengarten¹¹³.

L'année suivante le succès atteint son apogée, on réédite en mieux ce qui n'apparaissait qu'en filigrane en 1889, la création d'un modèle de Volksfest¹¹⁴, celui dont Sélestat jalouse le succès et qu'il s'efforce d'imiter. Il s'agit donc cette année-là de fêter le cinq centième anniversaire de la fête. Sous un afflux considérable de population qui noie les figurants – 7027 personnes ont emprunté le tramway qui relie la gare à la ville -, se déroule un défilé costumé : ménétriers et « wahrende Lüten », les comtes de Ribeaupierre et de Urslingen, le roi des ménétriers dans son manteau pourpre, son fou et son médecin-magicien. L'authenticité des costumes est certifiée par le peintre Bosch de Düsseldorf, alors que ce sont des autochtones qui ont composé la musique. Une pièce est jouée dans le jardin public, écrite et mise en scène par un certain Dr Jahn, très applaudie, intitulée *Die Pfeifferbrüder*. Le sous-préfet en personne assista à toutes les répétitions et le préfet honora la fête de sa présence. La fête sert ainsi, suivant un schéma connu, à légitimer les élites en place et à promouvoir de nouvelles¹¹⁵.

¹⁰⁷ R.K. du 14.9.1889.

¹⁰⁸ Jean Diebold, originaire de Mittelhausen, dans le canton de Hochfelden, n'a tenu l'hôtel des bains que pendant un an.

¹⁰⁹ E.N. du 1.8.1890.

¹¹⁰ *1390-1890 Festschrift des 500. Jähriges Jubiläumsfest des Pfeiffertages*, Ribeauvillé, 1890, A.M.Sél.

¹¹¹ N.Z.B. du 22.9.1890.

¹¹² « Der « Rappschwihrer Pfifferdaj » gilt als die lustigste Kilbe (Kirchweih) des Jahres. Im Jahre 1890 wurde am Pfeiffertage das Festspiel "die Pfeifferbrüder" von Dr. Jahn unter großem Beifall aufgeführt. Dieses, sowie der vorangehende Festzug sollen in bestimmten Zeiträumen wiederholt werden. Der Text des Festspiels ist in den dortigen Buchhandlungen käuflich zu haben. » K. Mündel, *Die Vogesen, Reisehandbuch für Elsass-Lothringen und angrenzende Gebiete*, t.2, p. 511.

¹¹³ R.K. du 5.9.1891.

¹¹⁴ R.K. des 20 et 27.9.1890.

¹¹⁵ G. Di Méo, « Le sens géographique des fêtes », *Annales de géographie*, n° 622, nov. Déc. 2001, p.624-646.

Avec ses costumes, ses armes, ses drapeaux et ses écussons, cette fête se veut un tableau historique complet qui n'est pas sans analogie avec le décor peint du musée de Haguenau, le défilé du Vieux-Sélestat en 1892, voire la l'édification de tours médiévales sur les sommets du Brotsch ou du Champ du Feu par le Club Vosgien ; il annonce surtout les défilés arrosés qui accompagnèrent l'inauguration du Haut-Koenigsbourg en 1908. Artistiquement, ces décors caractérisent l'école historicisante. Politiquement ces manifestations sont proches des tentatives de Louis David à l'occasion des fêtes révolutionnaires. Nous en saurions bien davantage sur le message si nous connaissions le contenu de la pièce qui fut représentée, mais aussi le nom de la société organisatrice.

A côté de cette pédagogie historique, le caractère festif traditionnel subsiste : « En complément, des divertissements populaires se poursuivirent sur la place de fête et de danse jusque dans la nuit. ¹¹⁶ » précise le compte-rendu de la presse locale pour 1890.

Les profits de la fête reviennent aux débitants les plus entreprenants. En effet, en 1883 et 1884, comme en 1902 encore, la fête des ménétriers à Ribeauvillé a été, non vendue aux enchères, mais concédée à une société, les pompiers, la musique ou la société de gymnastique ; néanmoins - et nous retrouvons là des pratiques qui ont cours dans la Ruhr - le buffet (Trinkhalle) et la piste de quille sont attribués à des particuliers ¹¹⁷. La fête des fifres n'est donc qu'une exception partielle par rapport à ce qui se passe ailleurs. A Thann la Kilbe est régulièrement attribuée à l'Orphéon municipal, dès 1878. A Altkirch le débitant Wacker est adjudicataire de la fête en septembre 1902 ¹¹⁸. A Guebwiller en 1901 la fête a été adjugée à des « individus qui avaient eu le profit comme principale motivation. » La société des athlètes se porte adjudicataire en 1902, pour un montant élevé. Les étrangers sont venus nombreux : 2222 personnes ont été transportées par le tramway. Les débitants également font des affaires qui constituent un record, surtout dans la ville basse. Il arrive même que des visiteurs viennent consommer chez des particuliers ¹¹⁹.

Volksfest à Sélestat.

Sélestat, en 1892, ne connaît ni danses festives, ni foire annuelle ¹²⁰. Sans doute les deux foires attestées en 1877 pour mars et novembre ont-elles disparu. L'initiative de la création du Volksfest revient à l'association des débitants, déjà bien vivante en 1892, et fort opposée à la municipalité à majorité catholique. Car pour l'ensemble du commerce de Sélestat, d'après ce qui ressort des diverses pétitions au conseil municipal, les affaires vont mal : on manque de clientèle militaire, les marchés sont en recul ; le

¹¹⁶ « Hierauf wurden Volksbelustigungen auf dem Fest- und Tanzplatze bis in die Nacht hinein fortgesetzt. »

¹¹⁷ R.K. du 18.6.1905.

¹¹⁸ A.K. 2.10.1902.

¹¹⁹ G.A. 5.7.1902.

¹²⁰ Beaucoup d'aspects de cette résurrection de la Kilbe à Sélestat correspondent à ce qui se passe dans des petites villes françaises. M. Crubellier, *La ville à l'âge industriel...*, p. 432. Sur le défilé, p. 384.

train de Marckolsheim, qui devait drainer à Sélestat la population du Ried n'a toujours pas vu le jour¹²¹. Il y a trop peu de divertissement à Sélestat, trop peu de visiteurs, donc de clients pour les débits de boissons¹²². Pendant ce temps, d'autres localités, plus petites que Sélestat, Ribeauvillé, Sainte-Marie-aux-Mines, Châtenois même, presque aux portes de Sélestat, attirent la population de loin à l'occasion de leur Kilbe, alors que le chef-lieu de l'arrondissement reste désert. Les charges s'accumulent et le chiffre d'affaires baisse pour les entreprises commerciales. Pour les débitants « Le besoin de changement s'impose en vue d'une amélioration. »¹²³ Il s'agit d'explorer des pistes nouvelles pour échapper à la ruine. Sélestat possède des atouts dont il serait criminel de ne pas tirer parti : la facilité d'accès, la position centrale, la place nécessaire en ville même. Il suffit, pour les débitants, d'une volonté ferme de faire venir la foule de loin, par des affiches, de créer l'événement en produisant une attraction inédite dont le modèle a été éprouvé à Ribeauvillé.

Le Conseil Municipal commence par opposer un refus formel : on n'a nul besoin d'une nouvelle fête, en plus du Nouvel An, du Carnaval, etc. Et puis, cela va coûter de l'argent : il y a d'autres priorités, comme la réintroduction de la carte de bois, qui permet à tous les habitants de recevoir leur part des coupes exploitées dans la forêt de l'III. A trois reprises, entre juin 1892 et mai 1894, le Conseil réitère son refus. Puis, l'association des débitants reçoit l'appui de l'administrateur municipal Böminger, Vieil Allemand qui fait fonction de maire, ainsi que celle du sous-préfet Poehlmann¹²⁴. Ce dernier détail nous montre évidemment que l'affaire est politique. La majorité centriste et toujours protestataire du Conseil Municipal, sous la direction d'Ignace Spies, ancien maire suspendu en 1893 par les autorités, s'oppose à l'administration allemande, mais aussi à la majorité des débitants, soit 46 signataires. Le nom de Spies ne figure pas au bas de la pétition des épiciers qui soutient le mouvement des débitants. Certes, Spies est épicier, mais en gros, et sans doute ne dirige-t-il plus son commerce en 1894.

Le mois de mai 1894 voit se déclencher un véritable feu roulant de pétitions, toutes rédigées dans la même écriture : les artisans, dont les signatures couvrent trois pages, les boulangers et pâtisseries, les épiciers. Souvent, à cause de la double activité, les signatures sont les mêmes que pour les débitants. Un dernier électeur anonyme, dans sa demande, préférerait plutôt un bal costumé qui donnerait de l'ouvrage aux tailleurs, aux repasseuses et aux couturières.¹²⁵ Sans aucun doute, ce tailleur en est resté à l'ancien temps, lorsque seule la classe de loisirs faisait des dépenses somptuaires et s'amusait en vase clos.

¹²¹ Le mot Ried désigne ici, par extension, l'ensemble de la plaine qui s'étend du vignoble au Rhin, et qui englobe la Basse Terrasse loessique et les zones inondables de l'III et du Rhin, qui forment le Ried proprement dit. R. Schwab, *De la cellule à ...*, p. 273 « Les relations entre Sélestat et le vignoble sont anciennes et étroites, alors qu'elles n'ont jamais été intenses avec le Grand Ried. » Dans le même ouvrage, nous apprenons que Muttershotz, Ebersheim, les plus gros villages proches, ont fondé leur propre caisse d'épargne, marque d'indépendance relative par rapport à la sous-préfecture.

¹²² Pétition du 16.9.1894, signée de quatre noms, dont les deux leaders de l'association des débitants.

¹²³ *E.N.*, 19/5/1894.

¹²⁴ *E.N.* du 26/5/94.

¹²⁵ *S.Z.*, 30.6.1894.

Enfin les *Elsässer Nachrichten* peuvent-elles annoncer dans leur numéro du 30 avril 1894 la création probable d'un messti à Sélestat, « parce que de nos jours, il n'y a du trafic que là où l'on propose quelque chose aux gens. » Les débitants sont confortés dans leur rôle d'organisateur de loisirs. Et effectivement, le 4 juillet 1894, le conseil, au vu des pétitions à lui adressées, émanant de presque toutes les entreprises de la ville, décide la création d'un messti de trois jours à une date à définir par le maire, un dimanche, un lundi et un mardi. La kilbe ne sera pas confiée à un entrepreneur ; les places des boutiques seront attribuées par le maire¹²⁶.

Un mois et demi avant la date probable de la fête, il reste quantité de questions à régler : le nom de la fête, la date ; l'emplacement ; l'organisateur ; les attractions susceptibles de déplacer les foules ; la manière la plus apte à écarter pour le commerce local la concurrence des forains, car c'est la crainte universelle que celle des stands de marché, à Bouxwiller comme à Haguenau. Des pétitions arrivent encore. Celle qui demande que l'on écarte toute installation d'origine étrangère autre que les jeux et les carrousels est même signée par Auguste Spies, qui semble avoir choisi cette ligne de repli.

Le 21 juillet, le Conseil Municipal confie l'organisation pour cette année à l'association des débitants. L'emplacement de la piste de danse sera tiré au sort entre trois places : le Marché aux Choux, la place Vanolle, située hors de la vieille ville, et le Marché aux Grains. Il est admis que les années suivantes il y aura roulement entre ces trois places. Les commerçants locaux à l'exception des débitants pourront élever des baraques devant leurs boutiques, et les seuls commerces forains tolérés seront les marchands de sucreries et de pâtisserie, ce mot désignant sans doute de pain d'épices¹²⁷. Les horaires d'ouverture sont de onze heures à une heure du matin. La contribution que l'organisateur versera à la commune sera laissée à sa propre appréciation. L'emplacement est tiré au sort le 27 juillet : c'est le Marché aux Choux, ce sera la place Vanolles l'année suivante. Toutes les autorisations sont données par le maire ou le Kreisdirektor : pour la loterie, le défilé, l'extraction de pavés en vue de planter cinquante jeunes sa pins, l'occupation des trottoirs par les débitants ; l'autorisation d'employer des salariés et des apprentis un dimanche.

La fête se déroule donc le 18,19 et 20 août 1894. La veille au soir a lieu une retraite aux flambeaux. Le dimanche 19 à midi, le défilé s'ébranle depuis l'allée de la gare, il parcourt le rue neuve, passe par le faubourg de la rue d'Iéna où se concentrent beaucoup de débits de boissons sur le chemin de la caserne ; on passe sous la tour de la nouvelle porte et l'on arrive au marché aux choux où la piste de danse a été dressée entre cinquante sapins. Le programme annonce 24 sociétés qui participent au défilé. Ce nombre ne doit pas faire illusion : il n'y a comme sociétés sélestadiennes que les pompiers, les pêcheurs, le vélo-club, la chorale laïque de 28 membres, les gymnastes. Les sociétés catholiques brillent par leur absence. Mais on a décompté avec les sociétés des chars chargés d'Alsaciennes en costumes, trois demoiselles d'honneur, des

¹²⁶ A.M.Sél., BVII 5.

¹²⁷ « Les bonnes d'enfants raffolent de pains d'épice et de chevaux de bois » écrit *I.H.I* e 9.11.1867.

porteurs de drapeaux, des porteurs des clefs de la ville (deux petits garçons), des cavaliers médiévaux (Burgritter) en pourpoint, le doyen et la doyenne de la ville, 90 et 87 ans, en habit de paysan, le bœuf gras qui a coûté 828 Marks, que l'association des débitants, organisateur de la fête, a regagné par le plus pur des hasards, et qui a été revendu 669 Mk, une batteuse à blé, et un atelier monétaire mobile sur lequel on frappe la médaille commémorative de la fête en aluminium. Intentionnellement, pour attirer la foule, ce défilé se veut folklorique et historique, même si les repères historiques concernant le char de l'association des débitants sont moins bien établis : « Un débit de vin d'autrefois et d'aujourd'hui ¹²⁸ ».

Les attractions foraines sont établies, comme à Bischwiller et à Haguenau, en dehors de la ville, sur un terrain vague, appelé Schaubudeplatz sur le plan de 1895, un rectangle en attente d'urbanisation, situé entre l'allée de la gare et la rue du tabac, à dix minutes de la piste de danse. D'après le plan annexé, le carrousel en occupe le centre, tandis que les boutiques sont alignées sur trois côtés de manière à ce que l'ouverture soit tournée vers la ville. Il y a un bateau-balançoire, un tir, une loterie, un punching-ball, une boutique de jeux, un jeu de palets, un lancer d'anneaux, deux panoramas dont un avec marionnettes, enfin une « Glasblinsenbude ». Enfin le débitant Jehl y tient deux lieux dont on n'est pas sûr qu'il s'agit de commerces de sucrerie. Un peu partout des débits de boissons débordent sur le trottoir voire dans la chaussée des ruelles ; certains ont même, pour garnir leur terrasse, emprunté des chaises et des tables au foyer du théâtre. Les billets de la grande tombola, au nombre de 3200, sont vendus au prix de 50 Pfennig chez tous les débitants. Le lot unique est un bœuf gras qui a participé au défilé.

Les danses ont lieu sur la place du Marché aux Choux, en plein air, sur une piste en planches. La place est éclairée par un groupe électrogène à vapeur qui alimente deux lampes à arc accrochées à deux hautes perches de sapin. La mauvaise qualité de l'éclairage explique que l'on n'a pu éviter certains débordements : « l'éclairage, l'année dernière, n'a pas été suffisant et il s'est produit des choses innommables qui arrivent la nuit quand il y a beaucoup de monde rassemblé. » Nous n'en saurons pas plus.

Le soir du deuxième dimanche, un feu d'artifice est tiré à la porte de Brisach et le deux septembre, divers jeux viennent agrémenter les danses : courses en sac, attraper un saucisson, mât de cocagne. Le bilan de la fête est énoncé de manière fort succincte : le 21 septembre, le maire demande par courrier à Koehl, le président des débitants, le montant de la somme que l'organisateur compte verser à la caisse des pauvres. Ce sera 500 Mks. Il reste un bénéfice de 422 Marks ; heureusement que le bœuf gras a été récupéré par les hasards du tirage au sort ! sinon l'organisateur perdait de l'argent. Ce sont les danses payées à l'unité qui ont rapporté le plus : $1276+933+979+669=3750$ Mks, soit 87% des recettes alors que les dépenses de musique se limitent à 420 Mks et la location de la piste de danse à 645. Le buffet a peu rapporté parce qu'il a été adjugé au mieux-disant, le président de l'association en personne, Koehl : 402 Mk. Par contre

¹²⁸ « eine Weinstube von ehemals und heute » Dörner relève, dans la représentation iconographique de l'inauguration du monument à Arminius, la présence de buveurs de bière. La pédagogie nationale a su intégrer des habitudes festives populaires.

les dépenses ont été grevées par les quantités de liquide qui ont été bues pendant la préparation : 9,60 Mk chez Thiriet, 110,50 Mk chez Weil, et ce n'est pas tout. Mais les débitants ont trouvé le moyen, pendant trois dimanches, de refaire du centre ville un pôle d'attraction, ils ont restauré l'habitude de fréquenter les établissements du centre. Tous les 27 débitants qui font partie de l'association sont présents ici, sur le chemin neuf ou dans l'ancienne ville, c'est à dire sur le parcours du défilé ou le chemin qui mène de la danse aux attractions foraines. Les jardins à concert, les dancings de la banlieue, les hôtels proches de la gare, au contraire, se plaignent de l'absence de clientèle ; c'est le cas de Hanser, l'hôtelier pour touristes.

En même temps, l'organisation d'une nouvelle forme de fête a été un acte politique qui a révélé au grand jour de nouveaux notables, certains débitants¹²⁹. Elle est un prélude aux élections municipales de 1896 qui envoient une nouvelle majorité au conseil, dont trois débitants¹³⁰. Enfin la célébration de danses publiques en pleine nuit et en pleine ville est aussi un défi politique lancé au parti catholique porté à la critique moralisatrice et qui n'a pas encore trouvé, deux ans avant l'arrivée du vicaire Brach, les capacités mobilisatrices inhérentes à toute fête publique.

En 1895, la société de gymnastique prend la concession de la fête. Elle divise par deux le montant des tombolas. Mais surtout la société est incapable d'organiser elle-même la fête : la pose de la piste à danser est soumissionnée, après une annonce parue dans le journal ; Edmund Lohoff prend la concession du buffet des danses. La seule nouveauté consisterait en une course cycliste. Mais le Conseil Municipal en refuse l'autorisation. Nous nous trouvons ici dans un modèle hagenovien ou rhénan : comme dans la Ruhr, la société se trouve dans l'incapacité d'organiser quoi que ce soit et est obligée de faire appel à des spécialistes de la piste de danse ou du débit de boisson. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice semblent bien avoir été les seules attractions. Quel a été le bilan financier ? Mauvais sans doute, comme la date tardive des décisions semble le suggérer.

En août 96, les blessures politiques restent béantes. Spies a pris sa revanche sur les humiliations passées, sa radiation de la fonction de maire en 1893, l'échec de sa liste aux municipales de 1896. Il a été élu à la députation après l'annulation de l'élection du sous-préfet Poellmann, malgré tous les efforts de l'association des débitants qui a pris part au combat contre l'épicié r catholique Spies. La fête se déroule mal : d'abord, le 20 août, les riverains du marché aux blés, lieu d'habitude très calme, pétitionnent en français sous la conduite de l'industriel Bobérith en dénonçant les désagréments que les danses causeraient aux riverains. Ensuite, l'organisation est mal faite ; c'est l'ensemble des associations qui prend en charge la fête, parce que les élections ont empêché toute clarification ; une telle situation n'encourage jamais les engagements personnels. Enfin le temps a été mauvais. Il reste en tout et pour tout 369 Mk, soit 10% du chiffre d'affaires ; l'aménagement de la piste de danse par un spécialiste a mangé 500Mks, le tiers des

¹²⁹ G. Di Méo, art. cit.

¹³⁰ S.Z. du 25.7.1896.

recettes ; on a distribué pour 245 Marks de bons de bière pour les participants au défilé . Et la Ville demande au Wirteverein 500 Mks pour couvrir les dépenses que la ville a engagées à l'occasion de la fête. Le conseiller municipal Uffler, sans doute aubergiste, est exclu des débats par le maire lors de la séance où l'on discute de la soumission de la foire. Finalement la ville prend la décision de ne rien exiger.

A partir de là, d'année en année, les choses empirent. Déjà, de dimanche en dimanche, les entrées au bal public ont diminué. Visiblement la formule n'est pas la bonne. En 1897, les débitants ne renoncent pas. Ils proposent de vendre eux-mêmes les emplacements pour les attractions foraines, de les rapprocher définitivement de la piste de danse.

Ces améliorations ne ramènent pas le succès. En 1898, bien qu'on ait décidé de déporter la fête à la porte de Colmar, c'est à dire en dehors de la vieille ville, hors de la portée de l'oreille délicate des notables récalcitrants, les affaires restent apathiques. Les trois clubs organisateurs, la gymnastique, l'un des clubs cyclistes et les débitants, ont avancé 1500 Mk. Peu de forains ont loué des places, faute d'affaires à faire : la location des places n'a rapporté que 78,95 Mks. Les comptes s'équilibrent à peine et la ville demande 1000Marks pour les frais qu'elle a engagés. Le comité d'organisation demande la remise gracieuse de cette somme, à l'exemple de ce qui se pratique dans d'autres villes.

En 1899, la société de gymnastique renouvelle l'expérience, avec des moyens inédits : quatre tonneaux à gagner à la loterie, une piste de 5 ares (soit 22,3 x 22,3 m), un feu d'artifice, des affiches aux couleurs crues, bleu nuit et jaunes dont un exemplaire reste conservé¹³¹. Et le *Schlettstadter Tageblatt* annonce encore une fête en 1900, organisé par les gymnastes et les débitants. Les attractions consistent en bal évidemment, mais aussi en défilés, spectacles de gymnastes, pyramides. C'est la sixième et la dernière.

A Saverne, en 1898, trente-cinq groupes participent à un défilé de messti qui n'est pas sans analogie avec celui de Sélestat : des hérauts, les armes de la ville, deux lansquenets, des mousquetaires, des tableaux qui représentent les châteaux forts du Griffon et du Haut Barr, mais aussi la tour du Brotsch élevée par le Club Vosgien. L'afflux de foule est considérable¹³².

Haguenau sans défilé.

Haguenau entre dans le cycle des « fêtes populaires » près d'une décennie après Sélestat, au moment où le modèle paraît épuisé en Alsace moyenne. Le 6 juin 1902 le Kriegerverein de Haguenau veut célébrer son 25^e anniversaire, recevoir le drapeau envoyé par l'Empereur, rassembler ses 300 membres et jouir de son statut de plus ancienne société de la ville : il demande au maire d'utiliser le parc Kléber, le fameux Stadtpark. En 1903, l'association des cyclistes Barbarossa organise une fête au Jardin Kléber le 3 août et

¹³¹ A.M. Sél., BVII 10.

¹³² *Zaberner Anzeiger* du 17.9.1898.

sous-traite le buffet au débitant Bauer. Celui-ci, d'après un conseiller municipal catholique, « va trouver tous les moyens pour gagner de l'argent¹³³ » En 1904 le Kriegerverein réédite ce qu'il appelle son Volksfest et l'on apprend incidemment qu'il a sous-traité à l'aubergiste Lohoff, - « un étranger » dit le conseiller Blasius - qui a payé 300 Mk pour débiter à l'endroit loué par l'association. Ainsi on apprend que les clubs confient parfois la buvette, la décoration, la sous-location des emplacements de boutiques à des entrepreneurs de fêtes. Edmund Lohof a ainsi, en 1905, investi 2100 Mk à la fête organisée par le Kriegerverein pour ses veuves et ses orphelins¹³⁴. L'hôtelier est un habitué des fêtes foraines : lorsqu'il était débitant à Sélestat en 1895, c'est lui qui a pris en charge le buffet de la danse du Volksfest¹³⁵. La soumission est une tradition établie chez les sociétés de Haguenau : lors de la première course cycliste, le débitant Bauer avait établi un débit dans la ferme du Roi de Pologne.

Le Kriegerverein réédite sa fête en 1905. Pas plus qu'avant, et contrairement aux souhaits du maire, l'association ne prend pas l'affaire en mains propres. On partage les bénéfices : au débitant le montant des consommations, à l'association les droits d'entrée. Par ce biais le Kriegerverein peut, en 1905, de manière ostensible, faire un don de 367 Marks en faveur des veuves et des orphelins soutenus par la fédération des Kriegervereine. Toutes ces fêtes se déroulent dans un premier temps dans un parc public, le Stadtpark aménagé par la municipalité à l'emplacement des douves et des fortifications pour de sains loisirs populaires. Mais la fête finie, le parc est dans un triste état, arbrisseaux déracinés, branches cassées, nombreuses déjections humaines. Le cadre idyllique que l'on avait tracé pour le bonheur populaire a été détourné, malmené, mis en pièces¹³⁶.

Lohoff a investi 21000 Marks pour la décoration et l'animation, loué les deux buvettes tenues par la brasserie Derendinger de Haguenau, engagé des serveurs par petites annonces dans le journal d'arrondissement « Anst. d. Junge Leute », sous-loué à des forains des emplacements pour des manèges, des « Schaubuden aller Art » « Kinematograph », un « institut pathologique¹³⁷ », des expositions de photos « réservées aux hommes, qui montrent les vices dans les grandes villes¹³⁸ ». Le terrain est clos ; le prix d'entrée est modique : 10 Pfennig. Ces fêtes assurent des danses jusqu'à deux heures du matin le dimanche de Pentecôte, le lundi et le dimanche suivant. Pour les deux dimanches, la fête a reçu le monopole des danses : aucun autre établissement n'a reçu d'autorisation pour ce jour-là.

La municipalité a essayé de sauver son parc public, et a, pour cela, attribué à l'association des anciens soldats un espace découvert, en plein soleil, des glacis en friche, derrière le collège, qui se plaint du bruit

¹³³ A.M.H., registre de délibérations du Conseil Municipal, 10.5.1904.

¹³⁴ H.Z. du 30.5.1905.

¹³⁵ Lettre du comité au Kreisdirektor du 1/7/1895, A.M.Sél., BVII 10

¹³⁶ Lynn Abrams, « Zur Entwicklung einer kommerziellen Arbeiterkultur im Ruhrgebiet », *Kirmes, Kneipe, Kino*, p. 52 montre combien les efforts des Sozialreformer pour réaliser des lieux de loisirs sains pour la classe ouvrière ont été réduits à néant. Les pauvres boivent de la bière, jouent au football sur la pelouse, se prostituent. Voir aussi, à propos des infortunes du Stadtpark de Haguenau, P. Heil, *Von der ländlichen Festungsstadt*,..., p. 36.

¹³⁷ H.Z. du 13.6.1905.

pendant le montage des baraques. La date, elle aussi, a été déplacée : non pas le 31 mai, jour de la foire, mais la Pentecôte. Ce qui a déterminé le conseil municipal dans ce choix, c'est la certitude que toute la force d'attraction, toutes les affaires, tous les bénéfices se seraient déplacés de l'intérieur de la ville vers le pré en dehors des murs : une lettre envoyée par l'association des forains le 26 février 1905 signale le dommage que les commerçants de Haguenau et les ambulants auraient à subir au cas où le Volksfest serait fixé le même jour que le marché annuel¹³⁹. Incidemment, cet appel au secours confirme le déclin de la foire : les pertes des commerçants du centre-ville sont évidentes, les débitants établis sont concurrencés, les pauvres dépenseront tout leur argent à la fête. Le terrain est loué 100 Mk. Nous sommes ici dans un cas de figure longuement exposé par E. Kosock : les associations profitent de la bienveillance que l'administration leur accorde pour se faire attribuer une autorisation d'organiser une fête ; la fête en question est sous-traitée par un débitant qui sait en tirer le meilleur profit possible¹⁴⁰.

En 1906, les faux-semblants du patronage du Kriegerverein ont disparu ; l'association a refusé de servir de prête-nom. Alors, pour la même date, au même emplacement, Lohoff sollicite personnellement l'autorisation de pratiquer un Volksfest. Il promet de verser 200 Mk à la caisse de secours. Au conseil municipal, le brasseur catholique Ingwiller, le boucher Blasius, porte-parole du petit commerce, expriment leur opposition formelle, au nom de la concurrence déloyale qui s'exercerait sur beaucoup d'entreprises de Haguenau ; de plus il faudrait déplacer le dimanche où l'on danse. Le conseiller Hüffel rappelle incidemment que Geiger, ancien cafetier, avait proposé, au cours des débats écoulés, de recourir à la pratique des enchères pour attribuer la concession de la fête¹⁴¹. Une grande majorité se rallie à la proposition. Un règlement est publié, qui a le caractère d'un cahier de charge ; les enchères ont lieu au musée le 8 mai ; Karl Schultz, le jeune aubergiste –il a 24 ans- des Deux Clefs, dont le père est venu en 1868 du même village que Diebold, l'organisateur de la fête à Ribeuwillé, enlève l'adjudication pour 1050 Marks. Ce quintuplement peut-il s'expliquer par la volonté des anciens aubergistes d'éliminer le nouveau ? Ou bien la fête dégage-t-elle des bénéfices aussi conséquents ? En tout cas Schultz n'a pas les reins assez solides pour ce genre de pari ; il doit s'entendre avec son collègue Ferber pour payer la location et ordonnancer la fête.

Schultz réédite sa kermesse en 1907 ; le lycée se plaint de la musique, des bruits de marteau qui accompagnent l'édification des baraques ; en 1908 la municipalité demande que l'on repousse la date jusqu'à l'automne. Enfin quand en 1909 Zilliox est devenu maire, à la tête d'une majorité morale, où s'illustre entre autres sommités le rentier Bar, président de la caisse de bienfaisance, le conseil municipal refuse systématiquement les fêtes populaires et il n'y a plus d'enchères. A Haguenau aussi, le Volksfest a

¹³⁸ *ibid.* du 10.6.1905.

¹³⁹ Association des commerçants ambulants au maire, NR 126.

¹⁴⁰ *Kirmes, Kneipe, Kino* p. 72 : « In Köln, so wurde berichtet, seien die Vereine gar so weit gegangen, ihre Veranstaltung meisbietend an den Saalbesitzer zu versteigern. »

vécu. Même s'il a paru plus populaire, s'il a laissé à chacun le choix de s'amuser, sans le spectacle historique obligatoire, l'usure du temps semble avoir émoussé l'intérêt pour ce genre de manifestation de masse, à moins que la condamnation morale de ses prestations ne l'ait fait condamner.

Zindel, l'organisateur en 1902 de la fête du Velo Club qui a l'expérience de la restauration de plein air, puisqu'il demande à débiter sur le « Reitplatz » tous les étés ; Lohoff, l'homme du Kriegerverein en 1905 ; Bauer, engagé par le Kriegerverein en 1902 ; Schultz, l'adjudicataire du Volksfest, possèdent un profil commun. De ces quatre entrepreneurs de loisirs qui osent affronter les risques financiers inhérents aux nouveautés, la réprobation des collègues, la perte du renom, aucun n'est de Haguenau ; tous les quatre sont protestants ; un seul est Vieil Allemand, les autres originaires de localités éloignées de 15 à 20 km. Au moment où ils organisent les fêtes, ils sont âgés de 36 à 42 ans, à l'exception d'Edmund Lohoff qui, lui, néanmoins, a eu le même âge lorsqu'il a organisé les premières fêtes publiques ou bien géré les bals publics le 26 décembre ou le 1^{er} janvier 1896 au théâtre de Sélestat¹⁴².

Le Volksfest, tel qu'il a été créé par les aubergistes de Sélestat, est l'objet de la réprobation de l'association des débitants de Haguenau dès 1902 ; il est violemment condamné par les débitants à leur congrès de Metz en 1912¹⁴³. L'un des intervenants décrit longuement les moyens généralement mis à contribution : telle ou telle association annonce par voie de presse une fête de bienfaisance¹⁴⁴ ; elle engage un entrepreneur étranger qui contacte les forains, les brasseurs pour débiter la bière, loue les emplacements, vend les programmes qu'il a fait imprimer ; il perçoit les entrées. A la fin du compte la plus petite part revient à la caisse des pauvres ; un peu plus à la société, souvent sportive, qui a servi de prête-nom (« ... welche den Namen geliehen hat ») ; l'essentiel du gain (« der Löwentheil ») revient à l'entrepreneur spécialisé dans ce genre d'entreprise. Les journaux auront annoncé, dit notre débitant, une fête sportive, mais le public aura participé à une fête mercantile.

Les associations de débitants, face aux méthodes inédites, ne prennent pas une position morale comme ils le font en d'autres domaines, elles ne défendent pas leur honneur professionnel. Elles défendent leurs intérêts, tout comme le conseil municipal de Haguenau met fin aux expériences en 1907 sous prétexte que le commerce local perd davantage qu'il ne gagne à ces rassemblements géants. Voire. La jalousie seule des débitants notables pourrait expliquer que l'on ait rogné les ailes aux plus dynamiques d'entre eux.

L'échec.

A Sélestat comme à Ribeauvillé, les tentatives pour mettre en scène l'histoire ressuscitée dans son intégralité sont assez vite abandonnées, et la fête tombe au niveau culturel de ce Ile de Haguenau. En 1902

¹⁴¹ Délibérations du conseil municipal, débat du 9/4/03.

¹⁴² *E.N.* du 23.12.1895.

¹⁴³ *GWZ* du 3.8.1912.

¹⁴⁴ « ... unter der Maske für wohltätige Zwecke »

une certaine désaffection semble se produire dans la ville des ménétriers : les pompiers organisent la fête, mais la mairie paiera le montage et le démontage de la piste si le nombre des entrées est insuffisant. On ne publie plus, comme un communiqué de victoires, le nombre de milliers de voyageurs qui ont pris le tramway. Plus de spectacle non plus : en 1906, plus de rois ni de fous, mais des pompiers en uniformes surannés et des musiciens costumés. Au contraire, les attractions se sont multipliées : des projections de cinéma¹⁴⁵. Certes, en 1905, la musique municipale Vogesia, adjudicataire de la foire, a engagé le théâtre alsacien de Mulhouse pour représenter une pièce, d' *Schmuggler*, de Dinter¹⁴⁶. Mais la représentation se passe le dernier jour de la fête, et dans un abri fermé. Certes, c'est à cette occasion que naît l'idée d'un théâtre alsacien à Ribeauvillé, qui fera ses représentations au mois de janvier¹⁴⁷.

En 1912, à la fête des ménétriers, on attend encore des milliers de personnes ; les pompiers sont toujours adjudicataires. Trois sociétés participent au défilé : l'une des sociétés de gymnastique, l'une des sociétés de musique et enfin les pompiers, les vétérans apparaissant en costume d'autrefois. Dans le parc municipal, l'animation est fort réduite : l'association avicole expose des poules et des lapins sur le terrain de la fête. La danse du samedi soir est réservée aux membres des sociétés. Mais le lendemain et le lundi ce sont les danses, le cinéma, les boutiques qui obtiennent le plus de succès ; le restaurateur Thirion a ouvert une halle de dégustation de vin et sert à manger dans un espace couvert. Un instituteur de l'école catholique estime, après enquête, à cent Mark la totalité de la somme dépensée par les élèves de l'école, les plus pauvres, les assistés, en ayant dépensé le plus. Il est difficile d'interpréter cette intervention : on retrouve évidemment la condamnation des dépenses populaires, comme dans la Ruhr, de la mercantilisation de la fête. Mais aussi, et une verte réplique d'un collègue de l'école protestante, lié à la présence de trois sociétés, permettrait de deviner un conflit interne à la ville à propos de cette fête, conflit religieux ou politique.

¹⁴⁵ R.K. du 8.9.1906.

¹⁴⁶ La pièce écrite par Arthur Dinter se déroule dans une localité vosgienne proche de la frontière et met en scène toute une série de personnages masculins caricaturaux, un aubergiste fort pieux et prêt à gagner de l'argent par tous les moyens, un professeur mulhousien naturaliste, double de l'auteur, un fonctionnaire des douanes qui ne veut voir dans tous les Alsaciens que des protestataires séditieux, un ancien franc-tireur francophile et poltron, un étudiant et des fonctionnaires pleins de morgue ; le seul personnage positif est le hors-la-loi, le contrebandier. La belle-sœur du tenancier, Salome, vieillie dans le célibat, se prend d'amour sur le tard pour un douanier allemand, qui l'épouse par raison. La fille de la maison, promise à un Allemand, choisira bien entendu le jeune Alsacien pauvre. L'auteur, Arthur Dinter, né à Mulhouse, « Oberlehrer » en sciences naturelles à Istanbul, a moins de trente ans au moment de la représentation de la pièce. Blessé pendant la grande guerre comme lieutenant d'infanterie, il publie en 1917 *Die Sünde wider das Blut*. Il fait partie en 1919 du « deutschvölkischem Schutz- und Trutzbund. » et devient en 1925 Gauleiter de Thuringe, c'est à dire chef du parti nazi. Il est fondateur de la « deutsche Volkskirche », antisémite. C'est pour être resté accroché à la religion qu'il est chassé du parti en 1928, de la chambre des écrivains en 1939. Il meurt à Offenbourg en 1848. K. Höffkes, *Hitlers politische Generale, Die Gauleiter des Dritten Reiches – Ein biographisches Nachschlagewerk*, Grabert, Tübingen, 1986.

¹⁴⁷ Cette idée de "théâtre du peuple", dont l'étincelle a jailli de manière quasi contemporaine à Bussang et à Strasbourg est reprise à Thann, puis à Ribeauvillé. Ici le spectacle est de grande ampleur : il requiert le plein air ou une grande salle, le marché aux grains d'Altkirch par exemple ; les tournées se font dans un espace limité : de Mulhouse à Altkirch par exemple. On se déplace de loin, en automobile, (l'automobile club a réservé une cinquantaine de billets pour le spectacle pour assister au spectacle de Ribeauvillé, ce qui permettrait l'hypothèse d'un public bourgeois). Les artistes sont des amateurs et la langue le dialecte. Les

Le Volksfest est donc le fruit d'un parti pris : celui de transférer la fête, que l'on supporte de plus en plus difficilement, hors de la ville, sur le Festplatz. Obéissant à trois objectifs, la volonté des autorités de libérer la rue de tous les encombrements, la marche jahnnienne au cœur de la nature libre, le désir romantique de résurrection intégrale du passé, les sociétés fraîchement écloses, « laïques », réutilisent et réinterprètent les traditions, en combinant politique et fête. Ensuite se produit, en quelques années, cette mutation des Volksfeste qui passent de l'évocation historique à la collection de boutiques. La dégradation s'amorce généralement dès la deuxième édition. « Les costumes folkloriques ne sont pas les plus populaires¹⁴⁸ » : telle est la loi générale que l'on retire vingt ans après les premières apparitions¹⁴⁹. Ce que les textes les plus récents montrent en filigrane, c'est la désaffection des spectateurs : à Saverne, pour le premier défilé historique, les portes de la gare donnant sur le quai sont enfoncées et les poinçonneurs ne peuvent faire leur travail¹⁵⁰. Des trains spéciaux circulent pour la Kilbe de Thann en 1892. En 1878 déjà un public nombreux se déplace depuis Mulhouse. Cet engouement ne dure qu'un temps. Dans les dernières manifestations au contraire, on soulignera aussi les difficultés à boucler le budget, faute de pratiques.

Pourquoi finalement cet échec des Volksfeste ? On peut penser qu'il est difficile de créer une fête ex-nihilo : le messti de Hochfelden, la Kilbe de Châtenois s'enracinent dans une tradition, ainsi que les fêtes de fifres qui redeviennent messtis lorsque la flamme de la culture populaire s'est éteinte. Au contraire, ce Volksfest au nom allemand, difficile à prononcer en dialecte (Volksfescht) heurtait-il les traditions, la morale ? Paraissait-il comme une pièce rapportée, comme l'épreuve ce tailleur de Sélestat qui réclame un bal masqué à l'ancienne ? Ces défilés manifestent un unanimisme de façade et aussi un passé mythique qui n'a jamais existé. Se produit-il un désenchantement provoqué par le retour annuel des mêmes costumes ? Les clivages économiques, politiques, nationaux ont-ils joué ici ? Il est remarquable qu'à la dernière fête avant l'échec final, on trouve Edmund Lohoff, de Jülich, vieil organisateur, mais débitant moralement mal coté à Haguenau à cause du bastringue qu'il exploite.

Les associations, qui bénéficient d'entrée d'un préjugé favorable, lié à leur désintéressement supposé, sont incapables d'organiser elles-mêmes les fêtes ; elles ne savent pas monter une piste de danse, mettre un tonneau en perce, chauffer des saucisses. Ainsi les prestations reviennent cher, comme s'en plaignent les *Elsässer Nachrichten* du 18.9.1897. Les membres petits-bourgeois de ces sociétés dédaignent-ils de mettre la main à la pâte ? Il n'y a pas encore dans les sociétés, sauf peut-être les catholiques, ces manuels bricoleurs, capables de suppléer le spécialiste à qui l'on reconnaissait volontiers un caractère indispensable à l'époque où les artisans travaillaient à bon marché. La *G.W.Z.* dit également que les associations ne

débitants ne sont plus capables de produire des loisirs de cette ampleur.

¹⁴⁸ « Die Trachtenfeste sind nicht die populärsten »

¹⁴⁹ *U.K.* du 15.3.1910.

¹⁵⁰ *Z.A.* du 14.9.1901.

reçoivent pas toujours une concession pour débiter, ou, si elles l'obtiennent, elles ne sont pas livrées par les fournisseurs restés méfiants.

Enfin il semble bien que les autres débiteurs sérieusement lésés par la concurrence de la fête usent de leur influence au conseil municipal pour obtenir la non-concession d'une fête. Il semble bien que c'est cela qui s'est passé à Haguenau en 1905. Du coup les débiteurs qui assurent le buffet sont accusés de s'enrichir de manière éhontée sur le dos des organisateurs, des metteurs en scène.

L'administration allemande est de moins en moins impliquée dans la réussite des fêtes. En 1889 il lui faut enraciner dans l'histoire du Moyen Age l'appartenance de chaque petite ville à l'Allemagne. Cet effort national n'a peut-être plus lieu d'être en 1905. On a peut-être trop exploité le filon historique : les corporations elles-mêmes, en enfonçant leurs racines dans le passé, cherchent à occulter le présent en pleine transformation¹⁵¹. L'évocation historique elle-même paraît de moins en moins crédible. A Ribeauvillé en 1890 le défilé présente une certaine fidélité historique, des personnages probables, susceptibles d'avoir vécu dans les châteaux qui dominent la ville, un monde contemporain et cohérent. A Sélestat commencent à apparaître des corporations imaginaires. A Saverne, les références temporelles sont fort imprécises : « autrefois » s'oppose à « aujourd'hui ». Les périodes se bousculent, entre le Moyen Age et la présence des nonagénaires de Sélestat. Il se peut aussi que, le premier étonnement passé, le défilé historique rencontre de moins en moins d'écho, faute de pédagogie renouvelée. On peut penser que les sociétés, qui devaient décorer un char, se sont lassées, n'ont plus été capables de mobiliser les énergies nécessaires. Il est remarquable qu'en fin de course à Ribeauvillé ce ne soit plus le Moyen Age mais, avec la pièce de Dinter, l'univers contemporain de la frontière qui soit évoqué dans le cadre de la fête des fifres

Quand la geste historique perd son sens, les usages populaires retrouvent leur place et leur légitimité : bal, boutiques, attractions¹⁵² viennent prendre le relais du rituel national, et le phénomène n'est pas sans ressemblance avec celui qui affecte les associations comme le Kriegerverein. Les assistants font un usage personnel, privé, des divertissements.

Le Volksfest, un feu de paille ? La dernière réussite de Volksfest se situe finalement dans l'héritage d'un messti traditionnel. Wasselonne, dans les années 1909-1910, conserve une fête extraordinaire, à qui tous les documents imprimés donnent le nom de messti, mais que certains journaux appellent Volksfest¹⁵³. En 1909 les festivités s'étendent sur quatre jours, ce qui n'arrive plus nulle part ailleurs : le dimanche d'abord, avec, comme attractions vespérales, l'éclairage électrique de la tour du château et le feu d'artifice

¹⁵¹ G. Crossick, H. -G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie...*, p.197.

¹⁵² Kassel, p. 185 : « Eine Hochburg dieses modernen Meßti, bei dem auch die Kinder auf ihre Rechnung kommen, und der jetzt allgemein als « Volksfest » bezeichnet wird, bilden die Staßburger Vororte... » Les faubourgs de Strasbourg appellent donc Volksfest les modernes regroupements d'attractions.

payé par le syndicat d'initiative. Foire aux porcelets, aux pots et aux oignons le lundi ; le mardi 30 août est plus particulièrement réservé aux enfants : on distribue des coiffes en papier, on organise des jeux « die Gewinner erhalten Geld, und die andere Geschenke ». Foire aux chevaux et aux bestiaux le mercredi. A la Pomme d'Or on danse tous ces après-midis-là. Le supplément du *Wasselheimer Wochenblatt* du 28 août 1910 s'efforce de démontrer que la foire est un événement insolite. Partout, dit le chroniqueur, on se plaint du recul des foires annuelles, dû sans aucun doute aux communications plus faciles, qui font que les gens répartissent leurs achats dans l'année. La foire de Wasselonne, par sa durée de quatre jours, par l'étendue des choix qu'elle propose attire les visiteurs de très loin, qui réservent leurs achats essentiels pour ce moment-là. Ajoutons le tout venant des théâtres, le palais cinématographique de Georges Lapp, la foire pour les enfants le mardi¹⁵⁴, des danses dans beaucoup de débits, et surtout, le dimanche 28 août au soir un feu d'artifice. La tour médiévale place du château est illuminée par les soins de l'électricité de Strasbourg : ce donjon massif est dégagé des bâtiments avoisinants, mis en scène, présenté aux étrangers comme une œuvre d'art. Messti « echt » authentique, certes. En fait, c'est la fête de la modernité, de l'électricité, du cinéma, du phonographe, du défilé de groupes de sportifs et de musiciens. Ce messti de Wasselonne est en fait une résurrection entreprise par le syndicat d'initiative. « L'actif office du tourisme a pris à cœur de transformer le messti de Wasselonne de cette année en un événement extraordinaire pour toute la région, comme cela a été autrefois.¹⁵⁵ » Wasselonne constitue une exception, avec sa semaine de marchés divers, son unique foire annuelle sur laquelle se concentrent tous les efforts¹⁵⁶. L'événement est annoncé par de grandes affiches violemment colorées qui sont répandues dans toute la région. La foire est devenue spectacle, but d'excursion : « Celui qui veut vivre un jour riche en plaisirs doit faire une excursion à Wasselonne. Les aubergistes viendront à bout de la plus grande affluence. »¹⁵⁷

Conclusion.

Sous le nom de messti, on voit apparaître après 1890 à date fixe des formes qui n'ont qu'une ressemblance assez lointaine avec la foire annuelle du 19^e siècle : attractions foraines confinées sur les marges de la ville, danses de faubourgs, voire spectacle. L'avatar le plus intéressant du messti est sans aucun doute le Volksfest.

Avec le Volksfest, le temps du loisir de masse est arrivé, au bout de déplacements à assez grande échelle.

¹⁵³ *N.Z.B.* du 30.8.1910.

¹⁵⁴ A Munster, l'école ferme les trois après-midi de la Kilbe, et l'on organise des bals masqués d'enfants, « sogenannten Bibulatanz » réservé aux enfants.

¹⁵⁵ « Der rührige Verkehrsverein hat sich angelegen sein lassen, den diesjährigen Wasselheimer Meßti zu dem besonderen Ereignis für die ganze Umgebung werden zu lassen, das es in früheren Zeiten war. ». *N.Z.B.* du 27.8. et du 1.9.1910. En 1910 la fête des fifres de Bischwiller retrouve son défilé grâce à la volonté du syndicat d'initiative *N.Z.B.* du 24.7.1910

¹⁵⁶

¹⁵⁷ « Wer einen genußreichen Tag erleben will, mache am 29. August einen Ausflug nach Wasselheim. Die Wirte werden den größten Andrang bewältigen. » *N.Z.B.* du 27.8.1910.

Le tramway, le train font affluer la foule aux défilés « populaires », au point de défoncer les portes de la gare, les spectateurs viennent de loin en automobile. Le moteur à essence entraînant un groupe électrogène, permet, par la lumière qu'il fournit, le bal de nuit en plein air. L'adjudication de la fête, la sous-location des espaces fournissent les cadres juridiques.

Les débitants de boissons sont partie prenante dans l'organisation de ces réjouissances, soit au sein de l'association des débitants, soit par l'intermédiaire des syndicats d'initiative, soit encore comme concessionnaire de la fête. Ils sont capables de créer ces nouveaux événements festifs et n'hésitent pas à tirer une certaine fierté de leur esprit d'entreprise.

On essaie d'utiliser cette modernité pour réintroduire, grâce au défilé costumé, aux chars, au spectacle historique, aux illuminations nocturnes des monuments un rituel ou un espace sacré dans la verdure à l'extérieur de la ville ; pour ressusciter un passé mythique, assez mal repérable, en tout cas un temps d'innocence où tout le monde participait massivement, où l'on s'amusait gratuitement, de son propre mouvement même, en se donnant en spectacle à soi-même. Les spectacles, les défilés didactiques sont des tentatives d'enseigner le peuple par la joie et de le fondre dans un être unique¹⁵⁸ en le raccrochant à un temps très ancien.

Ce « wahres Volkfest », sans cesse évoqué comme idéal à atteindre, est difficile à reconnaître dans la cohue des grands rassemblements urbains. À côté du spectacle historique se déroule une autre fête, davantage adaptée aux pratiques populaires, éclatée, recentrée sur le manger, le boire, le jeu de hasard, le voyeurisme, les boutiques foraines et les débits de boissons : sous le même nom de Volksfest, on trouve des pratiques opposées, concurrentes. La moralisation du peuple a fait place à sa démoralisation. La résurrection intégrale du passé de Ribeauvillé permet aux débitants de faire de bonnes affaires « dans la ville basse ». De cette rencontre explosive entre l'idéal culturel éthéré et le tiroir-caisse naît une nouvelle stigmatisation de ceux qui tirent profit de la fête : sans cesse, les débitants sont accusés d'instrumentaliser ce souvenir de bonheur d'autrefois pour se remplir les poches. Leurs profits paraissent indus au moment où d'autres font des efforts démesurés pour enseigner et élever le peuple. Constituant dans ce domaine aussi une contre-église, ils offrent l'occasion de boire lorsqu'il faut s'instruire, de jouer aux cartes plutôt que d'écouter les prédications patriotiques : chez eux, par eux, l'« Eigensinn » des classes populaires trouve son réduit, où perpétuer des pratiques dépréciées. Leur activité justifie l'existence de tout un discours dominocentrique, dont le terme de mercantilisation constitue le fleuron.

¹⁵⁸ Le remplacement de la fête, partie constituante de la culture populaire, par un spectacle est relevé au 16^e siècle déjà par R. Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (Xve – XVIIIe siècle)* Paris, 1978, p. 216.

Les nouvelles pratiques de la musique.

Alors que la musique, au 19^e siècle, est limitée à quelques débits qui possèdent une salle de danse ou des concerts, au 20^e, certains débits se spécialisent, devenant des lieux de concert, de spectacle, de danse et se multiplient dans les villes de garnison surtout. En même temps, la clientèle passe de la mobilité à l'immobilité.

Une dernière menace sur les danses.

A Haguenau en 1905 on peut relever une dernière tentative en vue d'endiguer les danses publiques. Comme ce fut le cas à Sélestat, à Haguenau aussi les quelques entrepreneurs de danses survivants faillirent être emportés dans la tourmente. L'ancienne équipe municipale est battue après le scandale lié à la construction du musée. Après trente ans de pouvoir, le maire Nessel, avocat libre penseur, bourgeois voltairien, a été écarté au profit de Seyller, fonctionnaire des travaux publics à la retraite. 1905 est à Haguenau celle de toutes les inquiétudes : en même temps que les serveuses se multiplient, il y a extension, prolifération de la musique. Les phonographes, orchestrons, se répandent¹. 49 établissements connaissent l'animation musicale sous une forme ou une autre. Les danses sont autorisées un dimanche sur deux ou sur quatre dans tous les établissements qui ont une salle; s'ajoutent des danses extraordinaires : les messtis pendant lesquels on danse dans tous les établissements d'un même faubourg, les « Volksfeste », adjugées à des débitants qui pourront faire danser pendant cinq jours répartis sur deux semaines. S'ajoutent les concerts, les spectacles, les « déclamations », assurées par les troupes de passage. Les pétitions contre les débitants vont bon train : le maire Seyller déclare au conseil municipal le 23 mai 1905 qu'il reçoit quotidiennement des plaintes sur l'absence de mœurs dans les débits de boissons.

Les positions du catholicisme haguénovien restent fortes en 1905. L'*Arbogastus Blatt* à Haguenau est le nouvel organe du parti catholique, prêt à rompre des lances avec la libérale *Hagenauer Zeitung*. Le conseil de charité de Haguenau, organe officiel chargé des pauvres par la municipalité, est une succursale du presbytère. Sur les cinq membres de ce conseil, nous trouvons les curés des deux paroisses et deux laïcs ultra catholiques dont le rentier Bar qui est aussi conseiller municipal et trésorier de l'association Saint Vincent. Ajoutons, pour faire bonne mesure, l'adjoint Jenner, chargé de la police.

Ce conseil de charité découvre un moyen commode d'intervenir en matière de loisirs organisés : comme tout spectacle, danse ou concert donne lieu à un versement de cotisation de la part de l'organisateur, le conseil utilise le prétexte de la bonne situation financière de la caisse de charité pour proposer la division

¹ 2500 F pièce en 1880, *T.K.B.* du 29.2.1880.

par deux du nombre de jours où l'on pourra danser : un dimanche au lieu de deux, mensuellement. Une décision identique du conseil municipal de Bischwiller qui a en 1905 réduit à un dimanche par mois le nombre de jours où l'on peut danser incite les milieux catholiques à se montrer aussi chatouilleux sur la morale que la confession concurrente².

Le 6 mai 1905, au conseil municipal, on rompt les premières lances. Le débat porte sur la demande émanant du vélo club en vue d'utiliser le jardin Kléber pour organiser une fête avec danses pendant trois jours, le dernier étant le quinze août, fête religieuse exclusivement catholique. Le rentier Bar s'oppose : il accuse à mots couverts un certain débitant –Lohoff – de s'enrichir en organisant des fêtes pour les associations. Enfin il rappelle qu'à l'occasion de ces fêtes, la ville est déserte. Le parti de Bar l'emporte : sa proposition d'interdire toute danse le 15 août obtient une majorité au conseil municipal. Victoire toute provisoire.

Le Armenrat, désireux de profiter de son avantage, décide le 17 mai 1905 de limiter le nombre de dimanches où l'on danse à un par mois et d'augmenter considérablement la cotisation versée à l'occasion de chaque danse : 25 Marks de contribution pour les bals, 10 Marks pour les « chants et déclamation » (Tingel Tangel), 3 Marks pour les divertissements dansants. L'objectif de Bar et consort est donc de limiter les danses à tout prix. Le 23 mai, le débat porte enfin sur la limitation du nombre de dimanches où l'on danse. La décision du maire n'est pas facilement entérinée par le Conseil municipal.

L'argumentation développée par les défenseurs des aubergistes organisateurs de danses est avant tout économique, voire civique : il est dans l'intérêt de la municipalité que le commerce local fasse le plus d'affaires possibles. La fête du Vélo-Club, en faisant venir des étrangers à la ville, profite aux commerçants, les débitants et leurs fournisseurs³. Ces conseillers municipaux-là tiennent donc une position libérale, que ce soit sur le plan économique ou moral⁴. Les porte-parole des aubergistes sont quatre : Ingwiller, brasseur modéré, mais aussi président du Fedelta-Verein et père du président de l'association des jeunes gens de St Georges ; Beck Charles, qui a tenu l'Eléphant pendant une dizaine d'années et est devenu marchand de vin ; Kurz, un maître boucher ; Geiger, ancien cafetier, dont la fille, mariée avec Alphonse Schneider, tient l'Hôtel de l'Europe où Geiger lui-même habite depuis qu'il s'est retiré des affaires. Cet Hôtel de l'Europe est fréquemment le lieu où se déroulent des concerts de musique militaire. Les trois compères savent défendre pied à pied les intérêts des débits à Haguenau, sans prendre en compte les principes moraux qui motivent leurs adversaires.

D'après Ingwiller, l'absence de danses pendant trois dimanches sur quatre serait une catastrophe : les soldats ou bien iraient à Bischwiller, ou bien resteraient à la caserne pour boire dans leur cantine, ce qui

² U.K. du 27.5.1905

³ On reprend souvent l'argument suivant : puisque les débitants se ravitaillent auprès des fournisseurs locaux, l'ensemble des commerçants de la ville profitent des affaires faites par les débitants.

⁴ Registre de délibération du conseil municipal de Haguenau, 6 et 23.5.1905, A.M.H.

empêcherait tous les débitants de faire des affaires. La jeunesse, précise-t-on, adore boire et danser au bout des allées du parc de la ville ou au château Fiat ; il faudrait même qu'il y ait des danses tous les dimanches, en imposant une alternance aux dix établissements : cinq le premier dimanche, cinq le second. Le président de la Fedelta, alors qu'il aurait pu se taire et refuser de choisir entre le débit et l'Eglise, prend le parti de dire : « Tant que les débitants paieront l'impôt qu'ils paient... », propos typiquement corporatif. Pourtant, sur ce sujet, l'association des débitants ne partage pas les convictions d'Ingwiller et consorts. Une lettre de du 22 juin 1905, signée de 45 membres, remercie le maire d'avoir mis en débat la limitation des danses. Elle l'encourage aussi à ne pas céder aux prières d'une minorité en voie de disparition (« verschwindende Mehrheit »).

« 22 juin 1905

Très honoré Monsieur le Maire,

Votre arrêté concernant la réduction des danses et l'augmentation de la taxe a été salué avec joie par la plus grande et la meilleure part de la population hagenovienne et a aussi été applaudie par la plus grande et la meilleure partie des débitants de Haguenau. Une petite partie des débitants travaille avec tous les moyens dans le but d'obtenir la levée d'un arrêté accueilli avec tant d'enthousiasme. Dans l'intérêt de la grande majorité des débitants de Haguenau, les débitants signataires vous adressent la demande humble et empressée de ne pas céder à la pression d'une faible minorité, et de vouloir au contraire maintenir le décret en vigueur.⁵ »

Des 45 signatures qui sont apposées, l'énorme majorité vient des débitants vieux alsaciens. Le conseil des pauvres remercie les signataires, puis, fort de ce soutien, répond au commandement de la garnison que la chute de la qualité musicale des orchestres militaires est pour lui une préoccupation mineure. Les clivages entre « Immigrés » et Hagenoviens ne recourent donc pas ceux qui séparent les tenants de la tradition de ceux qui prônent la modernité : pourtant on ne trouve pas d'Allemands parmi les tenants de la tradition. Le clivage sépare les débits du centre des guinguettes de la périphérie. Ces derniers débitants sont peu nombreux, parce que Haguenau n'a pas d'octroi, de sorte que les consommations sont au même prix qu'en ville. Ce dernier camp, pourtant, reçoit l'appui des chefs de musique des régiments qui se préoccupent surtout du niveau de leur recrutement⁶. Le musicien militaire est un professionnel, chef de famille. Il gagne 23 Mk par mois, alors que le musicien civil en gagne 50. Il faut donc qu'il puisse réaliser des extras pour mener une vie décente, et il ne peut le faire si le temps de la danse est divisé par deux.

Si certains débitants qui tiennent en location les grandes salles s'abaissent à quémander des jours de danse

⁵ « Ihre Verfügung treffend die Verminderung der Tanzbelustigungen und Erhöhung der Taxe ist vom größten und besten Teile der Hagenauer Bürgerschaft mit Freude begrüßt worden, und auch den lebhaften Beifall der zweiten größten Zahl der hagenauer Wirten gefunden. Eine kleine Zahl von Wirten arbeitet nun aber mit allen Mitteln darauf hin, die Aufhebung dieser so beifällig angenommenen Verfügung herbeizuführen. Im Interesse der großen Mehrzahl der hagenauer Wirten richten die unterzeichneten Wirte, nun die ergebenen als dringende Bitte an Sie, Geehrter Herr Bürgermeister, dem Drängen einer verschwindenden Minderheit doch nicht nachzugeben, sondern Ihre Verfügung aufrecht erhalten zu wollen. » A.M.H., NR 128a.

en adhérant aux valeurs de leurs censeurs : pouvoir élever honnêtement sa famille, payer régulièrement son propriétaire, cinq⁷ d'entre eux opposent des arguments de bon sens : une ville de 20000 habitants comme Haguenau lève les mêmes impôts qu'une grande ville, mais ne présente pas plus de divertissements qu'un village. Des lecteurs libéraux de la *Hagenauer Zeitung* réagissent aux interdits d'un autre temps, comme cet anonyme publié le 24.8.1905 : on a interdit à l'association des cyclistes de danser un jour qui a été autrefois la Saint Napoléon pour ne pas déranger la procession. Ce fait a provoqué chez les paysans un hochement de tête. On a organisé ce même jour deux courses cyclistes à Reichshoffen, on a remis des prix. Les bouchers, les boulangers, les débitants ont fait des affaires. Tout le monde a pris un bon bain d'air et s'est reposé. Ce jour qui à Reichshoffen a été « Geschäftstag » a été un jour chrétien à Haguenau. Au conseil municipal, certains membres, dont le pâtissier Hüffel, conseiller général, membre du Zentrum, posent la question de savoir si c'est bien au conseil de charité d'imposer le temps des loisirs. L'autonomie du politique est réaffirmée.

Finalement, on continuera de danser tous les quinze jours dans les établissements de Haguenau. La singulière coalition qui l'a emporté regroupe l'armée, qui, par ses interdits aux militaires, a la haute main sur les lieux de loisir à Haguenau, les libéraux, les hommes politiques engagés au Zentrum comme Hüffel et Ingwiller, les entrepreneurs de danse⁸. Et c'est l'image de la modernité de Haguenau qui a été défendue. Le 1^{er} janvier 1908 le *Arbogastus Blatt* passe sous la coupe du *Volksbote* de Strasbourg et, sous le nom d'*Unterländer Kurrier* ne passe plus que des informations générales, y compris les événements qui se sont passés dans les associations non-confessionnelles ou dans les communes protestantes. Le conseil municipal de Haguenau peut y publier des communiqués. Le temps du combat pour la morale et la religion semble achevé.

Les danses, une question apaisée.

Les danses finalement ne constituent plus guère un objet de litige. L'interdiction des danses lors de cette Assomption 1905 a bien été la dernière. Car il semble que des danses informelles, qui n'ont pas besoin d'autorisation, se multiplient dans les années 1910. Des personnes se voient à heure fixe chaque semaine, poussent les tables et les chaises, commencent à danser au son de la machine ou de l'accordéon et les maires doivent accorder des autorisations pour les nouveaux cas qui se présenteraient⁹. On multiplie les

⁶ Ils comptent en 1893 120 membres dans la garnison de Haguenau . A.B.R., 49D182

⁷ Parmi eux il y a Blattner qui vient de prendre en location le Kaiserhof et Fehringer qui tient l'Espérance.

⁸ Il est arrivé dans d'autres affaires que les conflits d'intérêt ont dépassé les clivages nationaux. A Metz les civils vieux allemands s'allient à la bourgeoisie messine contre le projet de gare proposé par les militaires. S. Voite, « Die Anlage des Bahnhofs in Metz im Spannungsfeld unterschiedlicher Interessen von Einwohnerschaft, Stadtverwaltung und Reichsbehörden (1898-1908). R. Hudemann, R. Wittenbrock, *Stadtentwicklung im deutsch-französischen Grenzraum (19. u. 20. Jahrhundert)*, Saarbrücken, 1991, p. 159-178.

⁹ Préfet Pöhlmann au sous-préfet de Strasbourg-Campagne, 14.7.1912, 398D Paquet 32.

danses occasionnelles dans un débit, lorsque le hasard a réuni les danseurs, sans qu'il y ait donc eu annonce de danses publiques : « Ne sont à considérer comme danses publiques que les manifestations pour lesquelles les membres se présentent avec l'intention de danser et pour lesquelles n'importe qui a accès. Les danses de quelques couples qui font partie des hôtes de l'auberge présents par hasard, une telle réunion ne peut être considérée comme une manifestation officielle. Strasbourg, le 25 juillet 1910, J. B. Stadler¹⁰ » En 1905 le maire Seyler demande que l'on ne danse que dans des salles appropriées pour que la poussière soulevée ne soit pas avalée par les mangeurs environnants. Ce souhait prouve bien que la danse est susceptible de se dérouler en n'importe quel lieu, échappant progressivement au contrôle. Il suffit d'un piano, d'un pianiste, de quelques clients, pour improviser. Ainsi les danses publiques se dégradent en danses occasionnelles, tolérées par l'administration.

En même temps le nombre des établissements où l'on danse a fortement décru après la poussée des années 1890-1900. Le débitant Bernardin Nuss du Soleil, à Sélestat, en décembre 1909, reçoit l'autorisation de donner à danser tous les dimanches. C'est une guinguette, loin de la ville, et c'est le dernier bal public de Sélestat¹¹. Le deuxième établissement, au Luxhof, a vu sa salle transformée en cinéma, comme bien d'autres. La danse n'est plus la forme de divertissement la plus répandue. A Haguenau, la Belle Vue offre une bien triste figure. Boesenthal perclus de dettes, payant 2000 Mk de loyer, son débit n'ayant de la place que pour vingt-cinq personnes, demande à faire danser¹² quelques soldats au son d'un accordéon. L'instrument est « eine Ziehharmonika »¹³ et l'aubergiste paie le musicien de sa poche¹⁴. Les tables, perpendiculaires au mur, ne prennent qu'un mètre cinquante sur la largeur de la salle, de sorte qu'il reste de la place pour faire danser cinquante à soixante couples¹⁵. Il y aurait dégradation de la danse, comme pour le messti ou le carnaval

La danse réhabilitée par les ethnologues a peut-être acquis le droit de cité. La transmutation des danses publiques en bals de sociétés a fait le reste. La danse a cessé d'être un problème de morale et d'ordre public et les débits de boissons peuvent jouer impunément un rôle d'animation pour la population. Réduite aux établissements pour militaires, épisodiquement aux célébrations pseudo-touristiques des guinguettes de banlieue, la danse urbaine est strictement circonscrite. La danse s'est déplacée ailleurs : les associations, en créant une imitation des bals de souscription bourgeois, incluant théâtre, discours, souper de minuit, contrôlent les danses et évitent tout débordement. En tout cas, le débitant, entrepreneur tertiaire, doit s'adapter aux nouvelles pratiques de loisir.

La danse est source de questionnements, d'essais d'endiguement, depuis 1849 jusqu'au moment où

¹⁰ Papiers de la sous-préfecture, *ibid.*

¹¹ Réponse du maire, 20.12.1909. A.M.Sél., B VII 1.

¹² « herumschröpfen, tanzen kann man das eigentlich nicht nennen » « racler les pieds par terre, on ne peut appeler cela danser ».

¹³ Harmonica.

¹⁴ Echange de courrier entre le procureur, le maire, le sous-préfet, le débitant Bösenthal, lettre de Bösenthal, 3.11.1906. A.M.H., NR 116a.

l'endiguement est devenu réel, en 1871. A partir de la campagne d'Italie, dans l'espace alsacien, l'Eglise catholique n'a cessé de perdre de son influence sur l'Etat, mais non sur les municipalités chargées de régler le temps des danses. Les curés ne trouvent plus d'oreille complaisante dans l'appareil de l'Etat ; le clergé ultramontain et l'appareil d'Etat prussien se sont opposés dans les années 1870. Le curé Gapp, qui, en 1902, a été à l'initiative de pétitions réclamant la fermeture de certaines danses¹⁶, a échoué en 1905. Il n'est plus de place pour la vie de renoncement. Il est remarquable qu'en 1905 ce soit Ingwiller, président de la Fedelta, qui se montre favorable aux danses et fasse sans doute basculer l'opinion du conseil municipal. Avec l'extension des associations catholiques, on a trouvé un autre moyen de contrôler la jeunesse.

La danse n'est plus placée au centre du débat ; elle est une activité parmi d'autres, intégrée dans certaines fêtes de sociétés, sans qu'il y ait une stigmatisation quelconque. Le christianisme militant, si nous suivons M. Fincardi, a trouvé d'autres voies d'apostolat que le prophétisme apocalyptique : la création d'associations sportives, d'un réseau de banques locales et de coopératives agricoles¹⁷. Dans le *Volksfreund*, un courrier, soi-disant de lecteur, mais publié en position éditoriale dans le numéro du 3 août 1910, est très explicite de ce point de vue, même si le titre, raccrocheur, parle accessoirement des « roten Landapostel ». L'auteur se plaint de la diminution du nombre des vicaires, alors que les « petites tâches » (kleine Arbeit) requièrent de plus en plus d'efforts ; pour l'auteur de ce texte, il devient de plus en plus difficile pour le clergé de surveiller de près toutes les réunions des associations catholiques pour éviter qu'elles ne deviennent un « Saufverein », une association de buveurs. Les débordements des activités de loisir risquent de se produire de plus en plus non dans les espaces profanes des débits de boissons, mais dans les associations catholiques elles-mêmes.

Un autre phénomène a sans doute eu lieu concomitamment : la revendication, de la part du fidèle, de l'autonomie morale, qui le rend capable de se guider lui-même dans le choix de tous ses actes¹⁸. Dans certaines petites villes, la pression de l'Eglise ne faiblit pas au 20^e siècle, dans d'autres elle s'atténue. Comme le rappelle F. Igersheim, il n'y a pas un corps appelé clergé : même s'il s'exprime souvent d'une seule et même voix, ses pratiques divergent, chacun faisant à chaque instant un choix individuel, mais sans contester officiellement la ligne générale. Les instructions de l'évêque pour le Carême 1910 montrent combien l'Eglise sait accepter que l'on puisse vivre en chrétien si on est débitant de boissons, sans s'en tenir à la lettre des prescriptions. Sont dispensés de l'abstinence de viande les usagers habituels des débits de boissons, les gens en pension¹⁹. Seuls les apprentis et les compagnons nourris par un maître protestant jouissent des mêmes faveurs. Ainsi les restaurants seraient un lieu interconfessionnel, le seul qui existe.

¹⁵ Procès-Verbal du policier, 7.6.1906, A.M.H.NR 128a.

¹⁶ Maire de Haguenau au commissaire. 8.9.1902. NR 128a.

¹⁷ M. Fincardi, « Inondations et apparitions mariales »...

¹⁸ Ph. Boutry, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Le Cerf, 1986, p. 612.

Néanmoins, la tentative qui a été faite au moment du Kulturkampf pour limiter le temps des danses a eu un effet induit considérable : le spectacle à prétention culturelle est né comme loisir de substitution.

Tingel Tangel.

Le nom même, par son harmonie imitative, évoque le clinquant, l'aspect bruyant et vain d'une fête sans date, sans objet, sans justification. Le terme désigne un spectacle de « variété » suivant le Wahrig. Par lui, le débit devient le lieu du loisir populaire « mercantile », si nous reprenons la terminologie utilisée par D. Kift pour la Ruhr²⁰. Au moment où l'activité de boire n'est plus un acte en soi, mais demande à être justifiée, les débits doivent offrir des occupations qui servent de prétextes à la consommation. Le Tingel Tangel assume des fonctions nouvelles de loisirs payants, à l'occasion de foires, de fêtes de société ou bien dans des établissements spécialisés. Ce spectacle est l'une de ces activités dont les modèles arrivent de Paris, de l'Allemagne du Nord ou bien de Vienne : café, dancing, entraînuses, bar à alcool au nom américain, débit spécialisés en vin d'Alsace ou d'Espagne. Il semble, en toute hypothèse, que la modernité se diffuse plus vite dans les villes de garnison qu'ailleurs, à Haguenau qu'à Altkirch.

L'historiographie américaine et allemande, relève cette « mercantilisation » des loisirs de la jeunesse, de la classe ouvrière, des militaires : P. Duis pour Chicago montre qu'à un moment donné les loisirs de la jeunesse sont entièrement organisés par les saloons²¹. D'après E. Kosok, les formes de loisir populaire sont institutionnalisées et mercantilisées. Ce qui était donné gratuitement, spontanément, dans un échange libre devient maintenant l'affaire de débiteurs malins. Déplacées dans la grande ville, les masses ouvrières font le choix d'une culture triviale et mercantile, donc méprisable, que le SPD met à l'index, parce que, à la différence de ce qui se passe en Grande Bretagne, son idéologie est déjà formée au moment où naît la modernité des loisirs, et qu'il est incapable de prendre en compte les modifications culturelles qui se sont produites ultérieurement²².

Faut-il prendre cela pour argent comptant ? Kosok, Kassel, Feige, Duis même évoquent un « avant » mythique, mais personne ne précise quand il se situe. Brennan a repéré clairement le moment où, avant la Révolution française, les maîtres cessent à Paris de boire avec leurs ouvriers, où s'achève le temps d'une société sans clivages²³. Au contraire, nous ignorons quand se fait la mercantilisation du carnaval, du messti, peut-être parce que celle-ci a toujours existé.

Quant au refus par les socialistes d'une culture de bas niveau, il n'est pas sûr qu'il ait existé partout. Le

¹⁹ « Die Wirte selbst und ihre Hausgenossen, sofern sie keine besonderen Speisen für sich bereiten pflegen » U.K. du 8.2.1910.

²⁰ D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino...*, p. 2.

²¹ P. Duis, *The Saloon, Public Drinking...*, p. 17.

²² L. Abrams, « Die Entwicklung einer kommerziellen Arbeiterkultur im Ruhrgebiet 1850-1914 ». D. Kift, Herausg. *Kirmes, Kneipe, Kino. Arbeiterkultur im Ruhrgebiet zwischen Kommerz und Kontrolle 1850-1914*, Paderborn 1992, p. 34 ; p. 66.

²³ T. Brennan, *Public Drinking...*, p.247.

programme des festivités organisées par le Parti social-démocrate autour du 1er mai 1895 à Strasbourg, à l'Ancienne Gare, intègre beaucoup d'airs peut-être « triviaux » : Vogesen Marsch, Treue Liebe Walser, Sehnsucht nach der Jugendzeit, L'Ile d'amour de Bourdon, La Czarine, mazurka russe, Gambrinus Marsch, Marsch Trinklied. Certes, un peu noyés dans l'ensemble, le Sozialistenmarsch et le chœur Vorwärts sont présents²⁴.

Les différentes composantes du spectacle chantant dans les arrières-salles de débit peuvent être datées assez précisément. Nous allons essayer de retracer la genèse de cette forme de spectacle originale qu'est le Tingel Tangel..

La construction des salles.

Nous avons vu comment certains débitants, dès la Deuxième République, ont l'habitude de faire danser en plein air dans les jardins clos des débits à demi-campagnards. Puis, comment on construit un refuge provisoire pour abriter la piste en cas de mauvais temps. C'est l'origine de la salle de bal. Les matériaux sont rudimentaires : lattes, carton bitumé, poutre centrale. Le tableau de Brion de 1860, lithographié par Lix et Barbant en 1885 et nommé *Hahmentanz*, représente l'une de ces salles de danse villageoises : le poteau central qui porte un décor de drapeaux, le plafond lambrissé, le mur de côté orné d'une immense fresque, la large ouverture sur l'extérieur, les arbres du jardin, l'estrade de l'orchestre²⁵.

On continue de construire dans les années 1880. Le 24 janvier 1878, Rothwill à Sélestat veut, à l'occasion du carnaval, inaugurer sa nouvelle salle dans une rue éloignée sur le chemin de la caserne, la rue d'Iéna. Erstein reçoit sa première salle au Lion d'Or en 1887. Ses dimensions semblent extraordinaires : 260 m² de superficie²⁶. En 1883, même l'hôtel de la Poste à Lapoutroie inaugure sa salle supplémentaire à l'occasion du Concours agricole du 18 septembre.²⁷ C'est donc l'époque où ce ne sont plus les débits des écarts, mais les bonnes auberges qui se dotent de salles supplémentaires ; les salles de débit se distinguent des salles de bal.

La scène apparaît plus tardivement : en 1897 au Luxhof à Sélestat, dans la nouvelle salle éclairée au gaz, le journaliste ne cache pas son étonnement :

« Une idée particulièrement heureuse réside dans l'installation d'un podium pour l'orchestre qui devient

²⁴ Programme imprimé, 30.4.1895. A.B.R., 49D212.

²⁵ D'après C. Condemi, en région parisienne, un simple kiosque à musique en bois sert de scène, surchargé de décors symboliques, les assistants restant livrés à la fureur des éléments. D'innombrables lampions et guirlandes délimitent l'espace du café-concert. Le « jardin » est bientôt couvert d'un toit en toile cirée et en bois qui laisse passer la pluie, les parois percées de baies vitrées. A mesure qu'on descend l'échelle de la distinction, on assiste à une gradation dans l'inconfort et la déchéance, avec son cortège de crasse et de morbidité. L'accès de certains est même interdit aux militaires. Les salles de plein air ont, dans les quartiers situés au-delà des barrières de Paris, une architecture qui a une durée de vie de trois mois. C. Condemi, *Les cafés-concerts Histoire d'un divertissement 1849-1914*. Paris, 1994, p. 60.

²⁶ N.Z.B. du 21.5.1889.

²⁷ R.K.B. du 15.9.1883.

ainsi plus visible.²⁸» En 1905 le Café Central à Haguenau propose, à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur, une salle de fête réaménagée avec une scène et une salle pour 500 personnes²⁹. A Brumath, la salle de fête de l'Ecrevisse paraît énorme déjà avec une contenance de 346 personnes. Dans cette salle, les spectateurs n'occupent pas des chaises disposées en lignes, mais s'attablent, pour pouvoir consommer³⁰. La restauration n'est pas sacrifiée au divertissement. Les bons débits offrent donc trois lieux ; la salle de débit, la salle de café, à l'étage, et, prolongeant l'établissement vers l'arrière, une nouvelle salle à danser. Le spectacle du café chantant, en fait, apparaît en même temps que les salles parce qu'il trouve un abri dans les salles à danser.

Les spectacles de rue, les concerts : la genèse du Tingel Tangel.

En Alsace, la danse, même entrecoupée de chants en chœur ou de spectacles, tient la place essentielle pendant longtemps : une enquête nous apprend qu'il n'existe dans aucune ville du Bas-Rhin en 1853 de café concert³¹.

Pourtant, les représentations assurées par des tournées, qui annoncent le Tingel Tangel de la fin du siècle existent dès le Second Empire : même sans lieu attribué, sans périodicité, on peut assister à des spectacles de théâtre dans les petites villes. Des troupes nomades s'installent n'importe où : « Il n'existe pas en effet de salle de spectacle à Saverne ni dans aucune ville de cet arrondissement. Lorsque parfois des troupes ambulantes ont donné des représentations, elles s'installaient dans une salle d'auberge, de café ou dans une grange. » « Il a établi son théâtre à la salle de l'auberge de l'agneau, où il donne deux représentations par semaine dont la recette suffit à son existence et à celle de ses acteurs qui en partie s'occupent de faire des peintures et d'autres ouvrages qu'ils vendent pour augmenter leurs moyens d'existence.³² » « Le prix des places était peu élevé, il variait de un franc à 25 centimes³³. » A Saverne comme à Bouxwiller ou le Bischem de l'Ami Fritz, la présence de la baraque à danser, l'utilisation éventuelle de la mairie, l'absence de demande de bal semble bien attester qu'aucun débit de boisson de Saverne ou de Bouxwiller ne dispose de ce qui est souvent présent ailleurs : une salle de bal. Le spectacle se déroule dans la rue. Après le coup d'Etat, la profession de saltimbanque, considérée comme dangereuse à cause de la mobilité des acteurs et des idées pernicieuses que les spectacles pourraient véhiculer, est réglementée par l'arrêté préfectoral du 19.12.1853 : les professionnels doivent se présenter au maire ou au commissaire à leur arrivée, ne

²⁸ « Eine besondere glückliche Idee ist die Einrichtung eines Podiums für das Orchester, welches dadurch besser sichtbar wurde. » S.Z. 23.12.1897.

²⁹ H.Z., 18.1.1905.

³⁰ Z.A. du 23.10.1900; il est bien question, à l'occasion d'un concert de régiment à l'hôtel du Soleil de tables que l'on peut réserver, qui restent parfois fort peu occupées..

³¹ Préfet du Bas-Rhin au ministre de l'Intérieur. 18.5.1853, A.B.R., 15M203.

³² Maire de Pfaffenhoffen au sous-préfet de Saverne. 11.3.1846, A.B.R., 3M939.

³³ A propos de Jean Fix, « natif de Hanau, mais marié à une Française », sous-préfet de Saverne au Préfet. 1.4.1841, *ibid.*

pourront chanter d'autre chanson que celles qui ont reçu l'estampille de la censure. Il leur est aussi défendu de pronostiquer et d'expliquer les songes³⁴.

Meyer Xavier, âgé de 50 ans en 1863, originaire de Huningue, aveugle, vient de faire l'acquisition d'un « grand orgue. » Avec son conducteur, Jean Filsch, il a obtenu un passeport de l'intérieur et une autorisation de circuler dans l'arrondissement de Colmar : il est un artiste reconnu. Mais on les surprend à mendier, alors qu'ils ont laissé l'instrument à la maison³⁵. Comme nous le montre l'exemple de ce musicien ambulant, la chanson, la musique, le spectacle d'illusion sont présents dans la rue dès le Second Empire, même si nous en trouvons peu de traces pour le moment : à la foire de la Chandeleur à Haguenau en 1876, il n'y a pas de « Schaubuden », mais des orgues de barbarie sur les places et dans les débits de boissons.³⁶ Il n'y a donc apparemment aucun accord préalable entre le débitant et l'artiste, mais une simple tolérance. L'artiste se produit dans la salle et quête à la fin de son numéro. Au début du 20^e siècle encore, à Sélestat, un jour de foire, le 6 mars 1909, une femme, « Schaustellerin », originaire de Strasbourg Neudorf se présente avec un serpent enroulé autour du cou³⁷. Le même jour un groupe a mené dans la rue un ours à moitié aveugle au son du tambour ; le produit de la quête a été bu dans un cabaret de la place. Le spectacle occasionnel s'incruste dans le débit de boissons.

Autre précurseur, le concert de jardin est bien mieux attesté, dès 1867. On annonce régulièrement au jardin du café Jung à Haguenau les dimanches soirs de 8 à 11 heures aux mois de juin-juillet 1867³⁸, des concerts « à grand orchestre » avec entrée libre.³⁹ En cas de mauvais temps, le concert est remis au dimanche suivant : il n'existe pas encore sous le Second Empire de salles de concert dans les jardins⁴⁰.

Pourtant, musique régimentaire, pièces de théâtre, chansons interprétées dans les rues, tout cela n'est pas encore ce que l'on appelle café chantant en France, Tingel Tangel à Hambourg. Dans cette ville, d'après Wyrwa, on les voit se multiplier après 1858. Avec les mêmes caractères un peu sauvages et sans que nous en connaissions clairement les caractères, il existe des débits en sous-sol fréquentés par des marins, des soldats, des ouvriers de bas rang. Dans certains on fait de la musique, du chant. Les Hambourgeois l'appellent Tingel Tangel. La première trace écrite du terme date de 1869 dans le guide *Hamburg bei Nacht*. Le plus grand nombre se trouve à St Pauli⁴¹.

En Alsace, le contenu de ces spectacles est au point dès les décennies 1860-70. En 1857 déjà un certain

³⁴ Demande de Kohler Joseph musicien ambulant, 27.3.1858, AM.Sél. B III 3.

³⁵ Lettre du commissaire de police de Rixheim au préfet du 7.11.61, 5.7.1863, A.H.R., 1Z200.

³⁶ H.Z. du 2.2.1876.

³⁷ Procès-verbal, A.M.Sél., BIII3.

³⁸ I.H. du 20.9.1867, du 10.8.1867.

³⁹ « P.S. : nous donnons nos soirées dans les cafés à entrée libre, nous ne faisons que des quettes... » écrit Joseph Lagarde, né à Sarlat Dordogne, depuis Plainfaïn, dans les Vosges à « Monsieur le Kaiser Direktor à Colmar Allemagne ». le 24 août 1906. A.H.R., 8AL1/9461.

⁴⁰ I. H. du 20.6.1867.

⁴¹ U. Wyrwa, *Branntewein und "echte"s Bier...*, p. 163. St Pauli fait alors partie de l'agglomération de la ville-Etat de Hambourg, mais est située sur le territoire prussien.

Bouquet se présente avec sa troupe pendant deux mois pour une tournée qui débute à la Salle du Miroir à Strasbourg et se poursuit dans l'ensemble du département. « ... trois Nègres, trois Mulâtresses et trois Arabes. Le travail des six premiers consiste dans la musique et le chant & les artistes arabes dans les exercices d'agilité.» Et, effectivement, la troupe propose, dans un programme en allemand imprimé à Fribourg, des saltos pendant lesquels on tire du pistolet, des roues exécutées un sabre turc à la main⁴². En février 1877 à Sélestat, Mme et M. Gonzalo chantent dans la grande salle de la Ville de Lyon à Sélestat des airs d'opéras connus et on compte sur la participation d'un mage, M. Mélidès, pour composer un spectacle complet⁴³. Le programme culturel des petites villes est fort mouvant et dépend des hasards des passages. C'est le premier spectacle qui se situe dans une arrière salle de débit.

Il existe donc dans les années 1870 des spectacles dont la formule est rodée et qui se déroulent dans des lieux consacrés, les baraques de foire à l'occasion des marchés annuels, qui présentent des scènes plus populaires, des curiosités comme une femme peau-rouge (place du marché aux grains de Sélestat, entrée six sous), une jeune fille, Frl. Marguerite, qui, le 29 avril 1877 danse sur des œufs. Il existe d'autre part des jardins de débits et des salles de danse, de moins en moins précaires, qui abritent des concerts et des danses. Les débitants les plus novateurs, ceux qui ont ouvert dans des espaces disponibles pour un jardin et une salle, la Cour de l'Europe, le Jardin Anglais, la Wilhelmshöhe, la Gare à Haguenau par exemple, disposent d'une « Orchesterstrade.» Ils accueillent des orchestres militaires, pour des concerts dont on n'est pas tout à fait sûr qu'ils ne se soient pas parfois convertis en bals, comme semble l'indiquer l'exemple des concerts de sociétés musicales.

Limitation des danses et intérêt culturel.

Le Tingel Tangel qui reprend toutes ces formes, concerts, troupes ambulantes, spectacles insolites, naît de la limitation des danses⁴⁴ et de la volonté de diversifier les airs musicaux. D'après divers observateurs, on peut danser tous les dimanches dans les petites villes sous le Second Empire ; ensuite, dans les années 1870, au cours de la période de deuil national, on en vient à limiter les danses à deux dimanches par mois dans les établissements autorisés de Haguenau⁴⁵, et on pense que c'est encore trop, nous l'avons vu en 1905. De plus, on essaie de restreindre le nombre d'établissements où l'on danse régulièrement. Deux

⁴² Lettre de Bouquet au préfet, 26.11.1857, A.B.R., 3M941.

⁴³ *E.N.* du 24.1.1877.

⁴⁴ J. Csergo, montre qu'à Paris, la danse ne cesse de reculer, dans la bourgeoisie d'abord, les classes populaires à la fin du XIXe siècle. Le passage de la mobilité à l'immobilité, du statut d'acteur dans les danses à celui de spectateur s'introduit progressivement. Le mouvement est ancien : les carnivals à l'Opéra de Paris voient affluer la foule des curieux sur les balcons pendant que la bonne société danse sur le parquet du parterre. En 1885, on ne danse plus guère qu'aux petits bals du 14 juillet. Les grandes salles de danses sont devenues des cafés-concerts ou des music-halls. J. Csergo, « Extension et mutation du loisir urbain. Paris, XIXe-début du XXe siècle », A. Corbin, *L'avènement des loisirs, 1850-1860*, p. 121-168, Paris, 1995. p. 164.

⁴⁵ On est évidemment tenté de mettre en relation cette limitation du temps des danses avec les tentatives pour restreindre les danses rurales, pour supprimer les messtis, y compris dans les faubourgs de Haguenau.

jours par mois pour faire des affaires, c'est peu, pour des établissements situés à l'écart des marchés et des voies de communication, dans lesquels les consommateurs ne viennent pas spontanément en temps ordinaires. Les salles qui, nous l'avons vu, nécessitent un investissement de plus en plus important, restent vides 28 jours par mois. On soigne les bègues à la Cour de l'Europe à Haguenau⁴⁶. Les dentistes traitent leurs pratiques dans des arrière-salles une fois par semaine. Guex vient opérer à Thann à l'Hôtel de la réunion des voyageurs à Thann⁴⁷, des commerçants ambulants s'établissent à l'occasion pour vendre du linge ou présenter des machines à coudre.

Depuis août 1876, on ne danse plus qu'un dimanche sur deux dans les faubourgs de Strasbourg, les établissements alternant par moitié tous les dimanches. Ceux qui sont exclus donnent des concerts⁴⁸. Dans les petites villes alsaciennes, c'est de ces mêmes années 1875-1877 que l'on peut dater les débuts du café-concert. Les débitants qui n'ont pas les moyens de tirer un parti suffisant de leur salle, organisent des soirées musicales et déclamatoires : « Singspiele, Gesang- musikalische-und deklamatorische Vorträge aller Art.» L'épouse du trompette Schneider au-delà du chemin de fer, ainsi que Carl Wolff, éphémère tenancier du Café français, 17 r du chaudron à Haguenau, proposent en 1875 « Bratwust und Konzert », alliant la nourriture allemande et le divertissement allemand. Ces nouveautés semblent avoir été introduites par des débitants vieux-allemands, anciens militaires. Schneider Frantz, musicien militaire venu de Berlin, (donc peut-être diffuseur d'un modèle qui règne dans la grande ville) enfin libéré de ses obligations et entrepreneur hors pair⁴⁹, demande en 1877 à faire danser tous les dimanches. Il se voit opposer un refus formel par le sous-préfet le 29 décembre 1877⁵⁰. Il reprend en son nom propre la tenue de concerts dont sa femme avait inauguré la formule. La même année Abend, Vieil-Allemand lui aussi, locataire du Café de Strasbourg après dix ans de service militaire, demande à faire danser tous les dimanches soirs dans son jardin (Gartenwirtschaft⁵¹) ; face au refus, il organise des concerts ; la formule du repas-concert fait son entrée *intra muros*. Ce café de Strasbourg est sans doute le premier café chantant dans une petite ville alsacienne. De la conjonction entre des lieux disponibles, fruits d'un investissement peu rentable au moment où on ne peut plus danser tous les dimanches d'une part, de troupes de spectacles à la recherche d'un abri, naît, dans les petites villes, le café-concert. Dans la Ruhr aussi, c'est la limitation du temps des danses, l'interdiction des saltimbanques dans les rues qui ont fait naître le spectacle pseudo-culturel dans des salles nouvellement construites⁵².

Très rapidement, les débitants autochtones se convertissent aux nouvelles formes du divertissement : le

⁴⁶ U.K. du 1.3.1910.

⁴⁷ T.Z. du 27.3.1886.

⁴⁸ Le directeur de la police de Strasbourg au préfet, 10.12.1878. A.B.R., 49D182.

⁴⁹ A la Pentecôte 1877, il programme un concert du 3^e dragon le dimanche, pour l'inauguration de sa piste de quilles ; des danses le lundi ; un concours de tir, avec comme 1^{er} prix une palette de porc le mardi. H.Z. du 7.6.1877.

⁵⁰ A.M.H., 94a.

⁵¹ H.Z. du 12.6.1877.

⁵² Lynn Abrams, « Die Entwicklung... », p.42.

18.10.1877 au Tigre sur la Place d'Armes, Antoine Moschenross a fait jouer dans sa salle un orchestre tyrolien ; des militaires et des civils ont assisté au concert, au nombre de deux cents personnes⁵³. Georges Gambs, un Haguenovien, remplace Abend avant que l'année ne s'achève⁵⁴ ; ce sera dans les années 1885-1890 le lieu où sa veuve et ses enfants accueilleront à un rythme soutenu les troupes de passage.

Si en 1890 le « Gartenconcert » passe encore à Sélestat pour un événement rare⁵⁵, à Haguenau les spectacles semblent avoir été si nombreux – au Café de Strasbourg, notamment, nous le savons grâce aux annonces de la *Hagenauer Zeitung* des années 1889-1891 - que le sous-préfet, sous la poussée du maire, du commandement militaire et du clergé, en réduit le nombre : par l'arrêté du 23/1/1893, chaque débitant ne peut en obtenir que quatre par an⁵⁶, compte non tenu des concerts de musique militaire : « Il faudra limiter avec le plus d'opportunité possible les concerts de Tingel Tangel de même que l'ensemble des concerts publics donnés par des musiciens dépourvus de toute valeur artistique qui voyagent de ville en ville. On ne donnera à aucun des débitants intra ou extra-muros ladite autorisation que quatre fois par an.» Or les débitants ont l'habitude de demander une autorisation annuelle pour exercer l'activité d'entrepreneurs de spectacles, puis une seconde, quelques jours avant le spectacle. Dans sa lettre au maire, le sous-préfet de Haguenau motive son arrêté:

1. Le haut commandement tient pour moralement nuisible les efforts que l'on fait pour attirer les militaires dans les débits.
2. Les curés, citoyens, militaires et fonctionnaires émettent des souhaits pareils aux siens.
3. Les troubles augmentent avec la fréquentation des débits : séduction des domestiques féminines ; ivrognerie ; tapage nocturne. Le maire est responsable des autorisations de concert et de danse. Il lui appartient de dénoncer les contrevenants.

Immédiatement les protestations affluent, venues du chef de la musique du 3^e Régiment d'artillerie Günther, qui craint de perdre ses meilleurs musiciens, et à qui, d'après ses propres termes, il sera alors impossible de faire réaliser toute pièce de qualité ; celui des trois débitants qui demandent à danser, dont deux Vieux Alsaciens qui cosignent la lettre de protestation, le Vieil Allemand restant à part. Ils annoncent leur ruine prochaine. Le maire lui-même craint que la jeunesse se replie sur des villages des environs où elle est moins surveillée⁵⁷.

La solution est vite trouvée, pour contourner l'arrêté tout en respectant la lettre de la loi, et donner hebdomadairement des spectacles qui devraient être trimestriels. Pour remédier à la parcimonie qui les

⁵³ Commissaire de police, A.B.R., 383D59. C'est à cette occasion que Moschenross coupe le gaz d'éclairage pour provoquer l'évacuation de la salle.

⁵⁴ *H.Z.* du 8.4.1877.

⁵⁵ *E.N.* du 13.6.1890.

⁵⁶ « Die Tingel Tangel Concerte sowie überhaupt die öffentliche Concerte von Stadt zu Stadt ziehender Musikanten ohne Kunstwerth sind thunlichst zu beschränken ; keinem der Innen oder Aussenwirthen ist die bezügliche Erlaubnis viermal im Jahre zu ertheilen ». Arrêté du sous-préfet, NR 128a et A.B.R. 49D182.

ruine entièrement, les débitants-entrepreneurs de spectacles à l'Eléphant, au Kronprintz, au Sauvage, et au Barbarossa, au nombre de six, s'appuyant sur le § 33 de la Gewerbeordnung, arguent du caractère culturel de ces spectacles pour les multiplier⁵⁸. L'association des débitants se plaint ; ces spectacles répétés « tous les dimanches » « allsonntäglich » créent une concurrence déloyale pour les débitants du voisinage dont les clients s'éclipsent. Les recettes baissent. Que l'on en revienne à la pratique qui avait cours il y a six ou huit ans quand on attribuait l'autorisation au goutte à goutte.

Le maire réagit, demande que l'on présente le billet de légitimation des artistes, souhaite même que la recommandation soit donnée par un directeur de conservatoire; rien n'y fait. Les artistes présentent les billets que l'on demande, signés par des directeurs de conservatoire de petites villes allemandes. Trois ou quatre salles de spectacle donnent, par rafales de trois à huit soirées successives, des représentations de troupes de passage. De nouveaux établissements ouvrent.

Le remplacement du maire Nessel après 1902 provoque des menaces sur le temps des danses, et donc de nouvelles apparitions de beuglants. « Da morgen nicht getanzt werden darf, gibt es ein großartiges Konzert⁵⁹ », écrit le tenancier du Sauvage à Haguenau le 28.1.1905. Mais lorsque le 5.4.1905, ce même Lohoff demande à donner un concert., la police municipale précise qu'elle ne s'opposera pas à des concerts donnés par des orchestres (Musikkapellen), mais que chez Lohoff il s'agit d'un « Tingel Tangel. » On lui conseille de faire venir un vrai orchestre, capable de produire une prestation plus relevée que le « concert humoristique » « humoristisches Konzert » qui est proposé. Quelle est la différence entre une Kapelle et un Tingel Tangel ? Sans doute les musiciens, dans le premier cas sont-ils autochtones, nomades dans le second, et se livrant à l'interprétation de textes chantés.

A vouloir faire des tris et introduire des catégories en matière culturelle, la mairie s'enfonce dans les difficultés. Lorsqu'en mars 1904 le maire essaie d'interdire un spectacle au Deutscher Kaiser à un nouveau venu à Haguenau, le propriétaire de la salle, le marchand de bière Schreiber de Bischwiller, intervient en faveur de son locataire et se plaint de la mesure discriminatoire. « Aux débitants Rohmer à l'Eléphant et Blattner au Kronprintz, la mairie a accordé l'autorisation de donner des concerts de Tingel Tangel n'importe quel dimanche de l'année, contre paiement des cotisations prévues pour la caisse des pauvres

⁶⁰»

⁵⁷ Les deux camps qui s'opposent en 1905 à propos des danses sont déjà constitués à cette époque. Mais ce sont les libéraux qui détiennent le pouvoir municipal.

⁵⁸ « Tingel Tangel Concerte sollen nach einer Verfügung des Kreisdirection vom 23 Januar 1893 jedem Wirt nur vier Mal im Jahr erlaubt werden. Die Wirtschaften welche solche Vorstellungen veranstalten haben es aber verstanden, diese Einschränkungen nach und nach zu durchbrechen, in dem sie vielfach angaben, daß dabei ein höheres Interesse der Kunst besteht (sie berufen sich dabei auf § 33 der Gewerbeordnung... » Note au maire, 6.10.1902, A.M.H., NR 128a.

⁵⁹ « Comme les danses ne sont pas autorisées demain, il y aura un concert grandiose. » Demande Lohoff, A.M.H., NR 128a.

⁶⁰ « Diese Tingel Tangel Concerte sind laut Verfügung der Kaiserlichen Kreisdirection vom 23. Juni 1893 streng zu beschränken, und sind diese Erlaubnisse für solche Konzession nur 4 mal im Jahre an die Wirte zu erteilen. » Ibid.
Den Gastwirten Rohmer im Elephanten und Blattner im Kronprinzen ist von Seite des Bürgermeisteramtes die Erlaubnis erteilt worden, an beliebigen Sonntagen im Jahre Tingel Tangel Concerte abhalten zu dürfen gegen jedesmaligen Einrichtung der

Finalement, on donnera l'autorisation à tout le monde pour onze soirées annuellement, puis au coup par coup. Onze au moins au lieu de quatre. Ce recul du pouvoir local est induit par la difficulté à définir les critères pour distinguer un spectacle à valeur culturelle d'un autre qui ne le serait pas. Il est difficile de rester équitable lorsque certains établissements jouissent de droits acquis que d'autres revendiquent à leur tour.

| Haguenau : décennie de naissance du débit/type de débit. | | | | | | |
|--|------------|------------------|------------|------------|---------------|-----------|
| | cabaret | hôtel-restaurant | café | dancing | tingel tangel | brasserie |
| AV 1850 | -1,2 | 0,9 | 2,3 | -1,1 | -2,0 | 1,1 |
| 1850-59 | 3,3 | -0,7 | -1,6 | 0,3 | -1,0 | -0,3 |
| 1860-69 | -0,2 | -0,6 | 0,6 | 0,4 | 0,1 | -0,3 |
| 1870-89 | -0,1 | 0,2 | -1,8 | 1,2 | 0,9 | -0,3 |
| 1890-1914 | -1,7 | 0,3 | 0,4 | -0,7 | 2,0 | -0,3 |

Les Tingel Tangel se multiplient donc tardivement à Haguenau, avec un léger retard sur les salles de bal. On repère sur le tableau la période d'apparition, de 1870 à 1889, puis la multiplication.

Des entreprises de spectacle.

Il apparaît donc que si les concerts militaires sont nombreux (vingt-huit établissements à Haguenau en 1905, et huit dancings), le café-concert ne se déroule plus qu'en un nombre fort limité de salles, mais de manière répétée. Ces établissements de loisirs sont parmi les plus grands de la ville. Ils ont pris le nom de café, à la manière des cafés-concerts français : Café Lieb dès le Second Empire à Bischwiller, à Sélestat le Café Nouveau et à Haguenau le Café de Strasbourg ouvert en 1877. La salle du Café Central à Haguenau comporte 500 places : pour cette raison on utilise parfois le terme de Central-Halle. Ces théâtres n'ont rien du petit débit miteux qui serait menacé de fermeture s'il ne savait se reconverter. Le Barbarossa à Haguenau, c'est à dire le Kaiserhof, se présente, dans une publicité dans l'annuaire Ulrich de 1901, sous une forme double : « Restaurant und Konzerthaus »^{6f}. L'établissement se réclame d'une double modernité : celle des consommations, sept bières allemandes et autrichiennes, « ächt », y compris de la bière blanche berlinoise, des vins nationaux et étrangers ; mais aussi des divertissements multiples. Chaque dimanche et jour de fête, comme on l'en accuse, l'établissement présente des concerts militaires, des bals, des variétés.

üblichen Armengebühren. Ausser diesen beiden Wirtschaften ist keine Wirtschaft mehr hier, welche die Erlaubniß besitzt.»
 Polizeiabteilung Adjoint Jenner au maire. 5.4.1905, A.M.H., NR 128a.

Au premier, on peut trouver un billard, un appareil à musique. Ajoutons pour faire bonne mesure, un jardin avec une piste de quilles.

Le Café Central a essayé de faire en plus grand et en mieux tout ce qui existait déjà, sous le nom de « Variétés Theater ». Le débitant Ernst Müller a loué un entrepôt de houblon contigu à son établissement de 80 m² de superficie sous un plafond à 4 mètres. Au mur, une peinture représente Port-Arthur, une scène d'actualité au moment où se déroule la guerre russo-japonaise. On annonce dans le journal local des concerts d'instruments à corde (Streichkonzert) le 15, 18, 22, 27 janvier 1905 et un bal le 29 du même mois. Le 4 février est prévue une conférence : le récit de la guerre, fait par un Boer du Transvaal, le 5 un concert, et le 11 un bal masqué avec un concours de masques, les orchestres de militaires jouant pour la danse. Le 9 juillet de la même année on annonce encore des illuminations. On perçoit dans cette suractivité une volonté de faire flèche de tout bois, de multiplier les occasions de rassembler du monde, de diversifier la clientèle en mobilisant des milieux divers. Mais l'entreprise « n'a pas beaucoup rapporté » et dès le mois d'octobre 1906 on a transformé le local en débit à soldats tenu par un Zäpfer, un débitant appointé. La veuve Müller, qui en est la patronne, est soupçonnée de proxénétisme⁶².

Le Tingel Tangel est donc devenu, sous la férule de débitants entrepreneurs, une véritable entreprise de spectacle, construite sur un investissement conséquent. Les capitaux nécessaires dépassent les possibilités du seul débitant. C'est le négoce de vins Schreiber qui reprend le Kaiserhof à Haguenau ; la brasserie Schutzenberger est encouragée par son locataire J-B Hurst à agrandir son établissement porte de Colmar à Sélestat. Dans une lettre au maire de la ville elle demande des garanties pour savoir si l'investissement sera rentable : « Avant de nous engager, nous voulons savoir si la salle pourra accueillir régulièrement des concerts, du théâtre, des spectacles, des bals pendant les périodes laissées libres par les interdits religieux liés à l'avent et au carême »⁶³. Ce sont donc de véritables palais qui se construisent, illuminés de lustres multiples comme ceux qui font la splendeur du Kaiserhof de Haguenau, alliant la palette des bières allemandes, les vins importés, la cuisine bourgeoise, les concerts, les « variétés », le billard et les salles destinées à des usages divers⁶⁴.

Les spectacles : art national, art populaire.

Dès 1862 apparaît à Bischwiller au café Kummer une Schuhpattler Gesellschaft du Tegernsee, un groupe bavarois donc ; à Ribeauvillé au mois d'avril 1878, le lundi de Pâques, la troupe Collot joue pour la

⁶¹ E. Kosok. « Die Reglementierung des Vergnügens... », p. 69.

⁶² A.M.H., NR 128b ; *H.Z.* du 27.1.1905.

⁶³ Lettre de la brasserie au sous-préfet de Sélestat du 17.11.1904, A.M.Sél., B VII 1.

⁶⁴ Ulrich, *Adressbuch der Stadt Haguenau*, Haguenau, 1901. Nous citons intégralement l'annonce : « Restaurant und Concerthaus Barbarossa. Münchner Spatenbräu, ächt Pilsener, Kulmbacher, Möringer, Kaiserbier, ächt Berliner Weissbier, Lichtenheimer und Grätzerbier. Vorzügliche und Reingehalten in-und ausländische Weine. Bürgerliche Küche zu jeder Tageszeit. Café und Liqueur. In den Wintersmonaten jeder Sonn-und Feiertag grosse Militärkonzerte. Bälle, Variétés. Geräumige Vereinslokalitäten und Hochzeitsäle. Billard im 1. Stock. Kegelbahn und Garten-Musikpolyphonie. » A. Ulrich, *Bordelle, Strassendirnen...* p. 106.

première fois *die Anna Elise*, puis, deux jours plus tard, *das Salz, die Ehe* ainsi que *Nichte und Tante*. Ces troupes allemandes semblent être une nouveauté, si nous en croyons le *Rappoltsweiler Kreisblatt* du 27.4.1878 : « En somme, nous n'avons qu'à nous féliciter de la venue de ces acteurs de passage, qui donneront de nouveau un peu de vie à nos soirées si tranquilles. » Le deuil national qui partout a fait disparaître la musique et la danse paraît s'achever avec l'arrivée des troupes de spectacle allemandes.

Les chanteuses sont les plus nombreuses : 4 dames, 4 messieurs pour Genova la Superba au Café Lieb à Bischwiller en janvier 1904⁶⁵; 4 dames, 2 messieurs du groupe Rudler de Bohème le 13 mars 1885 à Haguenau, au café de Strasbourg⁶⁶; 8 dames, 3 messieurs au Löwenbräu de Sélestat du 23 au 25 octobre 1896. Le record est atteint en novembre 1885 à la Rheinlust à Strasbourg : 12 chanteuses viennoises vont interpréter des airs de valse, ne changeant douze fois de costume ; le travestissement en étudiants, jockeys, canotiers, impliquent le port du pantalon sans doute susceptible de donner un caractère érotique au spectacle⁶⁷.

L'époque garde le goût des spectacles insolites : une très belle fille russe de 2.20 mètres, des prestidigitateurs, des hypnotiseurs : « Hofzauberer Marcellin de Strasbourg à Bischwiller en janvier 1905. A Guebwiller, au restaurant Eckert, un Strasbourgeois montre sa barbe longue de un mètre cinquante⁶⁸. Nous avons vu comment le passage concomitant d'un mage prestidigitateur grec et d'une chanteuse d'opérette à Sélestat permet de faire un spectacle plus complet. Götz, gymnaste professionnel, habitant à Strasbourg Neudorf, se produit depuis des années dans divers débits de boissons : « J'exerce la profession de donner des représentations athlétiques aussi bien que gymniques en ambulants⁶⁹. » La polyvalence de certaines troupes leur permet de s'adapter à toutes les situations : au mois de novembre 1889 les spectacles Althoff Traber sont en tournée à Brumath. Ils proposent d'abord, comme leur nom l'indique, une parade avec des chevaux dressés. Mais comme il fait trop froid pour un spectacle en plein air, ils présentent une pièce de théâtre dans la salle des Deux Clefs⁷⁰.

Les chanteurs se veulent « populaires », expression de leur pays »; ainsi ce Ernesto aus Eberfeld, 1. Rheinische Volksängergesellschaft. Le 6 mars de l'année 96, à la Ville de Lyon, « Chanteurs de chants alpins de Koschat, Jodlers et siffleurs primés CARL KRUG, ses frères et sœurs, en costume populaire de la région alpine de Murnach.⁷¹ » ; le 8 mai, dans le même établissement de Sélestat, « Quatuor de chanteurs de Kotschat, les oiseaux chanteurs de Rosenheim, filles et garçons sous la direction du compositeur Georg Lechner, virtuoses en cithare, violon banjo, mandoline, cithare à archet, métalophone,

⁶⁵ A.B., 4.1.1904.

⁶⁶ H.Z. du 13.3.1885.

⁶⁷ *Straßburger Post*, 21.11.1885. C. Condemi, *Les cafés-concerts*, p. 176. Le café-concert expose le corps des femmes.

⁶⁸ G.A. du 5.1.1902.

⁶⁹ « betreibe das Gewerbe athletische sowie gymnastische Vorstellungen im Umherziehen zu geben » Demande au préfet, 18.1.1891, 49D182.

⁷⁰ *ibid.* 26.11.1889.

bois sur paille, xylophone et guitare; en plus il y aura une danse joyeuse de Schachplatt.⁷² L'idéal d'un chanteur tyrolien, bavarois, rhénan, est de se produire ailleurs, d'exporter l'art « populaire de sa petite patrie » sous la triple forme des costumes, des instruments de musique et des airs. En 1886 on distribue une autorisation d'exercer à un Autrichien et deux Prussiennes, délivrée à Karlsruhe et Heidelberg⁷³. « Münchner Komiker Gesellschaft Anthony » au café Blum à Altkirch le 28.3.1896. « Wiener Damen Kapelle » à l'hôtel Blum en mars 1895, Hoftheater de Sigmaringen chez Blum encore le 4.4.1896⁷⁴. Autrichiens aussi les groupes qui apparaissent à Haguenau en 1889 : chez Zindel au Crocodile, la première société de chant de Styrie Drott et Reiner en costume national⁷⁵. » La troupe suisse Helvetia⁷⁶ reste quinze jours au Parkhotel à Haguenau. La dame russe qui mesure 2,20 mètres est présentée dans son costume national en 1905⁷⁷, tout comme un orchestre roumain. Le 17 octobre 1891, au Café Central « Frankfurter Spezialitäten Gesellschaft », et au Café de Strasbourg « Frankfurter Orpheonstruppe », deux dames et deux messieurs. En 1905 à Haguenau, d'après les annonces du journal local : Wilhelm Müntel de Köln au Café Central, le 24 mars, trois dames et deux messieurs. A la Germania la même semaine, la troupe de concert Gloria Thuringa, avec deux dames et deux messieurs⁷⁸ ; l'ensemble Süssenguth de Karlsruhe donne au café Bertrand de Bischwiller, en février quatre pièces successivement : Alt-Heidelberg le jeudi soir, « Eine tolle Nacht⁷⁹ » le vendredi, une pièce pour enfants le dimanche après-midi, Draga der Königsmord le lundi et une pièce comique le mardi. En 1909 une troupe de Bavaois de Munich se produit à Sélestat, à l'Eléphant à Haguenau chez Schnepf en mai 1910 : « Charakter Komiker und oberbayrischer Bauerntypdarsteller »⁸⁰. En 1905, au Raisin apparaît la troupe « Steyer Sepp aus Graz ». Arrêtons-nous sur cette dernière dénomination : le prénom par son abréviation, se veut populaire; la référence à la province d'origine dénote un enracinement lointain. On exporte de la culture à la fois populaire exotique et provinciale. Le 12 mai 1906, lorsque la troupe est à Ribeauvillé, le journaliste localier nous en renseigne sur les références ethno-culturelles : « Roseggersche Bauern- Grazer Dialekt-Geschichten » On apprend que le poète Rosegger a écrit des romans en Hochdeutsch mais que sa poésie, pleine d'humour, est dialectale. Enfin il est « Mitglied des Allgemeinen Deutschen Sprachvereins »⁸¹ Il a

⁷¹ « preisgekrönten Koschat'schen Alpenlieder Sänger, Jodler und Kunstpfeiffer CARL KRÜGL, und Geschwister in Volkstracht aus Murnacher Alpengebiet. »

⁷² « koschatsche Quartettsänger, d'Rosenheimer Singvögel, Daindln und Buam unter der Leitung des Componisten Georg Lechner, Zitter, Violin, Banjos, Mandoline, Streichzitter, Mettalophon, Holz auf Stroh. Xylophon und Gitarre. Wirtuosen. Außerdem gibt's noch heitere Schnachplattlertanz. »

⁷³ A.B.R., 49D182.

⁷⁴ A.K. du 4.4.1896

⁷⁵ « ...die erste Steirsche Sängergesellschaft Drott u. Reiner Im Nationalkostum. »

⁷⁶ U. Hentschel, « Faszination Schweiz. Zum deutschen literalischen Philhelvetismus des 18. Jahrhunderts », *Schweizerische Archiv für Volkskunde*, n° 96, 2000., 29-53.

⁷⁷ H.Z. du 3.7.1905.

⁷⁸ H.Z. en mars et avril 1905.

⁷⁹ « Une nuit folle. »

⁸⁰ « comique de caractère et représentant d'un type paysan de Haute Bavière. » H.Z. du 28.5.1910.

⁸¹ « Membre de la société dialectale allemande. »

réuni mille spectateurs à Pfortzheim et son dialecte est parfaitement compréhensible. Que veut prouver le journaliste ? La poésie populaire est goûtée par le peuple, faite pour lui ; elle est dialectale ; mais l'intercompréhension des différents dialectophones est une réalité. En chantant et récitant en Hochdeutsch ou dans leur dialecte à eux, le plus souvent germanique, ils seront compris par tous les publics présents en Alsace.

Ces troupes sont-elles le vecteur d'une culture allemande, dans la mesure où il existe à l'époque une aire culturelle germanique ? Le 16.6.1872, Auguste Zapf, qui dirige le quatuor vocal du théâtre royal de Stuttgart fait une tournée en Alsace : il se produit au Casino militaire de Sélestat et à Strasbourg. « L'entreprise devrait être une tentative en vue de faire prendre pied dès maintenant à la chanson populaire allemande présentée dans une forme accomplie, à quatre voix. Son Excellence M. l'Oberpräsident von Möller m'a accordé la plus grande attention⁸²... » « prendre pied » : la musique et le spectacle saisissent le prétexte d'une conquête culturelle pour arracher les autorisations.

L'année 1877 semble être un tournant. En 1876 on joue encore à Sélestat des pièces françaises⁸³. Mais les musiques militaires ont pris l'habitude de jouer pour des concerts, comme le faisaient d'ailleurs les militaires français dans les années soixante. Déjà le théâtre de Munich se produit à Haguenau en février dans la salle de spectacle de Haguenau.⁸⁴ Le 27 et le 28 août 1877 on trouve dans la *Hagenauer Zeitung* la première annonce pour une troupe viennoise. C'est une Wiener Damenkapelle qui se produit à la Cour de l'Europe du Vieil-Allemand Poensgen. Cette même année naît l'association des anciens combattants, le 14 avril 1877, et très vite elle met ses membres sur scène pour des chansonnettes en allemand. Des spectacles extraordinaires sont présentés au marché aux grains, sans doute dans la halle : plus populaires, ils sont allemands. En 1882 à Bischwiller, un groupe tyrolien qui a joué devant « leurs altesses royales de Saxe » se produit au café Kummer⁸⁵. La même année des « Wirkliche Thyroler Zillerthaler Sänger » se produisent en un « National-Concert » à Thann⁸⁶.

On se demande de quelle nation il peut bien s'agir à cette occasion : allemande ou tyrolienne, plus réduite encore que la « nation » alsacienne⁸⁷ ? Le théâtre paysan existe à Innsbruck depuis 1814. Il est fortement teinté de nationalisme. En 1838 on joue une pièce représentant le héros de la révolte contre les Français, Andreas Hofer. Le quatuor Hinterwaldner se crée en 1858 pour chanter le Andreas Hofer Lied⁸⁸.

⁸² « Das Unternehmen sollte ein Versuch sein, in wie weit das deutsche Volkslied in vollendeter, vierstimmiger Form vorgetragen, jetzt schon im Elsaß Fuß fassen würde » Les applaudissements se déclenchent en tempête. La tournée continue par Bâle et Zurich. Il y a donc bien une musique allemande qui parcourt l'ensemble de la germanité. Demande adressée au sous-préfet de Colmar. 16.6.1872 A.H.R. ,3AL1/118.

⁸³ 49D125. .

⁸⁴ HZ du 8.2.1876.

⁸⁵ A..B. du 6.5.1882.

⁸⁶ T.K. du 9.4.1882.

⁸⁷ H. Klein. *Alt-Innsbrucker Gaststätten. Historische Plauderei, Schlern-Schriften* n° 222. Innsbruck, 1962. p. 81.

⁸⁸ Cette chanson est reprise lors du défilé socialiste du 1er mai à Mulhouse..

Hinterwaldner est présenté par l'auteur comme un « berühmter heimischer Nationalsänger »⁸⁹. Il apparaît bien dans cette citation combien le nationalisme et le localisme se confondent⁹⁰, mais dans ce monde alpin éclaté par le relief, la nation se rétrécit aux dimensions de ses vallées.

Une culture internationale populaire est en train de se créer, issue d'un romantisme exporté à partir d'une contrée présentée comme idyllique tant du point de vue des panoramas que de la concorde civile. Cette culture déracinée se veut fortement enracinée. Elle n'est pas réservée aux Vieux-Allemands. Lorsque des Tyroliens «Berühte Tyroler Sänger Gesellschaft, bestehend aus Herren und Damen» se produisent un dimanche après-midi de novembre 1889 à Altkirch au café Grosjean, ils le font dans une ville dépourvue de militaires, peu pourvue en fonctionnaires ; les spectateurs vieux alsaciens forment la clientèle⁹¹. Le théâtre Lodter arrive à Brumath, ville sans garnison, au mois janvier 1890 et s'installe aux Deux Clefs. Son répertoire puise dans un fonds allemand. « O diese Männer » le mardi 22.1.1890, « das Donauweibchen » (opérette) et « der Berliner auf den Alpen » le 27.2.1890, « die Bayern in Tyrol », le 13.3.1891, « Philippin Welser und Erzherzog von Oesterreiche ». Le dimanche suivant, « Der Trompeter von Sackingen » ; « Liebe kann alles » et le 21 mars « Der Glöckner von Notre Dame », d'après Victor Hugo. Lorsque la troupe prévoit son départ à la fin du mois de mars, elle reprend pour les deux dernières représentations la pièce qui a eu le plus franc succès « Der Trompeter von Sackingen »⁹².

Spectacles et origine des artistes ne correspondent pas toujours. Le recensement de 1910 de Haguenau permet de saisir un de ces groupes arrêté chez l'hôtelier Weber Hubert de Haguenau : le chef et sa femme, Aloïs et Karolina Fuchs, musiciens, sont nés à Vienne et ont quarante ans ; les deux chanteuses, deux soeurs Schlosser de Reuschdorf, ont vingt et dix-sept ans. Un régisseur de théâtre, Kleinerz Wilhelm, natif d'Ems, né en 1848, s'est fixé à Sarre Union avec sa troupe qui comprend son épouse, de 25 ans plus jeune

⁸⁹ « Chanteur national et régional réputé. »

⁹⁰ Dans cette figure du Tyrolien Hofer, haine de l'étranger, français et bavarois, et haine de la Révolution française se confondent. Pour A.-M. Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, 1997, p. 5-7, les choses sont assez simples : l'amour de la petite patrie favorise obligatoirement l'amour de la grande, puisqu'il n'y a pas d'autre choix possible pour une intégration dans un ensemble plus étendu. En Europe centrale, et surtout dans l'Europe alpine, tout devient beaucoup plus compliqué : la petite patrie, réduite à une vallée parfois, peut être intégrée à la patrie allemande, mais aussi aux deux ensembles étatiques, tenus ensemble par leur appareil d'Etat, que sont la Prusse et l'Empire austro-hongrois. Pour R. Brubacker, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, 1997, p. 21-25, l'Etat-Nation forgé par Bismarck est l'héritier de deux traditions :

- la prussienne, qui est supra-nationale après les partages de la Pologne et antinationale, du fait que l'Etat se trouve à cheval sur deux nations.

- l'allemande, qui s'est développée en-dehors, parfois contre la Prusse.

Pour définir l'Empire allemand en 1871, la priorité a été donnée aux caractères ethno-culturels. On a retenu une agglomération d'unités politiques différentes, dans une Allemagne bi-religieuse et même bi-nationale dans le cas de la Prusse. Ce sont les « mehrere Stämme » que l'on évoque dans les discours prononcés à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur. Mais en même temps cette diversité est niée par la composante prussienne qui suit un modèle français d'intégration par les instruments et réseaux de l'Etat centralisé, l'école, l'armée. Cependant depuis le 18^e siècle la Prusse a été incapable d'assimiler sa composante polonaise. La frontière ethnoculturelle entre Allemands et Slaves est fondamentale de la conscience allemande. La question de l'exemplarité du Tyrol, résolument différent mais en même temps souche de la nation germanique, et de sa diffusion par les nouveaux canaux de la culture populaire en Alsace-Lorraine, mérite d'être posée.

⁹¹ A.K. du 30.11.1889.

⁹² N.Z.B. du mois de mars 1890

que lui, Hortensia Naas, la fille d'un potier de Soufflenheim ; sa fille et son gendre K. Boch, un Badois ; les deux petits-enfants.

La qualification artistique paraît aussi incertaine que l'origine régionale. Le certificat délivré par un conservatoire devrait fournir la preuve qu'il existe un intérêt culturel supérieur pour le spectacle. On relève tour à tour Joseph Schmid de Perlak en Hongrie en novembre 1901, Emile Bilger, 50 ans, de Fribourg, diplômé du conservatoire de Wiesbaden⁹³. Harry Baumann, qui est un habitué de Guebwiller, « est en possession d'une licence du conservatoire municipal de Strasbourg. » et il fait des tournées dans toutes les grandes villes allemandes pour présenter des spectacles de magie⁹⁴. Le mage Marcellin est diplômé en art supérieur (« für höhere Kunst ») et se produit dans les casinos et à l'occasion des mariages⁹⁵. Le 16.9.1910, on relève qu'une seule licence sert à la compagnie Charenton à présenter trois spectacles en même temps, à Strasbourg, Wasselonne et Marmoutier, puis à la fois au Soleil et à l'Hôtel des Vosges à Saverne⁹⁶.

La même incertitude subsiste quant au public de destination. Les troupes se targuent d'avoir joué devant une des nombreuses cours princières que l'Allemagne compte encore à l'époque. Ainsi les « Karlsruher Hofchauspieler » qui se produisent à l'Ange de Wissembourg, ont-ils joué à la Cour du Grand-Duché de Bade et présentent-ils une pièce comique sans intérêt dans une salle d'arrière-cour sans prestige⁹⁷. Cette persistance à rappeler les temps bénits où l'on a distrait les altesses et les éminences semble être une preuve du caractère « artistique » du spectacle, qui permet d'échapper au contingentement qui frappe les spectacles « triviaux. La différence est ténue, sans doute inexistante.⁹⁸ Il se pourrait bien que les productions mercantiles et les spectacles de Cour n'aient pas été d'une nature fondamentalement différente⁹⁹.

Reste le terme de Volkslied. Il existe trois types de chants dans l'esprit des contemporains : « das deutsche Lied », pratiquée par certaines sociétés de chant, lauréates de concours, et évoquée surtout dans les

⁹³ Lettre de dénonciation de Flick, débitant à Sélestat, contre Baerthelé, qui a engagé Bilger, 26.5.1907, A.M.Sél.. B VII 2.

⁹⁴ « ist im Besitze eines Kunstscheines vom Städtischen Conservatorium von Straßburg. », G.A. du 16.2.1902.

⁹⁵ W.W. du 18.6.1905.

⁹⁶ Pétition des entrepreneurs de concert du 16.9.1910, A.B.R., 347D53.

⁹⁷ W.W. du 28.6.1905.

⁹⁸ La présence de petites cours, d'académies a été citée par certains sociologues comme pôles de résistance face à la montée de la culture mercantile. R. Lenman, J. Osborne, E. Segarra, « Towards the Commercialisation of Culture », R. Burns, *German Cultural Studies, An Introduction*, Oxford, 1995, p. 9 à 50, p. 12, reprenant les analyses de Horkheimer et Adorno.

⁹⁹ Pour M. D. Amaouche-Antoine, (M. D. Amaouche-Antoine, "Espérazza. Une ville ouvrière chante 1870-1940", *Ethnologie française*, 1984, n° 3, p. 237 à 250) qui a recueilli des témoignages oraux au club chantant du troisième âge d'Espérazza, dans les Corbières, la culture chantée n'est pas, dans son ensemble, une culture enracinée. C'est la chanson sentimentale, le répertoire de Paris qui domine. Dans les « beuglants », les chanteuses s'évertuent d'imiter ce qui vient de Paris. Carcassonne a trois de ces établissements qui servent aussi de lieu de prostitution. Toulouse est une plaque tournante. Les interprètes d'Espérazza vont de temps en temps à Carcassonne acheter des petits formats à l'issue d'un concert. Et les cafés engagent des interprètes pour quelques heures. La chanson, toujours venue de Paris par des canaux divers, s'ancre dans le groupe local. Un interprète se l'attribue. et ainsi lui fait perdre son origine. Nous avons donc là un accès à la culture qui n'est pas scolaire, mais qui n'est pas populaire pour autant. Les élites et la production professionnelle des chansons sont à l'origine du mouvement. Mais la multiplicité des interprètes rend les chansons anonymes, parce qu'elles sont partout les mêmes. Avant la radio, ce sont les interprètes locaux qui sont les véhicules

dernières décennies du 19^e siècle ; das Volkslied, qui est citée la première fois en 1880 ; enfin le « Gassenhauer », dont on peut tout supposer quant au contenu : chanson réaliste sans doute. Les deux premières sont prônées, la dernière catégorie est condamnée. La chanson réaliste, accompagnée d'un orgue de barbarie, est réprouvée par les rédacteurs des journaux, « gräßliche Mordtaten », hideuses chansons réalistes sans doute à cause de leur capacité à émouvoir et donc à créer des « émotions » populaires¹⁰⁰. La tradition paysanne est destinée à contrecarrer les formes avilies de la culture ouvrière¹⁰¹. Ce n'est pas à nous évidemment, de reprendre à notre compte des jugements esthétiques sur les formes et les contenus des chansons. L'essentiel est de constater qu'il y a eu dans les dernières décennies du 19^e siècle une prétention à la culture, imposée sans doute par la législation qui évoque les « hauts intérêts culturels » ; une condamnation de la modernité au nom de la tradition populaire ; enfin la tendance « historicisante » à retrouver, en l'adaptant, la beauté originelle, très *Revue Alsacienne Illustrée*, des créations du génie populaire ; la dissémination de chansons tyroliennes ou suisses, qui tirent leur noblesse de leur caractère populaire.

La vie d'artiste.

Ces troupes allemandes viennent pour une durée de dix, onze jours, au cours de leurs tournées, comme en témoigne le courrier qu'elles envoient, parfois, depuis Wissembourg ou Saverne. « A côté de mon activité de débitant, j'accepte des étrangers honnêtes pour la nuit. Egalement les sociétés distinguées de chant et de comédie ¹⁰² » écrit un hôtelier de Haguenau au moment où il commence à organiser des spectacles. Le 14 décembre 1907 Heinrich Sumund écrit au maire de Sélestat : il est doté d'une autorisation établie à Düsseldorf, étant donné qu'il est de Duisbourg. Il n'est pas encore arrivé mais a conclu par courrier un accord avec le débitant Flick. Seulement comme il n'est pas autorisé à se produire dans le Bas-Rhin, il va se retrouver à Sélestat sans moyens. Comme il ne paraît que dans de simples débits, il ne peut prétendre défendre les intérêts artistiques supérieurs qui dispensent de la carte de commerçant ambulancier. Une autorisation du maire lui permettrait d'exercer. « Monsieur le Maire, faites que je puisse gagner mon pain dans les prochains jours »¹⁰³.

Les chanteuses sont engagées sans contrat, débauchées sans remords. Ainsi en mai 1907 Vera Weraly quitte la troupe de Karl Weiss de Emmerich-am-Rhein et reste chez le débitant Berthélé de Sélestat.

des chansons, à la création d'une culture populaire. Il semble, d'après Condemi (*Les cafés-concerts...* p. 93) que ces spectacles sont très prisés par la bonne société ; mais peu à peu arrive le mépris, la condamnation morale.

¹⁰⁰ N.Z.B du 27.9.1888.

¹⁰¹ A.-M. Thiesse, *La création des identités nationales...*, p.184. L'auteur consacre moins de neuf lignes à la question de la concurrence entre la « bonne » chanson populaire, issue du peuple et arrangée, et la « mauvaise », interprétée dans les cafés concerts.

¹⁰² « Neben meinem Schankwirtbetrieb nehme ich fremde anständige Leute zum übernachten an. Auch diejenigen der besseren Gesangs und Komikgesellschaften ». Demande Lohoff pour organiser des spectacles, 21.6.1902, A.M.H., NR 98

Finalement elle finit par rejoindre une autre troupe à Haguenau, après avoir envoyé un mandat de 5 Mk à son ancien employeur pour le dédommager des frais de voyage¹⁰⁴. Emma Wiegräfe, née à Hanovre en 1882, n'a pas de licence, et reste dépendante de celui qui l'a engagée.

Le cachet de ces artistes tourne autour de 50 Mk la soirée pour toute la troupe : « Pour le 12 juin j'avais payé 50 Mk au chef d'orchestre » écrit Ehret de la Ville de Lyon au sous-préfet le 13.6.1896¹⁰⁵. Il existe peu d'employeurs mécontents. Pourtant en février 1905 à Niederbronn, la troupe de Oberammergau qui doit jouer la Passion s'attable devant de la bière derrière le rideau resté baissé et se révèle incapable de remplir son contrat. L'acteur qui doit jouer le rôle du Christ blesse un membre du conseil municipal, venu aux nouvelles, d'un jet de verre à bière, ce dont se délecte la presse libérale¹⁰⁶. La troupe semble coutumière de tels scandales ; des événements similaires se sont déroulés à Haguenau.

L'horaire des spectacles reflète leur caractère populaire. En effet, l'on débute à six heures et demie ou sept heures en semaine, en matinée à trois heures et demie, huit heures en soirée le dimanche : pour qui doit être de retour à la caserne pour le coucher ou sur le chantier le lendemain, il est difficile de n'aller au spectacle qu'à neuf heures. Les spectateurs règlent le prix de la prestation de deux façons différentes : ou à l'entrée, un prix modulé suivant la qualité des places, de 20 à 30 Pf dans les années 1890 ; ou bien le débitant se rattrape par une augmentation du prix des consommations¹⁰⁷. « Je voudrais faire remarquer particulièrement que je suis le seul ici à organiser des concerts militaires avec entrée libre et sans augmentation de la bière¹⁰⁸. »

En 1911 on franchit un pas de plus : certaines salles spécialisées se dotent d'une troupe permanente pour assurer le spectacle. Ainsi le 28 septembre 1911, le débitant Karl Hamann quitte le Hohenzollern situé près du camp de tir, mais sur le territoire de la commune de Kaltenhouse pour reprendre la Cour d'Alsace à Haguenau¹⁰⁹. Ancien musicien militaire, il est de profession « entrepreneur de concerts (Tingel - Tangel) », et voudrait exercer sa profession à Haguenau. Le modèle des grandes villes, de Paris notamment, finit par s'imposer ici, dans la petite ville de garnison¹¹⁰. Ce n'est pas le cas des autres où les spectacles sont beaucoup plus épisodiques : « Les voyageurs de commerce qui viennent ici repartent le jour même ; ceux qui sont retenus plus longtemps, s'ils en ont les moyens, logent à Bâle, que l'on peut atteindre en six minutes par le chemin de fer, pour trouver des concerts, de la bière de Munich authentique et d'autres plaisirs de la grande ville qui ne sont pas offerts à Saint-Louis¹¹¹ »

¹⁰³ A.M.Sél., BVII3.

¹⁰⁴ Lettre de Carl Weiss au sous-préfet de Sélestat, 10.5.1907, *ibid.*

¹⁰⁵ *ibid.*

¹⁰⁶ *G.A.* du 11.2.1905.

¹⁰⁷ *U.K.* du 1.9.1910.

¹⁰⁸ « Besonders möchte ich bemerken, daß ich als einziger hier grössere Militärkonzerte veranstalte bei freiem Eintritt und ohne Bieraufschlag », écrit Eugène Hoffmann, du Badischer Bierkeller rue de la lanterne à Strasbourg, 347D53.

¹⁰⁹ Demande au maire, A.M.H., NR 128b.

¹¹⁰ J. Csergo, « Extension et mutation du loisir urbain », p. 148.

¹¹¹ Conseillers municipaux de Saint-Louis au ministère, 2.12.1894, A.B.R. 87AL3080.

Orchestrion et cinéma.

Les premières années du siècle voient l'industrialisation de ces genres de divertissement. L'orchestrion et le disque permettent de se passer de musique à danser et à concerner. L'orchestrion est un juke-box qui atteint 2,85 mètres de haut sur 1,75 de large.¹¹² L'appareil fabriqué par l'entreprise Hupfeld de Leipzig comporte une chambre renfermant douze rouleaux ; un curseur permet de choisir le morceau à exécuter, et le client introduit une pièce de 10 Pf dans une fente. L'investissement de 800 Mk pour un appareil d'occasion est rapidement amorti¹¹³. Il rapporte un demi-Mark par jour, même s'il faut payer l'électricité. Les premiers modèles sont proposés dans le *Thanner Kreisblatt* en février 1880 à 2500 fr pièce. Le premier appareil qui fonctionne apparaît chez Imhof au Luxhof de Sélestat le 21.1.1881¹¹⁴. Il y en a 25 en septembre 1905 à Haguenau, 7 seulement à Sélestat¹¹⁵. Car dans cette ville le mouvement est freiné par l'ancienneté de la réglementation sur les concerts. En effet, d'après un arrêté municipal de 1887, il faut payer pour tout concert 3,50 Mk de droit à la commune. Les établissements Hack, Musikhaus à Karlsruhe, écrivent au maire de Sélestat pour lui signaler que dans la plupart des villes on demande 30 à 50 Mk par an aux propriétaires de ces machines. Si, ajoute-t-il, dans toutes les communes on procédait ainsi, 30000 ouvriers seraient sans pain. D'ailleurs, surenchérissement des débiteurs concernés dans leur pétition du 5.4.1905, c'est tout gain pour la ville à cause de la forte consommation d'électricité de ces engins, et l'électricité est produite en régie municipale. Les archives de Sélestat, cependant, ne portent aucune trace d'un quelconque arrêté municipal qui aurait supprimé la trop forte imposition. Le 4 juin 1903, six débiteurs proches de la place d'Armes à Haguenau se plaignent au maire de la perte de clientèle depuis que le nouveau tenancier de l'Eléphant organise tous les dimanches des « concerts » (Singspielkonzerte). Ils demandent par conséquent que l'on applique les arrêtés municipaux qui ont été pris en ce qui concerne l'organisation des concerts¹¹⁶. En fait le ministère de l'Intérieur fait connaître sa position, qui, somme toute, est fort ambiguë, tout aussi imprécise que les indications qui concernent les danses occasionnelles : « Je prie MM. Les maires de faire connaître aux débiteurs que l'utilisation des automates pour la musique dans les débits nécessite une autorisation de police, comme les autres concerts ; il va de soi que l'on ne peut considérer comme concert musical le fait que le débiteur ou le client fasse jouer un morceau sur l'automate. Mais s'il s'agit d'un genre de concert ou de musique à danser, alors l'autorisation est indispensable, qui sera à accorder ou à refuser en raison des circonstances.¹¹⁷ » L'autorisation d'exploiter

¹¹² E.N. du 24.1.1895.

¹¹³ G.W.Z. du 23.11.1912.

¹¹⁴ A.M.Sél. 149D182.

¹¹⁵ B VII 1, pétition du 5.4.1905.

¹¹⁶ 4.6.1906. A.M.H., NR 107a.

¹¹⁷ Sous-préfet de Saverne aux maires, interprétant la circulaire du 10.8.1905, 23.8.1905. A.B.R., 347D241.

est annuelle, la police a la possibilité de contrôler le contenu des rouleaux et des disques, certains jours sont exclus, comme le Vendredi Saint par exemple¹¹⁸.

Le cinéma évite de recruter des troupes de théâtre de passage. Les grandes salles de spectacle et de danse deviennent des cinémas, même si à l'occasion des festivités internes aux associations qui se déroulent entre nouvel an et carnaval, les projections régulières sont interrompues au Kaiserhof par exemple. A Sélestat en 1909 la salle du Luxhof est devenue un cinéma, et l'est toujours à l'heure actuelle. La salle la plus importante, à Haguenau, occupe un espace dans l'hôtel du bailli Hoffmann, sous le nom de Palace Cinéma.

Nous avons vu la proportion des femmes dans les troupes ambulante, l'attraction qu'exerce la vue de leur corps. Ces établissements sont-ils des lieux de prostitution ? Les milieux bien-pensants à Haguenau aimeraient bien qu'ils le soient. « Pendant qu'en bas on fait de la musique, les serveuses, en haut, font leur affaire... » dit le débitant anonyme de la *Hagenauer Zeitung* en parlant de Hambourg. En fait la réputation des établissements n'est guère entachée par le soupçon de prostitution clandestine. La liste des débits à hôtesse de Haguenau ne comporte aucune salle de concerts, la Zentralhalle ayant cessé de donner des spectacles lorsqu'elle devient débit à entraîneuses. Il n'y a pas de loges qui donnent sur la salle de spectacle comme dans les palais de Munich. A. Ulrich préfère parler, à propos de Zurich, d'érotisation des pratiques sociales dans le cadre du spectacle. Ce dernier auteur souligne la ségrégation spatiale qui régit les activités des débits : au nouveau centre, propre, éclairé, les grands établissements musicaux ; au silence et à la discrétion des ruelles anciennes les bars à serveuses et les établissements abritant des activités de prostitution¹¹⁹. A Haguenau, les choses ne sont guère différentes.

Avec netteté les débitants concurrents, même l'association des débitants condamnent ces pratiques. D'après certaines pétitions, tous les moyens sont bons aux « étrangers » pour ruiner les vieilles maisons sur place. Faut-il respecter une morale, refuser le modèle de Hambourg, où se vendent poison alcoolique et femmes ? Les petites villes de garnison vont-elles accepter le « Tingeltangel », les grandes fêtes de sociétés : « Hagenau steht schon lange » dit un débitant anciennement implanté, la ville se passera bien de telles nouveautés¹²⁰. Les débitants riverains de la place d'Armes, Blattner, Mittelhäuser, Erbs, Lambla, Deutschmann envoient une lettre collective au maire, qui semble prouver que l'avenir du métier se situe non plus dans le service au client, mais dans ce que nous appellerions aujourd'hui l'animation :

« Depuis que le débit de boissons de l'Eléphant a passé entre les mains du débitant actuel, Monsieur Rohmer, se tiennent tous les dimanches dans cet établissement des concerts vocaux avec accompagnement. L'afflux du public, réceptif à de tels plaisirs, est extraordinairement élevé, et a pour

¹¹⁸ Préfet aux sous-préfets, 5.4.1910, A.B.R., 387 D241.

¹¹⁹ S. Krafft, *Prostitution und Sittenpolizei im München der Jahrhundertwende*, München, 1996 ; A. Ulrich, *Bordelle, Strassendirnen und bürgerliche Sittlichkeit in der Belle Epoque*, Zürich, 1985, p. 67-70.

¹²⁰ H.Z. du 17.5.1905.

conséquence naturelle une absence réelle des clients qui fréquentent nos établissements. Il n'y a aucun doute que ceci représente pour nous une baisse des recettes, nous dirions même un recul de nos affaires. Pour tant soit peu enrayer le mal, nous nous permettons de demander à Votre Honneur d'introduire une certaine égalité dans l'attribution des autorisations de tels concerts, en appliquant le principe qui avait été introduit et appliqué il y a 6-8 ans¹²¹... »

Conclusion.

On ne peut restreindre aux seules années 1870 ou 1890 l'avènement d'une nouvelle forme de loisirs, qui suppose l'entrée à un prix modique, voire la gratuité, la consommation de boissons et aussi de nourriture, l'immobilité du spectateur face à un spectacle qui se déroule sur une scène, où se produisent des professionnels inconnus, des femmes dans un temps où les rôles féminins des pièces présentées par les sociétés de chant sont encore interprétés par des hommes, la mise en scène du bizarre, de l'inhabituel, du grivois. Ces formes, certes disjointes, existaient déjà sous le Second Empire, mais dans des lieux publics comme le théâtre ou la rue.

En 1876, des débitants vieux-allemands de Haguenau, qui ont connu d'autres horizons, confrontés à la réduction du temps des danses et donc à la sous-utilisation de leur salle, savent créer l'événement tout à la fois gastronomique et culturel. En accompagnement de la saucisse allemande, de la bière allemande, ils offrent de la musique militaire.

Confinés jusque là en des lieux nobles que sont le théâtre de Haguenau et de Sélestat, la Salle de la Douane, l'opérette, le concert militaire, la revue, les spectacles insolites, le spiritisme et la prestidigitation gagnent les jardins, puis les salles que les débitants y ont édifiées. Cette salle de jardin, l'estrade pour l'orchestre, la scène, bientôt le vestiaire sont autant d'imitations de la salle de théâtre. C'est en 1890 que les cafés-concerts, dont le plus bel exemple est le Café de Strasbourg à Haguenau, tournent avec des spectacles réguliers et régulièrement renouvelés.

Les artistes arrivent en chemin de fer, professionnels payés par les débitants, peu nombreux sur scène, avec une présence régulière de femmes, groupes instables, pauvres hères soumis aux aléas des refus de dernière minute de la part d'entrepreneurs qu'ils ont contactés par courrier, des défections de membres de la troupe. Bientôt, avec l'électrification des petites villes, leur activité est fortement concurrencée, les

¹²¹ « Seitdem die Schankwirtschaft zum Elephanten in die Hände des deszeitigen Wirtes, herrn Römer, übergangen und in genannten Lokal allsonntäglichen Singspielkonzerte mit Musik abgehalten. Die durch solche Veranstaltungen herangezogenen Andrängung des für solche Genüsse empfängliche Publikum ist stets außerordentlich groß und hat als natürliche Folge ein förmliches Fehlen der sonst in unseren Lokalen verkehrenden Gäste zu Folge. Daß dies für uns eine unausgesetzte Mindereinnahme bedeutet, ja wir täten behaupten einen förmlichen Rückgang unserer Geschäfte liegt aus allem Zweifel. Um nun in der Hinsicht dem bestehenden Übel einigermaßen die Spitze zu brechen, sehen wir uns der Bitte veranlaßt, Euer Hochgebohrenen ebenso dringend gehorsamst zu bitten, insofern eine Gleichmäßigkeit bei Erteilung der Erlaubniß für abhaltung

salles leur préférant l'orchestration, puis le cinéma.

La culture diffusée se présente comme populaire, mais en même temps issue des arts de Cour ; elle est moins allemande que propre aux pays alpins dont elle exporte les thèmes par des professionnels apparus dès l'époque romantique.

Le modèle fait tache d'huile auprès des associations qui essaient de l'imiter. Les fêtes internes sont une imitation du « Tingel Tangel. » Les casinos : le militaire, le civil, celui du commerce, et le Kriegerverein, associations de gymnastique multiplient les poèmes déclamatoires, les chants, les arbres de Noël, le « Kommers » et les petites représentations dramatiques.

solcher Konzerte eintreten zu lassen, indem nach den früheren Prinzipen wie es vor 6-6 Jahren eingeführt und gehandhabt wurde... » Les débitants au maire de Haguenau, 4.6.1903, A.M.H., NR 128a.

De nouvelles manières d'être ensemble.

Les associations de chant, de gymnastique n'ont pas toujours existé. Interdites par les régimes autoritaires qui se méfient d'elles, tolérées sous la forme de cercles bourgeois fermés, elles sont reconnues, voire encouragées dans les années 1880, pour contribuer à l'unité nationale et lutter contre le socialisme. Plongeant leurs racines dans le Second Empire, les associations populaires se politisent dans un sens national après 1870¹ ; restructurées par le pouvoir allemand après la crise de 1887, elles se voient investies de missions nouvelles qui vont dans le sens d'une intégration des groupes sociaux écartés.

Sous le Second Empire : des sociétés rares.

Les sociétés de secours mutuel constituent, avec les sodalités catholiques, les formes d'associations les plus anciennes.² D'après les *Affiches de Bischwiller* du 21.11.1863, la première de ces caisses a été créée par les ouvriers allemands en 1835. Elle comprend 111 membres en 1852, 54 en 1862. C'est la caisse Kern, du nom du cabaretier qui l'abrite. Une autre a son siège aux Trois Cigognes, chez Guillaume Mannhardt, l'association mutuelle des ouvriers fondée en 1842 et comprenant en 1848 600 membres payant une cotisation de 0,40 f. par mois³. Une troisième est implantée à la brasserie Sigwalt, une quatrième, la « société libre » est transférée de Bangert à l'Ancre en 1861. Ces quartiers généraux de caisses sont des débits importants, des brasseries par exemple. La domiciliation d'une caisse de secours amène au débit une clientèle captive, obligée de venir une fois par semaine pour effectuer son versement. Pour le reste, l'appréciation du caractère dispendieux des consommations annexes par quelqu'un d'extérieur reste sujette à caution. A Soufflenheim, en 1858, une telle caisse est en voie de création à l'auberge Messner, un ennemi intime du curé du lieu, qui vitupère en chaire : « 3° Que l'opposition apportée par lui à un projet d'association des ouvriers, en disant que ceux qui en faisaient partie n'étaient que des ivrognes n'a été articulée à l'église qu'en des termes délicats et intéressants, n'ayant fait d'autre proposition que celle de voir déposer la caisse dans un lieu autre que celui de l'auberge du Sr Messner, dans laquelle, lors des versements, les pauvres ouvriers étaient obligés de faire des dépenses extraordinaires qui seraient plus fructueuses dans leurs familles⁴. » On relève leur présence également à Haguenau en 1860, et à Hochfelden après le tournant du siècle. Des notables les président et des débitants

¹ Beaucoup d'associations au 19^e siècle glissent progressivement vers des engagements politiques. D'après M. Agulhon, à Dijon en 1833 des clubs de joueurs de billard se convertissent à la République, comme les bouchonniers, organisés en coopérative de production mais aussi en cercle, glissent dans le communisme. M. Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise*, p. 83.

² La société la plus ancienne, existant « depuis plusieurs siècles » est la société de tir de Riquewihr. Comprenant quelques cinquante personnes, elle organise un goûter officiel pour lequel elle invite des notabilités, dont des maires des environs. Maire au préfet, 22.11.61, AHR 4M84.

³ M.-M. Kahan-Rabecq, *La classe ouvrière...* p. 316.

⁴ Compte-rendu du commissaire cantonal de Bischwiller, 10.1.1858, A.B.R., 3M284.

importants en font partie⁵. En 1867 à Haguenau, ses excédents sont tels que le maire décide l'adhésion obligatoire de tous les ouvriers qui en ont les moyens. Au cas où ils refuseraient, ils seraient privés des aides de la caisse de secours communale⁶.

L'assurance maladie, créée par Bismarck en 1883, n'a pas fait disparaître toute trace de mutuellisme à Bischwiller⁷ : il subsiste en 1904 une caisse de décès des ouvriers ; la « Arbeitersterbekasse » comprend 220 membres ; elle n'existe que depuis quelques années, siège au Lion d'Or et verse à l'occasion des décès 200 Mk⁸.

Les clubs de sociabilité masculine de Brumath, insolites, sans équivalent ailleurs, sans objectifs précisés, sont sans doute aussi des caisses de secours mutuel. Lors de l'enquête du 4 avril 1876 sur les sociétés existantes sont citées sept sociétés sans nom, que l'on distingue par celui des débitants chez qui ils se réunissent : « bei Kleinmann, Krebs, Weinberger »⁹. La *Description du Bas-Rhin*, en 1866 donc, donnait un chiffre légèrement différent : « Six sociétés de secours mutuels¹⁰ » Le journal *Neuer Zornthal Blatt* rapporte qu'en 1886 la société Weinberger¹¹ est une société d'assistance née en 1856, « Unterstützungsgenossenschaft¹² » ; que, depuis que l'on ne partage plus les bénéfices entre les membres, soit depuis une quinzaine d'années, le nombre des adhérents est tombé à trente, alors qu'il avait été de soixante avant la naissance de l'assurance maladie. Pourtant la société garde dans ses rangs un médecin officiel¹³ et deux pharmaciens. Elle continue de se réunir à la Vignette, sur la route de Krautwiller, dans la deuxième salle. Elle organise un repas tous les cinq ans un dimanche soir à six heures pour manger, boire du vin de Beblenheim et chanter des « chants populaires¹⁴ ». La société la Fraternelle, de son côté, est née deux ans avant la société Weinberger, en 1854. Elle se réunit au Cygne et compte 52 membres. Donc les débits permettent aux sociétés de se retrouver. Peu nombreux, les adhérents peuvent se réunir en un lieu de dimensions réduites. C'est le rôle du Vereinslokal, l'arrière-salle du débit. Nous avons là le modèle du cercle bourgeois ; si à Bischwiller et à Soufflenheim la clientèle est ouvrière, rien ne permet de spécifier, à Brumath, son appartenance sociale. Les sociétés de secours mutuel semblent plus nombreuses dans les localités protestantes : 4 à Barr, une seulement à Saverne ou Marckolsheim, aucune à Benfeld¹⁵.

⁵ I.H. 1860.

⁶ I.H., 12.1.1867.

⁷ 383D138, sous-préfet de Haguenau au commissaire de police de Bischwiller. Les caisses de secours sont l'objet d'une enquête en mai 1884 et décembre 1886 à Bischwiller. Ces caisses dépassent-elles les limites du Reichsland en ce qui concerne leurs compétences ? Quelles sont les nouvelles associations de secours qui se sont constituées ? On les soupçonne sans doute de crypto socialisme.

⁸ A.B. du 6.2.1904.

⁹ Sous-préfet de Strasbourg-Campagne au préfet, 4.4.1876, 247D66 ; M. Crubellier, *La ville de l'âge industriel...*, p. 438 : « A Nancy on désignait communément par le nom des cafetiers les cercles qui se réunissaient chez lui ».

¹⁰ Migneret, *Description du Bas-Rhin...*, p. 483.

¹¹ La grande longévité du débitant de la Vignette, de 1856 à 1880, a évité à la société de devoir changer de dénomination

¹² Coopérative de secours.

¹³ « der ständige Arzt der Genossenschaft » « le médecin permanent de la coopérative. »

¹⁴ N.Z.B. du 12.1.1886.

¹⁵ S. Migneret, *Description du Bas-Rhin*, T. 3.,

Le chant choral, la musique.

La naissance de ces sociétés, à la fin de l'Empire autoritaire, est bien plus tardive que celle du pays de Bade.

La société philharmonique de Mutzig, constituée par les ouvriers de la manufacture d'armes et présidée par son directeur, existe depuis 1837¹⁶. La société chorale Harmonie de Bischwiller naît en avril 1857, l'Union chorale en 1859, la société philharmonique en 1861 et la musique du corps des sapeurs pompiers en 1861¹⁷. Le Casino littéraire est antérieur à cette époque ; il est déjà fermé en 1860, puisque l'Harmonie répète dans les locaux qui lui avaient été attribués au café Lieb¹⁸. La nuit du 18 au 19 février 1860, à l'auberge du Grenadier, 49 familles de fabricants, clerks de notaires, commis négociants dont la liste a été déposée entre les mains du commissaire cantonal¹⁹ participent à la fête de la musique des pompiers et de l'harmonie chorale. On est conscient de la nouveauté de cette pratique des loisirs :

« Les membres de la société chorale sus dénommée appartiennent à de bonnes et honnêtes familles de la ville ». ²⁰ « Ce sont des jeunes gens qui préfèrent une récréation musicale aux réunions habituelles de la brasserie. » Il est évident que le maire n'a guère de soucis à se faire concernant le maintien de l'ordre : « ...considérant que le prix des cartes d'entrée est fixé à un taux tel qu'il ne permettra qu'à la bonne société de prendre part à la réunion... ²¹ » En 1861 la société de chant l'Orphéon à Guebwiller organise un bal de carnaval qui regroupe 600 personnes²². Distinction sociale, souci de moraliser les pauvres et d'intégrer les groupes turbulents comme les jeunes sont les caractères qui apparaissent dès cette époque.

Les sociétés seraient-elles nées d'abord dans les petites villes industrielles ? En fait Haguenau et Sélestat ne sont pas en retard. A Haguenau la chorale ressuscite sous le nom de société philharmonique, sans reprendre l'ancien nom de « société chorale » qui existe dès 1857²³, année où elle présente un concert pour les pauvres, accompagnée par la musique du 7^e cuirassiers²⁴; elle fait de rapides progrès dans l'étude de la musique classique. L'Union Chorale de Cernay est née en 1862, la Concordia de Ribeauvillé en 1863. 25 ans plus tard la société semble avoir cessé d'exister. Mais contre toute attente elle échappe à sa léthargie et organise un concert et un banquet à l'Agneau²⁵. Deux sociétés jumelles existent à Brumath en 1862, sans que l'on sache si l'une se consacre au chant et l'autre à la musique instrumentale : le cercle choral, fondé en

¹⁶ Plainte contre le maire A.B.R., 1M327.

¹⁷ Luroth, *L'administration municipale de Bischwiller à partir de 1840*, Bischwiller, 1864.

¹⁸ Maire au sous-préfet, 21.12.1860, A.B.R., 3M956.

¹⁹ Maire au Préfet, 3M932.

²⁰ 13.12.1860, commissaire Meyer, A.B.R., 3M956.

²¹ Commissaire de police de Bischwiller, 1862, A.B.R., 3M933.

²² Rapport du commissaire de police, 15.2.1861 A.H.R., 4M83.

²³ Reconnue par arrêté préfectoral du 17.4.1857.

²⁴ A.B.R., 3M934.

²⁵ R.K. du 5.1.1889.

1857, qui se réunit dans une salle du premier étage chez Hoechstetter, au Lion d'Or ; la Concordia qui deux fois par semaine répète chez Weinberger, à la Vignette. Il s'agit ici d'une « société de division » créée, suite à une scission, le 1^{er} décembre 1861 par l'instituteur Goetz avec 35 personnes.²⁶ On n'attend donc pas l'époque du Reichsland pour voir se constituer des sociétés concurrentes. Les deux sociétés comportent parmi leurs membres des ouvriers et des artisans, et demandent donc à pouvoir consommer après l'heure de police, la répétition commençant à huit heures et durant deux heures²⁷. La société chorale de Haguenau, née en 1857²⁸, chante en chœur d'hommes et organise des concerts au bénéfice des pauvres de la ville, par exemple à la salle de la Douane en janvier 1858, avec le concours de la musique du 7^e cuirassier. Elle donne le même genre de concert dans les jardins du débit Hess, à la Gare.

La société philharmonique prend la suite de la société précédente. Elle se réunit chez Kurtzmann Jacques, conseiller municipal, pour fêter sa patronne le 30 novembre 1867 « dans un fraternel banquet, auquel avaient été conviées plusieurs personnalités de la localité » et le 22 novembre 1869 jusqu'à trois heures du matin²⁹ ; parfois la société oublie l'heure de la fermeture et certains membres manquent de se faire verbaliser. Le banquet de fête, auquel ont été convoquées des personnalités de la ville, sans doute le maire, présente des intermèdes musicaux; on présente des toasts³⁰. Donc certaines sociabilités des associations se mettent en place dès le Second Empire : la commensalité avec son pouvoir de conciliation³¹.

Les sociétés donnent à leurs membres passifs un ou deux concerts par an, dont le produit est normalement destiné aux pauvres de la ville. Ainsi un concert a lieu à Haguenau le 7 janvier 1857 avec le concours de la musique du 7^e régiment de Cuirassiers. L'Harmonie Chorale de Sélestat organise une journée du chant choral en juillet 1856. Le 20.2.1860 elle quête à domicile et sur le chemin de la cavalcade. En 1862, le 31 août, elle reçoit la société sœur de Sainte-Marie-aux-Mines. Le cortège juxtapose les deux drapeaux et confond les deux sociétés qui défilent par rang de quatre³². On met en scène une pièce d'Anstett, l'un des brasseurs-commissionnaires, frère de l'ancien représentant à l'Assemblée Législative en 1849, « ayant participé à l'échauffourée du 19 juin »³³, revenu après l'amnistie de 1859. Le texte, en dialecte, reprend le titre de la pièce d'Arnold en le réimplantant localement: *Der Pffingstmontag* devient *der Schlestadter Pingstmontag*, est soumis à la censure du préfet dont les éloges restent modérés.³⁴

²⁶ N.Z.B. du 16.12.1911

²⁷ A.B.R., 3M934.

²⁸ C. Mull, *Une industrialisation manquée : histoire économique et sociale de Haguenau de la Révolution à 1870*. Thèse dactylographiée, 1974, p. 935.

²⁹ A.M.H., Ia 60.

³⁰ I.H. 30.11.1867.

³¹ R. Barthes, « Pour une psycho-sociologie de l'alimentation contemporaine », J.-J. Hemardinquer, *Pour une histoire de l'alimentation*, Paris, 1970, p. 314.

³² Demande au maire, 8 de Arnold .8.1862, A.M.Sél., B X 10.

³³ P. Muller, *La révolution de 1848 en Alsace*, 1912.

³⁴ « M. Delaporte avocat à Schlestadt a remis une pièce allemande qui doit être représentée sur la scène du théâtre de Schlestadt par la société chorale de cette ville. Les habitants de Schlestadt ont l'habitude de se rendre ce jour-là au Hohkoenigsbourg. Il n'est question que de boire ; on boit avant de partir, pendant la route, en arrivant au pied de la montagne. On boit beaucoup à

L'année suivante, la pièce d'intérêt local *L'inauguration du chemin de fer de Sélestat à Sainte-Marie-aux-Mines* est jouée par la même troupe.³⁵ Enfin en 1866, c'est l'Harmonie qui organise la cavalcade avec quête pour les pauvres.

L'Harmonie Chorale de Sélestat survit à la guerre de 1870 : le dimanche 13 mai 1877, Anstett récidive en mettant en scène une autre pièce en dialecte, en deux actes : « *Le jour des rois ou le vieux Schlestadt*, Comédie en vers dialecte Schlestadtien.³⁶ » C'est en fait une reprise, la première ayant eu lieu quatorze ans auparavant³⁷, et ce serait alors la deuxième pièce d'Anstett. Les rôles féminins sont toujours joués par des hommes. En 1878, c'est le tour d'un concert pour les membres d'honneur : c'est l'une des toutes premières allusions à cette pratique. Elle célèbre l'anniversaire de l'Empereur au Café Krembsier, avec festin et bal jusqu'au matin³⁸.

Les chorales ne restent pas isolées dans leur ville. Des rencontres officielles se déroulent, sortes de festivals de sociétés chorales, comparables à celles qui se déroulent à la même époque en Allemagne. La première « fête chorale » a lieu à Barr le 9 août 1857 : 20 sociétés, 500 choristes. La chorale de Haguenau est trop jeune pour y participer³⁹. Mais elle est présente l'année suivante : le 7 août 1858 elle participe avec vingt de ses membres au grand festival de Colmar, en prenant le train à midi. Déjà le commissaire de police cantonal se sent obligé d'avertir le préfet du danger politique que peuvent renfermer ces grands rassemblements. Sélestat prend le relais en 1859, Colmar en 1860. En août 1861 une autre réunion a lieu à Guebwiller⁴⁰, à Brumath en 1868.⁴¹

La fête suivante aura lieu 18 ans plus tard, en 1886. Mais la société ne comprend plus que 28 membres⁴².

Les sociétés de gymnastique.

Le jeu sportif a précédé les associations.⁴³ Il existe des jeux extérieurs aux débits. A l'occasion de la Saint Napoléon, en 1867, après la revue, on utilise les glacis pour des jeux de plein air qui demandent beaucoup d'espace : à Haguenau, « de cinq à sept heures auront lieu sur la place du manège découvert des

Schlestadt, le vin n'est pas cher et les œuvres littéraires s'en ressentent. Cette scène est un peu triviale, du reste aucune allusion politique, rien de contraire aux mœurs. » Note de la censure, sans signature, sans date, 1862, 3M939.

³⁵ Demande d'autorisation, 18.12.1863, A.M.Sél., B VII 3.

³⁶ *E.N.* du 9.5.1877.

³⁷ 1863 ; en fait, la demande d'autorisation est du 24.12.1864. *NDBA*, article Anstett.

³⁸ *Elsässer Nachrichten* du 24.3.1878.

³⁹ *I.H.* du 1.8.1857.

⁴⁰ Copie de l'arrêté municipal de Brumath, A.B.R., 3M934.

⁴¹ *N.Z.B.* du 13.2.1886.

⁴² A.B.R., 3M1154.

⁴³ *N.Z.B.* du 13.2.1886.

⁴³ D. Brunn, « Activités physiques et sportives à Metz sous le Second Empire », A. Wahl, *Des jeux et des sports, Actes du colloque de Metz, 26-28 septembre 1985*, Metz, 1986, p. 93-102. A Metz se déroulent dès 1836 des épreuves de « gymnastique », un mât de cocagne est dressé sur l'esplanade. Après 1852 ont lieu le 15 août des joutes sur le canal, des jeux divers.

réjouissances publiques telles que : courses en sabots, mat horizontal, jeu de l'anneau. » Des prix sont attribués aux vainqueurs. A Sélestat en 1864 sur les glacis, où des mâts de cocagne ont été élevés, on fait des courses en sac, des jeux de bague et la foule saccage les jeunes plantations⁴⁴. Ce sont donc des jeux officiels qui marquent la principale fête non religieuse de l'année.

Pourtant, des aires de jeux privées existent aussi : lorsque Kuntz Charles à Sélestat a acheté un jardin pour 4500 Francs, l'a défriché, enlevé les vignes abandonnées et les arbres fruitiers, il prévoit d'y faire des jeux « d'adresse et d'exercice », et non des danses, ce qui est bien vu par l'administration⁴⁵.

Les sociétés de gymnastique apparaissent sous le Second Empire : Guebwiller, née en 1860⁴⁶, Colmar en 1861, Illkirch en 1869. En mai 1867 une fête regroupe les sociétés de Mulhouse, Soultz et Guebwiller. Au cours du banquet de soixante couverts qui clôture la journée, le président mulhousien, Keller, qui dirige une association de 200 membres, se plaint de ce que « nos liberté n'avaient pas l'essor qu'elles devaient avoir. » : la gymnastique, comme en Allemagne, dès la création des sociétés, met sur le tapis des questions politiques⁴⁷.

A Sélestat les origines remontent au 19 mars 1866, lorsqu'est créé un cours de gymnastique communal. Le registre de délibération du conseil municipal contient le texte suivant :

« Le maire expose que le besoin se fait sentir de créer en ville un cours de gymnastique à l'usage des élèves de l'école primaire de garçons pour développer les forces physiques de la jeunesse.

Considérant que le développement physique influe de manière sensible sur le développement moral et intellectuel de la jeunesse... » Le cours est confié au maître du manège de cavalerie König. Cette première société de gymnastique disparaît, comme beaucoup d'autres sociétés, avec la guerre de 70. La société renaît en mai 1882, et en 84 l'industriel Irénée Lang fait don au club du bâtiment de l'ancien dancing du Tivoli. La structure, sans doute légère, est remontée sur un terrain communal dans la rue des tabacs, sur les bords de la ville d'alors. La même année 84 on peut organiser des « Elsässische Nationalspiele » avec seize sociétés invitées. Ce n'est qu'un feu de paille : en 1887, la société a cessé d'exister. Elle a été dissoute sur ordre du Statthalter, en même temps que celles de Barr et de Bischwiller, en mars 1887⁴⁸.

Pompiers et musique constituent donc sous le Second Empire la matrice de toutes les sociétés, intégrant les diverses classes urbaines. Les sociétés de gymnastique sont plus rares, moins vaillantes ; les caisses de secours ont essentiellement une activité interne. Néanmoins, pour toutes ces sociétés, les débits de boissons jouent un rôle essentiel en prêtant leurs premières arrières-salles pour les répétitions. Ces sociétés

⁴⁴ I.H., 10.8.1867.

⁴⁵ Demande d'ouverture Kuntz, 21.6.1853, A.B.R., 3M1003.

⁴⁶ R.K. du 9.1.1904, et plaquette éditée pour le 44^e anniversaire de l'association, *Festschrift für das X. Verbands-Turnfest des Landesverbandes der Turnvereine in Elsass-Lothringen zu Gebweiler vom 27. Bis 29 Juni 1914*, Guebwiller, 1914, p.80.

⁴⁷ A.H.R., 4 M 272, commissaire de police, compte rendu au préfet.

⁴⁸ A.B.R., 247D66.

restent soumises à une législation fort restrictive jusqu'en avril 1908, d'après les lois de 1838, modifiées par le Second Empire⁴⁹. D'après la loi de 1868, l'autorisation de l'administration est nécessaire pour toute association de plus de 20 membres actifs, et elle est révocable à tout moment.

Le Reichsland : vers le conflit. 1871-1885.

« C'est un des caractères de notre temps que là où des personnes qui pensent pareillement et poursuivent un seul et même but cherchent à atteindre ce but par la fondation d'une association. S'il existe un pays qui puisse, conformément à ce trait de sociabilité, aligner un grand nombre d'associations, c'est bien l'Empire allemand.⁵⁰ » Ce qui avant 1870 était une rareté, quelques associations dans quelques villes, devient un mouvement de plus en plus général. Les associations se multiplient, contemporaines de la présence allemande.

Ce mouvement général se déroule dans une progression identique. Si on compare les villes de Hochfelden, Brumath, avec celles de Haguenau et de Sélestat, on s'aperçoit que les sociétés naissent partout dans le même ordre chronologique : pompiers - chant et musique instrumentale - société catholique des jeunes gens - société de gymnastique- vélo-club - sociétés diverses enfin. Cependant dans les deux agglomérations plus petites, la création est plus tardive, avec un retard de vingt ans. Il existe parfois des sociétés qui font double emploi, et qui se livrent donc une concurrence.

Lorsque l'Empire allemand établit son pouvoir sur l'Alsace-Lorraine, le nationalisme allemand n'est pas encore arrivé au bout de son extension. Il est irrigué par deux modèles : la société de gymnastique et la Liedertafel. Ces types de sociétés ont beaucoup fait pour l'unité de l'Allemagne depuis qu'en 1811 Jahn, pour la première fois, quitta la ville pour les évolutions sur « la place de gymnastique »⁵¹. Aussi la date de création de ces sociétés a été bien plus précoce en Pays de Bade qu'en Alsace : 1813 pour la musique d'Achern, 1833 à Lörrach, 1835 pour les chorales de Mühlheim et Schopfenheim⁵² « On paraît faire en ce moment en Allemagne autant d'efforts pour multiplier les sociétés de gymnastique et de tir qu'on en fait pour renforcer l'Association nationale. Autant certains princes secondaires paraissent se montrer favorables à ces sociétés, autant d'autres leur imposent des entraves hostiles. Le Grand Duc de Bade passe pour favoriser entièrement ces associations-là.⁵³ » Même l'espionnage français rend compte de l'importance du mouvement gymnique pour la construction de l'unité allemande.

⁴⁹ J. Joho, *Guide pratique des associations d'Alsace-Lorraine*, Colmar, 1993 p. 52, C. Baechler, *Le parti catholique...* p. 17-18 : « les associations sont régies par les articles 291 à 294 du Code pénal, la loi du 10 avril 1868 et le décret du 25 mars 1852 ».

⁵⁰ « Ein Zug der Zeit ist es, da, wo Gleichgesinnte ein und dasselbe Ziel verfolgen, dieses Ziel durch Gründung eines Vereins zu verwirklichen. Wenn irgend ein Land, so ist es gewiss das Deutsche Reich welches diesem Zuge der Geselligkeit folgend, eine große Zahl Vereine anzuweisen hat. » Gerichtsassessor Diehl, en introduction à l'assemblée constitutive de l'association des anciens militaires de Brumath, *NZB* du 10.1.1888.

⁵¹ D.Düding, *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus ...*, p.48.

⁵² K. Hochstuhl, « Politische Vereine in Baden 1847-1849 », *Geschichte am Oberrhein*, 1999.

Le chemin de fer, le bateau à vapeur permettent bientôt la fédération des diverses sociétés et de grands rassemblements s'opèrent, pour ces congrès annuels, dont les comptes, la logistique remplissent d'épais dossiers aux archives municipales. Le mouvement de foule par-delà les frontières entre Etats de la Confédération Germanique à l'occasion des rassemblements a été ce « pèlerinage » qui donne aux pèlerins la connaissance de l'unité du territoire et le sentiment à ceux qui ne se connaissaient pas de leur identité commune⁵⁴.

Ces célébrations de l'unité se poursuivent après 1871, et contribuent à l'intégration du Reichsland dans l'espace national allemand. C'est avec émotion qu'à la fête de gymnastique de Haguenau de 1892, la première à regrouper l'ensemble des sociétés alsaciennes, on voit apparaître une petite délégation de la société de Pirmasens, qui arbore son drapeau « noir-rouge-or » de pionnier des gymnastes allemands⁵⁵. Les grandes réunions continuent d'enjamber les frontières. Ainsi à Francfort en juillet 1908 on accueille, à côté de sociétés issues de tous les Etats allemands, des sociétés suisses, belges, italiennes, d'émigrés allemands aux Etats Unis. Seules sont écartées les associations sémites, antisémites et socio-démocrates, parce que la gymnastique allemande veut gommer tout caractère « politique » et religieux⁵⁶. Ces détails soulignent le caractère nationaliste, pangermaniste même de la fête. Or cette fête est la première à laquelle la Ligue d'Alsace-Lorraine, le Landesverein assiste en tant que tel, avec deux cents gymnastes, soit 1,6% des participants. Il n'y eut qu'un Alsacien classé, Heinrich Hild, 37e prix.

Les projets soumis par J. Op de Strasbourg à Zorn de Bulach, Secrétaire d'Etat, le 13 juin 1910, au nom des neuf sociétés de Strasbourg qui appartiennent à la Deutsche Turnerschaft, s'inscrivent en droite ligne dans ce qu'a été l'action des gymnastes dans les années 1840 : création de sociétés de Gymnastes en Allemagne du Sud, organisation de fêtes qui nient les frontières des 39 Etats et font de la nation allemande une expérience vécue parce que l'on a parcouru physiquement l'espace et reconnu ses limites. Ce serait donc Strasbourg qui organiserait cette rencontre quinquennale en 1918, Leipzig ayant été retenu pour 1913, anniversaire oblige. 40 à 50 000 gymnastes se rencontreraient pour la première fois sur le sol du Reichsland, venus d'Allemagne, d'Autriche et d'autres pays. Et le nationalisme manifesté par des rassemblements de masse ordonnés et disciplinés, mis en mouvement par un grand défilé, devrait emporter l'Alsace-Lorraine dans un élan irrésistible :

« Dans un délai plus lointain, il faudrait que l'impression violente que le défilé bien ordonné, entraîné et uniforme des masses monstrueuses, originaires de toutes les parties du Reich, exerce sur chaque participant et spectateur, renforce auprès de notre population locale la foi en la force grandissante de l'aspiration à l'unité nationale ; que la réunion de milliers de Vieux Allemands en fête et des gens du cru

⁵³ Commissaire spécial Schnaebeli à Neuf-Brisach, 16.7.1861, A.H.R., 4M27.

⁵⁴ B. Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Trad., Paris, 1996.

⁵⁵ H.Z. du 31.7.1892.

⁵⁶ *Mühlhauser Tagblatt* du 28.7.1908.

favorise efficacement le rapprochement entre nos immigrés et les cercles locaux.

Tous laisseraient une bonne et profonde impression par leur conduite modèle et leurs prouesses corporelles, autant auprès de la population strasbourgeoise qu'auprès des visiteurs de la fête venus de la patrie proche et lointaine, mais aussi des Etats voisins ; ils procureraient sans aucun doute un prestige puissant et durable à des exercices corporels si exceptionnels à la ville comme à la campagne. ⁵⁷»

Comme le mouvement de chant choral a essayé de le réaliser en Bohême en 1848, la gymnastique poursuivrait ainsi son œuvre d'intégration des derniers allogènes dans le creuset de la nation allemande, qui, apparemment, n'est pas encore réalisée à Strasbourg en 1910⁵⁸.

On comprend que les sociétés en place en 1871 aient eu du mal à se convertir à ce nationalisme et soient restées en sommeil après l'annexion à l'Allemagne. « Alors éclata la guerre de 70 qui provoqua un arrêt dans la vie de la société. Il fallut s'habituer d'abord aux nouvelles circonstances. C'est ainsi que l'on peut expliquer le fait qu'à Brumath également la joie de chanter diminua.⁵⁹ » Il faut attendre 1879 pour que la société Concordia renaisse. Comme pour les messtis, la protestation prit ici la forme d'une grève des loisirs publics. « Pour la Sainte Cécile, la fête célébrée autrefois avec beaucoup d'éclat est passée inaperçue » : Altkirch n'entend parler, cette année-là ni de banquet, de concert, de bal. La fanfare est en pleine réorganisation⁶⁰. En fait les sociétés après 1871 sont soupçonnées de manquer de loyalisme envers la patrie allemande retrouvée. A croire Friedrich Curtius les sociétés dirigées par le patronat calviniste de la région de Mulhouse et de Thann sont purement protestataires. Les fabricants d'Alsace prennent en main ces fêtes « en vue de fortifier une idéologie spécifiquement alsacienne » ou pour s'opposer au socialisme⁶¹. Les soupçons semblent bien fondés. Lorsque le 30 avril 1876 la musique des pompiers de Haguenau joue à la réunion de Soultz-sous-Forêts, elle interprète le programme suivant :

1. Les tirailleurs Sellenick⁶².
2. Ouverture de Nabucho
3. L'Alsacienne (valse) Krämer

⁵⁷ « Ferner wäre zu erwarten, daß der wuchtige Eindruck, den das wohl geordnete und einheitlich geschulte Auftreten der ungeheuren Massen aus allen Teilen des Reiches auf jeden Teilnehmer und Zuschauer macht, bei unserer einheimlichen Bevölkerung den Glauben an die wachsende Kraft deutscheinheitlichen Bestrebungen stärckt und daß auch das Zusammensein der tausende festlich gestimmter Altdeutschen und Einheimischen die Annäherung unserer Eingewanderten und eingessessenen Bevölkerungskreise wirkungsvoll fördert.

Sie alle würden sowohl bei der Straßburger Bevölkerung als auch bei der erfahrungsgemäß nach hundertausend zählenden Festbesuchern aus unseren engeren und weiteren Heimat und den fremden Nachbarstaaten durch ihr musterhaftes Verhalten und ihre körperliche Leistungen gewiß einen guten und tiefen Eindruck hinterlassen und vor allem in Stadt und Land der so ausserordentlichen Pflege körperlicher Uebungen zweifellos eine gewaltige und nachhaltige Ansehen geben. » J. Op, 13.6.1910, A.B.R., 87AL610.

⁵⁸ D.Düding, *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus* ... p. 180.

⁵⁹ N.Z.B du 16.12.1911.

⁶⁰ A.K. du 23.11.1878.

⁶¹ F. Curtius, *Elsässer Erinnerungen*, p. 220. « um spezifistisch elsässische Gedanken zu stärken »

⁶² Sellenick a opté et est devenu chef de la musique de la garde républicaine à Paris.

11 Pech Polka Sellenick

12 La Muette de Portici.⁶³

Deux de ces morceaux, qui ont accompagné la création de la nation belge, puis de la nation italienne, ne serviraient-ils pas aussi à décrire une Alsace dominée par un étranger honni ? Les prestations des gymnastes se font aussi sous l'égide de la protestation. Les associations de gymnastique alsaciennes se rendent à l'invitation, le 7 novembre 1886, du Cercle Mulhousien, qui est une création de la Société Industrielle. La fête des gymnastes est programmée pour l'année suivante à Dornach sur un pré appartenant à Dolfuss et Mieg, à l'endroit même où s'est tenu cette année-là un rassemblement de musiciens. Engel, actionnaire important de Dolfuss-Mieg, a prévu de couvrir une partie des frais engagés. L'auteur de la lettre n'hésite pas à parler « de jeux nationaux » pour désigner les concours gymniques et choraux qui vont se dérouler⁶⁴.

Le pouvoir intervient, modérément, au cours d'un premier épisode de germanisation. Depuis le 17.7.1876 toutes les sociétés nouvellement créées doivent l'être sous un nom allemand⁶⁵ et l'administration attend incessamment que les noms français disparaissent. Le refus des faveurs est un moyen de douce contrainte. Le 31.7.1880, le Ministère d'Alsace-Lorraine écrit au préfet Back en lui conseillant « remise à plus tard des aides » « le refus des autorisations de concerts, de divertissements⁶⁶ ». Le renoncement à toute activité, la mise en sommeil ainsi imposés sont un prélude à la disparition. La loi française du 6 juin 1868, en soumettant à autorisation toute manifestation publique, permet d'étouffer sans bruit les sociétés.

Pendant que des chorales, des groupes de gymnastes survivants du Second Empire sont frappés de léthargie dans les années 1876-78, la première germanisation s'accompagne d'un développement vigoureux de sociétés nouvelles. A Ribeauvillé, la fanfare est créée en 1876, le chœur mixte hommes-femmes en novembre 1878, ainsi que le Kriegerverein, au moment où se crée aussi la Concordia à Riquewihr. La Eintracht de Mutzig naît en 1878, la Fortuna la même année, l'Union de Rosheim en 1880 pour la musique et la Concordia pour le chant choral l'année suivante⁶⁷. Le 28.12.1878, la Concordia, société d'instrumentistes de Haguenau organise une soirée dans un dancing de banlieue, la Wilhelmshöhe, tenue par un trompette militaire⁶⁸. Une première rencontre de sociétés de chant a lieu à Wissembourg en 1878, réunissant les membres de 17 sociétés⁶⁹. Ainsi, dans la deuxième moitié des années 1870 naissent des associations calquées sur le modèle allemand. A Haguenau la Liedertafel⁷⁰ naît, puis le Turnverein qui

⁶³ A.H.R., AR 94b.

⁶⁴ Préfet au ministère, 30.12.1886, A.H.R., 14AL109.

⁶⁵ A.B.R., 247D66.

⁶⁶ « die Vertagung der Unterstützung » « Versagen der Genehmigung zu Konzerte, Lustbarkeiten. », A.B.R., 247D66.

⁶⁷ A.B.R., 49D200.

⁶⁸ A.M.H., AR 98.

⁶⁹ R.K. du 27.7.1878.

⁷⁰ A Osnabrück, la société chorale, fondée en 1830, s'appelle aussi Liedertafel ; elle répète dans un hôtel de la ville une fois par semaine, et fait beaucoup pour diffuser l'esprit national avant 1870. La dénomination rappellerait la Table Ronde du roi Arthur. B.

a tenu son assemblée constitutive le 15 mai 1878 dans l'arrière-salle, « im hinteren Zimmer », du café du Commerce⁷¹. Les Sieurs Pelter, Fatecher sont les premiers responsables, mais on trouve aussi Gilardone, le rédacteur vieil allemand de la *Hagenauer Zeitung*. La société périclité, tout en survivant jusqu'en 1886. Cette année-là elle est reprise par des Haguenoviens de souche : Reinbold, Joseph Moschenross, Edmond Lippacher qui dirige les entraînements. La règle est de deux entraînements par semaine, le soir, entre neuf et dix heures. Les membres actifs sont jeunes : sur 20 membres, quinze ont moins de 21 ans⁷². Dans cette Alsace des années 1880, les petites villes connaissent souvent deux sociétés pour la même activité, l'une formée exclusivement d'autochtones, l'autre surtout de Vieux-Allemands.

Le violent mouvement dirigé contre les associations d'esprit protestataire commence bien avant l'affaire Schnaebelé et la tension franco-allemande de 1887. L'histoire des sociétés de Ribeauvillé est très riche de ce point de vue. La fanfare née en 1876 ou bien l'année précédente est fortement soutenue par le patronat protestataire local : un membre d'honneur a fait à la société don d'un rideau « qui fait honneur au textile local.⁷³ » Le sous-préfet tiendrait beaucoup à accueillir en musique des étudiants strasbourgeois arrivant en excursion le 10 mai 1884⁷⁴. La fanfare de Ribeauvillé est donc instamment priée de se déplacer vers le parc situé à l'entrée de la ville. Mais, répond le directeur Gantz, la plupart des musiciens sont ouvriers, ils n'ont pas le temps de se rassembler. Du côté de la sous-préfecture, on soupçonne à cette défection – avec raison sans doute- des motifs politiques⁷⁵. Peu après le sous-préfet laisse entendre, au sein d'un cercle d'habitues du casino Krump, que la société va être interdite. Le président de la société, Schiffmann, écrit au secrétaire d'Etat Hofmann, en français, une lettre traduite à l'arrivée dans laquelle il rappelle le caractère désintéressé et apolitique de la société qu'il préside. L'interdiction est ajournée, mais on use de contraintes traditionnelles : la société de gymnastique de Ribeauvillé, parce qu'elle n'a pas voulu changer de drapeau, est menacée d'être interdite de fête⁷⁶. Et effectivement cette association, dissoute en 1886 pour des motifs que nous verrons, ne fait plus de fête pendant trente ans. En l'occurrence, ici, il y a eu des motifs bien plus graves qui ont amené la dissolution.

Des actions politiques mineures, péchés véniels, se multiplient. L'enjeu de cette lutte semble être le contrôle de la culture et de la jeunesse de plus de quatorze ans par sociétés interposées. La presse avive les susceptibilités : les journaux parisiens rendent compte des rassemblements de gymnastes et les interprètent comme des signes d'espoir ; la *Straßburger Post*, voire la *Weser Zeitung*, dénoncent ce que la presse parisienne a révélé en s'en félicitant : l'amour de la France resté vivant au sein des associations chorales,

Panke-Kochinde, « Das osnabrücker Vereinsleben... » p. 23 et surtout Düning, *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus*, p. 45.

⁷¹ A.M.H., AR 99.

⁷² Enquête du 20.3.1887, A.B.R., 49D219.

⁷³ R.K. du 11.11.1878.

⁷⁴ S'agirait-il de l'Alsatia nouvellement créée ? Cela expliquerait le gravité de l'acte d'abstention. En tout cas nous savons qu'à cette date, les étudiants de la Kaiser Wilhelm-Universität sont en forte majorité des Vieux-Allemands.

⁷⁵ 10.5.1884, A.B.R., 14AL107.

instrumentales et de gymnastique, le maintien de la langue française dans les activités, l'exclusion systématique des Allemands⁷⁷.

Les sous-préfets, les commissaires, par peur des réprimandes, surveillent tout à l'occasion des rassemblements, consignent les observations les plus anodines au cas où elles prendraient une signification protestataire : la couleur des drapeaux, des fleurs en papier et des guirlandes, la langue des inscriptions, les conclusions des discours, la langue utilisée dans les conversations privées. A la fête gymnique de Guebwiller du 18 et 19 août 1883, le sous-préfet, dans son compte-rendu, est exhaustif, mais ne tranche pas. Les lampions et les fleurs en papier qui décorent toutes les maisons sont de « couleurs diverses » (« verschiedenen Farben ».) La combinaison des drapeaux permet évidemment des associations équivoques : celui d'Alsace est blanc et rouge, celui de Lorraine blanc et bleu, et celui de Guebwiller bleu et rouge. L'épouse d'un banquier, anglaise, a même arboré l'Union Jack. Les inscriptions sont en français et en allemand. Ainsi l'arc de triomphe devant la mairie porte l'inscription « Ville de Guebwiller -soyez les bienvenus », mais de part et d'autre sur deux tableaux on a inscrit des Turnersprüche :

« Vivat unser Vater Jahn

Turnen ist kein eitler Plahn »

ou encore « Kraft im Arm, Mut im Herzen, Lust im Kopfe. » Le président du comité des fêtes, le fabricant Witz, ainsi qu'un membre du jury, au moment de la distribution des prix, tiennent un discours en français ; mais à cause du brouhaha de la foule, personne n'entend rien. A Haguenau, lorsque le conseiller municipal Wenger, pris de boisson, tient des propos francophiles, il est interrompu ; on voit par ailleurs beaucoup plus de drapeaux allemands. Un seul ouvrier, pris de boisson, a crié « Vive la France » dans la rue. Evidemment, nous imaginons la perplexité des destinataires de ces comptes-rendus : dans une manifestation soi-disant pro-française, on évoque un des pères fondateurs du nationalisme allemand et les slogans sont ceux des gymnastes berlinois des années d'après la bataille d'Iéna.

Contrairement à ses collègues, Curtius à Thann est beaucoup plus succinct ; il est un mauvais policier qui ne sait pas relever les détails avec minutie. Comme il est convaincu, déjà, que police et culture font mauvais ménage, que l'on obtient par la répression un effet contraire de celui que l'on attendait, il n'a pas voulu relever ce qui était une coïncidence ou une provocation. Mal lui en a pris ; des articles de la *Straßburger Post* livrent quelques détails compromettants : à l'occasion de la réunion de choristes de Cernay sur douze chants interprétés, onze le sont en français ; on a vu juxtaposés des drapeaux rouges et blancs et des bleus et blancs⁷⁸ ; enfin, la société a refusé l'admission de deux candidats « que leur position sociale recommandait » (ils étaient instituteurs) à cause de leur origine vieille-allemande⁷⁹. Voici comment

⁷⁶ Demande et réponse du sous-préfet Ott, A.B.R., 27AL107.

⁷⁷ *Straßburger Post*, 30.12.1886, A.B.R., 14AL109.

⁷⁸ Lettre de Curtius à Hofmann, secrétaire d'Etat, 19.9.1884, A.H.R., 27AL107.

⁷⁹ 29.3.1886, A.B.R., 87AL107.

le journal strasbourgeois a été mis sur la piste : *L'Echo artistique d'Alsace* a fait la publicité de la fête ; or ce journal est cité par *l'Alsacien Lorrain* comme « un excellent journal qui défend avec fermeté et souvent avec courage la cause de l'art français en Alsace.⁸⁰ » C'est ainsi que Curtius se fait reprendre par le gouvernement à Strasbourg et appeler à une plus grande vigilance.

La mise au pas des années 1885.

C'est dans ce contexte que, début août 1885, à Ribeauvillé, des jeunes gymnastes mulhousiens annoncent dès l'après-midi qu'ils vont s'emparer d'un immense drapeau allemand qui flotte sur un arbre, dans un verger contigu à la place de la fête, proie bien tentante pour des jeunes gens qui ont vaincu le vertige et sont rompus au grimper. Les concours se déroulent, puis l'orage s'abat. Les assistants se réfugient à l'abri des débits de boissons ; la soirée s'éternise, les jeunes Mulhousiens traînent dans les rues, renversent des pots de fleurs, volent une corde à linge, puis, la nuit venue, partent à l'assaut du drapeau, entaillent la hampe au couteau et ramènent leur trophée. La hampe est jetée dans le ruisseau, l'étoffe emportée à Mulhouse par le train du lundi matin. Lorsque la police mulhousienne, le lendemain, commence à enquêter, le drapeau est brûlé pour faire disparaître toute trace du larcin. L'insulte au drapeau, « Beschimpfung des Fahne », constitue le délit national le plus important⁸¹.

Il semble que cet incident de Ribeauvillé, le deuxième après la grève de la fanfare, déclenche une réaction très vive de la part des autorités, qui frappe un grand nombre d'associations.⁸²

H-U Wehler écrit que le Diktaturparagraph n'a servi qu'à expulser quatre citoyens et interdire huit journaux⁸³. Certes ; mais la législation du Second Empire a permis d'opérer des ravages considérables dans le tissu des associations : la fanfare (qui s'est séparée sous un prétexte futile de son chef vieil allemand Thieme) et la société de gymnastique de Ribeauvillé, la chorale Sainte Cécile de Katzenthal, la Caecilia de Masevaux, la chorale d'Ammerschwyr, l'association des gymnastes alsaciens le 7 novembre 1886⁸⁴, l'Alsatia de Mulhouse ont bel et bien disparu. La musique du corps des pompiers de Haguenau est dissoute en 1887 et reconstituée l'année suivante⁸⁵.

On recense le nombre de « deutschfreundliche », de « deutschfeindliche » parmi les membres passifs de toutes les associations. Une note du ministère estampillée Secret et datée du 22.2.1887 demande aux sous-préfets de communiquer la liste des associations qui comportent dans leurs rangs des étrangers, des

⁸⁰ Sous-préfet de Mulhouse au préfet, 7.9.1885, A.B.R., 14AL107.

⁸¹ A.B.R., 14AL107 ; *Volksfreund* du 5.7.1885., lettre de justification du sous-préfet Ott, . 8.7.1885, A.H.R., 8AL1/9459.

⁸² Le gymnaste mulhousien qui a dérobé puis brûlé le drapeau allemand de Ribeauvillé est puni de neuf mois de prison, le tarif appliqué aux coups et blessures graves. Le trésorier des gymnastes mulhousiens, le Vieil Allemand Kolb, n'a pas osé dénoncer les auteurs de ces faits. Cette conspiration que l'on veut bien découvrir au sein des associations de gymnastes justifie les mesures les plus draconiennes. Rapport du sous-préfet de Mulhouse, 7.7.1885 et du 15.9.188, A.H.R., 14AL107.

⁸³ H-U Wehler, *Krisenherde im Kaiserreich*, p. 35.

⁸⁴ Préfet du Haut-Rhin au ministère, A.H.R., 14AL108.

réfractaires au service militaire ; elle prévoit la dissolution de l'union des chorales et des sociétés de gymnastique alsaciennes. Les sociétés sont mises sur la sellette : celles qui persistent dans leur ostracisme envers les Vieux-Allemands, celles qui gardent dans leur bureau des « étrangers », en fait des personnes qui ont opté pour la nationalité française, celles qui n'emploient pas l'allemand dans leurs comptes-rendus et leur propagande, ou qui persisteraient à arborer des insignes français sont menacées de dissolution⁸⁶. Ces mesures précèdent de deux mois la tension franco-allemande de l'affaire Schnaebeler.

Ces punitions exemplaires étaient destinées à jeter la panique dans les rangs des sociétés encore épargnées. Sous la menace de l'interdiction, on demanda aux associations de faire elles-mêmes le ménage dans leurs rangs. Des mesures plus immédiates furent prises : les présidents des sociétés durent s'engager à ce qu'ils n'y ait aucune manifestation anti-allemande sous peine de dissolution immédiate de la fête. Il faudrait présenter au sous-préfet les programmes imprimés en allemand, et dans une langue correcte ; les médailles comportant des inscriptions françaises furent interdites. Une enquête est menée auprès de tous les maires pour demander la composition de tous les uniformes de musiciens⁸⁷. Des lettres sont saisies, qui avaient été adressées au compositeur Michel Bleger, habitant à Mâcon et portant commande de pièces comme « Retraite des enfants de troupe, le départ en campagne » « La ligue des patriotes » de Herpin⁸⁸. Le vice-président de l'Harmonie de Sélestat, Habenstreit, né à Colmar en 1849 et commis chez le tréfileur et député Lang de Sélestat, a publié une correspondance politique protestataire dans le journal *Le Réveil Tunisien*, est forcé par sa propre société à démissionner, alors qu'un projet de dissolution est clairement formulé⁸⁹.

Mais finalement l'administration renonce à procéder à des dissolutions massives : pour créer de toute pièce une nouvelle société de chant, l'investissement en piano, en partitions serait coûteux ; en effet, on ne trouverait guère de membres honoraires prêts à payer 9,60 Mk de cotisation. Il faudrait se rabattre sur les versements mensuels des membres actifs ; mais 0.50 Mk tous les mois est une somme importante pour un petit fonctionnaire. Et comme la menace de dissolution a fait sauter le verrou qui empêchait toute adhésion de Vieux-Allemands, l'essentiel a été obtenu⁹⁰. Par le biais de ce chantage, les associations sont germanisées de l'intérieur.

Ainsi la crise de mars avril 1887 a été pour l'Harmonie de Sélestat l'occasion d'une métamorphose complète. Elle comprend une majorité d'Alsaciens, mais aussi des Vieux-Allemands⁹¹. La société a eu la bonne idée de nommer le sous-préfet président d'honneur. Alors le président d'honneur, touché par tant d'attention reconnaissante, mais aussi parce que le sous-préfet Poehlmann sait qu'il n'y a rien à attendre

⁸⁵ *Journal d'Alsace* du 25.7.1924, article nécrologique de Philippe Weber.

⁸⁶ Division de l'Intérieur au préfet du Haut-Rhin, 20.8.1887, A.H.R., 14AL109.

⁸⁷ Sous-préfet aux maires, A.M.Sél. BX 6.

⁸⁸ 23.9.1884. A.B.R., 14AL109.

⁸⁹ Ibid. 4.3.1887.

⁹⁰ Sous-Préfet au Ministère de l'Intérieur, 7.5.1887, A.H.R., 14AL108.

de la municipalité dirigée par Ignace Spies, se met en quête de subventions pour sa société. Malgré un avis défavorable du Secrétaire d'Etat, 800 Mark seront attribués à la société sur les fonds qui sont à la disposition du Statthalter pour les dépenses imprévues ; elles serviront à l'acquisition d'instruments et de partitions.

L'argumentation développée par le sous-préfet est très originale, et constitue un exposé complet des arrière-pensées de l'administration allemande en matière d'associations :

- il s'agit d'une société transnationale, les Vieux-Allemands en attireront d'autres et tout le monde s'intégrera à la société indigène. Les sociabilités communes permettront, sur un terrain neutre politiquement, les rencontres entre autochtones et immigrés, qui ne camperont plus en terrain ennemi.
- la direction pourrait être confiée au Oberlehrer Thieme du Lycée⁹².
- en dehors de la fanfare du Jünglingsverein qui est au service exclusif de l'Eglise, et reste sur une réserve tiède vis-à-vis de la population allemande, il n'existe aucun orchestre à Sélestat. Cet orchestre pourrait rendre des services surtout lors de l'anniversaire de Sa Majesté et des autres fêtes officielles.
- enfin d'un point de vue politique, il n'est pas sans importance de gagner de l'influence sur des membres qui appartiennent à la moyenne bourgeoisie et qui sont désireux d'échapper au contrôle des curés. On pourrait ainsi contrebalancer l'influence politique des cléricaux. La demande de subvention précise bien que c'est un moyen d'intégration des milieux petits-bourgeois de Sélestat à l'Etat allemand. Et effectivement en 1887, l'Harmonie fête l'anniversaire de l'Empereur au café Kremser⁹³. La subvention obtenue de la caisse du Statthalter est un argument sonnante et trébuchant destiné à emporter les dernières réticences.

Un Vieil allemand, le Kreisbote Brockmann, devient vice-président en 1890⁹⁴ ; l'excursion de la société se fait en pays de Bade, à Endingen, où la société locale (Gesellenverein) assure l'accueil en musique⁹⁵. En février 1890, un vote de l'assemblée générale écarte la possibilité de scission de la société entre chorale et musique : c'est peut-être un signe que des tensions subsistent, la réticence de certains Vieux-Alsaciens face à la transformation de leur association. On peut se demander si le sous-préfet Poehlmann n'a pas jugé, dès cette année, la partie jouable pour lui aux élections au Reichstag.

La vieille société chorale de Sélestat a donc connu successivement la menace, la contrainte, enfin l'arrangement, parce que Vieux-Allemands et petits bourgeois locaux peuvent se retrouver sur des terrains

⁹¹ A.H.R., 14AL114, lettre du sous-préfet au préfet, 8.5.1889.

⁹² On ignore s'il s'agit de l'ancien directeur de la chorale de Ribeauvillé, dont les francophiles locaux s'étaient débarrassés au moment des incidents qui ont émaillé la vie des associations de Ribeauvillé dans les années 1885 et 1886. Thieme est un ancien élève du chef de chœur de la cathédrale de Berlin, directeur de la Philharmonie de Saarbrücken, et professeur au collège de Ribeauvillé (R.K. du 30.11.1878)

⁹³ S.Z. du 24.3.1887.

⁹⁴ E.N. du 9.2.1890.

⁹⁵ ibid. du 3.7.1890.

communs « sur le terrain neutre du divertissement musical.⁹⁶ »: l'envie de chanter, et le désir de se distinguer tout en chantant loin de toute contrainte venue de la sacristie. En 1885 cette envie de chanter, pour les Alsaciens, a été plus forte que la fidélité à la France. Du côté des administrateurs, on pense que « si on dissolvait les sociétés à membres nombreux, on supprimerait les loisirs et les occupations de beaucoup de gens⁹⁷. » Il est préférable de pactiser, de jouer sur le réflexe anticlérical des classes moyennes urbaines pour s'introduire dans leurs associations et les faire collaborer, puisque de toute manière les classes moyennes des petites villes n'ont pas à leur disposition les outils d'une résistance culturelle. Enfin les subventions distribuées de manière tout à fait arbitraire vont de préférence aux associations qui se montrent politiquement correctes tout en comportant beaucoup de Vieux-Alsaciens.

Certaines sociétés de gymnastiques sont retournées de la même façon. Pour le « Gauturnfest » de 1889, le sort a désigné Erstein comme commune organisatrice de la fête sportive interrégionale. Mais la société est bien jeune et les paysans et ouvriers manifesteront peu d'enthousiasme. La subvention apportera deux avantages : elle permettra de tisser des liens au-dessus du Rhin, pour que les populations arriérées d'Erstein découvrent cet autre monde, mais elle fera participer la musique de Graffenstaden, composées de Vieux Alsaciens, à une fête allemande⁹⁸.

La société de gymnastique de Sélestat devient elle aussi un moyen d'intégration nationale. Neubert, qui a été l'entraîneur du club disparu, relance l'activité en faisant appel à un encadrement de militaires. Et la société, cette fois-ci, dure, malgré les démissions en tempête de membres du comité, les procès avec le propriétaire de la salle. La société joue un rôle important, à côté de l'association des débitants, dans l'organisation des fêtes populaires de 1891, 1892 et 1893. La composition du comité, scrupuleusement énumérée pour chacune des périodes, fait apparaître des personnages importants : Paul Rugraff, imprimeur et éditeur de la *Schlettstadter Zeitung*, Gaire, maître-charpentier, les bouchers Lelong et Kruch, Neubert, maître boulanger et entraîneur, les débitants de boissons P. Eblé et Gaugein. En 1905, Georges Lévy est la cheville ouvrière de l'association : ancien « apprenti » au club, il a séjourné dans le Nord de la France, où il a vu à l'œuvre les organisations de masse dans le cadre de l'organisation des sports ouvriers. A Sélestat, en septembre 1911 le moniteur Hoffmann est en stage à Berlin, pour la formation des « Vorturner » et « Turnwarte » à l'institut d'Etat de Berlin.⁹⁹

Les effectifs ne paraissent jamais très importants à Sélestat : en 1899, 12 gymnastes, 13 apprentis et 27 membres passifs. La plaquette évidemment passe sous silence des secrets inviolables : la dénomination

⁹⁶ « auf dem neutralen Gebiete der musikalischen Unterhaltung ». Sous-préfet de Sélestat au préfet, 8.5.1889, 14AL 114

⁹⁷ *ibid* ;

⁹⁸ Demande de subvention du sous-préfet, 24.6.1889, A.H.R., 14AL110.

⁹⁹ C'est son adjoint qui dirige l'entraînement à la halle aux blés trois fois par semaine : les actifs le mardi, les jeunes le mercredi, tout le monde le vendredi : comme à Haguenau, il faut compter deux entraînements d'une heure, sans doute de neuf heures à dix heures. Cette année, les adultes sont 23 et les jeunes 17. A Strasbourg, au milieu de 3000 gymnastes et de 3000 membres passifs, ils obtiennent une couronne de laurier et un diplôme.

« Nationalspiele », la disparition en 1887, l'arrivée des entraîneurs militaires, les démissions, l'hostilité du député Irénée Lang, tous ces événements ont sans aucun doute une signification politique. La présence de Rugraff, la participation au Volksfest qui a été voulu malgré la municipalité catholique, semblent bien témoigner que ce sont les milieux libéraux et donc pro-allemands qui ont remplacé les anciens cadres protestataires ; la faiblesse des effectifs pourrait être la trace de l'isolement politique de ces milieux-là. Sur le modèle de l'Harmonie de Sélestat, on verrait se dessiner en filigrane le passage de la protestation à l'alliance avec les milieux allemands.

A Haguenau, c'est l'immense Philharmonia, fondée en décembre 1879, présidée par le maire Nessel en personne et ne comptant pas moins de 245 membres, dont 60 Vieux-Allemands, qui a failli disparaître au moment de la crise de 1887. Le compositeur Bopp est chargé à la fois de direction de l'école de musique municipale, de la direction de l'orchestre de la Philharmonie et de la musique des pompiers. Comme il a opté pour la France, la société est menacée de dissolution le 5 avril 1887 si Bopp ne quitte pas le comité. D'après le *NDBA* il quitta Haguenau pour Sélestat à cause de difficultés avec ses collègues allemands. En fait il semble bien que Bopp ait été sacrifié à la survie de la Philharmonia ; Nessel n'a pas réussi le tour de force qui consistait à réunir dans une même société à la fois des Français et des Allemands¹⁰⁰.

La réaction allemande est vive et immédiate : dans le mois qui suit le renvoi de Bopp est créée la Liedertafel, le 19.9.1887. Elle demande immédiatement une subvention de 80 Mark au conseil municipal. Elle dépose ses statuts le 10 août 1887¹⁰¹. Le 11.8.1889, elle se dote d'un drapeau, geste que l'administration juge dispendieux¹⁰². Elle comprend 20 membres, ce qui est dans les normes pour une chorale d'hommes et conforme à la loi française de 1868. Deux sur les vingt sont nés en Alsace ; les autres sont des Vieux Allemands ; il y a eu peu d'entrées lors de la fête de la remise du drapeau, ce qui explique la mauvaise situation financière de la société le 5.5.1892¹⁰³. Le 18.12.1896, sur 23 membres actifs, 8 sont alsaciens et 15 « Eingewanderte ». En 1890, elle se réunit au début de chaque mois, le 3 février par exemple, chez Böhle, le débitant de la Pomme d'or. Il s'agit certainement d'une répétition, puisque Edmund Böhle né en 1828 à Schweta en est le directeur ; il donne des leçons d'instruments en bois et effectue éventuellement de petites réparations. La société chante à l'occasion des cérémonies patriotiques, la cérémonie funèbre en l'honneur de l'Empereur Frédéric, le 90e anniversaire de von Moltke, la visite à Haguenau du Grand Duc de Bade. La société comprend 19 Alsaciens et 53 Vieux-Allemands. Enfin elle se produit à l'occasion de la Confirmation à l'église protestante en 1889. On peut supposer qu'elle sert à l'occasion de chorale paroissiale, pendant protestant de la chorale Sainte Cécile. En 1905 encore elle chante au profit des soldats

La société avait présenté en décembre 1910 une demande de subvention au gouvernement à Strasbourg pour construire une halle de sport ; mais le propriétaire du terrain s'étant montré trop gourmand, la construction est annulée ; A.B.R., 87AL610.

¹⁰⁰ Brouillon de la lettre de Nessel au sous-préfet, 20.8.1887, A.M.H. AR 99.

¹⁰¹ A.B.R., 49D219.

¹⁰² Secrétaire d'Etat, 5.5.1892, A.B.R., 49D219.

¹⁰³ « Nur aus eingewanderten deutschen Beamten », d'après l'enquête de 1887, *ibid.*

du Sud-Est africain¹⁰⁴. Son nom évoque la période de l'histoire de l'Allemagne postérieure à la bataille d'Iéna : encore en juin 1905, avec ses 28 membres dirigés par Brüdern, le chef de la musique du régiment d'infanterie, elle remporte à Strasbourg un premier prix dans la catégorie « Volksgesang », qui doit promouvoir « das deutsche Lied ».¹⁰⁵

A Sélestat, la vieille Harmonie, en partie germanisée, voit naître à ses côtés une société nouvelle qui n'est pas sans évoquer la Liedertafel de Haguenau. Le Philharmonique, né en mars 1893, comprend en mars 1895 16 membres, qui se réunissent tous les vendredis soirs à la Vignette, chez Mme Binder, puis en mai 1895 au Luxhof, qui est un débit mieux équipé. On joue de 8h30 à 10h30, apprenant des « pièces d'orchestre », puis on reste assis à échanger des propos. C'est une association allemande, pro allemande. Elle donne en 1900 un concert à l'hôtel du Bouc-Aigle pour les « Verwundeten Buren¹⁰⁶ » à un Mark l'entrée. Il précise qu'il est soutenu par la chorale paroissiale protestante et par la musique du régiment des chasseurs¹⁰⁷. La présidence est assurée par Hoffmann, professeur au gymnase, mais c'est le musicien sélestadien Andlauer qui assure la direction. En 1900 c'est un autre sélestadien, Bene, qui devient secrétaire. Chaque année la société offre un concert suivi de bal. Il semble donc que les sociétés laïques de Sélestat soient dirigées par des natifs de la ville, qui ont fini par rejoindre les associations « allemandes. »

On trouve aussi quelques traces de sociétés restées protestataires. A Bischwiller la société de Gymnastique est fondée le 2.10.1879 sous le nom de Gut Heil. Les adhérents locaux sont des tailleurs, des instituteurs, etc. La présidence est occupée par le brasseur Kummer et la première rencontre, avec l'Union de Strasbourg, a lieu en 1885¹⁰⁸. En mars 1887, le Turnwart est un Français et les ordres se donnent en français. L'ancienne « association alsacienne de gymnastique », dissoute en 1886, s'est reformée en 1892 en créant l'Union Alsacienne de Gymnastique, qui regroupe huit sociétés qui ont refusé d'adhérer à l'E-L Turner Landesverband et ses 66 sociétés. Henri Abt, le président de l'Union, est partisan d'une association plus alsacienne, à qui la gymnastique permettrait un parcours de reconnaissance en Alsace. S'appuyant sur le pédagogue Pestalozzi, il critique la militarisation de la gymnastique à l'Allemande, ainsi que sa politisation en vue de faire pièce aux socialistes¹⁰⁹. D'après son implantation dans les villes industrielles, cette Union pourrait être un réseau greffé sur le patronat protestant qui constitue l'âme de l'association :

¹⁰⁴ H. Z. 8.4.1905.

¹⁰⁵ *ibid.*, 17.6.1905. M. Geyer, *La vie musicale à Strasbourg sous l'Empire Allemand (1871-1918)*, Strasbourg, 1999, p. 171.

C'est par le chant « populaire » que la fédération des sociétés de chant choral s'efforce de germaniser les classes moyennes en Alsace. Sur les relations entre la Ligue de la Patrie Française et la Schola Cantorum en France, voir J.F. Fulcher, « Concert et propagande politique en France, début 20^e siècle », *Annales*, Mars-Avril 2000, p. 384-414

¹⁰⁶ Le soutien aux combattants opposés aux Anglais provoque une mobilisation des associations nationalistes dans toute l'étendue de la Germanité. C'est le cas à Innsbruck, H. Klein, *Alt-Innsbrucker Gaststätten, Historische Plauderei*, Schlern-Schriften n° 222, Innsbruck, 1962, p. 81.

¹⁰⁷ A.M.Sél., B X 10.

¹⁰⁸ A.B.R., 49D219

¹⁰⁹ *Festschrift für das X. Verbands-Turnfest des Landesverbandes der Turnvereine in Elsass-Lothringen zu Gebweiler vom 27. Bis 29 Juni 1914*, Guebwiller, 1914, p. 41 à 58.

Barr, Bischwiller, Sainte-Marie-aux-Mines, Wasselonne, deux faubourgs de Strasbourg. L'Alsatia Nova de Schiltigheim a, en 1899, défilé avec un drapeau français¹¹⁰, elle a joué la marche Sambre et Meuse à l'occasion de la fête gymnique de Bischwiller¹¹¹ un peu avant 1890.

Les corps de pompiers constituent un autre pôle de résistance tenace, jamais vaincu. A Haguenau depuis 1820 les pompiers forment un corps : ils sont seize le 6 décembre 1868 à être verbalisés au moment où ils boivent de la bière chez Gambs Charles, à la brasserie du Commerce, sans doute à l'occasion de la Sainte Barbe. La musique des pompiers est l'occasion de conflits innombrables. A Haguenau elle ressuscite le 16 septembre 1889 et joue régulièrement dans les années 1890 à l'occasion des fêtes du corps : il s'agit le plus souvent de concerts suivis de bals. En 1903 elle est, une fois de plus, en voie d'extinction ; par le choix des airs, les pompiers sont susceptibles de se livrer à la protestation. On s'aperçoit, effectivement, que la correspondance entre les associations continue en 1899 de se faire en français. En 1908 à Hochfelden, les kèpis datent d'avant 1871, ce qui indispose fort le Statthalter en visite¹¹². Ainsi cinq ou six années de chantage à la dissolution ont obligé les associations naturellement les plus politisées, les sociétés de gymnastique et de chant, à fondre dans un même ensemble deux nations différentes.

Les fonctions des associations après 1890 : l'intégration au corps civique.

Intégration et exclusion semblent être les buts poursuivis simultanément par les associations présentes après 1890. Trois clivages existent dans la société des petites villes du Reichsland : social - confessionnel - national¹¹³. Pour trouver un nombre suffisant de membres dans un réservoir de 700 à 2500 mâles adultes, l'association est chargée de dépasser, « überbrücken », comme disent les textes de l'époque, au moins l'un des ces clivages.

D'un côté, certaines associations ont très tôt prétendu nier les clivages nationaux ou religieux existants pour regrouper des catholiques, des juifs, des Alsaciens, des Allemands. Ce que l'on recherche, c'est le temps passé avec des personnes élues, occupé à des activités qui ne sont pas à la portée de tout le monde : patinage, excursions à bicyclette ou en traîneau que l'on affectionne à Hochfelden, lecture. La Société de musique Concordia à Hochfelden, présidée par des catholiques francophiles, anciens francs-tireurs de 1870, intègre à la fois des agriculteurs et des artisans catholiques, des fonctionnaires vieux allemands et

¹¹⁰ 25.12.1899, lettre de dénonciation; préfet au ministère, 2.8.1907, A.B.R., 87AL610.

¹¹¹ 14.7.1908, *Straßburger Bürgerzeitung*.

¹¹² Journal de Georges Schmitt.

¹¹³ Les *Mélanges Haegy* (T 3, p. 478) évoquent également trois sortes de clivages que les associations catholiques ont su dépasser « weil sie dreierlei Gegensätze verhüteten oder überbrücken », mais ce ne sont pas exactement les mêmes : le clivage

des Israélites, commerçants aisés certes, mais aussi le chantre de la synagogue¹¹⁴. Elle nie donc et le clivage confessionnel et le clivage national. Mais la condition posée à l'entrée, de savoir lire les notes, fixe un niveau de culture qui réserve l'adhésion à ceux qui ont intégré un certain nombre de normes. Comme la ville ne compte que 2500 habitants environ, la société s'ouvre à tous ceux qui ont acquis la notion de chant : le contrôle de l'émission de la voix, le respect pour le directeur, le silence. On peut être exclu lorsque l'on chante ailleurs des œuvres apprises à la chorale.

Fondée le 15 avril 1894 dans la même ville, l'association des cyclistes ne comprend que 23 membres actifs : trois Pfister patrons de tuilerie, deux Schoenfelder, tuiliers aussi, mais étrangers, Schmitt notre marchand de fer, le pharmacien Bicart, israélite, Auguste Kassel, l'agent voyer. Des membres jeunes peuvent être admis, entre seize et vingt ans. A Brumath l'union des cyclistes, fondée deux ans plus tard, regroupe, comme à Hochfelden, des catholiques (Fischer, épiciier), des protestants de toute sorte, comme le marbrier Georges Marx, et des israélites comme Moses Kling, président ; des Vieux Allemands et des Alsaciens, des fonctionnaires et des artisans comme le meunier Goepp ; quatre débitants, deux de Brumath qui assurent la présidence et la trésorerie, et deux du proche Mommenheim. Se sont adjoints curieusement le marchand de vélos Conrad de Haguenau et le Brasseur Burger de Strasbourg¹¹⁵. L'appartenance à ces vélo clubs semble transcender toutes les divisions nationales, confessionnelles qui ailleurs créent des oppositions violentes. C'est la seule société où le marchand de fer catholique Georges Schmitt et Auguste Kassel se retrouvent, avec l'agent voyer Heussner, président depuis le 13.4.1896. La distinction résiderait-elle dans le refus de prendre en compte les divisions ordinaires du corps social ? Laisserait-on aux plus pauvres les attitudes d'exclusion et l'appartenance à des associations bien typées ?

Un certain nombre de conditions posées aux participants soulignent le caractère distinctif de ces clubs : à Hochfelden, il faut être « unbescholten », d'une réputation irréprochable ; comme au Casino, l'admission ne se fait pas sur simple déclaration au président, mais par scrutin secret, avec un quorum de deux tiers pour éviter les manœuvres ; la cotisation est relativement élevée : 3Mk à l'entrée et un demi par mois. D'autres sociétés se veulent extraverties ; refusant le clivage entre riches et pauvres, elles se sentent investies d'une mission d'intégration sociale. Les statuts de 1858, déjà, précisent parmi les buts de la société de musique Harmonie de Bischwiller :

« propager le goût du chant grave & moral parmi la population ouvrière de la localité. Toute discussion politique est sévèrement défendue. »¹¹⁶ La deuxième phrase est sans doute obligatoire pour que les statuts soient approuvés. Mais la première affirme clairement un désir de moralisation de la classe ouvrière : les notables de Bischwiller, commis négociants, directeurs de filature, ne dédaignent pas se mêler aux artisans

confessionnel n'ayant pas lieu d'être dans une société purement catholique, c'est le clivage entre les clercs et les laïcs qui fournit le troisième cas de figure.

¹¹⁴ Statuts, 13.8.1886,

¹¹⁵ A.B.R., 397D295.

et ouvriers pour vivre avec eux des valeurs communes que l'on s'efforce de « propager ». A Erstein en 1888 la nouvelle société de gymnastique est chargée du développement corporel des jeunes ouvriers¹¹⁷. Ces sociétés refusent les clivages sociaux. Chez les jeunesses catholiques, mais aussi les sociétés de chant de Brumath sous le Second Empire ou bien les sociétés de gymnastique qui précisent volontiers qu'elles comptent parmi leurs membres des ouvriers ou des « jeunes gens sans moyens », le but est de diffuser vers les classes inférieures les valeurs d'ascèse, de retenue, de culture¹¹⁸.

Il existe un troisième clivage, celui des différences nationales. Les sociétés, nous l'avons vu, qui après 1886 sont prioritaires pour recevoir des aides de l'Etat sont chargées de transcender ces oppositions-là. A côté de la musique de Sélestat, de la gymnastique d'Erstein, on peut évoquer une chorale ; l'enseignant Thieme de la Realschule de Ribeauvillé dirige depuis sa fondation en 1878 la Concordia qui, le chef excepté, ne comprend aucun Vieil allemand. On se félicite du côté de l'administration de l'influence bénéfique qu'il peut avoir sur les membres « et qui vise à développer chez eux une tendance favorable à l'Allemagne¹¹⁹. »

Ainsi l'appartenance à une association permet d'unir des groupes que tout devait séparer : la fortune mais aussi l'origine nationale, ou la religion. Néanmoins, les clivages n'ont pas disparu pour autant : dans toutes les petites villes, il y a des associations d'inspiration religieuse, et d'autres qui refusent toute référence à la religion, des associations allemandes, d'autres plutôt alsaciennes.

Finalement il faut se demander si cet objectif d'intégration n'est pas une manière de présenter les choses, un simple plaidoyer, un détour obligé pour obtenir du public, mais plus encore de l'Etat, les moyens de survivre¹²⁰. En effet la dépendance matérielle de toutes les sociétés, surtout celles qui désirent intégrer des éléments populaires, est considérable. Les agrès des gymnastes, les instruments de musique, les uniformes, les bannières en soie coûtent cher. Les subventions, les recettes des fêtes organisées par les sociétés doivent permettre aux plus pauvres de tenir néanmoins leur rang.

Comme toute manifestation publique nécessite une demande, une justification, un exposé des motivations d'une part, des enquêtes et des contrôles d'autre part, l'Etat, mais aussi les municipalités ont le moyen de contraindre les associations à l'obéissance en les privant de subventions, d'autorisations de danser, de défilé, d'organiser une loterie, les influences politiques trouvent le moyen de s'exercer¹²¹.

¹¹⁶ Société de chant de Bischwiller au préfet, 3M934, 27.12.1858.

¹¹⁷ Demande de subvention du sous-préfet au préfet, 6.10.1888, A.H.R., 14AL108.

¹¹⁸ La Sängerkunst de la Robertsau fondée en 1878 ne comprend presque exclusivement que des journaliers, des aides jardiniers parmi ses 66 membres; 11 Vieux Allemands en font partie. A.H.R., 27AL107.

¹¹⁹ « und denselben einen deutschfreundlichen Sinn zu üben trachte. » Rapport du sous-préfet 9.1.1886, A.B.R., 14AL 107.

¹²⁰ J.-C. Richez, « Aux origines du mouvement gymnique dans la France de l'Est : culture du corps et culture politique », A. Wahl, *Des jeux et des sports, Actes du colloque de Metz, 26-28 septembre 1985*, Metz, 1986, p. 65-82.

¹²¹ D'après J. Hill, « Sport et classe ouvrière en Grande-Bretagne », P. Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, 1994, p. 87 à 95 et Stephen Jones, *Workers at play*, trois secteurs de loisirs populaires : le mercantile, le volontaire, l'étatisé.

Les sports relèvent des trois. La société organisée, sportive, demande des volontaires, de la bonne volonté, de l'abnégation ; mais il faut aussi vendre les réalisations de la société comme un spectacle ; enfin sans les subventions de l'Etat, la société populaire est incapable de survivre. En fait, il faut convenir que le volontaire n'est possible que par le recours à l'étatisé.

« Qui est dans l'incapacité de participer aux événements patriotiques n'a pas besoin non plus d'organiser des fêtes privées.¹²² » Lorsque les gymnastes de Haguenau demandent une subvention de 350 Mk en vue d'acheter des agrès, leur conduite est examinée : « En matière politique, l'association de gymnastes ne s'est pas encore fait remarquer jusqu'à présent, alors que l'association chorale des hommes a participé volontiers à toutes les célébrations patriotiques¹²³. »

Dans cette situation, les associations, parce qu'elles sont contraintes de justifier leur utilité sociale, mettent en avant des motivations sociales et politiques, la volonté d'intégrer ceux qui étaient en marge, les ouvriers sous le Second Empire, les Vieux-Alsaciens sous le Reichsland. Les associations se font valoir comme des instruments d'unification du corps social et d'intégration à la nation

Par ce biais beaucoup de mouvements associatifs, même à leur corps défendant, deviennent des mouvements politiques. « Je demande pour des raisons politiques que l'on accorde un soutien de 300 Mk à cette association » écrit le préfet du Haut-Rhin au ministère le 12.3.1891¹²⁴.

A chaque période ses priorités. Si sous le Second Empire, au moment où on garde le souvenir du danger révolutionnaire, c'est l'intégration des jeunes ouvriers qui apparaît comme le premier objectif, l'aspect nationaliste est davantage mis en avant dans l'Empire allemand. Ainsi la plaquette éditée en vue de la fête gymnique catholique de Haguenau en 1912 est une protestation de loyauté nationaliste, le souhait d'une éducation commune de la jeunesse qui rassemblerait le mouvement catholique et la fédération laïque contre les organisations socio-démocrates. On craint celles-ci, potentiellement dangereuses, parce qu'elles sont susceptibles d'organiser la sécession nationale, politique, en d'autres termes de s'opposer à l'Etat et de menacer l'état des choses existantes. Pour cela le gouvernement maintient la vieille loi de 1834 et s'efforce de se tenir au courant des manifestations extérieures des sociétés, tout en distribuant ses aides avec des attentions d'apothicaire.

Les corps redressés.

D'autres objectifs sont mis en avant, allant plus loin encore dans l'intégration à la nation. Les sociétés affiliées au Deutscher Turnbund rappellent volontiers la préparation militaire qu'elles assurent. Le paragraphe 1 des statuts du Athleten Club de Brumath spécifie en novembre 1903 : « Développer la musculature par des exercices corporels appropriés, et faire d'eux par ce moyen des soldats aptes.¹²⁵ » tout en assurant une régénération morale « sittliche Kräftigung ». Un groupe de jeunes Sélestadiens qui accomplit son service militaire dans un régiment de la Garde à Berlin en janvier 1895 écrit au comité du

¹²² Sous-Secrétaire à l'Intérieur à propos de la Concordia de Schiltigheim, 16.6.1882, A.B.R., 14AL107.

¹²³ Sous-préfet de Haguenau, 21.7.1892, A.B.R., 49D219.

¹²⁴ A.H.R., 14AL110.

Turnerverein :

« C'est un grand service que les messieurs du comité de l'association des gymnastes rendent à la jeunesse de Sélestat et aussi aux adultes, parce qu'ils s'occupent d'eux; nous nous rendons compte comme recrues combien sont grands les avantages de la gymnastique. . Si nous avons le plaisir de nous retrouver parmi vous, nous mettrions un zèle double à entreprendre nos exercices et nous suivrions avec la plus grande joie et le plus grand engagement les ordres de nos moniteurs¹²⁶ ». Les qualités requises sont « Geschicklichkeit, Gewandheit, Muth und Ausdauer »¹²⁷. Il semble donc que les moniteurs demandent des exercices qui semblent difficiles mais en faisant preuve de bienveillance. Au contraire, à l'armée, on répète à l'infini jusqu'à ce que le geste soit acquis, jusqu'à la limite de l'épuisement physique. La gymnastique est donc une préparation militaire, dans laquelle on apprend à se surpasser, se dépasser, mais graduellement, sans la répétition absurde du même exercice. Lorsque la société de gymnastique de Châtenois écrit au préfet en mars 1911 pour obtenir une subvention, elle rappelle que l'ensemble du comité a fait son service militaire dans l'armée allemande et que certains ont même été sous-officiers¹²⁸.

La pédagogie civique par la fête organisée est une deuxième raison d'être des associations. La participation à l'anniversaire de l'Empereur n'est pas la seule occasion. Les sociétés les plus importantes, pompiers, Krigerverein, Turnverein, mais aussi les clubs cyclistes, même la société catholique, organisent, sous le prétexte de l'anniversaire de la société, de grands rassemblements, auxquels sont invitées des sociétés- sœurs. La fête des gymnastes, Turnfest, est un moment indispensable à la vie de la société. Elle motive les membres actifs, elle permet aux membres passifs de se rendre compte *de visu* les progrès réalisés. Enfin elle permet de fondre ensemble des gens qui ne se connaissent pas, bien qu'elles pratiquent chacune de son côté la même activité.

En 1892 Haguenau connaît enfin son premier rassemblement fédéral : 12 sociétés (Strasbourg, Cernay, Saint-Louis, Mulhouse, deux de Colmar, Metz, Wissembourg, Schiltigheim, Pirmasens, Saverne, Kehl) sont présentes. Trois cent cinquante repas sont servis dans treize débits.

Au moment de la fête à Haguenau en 1906 est publié un plan de la place, du « Festplatz », qui donne une idée de ce que peut être une telle fête. Les barres parallèles, les chevaux, les barres fixes (Reck) occupent la plus grande partie de la place. Des espaces plus réduits sont réservés aux « Ringen »¹²⁹, au saut en hauteur et en longueur. Mais il semble que l'on pratique aussi le saut à la perche et « Lancer de pierre avec course d'élan », « Steinstoßen mit Anlauf » : c'est sans doute là l'usage de la fameuse boule de pierre qui

¹²⁵ « Durch körperliche zweckmäßige Uebungen behufs Stärkung der Muskulatur fördern und dieselben hindurch zu tüchtigen Soldaten herauszubilden. » 397D295.

¹²⁶ « Diziplin und überhaupt alles, was das Turnen bezweckt, wie belenkigkeit, Beweglichkeit der Gliedermaßen, Kräftigung der Brust, Stärkung der Muskeln-muß dem Soldaten eigen sein". S.Z. du 28.1.1895.

¹²⁷ « Adresse, agilité, courage et résistance. »

¹²⁸ Lettre du président de la société de Châtenois au préfet, 4.3.1911, A.H.R., 87AL610.

¹²⁹ Lutte ou anneaux ? Nous penchons plutôt pour la seconde solution. La lutte est une occupation pour les clubs d'athlètes.

figure dans les commandes de matériel des sociétés débutantes¹³⁰. La Société de Bischwiller présente à la fête alsacienne de mai 1908 de la boxe.

L'exploit collectif n'est pas joie, jeu, mouvement, mais contrainte, discipline : un art du défilé, des corps redressés et ordonnés. La plaquette de la fête fédérale du 3 août 1903 fixe les règles de la compétition et les manières de se présenter au jury. Les sociétés arrivent en marchant au pas derrière leur drapeau. Ensuite, leurs mouvements sont commandés par des sonneries de trompette : l'écart à gauche, dépôt du chapeau et de la vareuse, début des exercices et reprise. Les concurrents passent à tour de rôle sur les agrès, plusieurs fois, reviennent, retrouvent leurs rangs stricts entre les passages. « ...la représentation fait quête de représentativité.¹³¹ »

Dans son déroulement la fête comprend quatre ou cinq temps :

- une partie extérieure, publique, à la manière des cultes civiques : accueil musical à la gare de bon matin; défilé en ville, vin d'honneur, discours des personnalités, repas dans différents restaurants de la place.
- l'après-midi est réservée, à la manière des cultes à mystères, aux initiés (qui, dans ce cas précis, ont payé leur entrée) dans des lieux clos, jardin de brasserie ou « Festplatz » derrière le collège ou au parc public. Il s'agit alors non plus de se présenter, mais de se mesurer. L'évaluation porte autant sur la présentation d'ensemble, des évolutions dignes d'un manège de chevaux, que sur les épreuves de vitesse (ne parlons évidemment pas d'épreuves chronométrées). On remet des médailles et des diplômes.
- la soirée comporte obligatoirement un bal, parfois précédé d'un « commers » (spectacle de variétés).
- le lendemain les survivants font quelque excursion par le train en direction de Niederbronn et des châteaux forts à l'ouest de cette ville.

Sans les techniques modernes, le chemin de fer, la presse qui annonce et rend compte, la mobilité des grands notables (Zorn de Bulach pour les gymnastes, de Turckheim pour les sociétés chorales), la mise à disposition de grands bâtiments, notamment scolaires, pour loger ces quantités considérables de personnes, les halles de marché pour les meetings, l'intégration dans les comités d'organisation de professionnels comme les hôteliers, les multiples réunions des commissions, rien ne serait possible. Les boulangers de Sélestat ont rallumé leur four le dimanche matin quand on a manqué de petits pains. Faire de la gymnastique à Sélestat, c'est non seulement afficher son appartenance politique, c'est aussi favoriser un certain nombre de commerçants qui partagent le même engagement¹³². Le défilé, cette occupation massive et organisée de l'espace public, n'a pas existé avant que les associations et les transports à vapeur

¹³⁰ A.H.R., 587AL610.

¹³¹ P. Chambat, « Les vitrines de la République. Uniformes, défilés, drapeaux dans les fêtes de gymnastique en France (1878-1914) », P. Arnaud, *Les athlètes de la République*, p. 259.

¹³² TURNVEREIN SCHLETTSTADT HOHKOENIGSBURG, *Festschrift für die Versammlung der Turnvereine in E.-L. am 11, 12, 13 August 1906*, Sélestat, 1906.

le rendent possible¹³³; même les associations catholiques finissent par l'adopter, mais aussi les présentations folkloriques. Manifestation politique, hommage rendu aux pouvoirs en place, la fête est un culte civique qui fait sa place aux notables ; c'est aussi, toujours, une marche hors de la ville, au cœur de la nature intégrée à la ville, une quête de la fraîcheur, de l'air et de la santé. Pendant ces années 1900 sont le temps des mouvements de masse, des partis de masse, des spectacles de masse, le club de gymnastique quitte sa petite salle de réunion défile dans la rue, occupe le terrain, passe de l'échelle de la petite ville à un réseau qui s'étend au Reichsland, mais aussi à l'Allemagne, la Suisse et la France de l'Est.

L'hospitalité des débits.

Une bonne part de la logistique de ces rassemblements est assurée par les débits de boissons. Certes, il est impossible aux hôteliers d'offrir un lit à tout le monde. Les salles de classes sont occupées, ou bien on ne prévoit aucun logement, comme c'est le cas au rassemblement des gymnastes à Ribeauvillé en 1885. Mais les débitants sont les pourvoyeurs de nourriture. Chacune des associations invitées, comprenant de 20 à 40 membres, se voit assigner un restaurant pour le déjeuner à 1,80, 2,50 ou 3 Mark.

Dans les arrières salles de débits de boissons se déroule un autre rituel qui est aussi un apprentissage de pratiques politiques : celui de la démocratie interne aux associations. A cause du petit nombre des membres, les choix électoraux sont maîtrisables et permettent à chacun de saisir les enjeux. Les cas d'élections tumultueuses sont rares. La concertation des adhérents est une pratique courante avant l'élection du président. Des leaders spontanés émergent, mais le pouvoir en place peut manœuvrer pour conserver les postes de responsabilité. On apprend aussi à organiser l'opposition. Chacune des étapes est d'une similitude frappante avec celles des élections démocratiques¹³⁴, et on apprend la délégation de pouvoir. Lorsque le club de football de Haguenau tient en 1910, une assemblée générale au Parkhotel à l'occasion de son 10e anniversaire, on voit, d'après l'ordre du jour prévu, fonctionner la démocratie interne : les rapports d'activité, le renouvellement des membres du comité, « Neuwahl des Obmanns der Jugendmannschaft¹³⁵ » et des réviseurs aux comptes. Il faut aussi renouveler le président d'honneur. Les valeurs de la démocratie, portées si haut dans le Reichsland au moment des discussions autour de la Constitution, sont ainsi expérimentées sur un terrain connu.

Le nombre de personnes touchées par ces pratiques est considérable. Il y a à Sélestat en 1914, d'après l'annuaire Emig, pas moins de 64 associations : 4 associations catholiques, 3 politiques

¹³³ Düding, *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus*, p. 260. Il trouve son accomplissement dans le défilé d'ouverture des Jeux Olympiques.

¹³⁴ A. Grange, *L'apprentissage de l'association, 1850-1914, Naissance du secteur volontaire non lucratif dans l'arrondissement de Villefranche sur Saône*, Paris, 1993, p. 110-112.

(sozialdemokratischer, liberaler et Zentrumsverein), 3 de musique et une Kapelle de régiment, 2 de gymnastique, 1 d'athlétisme, 2 associations familiales, et le tout-venant du Flottenverein et du Kriegerverein, un Wirtverein, évidemment, un club vosgien et un du Haut-Koenigsbourg. On peut peut-être cerner la composition sociale de ces sociétés par la profession du président. Ainsi la musique : la Feinspinnerei a un tisserand comme président et rappelle ces associations musicales de mineurs de la Ruhr. La Philharmonie, plus complète musicalement, a un fabricant à sa tête ; une troisième société, la Vogesia, est présidée par un maître peintre. La différence dans le recrutement serait donc ici plus sociale que nationale. Il n'en est pas de même des activités sportives : la « Spiel und Sportvereinigung » est dirigée par un fonctionnaire; le Turnverein Schlettstadt-Hohkönigsburg est présidé par un instituteur marié avec une Kaufeisen, une famille de débitants ; enfin le Turnerbund est l'affaire d'un retraité qui porte un nom régional, Andlauer. Il semble aussi très nettement que le Fischerclub (club de pêche) , présidé par l'hôtelier Wenger, soit de recrutement local, contrairement au « Els. Fischerverein » du Professeur Ritgen. Démocratie, valeurs de la patrie, intégration de ceux qui auraient pu rester marginalisés, occupation calme et ordonnée de l'espace public : les associations se voient ainsi fixer des idéaux civiques fort respectables. D'autre part, dans une situation politique apaisée, ils cessent d'être l'objet de conflits.

Les débits fournissent la salle de répétition, de danse et de spectacle, le savoir-faire qui consiste à abreuver et nourrir. Dès les origines, les répétitions à Brumath, Hochfelden, Haguenau, ont lieu au 1er étage ou dans la salle de danse d'un débit précis : les Deux Clefs à Hochfelden, le Cheval Noir à Brumath. D'ailleurs il faut prévoir dans les statuts une clause qui interdit de boire pendant les répétitions¹³⁶. Dès 1862 à Brumath, des débitants concurrents se plaignent : la société du cercle choral a loué par bail la salle du 1^{er} étage du débit Hoehstetter. Comme plusieurs membres de la société sont des ouvriers, les répétitions ne commencent que tard, à huit heures. A la fin, « un certain nombre se font servir des rafraîchissements par l'aubergiste » alors que la salle publique est fermée. La loi n'est plus respectée, l'appartenance à une société apporte le privilège de boire plus tard que le commun des mortels.

Trois sortes d'associations paraissent particulièrement implantées dans les débits, soit qu'elles aient besoin de l'espace et des installations qui sont offerts, soit qu'elles offrent le confort nécessaire aux agapes fraternelles. Dans la première catégorie, nous trouvons les associations d'athlètes et de quilleurs, dans la seconde les cyclistes.

L'activité des « Athleten- Vereine » n'a rien à voir avec la gymnastique d'inspiration militaire. Il faut rappeler que le sport, à l'origine, n'est pas une compétition, mais un spectacle : l'exploit individuel, qui

¹³⁵ Election d'un responsable de la section des jeunes.

¹³⁶ « Il est interdit de fumer et de boire. On pourra le faire dans le local attenant. » Art 18 des statuts de la société chorale de Bischwiller, 29.4.1857.

relève du tour de force, est une affaire de professionnel¹³⁷, tel ce Dibbels de Vienne qui doit accomplir au Reitplatz de Haguenau 75 tours d'un circuit de 1,25 Km, et qui répète ses exploits dans mainte petite ville¹³⁸. En 1855 déjà, Revillet Stéphane, professeur de gymnastique, demande à exercer son art à la fête à Saint-Louis « qui consiste en force, adresse et gymnastique » Le commissaire de police de Montbéliard, dans sa lettre de recommandation, parle de « troupe d'artistes en agilité.¹³⁹ »

Dans ce contexte on voit naître des « Athleten-Club ». Il en existe en juin 1902 à Colmar, deux à Mulhouse (Morgenstern et Alsatia), à Strasbourg et à Guebwiller. Plus tard c'est Brumath et Sélestat, et Haguenau songe à une création en 1905. C'est l'association de Guebwiller qui se manifeste la première. Elle monte des spectacles dans des débits, salles ou jardins. En avril 1902 elle est en tournée dans la grande salle du Cygne à Ensisheim. Les numéros sont entrecoupés d'airs joués par la musique municipale locale : haltères, barres ; « Musterriege », « Centnerriege », jonglage, lutte gréco-romaine, pyramides. L'« Athleten-Club Alsatia » de Sélestat a été fondé le 9 mars 1908 ; son existence est attestée par les demandes de location de la salle Sainte Barbe en vue d'organiser des soirées englobant des bals clos (Tanzkränzchen), des tombolas, des représentations théâtrales¹⁴⁰. Pourtant ses pratiques semblent plus proches du sport populaire. Le dimanche 23 juillet 1911 il organise dans les jardins de l'hôtel restaurant Herbrich à la gare un championnat local de lutte, de lancer de pierres et d'haltérophilie, suivi d'un bal. Les athlètes de Sainte-Marie-aux-Mines sont invités. « La compétition comprend des exercices sportifs de l'athlétisme lourd, comme l'haltérophilie et la lutte. Entrée libre.¹⁴¹ » Pour la danse, les billets sont vendus par lots de 12 pour un Mark. Nous sommes loin ici des danses africaines et du cyclisme artistique. La même fête est reprise en juillet 1912 et 1913 avec une piste de danse « recouvrant un arc. » La danse se paie à l'unité (10 pf) ou à la douzaine pour 1 Mk. Les recettes sont destinées à couvrir les frais entraînés par la participation à une grande rencontre à Colmar¹⁴². Chaque hiver, la société demande à la municipalité une salle pour les entraînements bihebdomadaires du mercredi et du dimanche à huit heures. On met à sa disposition la salle des bains froids (Kaltbadeanstalt) que la société partage avec le Turnverein Hohkönigsbourg. Les autres manifestations de la société sont les défilés de sa fanfare au moment du départ, en gare de Sélestat, pour les rencontres fédérales à Colmar et à Mulhouse, une fête d'hiver dans la salle d'entraînement des Bains froids en 1913. Une fête fédérale est prévue pour le 15-16 août 1914, devant rassembler 500 athlètes. Au programme des deux jours figurent des épreuves de lutte, à deux ou à trois (Dreikampf). Une interruption d'une heure est prévue de neuf à dix heures le premier jour pour l'assistance

¹³⁷ R. Hubscher, J. Durry, B. Jeu, *L'histoire en mouvements, le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, 1992, p. 33-34.

¹³⁸ *H.Z.*, 26.5.1889. En juin 1890 les *Elsässer Nachrichten* annoncent son décès à Bockenheim près de Francfort, d'un coup de sang, au cours d'une course.

¹³⁹ 28.5.1855, A.H.R., 1Z200.

¹⁴⁰ A.M.Sél., BX3.

¹⁴¹ « Wettstreit besteht aus sportlichen Uebungen der Schwerathletik, wie Stemmen und Ringen. Eintritt frei. » .

¹⁴² A.M.Sél., BX3, demande de la société d'athlétisme.

au culte. Le lendemain, après un réveil en fanfare à cinq heures et demie, il y aura à sept heures la course du cent mètres, puis le lancer de poids en pierre (Steinkugelstoßen), et le javelot sur le terrain de jeu municipal. L'inauguration du drapeau doit avoir lieu à 14 heures, puis des démonstrations de lutte et « Stockschlagen », de la canne sans doute. En février 1914, l'Athleten-Klub de Sélestat programme une fête pour le 15 et le 16 août 1914, avec la présence de 500 athlètes

La municipalité est mise à contribution pour le prêt des drapeaux et une subvention de 800 Mk. La subvention n'est votée au Conseil Municipal le 19.5.1913 que par 11 voix contre 9. Cette donnée, ainsi que le peu de cas que l'on fait de la fête de l'Assomption célébrée le 15 août, semble faire état de la tension persistante entre catholiques et parti libéral à Sélestat. D'ailleurs, le déroulement des épreuves dans des jardins de débits, la présidence exercée par un autre débitant, Hartweg en 1911, Dietrich Antoine de la Charrue en 1912, la participation à la fête du Vélo Club de Châtenois en décembre 1912, plaident aussi pour le caractère libéral de cette association. On pourrait émettre aussi l'hypothèse d'une association socialiste. Le sport ouvrier basé sur les exercices de force, la présence du débitant Woerlé à la fois dans cette association et chez les sociaux-démocrates pourraient être des indications¹⁴³.

Ce sont des sociétés de cyclistes qui semblent les mieux incrustées dans le monde des débits. De création plus récente, sans doute à cause de la pénétration lente du nouveau moyen de locomotion, (un vélo coûte 325 Mark¹⁴⁴, encore 65 pour les moins chers en 1905) ils ressemblent, par leur recrutement social, leur mode de fonctionnement interne, aux casinos du milieu du 19^e siècle. Les membres appartiennent à la bonne société.

Ici, tout vous place hors du commun : l'obligation de se procurer la tenue adéquate et les insignes à ses propres frais, et ceci dès la première réunion ; le vocabulaire employé pour caractériser les fêtes internes, « Tanzkränzchen » « Gemütlicher Abend » ; la dénomination de Club, et non pas Verein ; l'Hôtel des deux Clefs à Hochfelden comme quartier général. Les réunions ordinaires ont lieu dans la salle à manger du rez-de-chaussée s'il y a peu de monde, au café du premier s'il y en a beaucoup. S'il fallait un argument de plus, on citerait volontiers la création du Lawn Tennis Club comme succursale du Velo Club de Haguenau.

Les membres du Club vont en promenade, en uniforme ou en habit, jusqu'au rendez-vous gastronomique, d'un éloignement tout relatif : 17 vélocyclopédistes de Colmar vont déjeuner à l'Agneau à Ribeauvillé le 2^e dimanche d'août 1889 et attirent l'attention par leur glissade rapide et silencieuse dans la principale rue de la ville¹⁴⁵ ; lors de la sortie du VC de Guebwiller en mai 1902 au Haut-Koenigsbourg, le repas est pris à la Ville de Nancy, le meilleur hôtel de Ribeauvillé. Les Haguenoviens ne dépassent qu'exception-

¹⁴³ La société, sous le même président, reprend ses activités en 1919.

¹⁴⁴ H.Z. du 9.6.1885.

nellement la Cour d'Angleterre, à moins de deux kilomètres¹⁴⁶. Ici le vélo-club Barbarossa, né le 11/1/1896, a son propre débit, à Marxenhouse, qui porte le nom de Velo Club et est tenu par Johann Muller. C'est de ce foyer que partent les grandes excursions que la société entreprend en Forêt Noire à la Pentecôte 1890 ou à Hochfelden au mois de juillet. Parfois des associations concurrentes se créent, comme à Haguenau en 1898 la Radfahrer Union, qui est autorisé à venir en France sans formalités et le Velo-Club Fidelio créé en 1901. A Sélestat, les deux sociétés naissent simultanément. Début juillet 1896 est fondé un « Velocipedistenverein » au Luxhof de Sélestat dont la grande salle servira de quartier général. 27 membres actifs en font partie. Lors de l'assemblée constitutive, des membres de la future Union ont manifesté leur hostilité avant de quitter la réunion. Ainsi il existe en 1897, au moment du troisième Volksfest, deux sociétés, le Radfahrerverein Pédale et le Velo Club. Les deux participent à la fête, mais le second avec seulement un juge et un concurrent. Les compétitions semblent assez curieuses : on se lance des défis d'une association à l'autre, un membre contre les cinq meilleurs de l'association adverse. Les évolutions en salle, que l'on peut rapprocher des prouesses spectaculaires des gymnastes, constituent l'activité extérieure du club : Reigenfahren, « Saalräder¹⁴⁷ ». Au palais des Fêtes à Strasbourg, une barre fixe est montée sur deux bicyclettes. Le championnat d'Allemagne à Weimar voit le club de Haguenau participer le 7 août 1905 et décrocher un premier prix. « Celui-ci a brillamment réussi à cette occasion. Dans le parcours de gala, où le club apparut en costume alsacien, tricorne, veste noire et gilet noir, il remporta le premier prix.¹⁴⁸ » Les courses ont lieu l'été, sur les routes. Les courses sont nombreuses (4 à Haguenau) mais courtes : vingt kilomètres de plat pour la plus longue, en aller-retour : Hochfelden-Mommenheim, Cernay-Issenheim, Thann-Rouffach en 27 minutes, Souffelweyersheim-Brumath ou Haguenau-Surbourg. Une médaille est décernée à tous ceux qui arrivent à couvrir le parcours en un temps donné : 50 minutes pour Cernay-Issenheim, à un train apparemment très rapide. La participation est réduite : 17 pour les gentlemen, 8 pour le Gaufahren (c'est à dire la course régionale). Association de personnes aisées, les velo-clubs, lors des rencontres inter-sociétés, utilisent largement les services des débits de boissons. On s'en aperçoit à Haguenau, lors de la grande manifestation que constitue la course du 26/7/1891, la première dans la vie du club. La Gare, chez Hess, est choisie pour l'apéritif ; après la réception des invités. Il est alors dix heures et demie. L'hôtel de la Poste sert le déjeuner : le Vieil allemand Poensgen est membre du club. Puis, la Poste encore pour la remise des prix à 20 heures et le bal de la société, le Raisin, chez Kuhn, membre de la société, pour l'apéritif le lendemain à dix heures, avant le départ pour la sortie à la Wasenbourg, et à Niederbronn.

¹⁴⁵ R.K. du 17.8.1889.

¹⁴⁶ Pour Ch. Lamoureux, « Le sport ouvrier dans les matrices de vie communautaire La Montagne en Basse-Loire (1887-1939) », P. Arnaud, *Les origines du sport ouvrier en Europe*, Paris, 1994, p. 141 à 161, p. 144 « le vélo est la lenteur des riches et la vitesse des pauvres. »

¹⁴⁷ H.Z. 8.4.1905.

¹⁴⁸ « Derselbe hat dabei geradezu glänzend abgeschnitten. Im Preiskorso, wobei der Verein im elsässischen Kostüm –Dreisplitz,

Mais surtout, et ceci nous l'apprenons grâce au numéro du journal correspondant, le cœur de la fête se trouve dans un hameau, le Roi de Pologne. Un droit d'entrée d'un demi Mark donnera accès à toutes les cérémonies, et l'animation musicale est assurée par la musique des pompiers qui jouent pendant environ dix heures. Zindel, tenancier du Crocodile, sert dans la cour de la ferme Frei (C'est ici qu'il a son dépôt de vin), des consommations diverses.¹⁴⁹

Parce que les clubs cyclistes ne regroupent que des propriétaires de leur engin, ils gardent longtemps un recrutement aisé et des pratiques qui relèvent davantage de l'exploration gastronomique que de l'exploit sportif ; ils constituent une clientèle assidue pour des hôteliers divers.

Les jeux de quilles ne sont guère évoqués sous le Second Empire, même si un mouton est mis à prix à Pfaffenhoffen en 1849. Les concours de quilles sont d'origine lorraine, écrit Kassel : le jeu existe, mais sans codification.¹⁵⁰ C'est en 1877 que les jeux de quilles deviennent objet de publicité. Les pistes de quilles sont présentes dans les débits à annexe, les débits à jardin ouverts récemment à Haguenau : le Jardin Anglais de Wersing, la Cour de l'Europe, la Wilhelmshöhe qui ouvre sa piste le jour de la Pentecôte; la Gare aussi où une piste de quilles, un Ringspiel (jeu d'anneaux ?) sont mis en vente avec le reste du matériel, dont une estrade d'orchestre. On joue pour les boissons en marquant d'un trait (sur le cadre de l'ardoise) les parties gagnantes. Il peut arriver que l'on joue le tout pour le tout.

Les débitants organisent des concours avec des lots : jambons, canards à la Wilhelmshöhe, mouton mâle chez Hirtz à Guebwiller. Lorsque Richard Pahl prend en gérance le café de Strasbourg, il offre sa « piste à louer pour quelques soirs¹⁵¹ » et plus tard organise lui-même un concours de quilles qui dure neuf jours, du samedi au lundi suivant. On paie une participation de 30 Pf, mais il y a un vélo garanti un an à gagner en premier prix, une machine à coudre en deuxième.¹⁵²

Il y a piste et piste : celle du jardin Warter à Masevaux est « asphaltée¹⁵³. » Beaucoup sont couvertes, et éclairées, voire chauffées. Abandonnées, on y stocke du foin ou du bois. Enfin à Brumath on voit naître deux sociétés de quilles vers 1900 qui louent la piste du débitant¹⁵⁴. Des enfants sont engagés pour redresser les quilles et renvoyer la boule : un malheureux de treize ans est tué par une boule renvoyée par un camarade, qui l'atteint à la nuque¹⁵⁵.

Le tir est lui aussi présent au café de Strasbourg qui possède une cible mécanique à l'ombre des arbres de son jardin « Automatische Zielscheibe¹⁵⁶ ». Auguste Speiser à Hochfelden possède à la Station à Hochfelden un stand de tir à cartouche. La cible est protégée par une plaque Rolland fabriquée par

schwarzes Jäckchen und rotes Gilet- trug, erhielt er einen ersten Preis. » *H.Z.* du 12.8.1905.

¹⁴⁹ *H.Z.* du 26/7/1891.

¹⁵⁰ A. Kassel, *Messti und Kirwe im Elsass*, p. 130.

¹⁵¹ « Die Kegelbahn ist an einigen Abenden noch zu vergeben », *H.Z.* du 1.6.1905.

¹⁵² *U.K.*, 25.5.1907.

¹⁵³ *T.K.B.*, 30.7.1892.

¹⁵⁴ *A.B.R.*, 49D219.

¹⁵⁵ *TKB*, 28.5.1882.

l'entreprise Delle et Staffel à Mannheim. Trois débits de Brumath possèdent une installation similaire¹⁵⁷.
Un concours de tir dure huit jours à Haguenau dans la jardin du National.

Conclusion.

L'hospitalité que les débitants offrent aux associations constituent pour eux une nouvelle forme de légitimation. Les débits contribuent à la santé publique, à la défense de la Patrie, à l'intégration d'individus que séparent religion, sentiment national et classe sociale, à l'apprentissage des pratiques démocratiques. La consommation, la musique, la danse même se font pour la bonne cause et le temps passé dans ce lieu n'est plus un temps perdu. De nouvelles formes de sociabilité, le banquet, le spectacle, le concert, le théâtre et le bal de société s'introduisent dans l'espace du débit dont les annexes, salles et jardins, sont indispensables aux activités. Nous allons étudier successivement trois cas particuliers : les associations les plus incrustées dans les débits, puis celles qui en restèrent longtemps les plus éloignées, enfin celles qui se constituèrent en concurrentes.

¹⁵⁶ H.Z. du 12.6.1877.

¹⁵⁷ Gendarmerie au sous-préfet, 12.12.1911, A.B.R., 398 Paquet 32.

Les associations d'anciens militaires.

Les associations d'anciens combattants et d'anciens militaires sont quasi-absentes de l'historiographie alsacienne¹ Pourtant elles constituent, chronologiquement, dans beaucoup de petites villes, les premières des sociétés existantes, et aussi les premières du point de vue des effectifs. Enfin, quels que soient les journaux locaux que l'on feuillette, on est frappé par l'annonce régulière, ornée d'une grande croix noire, de la réunion mensuelle dans le « Vereinslokal », qui n'est autre que l'arrière salle d'un débit de boissons. Les mouvements de foule que ces associations sont capables de provoquer sont considérables : ainsi, à Hochfelden, ville de 2500 habitants, pour la remise du nouveau drapeau en 1892, 50 sociétés, 29 drapeaux, 10000 personnes. Le Kriegerverein, parmi les nombreuses sociétés qui ont pris leur essor dans les années 1880, introduit des pratiques de sociabilités nouvelles : la veillée mensuelle, l'assemblée statutaire, le défilé avec port d'insignes, la retraite aux flambeaux, le repas en commun, l'assistance à l'enterrement et le discours sur la tombe. On peut aussi voir dans ces regroupements une tentative de germanisation des masses populaires en Alsace, par la fidélité proclamée à l'Empereur et l'évocation sans cesse répétée d'une relation personnelle entre le chef de guerre et ses soldats. La mobilisation politique, déjà présente dans les associations allemandes de gymnastique et de chant dans la première moitié du 19^e siècle, devient ici explicite. Cette germanisation, portée sur le plan politique, s'oppose ici plutôt à la protestation francophile qu'au socialisme, comme c'est le cas en Vieille Allemagne.

Ce qui est sans doute plus original, c'est la valorisation de pratiques populaires généralement méprisées par les gens distingués. Les faits et gestes de ces associations populaires sont transmutés en événements par la volonté des journalistes locaux pro-allemands. Les gens simples se réunissent pour boire, écouter des discours limités, jouer aux cartes, et tous ces éléments de la vie ordinaire sont transfigurés par la valeur de l'écrit. Quelle a pu être l'expérience personnelle d'un homme lisant épisodiquement dans le journal sa propre histoire médiatisée ? Se déplacer, se réunir, boire en racontant des souvenirs : tous ces actes qui vont de soi deviennent légitimes, convertis en événement par la médiation du compte-rendu écrit et publié. Sociétés d'hommes, ces associations de guerriers sont incrustées dans les débits de boissons. C'est dans ces débits que se créent les premières assemblées constitutives ; c'est l'une des salles séparées qui sert de local de réunion à l'association. Le débit devient le temple d'un culte et en acquiert un début d'honorabilité.

La modernité d'une telle forme d'association est affirmée par le juge suppléant Diehl à Brumath qui a

¹ L. Metzler, « Les Kriegervereine en Lorraine annexée de 1874 à 1914 », B. Desmars, A. Wahl, *Actes de la table ronde de l'université de Metz, décembre 1998*, Metz, 2000, p. 19-37 ; J.-N. Starck, *Les Kriegervereine en Alsace, 1873-1914*, Mémoire de maîtrise, U.M.B., Strasbourg, 2000.

relevé le caractère idéologique de toutes ces formes d'association². Si ces sociétés sont fondées sur des idées partagées, elles peuvent se définir comme une « Gesellschaft », une association d'individus, de citoyens s'unissant par un choix libre, une société politique. Cet ancrage dans l'esprit des Lumières³ est sans doute un motif supplémentaire à l'hostilité des milieux catholiques les plus traditionalistes. En effet le Kriegerverein est, pour le *Volksfreund*, l'hebdomadaire catholique et réactionnaire, la quintessence de la « Vereineri », le nouvel esprit du temps qui veut que l'on occupe son loisir à autre chose qu'au silence et à la prière. Trois incompatibilités fondamentales creusent le fossé entre l'hebdomadaire catholique et la nébuleuse des associations d'anciens militaires. Elles concernent la morale, la nation, la modernité, c'est-à-dire la nouveauté des pratiques.

En Prusse, les premières associations de vétérans datent des années qui suivent 1813 et la guerre de libération de la Prusse, concrétisée par la bataille de Leipzig. Mais le grand mouvement de création se produisit au moment des trois guerres qui conduisirent à l'unification de l'Allemagne : 1864, 1866 et Sadowa, 1870-71. La première fédération, le Deutscher Kriegerbund, naît en 1873⁴. Il semble que l'éclosion en Alsace-Lorraine de telles associations n'ait pas été spontanée. Les premières apparues dans le Reichsland sont celles de Strasbourg et de Hayange, fondées en 1873 et 1874⁵. A Haguenau l'association a été créée de toute pièce par les fonctionnaires venus d'Allemagne. Les enseignants, y compris les Vieux Alsaciens, y ont toujours joué un rôle essentiel, comme dans les autres associations nationalistes. Fondé le 8/4/1877, (les statuts sont approuvés le 24 août 1881), présidé par Muller, secrétaire de l'enregistrement, il comprend trente membres ; la création a lieu au Lion Rouge chez Kurtzmann qui n'est pas un Vieil Allemand. On paie une cotisation de 3 mark à l'entrée et 0,5 mensuellement, le prix de deux bouteilles de bière.

Le 5 mai 1877, les membres sont alignés, en ordre militaire, devant la mairie pour la visite de Guillaume Ier. Dès le mois d'octobre 1877, il s'est créé en son sein une section de chant, destinée à apprendre et à interpréter les airs patriotiques. C'est la deuxième société en importance dans la petite ville après la musique Harmonie⁶.

A Sélestat le Kriegerverein est né dès 1878. Le premier drapeau est remis en 1880 et le Conseil Municipal est invité⁷. Le restaurateur Loos demande une autorisation spéciale pour débiter à cette occasion. La fête semble avoir comporté un défilé puisque l'on a demandé au maire l'autorisation de sortir l'un ou l'autre pavé pour planter des sapins et une grande tribune a été dressée devant le café Rothwill place de Colmar.

² « Ein Zug der Zeit ist es, da, wo Gleichgesinnte ein und dasselbe Ziel verfolgen, dieses Ziel durch Gründung eines Vereins zu verwirklichen. » *NZB*, 10.1.1888. H. P. Zimmermann, « Der feste Wall gegen die rote Flut », *Kriegervereine in Schleswig-Holstein, 1864-1914*, Neumünster, 1989, p. 45.

³ S. Kott, *L'Allemagne du XIXe siècle*, p. 20.

⁴ H. P. Zimmermann, *ibid.*, p.132.

⁵ J-N Starck, *Les Kriegervereine...*, p. 28 ; L. Metzler, « Les Kriegervereine... »

⁶ A.M.H., AR 98.

⁷ A.M.Sél., BX13.

Le conseil municipal prend part au banquet qui se déroule à la salle du théâtre.

Le tissu de ces associations se densifie progressivement. Les petites villes sont bientôt dotées elles aussi, Hochfelden en 1887, Brumath et, en 1913, des villages comme Kurtzenhausen, Gries, Dauendorf, Carspach, Ettendorf possèdent aussi leur association. D'après les opuscules imprimés qui contiennent les statuts le but de l'association, à ses débuts, les motivations semblent avoir été fort complexes.

La mort : camaraderie, honneur et souvenir.

C'est sans doute le culte funéraire qui a été le premier but des associations : honorer les héros tombés sur le champ de bataille, et aussi ceux qui en ont réchappé, au moment où ils rejoignent leurs camarades de combat, aider les membres des familles dans le besoin. Organiser sa propre mort est une préoccupation qui entre dans les activités des beaucoup d'associations constituées⁸. Dans nos associations de guerriers la caisse commune, alimentée par le produit des cotisations, verse 60 Marks lors de chaque décès pour permettre aux familles de soutenir leur respectabilité⁹. L'argent n'est pas tout. Assurer une présence rituelle, tenir la place des parentèles, des voisinages lors des passages importants de la vie : les sodalités en terre catholique jouent un peu le même rôle dans les petites villes si nous en croyons le feuillet du *Volksfreund*¹⁰. Le Kriegerverein lui aussi adopte ces usages : lors des fêtes et des enterrements, les membres sont tenus d'être présents et de porter leurs décorations. « Si un membre de l'association décède, il doit être accompagné solennellement jusqu'à la tombe et au cas où les survivants auraient besoin d'aide, les frais funéraires seraient supportés par l'association.¹¹ » La société ne doit jamais être représentée par moins de 15 membres, pour éviter le ridicule d'une représentation étique. Cette présence est très importante pour les Vieux Allemands relativement isolés en terre étrangère, pour les protestants en terre catholique. Même aux plus médiocres, les migrants récents, Allemands d'origine, les moins fortunés, le Kriegerverein, en servant de parenté de substitution, permet une mort honorable.

Theodor Zeltke, un employé de l'administration du ministère, vieil-allemand originaire de Tilsitt (« nahe der russischen Grenze »), décédé à Brumath sans aucune attache familiale, est accompagné par l'association de Brumath sur l'injonction du maire, et les derniers honneurs lui sont rendus.¹² A propos de l'enterrement de Nagel, ancien greffier de la justice de paix à Hochfelden, protestant, Georges Schmitt écrit le 12 octobre 1891 : « Mort, enterrement de Mr. Nagel, ex-greffier du juge de paix, secrétaire du

⁸ La caisse de décès (Sterbekasse) occupe une part importante des débats de l'union des débitants de boissons, tout comme les caisses de secours organisées par les ouvriers dans les années 1850 à Bischwiller prévoyaient l'achat de médicaments, mais aussi l'organisation d'obsèques décentes.

⁹ M. Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIe siècle*, Paris, 1978, p. 89 et 93.

¹⁰ *Volksfreund* du 22.3.1885, « ... et la sodalité se retrouva à son enterrement plus nombreuse que jamais : il a tellement prié pour ses confrères que nous prions de même pour lui. »

¹¹ « Stirbt ein Mitglied des Vereines, so soll dasselbe feierlich zu Grabe geleitet und, falls die Hintergebliebenen hilfsbedürftig sind, die Sterbekosten vom Verein getragen werden. » *N.Z.B.* du 1.5.1886.

Kriegerverein, à Schwindratzheim. Le Kreigerverein avec drapeau et à peu près cinquante membres formaient le cortège. Peu de Hochfeldois à l'enterrement. » Nous savons que ces confrères prolongent le rituel par des honneurs militaires. Lorsque meurt le sacristain de l'église protestante de Hochfelden, le 28 février 1898, douze membres de la société tirent une salve d'honneur sur sa tombe. Un violent incident éclate lors de l'enterrement du camarade Schneider à Schwindratzheim, lorsque l'association veut accompagner le cortège avec de la musique et que le pasteur refuse ce qu'il prend pour une profanation ; c'est pour éviter tout retour de contestation que les statuts de 1906 précisent qu'il n'y aura de la musique que si le défunt l'a expressément demandé de son vivant. Ainsi, à trois semaines de distance, à Hochfelden, le garde-barrière Ruhard est enterré avec de la musique militaire; le notaire Matter, au contraire, avant de trépasser, refuse absolument la présence du Kriegerverein¹³.

La famille fait partie intégrante des bénéficiaires de l'association. La solidarité s'exerce aussi entre les membres actifs, les veuves, les orphelins, et les aides sont laissées à l'initiative du comité. L'association locale est une petite fondation, habilitée à recevoir des dons, et vouée à augmenter le trésor par l'organisation de fêtes publiques. Bals de charité au profit des orphelins et des veuves, théâtre, « Volksfeste », tombolas sont destinés à une charité sélective qui souvent commence par soi-même, c'est-à-dire l'association locale. L'affectation de l'argent peut donner lieu à conflit entre le proche et le lointain. Le 10 mai 1904, un conflit éclate au sein de l'association de Thann à propos de l'organisation d'un concert en faveur des victimes du Sud-Est africain. Bien qu'il n'y ait qu'un dixième des adhérents présents, le débat s'éternise jusqu'à minuit. Personne ne conteste le principe même du concert ; mais certains désireraient verser l'intégralité du bénéfice à la caisse du Kriegeverein local. On coupe la poire en deux finalement, la caisse de secours et les Allemands d'Afrique se partageant les gains. Au comité est adjoint une commission de cinq membres, peut-être pour surveiller le juste partage des fonds. Il y a eu ici conflit entre le comité et les simples adhérents, sur une question d'importance, qui dépasse le patriotisme de clocher : celle du soutien aux aventures coloniales de l'Allemagne. Peut-être les simples adhérents refusèrent-ils d'endosser tout le nationalisme véhiculé par les cadres de l'association¹⁴. Les professions indépendantes qui ne disposent pas d'une caisse de maladie ou de secours peuvent trouver dans l'association des guerriers une caisse de substitution. Une aide est attribuée également pendant les périodes de service comme réserviste et même à l'occasion de l'incendie d'une ferme, comme c'est le cas dans la région de Hochfelden¹⁵. Le produit de toutes les quêtes est centralisé au niveau fédéral pour être redistribué. Rohkrämer veut voir dans cette action un moyen de combattre la solidarité organisée des syndicats

¹² NZB du 2.6.1902, cité par J.N. Starck, *Les Kriegervereine...*, p. 97.

¹³ G. Schmitt, *Journal...* Comme il n'y a pas encore d'église protestante à Hochfelden, les enterrements sont célébrés à Schwindratzheim.

¹⁴ T.K.B., 11.5.1904.

ouvriers : le membre de l'association n'a plus aucune raison matérielle d'adhérer aux organisations ouvrières¹⁶.

Ainsi le Kriegerverein regroupe-t-il quantité de fonctions : à la fois sodalité, caisse de secours aux malades, aux veuves et aux orphelins, assurance contre l'incendie, il est aussi l'organisateur d'un rituel politique, marqué de temps forts qui reviennent annuellement¹⁷.

La commémoration, en premier lieu, entretient elle aussi un rapport avec la mort, plus distant, moins personnel. A la Toussaint, une cérémonie silencieuse est se tient au cimetière Saint Georges de Haguenau, devant le monument aux morts de 1870. L'association de Sélestat demande en 1891 l'autorisation, pour la Toussaint suivante, de déposer une gerbe en l'honneur des guerriers des deux nations devant le monument aux morts dont l'entourage sera dégagé de ses mauvaises herbes par ses soins¹⁸. Le 3 avril 1911, la remise du nouveau drapeau de l'association de Hochfelden commence par le dépôt solennel de fleurs sur 17 tombes d'anciens membres. On voit même à Sélestat des cérémonies funèbres se dérouler dans des débits de boissons, comme c'est le cas à l'occasion de la disparition de la reine Augusta. L'association des Kriegervereine s'occupe également de l'entretien des tombes des soldats allemands, notamment en France, dans les environs de Belfort, exactement comme le Souvenir Français le fait en Alsace pour les tombes françaises. Habit noir, décorations, corps redressés et présence silencieuse sont les attitudes les plus courantes que l'on exige des membres de l'association.

La fête : « Kommers, Ball, Waldfest »

En dehors du culte funèbre, la société déborde d'activités régulières et invente des formes nouvelles de fêtes, mettant souvent les débits de boissons à contribution. Il y a tout d'abord sa réunion mensuelle, au début du mois, dans le « Vereinslokal », qui est toujours l'annexe d'un débit de boissons. Si l'on ne sait guère ce qui s'y passe, parce que la conversation fraternelle, « Kameradschaftliche Unterhaltung », est souvent le seul point mis à l'ordre du jour ; on arrive néanmoins à cerner les activités à partir de quelques détails : l'emprunt de livres, l'interprétation de chants, mais aussi et surtout la préparation des fêtes qui

¹⁵ N.Z.B. du 1.5.1886.

¹⁶ T. Rohkrämer, *Der militarismus der "kleinen Leuten". Die Kriegervereine im Deutschen Kaiserreich 1871-1914*, München, 1990, p. 49

¹⁷ T. Burnon, « Les lieux et les rituels de sociabilité des sections d'assaut en Allemagne de 1926 à 1933 », F. Thelamon, (s.d.), *Sociabilité, pouvoirs et société. Actes du colloque de Rouen*, novembre 1983, Rouen 1989, p. 179-190. Les SA sont des gens qui ont le temps. Déracinés par la crise économique, libérés des structures familiales, religieuses, socioprofessionnelles, ils sont disponibles. La SA offre une structure communautaire nouvelle, et assume l'héritage de rites qui ont eu cours à l'armée, dans les corporations étudiantes, les corps-francs. On leur offre une organisation à l'échelle de la nation tout entière. Ils célèbrent une « liturgie politique », d'après l'expression de G.L. Mosse, plus ample, plus dense également, que ne le font les Kriegervereine.

¹⁸ Demande du comité au maire, 28.10.1891, A.M.Sél., BX13.

semblent être la grande affaire. Quatre fêtes viennent rythmer l'année : la fête de Noël dans la semaine qui suit la Nativité, généralement le 28 décembre ; les enfants sont invités sous l'arbre de Noël et reçoivent des cadeaux ; l'anniversaire de l'Empereur ; en février ou mars, la fête d'hiver ; enfin la fête d'été.

Le temps des réjouissances populaires de carnaval est devenu celui des concerts suivis de bals et le Kriegerverein de Haguenau célèbre sa première fête d'hiver le 23 février 1878 ; il loue la salle de la Douane le 24 janvier 1883 pour ce qui doit être un bal mondain.

Le sommet des festivités de l'année est bien entendu l'anniversaire de l'Empereur, qui prend son plein épanouissement avec l'avènement de Guillaume II, lorsque la fête ne tombe plus en plein carême (Guillaume Ier était né le 21 mars), mais le 27 janvier. Ainsi, à partir de 1890, dans les villes de garnison, les festivités respectent un ordre immuable. La veille au soir se déroule un Zapfenstreich, un défilé autour de la ville devant des maisons pavoisées ; le lendemain se succèdent le défilé, les services religieux et les banquets à l'abri des rigueurs de la saison. En 1892 à Sélestat, tout commence par une messe et un Te Deum ; les chants sont interprétés par les élèves maîtresses de l'Ecole Normale. Presque tout le conseil municipal est présent, ainsi que tous les fonctionnaires. Après les cérémonies religieuses successives, protestante, catholique et israélite, quatre lieux voient se dérouler un rituel destiné à quatre publics différents :

-les enfants des écoles, du lycée, pour qui cette fête a une fonction essentiellement pédagogique, se retrouvent dans l'aula de leur école ou dans la halle de sport. Succédant aux chants patriotiques, un orateur, souvent un professeur du lycée, un directeur d'école voire le sous-préfet, tient un discours, exercice de pédagogie nationale, dans lequel il développe un thème dont il est possible qu'il soit fixé en haut lieu, tant les contenus se ressemblent de ville en ville. Après des déclamations de poèmes a lieu, en récompense, la remise d'un « Kaiserwecken » qui apparaît après 1895 et chaque boulanger de la ville se voit passer commande de 60 à 70 petits pains.

- les officiers et les petits notables, les maires, quelques conseillers municipaux prêts à se commettre avec les Allemands¹⁹, se réunissent quand c'est possible dans une salle municipale : la Douane à Haguenau, la salle Sainte Barbe à Sélestat. Et l'on prend un long repas, entrecoupé de discours. Le corps des officiers annonce un banquet de fête le 27 janvier à 2 heures à la Douane, pour le prix astronomique de cinq Mark; ce repas officiel voit participer des délégations du Conseil Municipal. Beaucoup d'invités trouvent des excuses, le mauvais temps subit, une indisposition, et la presse locale reprend ces motifs sans broncher. Les lieux varient, mais on n'occupe que rarement des arrières salles de débits, on préfère les espaces cérémoniels des bâtiments publics. A Sélestat en 1892 le repas se déroule dans l'aula de l'école des garçons et c'est M. Thiriet qui prépare le repas et sert le vin. En effet, des cuisiniers réputés, « maîtres d'hôtel », quittent leurs fourneaux pour officier, à moins qu'on ne livre les repas déjà préparés. En 1896,

¹⁹ Dans les années 1880 évidemment. Il n'y a plus guère d'absents au 20^e siècle.

c'est la salle de théâtre qui est utilisée, et c'est toujours Thiriet de l'Agneau Noir qui apprête le menu. En 1897, c'est Mme Lohoff qui tient le buffet : pour la première fois, priorité est donnée à un débitant vieillissant allemand. Des décorations de drapeaux chargent les murs et le plafond, un orchestre militaire vient accompagner le repas émaillé de toasts et de discours. Ainsi le repas servi par le traiteur reçoit tout un accompagnement nationaliste qui sert de condiment « Durch Tafelreden gewürzt » suggèrent les journalistes. En 98 à Ribeauvillé la fête se dédouble : dans l'aula de l'école de garçons catholique et au restaurant Dietlé.

- pour toucher des milieux plus populaires, la fête se disperse dans le temps et l'espace. Ainsi les hommes de troupe participent au défilé, à la prise d'armes ; mais pour eux la fête se continue par des festivités destinées à développer l'esprit de corps. A Sélestat, les diverses compagnies du régiment organisent un spectacle dans trois salles de débit disponibles. Non seulement la société militaire et coloniale, mais aussi les petits fonctionnaires ambitieux sont mobilisés, ainsi que les anciens militaires. 40 maîtres d'école du canton mangent au Lion d'Or, chez la Veuve Kurtzmann à Haguenau. Les instituteurs de Sélestat se réunissent avec leur inspecteur chez Entzmann. Ensuite, chacune des sociétés se retrouve dans son local habituel (des arrières-salles de débits) où on présente des jeux, des chants, des spectacles déclamatoires.

- enfin le soir a lieu un grand spectacle ouvert à tous. A Sélestat en 1906, 300 à 400 personnes assistent au « Kaisercommers » à la halle aux blés : discours ; chant interprété par l'Harmonie, télégramme envoyé à l'Empereur. Le Kriegerverein préfère généralement un repas fraternel au repas officiel. Ses membres n'ont ni les moyens financiers, ni le dressage corporel requis pour un banquet officiel²⁰. Ainsi en 1889 les 120 membres de la société de Ribeauvillé, dont les trois quarts sont nés dans le Reichsland, organisent la retraite aux flambeaux conjointement au défilé des sapeurs -pompiers. Ensuite cent couverts sont prévus à la Ville de Nancy et le bal dure jusqu'à l'aurore²¹. En 1905 la fête se déroule de la même manière à l'Agneau : apparition des membres de la société et de leur famille vers huit heures ; bal ; tirage de la tombola vers onze heures ; repas à l'hôtel à minuit ; le président porte un toast aux dames présentes ; enfin, on danse jusqu'à l'aube²². En 1912 le même faste est reconduit. En 1913 le niveau des festivités est très relevé : les épouses participent, et la musique du régiment de Chasseurs de Colmar. On danse, on tire une tombola, on mange, on boit du vin, ce qui, à Ribeauvillé, semble assez normal. Comme la fête se passe à la Ville de Nancy ou à l'Agneau, les deux hôtels les plus réputés, il semble que tous les membres n'aient pu engager des dépenses aussi élevées, puisque le journaliste termine son article par la formule de commisération : « plaignant les camarades qui n'ont pu participer à la fête qui s'est si bien déroulée²³. »

²⁰ Qu'est-ce que le prix d'un repas ? Que peut-on sacrifier pour lui ? Le sociologue J-P Terrail, *Destins ouvriers, la fin d'une classe ?* Paris, 1990, p. 56, pose la question des arbitrages effectués dans la consommation. Il constate que les habitudes populaires vont plutôt vers le repas à la maison, en famille.

²¹ R.K. du 5.1.1889.

²² R.K. du 13.1.1906.

²³ « ... diejenigen Kameraden bedauernd, die dem schön verlaufenenen Feste nicht teilnehmen konnten. »

Or le journaliste use souvent de ce genre de sous-entendus pour laisser deviner une critique, ce qui semble bien être le cas ici. Il apparaît effectivement que ce dîner dansant est une exception pour le commun des Kriegervereine.

En 1889, à Altkirch, c'est sur l'initiative du Kriegerverein que les écoles et les associations de la ville se réunissent dans la halle aux blés. Le concert donné en apéritif permet de garder rassemblés tous les assistants, mais beaucoup de camarades n'ont pas les moyens de payer les frais du repas : « Après cela les associations accompagnèrent le Kriegerverein à l'église protestante ; après l'office, le Kriegerverein apporta son drapeau dans la salle décorée pour la fête où la musique et l'apéritif tint réunis beaucoup de camarades et de convives jusqu'au début du banquet²⁴. » A Brumath, en 1912, soixante-dix personnes, fonctionnaires, maires du canton, prennent au Lion ce fameux « Kaiseressen » et c'est le maire Bostetter qui prononce le discours rituel : grâce est rendue à Guillaume II pour le maintien de la paix. Le Kriegerverein, lui, s'est réuni la veille, qui est un dimanche, pour un concert seulement ; le président Schwartz tient un discours d'honneur qui se termine par le triple « hoch ». Un orchestre joue, on ne sait lequel, la section de théâtre du Kriegerverein représente quelques sketches, du comique troupier, puis l'on danse. En 1905 à Haguenau, les anciens militaires ont dû annuler leur repas au Commers : peut-être parce que tous les membres n'ont pu payer ? « C'est un devoir pour chaque membre de participer » écrit la *Hagenauer Zeitung* du 25.1.1905. Mais on avait choisi le Raisin cette année-là, et peut-être les tarifs y étaient-ils trop élevés. En 1910, les membres de la société n'assistent pas non plus au repas officiel à l'hôtel de la Poste à Hochfelden ; on n'y trouve que 27 convives, des fonctionnaires et quelques maires du canton. Peut-être la défection des anciens combattants est-elle due au prix qui se monte à 5 Mk.²⁵ A Thann, le prix de la participation au repas officiel en 1891 est de 6 Mk. L'hôtelier Pointet, le plus prestigieux de la ville, a été aux fourneaux. C'est pour cette raison que l'association se contente d'un bal dans la salle de la mairie. En 1899, la fête officielle exige une participation de quatre Mark. Le Kriegerverein présente à la mairie des chants, des scènes de théâtre. On danse, un buffet est prévu, tenu par un débitant. Mais il n'y a pas de banquet²⁶. Il semble donc que les festivités ne puissent pas toujours se hausser jusqu'au niveau du repas, beaucoup de membres ne pouvant exhiber les deux ou trois marks nécessaires. Seule la société de Saverne, avec celle de Ribeauvillé, trouve assez d'amateurs pour banqueter ; elle mange au Saumon pour trois Mark, en 1899 et en 1902 au moins.

Si les fêtes d'hiver à Haguenau se célèbrent dans la salle de la Douane, celles d'été se déroulent dans un établissement de la périphérie doté d'un jardin, le jardin Kléber ou la Cour d'Angleterre, qui appartient à

²⁴ « ... Hierauf begleiteten die Vereine den Kriegerverein zur protestantischen Kirche ; Nach dem Gottesdienst brachte der Kriegerverein seine Fahne in seinen festlich geschmückten Saal., woselbst ein fröhlicher Musik Frühschoppen viele Kameraden und Gäste bis zum Beginn des Festessens zusammen hielt. » *A.K.* du 2.2.1889.

²⁵ Il se peut aussi que le président Auguste Kassel soit en rupture avec les autorités allemandes au moment où il publie des articles dans la *Revue Alsacienne Illustrée*.

²⁶ *T.K.* du 4.2.1899.

la brasserie de Landau. La fête d'été, en août, dans les Jardins de la Cour d'Angleterre après un défilé en ville; pour le 1er juin 1890, la *Hagenauer Zeitung* annonce une fête en forêt avec concert de la musique des pompiers (et non des militaires), jeux d'enfants et retour aux lampions. Brumath, le 21.8.1889, se rend au restaurant de la Forêt à pied, en défilé, pour une fête champêtre : course en sac pour les enfants, courses tout court pour les garçons et les filles, mât de cocagne et banderoles, concert vocal, danse sous les arbres. Le retour se fait en musique, avant que les assistants ne se distribuent dans les différents débits de Brumath, parce qu'il y a plusieurs débitants membres de l'association, des propriétaires de salles généralement, Barbier du Lion, Rumpert à la Rose. Charles Orth adhère à l'association avant même de succéder à son père, en mai 1902²⁷.

Mais il arrive aussi que l'on choisisse des espaces plus sauvages. Le dimanche qui précède le 15.8.1891²⁸ l'association de Ribeauvillé, avec femmes et enfants, se rend par le tramway à Guémar pour emmener les membres de ce village. Puis l'on monte sur quatre barques décorées et, par la Fecht, l'on arrive à Illhaeusern où l'on est attendu par la société locale. Dans un pré ombragé ont lieu des compétitions diverses, courses en sac, etc, auxquelles participe la population d'Illhaeusern. A huit heures de soir, pendant que retentit la salve d'honneur, les barques reprennent le chemin du retour. De même l'association de Hochfelden se rend à la fête à Brumath sur une barque par le Canal de la Marne au Rhin, drapeau déployé. A Altkirch, le 3 août, la fête dans la forêt de Hirsingue est costumée et offrira une représentation de « Wallensteins Lager ²⁹ » On assiste, dans l'esprit rousseauiste des gymnastes de Jahn au début du 19^e siècle et du nationalisme allemand, à une sortie de la ville, au sein de la pureté de la nature³⁰.

La fête d'été peut aussi devenir une fête ouverte, destinée à renflouer la caisse. Nous avons évoqué le Volksfest qu'en 1904 le Kriegerverein de Haguenau organise dans le parc public ; en fait il sous-loue pour 300 Mk la place, le droit à la buvette au débitant Lohoff.

Les fêtes extraordinaires se répètent avec une périodicité de 25 ans. Elles sont l'occasion d'un afflux de monde dans la petite ville. Ainsi le 6 juin 1902 le Kriegerverein de Haguenau veut célébrer son 25^e anniversaire, recevoir le drapeau envoyé par l'Empereur, rassembler ses 300 membres et jouir de son statut de plus ancienne société de la ville. Toutes les associations sœurs de Basse Alsace ainsi que les plus importantes de Haute Alsace seront invitées : l'appartenance à une association permet d'accomplir le « pèlerinage » qui transforme l'Alsace en espace vécu. La Lorraine, à l'exception de Phalsbourg, ne fait jamais partie des buts d'excursion³¹. Les cérémonies protocolaires auront lieu le dimanche 6 juin à onze heures devant le théâtre. Le repas est pris en commun à la Halle aux houblons. A la différence de ce qui se passe pour les autres associations, les sociétés invitées ne se dispersent pas pour prendre le repas dans

²⁷ N.Z.B. du 7.5.1902.

²⁸ R.K.B. de ce jour.

²⁹ A.K. du 2.8.1890.

³⁰ D.Düding, *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus ...*, p.71-72.

différents restaurants, auberges ; le repas en commun est essentiel pour ces combattants. Le clou de la journée sera une fête populaire en dehors de la ville, au jardin Kléber où aura également lieu le bal du soir. La municipalité accorde une subvention de 2000 Marks, se rendant à l'argument avancé par la société que les participants étrangers les plus pauvres ne devraient pas être empêchés de prendre part aux festivités. A Hochfelden, le 3 avril 1911, la même cérémonie attire dix mille personnes, quatre fois la population de la ville.

Le lieu de ces grands rassemblements n'est pas le cœur de la ville : à Haguenau on choisit la place du théâtre, le jardin Kléber, qui se situent à l'extérieur de l'espace urbain proprement dit. La place du théâtre est située à l'intérieur des anciens remparts, mais tout contre eux ; la halle des houblons n'est pas la douane : c'est un espace utilitaire et non festif, un marché couvert ; enfin le jardin Kléber est avant tout un lieu de promenade pour la jeunesse et une danse en plein air. A Hochfelden, Kassel réunit les membres de l'association et les invités dans la Cour du Bœuf et non la place du marché, pourtant plus grande. Mais cette Cour ne fait pas partie de l'espace vraiment urbanisé ; aucun commerce ne s'y ouvre ; le seul bâtiment public qui y soit implanté, dans Hochfelden catholique, est l'école protestante et israélite. A Sélestat, on occupe un espace non urbanisé, le Schaubudenplatz, c'est à dire l'endroit où l'on a refoulé les manèges et les attractions foraines. On peut interpréter de deux manières ce choix délibéré en faveur des écarts. Il pourrait traduire la marginalité des associations, le peu d'assurance, le risque de trouver des volets clos. Mais peut-être en est-il ainsi aussi des autres sociétés qui ne choisissent jamais la place centrale, mais la place de la gare. Il se peut aussi que ces espaces déserts, situés à la convergence de grands axes, permettent une meilleure lisibilité de la cérémonie³².

Le recrutement.

Les débuts sont difficiles. Entre 1888 et 1892 on décide d'admettre comme membres, en entorse au règlement, des « Nichtgediente » qui ne sont ni anciens combattants ni anciens d'active de l'armée allemande, mais des sympathisants. Il s'agit en fait d'admettre des notables, en principe pour la beauté de leur voix, ce qui relève le caractère distinctif de l'association. Ainsi le maire de Brumath prend la tête du comité qui appelle à la création de la société locale et le journal précise : « surtout lorsque la fondation repose en de pareilles mains expérimentées.³³ » Le 1^{er} décembre 1890, Martin Metzger le brasseur, le directeur d'école Matz, le boulanger débitant Fürnstein, les deux notaires n'ont pas accompli de service militaire ni combattu dans l'armée française. Mais, écrit le sous-préfet, ils connaissent la musique et

³¹ Lettre du Kriegerverein local au maire de Haguenau du 3 avril 1902, A.M.H. NR 126.

³² M. Ozouf. *La fête révolutionnaire*. Folio Histoire, Paris, 1988, p. 207-208 montre comment les fêtes révolutionnaires sont mises en scène sur « des espaces sans qualités. »

³³ « hauptsächlich wenn die Gründung in solchen erfahrenen Händen liegt. » *N.Z.B.* du 29.12.1887.

possèdent de la fortune³⁴... Ce n'est qu'en 93 que l'on peut rayer des registres les noms de 23 membres qui n'avaient qu'une présence théorique.

Les Kriegervereine sont-ils un moyen de mobiliser les « kleinere Leute »³⁵ ? Les effectifs sont considérables: en 1904 il existe en Alsace-Lorraine 247 associations comprenant 27400 membres dont 15000 autochtones ; au total, au 16 juin 1910, l'Alsace-Lorraine comprend 382 sociétés, 39051 membres, dont 80% sont nés en Alsace-Lorraine. 3263 sont des anciens combattants, soit 8,36%. La croissance des effectifs a été de 2,32% d'une année sur l'autre³⁶. Les archives comportent des listes de noms et de professions qui permettent de vérifier si les premières sociétés, chronologiquement, ont réalisé la fusion des peuples dans leurs couches les plus populaires. A Durmenach dans le Sundgau il y a 38 agriculteurs, 6 journaliers, 3 débitants de boissons, des instituteurs, des garde-barrière et des artisans, des facteurs de la poste et, comme à Batzendorf, des marchands de bestiaux juifs. A Lapoutroie, près de la frontière du Reich, sur 94 membres, on compte 7 débitants de boisson en 1894, dont le propriétaire du principal hôtel, Cornélius³⁷. A Hochfelden, en 10 ans d'existence, la société a enterré dix de ses membres. Trois sont des débitants de boissons villageois, trois sont fonctionnaires, trois bouchers et boulanger³⁸ ; mais il y a aussi deux ouvriers agricoles. A Niederbronn en 1894 on compte quantité de journaliers, maçons, tailleurs de pierre ; les classes populaires semblent davantage présentes qu'en Schleswig-Holstein³⁹. Il s'agirait donc vraiment d'un militarisme des petites gens.

Il semble bien que l'administration a pratiqué une politique volontariste de recrutement. Théoriquement, écrit-on, il existe 175 000 personnes qui remplissent les conditions pour adhérer et 587 communes de plus de 300 personnes du sexe masculin n'ont pas encore fondé d'association ; des statuts types sont préparés. En 1910 la proportion est de un membre pour 47 habitants, alors qu'elle est de un pour 18 dans l'ensemble du Reich. Le nombre élevé d'adhérents ne doit pas faire illusion : les 144 à Niederbronn, 165 à Sarre-Union, 175 à Wasselonne en 1912 viennent souvent des localités environnantes, comme de Wangen et Cosswiller, localités protestantes. Pourtant des filiales se créent : à Westhoffen, à côté de Wasselonne, les membres sont si nombreux qu'ils arrivent à manger en un repas un sanglier entier et à boire quatre tonneaux de bière⁴⁰.

A Hochfelden les deux tiers des membres viennent du « plat pays », surtout d'Alteckendorf et de Schwindratzheim, communes très majoritairement protestantes. G. Schmitt, qui n'aime ni Kassel ni les Allemands, précise que seule une demi-douzaine de natifs de Hochfelden ont adhéré à l'association. Et

³⁴ A.B.R., 397 D323.

³⁵ « Militarismus der kleinen Leuten » de Rohkrämer.

³⁶ N.Z.B du 16.6.1910.

³⁷ Liste du 15.4.1894, 8AL1/1611.

³⁸ Zimmermann relève une pareille surreprésentation des commerçants et des artisans qui atteignent 51 % : d'après cet historien, ce sont là des catégories sociales qui espèrent le maintien de la société dans son état. Pour Horckheimer, ces professions trouvaient ici la reconnaissance de leur importance sociale. H.-P. Zimmermann, *Der feste Wall ...*, p. 333-334.

³⁹ A.B.R., 449D219.

effectivement en 1888, le président, à l'occasion de la fête du Nouvel An, se félicite que beaucoup de camarades n'ont pas hésité à faire deux ou trois heures de marche à pied pour participer à la fête ; mais aussi qu'il y a peu de gens originaires de Hochfelden, que même des membres fondateurs avaient renoncé « pour des motifs petits et sous la pression d'un certain parti qui expriment une tendance hostile à l'association⁴¹. » D'ailleurs Kassel prétend que le Verein de Hochfelden est le plus important de Basse Alsace en 1898⁴². Le local de réunion habituel est à l'Ancre, chez Metzger Emile, depuis juin 1890. Les habitants des communes rurales protestantes du canton de Sarre-Union ou de celui de Hochfelden ont trouvé un moyen de participer aux sociabilités de la petite ville, catholique dans le cas de la deuxième. Après des débuts très difficiles, c'est l'adhésion des habitants des villages protestants du « Hanauerland » qui a permis le véritable démarrage de l'association, et c'est le Docteur Auguste Kassel qui est l'initiateur de ce mouvement⁴³. En 1896, sur 276 membres, Hochfelden en fournit 61, Schwindratzheim 33, Alteckendorf 17, Wilshausen 8. Des villages protestants du canton, le seul à être parcimonieux avec deux membres seulement est Melsheim. Deux ou trois, au contraire, pour les villages catholiques, à l'exception de Wilwisheim, mais le village, tout comme Ettendorf, possède une gare, et abrite donc des employés des chemins de fer. A Hochfelden, les anciens bleus politiques, comme en 1848, ont réactivé leurs amitiés protestantes : la famille Ziller, « rouge » en 1848, est au rendez-vous du Kriegerverein. De même les jeunes instituteurs catholiques, formés à l'École Normale d'Obernai, Halftermeyer, Demand. La municipalité de la petite ville n'a guère favorisé l'essor de l'association : un vieil arrêté remontant aux années 1830 interdit de consumer les flambeaux en fin de défilé devant l'abattoir, et permet de limiter les mises en scènes de l'association. Il faut changer de maire, après la mort du baron de Schauenbourg, voir arriver l'agriculteur Fischer, le premier agriculteur qui soit devenu maire de Hochfelden, pour qu'enfin le Kriegerverein ait les coudées plus franches.⁴⁴

Le 12 janvier 1913, il reste à Haguenau 12 survivants de la campagne de 1866 et 50 de celle de 70/71. 3 ont été en Chine et 2 ont combattu en Afrique. La proportion de ceux qui ont effectivement combattu, que ce soit dans les armées allemandes ou française, n'est donc que de 18%, ce qui allège le climat et évite le retour des mêmes récits héroïques ; on ne risque pas la rupture qui s'est effectuée dans beaucoup d'associations en Vieille Allemagne entre les guerriers chenus tout couverts de gloire et les jeunes réservistes saturés de récits de bataille perpétuellement ressassés. Cependant il est possible qu'une telle scission ait eu lieu à Sélestat : pour le 6 janvier 1896, on annonce une réunion d'un Veteranen Verein réservé à ceux qui ont participé au moins à une campagne.

⁴⁰ *W.W.* du 1.2.1912.

⁴¹ « aus kleinlichen Motiven und auf Drängen einer gewissen Partei, welche dem Vereine feindlich gesinnt sind (sic) » *N.Z.B.* du 17.1.1888.

⁴² Lettre de Kassel au Kreisdirektor. 22.3.1896, A.B.R.. 397D621.

⁴³ Il est vice-président en 89, directeur de la chorale, *N.Z.B.* du 22.6.1889 ; en mars 1890 le comité est renouvelé. mais Meurin demeure président.

Les Kriegervereine ne sont donc pas des associations de transplantés ; les Alsaciens-Lorrains semblent avoir fourni des effectifs importants : à Hochfelden en août 1891 le club comporte 152 membres : 17 Vieux Allemands, 135 indigènes. Les deux présidents, dont Kassel et quatre assesseurs sur huit sont des autochtones⁴⁵, le greffier de justice Nagel a passé dix-sept ans dans un régiment français.⁴⁶ Une vue rapide sur celui de Sarre-Union donne, sur 165 membres, 140 Alsaciens-Lorrains dont la plupart viennent de l'ancien « Fürst Nassauische Land »

Quelles raisons ont ainsi pu mobiliser des effectifs nombreux, amené à payer régulièrement la cotisation de 2 Mk par mois ? Nous ne saurons évidemment pas s'il s'agit d'un enthousiasme feint mâtiné de contrainte douce. Nous ne saurons non plus quelle fut la part de l'ambition de carrière de quelques petits fonctionnaires, ni celle du repli sur soi d'une société coloniale dans un territoire indigène hostile, ni, dans le cas de Hochfelden, une manière, pour certains protestants, de marquer leur appartenance confessionnelle.

Ainsi les Kriegervereine poussent très bas leurs racines dans le terreau populaire. Mais le recrutement est très inégal géographiquement, très proche finalement des « milieux » politiques.

Les cadres :

Kriegerverein de Haguenau :

| Président | profession | entrée | sortie | membres | indigènes |
|--------------|--------------------------------|--------|--------|---------|-----------|
| Müller | Secrétaire de l'enregistrement | 1877 | 1878 | 30 | |
| Förster Karl | Stationsassistent | 1878 | 1878 | | |
| Haase | chef de gare? | 1878 | 1878 | | |
| Dammert | directeur du gymnase | 1878 | 1880 | 58 | |
| Kruspe | professeur au gymnase | 1880 | 1884 | 121 | |
| Loyau | inspecteur de la prison | 1884 | 1887 | | |
| von Rohden | Oberlehrer | 1887 | 1895 | 144 | |
| Lorenz | chef de gare ? | 1895 | 1897 | 175 | 32 |
| von Rohden | Oberlehrer | 1897 | <1902 | 301 | 75 |

⁴⁴ A.B.R. 297D323.

⁴⁵ Cité par Schmitt Joseph, 7e feuille du journal.

⁴⁶ N.Z.B. du 21.9.1886. Certes, après 1895, les fils de Vieux Allemands nés dans le Reichsland ne se distinguent pas statistiquement des Vieux Alsaciens.

Dans un premier temps, ce sont des fonctionnaires qui concentrent les présidences sur leurs têtes. Il est de bon ton d'être prussien, ancien combattant ayant participé à deux campagnes pour l'unité de l'Empire, d'avoir subi les avanies et les jalousies de la part des Alsaciens au début de l'occupation ; d'avoir pris des responsabilités au Kriegerverein, d'avoir fourni des effets militaires à l'armée, d'avoir traité les officiers, surtout eux, au café. Enfin même parfois on a fait acte de patriotisme en vendant de la bière allemande sur ce sol hostile. Ce sont là les traits marquants d'une appartenance ethnique. Pourtant, après un certain temps, on se débarrasse de ces pionniers si on trouve des petits notables locaux pour les remplacer. Ainsi le receveur de l'enregistrement Meurin, qui est le premier président de l'association de Hochfelden, se montre vraiment trop nul⁴⁷ ; lorsqu'il annonce son départ prochain, on se hâte de le nommer président d'honneur⁴⁸, fonction dont il démissionne assez vite. A Brumath, le premier président, Starck, est poussé à la démission non seulement de la présidence, mais même de l'association « Il lit une missive de l'ancien président Starck, dans laquelle celui-ci déclare qu'il abandonne sa fonction et qu'en même temps, dans l'intérêt de l'association et parce que un courant puissant s'est ligué contre lui, il préfère quitter entièrement l'association⁴⁹. » S'agit-il d'un détournement de fonds ? En tout cas les caisses de l'association sont vides à cette époque.

Après 1890, dans les petites villes, les responsabilités furent occupées par des membres de professions indépendantes non par des fonctionnaires immigrés, A Hochfelden en 1897, ce sont des notables qui composent le comité : le maire de Hochfelden Fischer, l'adjoint Pfister, un conseiller d'arrondissement en place, Ziller, et un futur, le meunier Ramspacher de Wilwisheim ; le notaire Matter et le Docteur Kassel, mais eux ne comptent pas comme force politique à cause de leur religion protestante. A Ribeauvillé le comité dirigeant paraît très vite suspect aux membres de l'autorité : trois membres, dont un agent de police, ont été pris en train de chanter la Marseillaise. L'adjoint Umbdenstock devient président en 1903 ; or il n'a pas fait son service militaire (postérieurement à 1873) dans l'armée allemande, mais en France⁵⁰. Cette volonté de donner des cadres locaux est bientôt clairement formulée. Le 9.3.1904, le comité directeur d'Alsace Lorraine répercute un appel du comité prussien : les classes moyennes et supérieures boudent les associations de guerriers, il faudrait qu'elles aussi y adhèrent⁵¹. Sans doute beaucoup de petits notables, restés francophiles, s'abstiennent-ils.

Les débitants sont nombreux au sein de l'association, sans que l'on puisse dire que leur adhésion soit toujours désintéressée. A Haguenau en 1891, quatre débitants sont membres: Beck à l'Eléphant, Hess à la Gare, Fehringier sans doute à l'Espérance et Poensgen à la Cour d'Europe. Deux sur quatre sont nés en

⁴⁷ Lettre du sous-préfet au préfet, 6.1889, A.B.R., 297D323.

⁴⁸ Compte-rendu du discours pour le troisième anniversaire de la fondation de l'association, *N.Z.B.* du 22.6.1889.

⁴⁹ « verlas derselbe ein Schreiben des früheren Präsidenten Starck, worin derselbe erklärt, sein Amt niederzulegen und zugleich im Interesse des Vereins, da sich eine starke Strömung gegen ihn kundgab, seinen gänzlichen Austritt aus dem Verein anwendet. » *N.Z.B.* du 11.11.1890.

⁵⁰ 8AL1/1611

Vieille Allemagne. Le secrétaire de la section de Marckolsheim, créée en avril 1890, est Eugène Allonas, débitant. A Hoerd, l'association naît le soir du 20 février 1888. Le président, le vice-président, le secrétaire adjoint sont des fonctionnaires vieux-allemands. Un instituteur est secrétaire. Les deux trésoriers et deux assesseurs sur quatre sont des débiteurs, « Schwanenwirth », « Sternenwirth », « Gastwirth Gromer⁵² » ! A Wasselonne, au contraire, c'est l'industriel Pasquay qui préside. Car dans cette petite ville, les industriels se partagent les présidences des diverses sociétés⁵³.

En effet, le lieu de réunion des associations d'anciens militaires est toujours un débit de boissons. A Sélestat en 1887, c'est chez Wolff Auguste au Luxhof ; dans les années 90 les concerts ont lieu dans l'hôtel de Siméon Weil. Le 29 décembre 1909, la mairie de Sélestat est avertie du fait que désormais le Vereinsklokal se trouve dans l'Hôtel des Vosges, chez Hanser. A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire, qui sera célébré le 23 août 1903, le départ des délégations se fait chez les camarades Hanser, Granseier, Thirian, Fleisch et Wanner. A Haguenau, on commence par se réunir au Lion rouge de la Veuve Kurtzmann, puis, assez rapidement à l'Hôtel Andrès, chez Michel Andrès de Gries. De 1888 à 1913, c'est le Parkhotel de Hess, ou plus précisément sa salle de jardin qui sert de local au club. Pas plus que pour le Flottenverein, on ne choisit des établissements tenus par des Vieux Allemands, mais des endroits spacieux situés en ville, et surtout dont le tenancier est affilié à l'association : « bei den Kameraden Lohoff und Kuhn ». Kuhn au Raisin est de la région proche et son épouse est une Guillemot de Hochfelden. Lorsqu'on collationne à Brumath des noms de membres désireux de participer à une remise de drapeau à Deutsch-Avrincourt en 1888, des listes sont déposées au Lion d'Or, chez Wenger, Krebs et Hirsch⁵⁴. A Hochfelden, ce n'est pas l'un des « hôtels » qui sert aux réunions, mais un débit moyen, l'Ancre, qui présente néanmoins comme avantage d'avoir une salle séparée. Lors des grandes manifestations publiques, on utilise aussi les jardins et les salles de l'Hôtel de la Poste ou de celui de la Station, les plus grandes de Hochfelden. A Sélestat les lieux de réunion sont des débits importants. Sans doute trouve-t-on ici à la fois salle de réunion et salle des fêtes, deux outils indispensables aux activités de ces associations.

Beuverie ou pédagogie nationale ?

Les anciens de l'armée française semblent très prisés. Ceux qui ont vraiment combattu dans l'armée française, dans les Mobiles, sous le Gouvernement Provisoire, mettent beaucoup de temps à se rallier ; ils subissent des pressions comme à Hochfelden⁵⁵ ; on met en relief le cas du tuilier Hemberger de

⁵¹ T.Z. du 9.3.1904.

⁵² *ibid.*, du 21.2.1888

⁵³ déclaration du 11.12.1889, 49D220.

⁵⁴ N.Z.B. du 26.6.1888.

⁵⁵ L'ancien Mobile, défenseur de la citadelle de Strasbourg Georges Schmitt est maintes fois sollicité pour adhérer. Il consent même à recevoir une décoration du Statthalter von Wedel en 1912 ; mais il n'adhère jamais au Kriegerverein.

Hochfelden, trompette du Général Michel, qui a sonné la charge sur Morsbronn et fut l'un des 35 survivants du 6^e régiment de cuirassiers. A Bouxwiller un défenseur de Belfort, Jacques Wagner, membre du Kriegerverein, se voit remettre au début de 1911 un diplôme d'honneur signé par le maire de Belfort et transmis par le Souvenir Français. Donc les associations mettent un point d'honneur à commémorer les hauts faits d'armes accomplis sous l'uniforme français, à mesure que le nombre de survivants diminue.⁵⁶ Cette vénération permet de mettre en relief des personnalités qui acceptent le nouvel état de choses. L'Allemagne sait récupérer la célébration de l'héroïsme, la pratique des armes dans une pédagogie de la nation⁵⁷.

Le *Neuer Zornthalbote*, du 1.5.1886 décrit les objectifs de l'association de Hochfelden au moment de sa création. Les réunions libres doivent servir à évoquer des souvenirs de régiment. Trouver une oreille attentive pour la geste guerrière sans cesse ressassée, en libérer le profane, voilà un but social bien utile⁵⁸. La convivialité est faite de loisirs goûtés en commun : repas, chants, bals, concerts ; soirées de camaraderie ; évocation des joies et des peines vécues ensemble. Il n'y a pas de buts politiques affirmés dans cette contrée rurale dépourvue de sociaux démocrates ; l'amour de la patrie, le rappel de l'héroïsme et du sacrifice sont les seuls thèmes d'une propagande politique apaisée.

C'est sur un autre terrain que ces associations sont attaquées. Le pasteur de Schwindratzheim, le 20 février 1893, interdit aux membres du Kriegerverein l'entrée de l'église avec la bannière et les traite d'ivrognes et de perturbateurs⁵⁹. Il semble que cette réputation ne soit pas tout à fait imméritée. Le *Volksfreund* propose, dans son projet de lutte contre l'alcoolisme, l'interdiction de boire de l'eau-de-vie pendant les réunions : « Aux réunions d'associations de guerriers et de tir, aux réunions cantonales, l'eau-de-vie est interdite, parce qu'elle donne lieu à des disputes et des affaires de couteau »⁶⁰. La beuverie est une « vieille habitude allemande » d'après *Rappoltsweiler Kreisblatt* du 29.3.1890⁶¹. Le soir du 9 avril 1904, la société de Thann met à la disposition de ses membres en tonneau de bière pour fêter la machine à coudre que l'association a gagnée à une tombola⁶². Un tonneau de bière est monté et mis en perce à Brumath à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de 1902, après que la partie statutaire de la réunion se fut achevée à minuit⁶³. Le garde-barrière Fischer de Brumath est tué par le rapide de quatre heures du matin lorsqu'il

⁵⁶ A deux reprises, à vingt-cinq années de distance, le Kriegerverein inaugure un nouveau drapeau. Alors que le président Kassel en 1886 parle de vieux caractère allemand du peuple alsacien, il dit en 1911 « Nous avons su respecter le caractère français, l'attachement des anciens combattants à la France. *NZB*, 7.1911. Il y a eu peut-être une évolution des choix nationaux de l'ethnologue Auguste Kassel. J.-P ; Hirsch, « Le parcours politique sinueux d'une dynastie de médecins protestants à Hochfelden : Les Kassel », *Kocherschbari*, n° 39, été 1999.

⁵⁷ En même temps les orateurs du Kriegerverein restent opposés à l'enseignement du français *U.K.* du 24.1.1910.

⁵⁸ K. Rohkrämer, *Der militarismus der "kleinen Leuten"...*, p.183

⁵⁹ Journal de G. Schmitt.

⁶⁰ *Volksfreund*, 19.4.1885.

⁶¹ « Man betrachte nur die Kriegervereinfeste auf dem Lande. Da sind die Feste in der Regel nichts als Sauf-und Rauffeste. » Citation d'un pasteur par K. Mallmann, *Kriegervereine...*, p. 68.

⁶² *T.Z.* du 9.4.1904.

⁶³ *N.Z.B.* du 18.1.1902.

rentre du Kaisercommerers à l'occasion de la fête de l'Empereur⁶⁴. Les membres du Kriegerverein ont la réputation de boire sec. A Hochfelden leurs excès relèvent du lieu commun. Comme l'écrit en mai 1893 un dénonciateur anonyme à la gendarmerie, le fameux « einer unter vielen » : « En général, les Allemands auraient apporté en Alsace les pratiques des associations qui, par ailleurs, ne sied pas du tout au caractère des Alsaciens et de cette manière on développa en Alsace la recherche du plaisir. »⁶⁵ A Alteckendorf, à l'occasion de la fête de l'Empereur, on a tellement bu que deux assistants ont été retrouvés couchés dans la rue. Le 9 juin 1912 a lieu à Sélestat la réunion fédérale. La commune accepte la demande qui lui est faite d'offrir le vin d'honneur qui se prend, toujours, tôt dans la matinée. Le vin ne suffit pas ; pourtant, précise le maire de Sélestat, on a prévu plus d'un demi-litre par participant.

La rumeur publique veut que les associations d'anciens militaires rassemblent des gens de peu, et qu'ils se laissent aller à des écarts. Il en est ainsi le soir du 4 avril 1889 à l'Ancre à Hochfelden. Ce soir-là la société organise une soirée pour ses membres, en dehors de son lieu de réunion habituel. Emile Metzger, débitant et membre de l'association, a promis uné « chambre séparée », mais ne peut tenir parole : la réunion mensuelle se déroulera dans la salle commune. Peu importe, dit Metzger, il n'y a jamais grand monde le mercredi soir. La soirée a lieu et des étrangers à l'association viennent consommer, voire jouer aux cartes avec les « Krieger » : Paulus Joseph, agriculteur, et appartenant au clan catholique, le coiffeur Heim et surtout deux commerçants israélites B(?)oetter Léopold et Bicart Eugène, le frère du pharmacien. La soirée se poursuit; un des membres de l'association, le forgeron Krieger de Scherlenheim, le boute-en-train (« Spaßmacher ») de l'association, vient déclamer des poèmes. Il récite le fameux (?) « Aron aus Buesweiler » dans lequel est comprise l'expression « stinckender Jud ». Eugène Bicart proteste. Comme toujours en matière de racisme, l'auteur essaie de se justifier par des arguments opposés : ce poème innocent est connu des Juifs, voire récité dans leurs propres soirées ; d'un autre côté, Krieger prétend que les deux israélites s'étaient, comme on dirait aujourd'hui, incrustés dans la fête privée. En tout cas le comité du Kriegerverein, devant la levée de boucliers de la communauté juive de Hochfelden, décide de mettre Krieger à l'amende : cinq Mark en faveur de la caisse de secours ; une lettre d'excuse sera envoyée à Aaron Wolf, président de la communauté israélite de Hochfelden, les faits exposés au sous-préfet.

Comme dans l'affaire du défilé du bœuf de Thann, l'antisémitisme populaire perce dans les manifestations, et les petits notables sont chargés de sauver les apparences⁶⁶.

L'association essaie de corriger ces pratiques pour restaurer son image. On est exclu en cas de « anstößigem Benehmen⁶⁷ ». Les soirées où la famille est invitée, d'après Rohkrämer, seraient destinées à

⁶⁴ Z.A. du 19.1.1901.

⁶⁵ « Ueberhaupt hätten die Deutschen die Vereinerei ins Elsaß gebracht, die sonst zu dem Charakter der Elsässern gar nicht paßt, und auf diese Weise wurde die Genußsucht beim Elsässer großgezogen » Rapport de gendarmerie du 5.5.1893, A.B.R., 397D626.

⁶⁶ 397D626.

⁶⁷ « comportement scandaleux ».

tempérer les excès et à redresser la mauvaise réputation liée à l'état de Krieger⁶⁸. Mais là aussi, des plaintes peuvent s'élever : le *Volksfreund* reprend une polémique lancée par les *Elsässer Nachrichten* de Sélestat : non seulement des pédagogues, mais aussi des élèves auraient participé à un bal de l'association et manqué l'école le lendemain sans qu'il y ait eu des sanctions. Au contraire, on aurait inquiété une fillette restée chez elle pour cuire une soupe à sa mère malade⁶⁹. Ainsi la mauvaise réputation des associations d'anciens militaires est liée à la présence en corps dans les débits de nombreux hommes du peuple occupés à des activités qui sont généralement celles des cabarets : la conversation, le jeu de cartes, la boisson.

Dans ce contexte, les cadres n'ont pas renoncé à faire des associations d'authentiques foyers d'éducation populaire. Ils s'efforcent de développer des sociabilités de cercle bourgeois, présentent des conférences. La *Hagenauer Zeitung* du 3 avril 1905 rend compte de l'une de ces réunions familiales : on a choisi la salle du premier étage du Crocodile tenu par un Allemand, Maurer. Les dirigeants, von Rohden, Kruspe, enseignants au lycée, paient de leur personne pour interpréter une chanson en solo et pour parler de Bismarck pendant une heure. On présente un pasteur missionnaire, nommé Lehr, pour évoquer ses souvenirs du Japon⁷⁰. Peut-être les sociabilités commencent-elles à subir la contagion des associations nationalistes comme le Flottenverein et le Kolonialverein, qui suscitent des conférences de spécialistes soumises à une certaine étiquette dans leur déroulement.

Le Kriegerverein devient société de lecture : l'association de Sélestat possède une bibliothèque de 1282 volumes, qui sont prêtés à domicile avec un délai de trois mois⁷¹. Le Kriegerverein de Haguenau demande une subvention le 7.11.1891 pour ouvrir la bibliothèque, le Président Von Rohden étant enseignant : « Nous aimerions permettre aux membres, surtout des petits employés, des artisans et des ouvriers, surtout pendant les longues soirées d'hiver, et après le pénible travail quotidien, de se rafraîchir, de détacher son esprit de des soucis et des besoins de la vie quotidienne pour le diriger vers des objets plus élevés. Nous gardons l'espoir, par des offres gratuites, une nourriture spirituelle saine, de parvenir à nous opposer à l'introduction de mauvais écrits et d'illusions dangereuses et même d'exercer une influence favorable sur la vie de famille.⁷² » Nous avons là une illustration des objectifs que les associations se voient fixés : l'amalgame des classes sociales, la participation des élites à l'association et la formation intellectuelle du peuple. Au Kriegerverein comme au Club Vosgien ou au théâtre du peuple, certains Allemands se veulent

⁶⁸ A.K. du 2.2.1895 : « Ein Tänzchen, an dem sich auch die Damen der im Gewöhnlichen Leben höher gestellten Kameraden beteiligten »

⁶⁹ *Volksfreund* du 13.1.1884.

⁷⁰ H.Z. du 3.4.1905.

⁷¹ H.Z., 12.2.10.

⁷² « Wir möchten es den Mitgliedern, meist kleinen Beamten, Handwerkern und Arbeitern, besonders für die langen Winterabenden, ermöglichen, sich nach der Mühevollen Tagesarbeit geistig zu erfrischen und dem Sinn von den Sorgen und Nöthen des täglichen Lebens hinweg auf anderes, besseres, höheres zu richten. Wir hegen die Hoffnung, durch kostenlose Darbietung einer gesunden geistigen Nahrung dem Eindringen schlechter Schriften und gefährlichen Vorspiegelungen am besten zu begegnen vielleicht sogar auf das Familienleben fördernden Einfluß ausüben zu können. » A.B.R., 549D219.

les promoteurs d'une culture populaire⁷³.

Très vite l'association se livre à des pratiques sportives, avant tout le tir : le 18 août 1893, l'association de Châtenois demande à aménager un stand de tir dans la forêt de Sélestat et la société d'escrime de Sélestat se confond avec le Kriegerverein. Le 19 et le 26 août 1894, la société de Hochfelden, qui a déjà demandé à s'entraîner avec une arme à répétition⁷⁴, organise un concours de tir à Hochfelden, dans une ancienne carrière de terre à briques route de Wilwisheim, avec la participation de quatre sociétés d'anciens militaires, et le débitant Emile Metzger, qui abrite habituellement les réunions, demande à servir de la bière sur place⁷⁵. On sollicite même le prêt d'armes de guerre déclassées, que l'armée, prudente, refuse. Fondé le 8/4/1877, le groupe de Sélestat possède dès le mois d'octobre 1877, une section de chant, destinée à apprendre et à interpréter les chants patriotiques. L'année suivante la section de chant est créée à Hochfelden, dirigée par Demand, l'instituteur de Gingsheim, puis par le Dr Kassel ; la société achète un harmonium et ouvre sa bibliothèque. « ... et aucune réunion mensuelle ne se déroula sans que quelques prestations de chant contribuassent au joyeux divertissement.⁷⁶ »

La culture ainsi dispensée reste politiquement orientée. A Ribeauvillé, d'après le *Rappoltsweiler Kreisblatt* du 21.12.1878, 26 personnes se sont déclarées intéressées au moment de l'éclosion du club. On propose l'adhésion à tous ceux qui ont porté l'uniforme, mais aussi à ceux qui, comme à Hochfelden, partagent les valeurs de l'association. Mais les articles publiés en français et en allemand dans le journal bilingue diffèrent quant aux buts affirmés de l'association : l'article en français insiste sur la solidarité, qui se traduit par la caisse de secours aux veuves, aux orphelins, aux membres nécessiteux ; l'assistance commune aux obsèques. L'article en allemand, dans le même numéro, fixe des buts beaucoup plus idéologiques : pour adhérer, nul n'est besoin d'avoir accompli son service militaire dans l'armée allemande. Bien plus important est le partage d'un certain nombre de qualités : une réputation irréprochable (*unbeschuldener Ruf*), une grande conscience morale ; mais surtout la reconnaissance de valeurs comme le dévouement à la patrie jusqu'à la mort et la défense de la loi et de l'ordre⁷⁷. Le Kriegerverein s'inscrit ainsi dans la stratégie de la lutte contre le socialisme. Une telle formulation prend toute son importance dans une région

⁷³ Ici la différence entre Kriegerverein et SA est très nette. La SA se veut délibérément populiste. Ses rituels (T. Burnon, « Les lieux et les rituels de sociabilité des sections d'assaut », p 181) reposent sur un langage simple. Le langage distingué est brocardé, il faut des comportements francs, naturels. L'encadrement veille particulièrement à ce nivellement par le bas, pour effacer les barrières sociales à l'intérieur du groupe. Le SA se plaît ainsi à dénoncer la culture élitiste, l'aisance, le cosmopolitisme. Donc on agresse les commerces, les promeneurs du Kurfürstendamm. La réussite des cadres du Kriegerverein a peut-être été limitée : le 12 février 1910 est jour de bibliothèque au club de Haguenau : l'ensemble des membres se voit rappeler qu'il faut rendre les livres

⁷⁴ *N.Z.B.* du 10.2.1887.

⁷⁵ ABR, 397D622. Le tir n'est pas une nouveauté à Hochfelden : il y a eu à partir du 11.9.1867 une section de « francs-tireurs », commandés par le Baron de Schauenbourg, revêtus d'une blouse grise, d'un feutre noir orné d'une cocarde tricolore (3M1154).. Apparemment, d'après quelques remarques du Journal de Georges Schmitt, la section a participé aux combats du siège de Strasbourg.

⁷⁶ « ...und keine Monatsversammlung verging, ohne daß einige Liedervorträge zur fröhlichen Unterhaltung beitrugen. » *Festschrift zum 25. Geburtstag..* ». Association de Haguenau. L'habitude s'installe, bien que rien dans les statuts de l'association de Hochfelden ne la prévoie, de chanter à l'occasion des mariages des membres : pour l'instituteur de Scherlenheim en mars 1889 (*N.Z.B.* du 7.3.1889) ou pour le président Auguste Kassel lui-même en 1897. (Journal de Georges Schmitt)

d'ouvriers du textile, capables de se mettre en grève. Les options politiques des membres sont contrôlées : on a la preuve que trois membres ont, à Ribeauvillé, voté pour l'abbé Simonis, protestataire, en 1887. Trois autres sont poursuivis pour avoir chanté la Marseillaise⁷⁸.

Le Kriegerverein exprime le désir de former le peuple intellectuellement, idéologiquement, patriotiquement. On peut même conclure à l'introduction de pratiques distinguées. Une bonne partie des activités de l'association de Sélestat consiste en bals de charité au profit des orphelins et des veuves des membres dans la salle de l'hôtel Simeon Weil, l'un des plus réputés de la ville : le 16/8/1895, le 15/1/1898 le 17/11/1898. En 1906, cette salle apparaît trop petite et il faut louer Sainte Barbe à la municipalité ; et on voit se réitérer alors régulièrement, jusqu'en 1914, les demandes de location de cette salle. Il y a plus de 7600 Mk dans la caisse de l'association de Sélestat, parce qu'on ne dépense plus beaucoup pour les veuves et les orphelins de guerre. Cet usage du bal de charité est typiquement bourgeois. Il est permis à l'adhérent moyen de fréquenter des personnes plus haut placées. Dans cette volonté d'élévation de gens de peuples pour les empêcher de développer des sociabilités ouvrières, dans les années 1900, le Statthalter demande aux sous-préfets de trouver des petits notables susceptibles de prendre la tête. La gendarmerie ou la police devrait soumettre les noms de personnalités capables de créer de toute pièce de nouvelles associations⁷⁹. Rohkrämer montre que l'association permet de donner l'illusion d'une égalité comme au front. Ici le maître ne parle pas au serviteur, mais le camarade au camarade⁸⁰.

La modernité des associations de guerriers.

Par leur clientèle populaire, leurs réunions régulières, la présence d'un certain nombre de débitants, le nombre des adhérents (des centaines au moment où les sociétés chorales en comptent 28) les associations de combattants jouent un rôle très important dans la vie de certains bistros. L'occupation de l'espace urbain par des défilés ordonnés, les cérémonies liées à la remise du drapeau, lorsque l'association a franchi le cap des 50 membres, les rencontres régulières, l'engagement personnel dans un jeu de théâtre⁸¹, le Kommers, c'est à dire la revue, le « spectacle déclamatoire », sans doute une succession de chansons et de textes parlés en monologue ou dialogue, sans que les spectateurs renoncent à rester attablés⁸² : autant de sociabilités inédites dans l'espace de la petite ville.

⁷⁷ « ézur Erhaltung von Gesetz und Ordnung » H.-P. Zimmermann. *Der feste Wall...*, p. 9 à 50.

⁷⁸ A.H.R., 8AL1/1611.

⁷⁹ Lettre du sous-préfet Gerber de Haguenau du 16.11.1902. du président de l'association des sociétés d'Alsace-Lorraine à von Köller le 25.9.02, 283D138.

⁸⁰ T. Rohkrämer, *Der militarismus der "kleinen Leuten"*, p. 39

⁸¹ En 1912 à Wasselonne, on engage encore une troupe professionnelle pour faire le spectacle, mais le 6 mars 1905 la société de Haguenau joue au Kronprinz, à l'occasion du carnaval, une pièce en alsacien. l'inévitable Hochzitter im Kleiderkaschete de Julius Greber.

⁸² « Am Abend füllte sich wieder des Kornhaussaal.[...] An langen Tischreihen saßen die Vereinsmitglieder in fröhlichem Geplauder. » (A.K. du 2.2.1895) Cette même forme de spectacle est celle colportée par les troupes professionnelles en tournée.

La présence épisodique des femmes⁸³ et des enfants est une autre nouveauté, du moins pour ces personnes appartenant aux milieux populaires. La place faite à l'enfant est essentielle : on lui remet des cadeaux à Noël, il participe au défilé aux lampions,⁸⁴ on organise pour lui des jeux en forêt⁸⁵. Ces pratiques de l'association des guerriers, apparemment font école auprès des autres sociétés. Enfin les rituels des fêtes de bienfaisance semblent marquer le calendrier des associations.

Pourtant ces sociabilités nouvelles ne constituent pas une rupture complète avec les usages établis, à la différence de ce que furent les fêtes de la Révolution française. Les fêtes de l'association viennent recouvrir des pratiques qui existaient déjà : le sapin de Noël (il est vendu aux enchères en 1912 à Wasselonne), le bal masqué de Carnaval, la promenade en forêt. On peut penser que par ces fêtes la possibilité fut offerte à certains pauvres de participer à des pratiques plus « bourgeoises ».

Le Kriegerverein se veut le défenseur des coutumes alsaciennes. Auguste Kassel est certes à la fois folkloriste et président de la section de Hochfelden du Kriegerverein. Mais même à Wasselonne, à Sélestat le rédacteur du journal local reprend dans ses comptes-rendus de fêtes l'évocation obligatoire de ces fidélités. La langue en usage semble être toujours le dialecte alsacien. Ainsi lors de la première fête en 1877, le Kriegerverein de Haguenau déclame des poèmes de Stoeber. Le 6 mars 1905, à Haguenau, il met en scène un grand classique de Julius Greber, dramaturge alsacien né à Trèves et juge de paix à Hochfelden puis à Haguenau⁸⁶. Ainsi l'insertion de cette culture dans le milieu local est toujours recherchée. La nation allemande est une union de tribus dont l'Empire constitue, d'après le contenu de maint discours célébrant l'anniversaire de Guillaume II, la clé de voûte⁸⁷. Les armes de la ville, figurent obligatoirement sur le drapeau⁸⁸.

La danse vient toujours clore les festivités : la pièce *D'r Hochzitter im Kleiderkaschde* comprend, dans la réplique finale, cette invitation à la danse : « Holzinger (ärgerlich) : Halt doch d'Lytt nit uf ! (Zum

⁸³ Le 27.1.1910, une femme assiste au repas festif de l'association de Haguenau; elle refuse de danser avec un ouvrier puis accepte l'invitation d'un autre homme. Les deux hommes se battent, la femme quitte la salle, est rattrapée et battue par l'éconduit. *U.K.* du 28.1.1910. On peut donc penser que certaines soirées dansantes du Kriegerverein, succédant à des repas, voient apparaître peu de femmes.

⁸⁴ Au même moment où sur tout un autre terrain, au pèlerinage de Marienthal, on a recours aux mêmes pratiques.

⁸⁵ Courses en sac, « Wurstschnappen » à Niederbronn le 23 août 1910 *H.Z.*, dans la forêt de Brumath dès le 4.6.1889, *N.Z.B.* du 4.6.1889.

⁸⁶ De Greber, (*T.K.B.* du 24.2.1904) on ne joue pas les pièces graves, comme *Lucie*, mais des comédies les plus légères, bâties sur des quiproquos et des personnages fortement typés, dont le ressort est la volonté contrariée du père désireux, pour ménager l'avenir, de marier sa fille avec un Vieil Allemand. C'est là aussi le thème du *Herr Maire* de Stoskopf et de *D'Schmuggler* d'Arthur Dinter.

On en sait un peu plus sur le « Festspiel » qui se déroule dans la salle Reinboth à Wissembourg à l'occasion de l'anniversaire de l'Empereur de 1910 : trois personnages, la Germania, un héros et un soldat sont présents sur scène. Par l'emploi de l'allégorie, le spectacle apparaît lourdement didactique.

⁸⁷ F.E. Schrader, *L'Allemagne avant l'Etat-nation, le corps germanique 1648-1806*, Paris, PUF, 1998, p. 7.

⁸⁸ Des difficultés, d'ailleurs, se présentent à Hochfelden : ces armes, à l'époque comme aujourd'hui, représentent Saint Pierre et sa clef. En 1891, une telle représentation sur le drapeau du Kriegerverein n'est pas acceptable : les protestants, les israélites pourraient être froissés. On se passera donc des armes de Hochfelden. Pourtant l'on n'a pas hésité en 1902 à représenter ces armes-là sur l'une des fresques au pignon de l' *Amtsgericht*.

Publikum) Bliewe rüewi, ehr kenne jetz anfang ze danze. ⁸⁹»

Une telle mobilisation populaire, culturelle, nationale, reste une énigme. Autour de quelle idéologie s'est-elle faite ? Pour transcender les divisions nationales dans le Reichsland, il a fallu sans aucun doute mettre en avant les valeurs viriles, la camaraderie, l'honnêteté, le dévouement personnel au chef de guerre. La manipulation de la culture politique par les élites dirigeantes, les militaires, les agrariens, et la plupart des industriels, prend la forme d'organisations de masse, Kriegervereine, ligues de défense de l'armée et de la marine, association de jeunesse nationaliste. A l'époque, les partis politiques allemands sont encore des associations de notables, on a dans ces ligues l'amorce de partis de masse, y compris les ligues agraires. On peut voir dans cette mobilisation de masse une réponse à l'organisation sophistiquée du SPD⁹⁰. Cette interprétation poserait la question de la chronologie : a-t-il fallu attendre le deuxième empereur, l'autorisation des associations liées à la social-démocratie pour que les Kriegervereine se développent vraiment en Alsace ? Sans doute non ; mais les associations ont été également utiles, nous l'avons vu à propos de Ribeauvillé, contre la protestation.

Les débitants de boissons ont joué un rôle essentiel, avec la presse locale, dans cette implantation d'une association nationaliste. En adhérant, en prêtant souvent leur local, certains débitants autochtones (Ruhlmann à Ribeauvillé, Emile Metzger à Hochfelden) ont osé affronter la réprobation. Ces prises de position en faveur d'une association nationaliste allemande ne sont pas sans analogie avec la prise de position en faveur du parti libéral qui passe pour n'avoir rien d'alsacien.

Les activités du Kriegerverein finalement sont l'objet, chez les témoins, d'une double interprétation. Certains voient d'abord l'aspect extérieur, où les corps, même en « schwarzem Rock », sont alignés, rectifiés sous le commandement des notables. Un ordre mobile, celui du défilé, tient tout l'espace de la rue. Le discours est clair et prononcé par un orateur unique. Le second aspect, bien plus confidentiel, est celui de l'arrière-salle des débits. C'est l'endroit où Dionysos l'emporte sur Apollon, où l'on boit et où on joue aux cartes, où on danse, où l'on prolonge la soirée jusqu'à cinq heures du matin. Les classes supérieures qui encadrent l'association doivent souvent avaliser ces pratiques répréhensibles si elles veulent compter des effectifs fournis. Mais elles doivent craindre l'issue de cet épisode de transgression : alors au moment de la sortie, les beuglements, le tapage, le spectacle de l'ivresse publique représentent un danger pour l'image que l'association donne d'elle-même. Ce double aspect est difficilement admis à l'occasion des enterrements : après avoir défilé, tiré des salves, écouté des discours, les camarades séjournent longuement dans les débits de boissons. La tentative de germanisation, d'encadrement des masses en vue d'un contrôle politique effectif, dirigé contre les francophiles et les sociaux-démocrates, est

⁸⁹ « Holtzinger, fâché : Mais ne me retiens pas les gens. (Au public) Restez tranquilles, vous pouvez commencer à danser maintenant »

⁹⁰ R.Lenman, J. Osborne, E. Segarra. « Towards the Commercialisation of Culture », R. Burns, éd., *German Cultural Studies. An Introduction*, Oxford, 1995, p. 11.

affaiblie par les pratiques réelles qui attirent la réprobation, au moins celle des clergés, sur l'institution, le mouvement dans son ensemble. C'est pour leur usage du débit de boisson que les associations d'anciens militaires se voient stigmatisés.

Ces associations ont su s'incruster dans les pratiques de sociabilité ordinaires, la réunion au débit le soir ou le dimanche d'égaux qui ont un vécu commun, la fête dansée telle qu'elle a existé jusque là⁹¹.

Les associations de propagande pangermaniste : société coloniale et de la flotte.

Alors que les Kriegervereine ont connu dans l'Alsace de la fin des années 1870 un développement lent, laborieux, les nouvelles associations connaissent un progrès très rapide et, en quelques mois, affichent un nombre de membres propre à faire pâlir d'envie les cadres blanchis qui ont animé de mois en mois, les réunions amicales, les assemblées générales, rapporté les bilans financiers, organisé les fêtes champêtres, les anniversaires impériaux et les arbres de Noël. Le succès des nouvelles associations tient-il à la modernité de leurs méthodes de propagande, au peu d'engagement qu'il demande à ses membres, au petit nombre de ses réunions, à l'intérêt de l'information qui est dispensée ?

La section de la Kolonial Gesellschaft, née à Haguenau le 13.11.1889, sait allier le témoignage direct aux techniques émergentes de l'image : exposés personnels de voyageurs ou de coloniaux, images projetées par lanterne magique. Le 21.6.10, on fait raconter sa vie à une demoiselle qui a vécu *sur* une ferme africaine. Des exposés sont donnés sur la malaria, les maladies tropicales. Un certain Georg Butz, de Prétoria, mais né wurtembergeois, tient une conférence en septembre 1901 dans la salle Barbarossa à Haguenau sur la vie des Boers en Afrique du sud. A Hochfelden également en septembre 1901 un délégué du camp boer fait une conférence dans la salle de l'hôtel de la poste. Lorsque la société coloniale de Haguenau envisage d'organiser une fête dans le jardin public de la ville, c'est le sous-préfet, « die Obrigkeit », qui fait en son nom la demande à la municipalité. Et le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne percevoir aucun droit de location pour la place⁹². A Saverne la section locale est fondée le 30 avril 1904 chez le débitant Kling au Soleil, l'un des débits les plus cotés. Assistèrent des dames et des messieurs du meilleur monde⁹³. On désigne un bureau formé de trois habitants de Saverne, le maire, un juge d'instance et un avocat; on donne la parole aux orateurs. La société doit présenter des réalisations effectuées dans les colonies allemandes pour éveiller dans le public l'intérêt pour les colonies; mais la société se veut aussi groupe de pression : « et ensuite par des encouragements adressés à nos députés du

⁹¹ « Messtiarlige Wohltätigkeitsfeste » écrit le sous-préfet de Strasbourg le 15.7.1909A.B.R., 247D53.

⁹² Délibération du Conseil Municipal de Haguenau, 23.3.1903, A.M.H. NR 126.

⁹³ « der besseren Stände »

Land et de l'Empire pour qu'ils s'occupent de la matière coloniale⁹⁴. » Les 42 premiers membres, au 6 juin 1904 sont 12 Vieux-Alsaciens, 21 Prussiens, 5 Bavaois, 1 Mecklembourgeois, 2 Saxons. Les professions les mieux représentées sont les militaires, au nombre de 9, et les professions de justice, y compris le Gerichtsassessor Stieve, fondateur du club vosgien, et le rabbin. A la différence de ce qui se passe à Haguenau, le lycée n'est représenté que par deux professeurs, dont Nageldinger président également de l'association des anciens combattants et grand nationaliste. Il réclame dans la harangue officielle pour l'anniversaire de l'Empereur en 1900 une flotte digne de l'Allemagne et de son souverain. Même thème en 1904 : les colonies vues comme débouché, et donc la flotte sont nécessaires pour maintenir le niveau de vie des ouvriers en Allemagne. La cotisation annuelle est de huit Mark, dont six sont versés à la fédération à Berlin. Ainsi, si la société veut organiser beaucoup de conférences, elle est obligée d'organiser des tombolas comme elle l'a fait en janvier 1908.

Le Flottenverein de Haguenau est présidé par le Dr Lévy, Geheimedizinalrat, directeur de la prison de Haguenau, et comprend 230 membres en 1905. Des exposés sont présentés sur la navigation aérienne, les progrès de la flotte⁹⁵. Les moyens de propagande les plus modernes, axés sur la technique, sont employés pour rassembler les foules : cinéma, diapositives, conférenciers spécialisés appelés « Flottenprofessoren⁹⁶ ». Le journal national, *Die Flotte*, est vendu à 20 Pf., et présente des dessins de navires russes et japonais, des reportages sur les écoles techniques des arsenaux, sur l'emploi de l'électricité dans la marine, la chronologie de la guerre russo-japonaise⁹⁷.

Les salles où ont lieu les conférences appartiennent aux débits les plus cotés : le Raisin ; la Cour d'Europe, le Parkhotel ; le Kaiserhof à Haguenau. Les directeurs de ces établissements ne sont pas des Vieux Allemands. A Saverne, ces sociétés s'éveillent vers 1906 : le Flottenverein présente 100 diapositives au Soleil le 15 janvier⁹⁸. La société coloniale sait engager comme orateurs à Saverne des pères du Saint Esprit alsaciens, comme ce père Schneider, originaire d'Eckartswiller, tout près de Saverne, qui vint décrire le Kilimanjaro « Ein Ausflug auf den Kilimantscharo⁹⁹ ».

A Bouxwiller, le Flottenverein comprend en 1911 89 membres, dont 24 sont domiciliés au village d'Obermodern¹⁰⁰. A Ribeauvillé, en 1905, les conférenciers disposent d'appareils de projection pour diffuser des films dans la salle du foyer catholique¹⁰¹. Thann abrite depuis 1900 une association passée à

⁹⁴ « dann auch durch Ermunterung unsere Abgeordneten in Land und Reich, sich auch der kolonialen Sache anzunehmen... » Rapport du commissaire de police du 15.5.1904, 388D582.

⁹⁵ H.Z. du 20.1.1905.

⁹⁶ H. U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution" bis zum Beginn des Ersten Weltkriegs, 1849-1914, Deutsche Gesellschaftsgeschichte*, Dritter Band, München, 1995, p. 1077. D'après l'auteur, il y eut 300 de ces missionnaires, perpétuellement en tournée.

⁹⁷ T.K. du 4.6.1904.

⁹⁸ U.K. du 15.1.1906.

⁹⁹ « Une ascension du Kilimandjaro. » Z.A. du 17.1.1900.

¹⁰⁰ N.Z.B. du 10.12.1910.

¹⁰¹ R.K. du 28.10.1905.

150 membres en 1904, de sorte que des filiales seront créées dans les autres agglomérations industrielles. D'après l'orateur, un tailleur de pierres, le but de l'association est de défendre les intérêts économiques de l'Allemagne et donc de transcender dans cette association tous les clivages sociaux, toutes les divisions partisans. L'aspect technique passe avant l'aspect nationaliste, ou plutôt le nationalisme s'abrite derrière l'économie et la technologie¹⁰².

L'ensemble de l'Alsace présente 5000 membres sur les 350000 que comprend l'association pour l'ensemble du Reich : la participation alsacienne n'est pas outrageusement faible : 0,457% d'adhérents par rapport à la population totale, contre 0,625 % pour l'ensemble de l'Allemagne.

Conclusion.

Ainsi les associations nationalistes s'épanouissent-elles dans l'espace des débits de boissons. Et, de manière plus intense que les associations sportives et culturelles, ce sont les arrière-salles qu'elles utilisent à mesure qu'elles développent des activités diversifiées. Leur recrutement est populaire, leurs réunions régulières se déroulent au débit de boissons ; mais les activités proposées essaient de dépasser la conversation et le jeu de cartes. Des membres de l'élite locale n'économisent pas leurs efforts pour faire de l'arrière-salle, de la salle de spectacle des débits, un lieu de culture où le chant choral, le bal, le théâtre, mais aussi les conférences, les témoignages, les projections, la lecture trouvent leur place, si bien que les activités traditionnelles du casino sont ainsi diffusées dans les milieux populaires. Ces mouvements nationalistes essaient ainsi, tout en composant avec les pratiques ordinaires des milieux populaires, de les rapprocher de celles du cercle bourgeois. La fréquentation du débit s'en trouve ennoblée.

Le Kriegerverein constitue ainsi un modèle de contrôle du loisir et du vote populaire par les nouvelles notabilités, plus intellectuelles. Malheureusement, le phénomène est sans doute trop marginal pour être valable pour l'ensemble de la société.

¹⁰² H. U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution"...*, p. 1077.

La sociabilité catholique.

Les traces du catholicisme post-tridentin.

Haguenau et Sélestat sont deux petites villes dont la situation est comparable : chiffres de population proches, faiblesse de l'industrialisation, présence protestante minoritaire, deux paroisses inégales en prestige, enfin, empreinte évidente de la Contre-Réforme, davantage appuyée à Haguenau où 170 ans de présence jésuite ont marqué les esprits.

Il y a dans le dossier des comptes-rendus du Commissaire de police de Haguenau¹ une liste sans signature et sans date, mais sans doute de 1867, des sociétés constituées de Haguenau. Elle émane d'un fonctionnaire anticlérical, le maire ou le commissaire de police, en tout cas quelqu'un qui utilise les services d'une bonne, à la fois pour le ménage et le renseignement. Il existe donc, d'après cette description, à la fin du Second Empire, dix sociétés à Haguenau : la société de la Petite enfance qui s'occupe de recueillir et de faire baptiser les nouveaux nés chinois promis à l'infanticide pour « gagner à la religion catholique les enfants des infidèles » ; ensuite les différentes congrégations d'hommes mariés et de jeunes gens qui sont réunis le dimanche à une heure de l'après-midi à St Georges pour écouter les épanchements du vicaire Guerber Joseph ; pour les jeunes filles, deux associations différentes : les Enfants de Marie et la Congrégation des filles sous le patronage de la Vierge. La première accueille les filles de la bonne société, la deuxième est réservée aux filles des classes inférieures et aux domestiques. Enfin, pour la joie de notre auteur, une « Société sans nom que j'appellerai société des vieilles filles, les plus méchantes, les plus redoutées, chargées de recueillir les nouvelles et de l'exécution des ordres. » Enfin dans l'ouvroir dans chacune des deux paroisses, des dames ont cousu en 1867 52 chemises de filles, 43 robes, 17 chemises de garçons, 42 blouses et 22 « paires de pantalons »².

En 1874 le recensement complet opéré par les sous-préfets sur l'ensemble du département au moment du Kulturkampf relève la présence dans sept communes de sociétés Saint Vincent dont la seule raison d'être est de redistribuer les aumônes aux pauvres honteux. Les effectifs sont squelettiques, de 5 membres à Wissembourg à 30 à Andlau et à Saverne.

Les sodalités de Haguenau sont des confréries d'un autre temps. Ainsi la confrérie du Scapulaire de la paroisse Saint Nicolas fête en août 1901 son 200^e anniversaire³. Les Jésuites les ont confiées au curé de Saint Georges au moment de l'interdiction de l'ordre dans le royaume en 1764. De telles sociétés existent également en d'autres endroits, mais dans un premier temps elles n'inquiètent pas les autorités, parce qu'elles n'ont d'autres activités que la prière en commun, les confessions générales et les processions. En 1885, le congrès des sodalités à Obernai regroupe 2000 membres, venus de

¹ Sans auteur, sans date, A.B.R., 3M302.

² *JH*, 25.11.67.

³ S. Frey, *Zweihundertjähriges Stiftungsfest des Bruderschaft des hl. Skapuliers in der Pfarrkirche St. Nikolaus zu Haguenau, Festpredig des 21.7.1901*, Haguenau, 1901.

Mulhouse, Dornach, Colmar, Rouffach, Guebwiller, Sélestat, Dambach, Stotzheim, Rosheim, Molsheim, Dachstein, Haguenau, Niederbronn. Le congrès de Sélestat en 1883 avait donné lieu à des manifestations politiques, mais deux ans plus tard à Obernai, c'est à peine si on relève un ou deux arrangements associant les « couleurs nationales françaises » aux décors des fenêtres. A Colmar en 1881, leur congrès s'accompagne de formes nouvelles : un accueil en fanfare à la gare par le « katholischer Jünglingsverein », un défilé en ville ensuite⁴.

Le Gesellenverein ou société des ouvriers : « maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, cordonniers, la plupart garçons » existe déjà en 1867⁵. « On se réunit dans une maison ad hoc. De temps en temps on fait des promenades dans les environs avec des jeux et des amusements, mais aussi des repas en plein air. Le but de cette société est de « soustraire aux mauvaises habitudes, aux mauvaises compagnies. » « On s'occupe de tout au Gesellenverein, beaucoup de politique, mais surtout de religion. Le culte protestant et ses cérémonies sont tournés en ridicule. Le temple nouvellement bâti s'appelle Schweinestall parce que le père du pasteur était marchand de bestiaux. ⁶ » Pour l'auteur de la fiche de police, toutes ces associations mettent les membres sous la domination du curé de Saint Georges Victor Guerber et de son frère Joseph, le vicaire.

Saverne a connu assez tôt cette forme nouvelle d'encadrement des milieux populaires que constitue le Cercle ou Gesellenverein. Cette « association de compagnons catholiques » est autorisée en mars 1879 et comprend 100 membres en 1884. Elle assiste déjà à un congrès à Mulhouse en juin 1879. Les statuts du cercle de jeunes de Schirmeck-Wackenbach, un peu plus tardifs, témoignent de la domination du clergé et d'un contrôle strict des esprits : le curé et son vicaire font partie des 10 membres honoraires ; l'essentiel du temps est consacré à la lecture, aux jeux disponibles dans la salle. Il est interdit d'introduire des journaux que l'on apporterait sans avoir reçu l'autorisation du directeur. Toute discussion politique est contraire à l'esprit du cercle⁷. Les membres du comité sont le curé, son vicaire, trois propriétaires, deux maîtres d'école, un serrurier, un ouvrier. Comme à Sélestat, des répétitions de chant sont prévues⁸.

Ces associations n'apparaissent guère dans les archives des débits de boissons, et pour cause⁹. En effet, les statuts du Gesellenverein de Haguenau mentionnent :

« Le but de l'association est de favoriser la formation morale et religieuse des jeunes ouvriers et spécialement d'endiguer les désordres de cabaret, qui ne font qu'augmenter, par des divertissements confraternels.¹⁰ » L'enquête d'août 1874 précise pour Saverne : « Le but (de cette association) est de préserver les apprentis et les compagnons des influences pernicieuses par des entretiens convenables et

⁴ A.H.R., 8AL1/9459.

⁵ C. Muller affirme qu'elle fut fondée dans les dernières années du ministère de Guerber ; mais nous avons ici la trace d'une existence bien antérieure. C. Muller, « Saint Georges. une des paroisses les plus riches d'Alsace au XIXe siècle ». *Etudes Haguenoviennes*, Nouvelle série, n° 9, 1983, p. 271-326.

⁶ A.B.R., 3M302.

⁷ C'est une clause commune à toutes les associations, d'inspiration religieuse ou non.

⁸ A.B.R., 49D220, 17.2.1887.

⁹ A Rosheim « Auch mäßige Labung wird gestattet sein. »

de bonne société, pour les tenir à l'écart des influences méphitiques de la vie de bistrot.¹¹ » Mêmes objectifs de purification à Mulhouse dès 1879 : les 700 jeunes gens de l'association se tiendront ainsi à l'écart de l'influence délétère du débit de boissons¹². Lorsque à Saint Amarin en 1889 la société de jeunes gens, désireuse de se réunir ailleurs que dans les débits de boissons, acquiert un jardin pour les réunions du dimanche soir d'été, on se hâte d'y placer une grotte de Lourdes destinée à rappeler aux jeunes gens leur désir de vertu¹³. Cette volonté de moralisation qui imprègne ces associations catholiques est résumée dans le n° du 17.8.1879 du *Volksfreund* qui rend compte du rassemblement de Mulhouse : Mulhouse avait, en tant que ville industrielle, une réputation douteuse. Mais grâce à l'association, cette réputation s'est relevée; même la bourgeoisie calviniste de Mulhouse a remarqué l'efficacité de cette association qui doit servir de modèle pour les autres villes ouvrières en voie de déliquescence.

Ainsi on s'aperçoit que parfois le cercle paroissial est issu d'un élargissement de pratiques culturelles, d'une préparation au rite. L'association Sainte Cécile à Dambach-la-Ville, dont les statuts ont été déposés le 4.2.1882, sert de pépinière à des activités annexes, puis des ramifications qui débordent le cadre du chant d'église. Des trois réunions hebdomadaires, celle du mercredi et du samedi sont consacrées aux répétitions de chant choral. Celle du jeudi consiste en jeux de société et en lecture d'écrits religieux. La société, qui dispose d'une maison et d'une cour, est abonnée à l'*Odilienblatt*, à *L'Union*, au *Volksfreund*¹⁴. Mais ce sont les excursions qui trouvent le plus d'amateurs.

Sélestat, la découverte des activités profanes.

C'est à Sélestat que nous pouvons suivre le mieux les pulsations de l'association des jeunes gens catholiques. D'après l'étude de P. Adam sur les associations catholiques de Sélestat¹⁵, le démarrage est, comme à Haguenau, extrêmement laborieux. De 1882 à 1896, on accumule les ratés, les échecs, les déconfitures financières.

Comme au proche Dambach, tout part de l'association générique, la chorale Sainte Cécile. Le 16 février 1882, on décide d'admettre dans la chorale des jeunes gens qui ne chanteront pas, mais participeront aux activités, notamment à l'excursion annuelle. La cotisation est de 20Pf par an ; trois sections sont ouvertes aux volontaires : chant choral, musique instrumentale, cette dernière destinée à jouer à l'église et aux processions, comme celle de l'Ascension de 1890¹⁶ ; enfin la section des jeunes

¹⁰ « und speziell dem übernehmenden Wirtschaftsunfuge durch gesellige Sonntagsunterhaltungen entgegenzuarbeiten. » 18.1.1879, A.B.R., , 49D213.

¹¹ « Der Zweck deselben ist, die Lehrlinge und Gesellenn durch anständige gesellige Unterhaltung von den verderblichen Einflüssen des zu mefistigen Wirtshausleben fern zu halten. » A.B.R., 49D213.

¹² *Volksfreund*, 17.8.1879.

¹³ *ibid.* du 2.6.1889.

¹⁴ A.B.R., 549D213.

¹⁵ P. Adam, *Histoire religieuse de Sélestat*, T. 3. L'auteur a utilisé les archives paroissiales ; mais on peut compléter par le dossier BX12 des archives municipales : on y découvre notamment la manière dont on a mendié les instruments de l'ancienne musique municipale, les sorties de la fanfare, l'uniforme, les représentations théâtrales en 1885, 1886.

¹⁶ *E.N.* du 16.5.1890.

ouvriers. Deux sections ne sont présentes que sur le papier : « Turnen », « Theater. » Mais tous les membres de l'association sont obligés d'adhérer à la Congrégation, soit celle des jeunes, soit celle des hommes, ce qui suppose la participation aux exercices spirituels réguliers. Le local que la paroisse Saint Georges a prêté à la chorale Sainte Cécile pour ses répétitions se révèle trop petit et la société se voit attribuer par la commune le « pavillon » : peut-être l'ancienne salle de danse du Tivoli, la « jolie salle » construite par le ferblantier Rossini, où déjà s'entraînaient les gymnastes de Sélestat. Cent quarante membres constituent la société ; des représentations théâtrales sont données des soirs de semaine au mois de janvier 1882.

En 1885, le lundi de Pâques, 150 membres « unter Trompetengeschmetter und Trommelgewirbel » fait une excursion à Ribeauvillé, le tour des châteaux et un déjeuner à l'hôtel de la Ville de Nancy, de Krumb, le meilleur de la ville¹⁷.

1887 commence comme une année faste : la société participe à la procession de la Fête Dieu, puis à la réception du Statthalter. Elle adresse à chaque fois une demande à la municipalité en vue d'obtenir des instruments sans doute restés disponibles après la dissolution d'une ancienne société, sept au total¹⁸. Mais les crises se succèdent au moment de la tension franco-allemande de 1887. L'uniforme est décrit, le couvre-chef (« Mütze aus schwarzem Tuch ») parce que l'administration allemande traque toute référence vestimentaire à la France. Le 8 août, le changement de nom est imposé : le Cercle catholique devient Katholischer Gesang und Musikverein zu Schlettstadt. Le 26/10/88, après avoir été recensée parmi les sociétés suspectes, la section des membres participants à la chorale est interdite. En dépit des encouragements venus de la part de la municipalité qui ne cache pas ses sympathies, les associations catholiques de Sélestat entrent en léthargie. Lorsqu'en 1889, sous l'égide du Kreisdirektor Poellmann, la Musique Harmonie a été ressuscitée, aucune initiative catholique ne vient faire pièce à l'entreprise. Les catholiques de Sélestat, en dépit de la force politique qu'ils représentent, n'ont encore réalisé aucune œuvre d'envergure. Le Maire Spies, en octobre 1891, loue le bâtiment du Mönschhof, près de Ste Foy pour un loyer de 100 Mk, dans l'espoir que la présence d'un local suscitera l'envie de créer des activités. Mais le bâtiment est triste, il n'y a que deux réunions par année. Lorsque, pour séduire davantage d'amateurs, l'on crée à la Ville de Mayence chez Hartmann un Vereinskasino, les participants ne sont guère nombreux.

La crise qui couvait finit par éclater en 1895. Les dons n'affluent plus, la subvention du Conseil de Fabrique de Saint Georges est supprimée, la section de musique s'effondre, après avoir néanmoins donné, en juillet 1895, un concert d'été, chants et morceaux de musique, dans le jardin de la Ville de Lyon¹⁹. Il n'y a pas eu foule pendant toute cette première période longue de dix ans, parce qu'il n'y a guère eu à s'occuper. Paul Adam met l'échec au compte du peu d'engagement du clergé. On ne discute guère, dit-il, de problèmes religieux ou civils. En fait, en guise d'activité, on se contente, une fois tous

¹⁷ *Volksfreund*, 8.4.1885. « sous le fracas des trompettes et roulements de tambours ».

¹⁸ Lettres du 31.5. et du 18.6. A.M.Sél., BX12.

¹⁹ *E.N.* du 18.6.1895

les quinze jours, de boire ensemble de la bière en bouteilles, et participer à l'excursion annuelle. Pourtant, dans un passé récent, on avait réussi à rassembler des jeunes gens pour leur faire réaliser une œuvre reconnue : la *Schlettstadter Zeitung*, journal peu enclin à encenser une société ennemie, parle, le 13 avril 1890, d'une activité soutenue de la part de la société catholique. Alors que tout le monde croyait la saison d'hiver achevée, l'association présente encore un concert suivi d'une représentation dramatique, une transposition en alsacien d'une pièce allemande. S'agit-il de la première de l'année ? Non, sans doute « noch eine Veranstaltung », encore une représentation, dit le journal libéral. Mais ce mouvement semble s'être essoufflé entre 1891 et 1895.

Tout change en 1896 avec l'arrivée à la tête de la paroisse Ste Foy de l'abbé Brach. Un nouveau local est mis à la disposition des jeunes en février 1896 : 30 m sur 16, et une scène. La musique a joué à l'église le dimanche précédent, un concert et une représentation théâtrale seront donnés prochainement²⁰. Aux municipales de l'été 1896, le Katholischer Jünglingsverein « -alias Gesangverein- », bien qu'il s'en défende, participe à la campagne électorale²¹, tout comme la congrégation dans son ensemble qui compte 700 personnes environ.

Le moment semble venu, pour le parti catholique de Sélestat, qui a perdu les élections municipales en 1896, de développer ses activités dans d'autres domaines que la politique municipale. Le terrain que le Recteur Wolff avait acheté, mais que sa sœur avait loué à l'Ecole Normale, est acquis par la paroisse le 8 août 1899. Des jeux de quilles sont organisés, quarante bancs sont achetés. On entreprend la construction de la maison des œuvres sur ce terrain²² ; mais déjà, sur le chantier déblayé de ses matériaux, on accueille des sociétés étrangères pour le premier concours de gymnastique. 1897 marque donc les débuts de la gymnastique catholique à Sélestat²³. Bientôt ce sera l'escrime, le football en 1911. La société reçoit un drapeau ; 30 de ses membres participent à un congrès à Mannheim.

Ainsi on passe de la non-activité à l'activité, et donc au mouvement de masse. Ce n'est plus le cercle bourgeois qui ici sert de modèle, mais la société de gymnastique de Sélestat qui a déjà organisé le congrès régional.

Au cours de ces activités des jeunes gens, la question de la bière est primordiale. Au tout début, en 1882, le cantinier est chargé, le samedi, de s'approvisionner en un nombre de bouteilles suffisant parce que les épiciers, qui vendent meilleurs marché, ne soient pas obligés de déroger au repos du dimanche. Nous avons vu que le groupe des jeunes catholiques s'était aussi, momentanément, incrusté dans le débit de la Ville de Mayence. La consommation de la bière en bouteille se continue en 1891, après

²⁰ S.Z., 2.2.1896.

²¹ *ibid.* 15/7/1896

²² Une salle de théâtre est adjointe à la maison des œuvres de Thann en 1901, TK du 7.9.1901.

²³ C'est la même année qu'à Châlons-sur-Marne le cercle développe des activités identiques G. Clause. « Les sociétés de gymnastique entre 1870 et 1914. vecteurs d'idéologies : quelques exemples marnais », A. Wahl, *Des jeux et des sports, Actes du colloque de Metz, 26-28 septembre 1985.*, Nouvelle série, n° 9, 1983, p. 271-326.

Metz, 1986, p. 83-92. « Après la messe du matin, pendant laquelle l'abbé Le Conte avait salué « cette jeunesse... venue prendre part à une fête en apparence exclusivement profane, mais en réalité inspirée par la foi. »

l'ouverture du foyer près de Ste Foy. C'est même, nous l'avons vu, la principale activité que l'on propose²⁴.

Dès la refondation sous la direction du vicaire Brach, toute l'activité du cercle est dirigée contre les débitants qui se voient ainsi privés d'une part de leur clientèle potentielle. Lorsque le 14.8.1900 sont approuvés les statuts du *Katholischer Jünglingsverein Aloysia*, le premier but fixé est de combattre la fréquentation des auberges.

La bière catholique remplace celle des débitants. On distribue de la bière gratuite le soir de la fête de St Louis de Gonzague, suivant l'usage établi. Un restaurant est fondé dans le bâtiment du cercle en 1904, et un casino en 1906 : on maintient les pratiques qui ont cours dans les débits tout en essayant de leur retirer la clientèle, et en se justifiant par le recours à de grands principes idéologiques si nécessaire : comme les débits de boissons sont aussi les lieux où se répand le marxisme, certains membres du Cercle sont stigmatisés en 1907 parce qu'ils fréquentent des auberges et y professent des opinions marxistes. L'hostilité des débitants et de leur porte-parole la *Schlettstadter Zeitung* éclate une dernière fois lorsqu'en 1911, en août, l'Aloysia organise une fête champêtre dont le profit est destiné à l'institut des infirmes (Krüppelheim) de Strasbourg :

« La fête champêtre que le cercle des jeunes a organisée a mobilisé beaucoup de monde. Les commerçants ne retirèrent rien de la fête, parce que tout le trafic se concentre dehors, devant la porte, au foyer de l'association. On attendait davantage du défilé. Au profit de qui fut réalisée cette fête de bleuets, l'avis ne le dit pas. Pour l'asile des handicapés d'Alsace-Lorraine ou pour... ?²⁵ »
L'association catholique est accusée de camper littéralement aux portes de la cité, de ruiner le commerce local et d'essayer malgré tout d'occuper momentanément l'espace urbain, de remplir par ce biais les caisses électorales du parti catholique en détournant l'initiative de la Comtesse de Wedel, épouse du Statthalter²⁶.

Le cercle, depuis ses origines, et dans toutes les petites villes catholiques, dans les années 1870 comme en 1910, doit être une anti-auberge. Mais comme la sociabilité ne saurait se passer de bière, la bouteille de bière est un moyen de contourner le circuit traditionnel. D'autre part, on peut constater que, davantage encore que la musique ou le théâtre engagé, c'est la gymnastique qui donne sa force au catholicisme organisé.

²⁴ P. Adam, *Histoire religieuse de Sélestat*, T. 3, p. 282.

²⁵ « Das Gartenfest das der kath. Jünglingsverein veranstaltete, brachte viel Leute auf die Beine. Die Geschäftsleute hatten nichts von dem Feste, denn der ganze Verkehr konzentrierte sich "draußen vor dem Tore". im Vereinshaus. Vom Umzug hatte man mehr erwartet. Zu welchen Gunsten dieses Kornblumfest veranstaltet wurde, war aus der Voranzeige nicht ersichtlich. Für das elsäß-lothringische Krüppelheim oder - -? »

²⁶ S. Z. du 16/8/1911. La Comtesse s'était engagée à fournir des narcisses à toutes les communes au prix de 10 Pfennig pièce, à charge aux sociétés locales de les vendre en vue de la construction d'un hospice au Neuhof. Dans certaines petites villes comme Marckolsheim et Hochfelden, cette vente donna lieu à une réconciliation des sociétés libérales et des sociétés catholiques. Il semble qu'à Sélestat aussi, cette fête fut l'occasion d'une réintégration des sociétés catholiques dans le nouvel Etat alsacien - lorrain.

Les deux modèles haguenviens, exposés et gymnastique.

A Haguenau les activités proposées par les associations des jeunes catholiques ressemblent beaucoup à celles du casino. La paroisse Saint Georges dispose d'un foyer établi à proximité de l'église. Les salles sont ouvertes de quatre à sept heures le dimanche, et encore de sept à dix heures deux fois par semaine. Les réunions commencent par une prière et il est interdit d'y jouer pour de l'argent²⁷. Les activités pratiquées sont la lecture, la conversation dans un local approprié. Mais surtout les membres, tour à tour, font des exposés sur un sujet de leur choix, qui, en 1910, n'a rien de religieux : l'aviation, les assurances sociales. Il apparaît que le but premier de ces réunions est de former des orateurs²⁸, ce qui laisse supposer que l'association a poursuivi des objectifs politiques. Enfin la *Hagenauer Zeitung* mentionne une représentation théâtrale en février 1890.

A cette première société, qui porte officiellement le nom de cercle Aloysia, s'ajoute le 6 avril 1897 une deuxième, la Société Saint Vincent, de 23 membres, surtout des Haguenviens. Deux mois plus tard la Aloysia inaugure son local et fait un défilé le lundi de Pentecôte, avec la remise du drapeau²⁹. La même année l'abbé Neth, vicaire à Saint Georges, demande à ressusciter la fanfare en utilisant les instruments de la section défunte : « Nous avons autrefois, déjà, un orchestre complet, qui s'est malheureusement dissous³⁰. »

Le Gesellenverein, devenu Aloysia, poursuit ses activités immobiles³¹. On propose cependant de la gymnastique pour certains soirs³² et même du football : ce sont les débuts des Sports Réunis de Haguenau. En 1910 la musique de l'Aloysia, forte de 16 membres, étrenne son nouvel uniforme à l'occasion de la Fête-Dieu : vareuse bleue à parements dorés, pantalon et couvre-chef blancs. Le 18.7.1910, le *Unterländer Kurier* rapporte que les gymnastes ont participé à la procession du « Skapulier » : cette procession qui remonte, nous l'avons vu, dans la nuit des temps jésuites a entraîné l'afflux de beaucoup de monde et la cérémonie est « un acte de foi catholique », par la sacralisation de l'espace et du temps de la cérémonie. Ainsi les formes les plus modernes de la sociabilité catholique accompagnent les pratiques remontant à la contre-réforme.

Comme à Sélestat en 1897, la gymnastique a fini par faire son apparition³³. L'association de jeunes de l'autre paroisse, la plus pauvre, St Nicolas, diffère en tout de celle de Saint Georges. Tout d'abord, faute de local paroissial, elle a l'usage de certaines salles de débit : dans un premier temps la grande

²⁷ On ne sait pas si des boissons y sont vendues. Aucune autorisation de vendre de l'alcool n'a été enregistrée.

²⁸ U.K. du 3.1.1910.

²⁹ A.B.R., 49D219.

³⁰ « wir hatten früher schon eine vollständige Musikkapelle. die sich leider wieder aufgelöst hat. »

³¹ U.K. du 5.4.1910.

³² S. Godin, « La gymnastique à Haguenau du temps du Reichsland (1871-1914), Luites idéologiques et enjeux politiques », *Etudes Haguenviennes*, 1997. L'auteur fait remonter aux années 1870 la pratique des barres parallèles au sein du Gesellenverein de Haguenau. Nous n'avons, pour notre part, pas trouvé de notations concernant des pratiques de gymnastique, au sein des associations catholiques de Haguenau, antérieures à 1896.

³³ La première société de gymnastique catholique semble s'être créée à Cernay avant 1890 et comprend une vingtaine de membres. *Volksfreund* du 16.2.1890.

salle du Kaiserhof, dans laquelle se tient l'assemblée constitutive de du Männerverein de Saint Nicolas le 20.11.1906³⁴. Des manifestations catholiques originales se déroulent dans ce lieu privé. Le curé Wernert fait un exposé sur le rôle culturel de l'Eglise au cours des siècles. On joue une pièce représentant Tilly, le condottiere catholique de la guerre de Trente Ans³⁵, les derniers moments du paganisme à Rome³⁶, Andreas Hofer en cinq actes en novembre de la même année. En cette année 1907 le vicaire de Saint Nicolas, l'abbé Clad, homme politique du Zentrum, qui a été en stage à München-Gladbach, se livre à une opération de propagande catholique, à base de pièces de théâtre et d'exposés sur le rôle du christianisme dans l'histoire culturelle, les martyrs de la Révolution française. Mais la salle du Kaiserhof est très demandée, devient salle de cinéma, et la gérance passe à Hubert Weber, catholique pourtant, venu de Bischwiller en septembre 1907. Weber a d'autres projets qu'il réalise dans les années qui suivent : des spectacles ambulants, du théâtre amateur pendant la saison d'hiver, du cinéma le reste du temps. En même temps l'abbé Clad a été appelé à d'autres fonctions, non paroissiales, à Strasbourg. Les réunions des associations de Saint Nicolas se passent alors à la Forêt Verte, devant la porte de Wissembourg, chez Stürzer Michel. On continue de faire preuve d'initiative. Le jour de Noël 1907, à l'occasion de la présentation de projections sur le Sud Est africain par l'abbé Gromer³⁷, on quête en vue de la construction d'un foyer. Alors que l'association de Saint Georges se complait encore dans les discussions, la lecture, les exposés, celle de Saint Nicolas, peut-être parce qu'elle est plus populaire, se consacre à la gymnastique et à la politique. Le 22.1.1910, elle organise un spectacle sportif, et un concert militaire³⁸. On a aménagé un plateau d'exercice dans la salle même, au pied de la scène. « Exercices libres, mouvements pour les écoles et la kinésithérapie, aux barres parallèles, en même temps rondes et pyramides, qui se dérouleront sur un espace délimité au bas de la scène³⁹. » Une partie des gymnastes n'a eu que six mois de formation. On a également représenté une comédie et procédé au tirage d'une tombola. Les sujets de « discussion », qui restent indispensables, sont plus populaires : comment soigner les arbres fruitiers, mais aussi plus politiques, sur l'école simultanée⁴⁰, la Comète de Halley et l'histoire des grandes peurs qui furent attachées à son apparition ; on débat du budget de la ville de Haguenau, en présence du secrétaire de la Ville⁴¹, on propose un exposé critique de la pensée de Max Weber, pour démontrer que les catholiques eux aussi sont aptes à réussir en affaires.

Le cercle de St Nicolas n'hésite pas, à l'occasion de la fête de Noël 1909, à mettre en scène des « présentations humoristiques » sous un sapin illuminé dont les branches sont distribuées à la fin de la fête. Ce sont là des usages du Kriegerverein, des associations laïques qui occupent les soirées d'hiver.

³⁴ *ibid.*, 1.11.1906.

³⁵ *ibid.*, 8.1.1907.

³⁶ *ibid.*, 13.4.1907.

³⁷ Vicaire à Saint Georges, l'autre paroisse de Haguenau.. J.-M. Mayeur, Y.-M. Hilaire, *Dictionnaire du monde religieux de la France contemporaine*, 2. *L'Alsace*, p. 168.

³⁸ *ibid.*, 25.1.1910.

³⁹ « Freiübungen, Schul- und Kürtumen an Barren. samt Reigen und Pyramiden, die sich auf einem vor der Bühne abgesperrten Platz abwickelten. »

⁴⁰ *U.K.* 14.2.1910

La paroisse pauvre de Haguenau semble faire école. La chorale Sainte Cécile d'Ingwiller, société de chant d'église, tient sa première fête, « la première soirée familiale que les catholiques d'Ingwiller aient jamais eue », à l'Hôtel des Vosges. On termine même la soirée en entonnant « Wohlauf noch getrunken ». En ouvrant ses colonnes aux correspondants des sociétés chrétiennes, l'hebdomadaire catholique laisse filtrer des informations selon lesquelles la vie interne des sociétés catholiques ne diffère guère de celles qui ne le sont pas. Les lieux de réunion sont des débits, on pratique la chanson profane, la danse, tout ce que certains rédacteurs persistent à condamner. Les plus tard venues parmi les sociétés catholiques ont les pratiques les plus innovantes. Et est-il étonnant que ce soit le président de la sodalité de St Georges, le brasseur Ingwiller, qui suive les premiers pas de l'association de Saint Nicolas ?

A Saverne le Katholischer Jünglingsverein joue une pièce de Wieland sur la vie de Saint Pancrace aux origines du christianisme. Le théâtre a des buts avant tout moraux, comme au Moyen Age, voire des buts idéologiques. En 1888 déjà, au cercle catholique d'Obernai, l'abbé Schaal fait jouer une pièce intitulée « Saint Louis de Gonzague.⁴² » Le cercle de jeunes d'Obernai joue dès 1890 « Des Priesters Rache », qui se déroule dans l'Autriche de Joseph II, à l'époque du Joséphisme, suivi du « Passen Itzig⁴³ »... Le théâtre religieux, par hypothèse, passe par deux identifications successives :

- la défense religieuse de manière générale, sur tous les continents, avec la lutte de Garcia Moreno⁴⁴.
- la représentation d'une Alsace chrétienne, en des périodes où elle forme un Etat : c'est la *Merovingerburg*.

Le rôle essentiel de ces « Jünglingsverein » est dans l'apparence extérieure : la justesse des notes en musique, la roideur des corps ; le mouvement uni de la communion générale ; le drapeau.⁴⁵ Car seul, le jeune homme reste soumis au tentateur, même si au fond de son cœur il est très religieux ; l'union seule est une digue contre la « Sittenverwilderung », l'ensauvagement des mœurs.

Avec la Mercuria de Haguenau, nous voyons à l'œuvre une association catholique non paroissiale et non généraliste, mais restreinte aux membres de certaines professions. On trouve ici des commerçants catholiques qui se réunissent en 1910 à l'Hôtel du Raisin pour regarder des images de Suisse et du Tyrol projetées (grâce à un nouvel appareil) par l'abbé Cromer, non seulement archiviste, mais aussi alpiniste émérite⁴⁶. En avril on célèbre une fête : une messe au cours de laquelle Mme Ernst, l'épouse

⁴¹ *ibid.*

⁴² *N.Z.B.* du 4.2.1888.

⁴³ *N.Z.B.* du 13.2.1890.

⁴⁴ *Volksfreund*, 21.1.1883 *La mort de Garcia Moreno* de Hägeli, curé à Nordheim. Le héros de la pièce, le président de l'Equateur a su respecter la vertu, défendre la religion contre les sociétés secrètes. Les événements remontent à huit ans seulement, en 1875, lorsque le héros fut lynché par la foule et découpé en morceaux. Le sujet n'est pas sans rapport avec l'Alsace : le fondateur de l'école polytechnique de Quito est un jésuite alsacien, Clément Faller, *NDBA*, p. 888.

⁴⁵ Lorsque l'abbé Nicolas Delsor est venu en voisin faire le sermon pour la bénédiction du drapeau du Männerverein à Wasselonne le 26 juin 1913, il n'hésite pas à parler de « patriotisme religieux » : le drapeau des catholiques apparaît aussi partisan que celui du Kriegerverein. L'auteur n'a-t-il pas introduit son homélie par une référence au labarum de Constantin. *W.W.* du 28.6.1913.

⁴⁶ *U.K.* du 12.3.1910.

du président interprète deux solos et on se retrouve au Raisin à 17 heures⁴⁷. La fête de Noël, la première que célèbre l'association, présente des données inédites : un Saint Nicolas apparaît pour distribuer les cadeaux. Il y a tout d'abord un moment spirituel intense : des chants interprétés par des membres, puis le conseiller spirituel de l'association, l'abbé Gromer livre « un message de paix de Noël ». Une clochette retentit : c'est le moment où la réunion ressemble à celle d'une « Studentenkneipe ». Les membres se souviennent du temps où ils appartenaient à une association d'étudiants. L'animateur Ernst a un commerce de vêtements à Haguenau⁴⁸. Plus remarquable encore est le carnaval de l'association, célébré lui aussi à l'hôtel du Raisin ; il s'agit d'une Kappensitzung entre hommes avec interprétation collective de chansons gaies. La ressemblance avec les manifestations du Kriegerverein est frappante, y compris dans le choix de l'hôte, habitué à accueillir les sociétés pangermanistes⁴⁹. En 1907 l'association des mères chrétiennes reçoit son drapeau. La paroisse Saint Nicolas, ici aussi, se montre la plus moderne⁵⁰.

Lorsque le Fedeltaverein de Haguenau emmène 127 membres au Mont Sainte-Odile, il assiste à la messe, déjeune au couvent. Le chemin du retour est marqué par une halte à Ottrott, où c'est le vin rouge local que l'on honore. L'ambiance est très gaie, précise le journal⁵¹. La sortie de l'Aloysia à Wissembourg le dimanche 14 juin 1905 passe elle aussi par de nombreux débits de boissons où l'on tient une aubade et où l'on se rafraîchit : trois lieux au moins⁵². Le salut porté au curé de Wissembourg, ancien vicaire à Haguenau, est peut-être une manière de légitimer, par la révérence apportée à une autorité cléricale, une tournée qu'aurait pu effectuer n'importe quelle association non catholique.

Conclusion : la réconciliation avec le débit.

Nous voyons donc les associations catholiques passer du modèle de la confrérie à celui de la société de gymnastique, aux formes de loisir comme le bal musette, le concert militaire, le défilé folklorique, la pratique du café, la prestation de gymnastique, la projection d'images. Le chrétien, pour l'occupation de son repos, passe de la méditation à des pratiques corporelles, de la réclusion dans l'espace du foyer à l'occupation de l'espace public, à la représentation théâtrale, du silence aux éclats de la fanfare. Non

⁴⁷ *ibid.*, 24.4.1910.

⁴⁸ *ibid.*, 29.12.1910

⁴⁹ Quant à l'abbé Gromer, le futur autonomiste, serait-il déjà devenu germanophile ?

⁵⁰ Il existe aussi une fédération des Jeunesses évangéliques depuis assez longtemps. Elles tiennent leur 24^e congrès à Bischwiller en juin 1904. Les 50 sociétés d'Alsace-Lorraine, leurs 1400 membres, sont représentées par 200 jeunes gens apparus pour un culte solennel, un concert de la fanfare de Schiltigheim, des déclamations et des discours. Les débits de boissons ont été peu mis à contribution. Les délégués, réunis dès la veille, sont nourris et logés par des familles pieuses. Le déjeuner du dimanche est pris au Bœuf : 140 personnes partagent le repas, les toasts, les déclamations. Les invités repartent vite : il s'agit pour eux d'être à la hauteur, le lendemain, au bureau et à l'usine, précise le rédacteur du journal. *A.B.* du 16 juin 1904.

⁵¹ *U.K.* du 9.8.1906.

⁵² *ibid.*, 15.6.1905.

seulement ces associations ont recours aux installations du débit pour leurs activités : elles adoptent les usages mondains que la génération précédente de curés passait son temps à condamner.

Les débits coopératifs.

Quinze ans après que les mesures policières et fiscales eurent fait disparaître un grand nombre de caboulots spécialisés dans le débit du distillat, le pouvoir se trouva confronté à une renaissance de ces débits sous une forme juridique nouvelle. Il y eut entre 1894 et 1897 en Alsace un mouvement bref et limité, plus tardif et plus éphémère qu'en Sarre et dans la Ruhr, de création de débits de boissons coopératifs offrant la possibilité de boire meilleur marché et surtout plus tard le soir. Ils prirent la forme légale du cercle clos ou Civilcasino, avec adhésion obligatoire, comité et délégué au service. Ce mouvement déclencha une réaction violente de la part de l'administration, mais aussi des débitants organisés, de sorte que l'existence de ces débits d'un genre nouveau fut éphémère. Lieux de consommation d'alcools distillés à une époque où ces boissons passent pour être les seules à provoquer la maladie alcoolique, concurrents pour les vrais professionnels, nids de socio-démocrates¹, les débits sont présentés comme le lieu, surnommé « Saufkasino », où se cristallisent tous les excès des classes dangereuses.

Mouvement coopératif et débits coopératifs dans le Reichsland.

La première coopérative de distribution est née à Guebwiller en 1831 où les patrons de Schlumberger et Bourcart ont construit un four et encouragé les ouvriers à acheter collectivement la farine et le bois, puis à cuire le pain². Le sous-préfet de Molsheim écrit en mars 1895 que la coopérative de Schirmeck-Lutzelhouse est un moyen utilisé par les patrons pour endetter les ouvriers et les rendre dépendants³. Pourtant il semble que des initiatives d'origine ouvrière aient vu le jour pour faciliter le ravitaillement en cas de vie chère.⁴ A Sainte-Marie-aux-Mines est née en 1852 une « Association pour l'achat de denrées (la fraternité) » et un certain Charles Arnold y a tenu des prédications anti-religieuses⁵. Bischwiller, qui avait été pionnière dans l'organisation des Sociétés mutualistes, connaît sa première coopérative en juin 1885 : Consumverein Freundschaft Bischwiller⁶. Le 2.8.1887 se crée à Altkirch une boucherie

¹ Teuteberg, « Durchbruch... », p. 217 ; Kift Dagmar, (Herausg) *Kirmes, Kneipe, Kino, Arbeiterkultur im Ruhrgebiet zwischen Kommerz und Kontrolle (1850-1914)*, Paderborn 1992. K. Mallmann, *Saufkasinos und Konsumvereine. Zur Genossenschaftsbewegung der Saarbergleute, 1890-1894*, Essen, Bochum, 1980, p. 200.

² M.-M. Kahan-Rabecq, *La classe ouvrière...* p 301. E. Frank, *Etude d'une coopérative régionale, la Société Coopérative de Consommation de Strasbourg et Environs*, PUF, Paris, 1933.

³ 4.3.1895, A.B.R., 49D211. Dans les années 1860 à 1888, le mouvement est un mouvement d'origine patronale. Au moment où la concurrence s'exacerbe avec les industries étrangères, il faut contraindre les prix de revient, donc peser sur les salaires. Pour maintenir à un niveau acceptable les prix des denrées, le patronat, dans une attitude paternaliste, développe les premières coopératives de consommation. K.M. Mallmann, *Saufkasinos und Konsumvereine...*

⁴ Le mouvement coopérateur, apparu en Angleterre, prend son essor en Belgique en 1885-86. R. Ankaert "Les cafétiers-cabaretiers à la fin du XIXe siècle", G. Kurgan van Henteryk, S. Jaumain. *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, p. 103.

⁵ Commissaire de Sainte-Marie-aux-Mines, 23.1.1852. A.H.R., 4M78.

⁶ A.B.R., 49D219.

coopérative destinée à vendre de la viande de meilleure qualité que celle que l'on trouve dans les circuits habituels. Les actions des sociétaires valent 40 Mark⁷.

La loi du 1.5.1889 – au moment de l'abrogation de la législation anti-socialiste - statue sur les coopératives de consommation et leur donne une existence légale. Le mouvement s'épanouit en Lorraine, peut-être à partir d'un épicerie sarrois. La fédération des coopératives du Reichsland est fondée à Ars-sur-Moselle le 18.9.1894, en respectant les prescriptions de la loi sur les coopératives du 1.5.1889. Elle n'est transférée à Strasbourg, quai Saint Thomas, que le 15 février 1895. D'après le rapport que fait le député au Landesausschuß Spies, rapporteur de la 3e commission, le 15 mai 1894, il existe dans le Reichsland à cette date 224 lieux de vente coopératifs dont 159 vendent des boissons alcoolisées.

En effet, cette vente est possible : en 1881 le Reichsgericht, par une note, avertit le ministère à Strasbourg qu'il est légal pour les coopératives de consommation de vendre à leurs membres des boissons alcoolisées et de partager les dividendes à la fin de l'année ; elles ne peuvent être assimilées à un commerce de boissons⁸. Le Haut-Rhin en possède quatre, le Bas-Rhin aucun. Le député Spies est peut-être mal renseigné, car des établissements du genre nouveau sont déjà attestés en Basse Alsace : depuis que la Veuve Märtz a ouvert un débit coopératif à Sarre-Union, les hommes s'enivrent, ne vont plus au culte, jouent des nuits entières et délaissent leur famille⁹. A l'enquête concernant les créations de coopératives en décembre 1894 le sous-préfet de Wissembourg répond qu'un seul de ces débits paie le droit de licence. Lorsque au mois de décembre 1896 celui de Saverne enquête sur les débits coopératifs existant dans son arrondissement, il en découvre beaucoup. Leur implantation est plus rurale qu'urbaine, dans de petites communes comme Schwenheim, Furchhausen, Ottersthal dans le canton de Saverne, Lochwiller, Allenwiller dans celui de Marmoutier. Les seules villes du Bas-Rhin à avoir connu un débit coopératif semblent être Obernai et Hochfelden, La Wantzenau, ainsi que la filature d'Erstein, Illkirch et Soufflenheim. Dans le Haut-Rhin on note Soultz, Thann et Turckheim¹⁰. L'association se défend de vendre beaucoup d'alcool distillé : à Altenheim on n'a pas vendu 50 litres de marc et pas quinze bouteilles d'alcool de grain en une année¹¹. Néanmoins les ¾, voire les 4/5es de la population adhèrent et se fournit régulièrement en bière et en vin rouge dont « la pureté est telle qu'il convient bien aux malades »¹². L'enquête de la fin de l'année 1897, menée par les sous-préfectures font état de l'existence, en 1896, d'au moins 17 établissements de ce type dans l'arrondissement de Haguenau, 13 à Molsheim, 19 à Wissembourg, 11 à Saverne et 33 à Strasbourg Campagne¹³. La quantité de membres cotisants, susceptibles donc de consommer dans ces débits, est très élevée : 564 à La Wantzenau, 358 à

⁷ N.Z.B. du 2.8.1887.

⁸ Lettre du ministère au préfet du Bas Rhin, A.B.R., 247D64.

⁹ Gendarmerie au sous-préfet de Saverne, 11.2.1894, A.B.R., 387D236.

¹⁰ Compte-rendu de la réunion de l'association des coopératives à Moosch, 22.1.1893, A.B.R., 49D211.

¹¹ A.B.R., 387D236.

¹² Association des coopératives au sous-préfet de Saverne, 15.12. et 24.12.1896, *ibid.*

Hochfelden, pour ne retenir que les petites villes. Alors qu'en 1894 il n'y en avait aucun, le Bas Rhin a vu débiter 101 débits coopératifs en 1896. Au début de 1898, il n'y a plus que dix-huit débits à fonctionner avec des autorisations obtenues par des associations, et des recours ont été engagés contre eux¹⁴. En deux ans, on a décidé de réprimer. Pourquoi? Comment?

Les mesures législatives.

La décision de liquidation des débits coopératifs a été prise à la IIIe commission du Landesausschuß où les ténors conservateurs, ceux qui ont pris en main la défense des classes moyennes, ont avancé leur argumentation dans les débats du 15 et du 16 mai 1894 suscités par l'examen d'une pétition de l'association des débitants. Spies, maire de Sélestat à l'époque, épicier en gros, donc aussi en alcools distillés, et membre dirigeant du parti catholique, se plaint du caractère immoral de ces débits où l'on s'enivre sans payer de droit de licence. Le Dr Hoeffel, député de Saverne au Reichstag, est inscrit au parti conservateur (Reichspartei) et assure systématiquement, face aux brasseries également, la défense des classes moyennes. Les petits commerçants, affirme Hoeffel, sont éliminés de certains quartiers. La coopération avait été un moyen de défense élémentaire inventé par les classes populaires ; mais il a été détourné de sa fonction : les classes moyennes, entendons les fonctionnaires, profitent du réseau de coopératives pour se ravitailler en produits de luxe comme les liqueurs ou les sardines en boîte¹⁵. Enfin le système est dévoyé, parce que le droit d'adhésion est faible, 3 Mark, et on n'en paie immédiatement que la moitié ou le cinquième. Enfin les adhérents pratiquent la revente : un coopérateur peut ainsi inviter des non-coopérateurs pour leur offrir des tournées. D'après Spies dans certaines communes du Haut-Rhin, la coopérative vend cinq fois plus de liquides que tous les débitants réunis. La loi sur la coopération est détournée de ses objectifs, pour le plus grand tort des classes moyennes traditionnelles obligées, elles, de payer l'impôt¹⁶. Enfin le Lorrain Jeanty est le seul à évoquer l'alcoolisme, en citant les chiffres de mortalité alcoolique de l'Irlande ou l'augmentation de 37% de la consommation de distillat dans la province belge de Luxembourg. Le secrétaire d'Etat von Schraut expose les choix à faire : imposer seulement les coopératives qui débitent ou bien aussi celles qui vendent en vrac ?

Une seule voix s'élève pour défendre la coopération, celle du Chanoine Winterer qui défend la classe ouvrière et son droit de conquérir collectivement certaines formes de bien-être : alors que les bourgeois achètent le vin par cent litres, les ouvriers prennent le leur au détail, le paient donc plus cher ; pourquoi

¹³ A.B.R., 247D67.

¹⁴ Le préfet au ministère, 19.6.1897, 247D63.

¹⁵ Pétition de commerçants et de débitants de Metz datant de 1890, citée par le député Jeanty ; cf P. Plas, « La patente et les patentes », P. Guillaume, *Regard sur les classes moyennes*, p. 86 : à Limoges, le journal *Le Commerce* affirme que des employés, même des magistrats profitent du système des coopératives qui ne comptent plus parmi ses sociétaires qu'une moitié d'ouvriers.

¹⁶ Débat au Landesausschuß du 16.5.1894. A.B.R., 39AL183.

ne pourraient-ils pas grouper leurs achats? Pourquoi n'auraient-ils pas droit à leur casino tout comme les riches dont les cercles ne paient pas de droit de licence¹⁷ ?

Bien que la commission ait mis au point un projet législatif, l'administration laisse traîner l'affaire en attendant la nouvelle loi d'Empire sur les coopératives. Finalement la loi du 11 août 1894 paraît, loi limitée au Reichsland, soumettant les coopératives à la fiscalité commune : « §1 Les associations de consommateurs (§1 Numéro 5 de la loi du 1^{er} mai 1889, concernant les coopératives de métiers et économiques, j. des lois de l'Empire, p. 55) qui s'occupent de délivrer des boissons spiritueuses à consommer sur place ou à délivrer de l'eau-de-vie en quantités inférieures à 15 litres à pot renversé sont soumises au droit de licence conformément à la loi du 5 mai 1880 concernant la levée des droits de licence sur la vente en détail de boissons spiritueuses et l'abaissement de l'impôt sur le vin. (Journ. des lois p.45)¹⁸ »

L'année 1895 se passe à collationner des plaintes contre les excès des débits coopératifs. D'après une coupure de presse datée du 1.4.1896, on recense 769 débits coopératifs qui se sont conformés à la loi du 23.3.1882, soit 7,2 % du total des débits de boissons du Reichsland¹⁹. Le nombre est considérable, reflétant l'importance du phénomène en Lorraine.

En fait, l'enquête menée par les sous-préfets ne relève que peu d'abus : l'on ne trouve que deux coopératives en infraction, une à Soufflenheim et l'autre à Surbourg. On est frappé par le manque d'originalité des accusations : le dépassement des horaires d'ouverture, le tapage nocturne, qui dure jusqu'au petit matin. « jusqu'au lendemain » ; l'habitude de servir des gens déjà ivres, ainsi que des écoliers qui viennent ici « halbwüchsige Burschen ». Restent évidemment le plafond bas, l'absence de ventilation, la fumée de tabac, la présence le même soir de 20 à 30 personnes dans un espace confiné. Philippe Bonn, journalier et débitant coopératif dans un quartier ouvrier de Soufflenheim, collectionne tous les stigmates qui frappent le mauvais débitant, suivant un schéma classique pour l'époque, d'autant plus caricatural qu'il est reproduit par des débitants concurrents : il sert des personnes déjà ivres, des enfants sur le chemin de l'école, des ivrognes inscrits sur la liste ; il dérange les voisins par la musique qui joue le dimanche. Enfin les ouvriers y dépensent leur salaire en restant attablés jusqu'au lendemain matin²⁰. La concurrence est féroce pour les trois débitants voisins²¹. Effectivement, l'établissement est fermé le 16 octobre 1896, en application des nouvelles dispositions légales que nous verrons.

¹⁷ Cette prise de position du député du Zentrum illustre les ambiguïtés des choix politiques de son parti, parti ouvrier dans certaines circonscriptions comme celle de Mulhouse, parti des classes moyennes dans le marché rural qu'est Sélestat.

¹⁸ « §1 Konsumvereine (&1 Ziffer 5 des Gesetzes vom 1.Mai 1889, betreffend die Gewerbs- und Wirtschaftsgenossenschaften, Reichsgesetzbl. S. 55), welche sich mit der Abgabe von geistigen Getränken zum verzehren auf dem Platze, oder mit der Abgabe von Branntwein in Mengen unter 15 Liter über die Straße befassen, unterliegen der Lizenzgebühr nach Maßgabe des Gesetzes vom 5.Mai 1880, betreffend die Erhöhung der Lizenzgebühren für den Kleinverkauf von geistigen Getränken und die Ermäßigung der Weinsteuern (Gesetzbl. S. 115), auch wenn die Abgabe nur an Mitglieder erfolgt. » (*Gesetzblatt für Elsaß-Lothringen*. 1894. p. 45).

¹⁹ A.B.R., 247D63.

²⁰ D'après K. M. Mallmann, on assiste après les grèves de 1889 au développement d'associations autonomes, "bergmännische Kasinos" qui ont un statut de coopérative de consommation. Pour acheter, il suffit d'adhérer en payant trois

Les hommes politiques conservateurs n'hésitent pas à agiter l'évocation d'un complot, des gens qui agissent dans l'ombre, capitalistes ou bureaucrates des organisations ouvrières, en vue de mettre à mal les classes moyennes. Le brasseur Lenig de Mutzig aurait fait construire dans l'arrondissement de Molsheim quantité de débits coopératifs sans que le besoin soit évident²². Le gérant trouve à se ravitailler à bon prix, quelle que soit la qualité du produit. Des accusations plus fantaisistes circulent : tel Allemand viendrait proposer de fonder des coopératives en vendant un brouillon des statuts.

Le paiement des droits de licence a donc eu des effets limités si on se place du point de vue policier. La loi d'Empire du 6.8.1896 est applicable au 1.1.1897. Les débits coopératifs rentrent dans le droit commun :

- le décret du 29.12.1851 leur est appliqué : donc l'heure de fermeture est la même pour tous les débits d'un même lieu, y compris coopératifs.
- la fermeture pendant les offices est imposée pour les moins de 5000 habitants.
- le § 33 de la Gewerbeordnung s'applique en ce qui concerne la demande d'autorisation de police. Les débits coopératifs qui n'ont jamais été autorisés ne peuvent continuer à débiter. Ils sont tenus de demander l'autorisation au sous-préfet et le besoin sera vérifié pour chaque débit surtout s'il s'agit d'une demande nouvelle. « L'autorité administrative supérieure peut disposer que les prescriptions précédentes, à l'exception de celles qui sont portées à la lettre b) de l'alinéa 3, seront applicables à d'autres associations, y compris celles déjà existantes, même lorsque l'exploitation sera limitée aux seuls membres. ²³»

La loi de 1896, en alignant les coopératives de consommation sur le droit qui s'applique aux autres débits de boissons, oblige les débits coopératifs à demander sans tarder une autorisation pour continuer à débiter. Dans chacun des cas on vérifiera si le besoin de débit est effectif. Enfin les coopératives n'ont le droit de vendre qu'à leurs membres ou à ceux qu'ils ont mandatés. Ainsi la combinaison de ces deux conditions place ces débits dans une situation exorbitante du droit commun : ce ne sont plus des cercles, puisqu'on ne peut les ouvrir comme on veut ; ce ne sont plus des débits, puisque leur clientèle est limitée. Surtout, avec la prise en considération des besoins, l'existence des débits coopératifs est en sursis, et dépend du bon vouloir de l'administration et des conseils municipaux.

La liquidation.

Un vent de panique se répand : la fédération des coopératives craint que les sous-préfets ne procèdent à des fermetures systématiques sans avoir rien vérifié du tout ; en effet deux sous-préfets, celui de

Mark. La nouvelle association profite du statut de société close : elle peut vendre des spiritueux et, le soir, fermer quand elle veut. Les ouvriers trouvent là un lieu de libre expression, à l'abri des oreilles indiscretes, et un moyen de continuer, dans les loisirs, la solidarité du travail. En même temps les mineurs licenciés trouvent dans la tenue de ces établissements un moyen de reclassement.

²¹ Pétition de 4 débitants de Soufflenheim, 8.5.1896, A.B.R., 49D211.

²² Le sous-préfet de Molsheim au préfet, 13.4.1896, A.B.R., ibid.

Sarrebourg et celui de Haguenau, auraient annoncé qu'ils écarteraient systématiquement toutes les demandes²⁴.

Finalement il semble bien qu'il y a eu, pour préciser le sens dans lequel devait s'appliquer la loi, deux textes importants : le 21 septembre 1897 un arrêt du tribunal de Colmar et le 16 octobre 1897 un décret concernant l'heure de fermeture. Les associations coopératives ne profitent plus de la prolongation d'horaire qui est celle des casinos bourgeois ou militaires. Dans l'arrondissement de Molsheim, treize débits ont été fermés « par suite du refus de la demande de concession engagée.²⁵ » Des 18 débits coopératifs de l'arrondissement de Strasbourg-Campagne, il en reste 4 le 28 avril 1898, dans celui de Molsheim 3. Dans l'arrondissement d'Erstein, en janvier 1897, toutes les demandes de prorogation ont été refusées, pour manque de besoins.²⁶ 15 débits coopératifs ont disparu dans celui d'Haguenau au cours de l'année 1897. La réponse du sous-préfet de Wissembourg est précisément chiffrée : sur 19 concessions, on en a accordé 3 ; il y a 9 cas de recours ; les autres ont renoncé. Dans l'arrondissement de Saverne, 7 refus sur 11²⁷.

Deux motifs sont généralement à l'origine de ces refus :

- la non-conformité des locaux, qui ne peuvent pas servir, d'après la *Gewerbeordnung*, à une autre activité. Or la plupart de ces coopératives distribuent des produits d'épicerie, voire du pain.
- plus souvent, le manque de besoin. Car le débit coopératif, au moment où est faite la demande de régularisation, est le dernier arrivé. Pourtant, la décision paraît profondément injuste. Comment écarter le besoin, écrit le président de la fédération au sous-préfet de Saverne, lorsque les $\frac{3}{4}$ ou les $\frac{4}{5}$ es des habitants d'une localité adhèrent²⁸ ? Nous sommes là au cœur du problème.

Il apparaît en effet que la solution du débit coopératif se présente, dans les petites villes alsaciennes notamment, comme un moyen de contourner un refus d'ouverture sous prétexte de l'absence de besoin²⁹. C'est ce que dit Kassel en général³⁰ ; c'est aussi ce que révèle l'affaire Hemberger à Hochfelden. Le tuilier Hemberger, ancien militaire français, originaire de la frontière de la Lauter, célèbre pour avoir sonné la charge de Reichshoffen, au côté du Général Michel, rachète une maison qui a servi de débit

²³ Cité par Bieth, *Police générale des débits de boissons...*, p. 90. K.M. Mallmann, p. 205, note 82.

²⁴ Président de la fédération au préfet, 15.11.1896, A.B.R., 49D211.

²⁵ "infolge Ablehnung des eingereichten Konzessionsgesuch" sous-préfet de Molsheim, 14.1.1898, A.B.R., 247D67.

²⁶ Sous-préfet d'Erstein au préfet, 5.1.1897, 247D67.

²⁷ Dans la Sarre, la grande grève de 1892 met à mal ces projets et aboutit finalement à la disparition des coopératives de consommation. Les petits commerçants, durement frappés par la concurrence nouvelle, refusent tout crédit pour aider les ouvriers à survivre le temps de la grève et rejoignent le front anticoopérateur. Le Zentrum, parce qu'il se veut le parti qui représente ces classes indépendantes, dépose au Reichstag un projet de loi de suppression des coopératives. Des mineurs membres des comités de ces coopératives reçoivent de la part de la compagnie des menaces de licenciement. Des règlements municipaux imposent des surfaces minimales de un demi-mètre carré par adhérent. Alors certaines coopératives font amende honorable en éliminant les sociaux-démocrates. En 1897 le mouvement a vécu

²⁸ 24.12.1896. A.B.R., 287D236.

²⁹ Dans la Ruhr le Schnapskasino est un moyen de lutte contre les limites à la distribution de licences et à la réduction des heures d'ouverture, c'est donc une manière de s'opposer au contrôle des loisirs populaires. Il y en a plus de cent dans l'espace entre Bochum, Oberhausen, Recklingshausen, regroupant 16 640 membres. L. Abrams, "Die Entwicklung einer kommerziellen Arbeiterkultur im Ruhrgebiet (1850-1914)". D. Kift, *Kirmes, Kneipe, Kino, ...*, p. 41

³⁰ Dr K. du *E.L. protestantischer Kirchenbote*.s.d., , p. 347. A.B.R., 247D63

entre 1875 et 1885 et qui est contiguë à la tuilerie qu'il exploite. Il transforme la maison, et demande une concession au début de 1896. Comme il existe déjà 20 débits à Hochfelden, comme on est loin de la ville, la concession lui est refusée, par décision du conseil d'arrondissement du 1.5.1886. Alors il met sa maison à la disposition du « Reichsländischen Konsumverein. » et il en devient l'employé : 220 coopérateurs adhèrent à la coopérative. Lorsque la loi nouvelle entre en vigueur au 1^{er} janvier 1897, le débit, après 7 mois d'exercice, n'obtient pas la concession. L'appel est rejeté par un arrêt du Conseil d'arrondissement du 23.4.1897³¹. Le folkloriste Auguste Kassel intervient en faveur de l'un des ses informateurs, Hemberger, dont il a recueilli les mémoires qu'il a l'intention de publier. Il se présente comme médecin, connaisseur du peuple (c'est une allusion à ses travaux sur le folklore) et enfin comme président du Kriegerverein de Hochfelden, numériquement le plus important du département. Il réussit : le sous-préfet de Strasbourg Campagne reçoit l'ordre d'accorder cette concession qu'il a maintes fois refusée³². Finalement une autorisation personnelle est donnée à Hemberger le 8 février 1898³³ : on évitera ainsi la fiction du débit coopératif.

Le numéro du 13.2.1898 du *Volksfreund* sous le titre « Konsumvereine und Wirtschaften » explique le fonctionnement de ces établissements, se félicite des mesures prises et avance un bilan chiffré de l'application de la nouvelle législation. On pouvait, dans l'état antérieur, vendre sans droit de licence des boissons alcoolisées à tous les membres de l'association. Or les coopératives de consommation ne sont pas faites pour vendre des boissons, mais les denrées les plus nécessaires à la vie. On a vu le danger et on a chargé ces débits d'un droit de licence élevé. « Ces débits coopératifs ont presque tous cessé d'exister et des 253 qui étaient ouverts en l'an 1896 il ne reste plus aujourd'hui qu'environ 37. Et ceux-là n'ont pas d'avenir assuré. Le but est ainsi atteint, tant de boutiques à eau-de-vie sont anéanties et à celles qui pourraient venir, le terrain leur a été retiré. ³⁴ » D'un autre côté, le journal semble accepter avec faveur l'organisation des ouvriers en coopératives, car la création de coopératives catholiques est un moyen efficace de couper l'herbe sous les pieds des socio-démocrates. C'est là une nouveauté dans la ligne éditoriale, alors qu'en 1896, il déblatèrait encore sur la paresse et les exigences insatiables des ouvriers. L'hebdomadaire a changé de ligne. L'influence de Cetty se ferait-elle sentir, relayée par les discours de Winterer au cours du débat à la Délégation d'Alsace-Lorraine³⁵?

³¹ Lettre de Kassel, président du Kriegerverein au préfet, 30.4.1896, A.B.R., 87AL 4310. Il est assez piquant que celui qui a violemment attaqué les débits coopératifs dans un article du *Evangelischer Protestantischer Kirchenbote* l'année précédente intervienne au même moment en faveur de l'une de ses connaissances pour qu'il obtienne l'autorisation d'ouvrir un tel débit à Hochfelden.

³² A. Kassel au sous-préfet, 22.3.1896, A.B.R., 397D621.

³³ L'établissement à la Bonne Fontaine a été ouvert jusqu'en 2002. Le débit est entré dans l'histoire le 13 juillet 1941, comme point de départ du cortège qui alla déposer une gerbe tricolore au monument aux morts.

³⁴ "Diese Konsumwirtschaften sind nun fast alle eingegangen und von 253 die anno 1896 noch vorhanden waren, stehen heute bloß noch etwa 37. Und diese haben keine feste Zukunft mehr. Der Zweck ist also erreicht.. so viele Schnapsbuden sind abgethan, und anderen, die kommen dürften, ist zum voraus der Boden entzogen."

³⁵ C. Baechler, *Le parti catholique....*, p. 69.

De rares tentatives postérieures.

Les années 1897-98 voient donc s'éteindre les Schnapskasinos, comme ont disparu dans les années 1870 les caboulots à distillat. Quelques velléités se manifestent encore au 20^e siècle, sans grand résultat. Un certain Bur habitant l'écart de Harthouse, sur le territoire de la commune de Haguenau, demande inutilement et pendant quelques années l'autorisation d'ouvrir un débit. Le conseil municipal de Haguenau fait la sourde oreille, car le débit d'Emile Berenbach, y existe depuis 1864 ; même s'il n'est pas toujours très propre, il suffit amplement pour les cent soixante-dix habitants. Alors en 1908, et pour une durée de deux ans, deux Bur et Michel Lienhard créent un « Verein der Biertrincker ». En 1910 le tribunal de simple police les condamne pour débit sans autorisation³⁶.

Les coopératives de consommation continuent de se développer et l'atmosphère est loin d'être apaisée. Il y a eu recrudescence en Lorraine allemande de débits coopératifs qui prennent le nom de "Bürgercasino", parce que les ouvriers mettent à profit la nouvelle loi de 1905 sur les associations et immédiatement la question de l'heure de fermeture se pose³⁷. D'après l'enquête qui est lancée à cette occasion, le mouvement n'a pas fait tache d'huile en Alsace. La coopération a pris d'autres formes que la distribution d'alcool³⁸. Ainsi en 1910, la boulangerie coopérative du Zornhof près de Saverne rassemble 800 adhérents³⁹.

En 1909, au mois de juin, une pétition des débitants de Turckheim arrive au préfet de Haute Alsace : une association de consommateurs s'est créée dans la petite ville vigneronne, qui débite à ses membres du vin et de la bière. Le vin est fourni par les petits producteurs membres de l'association, et vendu à un prix intéressant aux autres membres. L'association ne s'appelle-t-elle pas "Winzer und Arbeiterverein" ? La fonction de cette association est complexe⁴⁰. En fait il s'agit d'une véritable trouvaille politique de la part de l'avocat Baradé, qui débute par cette action sa carrière politique⁴¹. Permettre aux petits vignerons d'écouler leur production⁴², aux ouvriers de trouver du vin bon marché, à tout le monde de s'enivrer à bon compte, jusque tard dans la nuit (Femmes, jeunes filles, enfants sont réunis dans le local sommaire de l'association.), créer une association de loisirs comprenant des sections de chant, de musique, de gymnastique qui finit par réunir "gesellig" 225 membres inscrits, enfin combattre les "cléricaux" qui tiennent la mairie de Turckheim en utilisant des méthodes qui sont celles des associations catholiques : telle apparaît cette entreprise complexe, destinée à placer sur orbite politique

³⁶ U.K. 24.1.1910.

³⁷ Enquête du préfet du Bas-Rhin auprès des sous-préfets, 12.10.1905, A.B.R., 414D2356.

³⁸ E. Frank, *Etude d'une coopérative régionale*..., p. 32-33.

³⁹ U.K. du 6.1.1910.

⁴⁰ Pour l'ensemble du dossier, A.H.R.. 8AL1/9573.

⁴¹ *NDBA*, article Baradé.

⁴² L'association des vignerons de Guebwiller a elle aussi un débit dans la ville, ainsi que celle de Mutzig. *G.A.* du 9.4.1902.

un fils d'industriel qui a fait des études de droit. La première étape devrait être la conquête du pouvoir à Turckheim, avant la députation.

Le combat dure tout l'été et l'automne 1909, avec des avancées et des reculs de la part de chaque adversaire. Le sous-préfet, qui a vu dans cette société un bélier armé contre l'Allemagne, pense que l'on flatte les bas instincts de la population ; mais il n'y a ici aucun terrain légal solide pour servir à la répression, il faut trouver une autre solution. Le meilleur angle d'attaque de la part de l'administration semble être celui de la législation sur les débits de boissons.

L'instigateur de l'affaire est juriste, et il adapte la société qu'il préside aux impératifs législatifs : après avoir délivré des cartes de membre temporaire, il y renonce ; il ne débite plus « vom Consumverein wird Abstand genommen », renonce même à enchérir à l'occasion de la Kilbe. L'association met l'accent sur les pratiques sportives et culturelles, dépose ses statuts, fait imprimer ses cartes de membre actif et passif. Il finit par demander et obtenir le 19.11.1909, six mois après la création de l'association, l'autorisation officielle de débiter des boissons alcoolisées, accompagnée de toutes les mesures qui s'imposent aux débitants : la création d'un plancher dans la salle de débit, le bétonnage de la fosse d'aisance, le respect des heures de police pour la fermeture. La solution était là, dans une société sportive, non une association de buveurs. Les associations de débitants, ici comme ailleurs, doivent entrer dans la lutte politique pour défendre les intérêts professionnels.

Conclusion.

Les coopératives de consommation, comme en d'autres temps les épiciers ou bien après les années 1890, les marchands de bière en bouteilles ou bien le colportage, constituent un moyen, encouragé par les industriels, nous l'avons vu, de contourner les circuits de distribution traditionnels, dans lesquels le droit de licence, les prix plus élevés, le *numerus clausus* des professionnels freinent le développement de la consommation populaire. Associations en bonne et due forme, elles furent les plus décriées de toutes. Les motifs de cette consommation restent obscurs : on ignore si elles furent un moyen d'alcoolisation massive, à l'abri de la loi et de tout couvre feu, des masses ouvrières, ou bien un lieu de libre expression politique. Le débat est évidemment politisé par les liens de ces coopératives avec le SPD, qui touchent au pouvoir municipal dans maintes agglomérations ouvrières. La question est donc au cœur du débat politique qui concerne les classes moyennes, que nous étudierons plus loin.⁴³ Les débitants trouvent, pour la première fois sans doute, dans le camp des hommes politiques conservateurs, un discours qui ne les condamne pas. L'heure de la sortie du ghetto a sonné. Cette élimination systématique des

⁴³ Compte-rendu de la séance du 16.5.1894, A.B.R., 39AL183. R. Ankaert, "Les cafetiers-cabaretiers à la fin du XIXe siècle", p. 104.

« Saufkasinos » a été la seule mesure concrète qui ait été prise pour sauvegarder les intérêts économiques des débitants de boissons.

La dangereuse proximité entre associations et débits.

L'hospitalité des débits.

Comme nous l'avons vu à propos des coopératives de consommation, des anciens militaires, des cyclistes, l'implantation des activités dans les débits de boissons ne va pas toujours sans dommages pour l'image de la société. Une plaquette sans date constitue l'essentiel du dossier *Förderung und Pflege und Volksspiele der Jugend im Freien*¹. Les signataires sont le maire de Strasbourg, le vice-consul des Etats Unis, différents enseignants. Prenant Jahn au pied de la lettre, les auteurs dénoncent l'entraînement dans des lieux fermés, souvent des arrières salles de débits, à des heures trop tardives, de sorte que les entraînements deviennent des parties de boisson². D'après le président national de cette ligue pour les jeux de plein air, le Dr Goetz, dans sa lettre du 24 mai 1905, la gymnastique doit d'abord être une éducation corporelle de la jeunesse qui a dépassé le temps de la scolarité. Il y aurait certes, pour le développement des corps, les marches dans la forêt et dans la nature. Mais ces jeunes appartiennent à des classes (Klassen en Allemand dans le texte) qui ne peuvent participer à la vie publique et à celle des sociétés que tard après le travail, lorsqu'il fait nuit. Et ainsi, à cause des conditions climatiques, les exercices du corps ne peuvent se faire qu'à l'intérieur des maisons pendant la plus grande partie de l'année. Parmi les sociétés affiliées à la Deutsche Turnerschaft, sur l'ensemble de l'Empire:

1518 ont l'usage des salles publiques, surtout communales ;
656 ont leur propre salle dont elles sont propriétaires ;
618 n'ont aucune salle et ne peuvent donc s'entraîner qu'en été ;
4647, soit 62%, n'ont que des salles de débit à leur disposition.

Or c'est ici que les moyens employés entrent en contradiction avec les buts poursuivis. Lorsque les salles de débit servent à l'entraînement, les séances ne cessent d'être interrompues par les autres utilisations de la salle ; le manque d'hygiène est évident. Alors que le but officiel était de les soustraire aux influences pernicieuses du débit de boissons, c'est l'effet contraire que l'on obtient. De plus les débits sont des repaires de sociaux démocrates qui profitent de la présence des sociétés aux bistrots pour attirer les jeunes gymnastes dans les sociétés SPD, alors que la fédération des gymnastes allemands a comme but avoué de faire échapper la jeunesse ouvrière à l'influence socio-démocrate.

Comme Jahn le fit en quittant la ville pour le pré extérieur, il faut retrouver la lumière, le grand air, et surtout le jeu traditionnel qui doit motiver l'exercice physique. L'auteur propose l'application des enseignements de Guts Muths et Jahn, le retour aux jeux sportifs des temps passés, arbalète, jeu de balle, ronde, l'utilisation de ces jeux dans une progression qui donnera l'habitude du plein air à la jeunesse. Le

¹ A.B.R. 27AL 770. La plaquette est envoyée au Statthalter.

² « Biersitzung », p. 97

modèle anglo-saxon s'impose ici ; mais pour respecter la culture nationale, il faudrait revenir aux jeux allemands traditionnels. Plus que les muscles et les nerfs, ce sont les poumons, l'appareil digestif qu'il s'agit de former.

Les débits de boissons, en tant qu'auxiliaires des sociétés de gymnastique, sont fortement stigmatisés : ils mettent en danger la santé et les mœurs du peuple allemand : la jeunesse reste enfermée dans la « l'air irrespirable des chambres à bière » « L'usage et l'extension de la vie de débit est un cancer qui mange la moelle de notre peuple allemand. ³ » Et trop de jeux sont exclusivement des jeux de bistrot, faute de terrains appropriés : les boules, le tir, au fusil plutôt qu'à l'arc ou à l'arbalète. Comme la fondation créée par l'association nationale des gymnastes ne peut faire construire vingt salles par an avec les huit mille Marks de revenus dont elle dispose, le Reichsland devrait créer sa propre fondation en vue d'aider la construction de nouvelles salles de sport⁴.

Ce plaidoyer décrit une situation fort répandue, et davantage encore dans les associations qui ne s'occupent pas de gymnastique. A cause de ce déficit d'installations, les associations perpétuent des formes de sociabilités préexistantes. On continue donc de retrouver certains soirs ses amis pour boire et discuter, mais on le fait à l'occasion d'une activité en principe utile à la société. Ce qui est vrai pour les rencontres hebdomadaires ou bihebdomadaires l'est encore davantage pour les fêtes.

Depuis les « entrepreneurs de bals de charité » sous les régimes français jusqu'aux Volksfeste adjudgés par les municipalités ou les sociétés organisatrices, le débitant est indispensable pour assurer le buffet de toutes les fêtes.

En Alsace, effectivement, les fêtes des associations sont devenues un moyen pour tel ou tel débitant de faire des affaires en grand : Zindel par exemple, qui tient le Crocodile à Haguenau, organise l'ensemble de la fête du velo-club en 1902, engageant l'orchestre, débitant la bière sur l'une de ses propriétés excentrées. Les fêtes de société confient le plus souvent à un débitant le buffet et le débit des liquides. Ce n'est pas par respect du savoir-faire professionnel, mais pour des raisons fiscales : la loi de 1880 sur le droit de licence impose le paiement de l'équivalent d'un trimestre de droit de licence pour quiconque tient un buffet temporaire. Les débitants, eux, sont autorisés à tenir un débit n'importe où en échange d'un complément très modique du droit de licence ⁵. La loi du 23.3.1882, revenant partiellement sur une situation défavorable aux associations, fixe à 10 Mk par jour les droits à verser pour un débit temporaire si le

³ « Stickluft der Biestuben "Die Art und Ausdehnung des Wirtshauslebens ist ein Krebschaden, der am Marke unseres deutschen Volkes frißt. » p. 96.

⁴ Lettre du Dr Goetz de Leipzig, Président de la Deutsche Turnerschaft au Secrétaire d'Etat, 24.5.1905, A.B.R., 87AL610.

⁵ Compte-rendu des travaux de la 3^e commission de la Délégation, rapporteur Ignace Spies. 15.5.1894, A.B.R., 27AL 984. Depuis le 1.4.1882, les débitants, s'ils ouvrent un débit temporaire d'un jour, paient 5Mk d droit de licence, les non-débitants 10 Mk. Projet de loi du 5.5.1880, A.B.R., 27AL984.

demandeur n'est pas un professionnel. C'est le double de ce que paierait un débitant dans le même cas⁶. Alors qu'aujourd'hui une simple déclaration à la mairie suffit pour ouvrir un débit temporaire, à l'époque la demande d'ouverture, conformément au décret du 29 décembre 1851, impose une enquête sur le candidat et une autorisation du sous-préfet.

Les débitants prennent l'habitude de s'occuper de cette clientèle régulière, en société constituée. Lorsque les maires finissent par autoriser les danses un dimanche sur deux pour garder un contrôle sur l'heure de fermeture des danses, c'est parce que les bals de sociétés closes, bien qu'ouverts à tout venant, ne se terminent qu'au petit matin. On n'est pas loin de la réalité décrite par E. Kosok qui affirme que les fêtes de sociétés sont un moyen de contourner la législation sur les danses et de dépasser allègrement l'heure de fermeture imposée au commun des débitants⁷. Ainsi les sociétés organisées ont pris en main dans les années 90 et davantage encore en 1904 une part des loisirs et divertissements de la population, la libérant en même temps du rythme calendaire, lui donnant la possibilité de se voir, de danser plus tard que les temps impartis par l'Etat au service de l'Eglise.

La transformation des locaux va de pair avec le développement des associations. Non seulement la l'arrière-salle, mais aussi la salle de spectacle sont nécessaires. Le débit doit fournir une salle d'entraînement, de répétition, de réunion pour des sociétés bruyantes ou nombreuses. La salle de spectacle doit assurer les concerts, bals, réunions déclamatoires, pyramides, pièces de théâtre. Le jardin, « Biergarten », joue le même rôle pour les manifestations en été.

La fête d'hiver présente aussi des caractères différents. Elle devient de plus en plus un spectacle. Le modèle de la gymnastique aux agrès répétée puis présentée dans des dancings désaffectés est en train de s'essouffler : des danses avec des accessoires font leur entrée au début du siècle dans les spectacles présentés par les associations de gymnastique : d'après la *Hagenauer Zeitung* du 28.7.1892, le Turnverein de Hagenau présente un « Schnittertanz », danse des moissonneurs, qui se fait avec des cavalières. ⁸ tout comme à Niederbronn. Ici et à Strasbourg on propose un « Grotesk Tanz »⁹ ; au Turnfest de l'Union de Wasselonne en juillet 1912 le programme tel qu'il paraît dans le journal on note dans le titre même des numéros une certaine auto-dérision :

- Ribeauvillé : Herren Grotesk Tanz.
- Koenigshoffen : Chinesicher Fächertanz, Bajonettefechten.

⁶ *E.L.H.B.G.Z.*, 1.2.1890.

⁷ E. Kosok, *Kirmes, Kneipe, Kino* ..., p. 72. Le président de police de Mulhouse, en 1910, est conscient de la dose de pharisaïsme véhiculée par une telle distinction : « Une distinction générique entre divertissements publics et divertissements de sociétés ne me paraît pas indiqué, parce que les derniers sont beaucoup plus nombreux et qu'on ne peut pas les distinguer, du point de vue nocivité, des divertissements publics. » A.H.R., 8AL1/9577.

⁸ Cette danse des moissonneurs est imitée par le Velo-Club Sundgovia d'Altkirch, *AK* du 12.1.1895. Nous sommes à l'époque de la transmutation des danses de bal en spectacle de ballet appelé folklorique ; au Trachtenfest de Strasbourg, Kassel fait représenter sur des voitures des intérieurs de Alteckendorf, des rouets, des chants, mais pas de danses. Une fois le défilé achevé, les figurants se livrent à la danse, mais librement, au bal d'à côté. A.Kassel, *Nachklang zum Trachtenfest...* 1895.

⁹ *H.Z.* du 22.1.1910.

- Wasselonne : Ziegeunerquartett.
- Bischwiller : Fahnenereigen.

En juin 1892 à Thann, les gymnastes de Cernay présentent une danse de Zoulous « armés de lances, dans leur costume national » ; ceux de l'Alsatia de Thann produisent des danses guerrières de Sioux « en costumes nationaux bariolés.¹⁰» Le 44^e anniversaire de la société de gymnastique de Guebwiller, en 1904, propose en huitième attraction de la danse « d'Alsaciens et d'Alsaciennes¹¹ » ; du travail au cheval d'arçons ; des pyramides humaines évidemment. Il ne reste plus de sportif que le « Stabwinden » de Barr et la pyramide de « Handstand¹² » de Bischwiller. Les spectacles présentés s'appellent « Uebung, exercice, avec des accessoires divers : « Stab » « Keule »¹³. Il n'est plus question d'agrès, de barres parallèles, celles qui ont assoupli les corps en vue des victoires de la nation allemande. Ne manque plus que le théâtre pour faire des fêtes sportives une représentation complète. A Niederbronn, lors de la fête d'hiver de la société en 1910, le 6 janvier, la société présente des spectacles théâtraux et musicaux à côté des tableaux sportifs : les anciens combattants ont fait école.

Le membre de la société se costume, se donne en spectacle pour du cyclisme artistique, des pyramides gymniques, une saynète en alsacien¹⁴. C'est le fameux Commers. Même, on ne craint pas faire des tournées dans des petites villes voisines. Tout s'organise autour de la trilogie discours-spectacle-bal, même si l'été les épreuves sportives remplacent le théâtre. Le public est surpris par ces dédoublements de personnalités qui font apparaître sur scène des personnes que l'on fréquente au quotidien. Le *Wasselnheimer Wochenblatt* du 27 avril 1912 précise que les habitués de théâtres plus huppés n'auront pas beaucoup à redire en ce qui concerne le niveau du jeu présenté par la Croix Rouge. L'entreprise était

¹⁰ T.K. 12.6.1892. Il est intéressant de relever, en 1892, la naissance de la nation sioux.

¹¹ G. A., 9.1.1904.

¹² équilibre sur les mains.

¹³ H.Z. du 28/7/1892.

¹⁴ Les associations spécialisées dans le théâtre existent aussi au début du 20^e siècle. A Thann les représentations de Stoskopf attirent un public tel qu'il faut renvoyer cent personnes faute de place (T.Z. du 3.1.1904) Le Dramatischer Verein fait son apparition à Haguenau la même année, tout comme celui de Brumath. Sur une scène trop petite pour évoluer, dans la salle de fêtes du Kronprinz, le 20 février 1910, ils présentent au public « Alt Heidelberg » de Wilhelm Meyer Förster, une « pièce d'étudiants ». On a vu jouer Mlle Forsmann, M. Klele, le secrétaire de mairie, M. Reinbolt, Haguenoviens depuis des générations. Les Alsaciens jouent des pièces allemandes et les Allemands des pièces en alsacien...

L'association semble éprouver des difficultés assez rapidement, à cause des démissions répétées, du changement perpétuel d'acteurs, de la difficulté à sortir des sentiers battus. Mais la représentation de « Alt Heidelberg » laisse augurer un avenir plus moderne, plus proche du théâtre alsacien de Strasbourg. En 1905, le Théâtre alsacien de Saverne monte son premier spectacle, d'*Schmuggler* de Dinter, présenté dans la salle de spectacle du Soleil. U.K. du 18.11.1905.

A Thann en 1904, à Ribeauvillé en 1905, après une représentation des Mulhousiens, le Théâtre alsacien songe même à des représentations en plein air comme Maurice Pottecher en organise à Bussang (la ville est nommément citée comme modèle) depuis 1895, comme on en a donné à Ribeauvillé à l'occasion de la fête des fifres.

Choisir entre Greber et Stoskopf ne semble pas innocent au début du 20^e siècle. Peut-être leur collaboration au moment de la création du théâtre alsacien à Strasbourg a-t-elle brouillé notre vision. A Thann, le journal francophile félicite le théâtre local de jouer Stoskopf; « les pièces de Stoskopf sont accueillies avec une faveur particulière par le peuple alsacien » ; au contraire, les Kriegervereine préfèrent Greber... Pourtant le théâtre alsacien de Strasbourg joue en septembre 1901 à la Poste de Hochfelden une pièce de Greber qui, à ce moment-là, est Amtsrichter à Hochfelden. (NZB du 3.9.1901)

risquée, mais c'est une réussite et on découvre combien de bons acteurs résident à l'intérieur des murs de Wasselonne. Seul le public ne sait pas se conduire.¹⁵

Ainsi, les multiples associations utilisent régulièrement les salles des grands débits, avec leur scène surélevée, leur rideau, leurs coulisses, leurs rangées de chaises, pour présenter des spectacles au contenu identique. Même les grandes rencontres sur le Turnplatz ont abandonné le spectacle des corps dressés et assouplis, unis dans un même mouvement, pour celui de l'insolite, du comique, finalement assez proche de celui des comédiens de passage.

On trouve toujours au moins un débitant parmi les adhérents d'une société. Une petite association de joueurs d'échecs voit le jour en janvier 1881 à Sélestat : 23 membres, deux enseignants du lycée, quatre postiers. Le vingt-troisième membre est le débitant Carstens, originaire du Schleswig-Holstein. Son débit, le Cheval Blanc, sert de local au club.

Le débitant gagne-t-il toujours à accueillir une société, régulièrement ou de temps en temps ? Le profit que l'on peut en retirer motive-t-il l'adhésion d'un débitant à une société, voire l'acceptation de responsabilités ? Nous avons vu à propos du casino de Saverne que des contrats léonins peuvent lier le débitant à la société qu'il héberge. Mais il s'agit ici d'un cas spécial, le casino payant un loyer. Le débitant trouve tôt ou tard une occasion pour tirer profit de son engagement. « Messieurs les débitants qui voudraient éventuellement prendre en charge le buffet sont pareillement priés de soumettre leurs propositions au sus nommé jusqu'au délais fixé. On confirme en même temps que lors de l'attribution du buffet, l'appartenance aux membres d'honneur de la société de gymnastique sera prise en compte.¹⁶ » Le débitant a donc un intérêt certain, s'il veut obtenir la concession du buffet de la fête, à faire partie de l'association.

Il arrive, dans certains cas, que les aubergistes ne sont plus les seuls organisateurs de spectacles populaires parce que les dimensions de la fête ou de la manifestation dépassent leurs capacités d'accueil : à Marckolsheim en 1904 la nouvelle mairie comprend une salle de répétition et une salle de spectacle, en raison du fort développement des sociétés locales¹⁷. A Turckheim, il est question de construire une salle des associations parce qu'aucun débit de boissons ne dispose d'une salle assez grande. A Haguenau, à

¹⁵ « Wenn wir von den Darstellern uneingesschränktes Lob spenden können, auch den nicht genannten, so gilt dasselbe nicht von dem Publikum! Wann wird sich unser wasselnheimer Publikum einmal daran gewöhnen nicht bei jedem Witz eine Viertelstunde lang zu johlen und zu wiehern und was noch unangenehmer ist, sich während der Aufführung laut über Stück und Darsteller zu unterhalten, daß man kaum mehr ein Wort auf der Bühne versteht : "Was ist denn des für einer? Des isch der Herr Burger nit! s'esch d'r Gatzmann! Jo mach Plan! D'r Gatzmann het doch kenn so Bart!- Luej wie se ne gemutzt han! Was het er ewe gsaat, daß se so lache?" Der letzte Witz wird hierauf wiederholt , worauf die Fragerin nachträglich zu lachen anfängt und nicht mehr aufhören weiß. Wer das Unglück hat neben solchen Zuschauern zu sitzen, weiß wie einem durch solche Nachbarn der Genuß verdorben wird und leider setzt sich unser Publikum zu 661/2% aus solchen Klatschmäulern männlichen und weiblichen Geschlechts zusammen. » *W.W.* du 27.4.1912.

¹⁶ « Diejenigen Herren Gastwirthe, welche event. das Büffet übernehmen möchten, werden gleichfalls gebeten. etwaigige Offerten an den Obigen bis zum genannten Zetpunkte einzureichen. Es wird gleichzeitig bewährt, daß bei vergebung des Büffets nur Ehrenmitglieder des Turnvereins berücksichtigt werden. » *E.N.* du 22.7.1895.

¹⁷ *G.A.* du 16.1.1904.

Sélestat, à Altkirch, les salles communales, théâtre, Douane, halle aux blés, ou les terrains communaux, Spielgarten de Sélestat, jardin Kléber à Haguenau, puis, après que les fêtes l'ont gravement dégradé, espace découvert derrière le lycée, près du château d'eau servent aussi pour les fêtes des associations. Le chapiteau n'existe pas encore et la baraque à danser est extérieure, souvent antérieure, aux pratiques des associations. Dans ces lieux publics, il faut payer l'éclairage, le chauffage, la location et on s'en sort souvent moins bien. Ainsi, la lettre de l'Harmonie de Sélestat au maire du 7.8.1890 précise :

« Nous ne pourrions organiser le concert *in Thiriet ihrem Garten* parce que le chant perd sa valeur dans le bruit ambiant » et il faudra se réfugier dans la halle aux blés¹⁸.

Les fêtes de ces sociétés semblent en 1905, par rapport aux pratiques de 1890, une certaine autonomie par rapport aux aubergistes. Les sociétés louent elles-mêmes un espace à la commune, ne serait-ce, à Haguenau, que la place ombragée située devant le théâtre. Elles perçoivent une entrée, vendent des boissons alcoolisées, assurent elles-mêmes l'ordre, prennent la responsabilité de la remise en ordre du terrain. De plus en plus les associations, sans doute parce qu'elles ont été accusées d'enrichir certains particuliers, organisent leurs fêtes « auf eigener Regie ». C'est le cas des sociaux-démocrates à Strasbourg.

Finalement il n'est pas sûr que la société organisant un concert suivi de bal est-elle soit un simple prête-nom pour permettre au débitant de dépasser l'horaire légal et faire danser plus souvent que la pratique des deux dimanches par mois ne l'y autorise. Les sociétés organisent au maximum un spectacle par trimestre. D'ailleurs le déroulement de la soirée refoule bien loin, tard dans la nuit, le plaisir de la danse. Par exemple, la musique municipale de Thann présente un samedi de janvier une soirée en trois temps, composée d'abord de pièces d'orchestres et de solos instrumentaux ; ensuite se produit un intermède comique, un concert de trois « nègres », munis d'instruments étranges ; enfin commence le bal, pour lequel la salle se révèle trop petite. Le bal débute plus tard, interrompu par le repas de 220 couverts préparé par l'hôtelier. La danse commence donc tardivement ; les morceaux de musique à endurer, le prix sans doute élevé du repas, autant de caractères qui ôtent à cette soirée son côté populaire : cette soirée donnée par la musique municipale n'est pas un substitut au dancing. Thann n'est pas la Ruhr. Donc il semble qu'il y ait une nouvelle sociabilité qui se fait jour à côté de l'ancienne : la fête, pour la première fois semble échapper aux débitants de boisson qui essaient de s'opposer à cette dérive. Certes, les anciens combattants, à l'occasion de leurs fêtes, essaient de faire appel aux services de chacun des débitants adhérents : l'apéritif chez l'un, le repas chez l'autre, le vin d'honneur ou le café chez un troisième. Mais il arrive néanmoins que des débitants adhérents refusent de prêter leurs installations. Le marchand de fer Schmitt démissionne de la présidence de la société de chant Concordia de Hochfelden sous prétexte

¹⁸ Demande du 7.9.1890, A.M.Sél., BX12.

qu'aucun des deux hôteliers adhérents n'a voulu prêter son jardin pour le concert d'été¹⁹.

Il apparaît plus rarement que des membres d'une société essaient de venir au secours d'un débitant parce qu'il joue passe par de grandes difficultés financières et qu'il joue un rôle important au sein de la société. Nous avons trouvé deux exemples : le directeur de la chorale Liedertafel n'a plus trouvé moyen d'exercer à 62 ans son métier de professeur de musique et il est un débitant sans clients²⁰ ; la chorale répète chez lui. Hemberger à Hochfelden sert d'emblème à la société des combattants de Hochfelden, parce que, trompette de son régiment de cuirassiers, il a sonné la charge à Morsbronn. Tuilier malheureux, on assure qu'on lui trouvera de la clientèle de passage, les habitants des villages protestants germanophiles au nord-est de Hochfelden dont une certaine partie sont ses camarades à l'association²¹.

La compromission entre sociétés et usages de bistrots : Vereinerei, Vereinsmeierei .

La consommation en commun de tous les membres, dans laquelle peu à peu la préoccupation gastronomique n'est pas absente, se développe de plus en plus, même dans d'autres sociétés que celles des cyclistes : lorsque la musique municipale de Guebwiller rend visite à sa consœur de Thann le 27 juin 1897, on fait une collation aux Deux Clefs, un concert sur le Bungert à trois heures. Le banquet, ouvert aux Deux Clefs à cinq heures et demie, comprend un potage, des hors-d'œuvre, du filet de bœuf, de la tête de veau, des poulardes, du pudding, du fromage et un dessert. Tout cela réglé en trois heures d'horloge²². Lorsque le 10 juillet 1898 la chorale paroissiale catholique de Barr fait une excursion à Hochfelden (c'est un lieu d'excursion à l'époque...), l'après-midi qui suit les vêpres est consacrée à un défilé dont les étapes sont marquées par quatre débits, les deux clefs, la Station, le Cygne et la Poste. Deux seulement des débiteurs sont catholiques, mais tous possèdent une salle et un jardin²³. Manger ensemble, c'est recevoir une forme de compensation qui récompense le bénévolat, à une époque une part de la rémunération dans beaucoup d'emplois, surtout dans l'agriculture, consiste en prestations en nature, les repas et les boissons. Pourquoi fallut-il créer une association pour légitimer à l'intérieur d'un cadre prédéfini, officiel, ce que l'on pratiquait depuis longtemps de manière informelle : la camaraderie ? Les premiers casinos militaires font figurer dans leur statut l'objectif unique de « zur Pflege der Kameradschaft ». Les anciennes réunions

¹⁹ C'est un prétexte ; Schmitt, dans son journal, ne dit pas toute la vérité ; en fait les membres de la chorale sont divisés à propos d'une inscription en langue française sur le drapeau : on a gardé, en 1889, comme inscription "la Concordia". Le premier mot est de trop. Lorsqu'en 1889 la société participe à la réunion des chorales d'Alsace à Strasbourg, elle "oublie" son drapeau à la maison. L'affaire s'envenime lorsque la Concordia doit participer à la remise du drapeau au tout nouveau Kriegerverein. Sur vote secret, la Concordia, qui est la seule société constituée à Hochfelden, est écartée de la cérémonie. Certaines personnes appartenaient à la fois à deux sociétés ; mais aucun d'entre eux n'a défendu la Concordia. Cet article défini aura provoqué une haine de trente ans entre Schmitt et Kassel. (A.B.R., 394D paquet 32) La même année 1892 à Thann le préfet a interdit à l'Orphéon de défiler avec son drapeau sous prétexte qu'il porte des inscriptions en français. *T.Z.* du 5.11.1892.

²⁰ Boehle au Statthalter, 4.11.1892, A.B.R., 49D219.

²¹ Lettre de Kassel, président du Kriegerverein au préfet, 30.4.1896, A.B.R., 87AL 4310.

²² *T.K.B.*, 26.6.1897.

²³ Demande de Steck, directeur de la chorale, 4.7.1898, A.B.R., 297D633.

de buveurs étaient-elles si réprouvées qu'il ait fallu les placer dans un cadre institutionnel ? Avec la fondation des sociétés, on passe de la sociabilité en soi à la sociabilité pour soi. Alors que pendant longtemps les pratiques du boire ensemble n'avaient de sens qu'en elles-mêmes, il a fallu, à un certain moment, que ces réunions trouvent une justification autre, extérieure à elles-mêmes, un prétexte pourrait-on dire, une utilité sociale reconnue, comme le patriotisme, la préparation militaire, la sauvegarde de la chanson populaire. A Haguenau en 1892 Gilardone écrit dans son journal : « Car les soirées de nos jeunes gens sont mieux occupées, et de manière plus saine, quel que soit le point de vue, sur le terrain de gymnastique, sous une surveillance éprouvée plutôt qu'à l'auberge.²⁴ » Cependant, le terrain n'est pas utilisable en toute saison, et les membres sont ramenés à l'auberge plus souvent que leurs dirigeants ne le désireraient.

Cette compromission des associations avec les débitants est mal vue par l'opinion publique, qui réprouve les conciliabules secrets, agapes et beuveries ; appartenir à une association, c'est pratiquer la « Vereineri, Vereinsmeierei », termes péjoratifs pour désigner le gaspillage, les couchers tardifs, la répétition des débordements bachiques dans les réunions d'associations. Parce que les réunions ont lieu totalement ou partiellement au débit de boissons, les sociétés ont à voir avec l'ivrognerie. « Les caractères et l'expansion de la vie des débits est un cancer qui dévore la moelle de notre peuple allemand.²⁵ » Car la boisson alcoolique a une fonction certaine dans ces rassemblements. Elle calme la soif provoquée par les exercices, provoque l'abaissement des barrières. Mais si les gens voulaient simplement profiter de l'annulation des centres inhibiteurs du cerveau, ils pourraient aussi bien boire chez eux ; boire en groupe a une fonction d'intégration, parce que l'inhibition favorise la stimulation réciproque amicale et un certain niveau d'affectivité. On se détend de la discipline corporelle, vocale, à laquelle on vient de se soumettre, mais aussi de la famille, de l'activité professionnelle. On approche alors souvent de la frontière de ce qui est socialement permis : la participation aux activités d'une association devient vite un jeu avec le feu, surtout pour les jeunes de la petite bourgeoisie qui n'ont pas l'occasion de toucher précocement aux boissons alcooliques sur leur lieu de travail. L'association deviendrait ainsi une couverture officielle pour ce qui réprouvé par les ligues antialcooliques, la rencontre autour d'un verre ; les réunions des associations passent pour être des prétextes à beuveries. On pourrait dire aussi que les habitudes anciennes d'imprégnation collective survivent dans le cadre des nouveaux groupes. L'Autrichien H. Merth a précocement souligné tous ces dangers : « Au cours de l'entraînement de gymnastique, on peut signaler aux élèves les plus anciens qu'un gymnaste énergique n'a pas à être obligatoirement un buveur appliqué,

²⁴ « Denn die Abendstunden unserer jungen Leute werden besser und heilsamer nach jeder Richtung hin auf dem Turnplatze unter bewährter Aufsicht als im Wirtshause ausgefüllt » *H.Z.* à l'occasion du 1er Turnfest.

²⁵ « Art und Ausdehnung des Wirtshauslebens ist ein Krebschaden, der am Marke unseres deutschen Volkes frißt. » *Förderung und Pflege und Volksspiele der Jugend im Freien*, p. 95 ABR 27AL 770 ; Duding, Elias. p. 167-169)

suisant l'opinion générale, mais que, au contraire, que la gymnastique et la beuverie s'excluent mutuellement, parce que la boisson excessive mine la santé du corps que la gymnastique est censée promouvoir.²⁶». En Alsace également, les antialcooliques ont relevé tous les risques liés aux sociabilités nouvelles : « Il existe certainement des associations qui servent une cause noble et d'utilité générale et qui ne portent pas seulement cette cause inscrite en lettres d'or sur leur drapeau, mais les suivent aussi avec beaucoup d'application. Combien d'autres qui ne sont que des sociétés de bistrot déguisées, dont les réunions dégénèrent régulièrement dans des orgies telles qu'elles font plus de mal que de bien.²⁷ » L'alcool est capable, chez des êtres forts, à force d'entraînement, de libérer et de décupler cette force sauvage et folle : toutes les barrières cèdent devant le « Kraftaufwand », la démonstration de force.

Au moment où l'alcoolisme se définit par son caractère discret, souterrain, la réapparition du caractère public (« notorisch ») de l'enivrement au sein des associations a un côté antique, dépassé, familier, rassurant, surtout quand il offre l'avantage de s'installer dans des formes de sociabilité que l'on n'aime guère : parler de Vereinerei, c'est stigmatiser au nom de l'alcool des pratiques de loisir nouvelles que l'on désapprouve.

Les voix sont nombreuses pour taxer d'allemandes les pratiques des associations. Y eut-il deux cultures en Alsace en 1890, une culture francophile, réduite au silence, à l'entretien discret qui ne laisse pas de trace, la culture allemande, basée sur les associations et largement diffusée par nos sources, la presse d'arrondissement ? F. Roth répond par l'affirmative, en ce qui concerne la Lorraine il est vrai où le problème est un peu différent : les associations sont voulues, organisées, monopolisées par les Vieux-Allemands, qui le dimanche assistent aux concerts régimentaires, ont fondé un club d'aviron et de patinage, un club de gymnastique auquel les Messins ne participent guère. Au contraire les sociétés composées d'autochtones sont souvent suspectes, notamment les sociétés de musique²⁸. Nous sommes, pour notre part, convaincu qu'en Alsace, l'amalgame s'est davantage réalisé, et que, à travers les Allemands, ce sont des pratiques immorales qui sont visées, et qui portent sur la proximité entre associations et débits de boissons²⁹.

Les associations, accusées de favoriser l'alcoolisme, ripostent en mettant en avant la rigueur de l'abstinence que l'effort physique impose. Les sociétés infléchissent les manières de boire usuelles. Il

²⁶ « Im Turnunterricht kann man besonders älteren Schülern gegenüber darauf hinweisen, daß ein strammer Turner nicht notwendig auch ein tüchtiger Zecher sein müsse, wie die allgemeine Ansicht ist, sondern daß Turnerei und Saufferei gegenseitig ausschließen, da ja die Saufferei die Gesundheit des Körpers untergräbt, welche durch das Turnen gestärkt werden soll. » H. Merth, *Die Trunksucht und ihre Bekämpfung in der Schule*, Wien, Leipzig, 1904, p. 233.

²⁷ « Es gibt ja sicher viele Vereine, die einem gemeinnützigen, edlen Zwecke dienen und diesen Zweck nicht bloß in Golbuchstaben paradierend auf der Fahne tragen, sondern auch in aller Ernst verfolgen. Wie viele andere aber, die nur verknäppte Kneipengesellschaften sind und deren Versammlungen regelmäßig in solche Orgien ausarten, daß sie mehr schade als nützen. » A. Dietz, *Der Alkoholismus*..., p. 26.

²⁸ F. Roth, *La Lorraine annexée*, Nancy, 1976, p. 425-426.

²⁹ J.-P. Hirsch, « Les associations, une affaire d'Allemands ? », B. Desmars, A. Wahl, *Les associations en Lorraine (De 1871 à nos jours)*, Actes de la table ronde de l'université de Metz, décembre 1998, Metz, 2000, p.9-18.

semble qu'il y ait une nouvelle sociabilité qui se fait jour à côté de l'ancienne : les groupes informels se contentaient, pour dessiner leur identité, d'épreuves, de pratiques, d'une simple présence. « Prendre sa récréation », dans les années 1850, c'est s'asseoir serrés les uns contre les autres, les coudes posés sur la table ; en 1890, la récréation est un geste conduit, maîtrisé. Les groupes informels villageois, identitaires, disparaissent peu à peu. Si au contraire les limites du groupe se dessinent par adhésion volontaire et par acceptation du groupe, on peut se passer des scènes violentes qui soudent l'adhésion, renforcent l'adhérence au groupe. La sauvagerie des ravages, destructions, rixes d'après-boire devient violence contrôlée dans les clubs d'athlètes qui pratiquent la lutte et les épreuves de force. L'association demande que l'appartenance au groupe soit verbalisée, authentifiée par de l'écrit, soumise à délibération, bureaucratisée. Le loisir se pratique avec quelqu'un, comme autrefois, mais il se pratique avant tout contre quelqu'un : l'ennemi extérieur ou intérieur.

Conclusion.

Les débits de boissons ont servi de pépinières pour les sociétés en fort développement à partir des années 1880. Ils ont ainsi permis de supprimer un certain nombre de clivages sociaux, religieux, nationaux.

Les débiteurs trouvent dans l'accueil des clubs une source de revenus réguliers, mais aussi une clientèle remuante. L'arrivée de cette clientèle constituée accompagne la transformation de la géographie du débit : la création d'une arrière-salle, puis d'une salle de spectacle avec scène, ou d'un jardin, ce qui constitue une extension du modèle du casino littéraire du Second Empire.

La nidification des sociétés dans les débits ne se fait pas sans inconvénients pour leur image. Car les sociétés se livrent successivement à deux pratiques, de part et d'autre d'une coupure entre le devant et l'arrière-scène, selon Goffman. D'un côté la société occupe l'espace du pré, de la rue, de la place dans un ordre strict, une configuration ordonnée, un silence complet, une voix, un corps maîtrisés, sous la direction de « Turnwarte », de chefs de chœurs, de présidents d'associations de combattants, qui se trouvent être souvent vieux-allemands. En effet, lors de la crise des années 1887-88 l'enjeu des luttes nationales accompagnées de menaces de dissolution, a été l'attribution de ces fonctions « techniques » qui ont la haute main sur le choix des morceaux de musique, des chants, des abonnements aux journaux, voire même de la langue du commandement.

Dans un deuxième temps, dans l'arrière-salle, lorsque les discours, les commandements se sont tus, on passe dans les coulisses, le lieu privé dans lequel les tensions se relâchent³⁰. C'est alors le retour aux pratiques de débits de toujours, le jeu de cartes, les tournées de bières, l'interpellation publique, les histoires antisémites et les tours de force, les sorties bruyantes ; les expéditions nocturnes des groupes de

³⁰ A. Lüdtké, *Eigen-Sinn*, ... p. 149-150.

jeunes gens, à l'instar du rapt du drapeau allemand à la fête de la gymnastique de Ribeauvillé. Le débit ramène à la sauvagerie dont il avait été le cœur au milieu du 19^e siècle. L'association sportive est une configuration, au sens que N. Elias donne à ce terme : elle est constituée d'actions réciproques, les individus y viennent avec leur culture, leurs habitudes, et les dirigeants doivent composer³¹. Et il est remarquable que même les sociétés catholiques aient été obligées de reproduire le modèle dans la buvette au sein de la maison des œuvres, de sorte que les œuvres qui leur servent de paravent sont incluses dans la condamnation qui les vise. Et la condamnation des « dérives » qui atteignent une association prend toujours, sous des habillages divers, un tour politique. Comme ces pratiques associatives sont contemporaines de la présence des Allemands en Alsace, elles sont stigmatisées sous la dénomination de pratiques allemandes ; elles peuvent être aussi être désignées comme dérive moderniste par les milieux religieux les plus conservateurs, qui trouvent commode alors de souligner la connivence entre les pratiques ordinaires des associations et le lieu toujours inquiétant que demeurent les débits de boissons. On pourrait voir dans ce revirement complet des pratiques de sociabilité de tout un peuple une conquête culturelle, idéologique et politique au profit des valeurs de la germanité. Mais ces phénomènes se seraient passés de toute manière. L'Allemagne accompagne en Alsace un mouvement commun à tous les pays. Les débitants ont été partiellement des agents de cette acculturation, que l'on pourrait faire passer pour une germanisation.

L'utilisation plus parcimonieuse, plus épisodique que les partis politiques font des salles de débit les exonère de tels reproches.

³¹ R. Chartier, introduction à N. Elias, *la société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p. 15.

Les partis politiques et les débits de boissons.

La politique a déserté l'espace du débit de boissons entre 1852 et 1896. Les notables n'éprouvent nul besoin de réunir leurs électeurs pour une homélie publique, n'osons pas parler de débat, au moment des élections¹. Le décret du 29 décembre 1851 assimile, nous l'avons vu, tout propos politique à un acte de délinquance. Les choses ont évolué peu à peu à l'approche du 20^e siècle, avant même la suppression du paragraphe de la dictature en 1902. La naissance du parti de masse est contemporaine du développement de la salle de fête dans les grands débits de boissons. Ainsi la modernité politique prend son essor dans les mêmes lieux que les nouvelles organisations de loisirs : salles annexes, arrière-salles ou bien salles de bal des débits de boissons, maisons des œuvres également. Pourtant les différents partis ne font pas un égal usage de ces différents lieux.

L'année 1896 avec l'élection de Sélestat², le Hottentotenwahl de 1907, 1912 enfin avec l'élection de la Chambre basse du Landtag au suffrage universel, ont été des étapes importantes dans la réouverture du débat politique dans Reichsland.

A Sélestat, en 1896, à l'occasion du véritable combat qui suivit l'annulation de l'élection du sous-préfet de Sélestat et la victoire d'Ignace Spies, candidat catholique, les usages de la campagne électorale ont changé ; on ne s'est plus contenté de faire distribuer les bulletins de vote, par l'appariteur pour le Sous-Préfet-candidat, le curé ou les enfants du catéchisme pour le candidat du Zentrum. Des réunions électorales régulières ont lieu dans les communes les plus importantes ; mais les débits n'ont pas été mis à contribution. A Muttersholz on s'est rassemblé devant la mairie, à Epfig non dans la salle Wurtz, dans les locaux de la mairie dans les communes rurales, à Wittisheim et Hilsenheim ou bien à l'école comme à Eichhoffen. A Sélestat Spies a loué la salle du théâtre d'où Rugraf, le directeur vieil allemand du journal de Sélestat, est expulsé³. Les seules scènes qui se sont passées au débit à l'occasion des deux élections sont évidemment le fait du parti libéral : tout d'abord la candidature du fonctionnaire allemand est suscitée au cours d'une réunion de petits notables du canton de Barr -des maires, ainsi que le pasteur de la petite ville- qui se tient à l'Hôtel de la Maison rouge, à Barr. Ensuite l'élection de Poehlmann de juin 1893 est fêtée au Civil-Casino de Sélestat. Jamais il n'y a eu autant de monde ; on chante « die Wacht am Rhein » « Heil dir im Siegerkrantz ». Réunions de notables donc, qui savent se conduire. Pourtant la revanche catholique donne lieu à des réjouissances spontanées qui débordent en ville dans les rues et leurs annexes.

¹ A. G. C. Baechler, *Le parti catholique...* p. 14 ; G. Garrigou, *Le vote et la vertu, comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, 1992, p. 232.

² Après cette tentative désuète l'administration ne se hasarderait plus à présenter des candidats officiels, C. Baechler, *Le parti catholique...* p. 14.

On se croirait revenu aux fêtes électorales d'Altkirch des années 1848-1849. Pour calmer les esprits échauffés, il a fallu fermer les débits de Sélestat à neuf heures pendant quinze jours ; il peut s'agir d'une mesure punitive à l'encontre de ceux qui ont mal voté. La vie politique, au moment où elle sort de son atonie, se passe encore de l'outil du débit de boissons. Seules les réunions de notables, où les candidatures se décident, se tiennent dans des auberges écartées et discrètes comme la Maison Rouge de Barr, autour d'un repas. Pourtant progressivement, les débits sont utilisés par les partis nouveaux, dits de masse par le nombre de leurs adhérents et sympathisants, et qui vont à la rencontre de leurs électeurs en dehors des campagnes électorales.

Le SPD : les débuts.

Dans les années 1870, la chasse à l'ennemi de l'intérieur vise aussi bien les communards français que les socio-démocrates allemands. Une réunion régulière est signalée à Strasbourg en novembre 1871, rue des tonneliers, à la Schweizerhalle. Des réunions se tiennent à Illkirch, à Schiltigheim chez Heinrich Krämer, au Chant des Oiseaux, vieux repaire de Rouges, notamment le 15.2.1874. En réponse à une enquête diligentée par la direction des chemins de fer en quête de fomenteurs potentiels de grèves, les sous-préfets répondent par la négative, à l'exception de celui de Haguenau qui signale des cas de soldats professant leur appartenance : « où des soldats se reconnurent eux-mêmes comme partisans de la social-démocratie.⁴ » Le commandement a étouffé le mouvement et empêché toute influence sur les civils. Le débit de l'Arbre Vert serait-il déjà impliqué ? A Bouxwiller, il existe, autour de la mine de lignite, « une classe ouvrière à l'image de celle des grandes villes » qui a fait grève pendant quelques jours en 1873⁵. Mais le mouvement n'a pas été politisé. En fait des traces de menées socialistes n'apparaissent guère dans les petites villes pendant la période d'interdiction du parti⁶.

Pour les témoins et les historiens, c'est le développement du parti ouvrier qui provoqua dans le Reichsland l'apparition des partis de masse⁷. Curtius date de 1888 les débuts de la social-démocratie en Alsace ; en rédigeant ses souvenirs trente ans plus tard, il fait une erreur de deux ans. La grève éclate à Mulhouse et fait tache d'huile dans les vallées vosgiennes. « Cette grève eut la conséquence politique importante qu'avec elle la social-démocratie fit son entrée en Haute-Alsace. Ce fait signifiait l'émancipation politique des masses ouvrières, aussi bien par rapport à la direction de leurs patrons que par rapport à la

³ Déposition de témoins, actes de la commission de vérification des élections au Reichstag, session 95-96, ABR, 532AL20.

⁴ « wo die Soldaten sich als Anhänger der Sozial Democratie selbst bekannten. » Sous-Préfet Sittel, 28.6.1878, ABR, 49D212.

⁵ Compte-rendu du sous-préfet de Saverne, 30.6.1878, A.B.R., 49D212.

⁶ F. Igersheim, *L'insertion de la social-démocratie dans la vie politique strasbourgeoise*, D.E.S., 1966. p. 66. A Strasbourg de nombreux groupes inorganisés se livrent à la discussion politique et des associations influencées par le socialisme se réunissent dans la grande salle du Chant des Oiseaux, quai des Pêcheurs

⁷ F. Igersheim, *L'Alsace des notables*. p. 78-79, H. Hiery, *Reichstagswahlen ...*, p. 409.

direction cléricale. Ce fut par ce biais que fut introduite la formation de partis politiques en Alsace.⁸ » Le système des notables, qui envoyait des patrons au Landesausschuss et des curés au Reichstag⁹, devenait caduc, la représentation populaire souhaitée, voire inéluctable. La création à Colmar d'une liste anticléricale aux élections municipales partielles à Colmar, sous la direction de Blumenthal, marque le début, pour Curtius, du renouveau de la vie politique.

En fait, la social-démocratie est présente bien avant, et parfois dans les troupes stationnées en Alsace ; mais, à causes des lois antisocialistes, elle ne peut se manifester. En 1899 néanmoins, le parti semble s'étendre au-delà de Strasbourg et de Mulhouse. A une conférence qui réunit les groupes socialistes de l'Alsace-Lorraine au restaurant Schwab, marché aux grains à Strasbourg, sont représentées 18 localités, dont les petites villes de Huningue, Saint-Louis, Guebwiller, Niederbronn, Munster, Sainte-Marie-aux-Mines, Châtenois et Bischwiller.¹⁰ L'Alsace du textile et de la métallurgie est pénétrée par le socialisme, même si la vallée de Thann, si active au moment des premières grèves de 1890, n'est pas représentée.

Au moment où les associations social-démocrates naissent dans les petites villes ouvrières, privées qu'elles sont de tout accès aux salles municipales ou paroissiales, elles trouvent l'abri des débits de boissons. Ainsi les premières affiches électorales apparaissent dans les débits de Villé en 1889 et le commissaire de police ignore si elles ont été autorisées¹¹. Dès 1890 le commandement interdit aux militaires deux débits de Colmar sous prétexte que des agitateurs socio-démocrates y tiennent des réunions. Le fils de l'un des débitants, Cuny, est lui-même socio-démocrate, ami de Bueb, député de Mulhouse depuis 7 mois¹². Une première réunion, peu fréquentée, se déroule à Thann à l'Hôtel de Paris au mois de septembre 1892, présentant un orateur socialiste de Mulhouse.¹³

Cette naissance est contemporaine d'un assouplissement des mesures antisocialistes qui avaient été prises par Bismarck et avaient disparu avec lui. L'Alsace garde néanmoins un arsenal législatif précieux datant du temps de la réaction qui accompagna le retour des Bourbons, puis des Bonaparte¹⁴. Le vieux décret du 29 décembre 1851 dans sa vague et terrible référence à la menace sur la sécurité publique retrouve face au SPD l'efficacité qui a été la sienne contre les Rouges de 1852. Il est appliqué à Neudorf, faubourg de Strasbourg, chez Höslin en 1893, et, en octobre de la même année à Sainte-Marie-aux-Mines chez le débitant Haeffele, qui a été condamné à quatre semaines de prison parce qu'on a chanté au-delà de l'heure d'ouverture des chants séditeux, « aufrührerische Lieder », ce qui prouve bien que le débit sert de lieu de

⁸ F. Curtius, *Deutsche Briefe, Elsässische Erinnerungen*, Frauenfeld, 1920, p. 218-219. « Dieser Streik hatte die wichtige politische Folge, daß mit ihm die Sozialdemokratie in das Oberelsaß einzog. Das bedeutete die politische Emanzipation der Arbeitermassen sowohl von der Leitung ihrer Arbeitgeber wie von klerikaler Führung. Damit wurde die Bildung politischer Parteien im Elsaß eingeleitet »

⁹ F. Igersheim, *L'Alsace des Notables*, p. 80-81.

¹⁰ Président de police de Strasbourg, 28.12.1899, 87 AL614.

¹¹ ABR, 390D447.

¹² Rapport de police du 13.9.1890, ABR, 87AL3080.

¹³ T.Z. du 17.9.1892.

¹⁴ F. Igersheim, *L'Alsace des Notables*, p. 81.

réunion à des éléments mécontents.¹⁵ Le débit de Höslin est fermé non en vertu du Diktaturparagraphe, mais du décret du 29 décembre 1851¹⁶. Un des chanteurs a été puni de quatre semaines de prison pour chant séditieux. Mais les motifs invoqués ne sont pas suffisants pour une fermeture administrative, sauf si l'on a recours au décret de 1851 : le trouble du repos public est invoqué, ainsi que l'utilisation du français. Alors on découvre que le débit est fréquenté par des travailleurs et aussi par d'autres qui n'ont pas de travail et qui échauffent les autres. Donc on peut décréter la fermeture en la motivant ainsi :

« Lieu de réunion d'éléments mécontents » : le motif d'inculpation fait référence de manière lointaine à la lettre du décret de décembre 1851 « Si cet établissement sert de réunion à des propagandistes politiques » Le Journal *der Vogesenbote* du 14 octobre 1893 annonce que des députés du SPD feront une interpellation sur cette affaire au Reichstag. Une pétition signée de cent personnes, dont des petits commerçants¹⁷, des fonctionnaires également, des douanes ou des Eaux et Forêts. On y relève modestie et la probité dans la vie de l'accusé. Enfin l'avocat colmarien qui assure la défense verse au dossier un recours ainsi motivé : « Il paraît évident que le propriétaire d'un restaurant ne peut être rendu responsable de la conduite de ses hôtes. Qu'il y a ait, parmi les 12000 ouvriers d'usine de Sainte-Marie-aux-Mines, des mécontents, il faut bien l'admettre¹⁸. » Le débitant ne peut être puni pour les avoir accueillis. Ce serait contrevenir à l'esprit du décret de 51 qui n'est applicable qu'en cas de réunion officielle. Aucun débitant au monde n'interdira l'entrée d'un client pour raison politique. Le trouble à l'ordre public est une notion subjective et la mesure administrative peut paraître discriminatoire. Accueillir des francophones dans une région francophone n'est pas un délit. Le recours est introduit, puis levé : apparemment, pour ne pas perdre la face, l'administration a accordé une concession au successeur de Haeffele, Mangold.

Au moment où Bismark a disparu de la scène politique, les fonctionnaires en poste restent convaincus que la vie politique en Alsace doit être contrainte. Mais ce qui a fait échouer cette tentative autoritaire de Sainte-Marie-aux-Mines, c'est la presse, sans doute libérale, la *Vogesenstimme* et le rôle des députés SPD au Reichstag¹⁹. L'intervention d'une petite bourgeoisie calviniste, sympathisante du mouvement socialiste, se manifeste par la signature au bas de la pétition. Le fin fond de l'affaire, c'est le procureur de Colmar

¹⁵ « Sammelplatz unzufriedener Elemente » ; *Vogesenbote* du 14.8.1893, AHR 87AL3080. Le débit a déjà été interdit aux militaires le 20 décembre 1890 pour avoir reçu la *EL Volkszeitung*.

¹⁶ Lettre de l'avocat Jerschke à la *Bürgerzeitung*, 29.6.1893, A.B.R., 49D212.

¹⁷ Cette solidarité du petit commerce n'est pas étonnante pour l'époque ; à Bischwiller aussi cette catégorie sociale se retrouve aux réunions des rouges. D'après le commissaire de police, le cordier Voeltzel, qui emploie 15 ouvriers, est le président du comité rouge en 1869, commissaire, 29.7.1869, A.B.R., 3M285 ; à Guebwiller en 1902 (*G.A.* du 19.4.1902) Joseph Bucher, l'orateur socialiste de Guebwiller, adjoint au maire, est lui-même crémier, suite à son licenciement comme ouvrier. Boehle est marchand de cigares à Strasbourg, la *Freie Presse* insère sa publicité. N. Graveleau a montré que l'ouverture de débits de boissons par des militants ouvriers renvoyés tient largement du mythe. N. Graveleau, *Les cafés comme lieux de sociabilités politiques à Paris et en banlieue 1905-1913*, Paris, 1993, p. 51.

¹⁸ « Es liegt auf der Hand, daß der Besitzer einer Gastwirtschaft nicht schlechterweg für das Treiben seiner Gäste haftbar gemacht werden kann. Daß unter den 12000 Fabrikarbeiter in Markkirch sich unbefriedene Elemente befinden, ist wohl anzunehmen »

¹⁹ Lorsque les chants séditieux sont émis, le 13 août 1893, l'Alsace est représentée depuis deux mois par deux députés socialistes. Comme le prouve la peine de prison infligée à Haeffelé, le pouvoir n'a pas renoncé à réprimer. Le journaliste Martin et le député Bueb de Mulhouse ont purgé chacun une année de prison pour délit politique. F. Igersheim, *L'Alsace des notables....* p. 80.

qui nous l'expose : « L'industriel Paul Lasaert de la ville a fait des propositions à Haeffele, en vue d'acquiescer son établissement. S'il arrivait à faire fermer l'établissement, le prix de la maison diminuerait *ipso facto*, et quoi de plus commode et de plus invérifiable qu'une réunion de politique séditieuse.²⁰ »

La loi française de 1868 sur les réunions publiques reste en vigueur jusqu'en 1908, qui impose la présence du commissaire de police, est utilisée à foison²¹. Les réunions publiques des socialistes sont systématiquement interdites ou interrompues par l'autorité, sous des prétextes divers : présence de personnes non invitées ou distribution d'invitations en blanc au moment de l'arrivée des personnes intéressées ; l'orateur est un agitateur itinérant ; l'orateur quitte le cadre de l'ordre du jour annoncé. Il arrive aussi que le commissaire intervienne dans le débat pour contredire l'orateur, lui prouver qu'il a tort. Mais Peirottes, rompu au débat et sachant mettre les rieurs de son côté, invite le fonctionnaire à se mettre en civil pour discuter plus librement²². Suivons l'un de ces policiers dans ses œuvres, tel qu'il en a laissé la trace dans son compte-rendu. La *Freie Presse* a lancé une invitation pour la fondation d'une association « Vorwärts » à Guebwiller. Donc le sous-préfet en compagnie du commissaire Dreyer se rend chez le débitant Baumann aux Deux Clefs, rue principale n° 139, entre huit heures et demie et neuf heures moins le quart. Il traverse la cour sombre, entre dans la salle annexe du débit où il trouve huit à dix personnes en train de boire de la bière. La salle est concessionnée, on est dans la légalité la plus parfaite. Les orateurs arrivent, Joseph Bucher, crémier et Joseph Weisecker, barbier, domiciliés à Guebwiller. Le commissaire de police, comme c'est l'habitude, est interpellé par l'orateur qui lui demande les raisons de sa présence. Le policier interroge à son tour : l'association est-elle constituée ? Ses statuts sont-ils déposés ? Ce n'est pas le cas et la réunion est dissoute. Les assistants alors se rendent dans le local principal des Deux Clefs jusqu'à onze heures un quart et le lendemain le sous-préfet reçoit les statuts du nouveau club. A la réunion ont assisté 10 inconnus et 10 habitants de Guebwiller : un crémier, un barbier, un colporteur, un maçon, trois ouvriers d'usine, un tailleur de limes²³.

D'autres moyens plus efficaces, moins encadrés par la législation, existent pour faire pression sur les débitants qui prêteraient leurs locaux pour des réunions socialistes.²⁴ Lorsque le SPD se développe, qu'il obtient ses premiers élus, et qu'il n'y a plus de loi antisocialiste à lui opposer, on a recours à la douce contrainte, et évidemment, les débitants qui accueillent les réunions sont les cibles toutes désignées à cause de la part d'arbitraire que renferme la législation les concernant : le sous-préfet d'Erstein, à l'occasion des élections de 93, avertit confidentiellement les débitants de son arrondissement qu'ils se

²⁰ Procureur Stehle au préfet, A.H.R., 87 AL3080, 30.12.1896.

²¹ F. Roth, *La Lorraine annexée*, p. 87.

²² *Freie Presse*, 13.5.1903.

²³ Compte rendu du Sous-Préfet de Guebwiller au Ministère, 10.11.1898, A.H.R. 87AL 614.

²⁴ A Colmar on songe un instant à punir le tenancier en interdisant son débit aux militaires. En dehors de l'espace que nous nous sommes fixé pour notre sujet, à Koenigshoffen, faubourg de Strasbourg, c'est la brasserie Schutzenberger propriétaire des lieux qui s'oppose à la tenue de la réunion pour une réunion animée par Bebel, prouvant par là que l'Etat n'est pas le seul à censurer les socialistes. Pour échapper aux pressions que permet le maintien de la législation du coup d'Etat de 1851, à Strasbourg, on en vient

verraient retirer leur concession s'ils laissaient tenir des réunions socialistes dans leurs locaux²⁵. Et effectivement il y a eu une réunion le 5 octobre 1893 à la Brasserie Klotz à Erstein, comme chez Rinckel à Bischwiller.

Les administrateurs en sont encore, à l'extrême fin du 19^e siècle à assimiler, comme en 1850, l'influence des Rouges à la violence qui, traditionnellement, fleurit dans les lieux fréquentés par la jeunesse : « Une autre conséquence de ces danses serait les rixes et les violences, en honneur auprès de la jeunesse de Schweighouse et de Bühl, qui appartient en grande partie à la social-démocratie. [...] A Bühl surtout, le siège de la social-démocratie locale, où il est possible de limiter les danses par des procès-verbaux, parce que les débitants cherchent à augmenter leurs recettes aux dépens des ouvriers. »²⁶

Les débuts du socialisme sont difficiles dans les petites villes. A la faiblesse des effectifs correspond la brutalité de l'intervention de l'Etat, qui utilise les textes écolos pendant la grande peur du Rouge, cinquante ans plus tôt et des policiers qui ont conservé les mêmes réflexes.

L'installation du socialisme dans la réalité de la vie publique.

A partir de 1903 les effectifs squelettiques des années 1890 se sont étoffés ; ce sont de véritables meetings qui se tiennent, parce que les socialistes mettent en débat des thèmes éminemment populaires : la vie chère provoquée par l'augmentation des droits de douane en 1903, mais aussi les risques de chômage liés aux mesures de rétorsion des autres pays à caractère protectionniste²⁷ ; le combat pour le suffrage universel en 1905-1906, lorsque le parti demande aux ouvriers de se montrer intraitables quant à leur inscription sur les listes électorales. A Guebwiller, le crémier Bucher, devenu conseiller municipal, tient une réunion « populaire » presque impromptue, annoncée le jour-même, au Luxhof, à propos de la suppression du petit marché. 200 personnes sont présentes et elles votent à l'unanimité le maintien du marché qui propose au peuple des denrées à des prix plus abordables ; la municipalité assurerait le contrôle sanitaire des produits²⁸. Le SPD prend donc à bras le corps les problèmes de la consommation, de la politique municipale, des transports. Ce ne sont plus vingt personnes qui se réunissent au fond d'une cour obscure, ce sont mille personnes au Luxhof venues écouter Peirottes au cours de la campagne électorale. Le commissaire de police, sous les huées, n'en mène pas large et la vieille loi de 1868 sur les réunions

à tenir les réunions à Neumühle dans le Grand Duché de Bade. Commissaire de police de Strasbourg. 6.6.1898. ABR. 87AL614.

²⁵ Hiery, *Reichstagswahlen* ..., p. 409.

²⁶ « eine weitere Folge dieser genannten Tanzbelustigungen würden Raufereien und Schlägereien sein, die bei der großen Verehrung der Schweighäuser und Bühler Jugend, welche meistens der Socialdemocratie angehört [...] » « hauptsächlich in Bühl, dem Sitze der hiesigen Sozialdemokratie folden wo der Tanzlust der Wirte nur mit Protokollen Einhalt getan werden kann, weil dadurch ihre Einnahme auf Kosten der Arbeiter zu vermehren suchen. » Sous-préfet de Guebwiller au préfet. 3.6.1896. " A.H.R., 8AL1/9461

²⁷ *Freie Presse* 13.5.1903.

²⁸ *G.A.* du 29.12.1904.

publiques apparaît tout à fait anachronique²⁹. Par la suite, régulièrement, Joseph Bucher tient des discours de deux heures au premier étage d'un débit pour constituer une liste aux municipales, parler des syndicats³⁰. Le débitant hôte n'a sans doute pas de sympathie particulière pour la social-démocratie, puisque la même salle du Luxhof sert au même moment au Kriegerverein pour célébrer l'anniversaire de l'Empereur, le soir du 21 janvier.³¹

A Haguenau, les sources font défaut, concernant les réunions du SPD, à l'exception de la presse catholique qui dénonce ses adversaires politiques. Dans la petite ville de garnison, en mai 1906, en un seul dimanche, les socio-démocrates ont tenu trois réunions, au Luxhof, et surtout à l'Arbre Vert, le dancing en retrait dans le quartier sud³². Ce 16 mai on a essayé de constituer un syndicat libre des ouvriers du bâtiment : « des réunions d'ouvriers qui avaient un caractère social-démocrate. Les travailleurs du bois, comme les menuisiers, les charpentiers, etc. ont tenu des assemblées. On tint des discours concernant les augmentations de salaire, et qu'ils devaient s'associer à la fédération de Hambourg, dont on sait de ce côté [du Rhin] qu'il est constitué de sociaux-démocrates³³. » Les maçons eux aussi sont appelés à l'union et à la lutte, conjointement avec les petits bourgeois et les fonctionnaires, contre les impôts indirects. On s'en prend surtout à ceux que l'on s'apprête à faire peser sur la bière, devenue un article de luxe, alors que les excellents vins, bus par les « grands messieurs » (großen Herren) sont moins imposés.³⁴ En 1910, l'Arbre Vert de Haguenau est interdit à la fréquentation des militaires sous prétexte que s'y tiennent des réunions sociaux-démocrates³⁵. A proximité et à la même date, le Café Central, subit le même sort pour la même raison. Le débitant (Zäpfer) est alors le serrurier Ferdinand Damasko qui a été licencié de l'usine de gaz de Bouxwiller, a tenu en 1905 un tir forain et sur qui pèsent de fortes présomptions de sympathies socio-démocrates. Il est assez remarquable que le SPD choisisse les dancings *intra-muros* à Haguenau pour tenir ses réunions.

Une réunion « bien fréquentée » se tient fin 1906 au cabaret Mathern de Ribeauvillé (il est boucher, et étranger) où apparaît le candidat pour l'arrondissement, un Strasbourgeois.³⁶

Dans la ville textile de Bischwiller entre 1900 et 1910, on découvre le même type de réunions politiques

²⁹ *Freie Presse* du 13.5.1903.

³⁰ *G.A.* du 9.2.1905.

³¹ *G.A.* du 26.1.1905.

³² *U.K.* du 15.5.1906.

³³ Compte-rendu du commissaire, 16.5.1906, 87AL5870.

³⁴ « Bier ist ein Luxusartikel, so behaupten die großen Herren, die selber die feinsten und equisitesten Weine- nicht nur unserre Elsässischen- auf ihrem Tische haben. Bier kann deshalb eine weitere Besteuerung leicht ertragen ! Sind es doch in der Hauptsache nur Arbeiter und kleine Leute, die trinken. » Contenu d'un tract photocopié, 20.8.1906, A.B.R., 87 AL1906. La bière reste une boisson ouvrière : le 2 mai 1898, à la halle du marché à l'Ancienne Gare de Strasbourg, à l'occasion de la fête, s'étaient rassemblées, d'après le commissaire Keller, 1800 à 1900 personnes, dont la moitié de femmes et d'enfants. Ces personnes ont bu 25,5 hectolitres de bière : plus de cinq demis par personne, femmes et enfants compris. Il est vrai que le buffet a fonctionné « auf eigener Regie », ce qui transformait la consommation en moyen de renflouer les caisses du parti. Commissaire, 2.5.1898, A.B.R., 87AL614.

³⁵ Agent de police Erbs au commissaire, 12.10.1910, A.M.H. NR129b.

³⁶ *R.K.* du 29.12.1906.

régulières et suivies. L'existence publique du parti apparaît en 1898, lorsque des lecteurs du journal socialiste *Freie Presse* se réunissent à la Cave Profonde à Bischwiller³⁷. Des réunions de club sont annoncés au même endroit pendant l'année 1899. Les archives n'ont gardé la trace que des réunions autorisées, celles qui font appel à un cercle plus étendu que celui des convaincus et qui affichent un ordre du jour officiel. Celui-ci, comme à Guebwiller, porte sur des questions économiques concrètes : le chemin de fer d'intérêt local, les droits sur les blés, les impôts indirects, la défense des ouvriers du textile. Les socialistes de Bischwiller réunissent 150 personnes certains dimanche après-midi, tous les deux ou trois mois, au Münchner Kindl, tenu par le débitant Wurtz. Les orateurs sont des députés SPD élus d'Allemagne, comme Auguste Bautert, élu de Waldenburg. En général c'est le maître peintre Thomas qui signe les invitations individuelles et la co-présidence est assurée par des cordonniers locaux, comme Louis Kühn de Hanhoffen ou ce Adolphe Dott dont le nom revient sans arrêt. Le commissaire signale même la présence, le 8 novembre 1900, d'un ouvrier en congé de maladie pendant trois semaines qui ainsi escroque la caisse d'assurance maladie.

Le jour de Noël 1899, 180 travailleurs du textile se syndiquent massivement au syndicat des ouvriers du textile (E-L Textilverband) au cours d'une réunion dirigée par Schott de Schiltigheim³⁸. Le 16 juillet de l'année suivante, Böhle est accueilli à la gare de Bischwiller à trois heures moins le quart et ramené pour le train de six heures. 85 personnes ont été présentes, la plupart des vieux ouvriers³⁹. Le 28 février 1901, il est question de la caisse locale d'assurance maladie, le 11 mars de la création d'un syndicat des cordonniers. Une réunion a lieu en vue des élections le 7.10.1901, avec la participation de Böhle, et cette fois-ci le Münchner Kindl est abandonné au profit du prestigieux Café Lieb, plus proche du centre ville, où depuis un temps immémorial la bonne société célèbre bals et concerts. Le chiffre des présents atteint 250 personnes dans une salle qui en contient 300. Il faut quêter à la fin de la réunion, sans doute pour dédommager le débitant Wicker, qui n'est pas un sympathisant socialiste. En juin 1902, un programme est défini pour les municipales. La liste publiée par les socialistes est curieuse, portant en tête le maire sortant Kintz, puis le boucher Schnell, le banquier Vonderweit, enfin seulement des travailleurs indépendants socialistes comme le peintre Thomas ou même des chefs de petites entreprises comme le beau-frère du maire de Brumath, le tuilier Paul Heusch, qui a assisté à la réunion constitutive au restaurant Schwab à Strasbourg en 1898. Le 25 mars 1901, sur les cent personnes présentes, le commissaire de police relève des noms incongrus : les débitants Gross, Philippe Kuntz, l'épicier Albert Schneider et même le tuilier Schäffer en compagnie de ses ouvriers. Les orateurs ont-ils adapté leur discours aux assistants, aux nécessités de l'union politique avec la bourgeoisie libérale ? L'ennemi désigné ce jour-là n'est pas le capitaliste, mais des groupes qui datent d'un état antérieur de la lutte des classes : la noblesse prussienne

³⁷ *Freie Presse* du 11.12.1898.

³⁸ Compte-rendu du commissaire de Bischwiller, 25.12.1899, ABR, 383D142.

³⁹ Id. commissaire de police, 16.7.1900.

pour Boehle, les cléricaux, attaqués par Peirottes.

En dehors de ces périodes, la propagande traite avant tout des conditions de travail : sans doute la défense des intérêts professionnels est nettement autorisée par la loi de 1868, alors que la discussion proprement politique reste encore interdite en dehors des campagnes électorales. Ainsi une réunion prévue pour le 25 février 1900 avec la participation de Boehle est interdite parce qu' 'elle doit traiter de la flotte et des partis au Reichstag. Sans doute aussi le traitement accordé aux problèmes de la vie quotidienne est-il efficace pour attirer les curieux et les transformer en électeurs fidèles. Ainsi la syndicalisation accompagne le progrès du parti. En août 1906, une réunion du syndicat libre prévue chez Gsell n'a pu se tenir, faute d'une participation assez nombreuse⁴⁰, mais une autre au Grenadier en décembre au cours de laquelle on a mis au point un programme revendicatif : journée de dix heures, augmentation de salaire de 15%, création d'une délégation ouvrière (Arbeiterschuss), de vestiaires et de salles d'eau, dispense pour les ouvriers du collage de la chaîne⁴¹. D'après le *Unterländer Kurier* du 22.4.1910, les socialistes abandonnent le Grenadier pour retourner au Münchener Kindel, du fait qu'il n'y a plus que 40 assistants lors des réunions importantes. Le journal catholique ajoute que le débitant du Grenadier s'est fait beaucoup de tort en accueillant les socialistes dans son local.

Ainsi, le SPD, dans des villes qui n'ont pas toutes une population ouvrière proportionnellement importante, arrive à mobiliser régulièrement, sur des thèmes généraux une ou deux centaines de participants, souvent syndiqués. Les organisateurs sont des indépendants, artisans et petits commerçants, choisis peut-être parce qu'ils échappent aux pressions patronales et aux menaces de licenciement.

Au moment où les réunions échappent à la confidentialité, des salles plus importantes accueillent ce que l'on peut appeler des meetings : le Luxhof de Guebwiller, le Café Lieb à Bischwiller, la salle de danse de l'Arbre Vert à Haguenau⁴². Les débitants qui prêtent leur salle pendant dix ans prétendent agir sans très bien savoir de quoi il en retourne : lorsque, naïvement, le commissaire de police de Bischwiller interroge la femme du débitant du Münchner Kindl, celle-ci prétend n'être au courant de rien : « sie wisse nicht was er (Thomas) anfangen wolle.⁴³ » La loi du 21.6.1905 prend soin, alors, de préciser, § 19, alinéa 4, que celui qui prête ses locaux pour une réunion interdite est passible d'une amende de 150 Mk⁴⁴. Une affaire a secoué le monde des débitants mulhousiens : deux collègues, qui avaient refusé de prêter leur salle pour des réunions au début de 1907 avaient été la cible d'un appel au boycott. Le tribunal d'instance avait ordonné la levée du boycott, mais en appel, à deux reprises, le SPD avait obtenu gain de cause : le boycott par les consommateurs est reconnu comme parfaitement légal.

⁴⁰ U.K. du 4.8.1906.

⁴¹ U.K. du 18.12.1906.

⁴² Les socialistes strasbourgeois tiennent les grandes réunions à l'Aubette, une grande salle qui donne sur la place Kléber.

⁴³ Compte-rendu de la réunion du 14.7.1901, ABR, 383D142.

Sociabilité de débit et intégration négative ?

Les socialistes en viennent, là où ils sont assez forts, à adopter des sociabilités identiques en tout à celles des autres associations⁴⁵. A Strasbourg, le premier mai est ainsi l'occasion d'une sortie en forêt, au Neuhof, en 1905, au Fuchs-am-Buckel⁴⁶, et on termine la soirée au débit, comme le ferait n'importe quel Kriegerverein. Les ouvriers, quand le premier tombe un lundi, font « lundi bleu ». A partir de 1904 le parti célèbre la fête populaire le dimanche qui suit le premier mai, non plus dans la halle du marché de l'ancienne gare, mais au « Volksgarten », quai Zorn. Les socialistes de Bischwiller font une excursion en forêt de Gries proche le 1^{er} mai 1904⁴⁷. Les formes de loisir communes aux autres associations sont reproduites : chants et morceaux d'instrument des musiques ouvrières ; prestations des gymnastes du « Straßburger Arbeiterturnverein ». A Guebwiller, le 1^{er} mai 1911, la grande salle du Luxhof a été retenue; toutes les associations sportives ouvrières doivent participer obligatoirement. L'administration interdit de jouer *Die Solidarität*, pièce en deux actes de Otto Grubert, et de chanter l'Internationale⁴⁸. Les discours qui auraient une portée politique sont interdits, et les orateurs doivent se limiter au sens de cette fête du premier mai⁴⁹. A l'occasion du 1^{er} mai 1900, un bal était prévu au Münchner Kindl de Bischwiller, mais le maire a refusé l'autorisation de danser et le sous-préfet n'a pas cru bon de laisser prolonger l'ouverture, sous prétexte que les ouvriers doivent rester chez eux et être économes de leurs deniers : « Les ouvriers devraient rester chez eux et garder leur argent et travailler ; ceci serait plus intelligent que de fêter le premier mai. ⁵⁰ » « Si vous aviez appartenu au Kriegerverein ou bien à n'importe quel « Klim- Klam Verein », vous auriez pu danser ; il ne vous reste qu'à payer des impôts, travailler et vous taire », commente la *Freie Presse*. Le parti social-démocrate, à l'image des multiples associations non-politiques ou nationalistes, accapare les possibilités de s'amuser, intègre les femmes et les enfants et réalise une politisation indirecte efficace.

Les sociabilités des socialistes de Sélestat ressemblent beaucoup, en 1912, à celles des sociétés « bourgeoises » : Tanzkräntchen chez le débitant-cheminot Hartweg, concours de tir chez Auguste Gerber à l'Arbre Vert le 2 août 1914, danse encore à l'Hôtel Terminus chez Georg Woehrle, sans troubles à l'ordre public. La fête du premier lundi de mai 1912 comporte un défilé qui parcourt les quelques centaines de mètres qui séparent la salle Sainte Barbe du débit du Cerf, à côté de la halle aux blés. On met

⁴⁴ *Gesetzblatt für Elsaß-Lothringen*, 1905, p. 51.

⁴⁵ N. Gravelleau, *Les cafés comme lieux de sociabilités ...*, p. 105. La fête ouvrière prend des formes très bourgeoises "fêtes d'art et de pensée", concert, bal, arbre de Noël socialiste avec réveillon.

⁴⁶ La promenade du premier mai, en fait, est un succédané de défilé, celui-ci restant souvent interdit

⁴⁷ Télégramme du sous-préfet de Haguenau à celui de Strasbourg-Campagne, 1.5.1904, 398 Paq 24. Le franchissement de la frontière entre les deux arrondissements complique le travail de la police.

⁴⁸ 29.4.1911, correspondance, 8AL1/9429.

⁴⁹ A.B.R., 87AL614.

⁵⁰ Coupure de la *Freie Presse*, 2.5.1900. dans ABR, 383D142)

néanmoins une demi-heure⁵¹. Les drapeaux rouges, les cris sont interdits et les partitions de musique sont vérifiées par le maire. Trois jours plus tard, le 5 mai 1912, l'agitateur Eckart de Strasbourg vient à Sélestat pour commenter l'événement : « La célébration de mai ne doit pas être vue par les camarades comme un lundi bleu, mais comme manifestation de la classe ouvrière.⁵² » Le débat que l'on devine autour du 1^{er} mai manifeste la crainte que les leaders socialistes éprouvent face à l'intégration négative du parti, se transformant en attentisme révolutionnaire : les jeux sportifs, les défilés, les danses et la boisson risquent de n'être plus pratiqués que pour eux-mêmes. Comme dans le Kriegerverein, et même dans certaines associations catholiques, les sociabilités de débit sont condamnées parce qu'elles referment le groupe sur lui-même, sur la jouissance du bonheur matériel : être assis, boire, parler, faire une sortie dans les bois, c'est perdre de vue les objectifs que se fixe l'action de l'organisation.⁵³

Ces récriminations ne sont guère entendues par la base. L'année suivante, à Sélestat, le 1^{er} mai, l'aspect festif l'emporte encore sur le revendicatif. L'association des travailleurs du bâtiment organise des danses le 2.5.1913 chez Georg Woerle ; le défilé part de chez Auguste Gerber, maçon. Les débitants Gerber, Woerle et Hartweg, secrétaire de la section, ont joué un rôle important dans la vie des sociaux-démocrates à Sélestat. Ils ont tous un métier manuel, cheminot, menuisier ou maçon.⁵⁴

Le cas de Sélestat n'a rien d'exceptionnel. La *Freie Presse* publie en effet une liste des débits amis, notamment lorsqu'ils sont abonnés à la presse du parti. Le débit sert de point de repère et de repaire aux rouges en beaucoup de lieux. C'est le cas du Tonneau d'Or à Oberhausbergen, un chef-lieu de canton qui n'appartient pas encore à la banlieue de Strasbourg. Nous verrons à ce propos les pressions diverses qui peuvent s'exercer sur un débitant pour l'obliger à refuser les réunions de socialistes, et comment l'engagement passif d'un débitant du côté des socialistes peut lui causer des difficultés professionnelles. Le Tonneau d'Or est tenu par la veuve Schaeffer et possède déjà en novembre 1905 une clientèle composite : c'est un lieu de réunion des socialistes strasbourgeois ; mais les militaires y viennent aussi : la garnison des forts de la ceinture de Strasbourg, mais aussi celle de la ville qui s'arrête au retour de leur excursion. Philippe Jacques Michel donc, débitant depuis la fin de l'année 1905, fait partie de l'association des combattants et est en même temps abonné à la *Freie Presse*. A l'époque, ce n'est pas incompatible, surtout chez les protestants Il s'agit d'une forme de Zick-Zack-Loyalität, d'une loyauté épisodique envers l'une ou l'autre association, une fidélité à éclipses⁵⁵. Néanmoins, il est mis en demeure par l'association des combattants de choisir entre les réunions socio-démocrates ou son adhésion à l'association. Il quitte les guerriers. Le 15 janvier, une semaine plus tard, son débit est interdit aux militaires. Michel s'adresse aux

⁵¹ A.M.Sél., BX28

⁵² « die Maifeier soll von den Genossen nicht als blauer Montag angesehen werden sondern als Demonstration der arbeitenden Klasse. »

⁵³ A.Lüdtke, *Eigensinn...*, p. 151.

⁵⁴ 6.5.1912, le commissaire de police, A.M.Sél, BX28. Nous avons vu plus haut que Hartweg est aussi le débitant qui accueille le Athleten-Klub, mais ce rapprochement ne nous permet pas de conclure que la société des athlètes est une association socialiste.

guerriers le 11 février pour leur faire-part de son intention de ne plus recevoir de socio-démocrates, en tirant prétexte d'un chahut qui a eu lieu fin janvier 1906. La *Freie Presse* signale dans son numéro du 6.6.1906 que le Tonneau d'Or d'Oberhausbergen a résilié son abonnement au journal et qu'il ne figure donc plus sur la liste des établissements recommandés pour recevoir les modiques commandes des camarades du SPD. On interprétera comme on voudra, choisissant entre trois possibilités : le commandement se méfie de la propagande socialiste et pacifiste qui s'exerce sur les hommes de troupe à l'occasion des permissions du dimanche. « Tant qu'il y aura des réunions socio-démocrates au Café Central, écrit le Commandant de la place de Haguenau, je le garderai interdit aux militaires »⁵⁶. L'agent de police Erbs relève que six hommes de la Landwehr se sont rendus malgré l'interdiction à l'Arbre Vert pour y boire une bière le jour où justement s'y tenait à une réunion socialiste⁵⁷. De la même manière, les débitantes Vve Meyer et Vve Cuny à Colmar voient leur établissement interdit aux militaires parce qu'elles laissent traîner le journal socialiste *E.-L. Volkszeitung*.⁵⁸

Deuxième explication possible : l'interdiction des débits aux militaires est un moyen de contrainte très puissant. Le débitant essaie de drainer la clientèle des tous les camps.

Enfin, il se peut que le Kriegerverein exige de son adhérent Philippe Michel non seulement une totale soumission idéologique, mais aussi une attitude politique militante, dirigée contre le socialisme.

Les autres cas de répression se situent en 1907, avant la promulgation de la nouvelle loi sur les associations. Le socialiste mulhousien Emmel a tenu à Kembs une réunion privée dans un débit de la commune ; le Zentrumsverein en a fait de même à Burgfelden. Pour donner un caractère privé à leur réunion, les deux partis ont fait distribuer des invitations nominales. Les affaires sont jugées dans les tribunaux cantonaux, puis en appel à Mulhouse. Les organisateurs sont relaxés, mais les attendus du jugement sont une victoire pour l'administration et le sous-préfet de Mulhouse : d'après la loi du 21.6.1905 comme d'après celle, française de 1868, le caractère privé d'une réunion ne peut être réel que si les personnes invitées se connaissent vraiment. C'est le cas dans une petite commune, mais, explique le sous-préfet de Mulhouse, il sera impossible d'organiser une réunion privée de masse. La bureaucratie prussienne garde donc, d'après la *Oberelsässische Landeszeitung*, le pouvoir de traîner n'importe quel organisateur devant les tribunaux ; on pourrait ajouter que certains de ses membres sont néanmoins conscients de l'arbitraire de l'interprétation que l'on fait de certains textes. Les journaux se promettent de faire preuve de vigilance pour la préparation de 1908, préparant ainsi un certain contrôle par l'opinion publique⁵⁹.

Dans les débits de boissons se réalise donc, pour la première fois depuis 1851, une politisation par le bas,

⁵⁵ A.Lüdtke, *Eigen-Sinn...*, p. 151 et Rohkrämer, *Die Kriegervereine...*, p. 54.

⁵⁶ 398DPaquet 32.

⁵⁷ Compte-rendu de l'agent de police Erbs au maire, AMH 129b.

⁵⁸ D'après la *Colmarer Zeitung* du 18.12.1890 ; A.H.R., 87AL3080.

à partir de problèmes concrets, municipaux, syndicaux, fiscaux. En interdisant jusqu'en 1908, par la prohibition de tout discours politique, les débats de fond, l'administration a peut-être aidé ainsi la diffusion de l'influence socialiste dans beaucoup de milieux, Alsaciens et Vieux-Allemands ; catholiques et protestants ; classe ouvrière et partie de la bourgeoisie urbaine qui pose des questions avant tout politiques.

Les Libéraux.

Ce parti, dont les réunions de masse sont plus tardives que celles des sociaux-démocrates, et dont la clientèle politique a l'habitude de fréquenter le café⁶⁰, s'incruste le plus volontiers dans les débits de boisson ; à Saverne, d'après ses adversaires, l'association libérale est condamnée à trouver d'éventuels adhérents « am Biertische »⁶¹ ; pour les mêmes, les libéraux de Haguenau sont l'émanation de l'ancien « Stammtisch » -entendons les amis de Nessel- qui traitaient autour d'une table les affaires de la cité et défendaient les intérêts économiques de ses membres⁶².

La Liberale Landespartei est fondée le 17 mai 1903, et on passe alors du conciliabule au meeting. Lorsqu'en 1904 à Guebwiller les libéraux décident de présenter à toutes les élections politiques un candidat « pour que les candidats sans parti soient ici aussi comptés⁶³ » Georg Wolf vient au Canon dans cette ville, devant cinq cents personnes réunies dans la salle à danser, jeter les bases d'un parti libéral pour l'Alsace-Lorraine. Il semblerait que ce soit non une réunion de propagande, mais un débat public contradictoire, auquel participeraient les libéraux Goetz et Blumenthal, mais aussi des catholiques comme Ricklin et Hauss. Il n'est pourtant pas sûr qu'ils aient tous été à Guebwiller ce soir-là.

La section de la circonscription de Saverne 2 naît le dimanche 8 mars 1904, l'après-midi, dans la salle du débit Karcher de Sarre-Union, à l'issue d'un discours du notaire Goetz de Wissembourg⁶⁴. Le Liberaler Verein de Sélestat tient son assemblée constitutive au 1er étage du café Hanser, donc en terre pro-allemande, où les anciens militaires ont l'habitude de se réunir. 21 citoyens sont présents : il est vrai que le libéralisme n'a jamais mobilisé les masses dans une petite ville catholique. Le programme évoque tous les aspects du libéralisme : la liberté religieuse et la liberté économique, l'alignement administratif et législatif de l'Alsace sur les autres Länder. La cotisation annuelle est d'au moins un Mark : l'annonce de la *Schlettstadter Zeitung* déclarait que l'association serait ouverte aux « petits patrons et ouvriers non punis. » Le rédacteur du journal d'arrondissement est vieil allemand, et l'initiative de multiplier les sections locales

⁵⁹ A.H.R., 8AL1/9428, extraits de presse.

⁶⁰ A. Wahl, *Les forces politiques en Allemagne*, p. 28 : le libéralisme croit toujours à une solution harmonieuse des problèmes ; l'usage de la raison y pourvoira.

⁶¹ UK du 17.2.1906.

⁶² U.K. du 12.4.1906.

⁶³ « ...so daß die Tage der parteilosen Kandidaten auch hier gezählt sein dürften. » G.A. du 23.1.1904.

du parti semble bien venir de ces milieux-là. A Strasbourg Campagne, ils ne sont guère plus nombreux lorsqu'en octobre 1903 ils fondent à Brumath, ville majoritairement protestante, le *Liberaler Verein*⁶⁵. Les 56 membres sont Georges Wolf, de Strasbourg, ancien pasteur, mais aussi des maires des communes protestantes : North de Hurtigheim, ancien Rouge de 1852, Urban de Hurtigheim, les maires d'Eckwersheim, d'Oberhausbergen, l'adjoint Brandstetter d'Ingenheim. Aucun catholique évidemment, dans ces petites communes où même les Ziller de Hochfelden n'osent plus affirmer leur identité libérale.

L'avocat hagenovien Weiss, dont ce sont les premiers pas politiques, présente cette même année 1904, en février, le programme du parti à Niederbronn au café de la Chaîne d'or, devant 130 personnes. C'est lui qui est à l'origine de la création du *Bürgerverein* de Haguenau, une association de libéraux sous une façade apolitique⁶⁶. C'est ce groupe qui pousse le conseil municipal à introduire enfin l'électricité à Haguenau, quand une petite ville comme Hochfelden l'utilise couramment depuis dix ans⁶⁷. A Bischwiller la réformée, lorsque les catholiques se retrouvent au Poêle des Bouchers sous la direction d'un jeune abbé pour préparer une action politique, le *Liberaler Verein* est obligé de sortir de sa léthargie le 3 mars 1910, pour organiser sa forte clientèle potentielle. La contagion gagne Haguenau et les libéraux locaux sont convoqués pour le samedi soir 13 mars à 20 heures trente. Georges Wolf, le leader de la gauche du parti, vient à Haguenau tenir une soirée close à la Cour d'Europe. Il doit ensuite tenir une réunion électorale au Crocodile sur le thème : *Weg zur Autonomie*⁶⁸. Le 30 septembre 1910, on signale une assemblée générale des membres au Ratskeller, chez le président vieil-allemand de l'association des débitants, Bloss. Ce soir-là l'avocat Weiss, le futur maire de l'après-guerre, est remplacé à la tête de l'organisation du parti par le marchand de houblon Meyer.

Le modèle du club d'anciens bleus de 1848, à l'image de celui qui se réunit dans l'Hôtel Ziller à Hochfelden, ne survit pas longtemps à la mobilisation populaire qui caractérise tous les partis dont même le parti libéral est capable. Des associations issues du libéralisme, malgré les moqueries de la presse catholique sur leur propension à choisir de petites salles pour mieux les remplir⁶⁹, arrivent après quelques années à mobiliser des masses importantes comme ces 500 personnes réunies à Ingwiller - en pays protestant, faut-il souligner - le 8 janvier 1904 pour faire pièce au *Bund der Landwirte*, l'association des agrariens de Prusse qui défend les intérêts fiscaux et douaniers de l'agriculture domaniale, faisant ainsi monter les prix à la consommation. A l'image du SPD, les Libéraux fondent leur action politique à partir de la défense d'intérêts économiques. Le milieu écologique semble ici constitué par les professions indépendantes des petites villes, ainsi que les agriculteurs importants des communes protestantes.

⁶⁴ G.A. du 5.3.1904.

⁶⁵ Le parti catholique a sa capitale à Hochfelden, le parti protestant à Brumath

⁶⁶ H.Z. du 14.4.1906.

⁶⁷ P. Heil, *Von der ländlichen Festungsstadt zur bürgerlichen Kleinstadt...* p. 69.

⁶⁸ H.Z. du 12.3.1910.

⁶⁹ U.K. du 15.3.1910.

Le parti catholique.

La mobilisation de laïcs, d'électeurs, est plus tardive que pour le SPD et les libéraux. Le Parti Alsacien – Lorrain est fondé le 10 mars 1903⁷⁰ au moment où le déjà ancien Katholischer Volksverein, fondé en 1892 par l'abbé Muller-Simonis multiplie les réunions locales, dans les petites villes et les gros villages catholiques⁷¹.

Les catholiques, nous l'avons vu, ont une certaine réticence face à l'espace trop profane des débits de boissons. Alors qu'à l'époque il existe au moins deux grandes salles annexes de débits à Hochfelden, à la Poste et à la Station, les deux réunions constitutives du Katholischer Volksverein ont lieu dans deux cours de fermes bâchées⁷², devenues ainsi des salles closes pour répondre aux exigences de la loi sur les réunions du 6 juin 1868 qui impose des lieux qui ne se tiennent pas « unter freiem Himmel », l'expression étant prise au pied de la lettre. En 1906 encore, dans la même petite ville, c'est la « vieille église Saint Wendelin », une vénérable chapelle de pèlerinage du 14^e siècle, que l'on utilise pour une réunion de propagande anti-socialiste⁷³. La social-démocratie occupe les arrière-salles de bistrot, y compris pour la fête de mai, parce que ce sont des lieux familiers pour les gens du peuple ; fidèle à ses préventions contre le bistrot, le Zentrum préfère des cours de ferme bâchées à Truchtersheim, à Hochfelden, à Kriegsheim, à Villé. Nous avons vu que les associations catholiques utilisent aussi leurs propres locaux lorsqu'ils existent: l'association des hommes à Haguenau se réunit dans le foyer des jeunes. La réunion électorale du Männerverein, donc d'une association politique centriste, se termine au foyer paroissial de Reichshoffen au son du « Großer Gott wir loben dich. »⁷⁴ Le choix du lieu se porte parfois, pour ces réunions de masse, sur des villages plutôt que des petites villes : Kriegsheim plutôt que Brumath, par exemple, peut-être parce qu'il n'y a pas de ferme catholique assez grande dans la petite ville.

En tout cas en Alsace la rafale de réunions politiques est destinée à préparer le grand congrès des catholiques allemands à Strasbourg, du 20 au 24 août 1905, qui doit réunir 33 000 personnes⁷⁵.

⁷⁰ Landespartei, F. Igersheim, *L'Alsace des Notables...*, p. 94

⁷¹ C. Baechler, le parti catholique, p. 84 « Notons que le Volksverein connaît un nouvel essor depuis une grande assemblée à Strasbourg le 22.6.1901 » « On relève surtout le remarquable regain d'activité du Volksverein depuis 1903. Alors qu'il n'a que 3066 membres en Alsace-Lorraine en 1903, il en compte 35071 en 1905 », *ibid.* p. 99.

⁷² Journal de Georges Schmitt.

⁷³ *U.K.* du 15.5.1906

⁷⁴ Chant de louange à Dieu, toujours puissamment exécuté, à l'occasion des cérémonies en plein air, à la Fête Dieu par exemple. On observe ici la confusion permanente du spirituel et du temporel, du meeting politique et des cérémonies du culte. Au moment où l'abbé Delsor est expulsé de France après une conférence prononcée à Lunéville, le Président du Conseil Combes répond à une interpellation à la Chambre, venue de la droite : ces gens-là ne sont ni francophiles, ni autonomistes alsaciens. Ce qu'ils défendent, ce sont les positions de Rome « Delsor und seine Freunde sind weder Deutsche, noch Franzosen, noch Elsässer, sondern ganz einfach Römer. » *G.A.* du 12.1.1904, *G.A.* du 26.1.1904. F. Igersheim, *L'Alsace des notables*, p.115.

⁷⁵ D'après C. Baechler, p. 100, ce congrès aurait marqué symboliquement la fusion des catholiques allemands et alsaciens, et précédé de peu la formation du Centre alsacien-lorrain. Les statuts du Centre d'Alsace-Lorraine sont approuvés le 11 mars 1906 dans un débit de boissons, au Rheinischer Hof, place de la gare à Strasbourg.

Le Zentrum finit lui aussi par préférer le débit de boissons ou l'arrière-salle pour tenir des réunions électorales. En 1902 déjà à Guebwiller le débit Brunneisen est choisi pour une réunion du Volksverein dont le député, l'abbé Röllinger, curé de la ville et député de la circonscription, est l'orateur-vedette. Les salles des débits ne sont utilisées que dans deux cas :

- lorsqu'il n'existe pas encore de foyer, notamment dans les petites villes où, comme à Ingwiller, les catholiques sont minoritaires, pas encore assez nombreux, assez riches pour posséder leur propre salle des associations. On se réunit alors au restaurant de la gare⁷⁶. Le 17 juillet 1905 se tiennent deux réunions de ce type. A l'Ours Blanc à Wissembourg, le curé du lieu fait une conférence sur le Concordat en Alsace-Lorraine. Le même dimanche, à la Rose à Brumath, le curé Wendling préside une réunion introduite et conclue par le secrétaire général du Volksverein Oberlé, qui prononce un discours d'une heure et demie. Les interprétations de la chorale paroissiale ouvrent et ferment la réunion, donnant un bel exemple de transfert du sacré vers le profane qui accompagne la création du parti de masse catholique⁷⁷. Le 22.9.1903, le *Weissenburger Kreisblatt* relate : « On a annoncé hier sur toutes les chaires que chez le débitant Theobald Schmitt à l'Etoile aura lieu une réunion close. Le Dr Will et le Dr Wonderscheer prendront la parole. »
- lorsqu'il s'agit de tenir en un lieu une réunion expiatoire : à Saverne, au mois de janvier 1906, le député libéral Goetz a fait une conférence dans la salle du Soleil. Le 6 février de la même année, c'est dans ce même Soleil que les leaders catholiques Hauss et Delsor viennent discourir. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une réoccupation symbolique des lieux où les libéraux ont tenu leur réunion⁷⁸. Devant une salle pleine à craquer, le député Hauss attaque violemment les libéraux. Les adversaires présents qui se manifestent ne peuvent prendre la parole. Ensuite, calmement, le Chanoine Delsor peut faire un exposé sur la proposition d'une loi de tolérance en discussion au Reichstag. A Hochfelden, le parti catholique réunit plus de huit cent personnes à l'hôtel de la gare, chez un débitant protestant, pour écouter Charles Hauss⁷⁹.
- lorsqu'il s'agit de battre la social-démocratie sur son propre terrain. Ainsi est-on étonné, au mois d'août 1906, de lire que le Volksverein tient des réunions dans d'authentiques débits populaires, chez Hassold à Marxenhouse, un faubourg nord de Haguenau : l'abbé Clad, vicaire de la paroisse Saint Nicolas qui englobe Marxenhouse, vient faire une conférence sur le socialisme⁸⁰. Le choix des débits montre que le parti vient voir les électeurs chez eux, dans les faubourgs. Une réunion similaire a lieu chez Antoni, un dancing du faubourg sud, à la Musau⁸¹. Hauss et Martin Spahn organisent une grande réunion du Zentrum

⁷⁶ U.K. 15.3.1910.

⁷⁷ Ibid., 18.7.1905.

⁷⁸ U.K. du 3.2.1906.

⁷⁹ Journal de Georges Schmitt.

⁸⁰ U.K., 21.8.06.

⁸¹ Ibid., du 21.8.06.

le 29 avril 1910 dans un dancing fort malfamé du champ de tir⁸² et , en février 1911, on voit également apparaître des leaders du Zentrum au Kronprinz, champion de Haguenau des amendes⁸³. Martin Spahn, professeur d'histoire à la Kaiser Wilhelm Universität, ne dédaigne pas venir à Hochfelden parler dans la grande salle de la Station, ni à l'hôtel Offenstein à Erstein⁸⁴.

Le parti centriste veut en fait démontrer qu'il est un parti populaire : on a fait remarquer dans la presse catholique que dans une réunion de cent personnes à Saverne n'ont assisté que deux Akademiker. 1906 marque le début des réunions électorales centristes dans des salles de débit ; il se peut aussi que le grand nombre de réunions ait obligé d'occuper de nombreuses salles⁸⁵. La création du Volksverein est suivie de nouvelles réunions en vue de créer les structures du parti et de discuter de l'adhésion au Zentrum. Les députés choisissent alors de tenir systématiquement leurs réunions dans les débits : le 1^{er} mai 1906 au restaurant de la Gare à Hochfelden ; le 1^{er} juillet à Molsheim au restaurant Wantz, devant une réunion close qui regroupe 90 personnes, le Dr Burguburu et Muller-Simonis font voter l'adhésion des députés alsaciens-lorrains au Zentrum au Reichstag⁸⁶. Le 15 juillet 1906, Wonderscheer va défendre le même point de vue devant le Volksverein de Wissembourg⁸⁷.

Ainsi préparé, le Katholikentag à Strasbourg réunit 33000 personnes, dont beaucoup de personnes venues de Vieille Allemagne, et profitant de l'occasion pour visiter le Haut-Koenigsbourg.

Au même moment, les syndicats chrétiens en train de naître dédaignent eux aussi la maison des œuvres. En septembre 1906, ils se réunissent à la Cour Verte. Ils organisent une réunion publique au Kaiserhof le 25 mai 1907 pour les bûcherons qui veulent « se défendre du terrorisme du S.P.D »⁸⁸. Au mois d'août la grève des maçons dure depuis neuf semaines, menée par les syndicats rouges, comme le signale la *Hagenauer Zeitung* du 26.6.1907, ce qui semble être une preuve de la réussite de la campagne de syndicalisation de l'année précédente. Le syndicat « noir » du bâtiment se réunit au Kaiserhof où l'on voit intervenir le responsable de Strasbourg, mais aussi le vicaire Fischer ainsi que le maître peintre Lerch. Le compte-rendu par le *Unterländer Kurrier* est très orienté à gauche : il y a peu d'assistants à la réunion parce qu'à Haguenau on est peu ouvert aux questions sociales. Les demandes des salariés ne sont pas exagérées, et il est injuste que les patrons, en ne négociant pas, refusent la coalition qu'eux-mêmes pratiquent aisément. Ils font preuve d'un conservatisme intéressé. L'assemblée se termine par une motion en faveur des grévistes pour une augmentation des salaires⁸⁹. Tout en souhaitant une fin rapide du conflit,

⁸² *U.K.* ; du 27.5.1911.

⁸³ *Volksfreund*, du 26.2.1911.

⁸⁴ *Ibid.*, 3.8.1910.

⁸⁵ L'opinion politique du débitant importe peu : les grandes salles des petites villes constituent des espaces neutres politiquement.

⁸⁶ *Ibid.*, 5.7.1906 et Baechler, *Le parti catholique...*, p. 102.

⁸⁷ *Ibid.*, 3.2.1906.

⁸⁸ *Ibid.*, 24.7.1907.

⁸⁹ *Ibid.*, 17.9.1907.

le syndicat chrétien a su s'engager résolument du côté des grévistes et utiliser une arrière-salle de débit qui sert, à la même époque, de local aux activités du patronage de la paroisse Saint Nicolas.

Des apprentissages difficiles.

Est-ce pour éviter de paraître engagés de manière trop partisane que de débitants souhaitent des débats contradictoires ? A Marmoutier en septembre 1900 aux Deux Clefs, entre le notaire libéral Kraenner, le sortant du Conseil Général, Klein et le socialiste Cost⁹⁰. A Hochfelden, même la politique locale devient publique : à l'occasion des municipales de juillet 1908, et en terrain neutre, on débat dans la salle de l'hôtel de la gare, chez un protestant, les autres propriétaires de salle étant eux-mêmes candidats. On s'y insulte copieusement et l'affaire finit en défis lancés, qui ne sont pas suivis de duels⁹¹. Ces pratiques constituent-elles l'exception ?

Dans les réunions ordinaires, les voix discordantes ont beaucoup de mal à se faire entendre. Le 3 février 1910 le député conservateur Hoeffel, médecin cantonal et maire de Bouxwiller tient une réunion au Soleil dans sa commune, sur les droits de timbre pour les concessions de débits, beaucoup de monde assiste, mais « il n'y eut pas de discussion ». Même à l'occasion d'une réunion du syndicat chrétien des ouvriers du bâtiment à Wissembourg, « eine Diskussion des Vortrages fand nicht statt.⁹² » Lorsqu'un adversaire politique se manifeste, franc-tireur du libéralisme comme Kassel à Hochfelden ou l'avocat Weiss de Haguenau, il n'a pas droit à la parole⁹³. Lorsque Mildenberger et Ricklin, du parti catholique, tiennent un meeting dans la grande salle du Kronprinz à Haguenau en 1911, « les camarades Peirottes et Fischer se mêlèrent à la discussion, mais sans autre résultat que de déclencher l'hilarité⁹⁴. » Cette notation suggère que ce sont les huées qui empêchent l'adversaire de s'exprimer.

Pour susciter l'intérêt en dehors des périodes d'élection, on réalise une combinaison originale : d'une part on invite des vedettes dont tout le monde a entendu parler, des députés alsaciens ou vieux-allemands, des journalistes qui sont souvent mis à contribution, Martin, Peirottes chez les Socialistes, Hauss et l'historien Spahn pour le Zentrum, les frères Wolf et Riff chez les Libéraux. Un orateur, nommé Schöpflin, fait chez les socialistes une tournée de propagande en mai 1910, passant par Bischwiller, Barr, Sélestat, Sainte-Marie aux Mines, Colmar, Thann et Guebwiller⁹⁵. D'autre part les sujets dont ils traitent sont souvent concrets, concernant la vie quotidienne, sujet politiques, mais à la limite de la politique : l'impôt sur la consommation, les augmentations de salaire, l'école confessionnelle. L'appel aux problèmes locaux est

⁹⁰ Z.A. du 18.10.1900.

⁹¹ Journal de G. Schmitt, 27.6.1908.

⁹² « Il n'y eut pas de débat sur l'exposé. » U.K. du 28.8.1906.

⁹³ *Ibid* du 9.5.1910 ; Journal de G. Schmitt.

⁹⁴ *Volksfreund* du 26.2.1911.

⁹⁵ U.K. du 25.5.1910.

une figure imposée : lorsque l'orateur libéral G. Wolf fait un grand discours au Crocodile à Haguenau, le *Unterländer Kurrier* commente : « Entrer davantage dans le discours ne présente pas beaucoup d'intérêt pour nous, parce que la matière proprement haguénovienne n'était pas représentée, à quelques exceptions près⁹⁶. » Certes, l'hebdomadaire catholique fait campagne à cette époque pour le parti national alsacien ; le parti libéral passe pour être « allemand » ; mais la recension des thèmes traités par tous les partis montre la prédominance des préoccupations concrètes sur les grands principes et les manœuvres de parti. Tous les partis s'efforcent de réaliser une véritable éducation à la politique. Mais la réunion de masse semble être l'occasion d'une célébration unanime qui ne laisse pas de place à la réflexion personnelle. Les options politiques personnelles continuent d'être tuées.

Ainsi, l'arrière-salle joue-t-elle un rôle beaucoup plus important que le débit lui-même. Pourtant les autres pratiques qui ont cours pendant les campagnes électorales nous parviennent par allusions. D'après la *Schlettstadter Zeitung* du 25.7.1911, à Marckolsheim, le Dr Pflieger, catholique bon teint, député au Reichstag et parachuté, rend une visite informelle à ses électeurs dans deux débits où l'a mené son collègue médecin cantonal du lieu ; il s'assied dans le cercle des habitués et expose tant soit peu son programme. Pourtant, semble-t-il, la bière gratuite, le « rastell⁹⁷ » du Second Empire, bue à l'occasion des élections, celle qui amena l'annulation de l'élection du Baron de Schauenbourg, transparait peu dans les archives. Il se peut qu'avec la fin des notables, les possibilités financières des candidats aient diminué. « S'il y en avait eu plus, elle aurait été bue », écrit-on à Wissembourg. Le 2.2.1904, le *Gebweiler Anzeiger* dénonce les irrégularités qui ont accompagné l'élection de Miltenberger, du Zentrum, contre le fils du Statthalter dans la circonscription de Haguenau-Wissembourg. Dans deux débits de Lauterbourg, on a servi de la bière gratuite.⁹⁸ Lorsque la partie a été serrée, on fête la victoire, surtout celles des municipales, par de copieuses libations. En juillet 1896, après la victoire de la liste libérale aux municipales de Sélestat, où trois débitants ont été élus, les tanneurs de la ville célèbrent un lundi bleu, le dernier de notre documentation.

Conclusion.

Le débit de boissons est devenu pour les trois partis dominants⁹⁹ le lieu de la réunion politique de masse

⁹⁶ « Näher auf die Rede einzugehen, hat für uns kein Interesse, da das echte hagenauer Element mit wenigen Ausnahmen gar nicht vertreten war » *UK* du 15.3.1910.

⁹⁷ R. Huard, *Le suffrage universel en France*, p. 290.

⁹⁸ Eugène Baldenweck, à Mulhouse cependant, fait distribuer en 1902 à l'occasion des municipales un tract qui affirme en résumé : votez pour un homme dont vous connaissez la production. Vous connaissez son pain ; venez boire chez lui un verre de « Prälatenberger » et vous vous convaincrez de l'excellence de sa marchandise. Vous n'oublierez pas d'inscrire son nom au bas de votre liste. Le tract est signé : « ein Liebhaber eines guten Tropfens. *G.A.* du 19.6.1902.

⁹⁹ Nous n'avons pas rencontré de manifestations publiques du Parti Nationaliste Alsacien, à l'exception d'une conférence prononcée à Haguenau par le député Anselme Laugel le 12 juin 1906 sur le rôle social de l'art en Alsace. En revanche, les membres du parti se réunissent à Strasbourg dans les meilleurs hôtels. Ainsi Georges Schmitt assiste-t-il à l'assemblée

au moment où les partis structurés essaient de réunir des hommes dans des meetings où l'arrivée d'orateurs célèbres, professionnels de la politique, permettent de créer l'événement. Le libéralisme naît dans des groupes de petits notables à qui leurs occupations laissent le loisir de discuter au café. Les socialistes prennent des débits amis pour des organisations peu à peu plus étoffées, sinon plus animées. Le troisième parti, après de longues réticences, consent à oublier l'ostracisme dont il frappait ces lieux de débauche et d'athéisme parce qu'il doit trouver les électeurs dans des lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter. Ici, dans les salles de bal, la politique se donne en spectacle. Malgré les contraintes de la loi qui jusqu'en 1908 impose les invitations nominales, le respect strict de l'ordre du jour, malgré les menaces de dissolution, on regroupe des participants qui entre le 19^e et le 20^e siècle voient leurs effectifs gonfler, se compter par centaines. Alors qu'au parti catholique, les analogies avec les cérémonies religieuses sont patentes, chez les socialistes les sociabilités politiques prennent un aspect festif, qui n'est pas sans analogie avec celui des *Kriegervereine*.

Ainsi les activités des associations sportives, culturelles ou politiques légitiment la fréquentation des débits de boissons. La réprobation, lorsqu'elle existe, ne retombe plus sur des buveurs isolés, mais atteint l'ensemble du groupe. Mais si le déshonneur est collectif, la punition, elle, est individuelle ; elle prend, à la fin du 19^e siècle la forme de la maladie alcoolique ou vénérienne.

constitutive du parti le 27 juin 1911. « La séance était terminée à deux heures et demie et a été suivie d'un banquet servi à l'hôtel de la couronne suivant les traditions de la maison. » Cette usage du banquet permet aux socialistes de désigner ce parti nouveau par le terme de « *Fresspartei* » (F. Igersheim, *L'Alsace des Notables...*, p. 155.)

Nouvelles accusations :
la santé à la place de la morale

L'alcoolisme.

L'invention d'une maladie.

La reconnaissance de l'alcoolisme comme maladie, et non plus comme inconduite, comme fruit de l'immoralisme, s'est faite très lentement. En effet, la maladie alcoolique a un côté abstrait, mais aussi secret, une blessure que ne trahit aucun comportement en public². Elle ne se situe pas dans le vécu quotidien. Un comportement d'ivrogne est visible, non les effets de la molécule sur le corps. Le concept de maladie alcoolique est lui-même ambigu, puisqu'il juxtapose un comportement psychologique et des lésions organiques. H. Spode recule dans le temps la consommation massive des distillats ainsi que la prise de conscience que la médecine a pu en avoir, en les situant au tout début du 19^e siècle. Les affections pathologiques liées à l'alcool ont été définies un demi-siècle avant les travaux de Magnus Huss : par Hufeland, dans son ouvrage *Über die Vergiftung durch Branntwein*, mais aussi Brühl Kramer à Moscou, Benjamin Rush à Philadelphie, qui contribuent à faire abandonner l'idée héritée du Moyen Age d'*aqua vitae*. C'est donc dès 1802 que Hufeland a défini la maladie alcoolique dans ses deux caractéristiques : la dépendance et l'empoisonnement insensible.¹ Le titre du livre de Hufeland est expressif : *Ueber die Vergiftung durch Alkohol*. Maladie, certes, mais double maladie que cette « Sucht » : de la volonté -le malade est un malheureux soumis au besoin pathologique de boire- mais aussi du corps qui s'empoisonne en secret. Désormais, vers 1830, la propension à boire est définie comme une maladie, dont la guérison passe par une compréhension rationnelle par le sujet lui-même et d'une restauration de sa volonté². Dès cette époque on parle « d'épidémie » de distillat.

Dans notre documentation tirée des archives présentes en Alsace, l'observation la plus ancienne que l'on puisse rapprocher de la maladie alcoolique date de 1848 ; pour la première fois, la maladie, la mortalité sont mises en relation avec l'abus d'alcool : « La mauvaise santé de beaucoup d'entre eux provient d'une débauche précoce et de l'abus de la boisson.³ » « Le goût immodéré des travailleurs pour les liqueurs leur enlève tout esprit d'économie et devient une source active de mortalité⁴ » Ainsi, mauvaise santé et mortalité constituent les deux premiers traits visibles de la maladie alcoolique. Sans doute l'évocation de

¹ Ces deux sens correspondent effectivement aux deux acceptions du terme Sucht en Allemand : la maladie « Krankheit » et le besoin irrésistible « krankhaft gesteigertes Bedürfnis ». Wahrig précise : « le sens de dépendance par rapport à un produit repose sur le lien populaire avec recherche « die Wendung Sucht nach etwas beruht auf volkstüml. Verbindung mit Suche ». H. Spode, *Die Macht der Trunkenheit, Kultur-und Sozialgeschichte des Alkohols in Deutschland*, Opladen, 1993, p. 125.

² *Ibid.*

³ M.-M. Kahan-Rabecq, *Réponses du Département du Haut-Rhin à l'enquête faite en 1848 par l'Assemblée Nationale sur les conditions du travail agricole et industrie.* Réponse de la commission de Munster à la question 24, p. 216 .

⁴ *ibid.* p. 197 .

la maladie n'est-elle pas innocente dans cette enquête réalisée sur l'initiative de la Commission du Luxembourg.

Les patrons, qui ont joué un rôle prépondérant dans les commissions dans les vallées industrielles du Haut-Rhin, n'ont pu passer sous silence l'état physique lamentable dans lequel se trouvent leurs ouvriers. Il leur faut esquiver toute accusation qui pourrait surgir à leur encontre des réponses fournies à l'enquête. Aussi essaient-ils de détourner les regards en invoquant la consommation d'alcool ou bien la vie immorale que mènent au-dehors les populations concentrées dans leurs fabriques : « Mais la vie en commun des deux sexes, d'où il est résulté la corruption, l'intempérance, le désordre, les excès en tout genre ont fait de ces hommes une classe à part dont les maux ne peuvent guérir qu'en prenant d'autres mesures⁵. » On invoque aussi le fait que le textile ne recrute, en tant qu'activité, que les hommes à la constitution la plus faible, incapables de se livrer à aucun autre travail. Ainsi, on a un premier essai de rapprochement entre la boisson et la maladie, même s'il n'a à l'évidence aucun fondement scientifique. Ceci dit, par ce biais, il semble établi que la consommation d'alcool peut rendre malade et mener à la mort : la morbidité et la mortalité alcooliques ne sont pas seulement un leurre. On peut constater leur existence dans les vallées textiles.

Le *Volksfreund*, dès sa première année de parution, relève, le 25.7. 1858, les principaux caractères de l'alcoolique : il a besoin de l'alcool comme de l'air qu'il respire ; il s'enivre au premier demi-litre de vin. On a ainsi défini dès le milieu du siècle les caractères cliniques de l'alcoolisme : la dépendance physiologique ; l'empoisonnement progressif qui rend de plus en plus difficile l'élimination par le corps des doses supplémentaires. Il est paradoxal que ce soit l'hebdomadaire catholique spécialisé dans la remontrance moralisante qui livre ainsi au grand public les premières données scientifiques de la maladie alcoolique.

Le préfet du Haut-Rhin cite un autre aspect de la maladie : la folie. Sommé de se justifier auprès de l'autorité supérieure en décembre 1854 sur sa sévérité quant à l'ouverture de débits, il écrit : « A mon arrivée dans ce département, j'ai été frappé des habitudes d'ivrognerie des habitants et de leurs penchants vicieux qui sont la suite de la débauche et de la boisson. Dans le Haut-Rhin, il se fait une grande consommation de vin, de bière et de liqueurs fortes, et il est constaté que l'abus du vin et des liqueurs fortes est la cause prédominante des maladies mentales⁶. » La notion de « maladie » à cause alcoolique commence à entrer dans les préoccupations des autorités, même si la maladie reste néanmoins limitée au domaine psychiatrique. D'autres, nombreux, évoquent des complications pulmonaires dont l'origine serait alcoolique : « Sous le rapport des aliments et des boissons, il règne un certain bien-être, grâce au bon rendement des récoltes et des vendanges ; l'abondance du vin par contre devient une cause fréquente

⁵ *ibid.* Ensisheim, p. 178.

⁶ AIIR 4M78

d'intempérance et amène de nombreuses pneumonies. » écrit le médecin cantonal de Marmoutier en 1857⁷.

Dans les années 1850, à côté de ces explications à caractère scientifique, on continue d'avancer tout un fatras de d'explications pré-scientifiques de la maladie alcoolique : la combustion interne. « Un accident, résultat de l'ignoble passion des liqueurs alcooliques, à laquelle est principalement sujette la classe ouvrière, a eu lieu à Vieux-Thann. Deux ouvriers étaient attablés, dit-on, au cabaret du sieur Karcher. Ils avaient déjà consommé ensemble trois litres d'eau-de-vie, lorsque l'un d'eux conçut la fatale pensée de **parier** qu'ils avaleraient un quatrième litre. Malheureusement le cabaretier eut la coupable faiblesse de condescendre à ses désirs et de fournir l'alcool demandé. Mais à peine eurent-ils bu quelques verres que le parieur, Faugé, jeune homme, tomba par terre comme foudroyé.

Il fut emporté chez lui à l'état de cadavre, et pendant les deux jours qui précédèrent son inhumation, on nous assure que le feu sortait de ses narines. Il y avait combustion intérieure.

Triste décès pour ce jeune homme, qui, du reste, était un bon ouvrier ! Puisse-t-il au moins servir d'exemple à ceux qui seraient tentés par de pareils excès⁸ ! » La croyance, fondée sur l'analogie entre la brûlure de l'alcool et celle du feu, mais aussi sur les propriétés inflammables de l'alcool, est toujours présente en 1879 : un jeune homme d'Aspach voit brûler sa bouche par où il avait ingurgité : « Il avait bu pour sa part près de deux litres, jusqu'au moment où pour ainsi dire le feu lui monta de la gorge. Il avait sans doute voulu se rafraîchir ; car le matin du nouvel an on le trouva la bouche toute carbonisée à côté d'une flaque de purin⁹. » Les marqueurs du discours indirect introduisent dans ce récit une certaine part de doute : « dit-on » « on nous assure que », surtout lorsqu'ils sont placés aux endroits du texte où il est le plus difficile d'admettre les faits : au moment de la combustion interne. Les Sublimes, comme ce jeune et bon ouvrier, jouent avec la mort, dans laquelle on meurt foudroyé. Et on meurt seul. Le glissement du présent de vérité générale « à laquelle est principalement sujette la classe ouvrière » au passé « qui, du reste, était un bon ouvrier » sert surtout à avertir ceux qui ont l'habitude d'allier la compétence professionnelle et les libations abondantes. Bref, la punition vient s'abattre d'un seul coup et elle vient du feu : « comme foudroyé », « le feu sortait de sa bouche ».

Faisons la part du journalisme à l'ancienne, avec sa quête du bizarre, ses coups subits du sort, ses excès punis. Il n'en demeure pas moins que nous avons ici la description d'un coma éthylique suivi de la mort chez un sujet intégré professionnellement et socialement, et non un rebut de la société. Qu'elle vienne d'une ivresse ou des habitudes d'ivrognerie, peu importe : la maladie mentale, la congestion pulmonaire

⁷ ABR, 5M47.

⁸ *I.H.*, 30.1.1853.

⁹ « ... Hatte er für sein Theil nahe an zwei Liter getrunken, bis ihm plötzlich so zu sagen das Feuer aus dem Halse brannte. Er wollte sich wahrscheinlich abkühlen. ; denn am Neujahrmorgen fand man ihn mit ganz verkohltem Munde neben einer Mistlache liegen. » *T.Z.* du 12.1.1879

ou le coup de sang peuvent être la conséquence d'une alcoolisation aiguë. On a du mal néanmoins à distinguer, dans le mal infligé par l'alcool au corps, la maladie de l'accident.

La médecine définit la maladie.

Nous savons que la théorie médicale a précédé de loin, en matière d'alcoolisme, les convictions populaires. La faculté des médecine de Strasbourg ne tarde guère à s'intéresser à la nouvelle maladie. Des thèses de médecine publiées à Strasbourg sous le Second Empire¹⁰ étudient les troubles comportementaux, mais aussi les lésions organiques provoquées par l'alcool. Eugène Dubois soutient la sienne le 16 janvier 1864 sur « l'importance de l'hygiène et de la préservation de l'excès des boissons fermentées ». L'absinthe, prise surtout chez les militaires en Afrique, provoque le delirium tremens. La bière crée chez le buveur un état de torpeur. Le sujet doit être soigné par une réduction graduelle de la quantité de boissons alcooliques ingurgitées. Il est question d'excès sexuels provoqués par la maladie. Le tremblement alcoolique est lui aussi évoqué, même s'il n'y a pas d'allusions à la folie. Mais provoquer l'abstinence complète, c'est tuer le malade. La consommation régulière de boissons alcoolisées, même de faible degré comme la bière, est donc responsable de troubles du comportement qui se traduisent par la lenteur des réactions ou des phénomènes de tremblement plus ou moins prononcés. La maladie reste une maladie visible de l'extérieur.

Emile Will, en mai 1872, étudie le cas d'un malade qu'il a autopsié : un ancien batelier, portant des taches sur la peau, et atteint à la fois par une affection rhumatismale et une cachexie alcoolique. Le futur docteur Will au vu de tous les organes malades, de l'atrophie du tissu musculaire du cœur, émet l'hypothèse que l'alcool a joué un rôle dans l'apparition de taches de sang sur la peau.

Le rapport, dont nous avons déjà cité de larges extraits, qui a été présenté devant la Société industrielle de Mulhouse le 24 avril 1878 par le Dr Schoellhammer et a inspiré largement l'article du *Volksfreund*, *La vie ouvrière* de Cetty ainsi que la pétition de la Société Industrielle, est le premier à décrire le comportement de l'alcoolique : « Chacun sait ce qu'est l'ivresse : boire beaucoup en peu de temps, consommer des boissons spiritueuses de façon à dépasser les limites des capacités physiques du corps jusqu'à en perdre la raison, constitue l'ivresse. La première manière s'appelle un excès, la deuxième une intoxication ou un empoisonnement : c'est boire du vin ou de l'eau-de-vie, sans que l'équilibre des capacités du cerveau soit rompu, boire régulièrement, tous les jours, d'une façon répétée, boire par petites quantités, de façon à accoutumer l'économie au principe funeste et amener la tolérance, et cet entraînement du corps constitue l'alcoolisme¹¹. »

¹⁰ Bibliothèque de la Faculté de Médecine, Strasbourg.

¹¹ Dr Schoellhammer, *Sur l'abus des boissons alcooliques, rapport présenté à la Société Industrielle, au nom de Comité d'utilité publique dans sa séance du 24 avril 1878.*, p. 6

Toutes ces données sont reprises dans la presse. Le *Volksfreund* en avril 1879, résume les connaissances scientifiques qui ont cours à l'époque, l'alcoolisme est bien défini comme un empoisonnement lent et régulier. Il se distingue de l'ivrognerie par son absence de manifestations extérieures « Le buveur, non l'ivrogne –l'ivrogne s'enivre, le buveur s'empoisonne¹² » : le buveur régulier garde son quant-à-soi, supporte l'alcool sans déchoir socialement, à la différence de l'ivrogne, jusqu'au jour où il en vient à trembler de ses membres. Les hommes les plus solides du vignoble finissent comme des loques. L'accoutumance à l'alcool est citée comme un moyen de lutter contre la léthargie alcoolique : pour exciter tant soit peu un cerveau émoussé, des quantités croissantes d'alcool sont nécessaires.

La conduite de l'alcoolisation est, elle aussi, reprise de Schoellhammer. D'après lui, il y a en 1874 360 débits à Mulhouse, 577 trois ans après. Les 217 supplémentaires sont des Schnapshäuser : ici les cochers, les journaliers, les artisans se remettent les organes en place. (Herzwasser). Au repas du matin on reprend un verre. Avec les brûlures d'estomac on reprend un verre de bière, puis un deuxième et un troisième. Les artisans, qui sont maîtres de leur rythme, ont le temps d'aller boire¹³. A midi il faut s'ouvrir l'appétit avec un vermouth ou un bitter. Après le repas, un petit verre. Au goûter de quatre heures, une bière. Un petit verre après le repas du soir, puis un Schoppen (demi-litre) et quelques litres de vin, et un petit verre pour rentrer à onze heures du soir. D'où le delirium tremens. « Nimmt euch in Acht vor der Branntweinpest. »¹⁴.

Le thème de la dégénérescence de la race apparaît également, promis à un grand avenir :

« ...Les alcoolisés catachétiques engendrent des enfants chétifs, voués aux maladies, race dégénérée et amoindrie, conduite à la stérilité et à l'incapacité par la dégradation des ascendants. » La Société Industrielle de Mulhouse utilise les apports fournis par l'expert qu'elle a entendu : une pétition datée du 2 mai 1879 est rédigée par la Société Industrielle de Mulhouse, signée par Auguste Dolfuss et adressée au chancelier Bismarck : « [elle] exercera aussi une influence corruptrice sur la descendance, et aura comme conséquence finale l'affaiblissement, la dégénérescence et la stérilité de la race [...] Un peuple adonné à l'alcoolisme marche vers sa décadence rapide¹⁵ ». On voit ainsi curieusement les industriels de Mulhouse, de tendance plutôt protestataire, se préoccuper de l'avenir du peuple allemand. Le journal de l'interprofession du houblon évoque à la même époque la situation militaire et anthropologique du Canton de Berne où 57% des jeunes gens sont inaptes au service à cause de la consommation excessive d'alcool

¹² « ... der Schöppler, nicht der Lump »- « Der Lump berauscht sich, der Schöppler vergiftet sich ». *Volksfreund* 13.4.1879.

¹³ *Volksfreund*, 20.4.1879.

¹⁴ Le delirium est identifié comme la cause de comportements violents : un fou furieux qui détruit à Guebwiller des statues de chérubins sur le maître-autel est dit atteint de delirium tremens. *TKB* du 20.4.1879.

¹⁵ « ... auf die Individuen auch einen verderblichen Einfluß auf die Nachkommenschaft ausüben und schließlich Schwächung, Entartung und Unfruchtbarkeit der Rasse zur Folge haben »[...]Ein dem Alkoholismus ergebenes Volk einem schnellen Verfall entgegen geht » Copie, AHR, 8AL1/9575.

distillé¹⁶. Le Docteur Hoeffel, député conservateur, protestant, maire de Bouxwiller et médecin cantonal, dans une conférence faite aux instituteurs à Saverne, le 23 octobre 1905, met sur le compte de la consommation d'alcool fort la moindre résistance du soldat russe au cours de la guerre contre le Japon¹⁷. Spies, le maire de Sélestat, cite des observations qu'il a faites à l'occasion des conseils de révision : les forces des recrues ont fortement diminué, et ce surtout dans les contrées où la consommation de « Sprit-Schnaps » a beaucoup augmenté¹⁸. Au tournant du siècle, au moment de la course aux armements, de l'affirmation nationaliste, on commence à calculer le nombre d'inaptes sur le plan militaire, à compter le nombre de navires de guerre que l'on ne construira pas parce que l'on consacre des crédits aux soins aux alcooliques. Dietz attribue à l'alcool la dépopulation de la France, la chute démographique qui a bien d'autres causes¹⁹. « L'alcoolisme, dans ces dernières années, s'est développé en Alsace-Lorraine dans une proportion vraiment effrayante. Tout en fait foi : les prisons, les hôpitaux, les asiles d'aliénés, même les sessions des Cours d'assises. L'alcoolisme seul a été la cause première des crimes qui ont épouvanté notre pays. » « Ailleurs, on constatait que la désunion des ménages, que la misère et que le dépérissement de la population marchaient de pair avec la consommation de l'eau-de-vie. » Ainsi s'exprime-t-on au Landesausschuß lors de la séance du 6 avril 1880²⁰. La consommation de distillat est alors à l'origine de tous les maux de la société. Mais personne n'a apporté un semblant de preuve quant à l'hérédité des caractères acquis par le biais de l'alcoolisme.

Le Dr Schoellhammer relève, sur 124 personnes atteintes de delirium tremens et soignées à l'hôpital de Mulhouse, 113 artisans et 11 ouvriers. Et l'auteur de conclure : les artisans se prennent le temps de boire, les ouvriers sont tout le temps occupés, ce qui préserve leur santé. Si l'on regarde de plus près les groupes ainsi dénommés, on voit parmi les artisans 20 débitants ou boulangers, 15 voituriers ou cochers, 6 commissionnaires, 3 employés, un bon tiers appartenant donc à des métiers pour qui la tentation quotidienne est plus forte²¹. Contrairement à Schoellhammer, Cetty cite comme victimes principales « nos classes ouvrières. ».

Bons et mauvais alcools.

Pourtant, rien encore n'est dit sur les moyens de traiter l'alcoolisme, faute de saisir son origine exacte. Les thèses soutenues devant la faculté de médecine de Strasbourg reprennent les erreurs du temps. En

¹⁶ EHBGZ du 6.5.1883 ; H. Spode, *Die Macht...*, p. 137: autour de 1900 l'alcool est considéré comme un poison, les boissons fermentées sont déconseillées, l'alcoolisme devient un problème de dégénérescence raciale.

¹⁷ U.K. du 28.10.1905

¹⁸ A.B.R., 87AL 4459, débats du Landesausschuß du 14.4.1887.

¹⁹ Dietz, *Der Alkoholismus...*, p.48.

²⁰ *Les droits de licence...* p. 59

²¹ Schoellhammer, *Sur l'abus...* p. 36.

1863 F. A. Cros, dans les expériences préparatoires à sa thèse intitulée « Action de l'alcool amylique sur l'organisme », distille de la bière brassée à Strasbourg, mesure le degré alcoolique, détermine par des expériences de chimie la présence d'alcool amylique, comme dans les alcools de grain ou de pomme de terre que l'on consomme en Irlande et en Belgique. Des injections de cet alcool chez un lapin provoquent sa mort. En conclusion, page 36, il fait de l'alcool méthylique la seule cause de mortalité. Ainsi s'épanouit la croyance au caractère inoffensif du bon alcool, distillé à la ferme, dans l'un des 30 204 alambics installés dans le Reichsland, dont 62 seulement distillent du grain ou des pommes de terre. Le caractère nocif de la seule bière de Strasbourg est cependant souligné.

Les mêmes erreurs ont cours en France. La feuille locale de la vallée de Thann, toujours à l'affût des nouveautés venues d'Outre Vosges, rend compte d'un rapport du Dr Lunier présenté à l'Académie des Sciences le 17 décembre 1877 : « Ceux qui auraient des doutes sur la funeste influence de l'eau-de-vie n'ont qu'à lire l'intéressante étude que le Dr Lunier a lue à l'Académie des Sciences le 17 décembre dernier. Il y compare les populations qui produisent et consomment le vin à celles qui consomment les alcools, et il constate par les chiffres de la statistique, consignés dans d'éloquents cartes coloriées, que l'alcool surtout le produit de la pomme de terre et du grain, engendre dans une énorme proportion le crime, la folie, la misère. » Le même numéro du 28.4.1878, sous le titre « Les vins de Bordeaux et l'eau-de-vie », prétend que le vin de Bordeaux contient autant de fer que beaucoup d'eaux minérales. « Ces vins sont donc un véritable médicament et pas si mauvais à prendre ; et c'est bien pour cela qu'on les recommande pour fortifier les enfants, pour ranimer les convalescents et pour soutenir les vieillards. Quand nous voyons le vin de quinquina raffermir les constitutions anémiques et affaiblies, n'est-ce pas la vermeille, plutôt que l'écorce amère, qui produit ces miracles ? Aussi devons-nous réclamer sans cesse que l'on exempte cette précieuse médecine des droits énormes dont elle est grevée et non pas seulement les crus de la Gironde, mais tous les vins enfants du soleil, les fameux élixirs du docteur Grégoire ; tout le monde s'en porterait mieux, si ce n'est les distillateurs du Nord qui nous empoisonnent de leurs tristes produits. » Les vigneron, lecteurs du journal local, se satisfont de l'idée qu'ils produisent annuellement un élixir et non un poison. Au cours d'une réunion de la caisse locale de sécurité sociale à Guebwiller en 1905 encore, l'orateur réclame pour le médecin la possibilité de prescrire du vin, de la bière ou des œufs²². Pourtant, deux années plus tard après les élucubrations du *Journal de Thann*, son analyse des origines de l'alcoolisme s'est légèrement modifiée. « En face du monde toujours croissant de l'ivrognerie, il est urgent et nécessaire de faire comprendre au monde dans quelles proportions l'alcool est nuisible à la santé²³. » Pour la première fois, on peut lire que tout alcool distillé, quel qu'il soit, contient du poison. Certes, le Cognac, surtout la Fine Champagne en contient le moins. L'alcool de pommes de terre est le plus

²² G.A. du 5.12.1905.

²³ T.K.B. du 15.2.1880, « La chimie et l'alcool ».

dangereux parce qu'il contient le plus d'acide amylique, appelé Fuseloel en allemand. « Quelques gouttes de cette huile suffisent pour foudroyer des animaux de la petite espèce. ». Et l'individu, à mesure qu'il en boit, perd le goût du travail. « race d'hommes lâches, voluptueux, abêtis, stupides ». C'est là le premier effet. Ensuite viennent les lésions organiques graves, l'imprégnation de tous les organes qui peuvent être l'objet d'une combustion spontanée. Enfin la moralité est atteinte, qu'on ne distingue pas très bien de l'aliénation mentale et la propension au suicide.

Dans les années 1880, lorsque l'on définit l'alcoolisme, on attribue toujours son origine au seul distillat. En 1881 le long article intitulé *Les droits de licence*²⁴ répète que celui qui n'est jamais ivre, qui ne boit jamais plus qu'il ne peut supporter, peut être frappé par la maladie, intimement, sans publicité, mais rend le distillat seul responsable : « Pour notre compte, nous voudrions pouvoir tripler ou quadrupler le prix de l'eau-de-vie, non pour en empêcher l'abus, mais pour en diminuer la consommation ». Il ne manque pas, à l'époque, écrit l'Abbé Cetty, de personnes bien intentionnées qui croient qu'il suffit de combattre les manifestations extérieures de l'ivrognerie, « et que, lorsqu'une société humaine, représentée soit par l'Etat, soit par les efforts collectifs sur le terrain religieux et moral, a réussi à réprimer les cas d'ivresse scandaleuse et répétée, d'alcoolisme bruyant et finalement d'abrutissement complet, elle a rempli son devoir.

Ces personnes oublient : 1° que l'ivrognerie est toujours au bout de la consommation habituelle de consommations distillées...²⁵ Les antialcooliques bien intentionnés, qui ont défini l'alcoolisme chronique, dénoncé ses dangers, quand ils indiquent les origines de la maladie, s'en tiennent toujours aux distillats de toute nature.

Même les distillats ne sont pas unanimement condamnés. La *Hopfen-, Brauer-&Gasthofs-Zeitung* du 3.1.1886, donc tardivement, citant les *Berliner Politische Nachrichten* s'essaie à distinguer le bon produit du mauvais ; le journaliste écrit que l'alcool méthylique, consommé modérément, est aussi inoffensif que la bière ou le vin. Il permet de réchauffer, de maintenir la santé et de soutenir physiquement une partie du peuple allemand d'Allemagne du Nord. « Pour les consommateurs qui se confondent en fait avec les populations moins aisées d'Allemagne du Nord, se joint un prix de détail plus élevé pour amener de la consommation trop forte d'eau-de-vie. L'alcool fait de méthyle pur est, si on le consomme modérément, aussi peu dangereux que la consommation de vin ou de bière purs.²⁶ » L'interprofession de l'alcoolisation découvre ici l'argument qu'elle ne cessera de ressasser : l'alcool en lui-même n'est pas dangereux à condition que l'on n'en abuse pas. L'interdiction du Fusel en Suède a permis un recul de l'alcoolisme

²⁴ *Les droits de licence*, p. 79.

²⁵ Cetty, *La vie ouvrière*, 1880, p. 43, p. 46.

²⁶ « Für die Konsumenten, welche sich wesentlich mit den breiten, minder wohlhabenden Schichten der Bevölkerung Norddeutschlands decken, liegt neben der Steuerung des übermäßigen Branntweingenußes in der besseren, der Gesundheit nicht gefährlichen Beschaffenheit des Branntweins ein Ausgleich in den höheren Detailpreis. Branntwein aus reinem Methyl-Alkohol ist bei mäßigem Genuß der Gesundheit genau ebenso wenig schädlich als der Genuß reinen Bieres oder Weines. »

chronique, comme si dans ce pays sans vin les conditions étaient les mêmes. L'abus d'eau de vie et la consommation d'alcools nuisibles à la santé causent seuls la maladie de la boisson. Le même journal professionnel varie ses sources d'information pour rassurer ses lecteurs. Il cite les conclusions d'un congrès de psychiatres s'est déroulé à Nuremberg en 1877 ; on a défini le « *Gewohnheitstrinker* », buveur par habitude, et on a restreint ce groupe à ceux qui ont perdu la capacité de s'occuper de leurs propres affaires²⁷. On y classe les eaux-de-vie suivant leur toxicité et on souligne l'importance de l'alcool amylique, exactement comme on le faisait à la faculté de médecine de Strasbourg une vingtaine d'années auparavant. Tout le malheur, conclut-on, vient des eaux-de-vie de pomme de terre de Berlin, dont l'afflux fait augmenter le nombre des cas de folie.

Pourtant une circulaire que Hofmann, le secrétaire d'Etat, adresse aux préfets assimile clairement les alcools « fins » aux autres distillats : « Sous le concept d'eau-de-vie ou d'alcool on comprend aussi le rhum, l'arak, le cognac et toutes les autres boissons spiritueuses qui ont été obtenues par distillation.²⁸ »

Le vin et la bière restent des boissons innocentes, « saines ». L'alcool de grain et de pomme de terre, le vin blanc artificiel, mélange d'alcool et d'eau, la mauvaise bière sont les seuls susceptibles d'altérer la santé. L'Abbé Cetty, reprenant les idées développées en 1863 par le Dr Cros, dénonce la consommation de la bière dans la mesure seulement où elle a perdu ses anciens caractères « c'était autrefois une boisson bienfaisante que certaines inventions modernes n'avaient pas encore falsifiée. » La consommation de vin, de bière, de schnaps, n'est pas dangereuse en soi -le vin rouge guérit et la bière est « saine et fait du bien » ; seul l'excès de bière est à prescrire, parce qu'il pousse vers les alcools forts. Les villes du vignoble comme Barr ou Ribeauvillé, où néanmoins on boit excessivement, ont moins de cas de delirium tremens. Ainsi, pour les journalistes qui écrivent à Haguenau, centre de production de houblon, à Thann, dans le vignoble ou bien à Mulhouse, que ce soit dans les milieux réformés de la Société Industrielle ou dans les milieux catholiques, tout le monde s'accorde à reconnaître que la maladie alcoolique provient de la consommation de distillats ; certains n'introduisent aucune nuance ; d'autres incriminent en priorité les mauvais distillats. Le vin, la bière ne sont pas mentionnés.

Le fameux article du *Volksfreund*, de 1879 qui décrit si bien les symptômes de la maladie alcoolique, est beaucoup moins précis lorsqu'il s'agit de déterminer les causes. Le texte, sans plan, n'est pas à une contradiction près, parce que l'on erre entre les notions d'ivrognerie, de maladie alcoolique, de boisson saine, voire fortifiante, et de mauvais distillat. Il en ressort néanmoins que la maladie vient de l'alcool de grain-Fusel- bu par surcroît, en plus de la dose habituelle de boisson saine. Le vin rouge français serait un médicament ; il est « sain ». Mais celui que l'on vend dans les débits de boissons n'est qu'une addition

²⁷ *E.H.B.G.Z.* du 3.1.1886.

²⁸ « Unter dem Begriff des Branntweins oder Spiritus fallen auch Rhum, Arak, Cognac und alle andere von geistigen Getränke, welche durch Deestillation gewonnen werden. », Sous-secrétaire d'Etat aux préfets, 3.1.1888, 87AL 4459.

d'eau, d'alcool de betterave et de colorant.

Bref, l'hebdomadaire catholique protestataire n'hésite pas à trouver à l'alcoolisme, des causes politiques :

- le droit de douane de 25 francs sur le vin français.
- le débit de boissons qui diffuse des boissons trafiquées et qu'un gouvernement laxiste laisse proliférer.
- l'habitude des alcools non rectifiés introduits, nous dit-on ailleurs, par les Prussiens et les Palatins.

Le numéro suivant poursuit la démonstration destinée à donner une origine nationale à la maladie nouvelle : on boit des distillats depuis le 16^e siècle en Alsace, sans se porter plus mal. Les choses ont commencé à mal aller après 1870. A Mulhouse en 1874 on a bu 2347 hl soit 12 litres par habitant, à Guebwiller 102 hl de produit d'importation en 1871. Mulhouse a connu 2 cas de delirium en 1868, 27 en 1877. En trois ans à Guebwiller la consommation de distillat quintuple. 70% des malades admis à l'hôpital sont malades de Fusel ou bien ont aggravé leur maladie sous son influence. L'épidémie ne peut être attribuée qu'à l'alcool de pomme de terre qui remplace le quetsche : on en a pour son argent (« Man hat etwas für sein Geld »). Tout le malheur vient de l'organisation de l'économie de la Prusse où on nourrit les bêtes avec le sous-produit de la distillation, quitte à vendre le produit pur puis étendu d'eau²⁹. Schoellhammer, pour sa part, met en cause le vin blanc falsifié par la pratique de la deuxième coulée, le sucrage et le vinage, c'est-à-dire l'adjonction d'alcool de betterave au vin déjà fermenté. L'Abbé Cetty partage cette opinion : « une invasion, favorisée par la mauvaise marche des affaires, par le prix des vins naturels, par la fabrication des vins artificiels, sème partout le vice, le crime et la mort ³⁰ » D'après le *Volksfreund* du 14.5.1879, à Barr, les vignerons ne vendent plus de vin parce que les débiteurs l'achètent chez les négociants. La grande industrie, commente l'hebdomadaire, en produisant des denrées alimentaires falsifiées et bon marché, met en danger l'existence de la société. Le développement des industries alimentaires fait craindre aux contemporains le danger d'empoisonnement. Tour à tour on évoque le distillat, le vin artificiel, les nouvelles bières, la bière embouteillée. La révolution industrielle permet une consommation outrancière, un mieux-être général, mais qui fait courir le risque d'empoisonnement³¹. Certains accusent la politique réglementaire et douanière du Reich. En même temps, accuser les méthodes de production industrielles, c'est disculper la petite production à la ferme, en opposant l'artificiel, mais aussi les impuretés contenues dans les boissons industrielles au naturel du produit fermier. Enfin, les nouvelles méthodes de commercialisation, qui évitent de passer par le petit détaillant trop imposé, passent pour une source d'empoisonnement massif³².

²⁹ *Volksfreund*, 20.4.79.

³⁰ Cetty, *La famille ouvrière*, 1880, p 43. « une invasion, favorisée par la mauvaise marche des affaires, par le prix des vins naturels, par la fabrication des vins artificiels, sème partout le vice, le crime et la mort. » A. Dietz, *Der Alkoholismus*. p. 16, note 1.

³¹ Dietz, *Der Alkoholismus* ... , p. 29, P. Prestwich, *Alcoholism*..., p. 13-14 ; Evans, *Tod*... p. 229.

³² J-C. Sournia, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, 1980, p. 125.

Dans ces années 1880, alors que la maladie alcoolique apparaît de plus en plus comme une évidence, les différents groupes d'intérêt affirment, chacun de son côté, détenir le bon alcool, celui qui ne rend pas malade ; le corporatisme, mais aussi le localisme, trouvent dans la modernisation l'explication de tous les maux. Et la question est politisée : comme la modernisation est arrivée en même temps que l'inclusion dans l'Etat allemand, c'est celui-ci qui est rendu responsable.

Le système est donc fortement brouillé ; rien ne marque clairement la limite du bien et du mal boire. La maladie alcoolique, elle, est partout et nulle part³³. Sans doute le double caractère, psychologique et organique de la maladie, ainsi que le recours aux seules statistiques, fausses, nous l'avons vu, pour les distillats, n'ont pas aidé à clarifier le débat.

La limite entre le bien et le mal boire ne se repère plus dans l'aspect extérieur du buveur ni dans son comportement, mais dans son corps³⁴. Pourtant, les produits ruraux, non industriels, alsaciens préserveraient de tout empoisonnement.

Après 1890 : la disparition des « boissons saines ».

Dix ans plus tard, la presse avance davantage de certitudes : le journal qui semble être l'expression du patronat thannois, la *Thanner Kreisblatt*, dès 1892³⁵, expose sous le titre « Der Begriff der Trunksucht » une nouvelle définition de la maladie alcoolique. Pour le rédacteur, il est de bon ton de boire au cours de la journée quantité de verres de bière ou de bouteilles de vin, de ne pas rentrer se coucher avant d'avoir acquis la « nötige Bettschwere³⁶ ». La maladie se révèle par un comportement physique, le tremblement, la démarche incertaine, peu assurée : celui qui reproduit de manière répétée cette conduite est défini comme un ivrogne. Celui qui ne traduit pas sa consommation d'alcool par une attitude de son corps ne serait pas un alcoolique. Ce qu'on voit, c'est un comportement, non les effets de la molécule sur le corps³⁷. L'alcoolisme-maladie a quelque chose d'abstrait, qui ne se situe pas dans le vécu quotidien. Or, dit le journaliste, cette capacité à supporter est le signe même de la dépendance à l'alcool. L'alcoolisme n'est pas, comme l'ivrognerie, lié à une attitude extérieure, une tare sociale, éventuellement une cause de la dégénérescence de la race.

La maladie commence là où il y a « Sucht nach dem Trunke », c'est à dire quête de boisson³⁸. La maladie alcoolique est donc définie comme une faillite de la volonté. La réflexion ne peut pas, à ce moment-là, ne

³³ P. Ancel, L. Gaussoit, *Alcool et alcoolisme...*, p.87.

³⁴ V. Nahoum-Grappe, « Histoire et anthropologie du Boire en France du XVIe au XVIII e siècle ». p. 83, C. Le Voth-Ifrah, M. Mathelin, V. Nahoum-Grappe, *De l'ivresse ...*, p. 152.

³⁵ *T.K.B.*, 26.3.1892.

³⁶ Littéralement, la lourdeur nécessaire qui vous entraîne vers le lit.

³⁷ Ancel, Gaussoit, *Alcool et alcoolisme...*, p. 88

pas tenir compte de l'existence des assurances maladie : désormais, les malades coûtent cher à la collectivité, et on ne peut plus laisser les intéressés s'abandonner à leur penchant suicidaire. Les premiers cas que l'on voit stigmatisés sont les entraîneuses des débits à vin, frappées assez rapidement de troubles de l'appareil digestif³⁹. L'alcoolisme chronique est défini et distingué de la crise éthylique et de l'ivrognerie.

Si l'alcoolisme est établi comme l'effet d'une molécule sur un organisme, sa cause ne réside plus seulement liée dans les alcools de pomme de terre ; la prohibition totale de toute boisson alcoolisée doit être envisagée pour l'éviter et la guérir. C'est ce que dit l'article du *Thanner Kreisblatt* en reconnaissant aussi la consommation de vin et de bière comme origine de l'alcoolisme. Toutes les consommations sont visées ; on a pris conscience que toutes les boissons alcoolisées, y compris les moins fortes, sont dangereuses : le Dr Hoeffel, élu au Landesausschuss, mesure, le 22 février 1891, non plus l'alcool distillé, mais la quantité d'alcool pur absorbé sous quelque forme que ce soit⁴⁰. Et Dietz, en 1903, dans une note rajoutée p. 20, remarque que la consommation de bière a tellement augmenté qu'on peut parler de "Bierpest", peste de la bière : « Si le vin et la bière sont des boissons saines quand elles sont consommées modérément, ils sont également nuisibles si elles sont consommées en grande quantité.⁴¹ ». A Munich, dit l'auteur, on boit 6 à 8 grands bocks (« 6 bis 8 große Seidel Bier ») Mais ces habitués ne sont jamais ivres et ne croient pas nuire à leur santé. Pourtant l'alcool s'accumule dans leur organisme.⁴² Ainsi l'alcoolisme, plus secret, plus personnel et plus dangereux ne peut plus se réduire à l'ivresse publique. Ce ne sont plus les exclus qui sont frappés, mais ceux qui savent se conduire. En 1902 à son tour le journal de Brumath commence à exprimer sa méfiance : « Si le vin et la bière sont des boissons saines s'ils sont consommés modérément, ils sont pourtant nuisibles s'ils sont bus en masse⁴³ »

Il est remarquable que cette prise de conscience des années 1890 repose sur des connaissances scientifiques diffusées en Alsace depuis un quart de siècle. La maladie alcoolique chronique avait été définie dès le 12 décembre 1864 dans une thèse remarquable soutenue à Strasbourg par un élève de l'école de santé militaire originaire de Saverne, Edgard Weber⁴⁴. L'auteur cite Magnus Huss, le médecin norvégien qui le premier, en 1849, a défini l'alcoolisme comme maladie ; pour lui l'alcoolique est un malade atteint de « Trunksucht », un maniaque frappé d'« oenomanie ». L'étude clinique, telle qu'elle est

³⁸ Spode *Die Macht...*, p. 14-145, s'interroge sur la notion de Sucht : longtemps la consommation d'alcool fut due à une insuffisance de la volonté, ce qui requérait l'intervention des moralistes ; si elle devient une peste qui provoque une inclination irréversible à boire, elle dégage la responsabilité du buveur et relève de la maladie.

³⁹ *ELHBGZ*, 12.9.1891

⁴⁰ A. Dietz, *Der Alkoholismus...* p. 16, note 1.

⁴¹ « Sind Wein und Bier gesunde Getränke wenn sie mäßig genossen werden, so sind sie aber auch schädlich wenn sie massenhaft getrunken werden. »

⁴² *ibid.* p. 37 et 38.

⁴³ « Sind Wein oder Bier gesunde Getränke wenn sie mäßig genossen werden, so sind sie aber auch schädlich wenn sie massenhaft getrunken werden. » *N.Z.B.* du 25.2.1902.

⁴⁴ E. Weber, *Quelques conséquences sur les affections nerveuses suites d'abus alcooliques*, thèse de médecine, Strasbourg, 1864, Bibliothèque de la Faculté de médecine de Strasbourg.

présentée dans la thèse, montre l'évolution de la maladie, autant sur le plan comportemental - tremblements, crampes, spasmes- que psychologique : hallucinations, désespoir profond, tendance au suicide. L'autopsie relève une pneumonie, mais aussi un foie anormalement volumineux. Enfin, dans les cas étudiés, dans le service du Dr Schützenberger, il a relevé que les malades – comme ce garçon brasseur de 26 ans qu'il a autopsié - n'ont pas obligatoirement abusé des liqueurs fortes. On peut mourir en buvant vingt à vingt cinq chopes de bière par jour. Ainsi, pour la première fois, l'ivrognerie et l'alcoolisme ne sont plus confondus ; l'œnomanie, c'est à dire la dépendance caractéristique de l'alcoolique chronique, est définie ; la bière est considérée comme la cause de la maladie alcoolique. Et la maladie est le résultat de l'accumulation des effets de l'alcool consommé régulièrement, quelle que soit la teneur du liquide⁴⁵.

Ce décalage chronologique entre la découverte scientifique et la prise de conscience de l'opinion est plutôt plus courte en Alsace que dans la France de l'époque, où il a fallu cent ans pour que l'alcoolémie chronique soit considérée comme une maladie⁴⁶. Il semblerait, comme B. Preswitch l'a analysé pour le cas de la France de la Belle Epoque, que le faux problème des alcools frelatés ait empêché la prise de conscience de la réalité qui s'énonce ainsi : il n'y a pas de bon alcool ; eaux- de- vie naturelles, « boissons hygiéniques » comme le vin et la bière sont aussi dangereuses que les alcools de pain et de pomme de terre. Tout est dans la quantité absorbée⁴⁷. R. J. Evans dans la conclusion se l'ouvrage sur le choléra à Hambourg rappelle que la médecine, encore moins que toute autre science, ne travaille dans un milieu socialement neutre, et la médecine antialcoolique encore moins. Ceci les exemples du choléra, du sida, et plus récemment de la vache folle l'ont montré⁴⁸.

Dans l'Alsace redevenue française, il aura néanmoins fallu attendre quarante ans jusqu'à ce que les autorités administratives cessent d'errer et que l'on prenne les mesures de restriction de la consommation de boissons alcooliques quelles qu'elles soient⁴⁹.

La *Thanner Kreisblatt* du 26.3.1892 cerne donc nettement les images sociales de l'ivrogne et de l'alcoolique. Les victimes ne sont pas les mêmes : l'ivrognerie querelleuse, tapageuse, publique, qui tourne

⁴⁵ Faute d'avoir pu retrouver les thèses postérieures, en langue allemande, il ne nous a pas été possible de nous rendre compte si les résultats de Weber ont été repris dans la pensée médicale en Alsace dans les années 1870.

⁴⁶ P. Prestwich, *Alcoholism ...*, p. 53. J.-C. Sourmia, *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, 1980, p. 97. En fait en France l'addition d'un certain nombre de contingences historiques a fait que la notion de maladie alcoolique a été mal comprise.

Tout d'abord, Magnus Huss, braqué sur son terrain danois et ses consommations spécifiques, a affirmé en 1849 que le danger vient de l'alcool de grain, sans citer les autres sources possibles d'empoisonnement qui n'existaient pas dans son pays. D'autre part la consommation d'alcool a augmenté juste au moment de la première crise de la vigne, lorsque des maladies comme les prenospora ou l'oïdium font diminuer les récoltes, bien avant le phylloxera. L'augmentation de l'alcoolisme a donc été parallèle à celle des alcools industriels. Il a été tentant de lier l'alcoolisme à la consommation d'alcool de grain. Enfin la chimie, pendant longtemps, n'a pas eu les moyens techniques pour comparer les alcools, établir une échelle de nocivité. La croyance sur les mérites comparés des bons et mauvais alcools n'a donc pu être ébranlée. La France a ainsi construit sa lutte contre l'alcoolisme sur un aveuglement scientifique qui a duré jusqu'en 1920.

⁴⁷ P. Prestwich, *Alcoholism ...*, p. 140.

⁴⁸ R. J. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 711.

⁴⁹ Ancel-Gaussot p. 111 « Il serait faux de dire que l'approche médicale a détrôné l'approche morale, ce qui était l'objectif déclaré de Jellineck par exemple, mais aussi de beaucoup de médecins comme Fouquet. » La population continue de juxtaposer approche morale et approche scientifique, dans des proportions variables.

en violence contre les femmes et provoque les rassemblements sur la voie publique le dimanche après cinq heures de l'après-midi, cette ivrognerie-là est produite par des boissons frelatées et reste l'apanage des classes populaires. L'alcoolisme discret, d'habitude, obtenu avec ou malgré l'usage de produits de qualité, correspondrait plutôt aux habitudes des gens respectables, discrets sur leurs usages intimes, buvant chez eux ou au café, à l'étage. Dietz ne tarit pas d'exemples de ces buveurs secrets, forces de la nature abattus en quelques années, notables considérés « C'était un homme remarquable, personnellement très sympathique, qui avait occupé quelques honneurs dans sa commune. Personne ne se doutait qu'il put boire. » Il tombe malade, devient l'ombre de lui-même. Il meurt « Après la mort du héros, sa femme, fit une horrible découverte. Elle trouva dans la grange ; au grenier, à l'étable, dans vins coins cachés une quantité de bouteilles d'alcool vides⁵⁰... »

Dans ces conditions, la position du débitant face à l'alcoolisation change du tout au tout. Si les alcooliques se recrutent dans n'importe quelle classe, le débit à clientèle ouvrière ne peut plus être seul condamné. Le Canon à Hochfelden⁵¹, les débits ouvriers en général, se voient loués dans le journal professionnel des débitants ou même par les autorités administratives d'accueillir cette clientèle spécifique. Si ce n'est plus l'alcool de pommes de terre qui est à l'origine de la maladie alcoolique, l'assommoir qui verse les distillats n'est plus systématiquement interdit, et l'on voit à Haguenau prospérer un Maxim Bar, spécialisé dans les alcools forts⁵². Si l'on peut s'alcooliser n'importe où, par n'importe quel moyen, si les riches qui boivent à la maison ne sont plus à l'abri, la liste des ivrognes devient caduque, le débitant n'est plus stigmatisé comme empoisonneur public, ce qui permet à la presse professionnelle des années 1910 de proclamer haut et fort l'honorabilité du métier.

Le soin.

La guérison peut être obtenue sans enfermement si la maladie a été provoquée par une situation psychologiquement difficile à vivre. C'est le cas de ceux qui ont été rayés de la liste des ivrognes parce que les difficultés momentanées qui avaient provoqué la crise d'éthylisme ont disparu.⁵³

Pour les autres, la conception du traitement change du tout au tout : on préconise la création d'établissements spécialisés dans le soin des buveurs. Les mots « Heim, Asyl, Heilstätte » dénotent une prise en charge personnelle de celui qui n'est pas encore une victime, mais au moins un être digne de commisération. En 1900, le médecin cantonal demande au maire de Haguenau la liste des ivrognes notoires, qui existe toujours et qui perpétue la définition ancienne de l'ivrognerie : «... me faire connaître

⁵⁰ Dietz, *Der Alkoholismus ...*, p. 37

⁵¹ Enquête ouverture Vve Rosalie Laugel, 2.1889, A.B.R., 396D25.

⁵² Demande L. Klein, 20.4.1914, A.M.H., NR 129b.

⁵³ « Au contraire, si l'alcoolisme correspond à un modèle culturel, il faut sortir le buveur de son milieu » P. Ancel, L. Gausson.

la liste des personnes incapables, par suite de leur maladie alcoolique, de s'occuper de leurs affaires, qui s'exposent eux-mêmes ou exposent leur famille à la détresse ou menacent la sécurité des autres, de sorte qu'ils doivent être remis à un asile pour buveurs pour être rendus hors d'état de nuire et être guéris.⁵⁴»

Nous trouvons dans cette phrase la préoccupation des années 1880, celle de la faillite sociale que constitue l'ivrognerie et que l'on traite par la honte, la punition, la séparation violente d'avec le produit⁵⁵. En opposition, l'objectif nouveau se traduit par les mots « asile » et « guérison ». Nous avons vu comment au 19^e siècle, dans la presse, les rapports de la police, la mort du buveur est vue communément comme une délivrance, comment l'ensemble des groupes où il a été inséré acceptent sa disparition physique. L'accroissement de l'influence sociale des médecins, dans les grandes ligues antialcooliques, instaure enfin l'usage d'une thérapeutique⁵⁶.

Car la guérison de l'alcoolisme ne relève plus de la morale, de lois extérieures, mais d'une expérience existentielle dans laquelle toute contrainte se révèle inutile. Les médecins du début du 20^e siècle avaient déjà saisi la nécessité de cette démarche individualisée du retour sur soi : ou bien l'alcoolique a commis sciemment un délit, et il faut le punir ; ou il ne se maîtrise pas, et il faut le soigner, et de la manière la plus nouvelle : l'individu malade est susceptible de guérison dans la mesure où, sujet libre, doué de raison, il est capable de se guérir lui-même⁵⁷.

En tout cas, à l'époque, les deux méthodes ne peuvent se passer de l'enfermement. En 1905 la Basse

Alcool et alcoolisme, ..., p. 83.

⁵⁴ « Ich bin vom Ministerium beauftragt worden in meinem Amtsbezirke diejenigen Personen zu ermitteln, die in Folge der Trunksucht ihre Angehörige nicht zu besorgen vermögen, oder die Sicherheit anderer gefährden, so daß sie einem Trinkasyl übergeben werden, um sie unschädlich zu machen und zu heilen. » Dr Weill, médecin cantonal au maire de Haguenau, 16.2.1900, AMH, AR 100a.

⁵⁵ H. Becker constate, sans en fixer l'origine, que l'on utilise communément des catégories médicales pour définir des cas de déviance dans la conduite, d'écart par rapport à la norme « Une conception moins simple et beaucoup plus répandue de la déviance, reposant à l'évidence sur une analogie médicale, définit la déviance comme quelque chose d'essentiellement pathologique, qui révèle la présence d'un « mal » ; H. Becker, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, 1985, p. 29.

⁵⁶ Pour R. Fouillaud, quand les conduites d'alcoolisation sont progressivement entrées dans le champ de la médecine, il y a une centaine d'années, deux écoles ont vu le jour, irrémédiablement antagonistes, sauf pour quelques utopistes : une clinique du produit et une clinique du sujet.

La clinique du produit rend l'alcool responsable des désordres qui s'exercent sur la santé des individus, sur leurs comportements, et sur les conséquences sociales que cela entraîne. Cette approche n'est pas sans argument. Elle a inspiré bien des politiques visant à contrôler, à restreindre la production, la vente, la consommation, la promotion de boissons alcooliques, mais n'a pas abouti à de grands changements. Cette clinique recherche en priorité des solutions médicales, médicamenteuses ou comportementales. Mais ni les scientifiques ni les professionnels de la morale ne sont capables d'accepter cette double définition de la maladie alcoolique : ceux-ci parce qu'ils considèrent l'homme chrétien comme un être libre et responsable, capable de se prendre en charge ; ceux-là parce qu'il suffit de restaurer physiquement le malade et transformer le milieu de pauvreté dans lequel il vit.

La clinique du sujet considère l'individu davantage que ses comportements. Quand l'alcool devient source de problèmes (l'alcoolique est mis au ban de la société mais tout en n'étant pas tout à fait conscient de la raison de cette exclusion) pour un individu, celui-ci, pour s'en sortir, ne peut qu'en prendre la mesure et rechercher en lui les moyens d'y faire face. Comme l'on peut mourir de la maladie alcoolique, l'alcoolique passe par une intériorisation, une prise de conscience de sa propre mort. Le soin ne consiste plus en interdits, mais en une prise en charge, une pédagogie du salut, de la rédemption qui passe par la prohibition totale de tout alcool, assumée par une volonté individuelle capable à chaque instant de fixer des exigences élevées, d'en justifier rationnellement l'existence et de les respecter à tout instant. R. Fouillaud, *Le Monde Diplomatique*, juin 2000. M. Foucault, *Histoire de la folie*, 10/18, Paris, 1971, p. 254, écrit, à propos des méthodes révolutionnaires du Quaker Samuel Tucke qui, le premier, enlève les chaînes aux malades : « Ici, la peur s'adresse au malade, de façon directe, non par des instruments, mais en un discours raisonnant. »

Alsace peut placer ses alcooliques dans deux centres de désintoxication situés l'un à Renchen sur la route d'Oberkirch, en Pays de Bade, l'autre à Wilhelmsdorf en Wurtemberg pour les femmes. Un échange de correspondance entre les médecins de l'asile de Stephansfeld, les maires des communes de résidence des malades et la direction des établissements de soin contient un prospectus daté de 1906 qui donne un descriptif rapide de l'établissement de Renchen.

L'établissement a été fondé par le Verein gegen Missbrauch alkoholischer Getränke. Il comprend 35 lits sur deux étages, (sur les 900 qui existent alors dans le Reich) dans un style campagnard, réservé aux hommes, mais traitant dans un milieu ouvert. Les placements sont demandés par les maires et les médecins⁵⁸ ; le prix de journée se monte à 2 Mark par jour pour les Badois, 2.5 pour les Allemands, 3 pour les étrangers. Si le malade est insolvable, le fonds prévu à cet effet par le Land couvrira les frais.

Les thérapies mises en œuvre sont clairement explicitées :

1° Prohibition de toute boisson alcoolique.

2° Le corps affaibli par l'abus d'alcool doit être fortifié par un régime rationnellement établi.

3° Le malade doit recevoir une formation sur les méfaits de l'alcool.

4° Enfin la rééducation au travail et par le travail est assurée, par une thérapie individuelle s'il y a lieu.

Prohibé de cette manière, l'alcool ne conduit pas à la mort mais rend au malade son utilité familiale et sociale.

L'interdiction absolue de toute consommation d'alcool va de soi ; les trois premiers mois seront sans sortie aucune ; la correspondance est surveillée ; les visites seront annoncées une semaine à l'avance et espacées de quatre semaines. La fréquentation d'un débit de boissons assure un renvoi certain du centre de cure. La surveillance du courrier et des visites peut s'expliquer par deux préoccupations opposées :

- soit les thérapeutes essaient de briser le cercle ancien des buveurs, de s'en prendre aux usages de l'alcoolisation publique, de faire vivre de nouvelles sociabilités capables de se déployer sans le recours à l'alcool.

- soit ils essaient à tout prix d'empêcher une consommation individuelle d'alcool introduit frauduleusement par les relations⁵⁹.

On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre cette thérapie et la manière dont le choléra a été traité à Hambourg : par un véritable pouvoir médical autoritaire et reposant sur des connaissances scientifiques, par l'isolement strict du malade, la quarantaine si opposée aux pratiques du libéralisme

⁵⁷Exposé du Prof. Dr. Wollenberg , *Vom ersten Elsaß-Lothringischen Kursus zum Studium der Alkoholfrage, Oktober 1910, Bericht, Vorträge, Ansprachen*, Berlin, 1911, p. 72.

⁵⁸ C'est la fameuse « Entmündung », la mise en tutelle.

⁵⁹ A.B.R., 398 D 33, dossier 201.

économique.⁶⁰ Même si l'alcoolisme est une maladie sans microbe, on applique au malade les manières de soigner qui ont cours dans les épidémies : l'interdiction de circuler, le frein mis aux rencontres et à la communication, l'exclusion hors du cercle familial. On s'écarte aussi d'un autre choix possible, indiqué par Evans, celui de la thérapie familiale, du développement des capacités d'accueil de la femme, des talents de cuisinière⁶¹ qui retiendraient l'homme au foyer. Le 1^{er} octobre 1908 le centre Elim ouvre à Neudorf, dans la banlieue de Strasbourg, pour les femmes buveuses⁶². L'association pour l'assistance aux buveurs se constitue à Colmar en juillet 1910⁶³. Les communes cotisent en 1911 en vue de la construction d'un centre de soins à Munster. Cent lits sont prévus⁶⁴.

Au cœur de l'isolement, la clinique du sujet, l'accompagnement du malade alcoolique est programmé : on prévoit une instruction (Belehrung) sur l'alcool, ses effets économiques et sociaux. C'est un appel à la raison raisonnée du sujet - l'établissement ne peut accueillir des malades mentaux, précise une correspondance avec l'asile psychiatrique de Stephansfeld. La rééducation au travail par une thérapie individuelle forme l'autre volet de cette prise en charge individuelle.

Cette forme de prédication, centrée sur la mort, rappelle des méthodes similaires, et parfois plus individuelles encore, pratiquées sur le terrain par certains médecins militants de l'antialcoolisme : « J'ai connu un médecin qui s'était signalé comme un orateur incisif à la Délégation⁶⁵ et qui concevait sa mission de médecin de la manière que voici. Les buveurs invétérés, ceux qui s'adonnaient au distillat de mauvaise qualité, lorsqu'ils le réclamaient pour leur santé, il avait l'habitude de tonner à leur rencontre : « Chez vous tout est perdu- je ne peux plus rien vous prescrire- le sang est empoisonné- finissez de vous achever à la boisson. » Et lorsque le patient, avec l'air écrasé de remords du pauvre pécheur risquait la question : « Est-ce qu'il n'y a vraiment plus rien à faire, Docteur ? – Nous allons essayer encore, ajoutait-il d'une voix radoucie (car il avait au fond le cœur doux), mais je vous dis une chose –et alors il élevait la voix, de sorte qu'il ressemblait au roi du tonnerre Jupiter- si vous n'arrêtez pas de boire, si vous n'abandonnez pas exactement le mauvais distillat, vous êtes kabores (expression forte en alsacien qui signifie perdu) » Et alors il utilisait l'occasion pour donner une conférence gratuite sur les conséquences de la maladie alcoolique, sur ses effets de l'alcool sur l'estomac, le foie, le poumon, le cœur, le rein, la

⁶⁰ Au moment où l'on guérit enfin des maladies, par des mesures de prophylaxie, d'isolement des foyers d'infection, l'isolement du malade, l'évitement de la boisson, sont considérés comme les moyens les plus efficaces en vue d'une guérison. J. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 634.

⁶¹ A Wasselonne en 1913 s'ouvre une école ménagère dont le but avoué est de permettre aux femmes d'ouvriers de rendre leur maison attractive. « Combien de pères de famille deviennent ivrognes parce que sa femme n'est pas une ménagère, parce qu'elle ne sait pas cuisiner, récurer, ravauder. » Le *Vaterländischer Frauenverein* a ouvert une école ménagère complète à Bouxwiller dès 1900 et envoyé au sous-préfet 29 affiches à apposer dans les villes et un certain nombre de communes rurales ; demande de subvention de 500 Mark à la sous-préfecture de Saverne, 17.11.1900, A.B.R., 388D571 ; R. J. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 347-348.

⁶² *Verfassung und Verwaltung*, p. 276-277

⁶³ U.K. du 30.7.1910.

⁶⁴ Délibérations du Conseil Municipal de Haguenau, 9.1.1911, U.K. du 11.1.1911.

⁶⁵ De fortes présomptions nous inciteraient à voir dans ce médecin le Dr Hoeffel.

circulation du sang, qui ne restait pas sans résultat, comme je le sais par expérience, sur les assistants⁶⁶. » Le discours rationnel du scientifique est propre à faire évoluer les habitudes, après avoir mis le sujet face à face avec sa propre mort. L'exclusion entre les murs de « l'asile », la maison de cure, se substitue à l'exclusion par la mort. On pourra dire, si l'on veut suivre Elias et Foucault, que les normes ont été intériorisées ; le non-respect n'entraîne plus l'amende, les jours de prison, mais la maladie individuelle, les la destruction des organes dont tout le monde doit être capable de se faire la représentation.

Les ligues de prévention.

D'après D. Nourrisson le mouvement antialcoolique n'envisage pas en Normandie que l'on puisse guérir de l'alcoolisme⁶⁷; l'action pourra être purement préventive. En Alsace, les ligues, peut-être sous l'influence du Luthéranisme piétiste, envisagent, nous l'avons vu, toujours la guérison. Ceci n'empêche pas les tentatives en vue de détourner le buveur de l'alcool. Les années 1890 voient naître et se développer les associations de tempérance⁶⁸. Comme on est en face d'une maladie et non d'une démoralisation, la lutte contre l'alcoolisme ne passe plus par la punition, encore moins par la prédication morale, mais par une information de type scientifique, un appel à la raison qui doit provoquer une conversion interne : c'est en comprenant sa situation que le malade modifiera son comportement. On assiste donc à une intrusion du pouvoir du médecin dans un domaine qui avait été celui des commissaires de police, des juges de paix, des sous-préfets, mais aussi, dit Spode, des spécialistes de la morale, les ministres du culte. Des spécialistes de la propriété aussi, petits bourgeois de toute profession, outrés par une possible dissipation du patrimoine. Après 1892, les médecins deviennent les entrepreneurs de morale. En 1892, la section de la Croix Bleue de Strasbourg comprend déjà 49 membres⁶⁹. Le but de l'association est de remplacer par des soirées de thé la sociabilité des auberges, d'occuper le temps du dimanche après-

⁶⁶ « Ich habe einen Arzt gekannt, der sich im Landesauschuß als schneidiger Redner hervorgetan um seine ärztliche Mission in diesem Sinne auffaßte. Die Gewohnheitssäufer, namentlich diejenigen, die dem « Fusel » huldigten, pflegte er wenn sie ihn für krankhafte Zustände in Anspruch nahmen, mit den Worten auszuwonnern : « Bei euch ist Hopfen und Malz verloren – euch kann ich nichts mehr geben- das Blut ist vergiftet – sauft euch vollends bis zum Tod ! » Und wenn dann der Patient, mit der mit der zerknirchten Armensündermiene die Frage wagte : « Ja ist ja gar nichts mehr zu tun, Herr Doktor, ? - Nun wollens noch mal probieren » fügte er mit milderem Tone hinzu (denn im Grund hatte er ein milderes Herz) « aber eins sage ich euch » -und dann erhob er wieder seine Stimme, daß er wie der Donnerkönig Jupiter dastand « wenn ihr das heillose Saufen nicht laßt, wenn ihr namentlich den Fusel nicht laßt, dann seid ihr kabores ! » (elsässischer Kraftausdruck für verloren») Und nun ergriff er die Gelegenheit, um über die Folgen der Trunksucht, über die Wirkungen des Alkohols auf Magen, Leber, Lunge, Herz, Nieren, Blutzirkulation, ein Gratiskollegium zu lesen, das auf die Umstehenden, wie ich aus erfahrung weiß, nicht immer ohne Wirkung blieb... » A. Dietz, *Der Alkoholismus...*, p. 125.

⁶⁷ D. Nourrisson, *Alcoolisme et antialcoolisme...*, p. 746

⁶⁸ La première société de tempérance est fondée par le duc de Saxe en 1832 à Dresde. C'est le moment où la consommation des distillats de piètre qualité progresse fortement. Le roi de Prusse fait traduire, puis imprimer 30000 exemplaire d'un tempérent, Robert Baird. Ministres du culte, enseignants, fondent de telles associations. En 1846 existent 1426 associations. La révolution de 1848 emporte tout. H. Merth, *Die Trunksucht und ihre Bekämpfung in der Schule*, Wien, Leipzig, 1904, p. 166.

⁶⁹ Le personnel de l'hôpital psychiatrique de Stephansfeld près de Brumath est trop bien représenté ; neuf des membres habitent la localité proche- et protestante - d'Eckwersheim.

midi et du mercredi soir⁷⁰. Le secours de la religion sera nécessaire pour donner aux buveurs le courage nécessaire pour renoncer définitivement à leur détestable habitude. La mission évangélique de Strasbourg travaille avec la Croix Bleue et suit individuellement les buveurs ; huit débits sans alcool sont ouverts dans la ville, et en 1908 la Croix Bleue comprend à Strasbourg 520 membres dont 100 anciens buveurs⁷¹. Thann également possède un débit de ce type : « Ouverture d'une halle de café et de repas, à Thann, Grand Rue 84 » et en bas « Le comité de l'association de la mauvaise utilisation de l'alcool. » Le verre de café coûte 10 Pf, avec ou sans lait, le bouillon 10, la limonade 20, saucisssse 15, fromage 10, Soupe 12, Déjeuner 60, dîner 40. »⁷²

Le Deutscher Verein gegen den Missbrauch geistiger Getränke né le 27 mars 1883 à Kassel, en Westphalie, envoie à la mairie de Haguenau une demande de cotisation, ainsi que la liste des villes qui ont déjà payé : Kassel, évidemment, avec 50 marks, vient en tête. Il n'y en a aucune du Reichsland.

Ce n'est qu'en 1900, le 20 janvier, que se déroule à Strasbourg au café Spiegel, 144 grand rue, la première réunion de la section de Basse Alsace du Verein gegen Missbrauch geistiger Getränke, dont le directeur du Lycée de Haguenau est le secrétaire⁷³.

Les orateurs intervenant à cette occasion correspondent assez à la composition sociologique de la ligue, où dominant largement les ministres du culte, les professeurs d'université, les médecins⁷⁴. « Toutes les fois qu'il y a eu des exposés de ce type, on a vu se produire un afflux de fonctionnaires, de ministres du culte, de médecins, d'instituteurs », écrit plus tard le sous-préfet d'Altkirch à l'occasion de la tenue du 24^e « Kursus » sur la question alcoolique du 16 au 19 octobre 1910 à Colmar⁷⁵. Tout d'abord, le professeur au grand séminaire Eugène Müller lance un appel aux ministres du culte pour que la propagande atteigne toutes les classes de la société. Ensuite un professeur d'université, Hemberger, un juriste apparemment, cite Tacite, à propos des anciens Germains. « Là-bas les bonnes mœurs peuvent davantage que les bonnes lois » Et il se réjouit de la récente modification du règlement militaire qui écarte l'ivresse comme circonstance atténuante en cas d'empêtement⁷⁶, de la loi qui met les alcooliques sous tutelle. Enfin il demande que l'on abaisse encore le nombre d'ouvertures. Enfin le directeur de l'asile de Stephansfeld

⁷⁰ ABR 527 AL229 Brochure éditée par la Croix Bleue. La Croix Bleue a été fondée à Genève en 1874 par le Pasteur Rochat.

⁷¹ *Verfassung und Verwaltung, Das Reichsland Elsass-Lothringen*, Vol. 2, Frankfurt, 1935, p 276-277.

⁷² « Eröffnung der Kaffee- & Speisehalle, in Thann, Grosse Gasse 84 » « der Vorstand des Vereins gegen Alkoholmißbrauch ». J.-M. Bluntzer, 1860/1960, *Les Auberges Bistrot Cafés Hôtels et Restaurants de Thann... Un siècle de convivialité*, Uffholtz, 1996 p. 86.

⁷³ L'association a été créée en 1896 pour le Reichsland, présidée par le Regierungsrat Ammann, *Verfassung und Verwaltung*, T2, p. 276-277.

⁷⁴ H. Tappe, « Der Kampf gegen den Alcoolmissbrauch als Aufgabe bürgerlicher Mässigkeitbewegung und staatlich-kommunaler Verwaltung », H.-J. Teuteberg, *Durchbruch zum modernen Massenkonsum. Lebensmittelmärkte und Lebensmittelqualität im Städtewachstum des Industriezeitalters*, Münster, 1987, p 189 ; *Straßburger Post* du 20.1.1900, 27AL229.

⁷⁵ Sous-préfet au préfet, 10.11.1909., A.H.R., 1AL1/2163.

⁷⁶ A la Charrue à Saverne, un sous-officier chargé par un officier de ramener à la caserne un autre sous-officier ivre, se rend coupable d'un refus d'obéissance. Il demande au tribunal militaire de bénéficier de circonstances atténuantes en raison de son ivresse. Son appel est rejeté. A.B. du 24.5.1907. Pour les délits qui ont eu lieu sous l'emprise de l'alcool, le préfet demande, le 2.2.1909, que l'on enquête pour savoir chez quel débitant cet état d'ivresse a été obtenu.

présente des statistiques : 10% des malades mentaux, 12.5% à Strasbourg sont des alcooliques, 17% des enfants d'alcooliques sont normaux. L'Alsace est au 3^e rang pour la consommation d'alcool, après la France et le Danemark⁷⁷. Nous avons là les caractères les plus marquants des méthodes de la ligue : ne pas s'occuper des cas individuels, mais intervenir auprès des responsables politiques, des fonctionnaires responsables pour obtenir une réglementation efficace.

Au niveau des villes alsaciennes, les résultats de ces efforts de persuasion semblent limités : en 1904, de Weimar, le Verein für Gasthausreform écrit à la mairie de Haguenau pour obtenir une adhésion et des subventions. Car de toute l'Alsace, seules une ville et quatre communes rurales ont adhéré. Les adversaires reprochent, non sans un fond de bon sens, aux responsables de ces ligues de boire eux-mêmes lorsque l'occasion se présente. Il est vrai qu'on trouve au comité de la branche alsacienne lorraine des antialcooliques curieux : le Dr Kassel, président du Kriegerverein de Hochfelden, association dont les habitudes d'intempérance sont légendaires ; Ignace Spies, homme politique catholique, épicier en gros de Sélestat et revendeur de boissons distillées; débitant licencié depuis 1876⁷⁸.

Pourtant, intervenant à un niveau supérieur de l'administration, les ligues ont su obtenir, sinon la prohibition, du moins la limitation de la consommation et celle des ouvertures d'établissements nouveaux. Il leur faut inciter les pouvoirs publics à faire de nouvelles lois ou bien à respecter celles qui existent. Le 1^{er} mars 1900 la nouvelle réglementation est imposée dans le Bezirk Lothringen ; elle interdit que l'on serve toute boisson alcoolisée avant huit heures du matin. C'est sans aucun doute une mesure justifiée, car nous savons que dans les années 1860 et 1870, la consommation d'eau de vie au petit matin est fort répandue, que des boutiques à Haguenau en vendent directement sur la rue ; que parfois on passe au vin, et alors la journée sera perdue en beuverie.

Pour faire reculer l'alcoolisme, il faut limiter le nombre de lieux de tentation pour ceux qui passent dans la rue. Si le nombre des débits augmente, cette augmentation a un impact sérieux sur la santé publique. Le débit alors se trouve au centre du dispositif de lutte contre l'alcoolisme. On n'intervient pas sur le lieu de production, mais de consommation. Et effectivement, vers la fin du siècle, la quantité de débits paraît avoir reculé.

Nombre de débits dans le Reichsland ⁷⁹.

| | |
|------|------|
| 1851 | 3609 |
| 1863 | 2558 |
| 1868 | 2442 |

⁷⁷ Compte-rendu par les responsables. A.B.R., 27AL229.

⁷⁸ Dietz, *Der Alkoholismus...*, p. 160-161.

⁷⁹ Source : A.B.R. 3M944 et *Statistisches Jahrbuch* 1908.

| | |
|------|--|
| 1885 | 3508 (Y compris les débits qui vendent de l'eau de vie en vrac) |
| 1897 | 3096 |
| 1898 | 1 pour 164 habitants, contre 1 pour 158 en Bavière et un pour 152 à Stuttgart. |
| 1907 | 3682 |
| 1922 | 3401 |

Dans ce contexte, et au moment où l'alcoolisme est reconnu comme une maladie et soigné par une abstinence totale, le nouveau conseil municipal de Haguenau prend la décision, en 1902, de produire une délibération du conseil pour chaque ouverture d'établissement, afin d'en limiter la prolifération qu'elle avait connue dans les années 1890. Le conseil ne fait là qu'imiter celui de Strasbourg et est autorisé à le faire grâce à une circulaire de l'administration qui lui donne la possibilité de tenir compte des besoins.

Le troisième moyen de lutte, c'est la reconstitution de la sociabilité du débit de boissons, mais sans qu'il y ait consommation d'alcool. A Sainte-Marie-aux-Mines, trois cafés sans alcool sont ouverts en 1905, essayant de suivre les principes de la Croix Bleue. Le premier d'entre eux est né en septembre 1903 avec l'aide du comité local de la Ligue pour la Tempérance qui a fourni les fonds. C'est Mme Simonet qui tient le débit, mais elle n'est pas déclarée. Les deux autres établissements sont soumis à la même législation que les autres débits : si un dimanche un ouvrier oublie l'heure près d'une tasse de café, l'application stricte de l'heure de police est une arme que l'on ne doit utiliser que lorsque le remue-ménage devient trop important⁸⁰. En 1911 à Niederbronn, l'association locale, fondée il y a trois mois seulement, loue une maison et y ouvre une bibliothèque de 50 volumes⁸¹. Le rêve de Dietz est plus démesuré : le « Volkspalast », le palais du peuple.⁸² Lutter contre l'alcoolisme, c'est agir sur les sociabilités du café : les recréer à l'identique, mais en évitant la consommation d'alcool. Car, en dehors de ces utopies, l'action des

⁸⁰ Lettre du sous-préfet de Ribeauvillé au préfet, 6.7.1905, A.H.R., 8AL1/9577.

⁸¹ *N.Z.B.* du 25.2.1911. Schoellhammer, en 1878 avait parlé déjà de la création de casinos fermés pour les ouvriers, où on admettrait tous les divertissements possibles, mais en prohibant les boissons alcoolisées de la manière la plus absolue.

⁸² « Comme idéal j'imagine une maison du peuple de grand style, une sorte de palais populaire comme on en a construit un à Londres avec la fortune qu'avait laissée un crésus anglais, dans lequel auraient trouvé leur place, en un rassemblement harmonieux, toutes les institutions nécessaires à l'amélioration de la condition du quatrième état. Au rez-de-chaussée on rencontrerait un vaste salon de thé qui ne servirait, comme son nom l'indique, aucune eau-de-vie, du vin et de la bière de manière rationnée, mais du thé, du cacao et des jus de fruit à discrétion et aux prix les plus bas ; en association, un restaurant populaire, où les ouvriers non-mariés trouveraient pour peu d'argent une nourriture saine et une auberge comme chez-soi, c.à d. un abri pour les ouvriers qui, pris par leur périple, ne séjourneraient que temporairement dans la ville en question. Au premier étage on trouverait un cercle populaire, où seraient mis à disposition des journaux politiques et de divertissement, des jeux sans arrière-pensée (billard, dominos, échecs) où les ouvriers pourraient passer leurs soirées et leurs dimanches après-midis en tout honneur ; à côté une salle de lecture et de bibliothèque pour ceux qui désireraient poursuivre leur formation dans un esprit de sérieux ; et une série de grandes pièces où les associations de jeunes gens et d'hommes pourraient se réunir, où on pourrait faire des cours de formation permanente. Au deuxième et au troisième étage et, si nécessaire, dans un complexe de bâtiments concomitants, se trouveraient des logements sains, bon marché pour des ouvriers isolés, et si le cas se produisait, pour des familles ouvrières entières. Tout devrait être réalisé dans un style simple mais plein de goût, s'éloignant si possible des logements casernes. Un jardin populaire, où l'on pourrait donner des concerts gratuits les dimanches après-midi, où l'on pourrait se rafraîchir au vert, devrait être su possible relié

ligues de tempérance n'offre guère de solutions originales par rapport à ce qui s'est écrit depuis décembre 1851 : la limitation du nombre des débits de boissons et des horaires d'ouverture.

Face à ces mesures, il n'y a plus de bonne ou mauvaise maison, de bon café ou de mauvaise Schnapshöhle. Tout le monde est peu ou prou touché par ces mesures restrictives. Et pour la première fois, une réponse collective, de type corporatif, apparaît. Le syndicat des débitants envoie un mémoire au ministère qui fait flèche de tout bois : les ouvriers qui arrivent de loin sont « altérés » (erschöpft) au moment où ils commencent le travail. Les voyageurs, rouliers n'ont pas d'heure pour commencer, ni pour se restaurer. Enfin que fera le cycliste qui a eu l'idée d'emporter une bouteille de cognac, mais dont le précieux flacon s'est renversé en route ? Les aubergistes de Haguenau ont semble-t-il constitué leur première association le 8 août 1891. Le journal local les appelle à se défendre en ce temps où le combat pour l'existence est difficile, et à désigner des délégués au 6e congrès des débitants d'Allemagne du sud qui aura lieu le 25, 26 et 27 août à Strasbourg.⁸³ On apprend un peu plus tard que trois délégués ont été désignés et qu'il s'agissait de prendre position contre le projet de loi « Missbrauch geistiger Getränke ». Des pétitions circulent à Haguenau contre le vote de cette loi. Les débitants vont se réunir chez l'un d'entre eux un lundi après-midi. L'association des débitants se constitue en ligue à son tour.

Conclusion.

Lorsque l'alcool est considéré comme une molécule présente dans presque toutes les boissons, le débitant a cessé d'être le relais de l'autorité dans le mouvement de prohibition de l'alcool ; il quitte son rôle policier, du moins en ce qui concerne la propagation de la maladie alcoolique. Au lieu de fermer le débit au consommateur excessif par la liste des ivrognes, c'est le malade lui-même qu'on enferme.

Le pouvoir médical prend le relais du pouvoir politique. Les débitants sont placés au cœur d'un problème de santé publique ; au lieu d'être des fauteurs de troubles publics, des causes d'appauvrissement, ils sont considérés comme des empoisonneurs. Ils ne peuvent plus trouver au sein de la profession des boucs émissaires qui, spécialisés dans les consommations dangereuses, les exonéreraient de toute responsabilité. La contrainte administrative, policière a été remplacée par la force des arguments scientifiques, rationnels. Pour se donner une voix dans ce débat, avancer ses contre arguments, les débitants ont besoin de développer un discours rationnel ; il leur faut une presse à eux et donc une association. La prise de parole des débitants, nous le verrons, est contemporaine de la naissance des ligues antialcooliques.

Mais au paravent, nous étudierons parallèlement une autre forme d'empoisonnement dont les débitants sont porteurs, la maladie vénérienne.

à la maison des œuvres. » A. Dietz, *Der Alkoholismus...*, p. 138.

⁸³ HZ du 13/8/191.

Les serveuses et la maladie vénérienne.

Une réalité qui nous échappe.

Dans les années 1890 le vice change d'emplacement : ce n'est plus le dancing des bords de la ville qui est le lieu de la « prostitution », c'est le débit à serveuses-entraîneuses qui devient l'objet des préoccupations avec le siècle nouveau. Le vice se circonscrit à la ville et la morale cède la place aux préoccupations de santé. A un moment donné, la prostitution se situe dans les débits et est pratiquée par les employées du débit. Cette réalité néanmoins est caractérisée par ses limites floues : jusqu'à quel point une serveuse use-t-elle de ses charmes ? Quelle forme prend la rémunération des services sexuels ? Dans quelle mesure le débitant peut-il être accusé de proxénétisme ?

Le terme de serveuse est absent du Littré, paru en 1872. Celui de serveur existe, mais désigne celui qui met la balle en jeu à la paume. On utilise couramment deux autres termes : servante et surtout demoiselle de comptoir, qui est le terme usité dans les milieux de la boutique. « Fille de comptoir », d'après Littré : « Demoiselle, dame de comptoir, demoiselle, dame qui est assise au comptoir et qui y travaille et répond aux chalands. ». Au recensement de 1851 pour la ville de Haguenau, les filles du marchand-débitant Weinum, âgées de 18 et 19 ans, sont inscrites comme filles de comptoir. En tout cas, même sous un nom différent, les serveuses sont déjà stigmatisées. Ainsi le préfet du Bas-Rhin, dans sa lettre du 2 décembre 1854 au ministre de l'Intérieur, où il rend compte de l'application qu'il a faite du décret du 29 décembre, précise qu'il considère comme n'offrant pas les garanties de moralité : « ... [le cabaret] qui emploie comme servantes ou filles de comptoir des femmes auxquelles on n'aurait pas pu reprocher des faits de prostitution, mais dont les mœurs notamment légères et les provocations plus ou moins indécentes étaient sujet de scandale pour le voisinage et une cause de trouble pour les familles dont les fils hantaient le cabaret¹. » On reproche à Rorschach, un Suisse qui demande à ouvrir à Sélestat en 1862, épousé sa fille de comptoir, Salomé Mayer, native de Sélestat²

La *Hopfen- und Brauerzeitung* du 12.9.1891 rend compte d'une pétition concoctée par l'association des débitants de Berlin : certains débitants qu'on n'ose appeler « collègues » emploient des dames arrachées à la machine à coudre ou à la cuisine et chargées de fournir un service « mit zarter Hand ». Pour faire marcher le commerce, ces serveuses sont obligées de boire 40 demis par jour sans compter les cognacs, ce qui multiplie les cas de catarrhe à l'estomac, pour le plus grand dommage des caisses d'assurance-maladie des débitants. En comparaison, les serveuses d'Allemagne du Sud et aussi d'Alsace ont une position

¹ A.B.R., 15M203.

² Maire de Sélestat, 27.9.1862, A.B.R., 3M1004.

respectée parce qu'elles ne s'assoient pas près de leur client. La pétition demande l'interdiction faite aux serveuses de prendre place à table, aux côtés des clients, et d'accepter à boire. Accompagnement, conversation, certes, mais prostitution³ ? C'est vrai, surtout lorsque s'expriment les maires et les administrateurs, pour qui l'immoralisme régnant est un mythe facilement accepté.

Alain Corbin date l'apparition des entraîneuses de l'exposition universelle de 1867, lorsqu'apparaissent les « brasseries à femmes » ; 74 cabarets de Roubaix, 50 à 60 à Grenoble, avec deux cents clandestines, une centaine de servantes à Nancy, 10 servantes par établissement à Toulon. Ainsi la prostituée clandestine est, entre 1880 et 1905, serveuse de cabaret ; nourrie par le patron, elle lui verse un « droit de servir » modique qui varie avec l'emplacement des tables qu'elle sert. En France, la loi libérale du 17-18 juillet 1880 a permis le développement des activités parallèles dans les débits de boisson.⁴ Dans les Animierkneipen en Allemagne du Nord les contacts entre les corps sont réels, sans que l'acte sexuel soit parachevé. Wedekind en 1889 parle « ... de la chair de jeune fille massivement mise à disposition⁵ » Les mains touchent les parties de son corps destinées par la nature à la mise au monde et à l'allaitement. Et si un client manifeste de la retenue, la serveuse doit l'y engager par des privautés graduées. Berlin après 1900 possède de 4000 à 5000 de ces établissements. Il y en a quelques-uns à Munich. En 1909 une vendeuse du Haut Palatinat se rend à Munich. Elle est engagée dans un débit. Après une tentative de suicide, elle déclare à la clinique psychiatrique. « Elle a souvent bu vingt verres de vin, du cognac également. A été souvent ivre. Elle resta néanmoins parce qu'elle était tombée amoureuse du tenancier. » Deux mois après, elle est en carte à Cologne⁶.

Ainsi, les historiens ont pu relever au début du 20^e siècle l'existence, dans les villes, d'une utilisation des servantes d'auberge qui, chargées de servir, s'assoient à table avec le client, lui font consommer, consomment elles-mêmes de boissons chères aux frais du client et éventuellement se prostituent à l'étage, à la cuisine ou bien dans un Weinzimmer, ou bien dans leur logement situé dans une maison proche de l'établissement. Mais les marges d'incertitude sont immenses entre présence féminine et prostitution tarifée. Ceci nous permettra d'éclairer ce qui se passe dans les villes de garnison, et surtout à Haguenau. La prostitution dans les débits émerge progressivement, à des dates repérables, et en fonction des enquêtes

³ J. Lalouette écarte une telle possibilité, en disant que les policiers et les moralistes du 19^e siècle ne font pas la différence entre les mœurs un peu libres et la prostitution tarifée, ni entre prostitution et proxénétisme hôtelier. Lalouette, *Les débits...*, p. 157. H-M de Langle cite un livre d'Octave Uzanne qui montre clairement que les bonnes des cafetiers se livrent à la prostitution, que le patron leur prête son arrière-salle et qu'elles poussent leur clientèle à commander des consommations chères. Malheureusement l'auteur ne précise pas dans quelle mesure le texte témoigne de la réalité ou des phobies de l'enquêteur. J.-M. Hitter, ("La vie tumultueuse d'un maquereau strasbourgeois, Louis Sichler, 1789-1834", G. Braeuner, D.Lerch, *De la prostitution en Alsace, histoires et anecdotes*, Strasbourg, 1997, p.222-254) constate l'existence de serveuses prostituées à Strasbourg dès 1818.

⁴ A. Corbin, *Les filles de noce*, p. 250.

⁵ « massenhaft zu Verfügung gestellten Mädchenfleisch. » Cité par S. Krafft, *Prostitution und Sittenpolizei im München der Jahrhundertwende*, München, 1996., 1986, p. 70-71.

⁶ « zum Geschlechtsgenuß, zum Gebären und Ernähren. » « befühlen und drücken lassen muß ». Ibid.

historiquement datées qui ont été lancées.

Les années 1890.

Dès l'ouverture du camp militaire de Haguenau en 1874⁷, le sous-préfet signale aux commissaires de police l'établissement de prostituées à proximité : « Il faut compter sur l'établissement de prostituées dissolues à proximité immédiate du campement de baraques⁸. » Le débit de Schuster est interdit aux militaires depuis quelques années en 1880⁹. Ackenfuß en 1892 est condamné à sept jours de prison pour proxénétisme et se voit retirer sa concession¹⁰. Des bals attirent les jeunes ouvrières du voisinage. Jusque là, rien n'établit encore que des serveuses se livrent à la prostitution.

Cependant le préfet, le 13/2/1892, demande au sous-préfet de faire surveiller particulièrement par la police les aubergistes du camp de tir de Haguenau qui emploient du personnel féminin : « et d'intervenir contre eux dans la mesure où ils tolèrent toutes sortes d'immoralités ou renoncent à assurer la surveillance indispensable sur leurs serveuses, en leur retirant sans crainte leur concession en vertu de l'article 2 du décret du 29 décembre 1851 et de l'alinéa 4 de l'introduction du code des professions du 27.2.1882. ¹¹ » Le personnel des débitants est l'objet d'une suspicion qui ne date pas d'aujourd'hui, puisque l'antique décret de 1851 prévoyait ce cas de figure. A Haguenau, la municipalité a dû recevoir une circulaire datée du 6.11.1894 émanant du sous-secrétaire à l'Intérieur, adressée aux six maires des villes de garnison dans le Bas-Rhin et faisant état d'une recrudescence de la syphilis parmi les hommes de troupe et faisant état de soupçons concernant les serveuses d'auberge¹². Le maire de Haguenau répond à une deuxième enquête le 6 juin 1896 : la syphilis qui est relevée chez les militaires ne vient pas des femmes en carte¹³, mais d'autres femmes, que l'on ne peut accuser de prostitution, mais qui ont néanmoins des relations avec les militaires : « ... s'il s'agit de prostituées secrètes qui font la connaissance de soldats et ont des relations

⁷ Les premiers tirs d'artillerie ont eu lieu en juin 1873, *Etudes haguenviennes*, T. XXV, 1999, p. 103.

⁸ « Es ist ebenfalls durchaus nicht im Interesse der auf dem Schießplatz übenden Truppen geschehen, da hieraus ganz sicher Uebelstände verschiedener Art entstehen würden, zu denen z. B. die mit Sicherheit zu erwartenden Etablierung von liederlichen Frauenzimmer in unmittelbarer Nähe der Barackenlager zu zählen ist ». Sous-préfet Sittel au préfet, 24.4.1874, 383D151.

⁹ A.B.R., 49D196.

¹⁰ Lettre de la préfecture au sous-préfet, A.B.R., 549D196.

¹¹ « ... und gegen sie sofern sie irgendwelche Unsittlichkeiten dulden oder es an der erforderliche Aufsicht über ihre Kellnerinnen halten lassen auf Grund des art. 2 des Dekrets vom 29. Dezember 1851 und der § n°04 der Einführung des Gesetzes zur Gewerbeordnung vom 27.2.1882 ohne jede Schamung mit Konzessions Entziehung wegzugehen. » Préfet du Bas-Rhin au sous-préfet de Haguenau, A.B.R., 243D105.

¹² Correspondance passive de la sous-préfecture de Saverne, A.B.R., 387D302.

¹³ R.J. Evans, « Prostitution, State and Society in Imperial Germany », *Past and Present*, 1976, N° 70, p. 106 à 129 : le contrôle sanitaire sur les prostituées rassure les clients et leur fait croire que les femmes contrôlées sont toutes saines. Or entre le jour du contrôle et celui des rapports, une infection peut avoir eu lieu.

avec eux et par ce chemin on peut trouver¹⁴ ... » C'est à peine s'il est question au détour d'une ligne de Line Stenger, « serveuse et ouvrière ». Le préfet est au courant, nous le savons, mais le maire réagit peu parce qu'il ne s'agit peut-être pas d'une auberge sise sur le ban de Haguenau. Les serveuses restent hors de cause.

L'association des débitants de Haguenau adresse le 11 septembre 1896 à la mairie un courrier assez obscur, destiné tout d'abord à obtenir de la municipalité une étude approfondie de toutes les demandes d'ouverture, afin que soient refusés tous les établissements qui ne jouiraient pas d'une fréquentation suffisante. Justement, ajoutent les débitants, il s'est ouvert une nouvelle série de débits dans la ville, qui ont recours à des « Loßmittel », des dissolvants, pour attirer chez eux les jeunes gens. Grâce à ces pratiques, ils y gagnent deux fois : le débitant fait son bénéfice, et le personnel de service également. On pourrait déceler ici une allusion au personnel féminin engagé pour animer, faire vendre des boissons. Et tout en se plaignant des risques que court la famille de l'ancien débitant honnête, on demande à la municipalité de veiller à la bonne fréquentation des débits¹⁵. En tout cas, les serveuses ne rentrent pas dans la définition juridique de la prostitution, de sorte que la police, qui est autorisée à arrêter et à faire soigner les prostituées dans un hôpital, en vertu de l'article 6/ du code criminel, ne peut rien faire.

La première allusion claire à une Animierkneipe se situe cette même année 1896 à Sélestat : Dorothee Heintz, née le 16.11.1876 à Riedseltz dans l'Outre-Forêt, a été pendant huit semaines en poste au Paon d'Or à Colmar avant d'entrer au service de Koehl, cafetier rue du sel à Sélestat. Elle est accusée d'avoir transmis une maladie sexuelle à un chasseur : cet exemple pourrait suggérer que les pratiques de la sexualité en débit descendent dans des villes de plus en plus petites. Dans la même ville, pendant les six mois qu'il a tenu la Poste, Wambach a, dans son débit, donné abri à des prostituées, en partie comme clientes, en partie comme personnel de service. Il a accepté aussi d'héberger deux filles qui ont rencontré des jeunes gens d'ici¹⁶. Avant Colmar et Sélestat, les débitants de Mulhouse ont employé comme serveuses des filles soumises à la visite sanitaire. Ce sont des débits comme les autres, qui paient leurs impôts et n'ont jamais donné lieu à plainte¹⁷.

Deux années après les soupçons nés à Sélestat et à Haguenau, en l'année 1898, il y a eu effectivement une intervention de l'« association pour la suppression des maisons publiques¹⁸ » auprès de la délégation d'Alsace-Lorraine. La conjonction des dates est fort intéressante : c'est bien entre 1892, 1894 et 1898 que le soupçon commence à peser sur les débits de boissons. A. Corbin signale une prise de conscience identique, et dans les mêmes années, du péril vénérien de l'autre côté de la frontière, dans la garnison de

¹⁴ « wenn es sich um geheime Frauenzimmer handelt, z.b. Line Stenger, Kellnerin, Arbeiterin, die mit Soldaten bekanntschaft (Verhältniß) haben von diesem Wege ... oder syphilitische konnten befunden werden. » « Die selben können nicht als Dirnen unter Kontrolle gestellt werden. » A.M.H. AR 99

¹⁵ A.M.H., AR 100a.

¹⁶ Maire de Sélestat au sous-préfet, 1.5.1898, AMSél BVI 4.

¹⁷ Sous-préfet de Mulhouse au préfet du Haut-Rhin, 7.9.1889, A.B.R., 347D64.

Toul¹⁹. Le même phénomène a été relevé et étudié pour la même époque à Zurich²⁰. Pourquoi faut-il attendre la fin du siècle pour que la prostitution ne soit plus seulement soupçonnée, mais attestée au débit de boissons ?

Un événement historique fait pointer du doigt toutes les formes de prostitution ou ce qui s'en approche. En 1891, un souteneur et son épouse, une prostituée, ont essayé de cambrioler une église à Berlin et tué un gardien qui les a pris sur le fait. Le scandale eut un profond retentissement ; la peur a été nourrie, entretenue par les ligues de moralité ; effectivement la sixième conférence des associations allemandes pour la morale, qui se tient à Colmar en 1894 se préoccupe officiellement des débits à entraîneuses²¹. Le jeune Empereur saisit l'occasion pour montrer ses préoccupations concernant le niveau de vie et la moralité de la classe ouvrière. Il fait procéder à des enquêtes qui descendent en cascade jusque dans les petites villes d'Alsace, enquêtes qui servent de prélude au vote de la Lex Heinze destinée à organiser la persécution contre les milieux de la prostitution²². L'enquête se préoccupe des Animierkneipen et propose des mesures qui inspirent le projet de réglementation de Haguenau dont il sera question²³. Il a donc existé des cas fort isolés de serveuses à la sexualité aussi libre que celle de certaines ouvrières. Si dans les années 1890, on n'en a guère découvert, ce n'est pas faute d'avoir cherché. Il faut onze ans après le branle-bas qui précède et suit la Lex Heinze pour que le danger soit vraiment pris au sérieux par la garnison de Haguenau. A force de chercher, on finit par trouver.

L'apparition de l'entraîneuse.

Après les soupçons géographiquement concentrés sur les débits excentrés qui bordent le champ de tir, c'est en 1903 que Haguenau découvre des pratiques régulières de prostitution parallèles venues des

¹⁸ La lettre du député Hoeffel au préfet, 15.1.1896, cite un « Verein um Aufhebung der öffentlichen Häuser » A.B.R., 387D302.

¹⁹ A. Corbin, *Les filles de noce*, p. 221.

²⁰ Une mutation touche la prostitution, celle du passage d'un lieu clos en un lieu ouvert. Les préliminaires s'accompagnent d'une part de jeu, de séduction, celui de la rue et du débit de boissons au moment où la prostitution traditionnelle perd de son attrait. Les méthodes de l'administration et de l'industrie se répandent dans la maison close : registre, caisse, horloge pointeuse. Au moment où les conditions de travail des filles commencent à être plus intensives, le client retrouve dans la maison close la dureté qui est celle de son monde professionnel. Le débit de boissons, avec sa musique, ses entraîneuses, ses prostituées clientes, offre le temps de la sociabilité, de la conversation, d'un environnement dans lequel le client peut se convertir en séducteur, jouant avec le piquant de l'interdit. La prostitution se dissout dans la masse au moment où les loisirs de masse occupent un espace important au centre des villes. A. Ulrich, *Bordelle, Strassendirnen und bürgerliche Sittlichkeit in der Belle Epoque*, Zürich, 1985, p. 101 et 108-114. H.-U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution"...*, p. 519.

²¹ En 1894 a eu lieu à Colmar le 6e congrès des ligues de vertu. Un modèle de règlement de police a été rédigé et des règlements de police dans les villes d'Allemagne du nord s'en inspirent. A Duisburg il faut déclarer la venue de nouvelles serveuses, la définition de la responsabilité du débitant : en ce qui concerne les actes de toutes ses serveuses. U. Linse, « Animierkneipen » um 1900. *Arbeitersexualität und bürgerliche Sittenreform*, *Kirmes, Kneipe, Kino*, p. 111. Unzucht et Trunksucht constituent les termes-cibles des préoccupations du Reich wilhelminien. Et ces deux peurs se concentrent dans la « Animierkneipe ».

J. R., Evans « Prostitution, State and Society in Imperial Germany... ».

²² Ibid.

²³ U. Linse, art. cit., p.110.

serveuses des auberges. Le dossier *Kellnerinnenwesen. Oeffentliches Haus*²⁴ comprend une série de documents qui entrent en regard, se structurent, s'éclairent les uns les autres, même si le choix de ranger dans une même chemise les papiers concernant deux questions différentes, les relations sexuelles des militaires et la présence du personnel féminin dans les débits, engage à la confusion. On assiste à la naissance d'un fait de société, avec un déroulement temporel : on passe de l'observation à l'explication, enfin à l'action.

Les faits cités remontent à bien avant 1903, sans aucun doute, mais les auteurs, s'ils font révérence au passé, n'osent guère avancer des faits reconnus. Et tout à coup des événements précis, trop précis, individuels apparaissent dans le dossier, qu'il faut citer dans leur ordre chronologique.

Le 22/5/1903 la serveuse Marie Schnapp, employée chez Birgel Michel, au Griffon, a été admise à l'hôpital pour une maladie vénérienne. Elle y guérit, mais une accusation de « Unzucht » pèse sur elle, et elle doit être arrêtée à la sortie.

Le 29/8/1903 Le commissaire de police signale au maire que beaucoup d'officiers célibataires ont des concubines qui passent pour être leur gouvernante (Haushälterin) Ceci nous le savions depuis l'enquête de 1892. Pourquoi cette intervention qui se trompe de cible ? Sans doute la police de Haguenau cherche -t-elle de tous les côtés. A moins qu'une fois de plus elle ait trouvé le défaut de la cuirasse au sein de la caste des officiers avec qui elle a de fréquents frottements. Mais il n'existe aucun recours légal contre ces pratiques, chacun étant libre de vivre dans son domicile comme il l'entend.

Le 2/11/1903 le soldat Adolphe Schultze, âgé de vingt ans, originaire de Hanovre, signale au Commissaire de police qu'il a eu des rapports sexuels avec une serveuse du dancing de la Walhalla, dont il ne connaît que le prénom, mais dont il donne le signalement. Car en effet, n'ayant pas eu de rapports ni longtemps avant ni après, il souffre d'épanchements de couleur blanche. La Walhalla, située en face de la nouvelle caserne d'artillerie et « vouée à la clientèle militaire », est fermée, non à cause de cet incident, mais des rixes qui éclatent à cause des conversations « provoquant la colère » (ärgernis erregend) que mènent les serveuses²⁵. C'est cette même année 1903, le 20.11 que la Sous-préfecture de Wissembourg retient le nom de la première serveuse accusée de prostitution dans une cantine d'Altenstadt, un faubourg de la petite ville²⁶. La Walhalla est toujours interdite le 31.11.1904.

Le 21 janvier 1904 arrive un rapport de l'agent de police Fischer : il a confessé une servante de quatorze ans, engagée auprès de la veuve Gross, remariée avec un certain Sievers, au Boeuf Rouge, sans état : elle a été livrée, dans une pièce annexe du restaurant, à un marchand de chevaux de Soultz-sous-Forêts. Il semble que la jeune fille dise tout ce qui peut porter préjudice à ses employeurs : il y a une pièce annexe au restaurant où on ne sert que du vin et des liqueurs, et où se trouve aussi un canapé ; qu'on lui a fait

²⁴ A.M.H., NR 129a

²⁵ Commandement du régiment d'artillerie au commandant de la place, 16.12.1903, A.B.R., 87AL5870.

²⁶ A.B.R., 414D2388

servir un client parce qu'aucune serveuse n'était présente sur le moment ; que le mari de la tenancière et sa fille adoptive de quatorze ans l'ont accompagnée pour tenir compagnie au client, puis qu'ils se sont retirés l'une après l'autre; qu'elle-même, enivrée, s'est endormie; qu'elle s'est réveillée sur le canapé avec l'homme sur elle, même si, se contredisant, elle a affirmé auparavant qu'elle a été transportée sur le canapé.

Le 7 mars 1904 l'hôpital transmet l'identité de deux serveuses, l'une syphilitique, l'autre soignée pour « maladie sexuelle », « Geschlechtskrankheit » : l'une a été serveuse à la Walhalla, l'autre servait à l'Allée, elle passe au Tonnelet après la sortie de l'hôpital où elle a passé 32 jours.

Le 17 juin 1904, le 7e Dragons signale une recrudescence des maladies vénériennes au régiment. Les soldats infectés et interrogés reconnaissent avoir rencontré des prostituées dans le périmètre de la gare. Le 25 juillet 1904, le Wachtmeister Stoltz écrit au maire de Haguenau pour une mise au point :

« ... que justement ces troupes-là fréquentent les débits de boisson où les femmes les plus dépravées et les plus mal réputées sont employées comme serveuses.²⁷ » Il ajoute aussi que les dimanches où ont lieu des bals, beaucoup de femmes perdues viennent de l'extérieur et surtout de Bischwiller. Si les troupes se tenaient à l'écart de ces prostituées, de ces serveuses et des ouvrières de Bischwiller, la maladie reculerait rapidement dans ce régiment.

Tous ces éléments constituent le matériau pour la lettre de synthèse que le chef de la police municipale envoie au maire le 14 septembre 1904. Ce n'est plus un rapport, portant sur des faits précis, mais une généralisation, une analyse suivie d'un projet d'action.

La lettre de Stoltz ne s'embarrasse pas de considérations morales. Elle décrit un système cohérent, où les données économiques, anthropologiques, sexuelles sont étudiées dans leurs effets réciproques. Stoltz commence par revenir au passé : « Depuis la multiplication des auberges.. » Aucune date n'est citée, son destinataire étant au courant ; mais on peut penser qu'il s'agit de la fin des années 1890 où, faute de prise en compte des besoins, le nombre de débits s'est multiplié, surtout dans les parages de la nouvelle caserne d'infanterie, sous le prétexte initial qu'il fallait nourrir et abreuver les 600 ouvriers occupés à la construction. Stoltz ne se contente pas de déplorer la paresse naturelle de ces tenanciers qui ont tous les métiers possibles et choisissent le débit comme l'état le plus reposant possible. Il évoque aussi la vive concurrence qui existe entre des établissements trop nombreux. Ensuite, il relève un mouvement général, des arrivées et des départs fréquents de serveuses, qui ont, pour la plupart, été en maison close. Ensuite il démontre la conséquence de cette situation, la multiplication des serveuses.

Les serveuses sont plus de 300 en 1905, non originaires de Haguenau et de sa zone de chalandise pour la

²⁷ « ... daß gerade diese Mannschaften in den Wirtshäusern verkehren, wo die lüderlichsten und verrufensten Frauenzimme als Kellnerinnen beschäftigt sind. » A.M.H., NR 129a.

plupart, donc inconnues aux personnes qui sont susceptibles de fréquenter la ville²⁸. Le nombre de serveuses recensées est certainement exagéré : il y a des répétitions sur la liste de 300 noms ; elles quittent la ville et reviennent. La combinaison d'autres sources permet d'arriver à des chiffres beaucoup plus raisonnables. Au 1^{er} juillet 1910, quand le phénomène est à son apogée, il y a en tout 38 établissements où sont employées des serveuses ; même si, d'après le maire, leur nombre dépasse les besoins du débit, elles ne peuvent être à huit en moyenne, chiffre obtenu en divisant le nombre de serveuses par le nombre de débits censés les employer. « Deux, trois » écrit le médecin cantonal Weill le 5 novembre 1906. Une enquête datée du 1.1.1907 note la présence d'une serveuse à l'Hôtel National, de deux au Tonnelet, deux également à la Germania, deux au Burghof, deux au Commerce, trois au Sauvage, deux à la Walhalla ; le reste des 27 débits n'occupe qu'une serveuse²⁹. On arriverait ainsi à 41. A la Germania en août 1911, elles sont quatre, cinq au Café Central de la Veuve Müller au recensement de 1905 ; trois assurent le service dans les salles du haut, réservées « aux officiers et aux jeunes gens³⁰ ». Mais ce sont là des exceptions. Un client précise : « Je me suis retiré avec la serveuse » au Vogelgreif. D'après les données de la fiche de la police municipale du 1er juillet 1910, on obtient 1,5 serveuse par débit qui en emploie, et qui sont, nous l'avons vu, au nombre de 38 : on obtient ainsi un peu plus de 50. Dans le livre de Friedrich Jung³¹, il y en a une généralement par débit « La fille, une prostituée plantureuse aux formes pleines, des joues rouges comme le vin, des yeux effrontés, ne fit pas beaucoup de manières, entoura le cou de l'homme ivre, lui caressa les joues et parla.³² » Seule l'Allemania en emploie deux, une par étage, qui dansent avec les officiers à l'occasion, en même temps que la patronne. Cette situation correspond exactement à la description que le Wachtmeister Stoltz fait de la Germania le 11.11.1905³³. En fait, de manière générale, l'emploi de personnel étranger par les petites entreprises semble être la règle.

Le *Statistisches Jahrbuch* donne la répartition suivante des entreprises de débit pour l'ensemble du Reichsland³⁴:

²⁸ A. Ulrich, *Bordelle, Strassendirnen und bürgerliche Sittlichkeit in der Belle Epoque*, Zurich, 1985, p. 386. A Zurich, à la même époque, elles sont souvent immigrées, venues des cantons germanophones ou du sud de l'Allemagne. Le nombre des Zurichoises est faible, tout d'abord à cause des conditions de confection des données statistiques: elles sont moins exposées en cas de descente de police, recueillies par leur famille au sein de laquelle elles retrouvent une situation extérieurement régulière; ensuite parce que les jeunes filles de Zurich sont moins exposées à ce genre de métier, grâce à une meilleure connaissance du marché du travail local. Les Zurichoises, par leur connaissance de la ville, ont d'autres moyens de survie que la prostitution quand arrive la crise. D'autres migrants viennent exactement du même espace, soumis à la surpopulation rurale, à la main d'œuvre en surnombre

²⁹ Liste sans auteur, 1.1.1907, A.M.H., NR 129a.

³⁰ Le commissaire de police au sous-préfet, 20.10.1906, A.M.H., NR 128a.

³¹ F. Jung, *Kellnerinnen, Geschichten aus einer anderen kleinen Garnison*, Zurich, 1913. La nouvelle, dans ses descriptions des états d'âme de jeunes officiers voués pour leurs loisirs aux débits de boissons d'une garnison perdue n'est pas sans rappeler le roman postérieur de vingt ans, *Radetskymarsch* de Joseph Roth.

³² « Das Mädchen, eine dralle Dirne mit vollen Formen, mit weingeröteten Wangen und frechblickenden Augen, machte nicht viel Umstände, umhalste den Betrunkenen, strich ihm die Backen und sprach » *Kellnerinnen*, p. 16.

³³ A.M.H. NR 128a.

| | |
|--|-------|
| Indépendants, travaillant seuls dans l'entreprise : | 27% |
| Une personne occupée à temps complet, le titulaire à temps partiel | 17,5% |
| De 2 à 5 personnes occupées | 50% |
| Plus de 6 salariés | 3,7% |

Ainsi on s'aperçoit que les entreprises familiales ne forment par une majorité, même si les débits ru raux sont compris dans les données. Plus de la moitié des salariés ont de fortes chances d'occuper un ou des salariés. Pourtant, il est évident pour tout le monde que chez les serveuses le travail ne presse pas, qu'il y a sureffectif.

Elles sont originaires d'un peu partout : Sélestat, Châtenois, Moyeuve, d'Allemagne souvent. Les années 1910 révèlent aussi des origines de la banlieue de Strasbourg, l'Outre forêt, Rosheim. Le maire Zilliox le 12.7.1910, utilise, pour désigner ces serveuses, le terme de « befremdeten », décrivant ainsi la conscience que l'on peut avoir de vivre au milieu d'inconnues. Elles sont connues souvent par leur prénom seulement. Apparemment, à mesure que le service du client devient une profession de moins en moins honorable, les serveuses viennent de lieux de plus en plus éloignés. Il est difficile de dire dans quelle mesure leur migration a été vécue comme une déchéance.

Origine des servantes, serveuses et dames de buffet des débits de Haguenau ³⁵ :

| | 1846 | 1866 | 1905 |
|---------------------|----------|----------|----------|
| | (52 cas) | (41 cas) | (88 cas) |
| Haguenau | 13,5% | 7,3% | 9% |
| Canton | 13,5% | 17% | 3,5% |
| Cantons limitrophes | 61,5% | 63,5% | 16% |
| Reste du Bas-Rhin | 6% | 5% | 17% |
| Haut-Rhin | 0% | 0% | 9% |
| Moselle | 0% | 2,5% | 8% |
| Reste de la France | 0% | 5% | 1% |
| Vieille Allemagne | 6% | 5% | 33% |
| Suisse | 0% | 0% | 1% |

³⁴ 1896, p. 201.

³⁵ Sources : fiches de police (liste de 1905) et recensements de 1846 et 1866.

Grâce aux dossiers personnels de ces filles atteintes de syphilis, originaires de petits villages et employées en ville. Nous sommes parfois dans des situations où l'on peut saisir tout le jeu des choix entre les souffrances endurées, les valeurs, les envies, les risques calculés : le père part en quête de sa fille à Wissembourg, va voir le patron où elle s'est placée; elle est partie la veille, il retrouve son coffre dans une caserne, derrière les feuillées. Elle retourne. Et des innocentes placées ici ont-elles été vouées à la prostitution par les maîtres-débitants qui les avaient engagées ? Une fille de quinze ans accuse Deutschmann - un débitant honorable, futur cafetier au café Fretz - de l'avoir, à son arrivée et après son engagement comme bonne, servir au Weinzimmer un client qui lui a demandé de se coucher sur le « sofa ». Le métier de serveuse engage-t-il automatiquement dans une spirale de la déchéance ?

Prostitution ?

La présence féminine est avouée ; elle est considérée comme un argument de vente. Des encarts publicitaires comme celui de Hurst au restaurant du Lion d'Or à Sélestat y font allusion : « Flotte Bedienung », jouant sur la polysémie de l'adjectif flott, signifiant à la fois rapide et joli³⁶ ? A Haguenau, on joue plutôt sur la polysémie du mot sauber : une fille « sauber » est jolie. C'est un moyen d'annoncer, à celui qui sait comprendre, qu'il y a des serveuses. Flick Eugène de Sélestat, en 1906, se veut plus précis « Bedienung von zarter Hand³⁷ ». « aufmerksame Bedienung » au Crocodile en 1908 est beaucoup plus ambigu ; il peut tout aussi bien connoter le professionnalisme exhibé par l'association des débitants. Quelle réalité peut bien se cacher derrière ces expressions suggestives ? Une simple présence féminine pour ceux qui en sont privés à l'ordinaire sur le chantier ou à la caserne, ou davantage ?

La question de la nature des actes répréhensibles est aussi floue que celle du dénombrement des serveuses. La vraie prostitution se définirait par un acte sexuel complet³⁸ et dûment rémunéré en tant que tel. Mais en dehors de ces deux conditions réunies, on trouvera toute une série de gradations, de faux-semblants, de détours, concernant surtout les modes de rémunération. A. Cohen étudie les méandres de la tentation, de l'incertitude du lendemain, des relations ambivalentes avec la clientèle exclusivement masculine, qui profite de l'exposition de la serveuse, de ses mains occupées par le plateau, de sa peur du renvoi : « ... que l'on ne puisse taper sur les mains de personne³⁹ ... »

Toutes les serveuses n'ont pas de relations sexuelles avec les clients du débit de boisson. Le Deutscher Kaiser a très mauvaise réputation en 1904, à cause des bonnes de cuisine qui y sont employées. Or qu'y

³⁶ Annuaire Emig, 1914.

³⁷ Turnverein Schlettstadt Hohkönigsburg, *Festschrift...*, 11,12 et 12 août 1906.

³⁸ Désigné par *Beischlaf*, *geschlechtlich verbraucht* dans notre documentation, et parfois par des termes plus crus. Mais le vocabulaire populaire est involontairement limité, S Kienitz, *Sexualität, Macht und Moral, Prostitution und Geschlechterbeziehungen*, p. 68.

³⁹ « Daß man niemanden auf die Hände schlagen darf ».

font-elles ? Elles font la conversation : « Lorsqu'on jette un coup d'œil le soir dans le débit, on remarque qu'à chacune des tables, l'une de ces prostituées est assise et soutire aux clients, surtout des soldats, les quelques sous grâce à toutes sortes de conversations flatteuses⁴⁰. »

D'après la lettre de Mme Rogati, tenancière de la maison close, qui a recueilli des témoignages, les serveuses se contentent parfois de faire des attouchements ; les PV de l'agent Günther montrent une lente ascension : les officiers présents au 1er étage de la Germania passent le bras dans le dos, leur donnent des baisers⁴¹. Effectivement, le client régulier est accueilli par des embrassades. Ce geste cependant est déjà moralement condamné « cette femme qui tombe au cou de tout le monde⁴². » Else Dress de Hambourg, à la Cour d'Alsace, touche la braguette de l'inspecteur de la mondaine, venu de Strasbourg, au bout de la première bouteille de champagne. Elle soulève sa jupe après la deuxième. Car, si nous en croyons le témoin Friedrich Rohmer de Duisbourg, domestique en 1912 chez Anthoni, les sœurs Schaeffer, employées à la cuisine du Lion Rouge, chez ce même Antoni, ne portent ni culottes, ni corset. Le débitant tolère tous les attouchements dans la salle séparée, où il n'a pas le droit de mettre la lumière. D'autres témoins fantasment sur le sang des menstrues, des parties collectives, font des fixations sur les tables et les bancs. Beaucoup de témoignages sont indirects « des soldats m'ont raconté que⁴³... » Tout cela fait-il partie d'un jeu dont le canevas a été tracé à l'avance ? Ou bien l'ivresse des filles, qui ne se contrôlent plus à force de consommer, les pousse-t-elle à passer à l'acte ? Trois témoins assurent, en ce mois de juin 1912 « Elles sont saoules tous les soirs. » Enfin les maladies vénériennes qui se répandent, comme dans le régiment de dragons qui a envoyé à la police le rapport du 10 juin, montrent bien que les actes ont été consommés ; mais il n'est pas certain que les infections soient le fait des seules serveuses. Nous avons donc quantité de relations différentes.

F. Jung met en scène dans sa nouvelle haguénovienne quatre serveuses différentes : une innocente, Adelheid, employée à la cuisine, qui se laisse aller à boire avec les officiers, sur invitation : « Adelheid vint avec deux bouteilles de mousseux, que Sommer déboucha dans toutes les règles de l'art. Lorsque les verres furent remplis, les sous-lieutenants invitèrent la fille à prendre place à côté d'eux, ce qu'elle fit, même si ce fut avec un peu de répugnance et des regards en biais vers le jeune sous-lieutenant au regard sombre et fixe⁴⁴. » Mais sciemment, le débitant compte l'utiliser comme serveuse pour augmenter sa

⁴⁰ « ... Wenn man Abends einen Einblick in die Wirtschaft macht, kann man gewahr werden, daß an jedem Tisch eine dieser Frauenzimmer sitzt, und den Gästen hauptsächlich den Soldaten die paar Groschen durch allheit schmeigelnde Redensarten herauspressen... », Wachtmeister Stoltz, 2.12.1905, NR 129a.

⁴¹ O. Roynette, « Bons pour le service », *l'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Belin, Paris, 2001, p. 392, citant Victor Monmillion : « faire la noce, en langage troupier « se réduit à boire un litre de vin rouge et à manger une portion dans quelque restaurant borgne où l'on puisse embrasser le bonne. »

⁴² « ... dieses Weib, das jedem Mann um den Hals fällt » ; dénonciation anonyme de la serveuse de la Isenburg à Haguenau, 20.12.1905, 129a.

⁴³ Témoignage de Friedrich Rohmer, 18 ans, le 24.6.1912, A.M.H., NR 129b.

⁴⁴ « Adelheid kam mit zwei Flaschen Sekt, die Sommer kunstgerecht entkorckte. Als die Gläser gefüllt waren, luden die Leutnants das Mädchen ein, neben ihnen Platz zu nehmen, was sie auch, wenn auch mit einigem Widerstreben und einem ängstlichen Seitenblick auf den finster drenschauenden Einjährigen tat. » F. Jung, *Kellnerinnen...*, p. 18

clientèle. « Lorsque la tenancière eut remarqué que la jolie et mince jeune fille, aux yeux innocents, aux nattes qui lui tombaient presque jusqu'aux genoux, exerçait une attraction considérable sur les clients, elle l'utilisa de plus en plus au service dans la salle⁴⁵. » Bella, à la Allemania, est tombée amoureuse d'un officier qui la courtise, la monopolise au point que le débitant voit sa clientèle perdre ses habitudes et abandonne son débit dès dix heures du soir ; à la Canette d'argent, la serveuse est une prostituée qui s'enivre avec ses clients, sous-officiers et hommes de troupe. Mizzi, enfin, au Lohengrin, débit de sous-officiers comme la Walhalla qui lui sert de modèle, est une entraîneuse stylée présente derrière le comptoir à côté de la patronne ; « elle n'aurait pas bougé le petit doigt pour servir une bière commune⁴⁶. » Arrive l'une de ses connaissances : « Was trinken wir, Schätzchen ? ». Elle s'invite d'office et, le soir, sait profiter de la jalousie qui ne manque de s'élever parmi ses admirateurs. Seuls sauront la retenir à leur côté ceux qui ont les moyens de payer du champagne. Ainsi, la manière dont chacune tire partie de son corps n'est jamais la même, mais l'intérêt qu'elles suscitent est leur point commun. Des défis sont lancés, la réputation des nouvelles arrivées se tisse et se propage⁴⁷. De ce fait, d'après l'auteur, leur position ne paraît pas subordonnée. « Stars » de Hagenfeld, suivant l'expression même du romancier, précédées par leur réputation dans les milieux masculins de la petite ville, elles savent profiter de la concurrence que se livrent les employeurs : « Pour eux la serveuse n'est qu'une sorte d'appeau, et un outil servant à dépouiller les nigauds attirés sur la colle.⁴⁸ » On parle d'Adelheid à l'Allemania, le lieu de rendez-vous des officiers. Elle est devenue la nouvelle étoile « ... neuen Sterne von Hagenfeld ».

Finalement la jeune fille, dépassée par la célébrité, transplantée subitement dans un monde dont elle ignore les règles, est tuée par son soupirant, le lieutenant Von Papen qui l'a fait venir dans la ville. Son parcours semble refléter la réalité haguénovienne de 1910. Tout, dans ce récit, est faux, écrit la *Hagenauer Zeitung* au moment où paraît le livre de Jung, fils de la tenancière du Café Central à Haguenau⁴⁹. Il n'en est rien.⁵⁰ La Germania, dans l'utilisation de ses locaux, correspond exactement à l'Allemania : « Les officiers, spécialement ceux de notre régiment de dragons, fréquentent souvent l'étage supérieur du débit

⁴⁵ Ibid., p.17.

⁴⁶ ibid. , p.10.

⁴⁷ ibid., p. 17.

⁴⁸ « Für sie ist die Kellnerin nur eine Art Lockvogel und ein Werkzeug zur Ausbeutung der auf dem Leim gelockten Gimpe », F.Jung, *Kellnerinnen*, ..., p. 63.

⁴⁹ *H.Z.* du 28.1.1913.

⁵⁰ Un drame similaire, arrivé à Haguenau l'année qui a précédé la parution du livre, est rapporté par le journal de Wasselonne: une serveuse a été tuée par son soupirant qui avait envisagé de se suicider à son tour, mais s'est raté. Même la lettre adressée à la mère de la jeune fille n'a pas été inventée par l'auteur. *W.W.* du 7.9.1912. Autres évocations propres à voir en Friedrich Jung un reporter et un témoin fidèle : en 1912, un sous-lieutenant né dans le Haut-Rhin se donne la mort après avoir tiré sur une serveuse originaire de Saarbrücken : les papiers qu'ils ont laissés notent qu'ils ont vécu heureux, mais qu'il n'y a pas d'après ; ils demandent à partager un cercueil commun inhumé à Saarbrücken. La serveuse Georgette Gommeninger originaire de Artzwiller, en poste à la Wilhelmshöhe, tente de se suicider par chagrin d'amour. *H.Z.*, 13.4.1905. On trouve la trace dans les archives la trace d'un autre événement développé par Jung, le détournement de champagne opéré par le dragon Walter, «Casinoordonnanz », 87AL5870, lettre du débitant Anstett au maire du 18.3.1909.

en question ...⁵¹»

Même si le cas n'est pas général, les relations sexuelles « normales » sont couramment pratiquées ; de multiples témoignages, autant de clients que de serveuses, en font foi, ainsi que les relevés de maladies sexuellement transmissibles. En fait nous savons aussi que les lumières sont éteintes, que les choses, si elles se passent, se passent discrètement. Les accouplements se font dans des lieux retirés, dans le Weinzimmer, ou bien dans la chambre personnelle de la serveuse, dans des bâtiments annexes, dans les bois attenants. D'après la Veuve Frenztz Elise, voisine du Burghof, on jette régulièrement des « capotes anglaises sur le toit du hangar devant (s)a fenêtre ». Surmontant son dégoût, elle les ramasse pour éviter que ses enfants ne soient choqués. Comme le nombre se multiplie, elle finit par en parler à l'agent de police⁵². Parfois la salle de débit permet à la serveuse prostituée de trouver sa clientèle : « On a constaté dans ce domaine que les prostituées ont trouvé un emploi ou au moins un abri dans le débit, qu'elles ont permis des attouchements impudiques dans le local et qu'elle ont convié certains clients à accomplir des relations sexuelles⁵³. »

La rémunération et l'image du métier.

La forme de la rémunération de la prestation, plus ou moins poussée, qu'elles accomplissent est d'une grande diversité. Dans le cas commun, la serveuse est employée pour « animieren », c'est à dire, comme nous l'avons vu à propos du cas de la Mizzi du Lohengrin, faire consommer les boissons les plus chères possibles, du vin rouge, voire du champagne, le plus souvent un mousseux local. Le prix du vin couvre-t-il aussi le prix de la passe ? Il est difficile de le savoir précisément.

Tous les cas de figure sont possibles : le paiement tarifé du service rendu ; le pourboire, forme déguisée du cas précédent ; un pourcentage que le débitant verse sur le vin vendu, « provision », « tantième », le prix démesuré du vin incluant le service rendu. Enfin, « freihalten », c'est-à-dire un paiement en nature sur les consommations partagées. Les serveuses doivent boire avec les clients, boire le plus possible pour faire marcher les affaires. La maladie plus répandue est sans aucun doute la maladie alcoolique (Magenkatarr.) Les caisses locales d'assurance maladie dressent des statistiques, les journaux en parlent régulièrement, de ces serveuses « adonnées à la boisson.⁵⁴»

La rémunération dépend donc du chiffre d'affaires qu'elles réalisent et des pourboires qu'elles obtiennent.

⁵¹ Stoltz au maire de Haguenau, 11.11.1904, A.M.H. NR 128a.

⁵² PV du 1.4.1913, agent Erbs, A.M.H., NR 129b.

⁵³ « Es ist in dieser Richtung festgestellt worden, daß Kellnerinnen Anstellung bzw Auenthalt in der Wirtschaft fanden, die sich unzüchtige Berührungen im Lokal gefallen ließen und einzelne Gäste zur Vollendung des Beischlafs mit ihnen aufforderten...»

Sous-préfet de Haguenau au maire, 28.12.1913, NR 128b.

⁵⁴ « dem Trunke ergebene Personen », Maire de Haguenau au sous-préfet, 12.7.1910, A.H.R. 129b.

« Sie erhalten keinen Lohn » écrit le policier Stoltz le 10.4.1904⁵⁵. En 1910, on précise qu'elles sont nourries et logées, qu'elles gagnent parfois 30 à 50 Pfennig.⁵⁶ Sur quoi ? Sur la bouteille de vin qui est obligatoirement vendue dans la Weinzimmer et qui coûte entre 1 et 4 Marks, une somme importante. « Je reçois pour chaque bouteille de vin que je vends dans la pièce annexe trente Pfennig⁵⁷ », dit le 15.11.1910 Marie Post de Sarralbe, en service au Tonnelet depuis 4 semaines, et malade. « ... et où les serveuses touchent une commission sur le vin vendu⁵⁸. » Chez Deutschmann, c'est un Mark. Le prix de la fille est-il compris dans le prix du vin ? Le 22.7.1910, un militaire de 27 ans affirme avoir à l'Etoile versé 1 Mark à la serveuse.

L'employeur à son tour peut ne payer aucun fixe, se contentant de partager le montant des consommations ; il peut même demander à la serveuse de payer les repas et le logement, ce que les

⁵⁵ « Elles ne touchent pas de salaire ». Le brigadier Stoltz écrit la même chose au maire de Haguenau le 10.11.1904, A.M.H., NR 129a. : « Heute habe ich wieder eine Kellnerin ins Spital wegen Syphilis aufheben lassen. Zur beseitigung der hier herrschenden Mißständen muß unbedingt etwas geschehen. Diese Kellnerinnen beziehen keinen Lohn, können jeden Augenblick entlassen werdzn, trinken mit den Gästen, erhalten dafür Tantieme, stehen unter keiner Kontrolle, werden von der Stellenvermittlerinern exploidiert, können von dem Trmkgeld nicht leben und sind angewesen auf anderer Art Geld zu verdienen. In den meisten Wirtschaften wären die Kellnerinnen überflüssig ausnahmsweise am Sonntag und an Markttagen könnte man sich einer Aushülferin bedienen.»

Le procès verbal du 4 février 1904 dressé par Charles Lespine, commissaire de police, reproduit par M. Berlière *La police des mœurs...*, p. 225 :

« D. Quels sont vos moyens d'existence ?

R. Je vis des pourboires que je fais en servant la clientèle de la brasserie où je suis employée. »

Bebel, l'auteur de « La femme et le socialisme », prend la parole : Stenographische Berichte des Reichstages, cité par Cohen, p. 101 : « Je voudrais encore vous rendre attentifs sur le fait que c'est surtout le personnel féminin, employé de plus en plus dans ces entreprises pour attirer les clients, qui souffre du temps de travail d'une longueur inhumaine. Mais il y a plus si déjà le personnel masculin se voit infliger de la part de son employeur toute une série de travaux au cours de la journée, entre autres avant que le service proprement dit de la clientèle ne commence, des travaux que tout ouvrier de toute autre branche refuserait avec indignation, parce qu'il appellerait cela du travail de domestique dans le sens le plus mauvais du terme, le personnel féminin est concerné au plus haut degré. S'ajoute le fait que ce travail exceptionnellement long s'accomplit dans des locaux qui, comme nous le savons tous, ne répondent qu'exceptionnellement aux critères d'aération minimum ; que ce sont les apprentis qui souffrent le plus de cet état de choses, des gens donc qui dans l'âge délicat, de la 14^e à la 17^e année, dans les années de leur développement, sont particulièrement gênés. Et quiconque a déjà observé ne serait-ce qu'une fois le personnel de tels établissements s'apercevra qu'un visage sain, rayonnant, est une rareté, que mais que parmi les apprentis serveurs, même s'il vient d'entrer en apprentissage, on n'en verra jamais. Car si une durée quotidienne du travail de 16, 18 heures est la règle et si le dimanche le personnel est soumis plus longtemps encore aux efforts, on peut appeler inhumaine une telle situation et il n'est pas étonnant qu'alors se produit un épuisement de la force de travail qu'on ne rencontre que dans peu d'autres entreprises. »

« Ich möchte noch darauf aufmerksam machen, daß unter der unmenschlich langen Arbeitszeit, die in diesem Gewerbe besteht, ganz besonders auch das weibliche Personal, das leider mehr und mehr in diesen Betrieben zur Anlockung der Gäste Unterkunft findet, leidet. Aber noch mehr: wenn schon dem männlichen Personal zugemutet wird von Seiten seiner Arbeitgeber, eine ganze Reihe von Arbeiten im Laufe des Tages zu vollziehen, nämlich bevor die eigentliche Bedienung der Gäste beginnt, die ein Arbeiter in jeder anderen Branche mit Entrüstung zurückweisen würde, weil er sie als eigentliche Dienstbotenarbeit im schlimmsten Sinne des Wortes bezeichnen würde, so trifft das für das weibliche Personal in Lokalen geschieht, die, wie wir alle wissen, in den allerseltensten Fällen auch nur den allerbescheidensten Anforderungen an gute Luft Rechnung tragen, und daß darunter ganz besonders Lehrlinge leiden, also Leute in dem verhältnismäßig zarten Alter vom 14. bis 17. Jahren, in den Jahren ihrer Entwicklung, die dadurch ganz besonders gestört wird. Und wer nur einmal das Personal in solchen Lokalen betrachtet hat, der wird finden, daß gesundes, blühendes Gesicht eine Seltenheit ist, dass es aber unter den Kellnerlehrlingen, es sei denn, daß einer eben erst in die Lehre getreten ist, gar nicht vorkommt. Denn wenn eine tägliche Arbeitszeit von 16, 18 Stunden die Regel ist, und dabei an den Sonntagen das Personal womöglich noch länger angestrengt wird, so ist das unmenschlich zu nennen und es ist kein Wunder, daß dann eine Aufreißung der Arbeitskraft stattfindet, wie in wenig anderen betrieben.»

⁵⁶ Maire au sous-préfet, 12.7.1910, A.M.H., NR129b.

⁵⁷ « Ich bekomme für jede Weinflasche die ich im Nebenzimmer verkaufe dreißig Pfennig »

⁵⁸ « ... und wo die Kellnerinnen Provision für den verkauften Wein erhalten » Rapport du Dr Weill, médecin cantonal, 28.12.1906, délibération du conseil municipal, NR 129a.

employés masculins refuseraient certainement de faire. Le pourboire est leur seule rémunération de sorte que pour vivre, elles ne peuvent que s'adonner à la prostitution.

Il n'y a pas de contrat de travail qui assurerait tant soit peu la sécurité de l'emploi. Quand elles ont cessé de plaire au client, si elles ne vendent pas suffisamment, elles sont mises à la porte sans préavis.⁵⁹ Aussi la rotation des emplois est-elle considérable. Les rares données dont on dispose révèlent une présence de dix jours, de quatre semaines. La liste dressée en 1908 montre qu'en deux ans Oswald Isidore en a usé 23 ; mais son débit, avec ceux du marché aux grains, est un des plus typés⁶⁰. Les filles sont insaisissables, parce qu'elles ont passé d'un débit à l'autre. Carolina Sommer, la future Mme Risch, serveuse à Haguenau du 10 novembre 1903 au 27 juillet 1907, a changé 25 fois de place, soit une moyenne de 56 jours par poste⁶¹. Il peut arriver même que la serveuse, sans emploi, serve un soir ou une nuit seulement. C'est le cas de Thérèse Jost de Rosheim qui, « serveuse sans emploi », passe une nuit à faire boire un client dans la pièce, située au-delà de la cour de la Belle-Vue⁶². Près du camp de tir, une quantité de serveuses survit ainsi de « herumtreiben⁶³ », précise la police. Cette précarité est utilisée à bon escient par les débitants qui, au moment où la police enquête, déclarent que la serveuse vient juste d'abandonner son poste.

En tout cas, à la différence de ce qu'affirme F. Jung, elle est, d'après les témoins, exploitée, à la fois par le débitant et par la placeuse. « Les serveuses sont pour la plupart des personnes dépravées, livrées à l'immoralité et à la boisson, des créatures légères, qui se font exploiter de tous côtés, mais surtout de la part des débitants et des placeuses. Aux placeuses, elles sont forcées de payer des commissions astronomiques ; à la manière d'une harpie, celle-ci serre ces pauvresses dans son poing et ne les lâche qu'après les avoir dépouillées⁶⁴. » On ignore tout du rôle de ce genre de personne, telle la placeuse Veuve Schmitt à Haguenau, n°5 rue du Sel, qui, le 29.7.1905, dans une annonce parue dans la *Hagenauer Zeitung* offre des emplois de cuisinières, serveuses, femmes de chambre, bonnes à tout faire d'ailleurs à un moment donné la corporation des débitants d'Alsace recommande à ses membres le recours au bureau de placement communal pour recruter leur personnel⁶⁵. Une annonce publicitaire du *UnterländerKurrier* du 16.9.1906 nous apprend qu'un certain Karl Bauer de Haguenau a le plus grand bureau de ce genre sur la place, ce qui laisse supposer qu'il y en a d'autres à Haguenau. Il offre ce jour-là des emplois de cuisinière, de filles de cuisine et six places de serveuse. Et ceci dans le journal catholique !

⁵⁹ Maire de Haguenau au sous-préfet, 12.7.1910, A.M.H., NR 129b.

⁶⁰ A titre de comparaison, à la maison close, les pensionnaires tiennent facilement quatre ans.

⁶¹ Agent de police Fischer au maire de Haguenau, 25.3.1911, NR 129b.

⁶² Rapport de la police de Haguenau, 20.7.1910, A.M.H., NR 129b.

⁶³ Le mot désigne l'acte d'errer, tout en survivant. «da doch auf dem Schießplatz eine Menge Kellnerinnen herumtrieben» Stoltz au maire, 30.6.1910, A.M.H., NR 129b.

⁶⁴ « Die Kellnerinnen sind größtenteils verkommene, der Unsittlichkeit und dem Trunke ergebene Personen, leichtsinnige Geschöpfe, die sich von allen Seiten, aber meistens durch die Wirte und die Verdingerinnen ausbeuten lassen. Den Veringerinnen müssen sie ganz horrende provision bezahlen ; wie eine Harpie hält diese die Armen in ihrer Faust fest und läßt sie erst wieder gehen wenn sie sie ganz ausgezogen hat.» Maire de Haguenau au sous-préfet, 12.7.1910, A.M.H., NR 129b.

⁶⁵ Il existe un de ces bureaux de recrutement à Bischwiller en 1905, A.B. du 3.3.1906.

La vision que l'on a du métier de serveuse n'est pas la même en Allemagne du Sud et en Allemagne du Nord⁶⁶. En 1892, A. Cohen écrit : « Munich est, comme on sait, la ville dans laquelle le service effectué par des serveuses est typique. Le service effectué par des serveuses est (à l'exception des hôtels) quelque chose de très rare. D'un autre côté, à cause de la grande demande pour le « marché » des serveuses, l'influence de Munich est si grande que la situation des serveuses est représentative de celle de l'Allemagne du Sud. Je précise bien du Sud, car en Allemagne du Nord les serveuses ont, de l'avis général, une situation sociale différente, plus basse, ne sont employées que dans des établissements de rang inférieur⁶⁷. »

La lettre de du Plessis, commandant de la place de Haguenau, du 21.2.1911, le n° du 11.2.1911 de la *GWZ*, ainsi que la lettre du maire de Haguenau reprennent les oppositions géographiques relevées par Cohen en ce qui concerne l'image morale que l'on peut avoir de la serveuse. La serveuse dans les débits d'Allemagne du nord est peu honorable par sa position même. « Le soldat originaire d'Allemagne du Nord voit dans le service féminin autre chose que celui du Sud. Les débordements contre la bonne conduite et l'ordre, et de ce fait les contraventions à la discipline militaire sont inévitables.⁶⁸ » Sa fonction la désigne comme une proie qui suscite toutes les convoitises et est une source de désordre pour la société militaire. Elle n'est employée que dans les débits les plus réprouvés et elle est le plus souvent une prostituée.

La serveuse d'Allemagne du sud, en Bavière par exemple, est une femme très honorable : « En Allemagne du Sud des serveuses jolies, adroites, constituent dans la plupart des stations estivales un charme pour l'entreprise. Les serveuses des villes également, qui s'assoient auprès des clients pour bavarder, ce que nous ne pouvons approuver, ne peuvent pas être considérées comme des entraîneuses.⁶⁹ » Linse ajoute que son statut est plus enviable parce qu'elle est payée par un salaire fixe. Mais d'après Cohen, on constate une dégradation des rémunérations et de la considération attribuées aux serveuses, de sorte que leur état ne diffère plus de celui de leurs consœurs d'Allemagne du nord⁷⁰. Elles sont nourries de restes de cuisine et logées, mais leur rémunération se monte à 5 Mk par mois, pour seize heures de travail par jour. Dans de grands débits-jardins, la rémunération ne dépasse pas 50 Pfennig par jour. En fait, déclare Bebel lorsqu'il

⁶⁶ Ulrich Linse montre que le service féminin dans les débits urbains est en fait une nouveauté : il apparaît avec le Vormärzt à Berlin, après la création de l'Empire il se répand dans les grandes villes. Ensuite, la diffusion se fait en direction des petites villes. U. Linse, « Animierkneipen um 1900, Arbeitersexualität und bürgerliche Sittenreform », in Kift, ... p. 89.

⁶⁷ « München ist bekanntlich diejenige Stadt, in welcher die Bedienung durch Kellnerinnen typisch ist. Kellnerinnenbedienung ist in München (abgesehen von den Hotels) etwas äusserst seltenes. Andererseits ist München infolge der großen Nachfrage nach Kellnerinnen für den Kellnerinnen «Markt» von so entscheidend Einfluß, das die Verhältnisse des Münchener Kellnerinnenstandes die von ganz Süddeutschland bezeichnend sind. Ich sage ausdrücklich: Süddeutschland, denn in Norddeutschland nehmen die Kellnerinnen bekanntlich vielfach eine andere, niedrige, soziale Stellung ein, wie im Süden des Reichs, da sie dort fast ausnahmslos nur in Orten untergeordneter Bedeutung Verwendung finden. » A. Cohen, « Die Lohn- und Arbeitsverhältnisse der Münchener Kellnerinnen », *Archiv für soziale Gesetzgebung*, n° 5, 1892, p. 120, p. 105.

⁶⁸ *GWZ* du 11.2.1911.

⁶⁹ « In Süddeutschland sind flotte, flinke Kellnerinnen in den meisten Sommerorten eine Zierde des Betriebes. Auch sind Kellnerinnen in Städten, welche zu den Gästen hinsitzen und plaudern, was wir auch nicht gutheißen können, nicht zu den Animierdamen zu rechnen. » *GWZ*, 11.2.1911.

⁷⁰ *ibid.*, p. 124

est député au Reichstag, les serveuses ne sont pas rémunérées effectivement, ou bien touchent 5 Mark par mois. D'après Evans cette discrimination géographique n'a pas lieu d'être⁷¹.

La serveuse des villes de garnison d'Alsace serait-elle, comme le prétend le commandant de la garnison, une femme du Sud au service d'hommes du Nord, donc l'objet d'une méprise, et par là digne de pitié ? Par la présence des militaires, des régiments d'Ostelbie, des dragons silésiens par exemple, toute serveuse de bistrot de Haguenau est donc devenue une serveuse du Nord, pire, une prostituée en exercice.

Dans l'ensemble, elle suscite peu de commisération. Elle apparaît au maire comme ivrognesse, perdue de vices, instable, errante et mentalement faible, au point de se faire exploiter par tout le monde⁷².

Le sergent Stoltz précise à propos d'une serveuse candidate à l'ouverture d'un débit : « La demanderesse est serveuse. Ce que les serveuses, et particulièrement celles qui viennent ici, ont comme réputation, devrait être bien connu.⁷³ » La serveuse représente pour les féministes⁷⁴ du début du 20^e siècle la quintessence de la frivolité féminine : bavarde, jouant de son image, vouée au service des hommes et au pourboire, inorganisée et dépourvue de toute fierté professionnelle, elle est l'objet d'un contrôle social dont la Lex Heinze de 1891 marque le vrai début⁷⁵.

Pour achever de discréditer certaines serveuses ainsi que leur employeur, on rappelle qu'elles sont d'anciennes pensionnaires de maison close. Une lettre de Mme Rogati, tenancière de la maison close, datée du 9 avril 1910, révèle que trois de ses filles de joie, âgées de 19, 24 et 24 ans, ont précédemment travaillé comme serveuses au Luxhof chez Vollmer⁷⁶. Mais Vollmer est un cas d'exception, qui ne fait pas long feu à Haguenau, et il ne peut être tenu pour responsable de l'avenir de ses employées. Glaesmer Gidona née le 14.2.1891 à Strasbourg, Bienfait Anastasie, Anna Glöckle de Fribourg, serveuses à Haguenau, ont été en carte. Sont-elles devenues serveuses pour retrouver une profession ou pour pratiquer la prostitution en insoumises, c'est-à-dire en échappant aux visites médicales obligatoires justement parce qu'elles sont malades ? Toute la complexité de la question du changement de statut se manifeste dans une lettre. Le 14.7.1913, la patronne du Park Hotel, la Veuve Schneider, envoie au maire une lettre pathétique pour défendre sa servante Franziska Glas. Certes, celle-ci s'est prostituée. Mais elle a trouvé enfin un travail, elle va se marier. Notre religion chrétienne ne nous demande-t-elle pas de pardonner le passé ?

J.-M. Berlière observe que la sortie de l'état de prostituée est à la fois désirée, pour échapper aux visites et aux investigations de la police, et difficile : lorsque l'on retrouve un travail, on est, en France, contrôlé

⁷¹ R. Evans, « The Prostitution.... », p. 116.

⁷² 12.7.1910, NR 129b.

⁷³ « Was die Kellnerinnen, und besonders solche die nach hier kommen, für einen Ruf genießen, dürfte wohl bekannt sein » A.M.H., NR 128a, sergent Stoltz au maire, 12.6.1907.

⁷⁴ Le Bund deutscher Frauenvereine publie un texte de soutien au premier congrès des employés de restauration qui réclame un véritable salaire à la place des pourboires, l'interdiction d'employer une servante comme serveuse, enfin des heures de repos. G.W.Z. du 5.8.1911

⁷⁵ U. Linse, « Animierkneipen » um 1900, p. 109 ; GWZ, 8.6.1911.

⁷⁶ 87AL5870

épisodiquement par la police, ce qui met la puce à l'oreille de l'employeur⁷⁷. Le passage est plus facile dans l'anonymat de la grande ville que dans le microcosme de la petite⁷⁸. La fille préfère disparaître en changeant de nom. Sans doute est-ce pour cette raison que le nom véritable des femmes est difficile à connaître avant que les tenanciers ne soient tenus de le déclarer en 1905. Nous avons vu combien, à propos des « prostituées » de Rambervillers, combien le terme prend un sens extensif. C'est par cette extension que l'état de serveuse correspond à une position morale réprouvée. Même sobre, même chaste, la serveuse participe, bien que victime, d'un monde où la règle est la « Ausbeutung », la spoliation du client. Quatre gradés à Hagenfeld s'endettent pour les beaux yeux de quatre serveuses⁷⁹.

Malades.

C'est la maladie vénérienne -syphilis précise-t-on parfois- qui a permis de signaler les serveuses prostituées aux autorités, soit qu'elles se soient fait soigner à l'hôpital, soit que leur partenaire les ait dénoncées. Toutes les fois que l'on lance une nouvelle enquête sur les serveuses, c'est parce que l'on constate une recrudescence des maladies vénériennes dans les régiments : en mars 1904, en 1909⁸⁰. D'où vient leur maladie ? Sans doute pas, comme le médecin le laisse entendre, du fait qu'elles aient été en maison close, où la surveillance médicale est stricte. De leurs clients sans doute ; les hommes échappent au contrôle, sauf les militaires malades. C'est la femme qui est soignée à l'hôpital, stigmatisée, le client reste hors du jeu.

Dès que l'infection est révélée par les militaires, la serveuse est donc arrêtée par la police et conduite à l'hôpital pour examen ; elle est relâchée si elle est considérée comme indemne. Si ce n'est pas le cas, elle est punie d'une quinzaine de jours de prison pour transmission de maladie, un délit assimilable aux coups et blessures⁸¹. La serveuse Eugénie Holle va passer trois semaines en prison ; mais c'est parce qu'elle a été surprise sortant de la caserne à six heures du matin, et il est établi qu'elle a reçu deux fois deux Mark de militaires⁸². Le soin à l'hôpital semble plus sérieux qu'en France : huit semaines parfois ; la caisse de maladie prend les soins en charge, ce qui semble attester que les patrons paient pour elles les cotisations sociales comme si elles étaient salariées. Il semble qu'en 1905 on songe à expulser loin de la ville de garnison les serveuses malades. Elles ont été mises dans le train pour Strasbourg, mais au lieu d'aller de

⁷⁷J.-M. Berlière, *La Police des mœurs...*, p 76.

⁷⁸S. Krafft, *Prostitution und Sittenpolizei*, p. 119. On assiste, d'après Alain Corbin à un recul régulier des maisons closes, Les contraintes de la carte, de la visite hebdomadaire, font préférer la prostitution clandestine.

⁷⁹Ce même terme de Ausbeutung est employé par le sous-préfet chargé de l'arrondissement de Colmar : effectivement il y a eu « Ausbeutung » dans certains débits de Colmar. A.H.R., 8AL1/9573, 25.6.1910.

⁸⁰A. Corbin, *Le Temps, le Désir et l'Horreur, essai sur le XIXe siècle*, Paris, 1991, p. 153. Le desserrement de l'étreinte de l'Eglise s'accompagne d'une montée de l'angoisse face à la dégénérescence de la race.

⁸¹Rapport sur la fille Pfohl, 21.3.1898 : la fille, de mauvaise réputation, sait qu'elle peut être inculpée pour coups et blessures et se fixe comme impératif de ne plus jamais avoir de relation sexuelle. A.M.Sél., B IV 2a.

⁸²Police de Sélestat, 28.2.1905, B IV 11.

Sarrebourg à Strasbourg, elles échouent à Haguenau où elles reprennent du service dans un autre débit. Joséphine Loos de Sélestat, âgée de 19 ans, après un séjour de quatre semaines à l'hôpital de Haguenau, est renvoyée chez elle, à Sélestat, le 3 décembre 1906. Le 4, elle remplit son office de serveuse au Griffon à Haguenau. Elle est repérée comme prostituée à domicile, rue de la caserne à Sélestat le 5 avril 1907⁸³. Les débitants encouragent leurs employées à cacher leur maladie : lorsque Emma Nicolaï, âgée de 19 ans, serveuse chez Oswald à l'Espérance de Haguenau, se sait infectée après avoir eu des relations avec plusieurs hommes dans le Weinzimmer, la Dame Oswald lui dit « qu'on se moquerait d'elle si elle se portait malade.⁸⁴ » Il semble que l'on ne se préoccupe plus d'expulsions en 1910.

La diffusion de la maladie se fait par quatre voies :

- les mouvements des soldats : des soldats permissionnaires ont été infectés à Cologne en février 1908, à Stettin, à Brunswick. Des réservistes viennent faire une période avant de retourner à la vie civile ; des régiments issus d'une autre garnison sont en manœuvre au camp d'Oberhoffen.
- la mauvaise qualité de l'examen bimensuel des femmes en carte, qu'elles soient de la maison de la rue du bois ou qu'elles pratiquent de manière indépendante. Une pensionnaire française a infecté ainsi un militaire. Les femmes, à peine blanchies, sont renvoyées du dispensaire et ne demandent pas mieux : la ville paie pour elles, elles paient leur pension, sont mises au travail dans un but de rédemption, et elles mangent très mal, se plaignent-elles à Sélestat.
- la prostitution occasionnelle à laquelle se livrent des personnes diverses : ouvrières venues de Bischwiller, serveuses licenciées, femmes de la campagne, femmes abandonnées par leur mari, filles perdues, mères d'une progéniture nombreuse : Caroline Walter de Sélestat, en 1907, à 25 ans, se prostitue parce qu'elle est seule avec 3 enfants⁸⁵.
- le manque de contrôle de la destination des serveuses soi-disant guéries à leur sortie de l'hôpital. Le train n'arrive jamais, qui doit les acheminer. Les filles elles-mêmes, circulant entre Metz, Bitche, Morhange, Mulhouse, sont insaisissables. Maria Muller, soupçonnée d'avoir infecté un cavalier, est partie pour Bitche⁸⁶.

Ainsi la maladie révèle l'existence d'une sexualité irrégulière, tarifée ou non, mal cernée par les autorités⁸⁷. Les prostituées occasionnelles, ou les femmes qui mènent une vie sexuelle libre, peuvent avoir des relations avec leurs clients en plein air : la forêt pour les débits des marges, les glacis des fortifications, les restes des remparts ; les emprises du chemin de fer sont très fréquentées du fait qu'elles

⁸³ Police de Haguenau, A.M.H. NR 129a. Compte-rendu de la police municipale de Sélestat, A.M.Sél., B IV 11.

⁸⁴ Procès-verbal de l'agent Erbs, 23.7.1908, A.M.H., NR 129b.

⁸⁵ Enquête police municipale, 5.4.1907, A.H.R., NR 129b.

⁸⁶ Rapport de Stoltz, 14.9.1909, A.M.H., NR 129b.

⁸⁷ En fait, d'après Evans, l'Allemagne wilhelminienne ne veut pas regarder en face la question de la prostitution. La confiner loin des regards, établir un contrôle sanitaire rigoureux sur les femmes en cartes, développer le contrôle sanitaire a posteriori devrait suffire à l'amélioration de l'état sanitaire moyen. La maladie vénérienne reste à l'état endémique, envoie parfois plus de dix soldats à la fois au Lazaret, et tout contrôle devient impossible. R.J. Evans, « Prostitution, State and Society in Imperial Germany », ...

échappent au contrôle de la police locale⁸⁸. Que ce soit à Sélestat, à Wissembourg ou à Haguenau, des affaires répétées sont relevées dans les bâtiments de la gare. Sans cesse on se plaint ainsi de femmes de passage, arrivées par le train, qui pratiquent un peu n'importe où. Un certain nombre de bonnes peuvent être livrées au soupçon, comme celle du Amtsrichter Greber Julius, auteur dramatique en alsacien et juge à Haguenau. Les serveuses peuvent faire partie de tout ce monde confus dont la méfiance des responsables de l'ordre public peuple les nuits d'été. D'autres se font raccompagner chez elles la journée finie.

Mais une lettre du Wachtmeister Stoltz nous conseille la méfiance⁸⁹ : les serveuses mises en cause, confondues, pour éviter de mettre en cause leur employeur, indiquent les terrains vagues, les prés.

Il est donc évident que cela se passe au débit même. D'après le *Weissenburger Wochenblatt* du 12.9.1909, le bruit court à Haguenau que, d'après une circulaire des autorités de police locale, les serveuses qui auraient été soumises au contrôle sanitaire devraient être licenciées dans les vingt quatre heures sous peine de fermeture du débit.

Nous savons aussi que la clientèle n'est pas exclusivement militaire. Les jeunes gens, d'après le maire, fréquentent volontiers ce genre de débits : domestiques, comme le Stallknecht Ludwig Lux du Sauvage⁹⁰, serveurs sont atteints de syphilis ; mais aussi un homme marié, au Commerce, après un rapport avec une grande serveuse blonde. Des « messieurs de la meilleure société », « Herren aus der besten Gesellschaft » se réfugient dans ces parties reculées du débit. Les voyageurs de passage se laissent tenter ; la jeunesse vient ici dépenser son argent : « La jeunesse s'épanouit, la bourse se vide, le démon du jeu s'introduit, il ne reste plus rien des biens et de tous les divertissements il ne reste plus qu'un souvenir triste et douloureux.⁹¹ ». Ainsi on peut se demander si un certain nombre de débitants ne servent pas là aussi de boucs émissaires, responsables d'un malaise beaucoup plus étendu.

Les Animierkneipen.

Animer, au sens propre du terme, c'est, de la part de la serveuse, pousser le client masculin à la dépense, soit en lui suggérant des consommations à prix élevé, soit en consommant elle-même. D'après le discours commun, il existe, sous le nom de Animierkneipe, des débits qui feraient moins d'affaires s'ils n'employaient pas du personnel féminin au service de la clientèle ; une même réprobation pèse sur ces établissements, quelle que soit la nature du service rendu, de la simple présence et de la conversation à l'accomplissement de l'acte sexuel. Il est donc plus facile, le plus souvent, de connaître le nombre global de ces établissements, puisqu'il suffit de recenser tous ceux qui utilisent une servante, que de savoir ce qui

⁸⁸ Stoltz au commandement, A.B.R., 87AL5870.

⁸⁹ 25.1.1912, A.M.H., NR 129b.

⁹⁰ 13.12.1908, A.M.H., AR 129b.

se passe effectivement.

Voici le nombre de ces établissements, tels que, suivant les dates, ils sont cités dans la documentation :

- 28 en 1905.

- « circa 40 » d'après le Dr Weill en 1906⁹².

- 38 le 121/3/1908. La mairie a précisé le mois précédent que 33% des débits employaient des serveuses, ce qui nous donne le même ordre de grandeur.

- sur la liste des débits employant du personnel féminin du 1.7.1910, 18 débits sur 38 sont accompagnés d'un a., c'est-à-dire pratiquant l'animation par les serveuses. Vingt débits, notamment quelques hôtels respectables échappent donc à la stigmatisation, bien que nous sachions par ailleurs qu'il y a eu des incidents.

- 73, « les deux tiers » d'après Stoltz le 31/3/1914.

- « pas 10 qui ne le font pas » dit une lettre de dénonciation d'une accusée, à qui la colère fait sans doute perdre le sens des réalités.⁹³ Donc, 18 débits au total, en 1909 utilisent des serveuses pour pousser à la consommation de vin soit un débit sur cinq, mais 38 utilisent des serveuses tout court.

Ce dernier chiffre est accompagné par un commentaire et une tentative d'explication de Stoltz. L'augmentation des débits de boissons convertis en maisons clandestines s'explique par la prolétarisation croissante des débitants. Les brasseurs, soucieux, dans un contexte de concurrence exacerbée, d'assurer leurs débouchés, achètent tous les débits qui sont mis en vente et les paient cher. Ils imposent des contrats léonins à leurs locataires. La profession, d'après Stoltz, se prolétarise : on recrute beaucoup d'ouvriers, de brasserie notamment. Pris à la gorge, parce qu'il y a trop de débits ici et que les loyers sont trop élevés, les locataires vendent par tous les moyens engagé des serveuses. On assiste, dans cette concurrence exacerbée, aux effets de la division du travail telle qu'elles sont exposées par Durkheim : les plus faibles ne peuvent survivre que par une division du travail renforcée, donc en créant une nouvelle spécialité : ici le débit à serveuses⁹⁴.

Stoltz établit donc une corrélation entre le statut de locataire et la pratique de l'« animation ». Nous avons la possibilité de vérifier. Une liste dressée le 6 février 1905 répertorie les établissements de Haguenau, notant la catégorie (sans doute fiscale) du débit, répartie entre 1 et 4, le propriétaire, le tenancier locataire la présence régulière de concerts ou de danses⁹⁵. Il apparaît que les Animierkneipen, dont nous possédons la liste par ailleurs, sont moins souvent tenues par leurs propriétaires : 45% du nombre total des débits sont

⁹¹ « Die Jugend floriert, der Geldbeutel leert sich, der Spielteufel rüttelt an, Vermögen und von allden Lustbarkeiten bleibt nichts übrig als ein trauriges, schmerzhaftes Andenken. » Maire au sous-préfet, 12.7.1910, A.M.H., NR 129b.

⁹² 28.12.1906, déclaration préliminaire du Dr Weill au conseil municipal): « Es befinden sich hier circa 40 Wirtschaften wo Kellnerinnen tätig sind. In den meisten dieser Wirtschaften befinden im Erdgeschoss Nebenzimmer noch im ersten Stockwerke sogenannte chambres séparées... »

⁹³ Vve Muller, au Central, 14.7.1911, A.M.H., NR 129b.

⁹⁴ C. De Montlibert, *Introduction au raisonnement sociologique*, Strasbourg, 1995, p. 102

⁹⁵ A.M.H., NR 128b A.M.H., NR 128b

en faire-valoir direct. Mais en ce qui concerne les débits à serveuses, trois seulement, pratiquement contigus, sont exploités par leur propriétaire : le Cygne, la Pomme de Pin et l'Ancre de Scharrenberger. Tous les autres paient un loyer à un propriétaire.

La liste de l'imposition en droit de licence de 1907 indique pourtant que beaucoup des débits à serveuses ont un taux faible, tout comme les dancings :

| | |
|--------------------------|----|
| Belle Vue | 65 |
| Arbre Vert | 65 |
| Griffon | 55 |
| Etoile de Scharrenberger | 45 |
| Ancre d'or | 55 |
| Cygne | 50 |
| Espérance | 65 |
| Canal | 55 |
| Isenburg | 75 |
| Walhalla | 75 |
| Commerce | 50 |

Donc nous pourrions penser avec Stoltz que l'animation accompagne les mauvaises affaires et la prolétarianisation.

Pourtant, 15 de ces Animierkneipen appartiennent aux débits de 1ère catégorie, soit presque la moitié. Cette proportion élevée nous amènerait à voir dans ces établissements non pas des bouges à l'activité honteuse, mais bien les lieux un peu clinquants d'une fête quotidienne⁹⁶. En fait, il y a dans cette liste deux catégories : des cabarets sur le déclin, petits, mal tenus, dont l'exemple typique est l'Etoile ; l'Ancre d'Or, le Cygne, le Canal, éloigné du centre, entrent dans la même catégorie des bouges⁹⁷. Mais les autres sont des salles de danse, de spectacle, comme l'Espérance, le Commerce, qui ont parfois renoncé à leur activité. La Isenburg est un bar à alcools d'un type tout nouveau. Des lieux de fête certes, mais dont la majorité est en état de déchéance.

Notre hypothèse de départ était que le commerce du vice constituait une spécialité des immigrés : loin de chez eux, ils vivaient des militaires, leurs compatriotes. La gestion du vice, l'endiguement de la sexualité militaire a-t-elle été laissée aux Vieux Allemands, gérant ce besoin spécifique comme ils gèrent la fourniture des effets militaires ? Les vérifications que nous avons pu opérer sur les origines donnent les résultats suivants :

40 débitants sont, entre 1905 et 1911, considérés comme Animierwirte. 35 seulement ont un lieu de

⁹⁶ S. Krafft, *Prostitution und Sittenpolizei...*, p. 68.

⁹⁷ E. Kosok, dans son étude sur la Ruhr, considère que ce sont les établissements plus petits, sans salle de réunion ou de spectacle, qui survivent dans serveuse. E. Kosok, « Die Reglementierung des Vergnügens... », *Kirmes, Kneipe, Kino...* p. 69

naissance connu. 9 sont de Haguenau, 12 du canton ou des cantons limitrophes, presque exclusivement de petites communes ; 14 sont originaires d'Allemagne, ce qui est une proportion plus forte que la moyenne des débitants de Haguenau, mais est loin de représenter une majorité. On s'aperçoit que le catholicisme le plus traditionnel, celui de Haguenau ou celui des villages comme Gingsheim ou Wingersheim, n'a pas été une antidote à la pratique du proxénétisme à petite échelle. Le cas le plus flagrant est sans aucun doute Oswald Isidore, petit-fils de l'adjoint au maire de Gingsheim ; le cas de Mammoser, fils du maire de Schoenenbourg, est comparable.

Un tiers des débitants ne s'adonne pas à la pratique de « l'animation » en 1914. Des cafetiers, des restaurateurs, sans doute ; mais pas des hôteliers : un courrier met en garde sur les activités suspectes dans certaines auberges que la police ne peut contrôler, puisqu'elle ne peut pénétrer dans les chambres louées par les clients : il semble que les voyageurs soient tentés par les serveuses. Une servante du Raisin a elle aussi transmis une maladie, alors que l'établissement est un hôtel coté, où l'association des commerçants chrétiens tient ses réunions. Joseph Kuhn, son propriétaire, a fait partie des membres fondateurs de la première cellule d'un parti catholique de masse en 1897⁹⁸. Les débitants « convenables » de la ville, ceux qui font partie de la corporation, les hôteliers, ne cessent de se plaindre du prolétariat des débitants qui sont la honte du métier. Dans la réalité, il est difficile de faire la différence entre débit ordinaire et maison clandestine. Nous savons ainsi que le Wiener Café a des serveuses qui se prostituent⁹⁹. Mais, pour sa défense, le tenancier Haeusser affirme que l'ancien maire Nessel vient tous les jours faire sa partie chez lui, que l'une des pièces annexes sert de local au Veloclub Barbarossa¹⁰⁰. Ce café aurait donc une activité double, honnête d'un côté, répréhensible de l'autre. Le maire Zilliox donne une explication de ce fait : les clients normaux viennent ici tranquillement boire un verre de bière ; ils ne se rendent pas toujours compte de ce qui se passe dans une pièce de la maison, souvent non concessionnée¹⁰¹. Il se peut aussi que les heures ne soient pas les mêmes¹⁰².

En fait la concession porte sur un certain nombre de pièces de la maison. Les lieux privés échappent aux investigations de la police, dans la mesure où l'on s'abstient d'y débiter. La police ne peut verbaliser que si l'on contrevient à cette règle : « et en même temps on a constaté que sa serveuse a bu du vin avec des clients dans une chambre non concessionnée (chambre à coucher) et qu'elle a eu des relations sexuelles

⁹⁸ C. Baechler, *Le parti catholique ...*, p. 73, note 60.

⁹⁹ S. Krafft donne une définition du Wiener Cafe : un café qui peut rester ouvert toute la nuit. Cette possibilité lui donne une mauvaise réputation S. Krafft, *Prostitution und Sittenpolizei ...*, p. 69.

¹⁰⁰ Haeusser au commandant de la place, 2.12.1910, 87 AL 5870.

¹⁰¹ Le maire au sous-préfet, lettre du 12.7.1910, A.M.H., NR 129b.

¹⁰² U. Linse relève une dissociation du temps plutôt que de l'espace : l'animation se fait de jour ; la nuit, l'afflux des consommateurs donne au débit son aspect normal, et oblige les serveuses à se servir avant tout de leur plateau. U. Linse, « Animierkneipen » um 1900, p. 100.

avec eux.¹⁰³ ». Un autre a l'habitude de garder ses meilleurs clients dans un lieu privé après l'heure de la fermeture.

Il y a donc, dans nos 18 établissements, au premier étage, une pièce, généralement concessionnée, où l'on ne boit que du vin, un lieu de distinction, qui peut aussi se situer à côté de la pièce principale du débit. Généralement, des pièces de ce genre, les débits en possèdent toujours deux ou trois. Tout débit qui se respecte se doit d'offrir des grandes et petites salles aux sociétés closes. Le Café Fretz, dont la réputation n'a jamais été entachée d'aucun soupçon a une salle commune pour les militaires et la salle du café pour les civils.

Dans les établissements à entraînées, ces petites salles sont plus discrètes qu'ailleurs. Les deux chambres séparées du Burghof sont tournées vers la cour, donc invisibles de la rue. Pour cette raison elles ne peuvent être concessionnées¹⁰⁴. Quel est le statut légal de ce lieu ? Est-il assimilable à un « casino », c'est-à-dire un cercle ; en d'autres termes un espace privé où la police n'a aucun droit de regard ? Il semble bien que ce soit le cas. Les restaurants, dit la police, sont les plus difficiles à surveiller parce que les lieux où l'on mange sont multipliés¹⁰⁵. Ils ont trouvé, en 1910, dans le grand nombre des salles à manger, la présence d'une clientèle d'hommes seuls, les voyageurs de commerce par exemple, le moyen de multiplier les serveuses et de profiter de leur activité. Le restaurant peut pratiquer plus facilement que la brasserie ou le cabaret la prostitution clandestine¹⁰⁶.

La pièce peut se situer aussi en annexe à la salle principale : « Dans la plupart de ces débits se trouvent au rez-de-chaussée une pièce annexe ou au premier étage ces soi-disant chambres séparées...¹⁰⁷ » L'apparence du lieu est parfois peu distinguée : au Commers, ancien lieu de spectacle, un Bretterschlag, c'est à dire d'une cloison en planches s'élève, dont on ignore si elle va jusqu'au plafond. La cloison de planches est évoquée dans trois établissements différents en 1912 -13. Lorsque Xavier Wendling arrive de la Walck en juillet 1912 pour louer l'Espérance de Fehringer, il commence par rapetisser la cuisine en installant des cloisons de planches ; la pièce ainsi aménagée a deux entrées, par la cuisine et la salle du débit. Les consommateurs se rendent aux toilettes -on n'ose dire ostensiblement- puis, à partir de la cour, rentrent par la cuisine consommer dans la chambre séparée.

¹⁰³ « und dabei auch festgestellt worden ist, daß deren Kellnerin mit Mannspersonen in einem nicht Konzessionierten Zimmer (Schlafzimmer) Wein getrunken und dabei mit denselben geschlechtlich verkehrt haben »

¹⁰⁴ Réponse à la demande de concession de Nückles, 29.12. 1907, A.M.H. NR 128a.

¹⁰⁵ Rapport du 4.6.1910 au maire, A.M.H., NR 129b.

¹⁰⁶ Maire de Haguenau au sous-préfet, 20.7.1910, A.M.H., NR 129b.

¹⁰⁷ « In den meisten dieser Wirtschaften befinden im Erdgeschoss Nebenzimmer noch im ersten Stokwercke sogenannte chambres séparées... » Exposé du Dr Weill au conseil municipal de Haguenau, décembre 1905, A.M.H., NR 129a. Beaucoup de documents présentés en annexe par J.-M. Berlière pour 1904 et à Paris, concernent la prostitution dans des débits de biisson, même si l'auteur n'accorde pas d'attention particulière à cette localisation. « Avons trouvé deux femmes qui, costumées, se trouvaient seules devant les tables où elles sont chargées de servir les clients qui viennent y prendre place.

Continuant notre visite, nous avons trouvé dans une chambre établie au premier étage, et dans laquelle nous avons accédé par un escalier prenant naissance à gauche du comptoir garnissant la salle du débit, un homme et une femme qui, après s'être fait servir une consommation, se disposaient à accomplir l'acte charnel.»

De nombreux témoignages redondants montrent l'usage de ces chambres : les serveuses ont ici des relations sexuelles avec des partenaires.

L'ameublement comprend une table, des chaises, un canapé ou « chaise-longue », « sofa¹⁰⁸ » « Dans le débit de la Centralhalle on a élevé dans le coin perdu à droite une cloison de planches où se trouvent une chaiselongue, à côté d'une table et de chaises¹⁰⁹. » « Une seule table, quatre chaises, un canapé¹¹⁰ » A côté de cela il existe d'autres lieux divers : la chambre de la serveuse, ou celle de la fille, voire, comme au Kanal, la chambre à coucher de la Veuve Montag elle-même; la demi-salle, séparée par un rideau « sogennante spanische Wand » à la Isenburg¹¹¹. Cette spanische Wand est fort répandue dans les débits malfamés de Zurich¹¹² ; la cour de l'établissement, la grange, les toilettes ; le marché aux grains pendant les mois d'été !

Cet ameublement est si classique que le gardien de police reconnaît dès son entrée la destination d'une telle pièce. En quoi cet ameublement est-il différent de celui de la « belle pièce » de la maison petite-bourgeoise ? En tout cas, c'est de la salle de débit qu'il diffère ; la transposition d'un morceau de demeure privée dans un lieu public, avec ses pièces à vivre, ses meubles habituels¹¹³, a quelque chose d'incongru pour l'observateur de l'époque. Ou bien cet ameublement représente-t-il pour le gardien de police un luxe dont il ne dispose pas chez lui ? Décrit-on ce qu'on n'y voit pas, et les fantasmes du policier prennent-ils la place de la réalité¹¹⁴.

De lourds rideaux protègent de l'extérieur. Le lieu est fermé à clef ; ou du moins le débitant, au courant, en interdit l'accès lorsque la serveuse est occupée. Un code permet à l'aubergiste d'en interdire l'accès lorsque l'endroit n'est pas libre. Le mousquetaire Specht rapporte que la patronne lui a indiqué par un signe de tête que la pièce séparée n'était pas disponible¹¹⁵. Parfois même, il arrive que le patron fasse le guet dans la rue pour prévenir de l'arrivée de la police. Il est impossible que le débitant lui-même ne soit pas au courant : des témoins assurent qu'il sert lui-même le vin. Vollmer au Luxhof fournit une cuvette, un broc d'eau et une serviette pour des raisons prophylaxiques. Ces détails ont leur importance pour la police : ils sont la preuve matérielle que le débitant était informé des agissements de ses employées. Ce « Vorwissen » peut entraîner la fermeture administrative du débit. Car, dans ce cas, on peut légalement l'accuser de

¹⁰⁸ Un canapé vieux, défoncé, dans les pires établissements, mais toujours indispensable U. Linse, «Animierkneipen » um 1900, p. 106.

¹⁰⁹ « In der Wirtschaft zu Centralhalle ist in der verlorenen rechten Ecke ein Bretterschlag angebracht, in welchem sich eine Chaiselongue nebst Tisch und Stühlen befindet » Rapport du policier Andres, 6.12.1910, A.B.R., 87AL5870.

¹¹⁰ F. Jung, *Kellnerinnen*, p. 17.

¹¹¹ Examen de la demande du 12.6.1907, A.M.H. NR 128a.

¹¹² A. Ulrich, *Bordelle, Strassendirnen*...p. 91

¹¹³ A. Cottureau, « Vie quotidienne ... », p. 87.

¹¹⁴ Aux siècle d'Ancien Régime, le repas fin en galante compagnie est réservé à l'aristocratie. Avec la Révolution industrielle la bourgeoisie découvre la possibilité de connaître aussi les repas d'amour de l'aristocratie. Le demi-monde est formé de ceux qui ont la nostalgie des plaisirs de la classe de loisirs du siècle précédent. Il y a division entre les lois du goût du siècle précédent et les nécessités économiques du siècle présent H. Kiltz, *Das erotische Mal, Szenen aus dem "chambre séparée" des neunzehnten Jahrhunderts*, Frankfurt am Main, 1983 p. 23.

¹¹⁵ 13.2.1910, A.B.R., 87AL5870

d'avoir toléré les agissements qui ont eu cours dans son établissement : son établissement peut être fermé en vertu du §2 du décret du 29 décembre 1851. On peut aussi, éventuellement, l'accuser de proxénétisme hôtelier s'il est prouvé qu'il a profité directement de la rémunération d'actes sexuels tarifés¹¹⁶. Alors seulement, il peut être condamné en vertu du Paragraphe 180 du code pénal. Une seule fois une accusation pèse sur une débitante. Elle aurait touché une pièce de 5 marks de la part de sa serveuse à l'occasion d'une passe, mais les poursuites sont abandonnées. Néanmoins il vend bien un vin cher dont le prix ne s'explique que par le commerce sexuel auquel il est lié.

Dans le cas général, le débitant n'est pas proxénète officiellement, oserait-on dire, et jamais puni pour cela. Certes le sous-préfet de Haguenau menace parfois d'appliquer la loi dans une lettre envoyée au débitant : votre serveuse a eu des relations sexuelles avec des clients. Vous avez donc pratiqué le proxénétisme hôtelier. Je vous avertis donc que je peux vous retirer la concession¹¹⁷. Seul Birgy, cas unique, se voit retirer sa concession le 25 novembre 1910 pour ce motif.

Généralement la seule menace suffit. La Dame Emilie Fessler à l'Aigle à Brumath est accusée en 1913 de proxénétisme. Elle aurait procuré à des clients qui passaient la nuit dans l'une ou l'autre de ses chambres deux filles qu'elle fait venir au débit sous des prétextes divers ou les convoque, lorsqu'elles habitent à Bilwisheim, à quatre kilomètres, par télégramme. Le client paie dans la chambre une bouteille de vin et trois Mark pour la fille. « De cet argent, la débitante et Inse burent 1 litre de vin pour 1 Mk, allèrent chercher encore du saucisson et de la pâtisserie qu'elles consommèrent ensemble.¹¹⁸ » Le tribunal la relaxe, faute de preuves matérielles suffisantes ; mais la débitante est avertie par le sous-préfet que si elle ne cesse pas, sa concession lui sera retirée.

Pourtant, il est possible néanmoins que, parfois, le débitant soit innocent, lorsqu'il est le logeur de ses serveuses. C'est une tradition bien établie, dont font foi les listes nominales des recensements depuis les origines. D'ailleurs, la présence des employés dans le débit même, sous la surveillance du patron qui est garant de la moralité dans sa maison, apparaît au maire comme plus rassurante. Le débitant est-il responsable de la conduite de ses employées majeures à l'intérieur de sa propriété lorsque celles-ci sont retirées dans leur propre chambre ? La police ne fait aucun cas d'une lettre du 20/12/1904, d'un particulier, qui se plaint que les cris de la serveuse du Ysenburg à trois heures du matin les réveillent. Elle dort toutes les nuits avec un autre homme, notamment avec des sous-officiers. La législation semble trop imprécise pour le condamner. Certains comme Paul Fahrer à la Ville de Mayence à Sélestat, honorables débiteurs en place depuis vingt ans semblent pris au dépourvu et protestent vivement : « Les bruits qui

¹¹⁶Sous-préfet de Colmar au préfet, 26.6.1910, A.H.R. 8AL1/9573.

¹¹⁷Lettre du sous-préfet Pauli au débitant Frauli, 24.4.1911, A.M.H., NR 129b.

¹¹⁸ « Von diesem Geld tranken die Wirtin und die Inse 1 l Wein für 1 Mk, holten noch Wurst und Konditorwaren die sie gemeinsam verzehrten. » Dénonciation anonyme à la gendarmerie, 22.10.1913, gendarmerie, 398D Paquet32.

sont parvenus à vos oreilles n'ont pas lieu d'être. ».¹¹⁹

Car la chambre privée de la serveuse peut parfois devenir un lieu de prostitution. Chez le débitant Anstett à la Belle-Vue le 27/2/1908, on boit bien du mousseux à deux dans la chambre de la serveuse, ce qui entraîne l'interdiction du débit aux hommes de troupe. En 1914 les fiches de police commencent à dénoncer des logeurs clandestins de serveuses : le journalier Aloïse Weber qui loge Marie Schneider en avril 1914, le maître boucher Half, le journalier Karl Waller, la Veuve Leonard qui a loué cinq chambre à des serveuses et qui est inculpée d'incitation à la débauche¹²⁰.

Haguenau, de l'aveu de tous les intéressés, représente un cas extrême, avec Morhange et Sarrebourg¹²¹, du fait de la forte concentration des militaires. Néanmoins les affaires de serveuses commencent à apparaître dans les autres petites villes à la fin de la période. A Altkirch des bruits circulent sur la débitante Frelin et sa fille¹²². La police soupçonne la présence et la conduite de quantité de serveuses dans des établissements de Sélestat dans les années 1911-1913. A Sélestat, le nombre de serveuses est beaucoup plus réduit. Des Chasseurs sont infectés par la syphilis au Café Nouveau, chez Hoffer, comme le révèle une lettre presque anonyme, signée « mehrere Jäger » du 15 septembre 1907. « Sogar kann man die Portion haben schon für 50 Pennig.¹²³ » Eschbach a été suspecté d'employer des serveuses prostituées en 1907, ainsi que le café nouveau de Hoffer, chez Hiltz à la taverne Schutzenberger, au Café Nouveau toujours, chez Kruch. La confession écrite de Joséphine Lacom de Sélestat, ouvrière de fabrique, devenue pensionnaire au Bon Pasteur à Strasbourg, montre qu'au bal de Johner, au Soleil à la Maison Rouge à Sélestat, dans ce débit qu'elle surnomme le Bockstall, la nuit est employée à festoyer jusqu'à une heure, trois heures du matin : elle est ouvrière, fréquente la salle de Johner même l'après-midi, lorsqu'il fait chaud et qu'elle n'a pas envie de travailler. Les militaires attendent le soir leur arrivée, car elles sont « lustig » (joyeuses) et bonnes. On danse à la cuisine au son du gramophone. Un réduit sert à cacher les clients en cas d'arrivée de la police. Un soir, au cours d'un dîner payé par deux rouliers, l'assemblée est surprise par la police. Les policiers sont abreuvés de bière, de vin, d'eau de vie, nourris de saucisson. Ainsi, dans cet établissement de danse éloigné, la musique de danse entraînerait automatiquement la prostitution. Le soupçon était-il justifié¹²⁴ ? En tout cas un événement similaire s'est passé à Sélestat, aux Bains Chinois, soixante ans auparavant.

La musique.

¹¹⁹ Lettre du Sous-Préfet au maire de Sélestat, 28.7.1902, BX

¹²⁰ 31.7.1914, A.M.H., NR, 129b.

¹²¹ F. Roth, *La Lorraine annexée...*, p. 452.

¹²² 30.1.1911, A.H.R., 8AL1/11.

¹²³ « On peut avoir la portion pour 50 Pfennig déjà. » A.M.Sél., B IV 11.

¹²⁴ Lettre de remerciement de Joséphine Lacom au maire de Sélestat, 16.6.1914, A.M.Sél., B IV 2a.

En 1905, le 99^e débitant, anonyme, de Haguenau dans un courrier des lecteurs au journal, mélange allègrement musique et prostitution. « En attendant, l'auteur (du courrier) pourrait prendre en compte le fait que nous sommes à Haguenau et non à Hambourg. Là-bas il y a des établissements dans lesquels on donne au premier niveau, sans interruption, des concerts, des danses, des revues, pendant qu'au premier étage on peut louer des chambres séparées, avec du champagne etc. J'espère que Haguenau est au-dessus de cela. Haguenau a un long passé et n'a jamais eu besoin de ces choses dangereuses et pernicieuses ; elle n'en a pas encore besoin maintenant et ne doit pas les favoriser particulièrement. Un des 99 débiteurs J.¹²⁵ »

Cette image que l'on peut avoir de Hambourg à Haguenau la catholique correspond assez à ce que l'historiographie nous dit des grandes villes¹²⁶. A Hambourg dans les années 1890 se multiplient les « Wiener Cafés » avec des concessions de nuit : 7 en 1893, 6 ans après 33.

Pourtant si les débits à hôtesses ont un lien intime avec la prostitution, il n'en est pas de même des loisirs organisés des grandes villes. La « Monachia » à Munich se fait retirer la concession en 1907 uniquement pour « anstößige Lieder ». L'avocat dit qu'il le public attend des couplets piquants. Il faut un peu forcer la dose pour éveiller des gens qui en ont vu d'autres. Le public ordinaire n'est pas agressé.

Pour Corbin, il ne fait pas de doute que la prostitution s'exerce autour des salles de spectacle. L'offre se fait certes dans un certain nombre de bouges borgnes, mais aussi dans les établissements distingués dans lesquels les chambres séparées sont le domaine d'une lascivité distinguée de grand style.¹²⁷ La différenciation des activités entre cafés-concerts et bars à hôtesses daterait précisément des années 1880. Pour lui, le clivage n'est pas fonctionnel¹²⁸, mais social et, à Berlin, d'après Kiltz, géographique. Les établissements combinent les variétés et le service féminin ; mais à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville, le niveau social de la clientèle diminue, le spectacle disparaît. La condamnation morale des

¹²⁵ H.Z. du 17.5.1905, « Ferner möge der Einsender bedenken, daß wir in Hagenau sind und nicht in Hamburg. Dort mag es Lokale geben, in denen unten fortwährend Tanz, Konzerte, Tingeltangels etc veranstaltet werden, während man im ersten Stock chambres séparées mit Sekt usw haben kann ; dafür ist hoffentlich Hagenau noch zu gut. Hagenau steht schon lange und hat diese gefährlichen und verderblichen Sachen nie gebraucht; es braucht sie auch jetzt noch nicht, wenigstens soll es sie nicht noch besonders pflegen. Einer der 99 g.w; J.

¹²⁶ S. Krafft décrit l'évolution de la vie nocturne dans une grande ville d'Allemagne du sud. A Munich en 1840, la nuit commence à onze heures, à l'heure de police. Il n'y a que quelques lieux mafamés, géographiquement limités. Trente ans plus tard, l'étranger à la cité n'aurait eu aucune difficulté à trouver un lieu de folie. On ne peut échapper non plus à la présence des prostituées : au concert, au bar, dans les salons de thé et les cafés, une famille honnête doit partager sa table avec elles, en compagnie de leur Jules. Dans les lieux de loisir de Munich, le monde et le demi-monde se rencontrent partout. L'Américain Flexner écrit : « L'Europe moderne est folle : pour passer pour des grandes villes, par patriotisme local, les villes soutiennent les entreprises qui éveillent les sens. » A Munich, qui veut elle aussi devenir une grande ville, on songe, en 1913, de la construction de « Centralsäle », de grandes salles de loisir, dont le constructeur se justifie en parlant de « Weltstädtisches Etablissement », d'entreprise digne d'une métropole mondiale. La police pense que c'est là une tentative déplacée de faire de Munich un lieu de tourisme, surtout si l'on voulait promouvoir l'hygiène, l'économie la sécurité et les mœurs. Car dans ces lieux de plaisir nouveaux, on verrait affluer non seulement un public convenable, « anständig », mais aussi beaucoup de prostituées et des personnes douteuses.

¹²⁷ A. Corbin, *Les filles de noce*, p. 216-220.

¹²⁸ Ibid., p. 98, note 62.

variétés s'atténue. Les soupçons qui pèsent sur le Tingel Tangel sont variables suivant l'auteur, le milieu, la période. On le voit à propos de la Monachia de Munich, accusée dans un premier temps de servir de maison close, puis, dix ans après, lavée de tout soupçon.

C'est un peu cette diversité que l'on rencontre dans les petites villes d'Alsace. Il semble qu'ici aussi, la séparation de fond existe, théoriquement, entre débits qui donnent à entendre de la musique et débits à serveuses. De l'aveu même de l'auteur du courrier des lecteurs haguénovien de 1905, le modèle d'établissement mixte n'est pas encore arrivé à Haguenau. Même si elle est souvent évoquée, sous le terme de « Plokmusik », la musique de variété reste contenue dans les salles de spectacle. Le Tonnelet de Mammoser emploie des serveuses, mais la musique se réduit à celles de bohémiens accordéonistes. C'est un débit médiocre, voué à la clientèle des hommes de troupe et des marginaux, « Zigeuner », « ... que ne viennent ici que toutes les personnes qui craignent le travail, comme les tziganes, les militaires qui craignent le service, et des gens du peuple qui fréquentent les prostituées. Quand une société est réunie, la musique est indispensable. L'accordéon repose sur la table, en libre service et chacun de ces clients spéciaux s'empare de l'accordéon et alors on danse à tout va et il en est ainsi du matin jusqu'à l'heure de la veillée.¹²⁹ »

L'un des Tingel Tangel, la Brasserie du Commerce, est un lieu qui emploie des entraîneuses, mais il semble que les deux activités ne soient pas contemporaines : parce que les spectacles n'ont pas attiré la foule, le débitant en est réduit à d'autres moyens de survie. Le Sauvage de Lohoff lui aussi emploie parfois quatre serveuses au moment des grands concerts : « Pendant qu'en bas on fait des concerts de musique légère, les quatre serveuses pratiquent leur détestable activité au premier étage¹³⁰. » Suite à cette dénonciation, le commissaire de police écrit au maire que le Sauvage procède comme tout le monde. Que l'on supprime une fois pour toutes les serveuses, il y a cinquante débits de trop à Haguenau ; au prix où sont les loyers, tous les moyens sont bons, et les moins honorables, pour garder la tête hors de l'eau.

La prostitution clandestine s'exerce dans la discrétion, parce que la production de musique procure des difficultés administratives et policières innombrables : autorisation préalable du maire, limitation du nombre de jours, des heures, définition du caractère culturel du spectacle, dénonciation par les concurrents, enquêtes de police qui finissent parfois par découvrir ce qui se passe réellement chez vous. Les annexes d'un débit banal sont des lieux beaucoup plus sûrs. Ces lieux abritent parfois des danses semi-clandestines, plus ou moins tolérées, nous l'avons vu, à l'extrême fin de la période. Des pianos, des

¹²⁹ « daß er nur alle arbeitsscheue Personen, als Zigeuner, dienstscheue Militärpersonen un andere aus dem Volk die dorten mit Frauenzimmer verkehren heranziehen. Wenn eine Gesellschaft beinander ist muß musiziert werden. Die Harmonika liegt den ganzen Tag auf dem Tisch zum freiwilligen Gebrauche und jeder dieser abartigen Gäste der diese Kneipe besucht greift nach der Harmonika und spielt auf und dann wird losgetanzt, und so geht es von morgen bis zu Feierabendstunden.» Agent de police Erbs à propos du Tonnelet de Mammoser, 15.9.1903, A.M.H., NR 128a.

orgues, des électrophones, des accordéons jouent de temps en catimini, comme nous l'avons découvert dans la cuisine du Soleil.

Les serveuses accortes sont davantage présentes dans ces petits établissements. Mais les débitants respectables ont intérêt à faire planer sur les organisateurs de spectacles les soupçons de prostitution, à réaliser l'amalgame entre danse, fête et prostitution pour jeter l'opprobre sur cette nouveauté si dangereuse à ses yeux ; c'est Edmund Lohoff, organisateur de « Volksfeste », mais aussi de concerts, hôtelier par surcroît, qui suscite le plus de jalousies. En Alsace, à Haguenau surtout, il n'est plus du tout question, dans les années 1910, des bals qui multipliaient le nombre de cas de prostitution sous le Second Empire. Les Tingel Tangel ne sont jamais soupçonnés.

Une répression toujours recommencée.

En 1895 une circulaire de secrétaire d'Etat Puttkammer, qui se place dans le cadre de la Lex Heinze, signale que les maladies vénériennes sont en recrudescence chez les militaires et que la santé de l'armée est menacée¹³¹ ; il faut par conséquent soumettre dans toutes les villes de garnison les filles à la visite hebdomadaire, qui doit durer au moins vingt minutes. Les médecins cantonaux pourront se former dans la clinique du Dr Wolff, à l'hôpital de Strasbourg, à la clinique dermatologique. Les malades sont hospitalisées d'autorité, les médecins militaires enquêteront et obtiendront auprès des hommes de troupe les noms des filles responsables de l'infection. Enfin la prostitution clandestine, le trafic de prostituées mobiles seront combattus par les grands moyens : on fera des « razzias » (c'est le mot du texte) les nuits de la saison chaude, y compris sur les glacis des fortifications. Les militaires trouvés en compagnie d'irrégulières s'attireront des ennuis. Enfin, à l'exemple de ce qui se passe à Metz, la police urbaine pourra intervenir dans les communes limitrophes. L'armée, Etat dans l'Etat, donne l'impulsion dans la lutte contre les maladies vénériennes. Le silence retombe pour une dizaine d'années.

Nous avons vu le problème paraître à la lumière en 1903. La question des serveuses est évoquée au conseil municipal de Haguenau en cette année 1905, qui est celle de toutes les moralisations, au moment où l'on essaie de diviser par deux le nombre de dimanche où les danses sont autorisées. Le conseil municipal semble divisé, entre d'un côté l'alliance d'un médecin juif avec les catholiques qui tiennent le Armenrath, de l'autre les représentants des débitants modernes - le beau-père du propriétaire de l'hôtel de l'Europe en tête, mais aussi le brasseur Ingwiller - qui organisent les loisirs bruyants et à grande échelle. Il semble que les autorités municipales soient paralysées par ces oppositions.

¹³⁰ Sergent de police au maire, 20.5.1905, A.M.H. 129a. « Während unten Plock Konzert ist, treiben die 4 Kellnerinnen in oberen Zimmern (Weinstuben) die Unwesen. »

¹³¹ Circulaire du 3.12.1895, 398D paquet 28.

Un débitant dénonce ses confrères dans ce courrier des lecteurs que nous venons d'évoquer : seuls huit ou dix débitants ont des salles de spectacle ; ils attirent les clients par un « Tingeltangel », possèdent des chambres séparées au premier, comme à Hambourg. Les autres restaurateurs, honnêtes, ont cette clientèle en moins. La municipalité a essayé d'agir, en prenant connaissance des actions menées dans les autres villes militaires, Metz, tout d'abord, Morhange, Sarrebourg : ainsi à Morhange, à partir du 1er février 1906, les militaires interdisent la fréquentation de certains débits¹³² ; le service féminin est interdit à Metz par arrêté municipal

Le débat au Conseil municipal, en décembre 1905, est laborieux. Le maire se justifie face aux interventions d'un adjoint juriste, de deux débitants conseillers municipaux et du médecin cantonal, expert en la matière de par sa connaissance des ravages des maladies vénériennes. C'est lui qui expose le problème : 40 débits à serveuses, des chambres séparées, que la police ne peut même pas visiter dans l'exercice de ses fonctions. Il suffirait, comme à Metz, d'interdire aux serveuses de s'asseoir avec les clients. Le débat devient absolument surréaliste : le maire évoque la réglementation de Metz, puis la hauteur des plafonds du « Café Central » qui, à 2,85 mètres, n'est pas réglementaire, bien que l'établissement ait obtenu néanmoins l'autorisation d'ouvrir. « Le Conseiller Alexander remarque que dans ces cas-là, il faudrait faire appel auprès du Sous-Préfet. » L'adjoint parle alors de liberté de mouvement, individuelle, qu'on ne peut empêcher certaines catégories de gens de se tenir à la fenêtre. En fait il suffirait que la police sanctionne sévèrement les atteintes à la morale. Là les professionnels interviennent : Blasius affirme que la loi appliquée rigoureusement fera souffrir davantage les vrais débitants que les autres. Eux se font dresser procès verbal, et non ceux qui ont des chambres séparées. On n'y peut rien, répond l'adjoint, on ne peut prendre que des mesures universelles. Il faut pourtant que la police se fasse rappeler à ses obligations si elle ne réagit pas à toutes les dénonciations. Cela se passe dans tous les cas, répond l'adjoint Jenner, chargé de la police, qui se sent visé.

En janvier 1906 paraît alors le projet de règlement pour Haguenau, qui est une réponse, point par point, aux questions soulevées par la correspondance rassemblée dans le dossier. Les différents articles proposent que

- l'on n'engage pas n'importe qui, et notamment d'anciennes pensionnaires de maison close. Il faudra, dans les 24 heures, noter l'âge, l'origine, dans un registre qui sera ouvert à la police. Il sera interdit d'engager des personnes de mauvaise réputation. (Art 1 à 6)

- la conduite au travail devra être correcte : la tenue sans extravagance, l'interdiction de se tenir longtemps près des portes et des fenêtres ; l'établissement n'aura pas droit aux chambres séparées, ni aux places occultées. Il sera interdit aux serveuses de s'asseoir près des clients¹³³. (Art 6 à 12) Enfin les

¹³² Maire au sous-préfet, 6.12.1905, A.M.H., NR 129a) Maire au sous-préfet, 6.12.1905, A.M.H., NR 129a).

¹³³ A Berlin (*HZ*, 1889) et à Tourcoing (J. Lalouette, *Les débits...* p. 158) il est aussi interdit aux serveuses de se tenir devant les établissements, interdiction que le syndicat du personnel de service, à Berlin, conteste fortement. A Dinan, un arrêté municipal de

tenanciers sont responsables de la morale dans leur établissement. La police vérifiera que les serveuses sont effectivement payées. (12 à 15)

On peut relever des formes de conduites qui avaient cours dans les débits à serveuses, certaines signalées dans les lettres antérieures, d'autres non. Le préfet, au vu du projet, corrige, rappelle que l'on a oublié de préciser que l'heure de fermeture est minuit¹³⁴.

Finalement on ne fera rien : le Conseil Municipal prend la délibération que le maire surveillera les heures de fermeture à minuit ou à onze heures si l'on danse. La police redoublera d'attention. Le sous-préfet demande une liste des établissements de mauvaise renommée¹³⁵. On signalera au Commandement militaire les débits où les mœurs sont dépravées, on laisse à l'armée la possibilité d'interdire tous les établissements à serveuses. La *Polizeiverordnung* publiée le 11.9.1907¹³⁶ par le maire de Haguenau est purement bureaucratique et policière. Elle impose une double inscription de toutes les nouvelles serveuses, sur un registre que le débitant tient chez soi, et aussi sur un deuxième déposé au commissariat de police. L'inscription dans le registre à domicile doit se faire dans les 24 heures. Le montant et la nature du salaire doivent y figurer¹³⁷. La conduite extérieure est surveillée : les habits, les manières. Les attitudes suivantes sont prohibées :

- appeler un client dans la rue
- s'asseoir avec lui à table
- pousser les clients à la consommation
- mendier des consommations pour elle et en accepter :

« Art. 5

Les serveuses doivent éviter dans leur conduite et dans leur habillement tout ce qui attire l'attention ou ce qui heurte les principes de la bienséance. En particulier il leur est interdit, à partir des débits, grâce à des paroles ou des gestes, de pousser les personnes à entrer, de s'asseoir auprès des clients ou de leur demander des nourritures ou des boissons et d'en accepter¹³⁸. »

Certes, les pratiques courantes de l'« *Animierung* » sont strictement prohibées ; mais la prostitution clandestine n'est pas précisément évoquée, puisqu'on ne vérifie pas s'il y a dans le débit des chambres séparées. L'emplacement des serveuses, à la porte ou à la fenêtre, l'interdiction de tenues et de

1897 leur interdit de s'asseoir à côté des clients, d'accepter des consommations, de se tenir devant l'établissement. T. Fillaut, thèse d'Etat, p 229.

¹³⁴ Le règlement, cité par U. Linse, qui a été appliqué en 1902 à Meideride, faubourg de Duisburg, présente de très grandes ressemblances avec ce projet.

¹³⁵ A.M.H., Registre de délibération du Conseil Municipal, 1905.

¹³⁶ A.B.R., 87AL5870.

¹³⁷ « Höhe und Art der an Kellnerinnen gewährten Vergütung. »

¹³⁸ « Art. 5

Die Kellnerinnen sollen in ihrem Benehmen und in ihrer Kleidung alles Auffallende oder gegen die Gebote des Anstandes verstößende vermeiden. Insbesondere ist denselben untersagt, vonden Schankräumen aus durch Worte oder Gebärden Personen zum Eintritt zu veranlassen, mit Gästen zusammen zu sitzen, sie zum Trinken aufzufordern und Speise oder Getränke von ihnen zu erbitten oder anzunehmen. »

comportement « voyants » (auffallend) laisse une grande marge d'appréciation. Les serveuses et les débitants sont responsables du respect de cette réglementation.

Ce texte laborieux, fruit de la bonne volonté de la municipalité, est sans avenir. Un entrefilet du journal catholique *Unterländer Kurrier*, le 27 novembre 1907, rapporte que la serveuse Mossler Marie, qui s'est assise pour boire avec un client, n'est pas condamnée par le tribunal d'instance : l'arrêté du maire de Haguenau n'est pas reconnu légal. Il n'est pas du ressort de l'autorité de police municipale de légiférer sur la police des débits de boissons. Seuls le code criminel et le préfet sont compétents dans ce domaine ; c'est exact, au vu du décret du 29 décembre 1851. On ne s'improvise pas législateur. Il existe en 1905 des principes qui préservent les libres droits de tous les individus, notamment celui de se déplacer, de s'habiller comme on l'entend. Le conseil municipal en est réduit à laisser à d'autres, plus éloignés des contingences locales, moins tenus au respect des droits de l'homme, le soin de prendre les décisions. On voit donc à Haguenau les autorités civiles, que ce soit la Kreisdirektion ou le maire, se soustraire à leurs responsabilités au profit de l'armée et de l'association des débitants.

Dans l'empire wilhelminien, les administrations des villes ont reçu en héritage les autonomies municipales, notamment tout ce qui concerne le domaine sanitaire ; mais dans le domaine de la prostitution, tout comme en France, elles ne peuvent rien faire, parce qu'il n'existe guère de législation. « Il n'y a pas de police des mœurs au sens propre du terme » écrit O. Fischbach¹³⁹. Le Dr Weill, au Conseil Municipal, confirme : « Malheureusement la législation ne met à notre disposition aucun moyen endiguer cet excès. La police n'a même pas accès à ces locaux qui ne répondent pas aux conditions prescrites¹⁴⁰. »

Pourtant, la santé publique concerne le maire, et donc la syphilis. Pendant deux années et demie, le projet est en discussion à la mairie ; on étudie les exemples de Metz, de Sarrebourg. Les militaires s'impatientent : la police des mœurs est mal assurée dans la ville, une ordonnance de police devrait être dirigée contre la prostitution clandestine. L'interdiction de tout service féminin à Metz n'a pas été sans succès. Le nouveau maire, Zilliox, essaie de défendre les débitants innocents et puis, le 22.2.1908, il jette l'éponge : il propose que les autorités militaires interdisent les débits à serveuses aux troupes¹⁴¹. L'armée prend donc des décisions lourdes de conséquences pour les commerçants concernés : elle se contente d'interdire aux militaires quelques établissements, de manière épisodique.

Une nouvelle poussée de moralisme se manifeste en 1910. Le maire Zilliox reconnaît que la réglementation de 1907 a été tout à fait inopérante. La collaboration avec les autorités militaires a été bien

¹³⁹ O. Fischbach, *Das öffentliche Recht des Elsass-Lothringen*, Tübingen, 1914, p 266.

¹⁴⁰ « Leider gibt uns die Gesetzgebung keine Mittel in die Hand um diesem Unfug Einhalt zu machen. Die Polizei hat sogar in diesen Lokalen, die den vorgeschriebenen Bedingungen nicht entsprechen, keinen Zutritt » Extrait de délibération du Conseil municipal de Haguenau, 28.12.1906, NR 129a

¹⁴¹ 22.2.1908, A.B.R., 87AL5870.

plus efficace¹⁴²: on a repéré les serveuses malades; on les a envoyées à l'hôpital puis, une fois guéries, expulsées hors de la ville. L'administration civile laisse donc tous les moyens de contrainte aux mains de l'armée.

C'est cette action-là qui est poursuivie : le *Unterländer Kurrier* annonce le 19.2.1910 que le commandement militaire a interdit un débit, et, le 5.3.1910 que la fin de la mission prêchée dans la paroisse St Georges est prévue pour le 5 mars de cette année.¹⁴³ Le commandement de la place se voit donc explicitement confier la répression de « l'animation » dans les débits de boissons. Il prend le 19/7/1910 la seule décision qui soit en son pouvoir, l'interdiction aux sous-officiers et aux hommes de troupe de la fréquentation de tout débit où les femmes servent les militaires. Il agit ainsi sans nuance, sans chercher à connaître la moralité des serveuses, les usages de l'établissement, la réputation des personnalités qui, parfois, sont à la tête des établissements

Le maire, qui a proposé au commandement de la place un délai de quinze jours pour laisser aux débitants la possibilité de se mettre en règle, n'obtient aucune autre grâce. La règle ne souffre d'aucune exception, même si la femme est employée temporairement ; même s'il s'agit de la sœur du débitant, la belle-sœur¹⁴⁴, même s'il s'agit d'une femme de chambre de l'hôtel du Sauvage qui aurait fini son travail. Les droits de l'Homme, la liberté de circulation, d'expression ne concernent pas les militaires. Ni la possibilité de faire appel devant la justice de n'importe quelle décision qu'il aurait prise¹⁴⁵. Le commandement militaire ne tient pas à avoir des relations avec les débitants personnellement, de sorte qu'il leur est impossible de fournir un quelconque argument pour leur défense¹⁴⁶. Disposant d'ailleurs de la patrouille qui a le droit de pénétrer dans les débits, l'armée a un pouvoir exorbitant, de vie et de mort, sur les débits de boissons : en interdisant aux militaires la fréquentation d'un établissement, il le prive de sa clientèle la plus nombreuse et le voue à la ruine. Même les restaurants de qualité moyenne, les cafés huppés n'échappent pas à la poigne qui s'abat. Le débitant du Hohenzollern qui se voit interdire la fréquentation de son établissement par les militaires est condamné à quitter l'établissement avant l'écoulement des six mois d'interdiction qui lui ont été notifiés : après un dernier appel désespéré le 3 décembre, il disparaît de l'horizon documentaire. « Par cette interdiction j'ai subi un dommage important. Mes pertes s'élèvent à environ 1500 Mark¹⁴⁷ ». Anstett, de la Belle-Vue où une servante a eu des rapports avec un militaire dans sa chambre, est hors d'état de payer ses droits de licence¹⁴⁸. Il quitte l'établissement après quatre ans de présence.¹⁴⁹ Saluant le

¹⁴² Zilliox au sous-préfet, le 12.7.1910, A.M.H. 129b.

¹⁴³ H.Z. du 7.3.1910. La simultanéité des deux événements est peut-être purement fortuite. Il n'existe sans doute pas de purification prévue à l'occasion de cette mission prêchée par les pères rédemptoristes qui s'achève le 6 mars

¹⁴⁴ Roth du Cheval Blanc, le 25/10/1910, A.B.R., 27AL5870.

¹⁴⁵ Cette intransigeance, en février 1910, pourrait être rapprochée de l'affaire de Saverne et la raideur des militaires qui l'a provoquée.

¹⁴⁶ Le commandement de la garnison au maire, 20.8.1912, A.M.H., 129b.

¹⁴⁷ 87AL5870, lettre de Emil Lange du 23.9.1910.

¹⁴⁸ Anstett au Commandant de la place, 28.11.1910.

¹⁴⁹ Lettre de Zilliox au commandant, 22.2.1908, NR 129b

congrès de l'association des débitants, le sous-préfet Pauli déclare qu'il n'est pas partisan d'une élimination complète du service féminin des débits. Visiblement, il n'est pas arrivé à imposer ses vues aux militaires¹⁵⁰.

L'après-prohibition.

Pour s'adapter à la situation nouvelle, les débitants s'efforcent de renvoyer leurs serveuses : le Burghof le 19 octobre 1910 ; la Cannelle d'Or à la même date. Huit débits sont autorisés à accueillir des militaires après trois jours d'interdiction. Ceux qui en ont les moyens engagent du personnel masculin : ainsi Deutschmann, au café Fretz, emploie le soir et le dimanche un serveur dans le local réservé aux militaires. A la Cour de Bade, l'ancienne serveuse Dora Heimlich devient filles de cuisine, mais a bientôt quitté son poste, dès le 19.10.1910. La serveuse reste présente dans la grande salle que fréquentent « surtout » les civils¹⁵¹. Les « bons débitants » se plaignent de ne pas avoir les moyens de payer des serveurs.

Les femmes ne disparaissent pas des débits. « Il ne faut pas oublier que, parce que la poussée sexuelle ne peut pas être chassée du monde, ceux qui cherchent le soulagement le trouveront dans les près et les bosquets pour la satisfaction de leur besoin ¹⁵²».

Les filles passent du statut de serveuse, désormais impossible, à celui de servante. Une employée de 35 ans confesse à l'inspecteur de la mondaine qu'elle a été envoyée par la placeuse Meyer chez Deutschmann. A son arrivée au Deutscher Kaiser, la patronne l'a empêchée de mettre un tablier blanc, étant donnée qu'elle devait passer pour une aide cuisinière. On lui fait immédiatement visiter un local meublé d'une table, de chaises, d'un canapé, d'une armoire vide dont le fond est garni de bouteilles de vin¹⁵³. Le rapport de Stoltz du 25.1.1912 évoque clairement non plus les serveuses, mais les « Dienstmädchen » employées dans les débits, comme responsables des infections vénériennes des militaires¹⁵⁴. Parmi d'autres, l'ancienne serveuse Dorothee Geiss, 22 ans, née à Weiler près de Wissembourg, « Dienstmädchen » chez Herbstrith, au Café Central, a eu des relations avec des militaires, après avoir, sur ordre, délaissé sa tâche à la cuisine¹⁵⁵ ; Anna Rogenschütz, ancienne serveuse, est fille de cuisine chez Lohoff. Anna Apholtz est un cas intéressant : elle a été serveuse à l'Ancre d'or chez Bösenthal; après l'interdiction, elle revient comme cliente ; mais la police établit assez vite qu'elle se livre

¹⁵⁰ ELGWZ du 3.6.1911.

¹⁵¹ Stoltz, 2.3.1911, A.M.H., NR 129b.

¹⁵² Maire Zilliox au sous-préfet, A.M.H., NR 129b. Les chiffres montrent le déséquilibre des sexes à Haguenau en 1895 :

hommes 10261

femmes 6778

hommes nés en Allemagne 3341

femmes nées en Allemagne 757

¹⁵³ Stoltz au maire, 2.3.1911, A.M.H., NR 129b.

¹⁵⁴ A.M.H., NR 129b

¹⁵⁵ 22.6.11, policier Fischer, 129b.

ici à la quête des hommes¹⁵⁶.

Les débitants qui ne peuvent plus servir les militaires se mettent à dénoncer à leur tour leurs collègues ; les langues se délient et comme à Montaillou visitée par l'Inquisition ; dans la situation de crise, une réalité cachée est mise à jour : Fritz Nückles assure qu'en ville, le bruit court qu'il reste beaucoup de filles qui servent¹⁵⁷ ; le débitant du Wiener Café dénonce Bloss du Ratskeller qui n'a pas encore renvoyé la serveuse de son restaurant¹⁵⁸. La Veuve Jung, pour prouver qu'elle a été victime d'une mesure discriminatoire, révèle que la serveuse qu'elle a renvoyée pour mettre fin à l'interdit qui pèse sur son établissement travaille maintenant à l'Hôtel National et va passer au Ratskeller¹⁵⁹. Scharrenberger accuse le Tonnelet d'être un refuge de socio-démocrates¹⁶⁰. La Veuve Müller, de la Cour de Bade, énumère le 5.2.1911 : l'hôtel du Parc, le Ratskeller, la Cour d'Alsace, le Kaiserhof, la Pomme de Pin, l'Ancre emploient des filles pour le service. Les dénonciateurs ne voient pas pourquoi on privilégierait les restaurants, les hôtels comme le Kaiserhof, la Brasserie de la Tête Noire et l'Hôtel du Parc (140Mk de droit de licence) au détriment des établissements mal famés comme l'Ancre ou la Pomme de Pin de l'autre. « Pourtant, ceux-là auraient les moyens d'employer un serveur » écrit la Vve Jung¹⁶¹. Une dénonciation anonyme vise Seither, à la Ville de Strasbourg : des militaires y ont bu une bouteille de vin avec une jeune fille. Quantité de civils se trouvent atteints de maladies vénériennes, et comme par hasard, on trouve des serveurs, des garçons d'écurie pour témoigner : Ludwig Lux du Sauvage, infecté au Griffon¹⁶², Karl Dust, serveur au Kaiserhof et Fritz Bartholomé révèlent qu'ils ont eu des relations avec Louise Berger, serveuse au Griffon ; le débitant était parfaitement au courant, vu qu'il a apporté les consommations¹⁶³ : ne s'agirait-il pas de faire du dommage à un concurrent pour l'éliminer ? Il n'y a évidemment pas de suite à ces dénonciations, mais tous les débits qui tardent à renvoyer leurs serveuses sont interdits aux militaires. Plus que jamais, Animierkneipen et établissements honorables s'affrontent dans une lutte où l'association devient le porte-parole de la deuxième catégorie. Bloss, qui est secrétaire de l'association des débitants, lui qui, au congrès de Strasbourg, a fait voter des motions dirigées contre les débits à serveuses, s'étonne dans une lettre au commandement : « J'accueille chez moi les meilleurs cercles de Haguenau, les officiers, les fonctionnaires, les sous-officiers distingués ; et il faut remarquer spécialement que les familles de tous les

¹⁵⁶ Effectivement, le bureau de placement de Strasbourg offre en l'année 1910, au mois de janvier, une seule place de serveuse pour 54 de « Küchenmädchen für Wirtschaft ». Le déséquilibre est trop flagrant pour ne pas nous poser de questions : le mouvement a-t-il été limité à Haguenau ou bien y eut-il ces années-là une réaction générale contre l'emploi de serveuses ?

¹⁵⁷ Nückles au sous-préfet, 22.12.1910, 87AL5870.

¹⁵⁸ 2.12.1910, 87AL5870.

¹⁵⁹ Comme par hasard chez le président et le secrétaire de l'association des débitants ; 7.8.1910, Veuve Jung à la police municipale, NR 129 b.

¹⁶⁰ Scharrenberger au commandement, 3.1910, 87AL5870.

¹⁶¹ Vve Müller au maire, 5.2.1911, A.M.H., NR 109b.

¹⁶² 12.3.1908, A.M.H., NR 129b.

¹⁶³ Rapport de l'agent Steinmetz, 24.2.1911, A.M.H., NR 129b.

milieux de la société amènent ici leurs enfants grands et petits.[...] Ne peut-on faire la différence entre les cabarets à soldats et les restaurants honorables¹⁶⁴ ? » Même Ingwiller, « Stadtrat u Besitzer der Brauerei Mohrenkopf¹⁶⁵ », président d'une association catholique, défenseur des débitants au conseil municipal, tombe sous le coup des mêmes mesures le 23 octobre : « La mairie est certainement dans l'état de certifier les données, notamment que mon débit jouit de la meilleure réputation, et qu'il ne peut être pris pour un « débit avec service féminin », comme le fait penser l'interdiction par les autorités militaires. »¹⁶⁶.

Au plus chaud de l'été 1911, il semble que l'interdiction aux militaires soit facilement tournée. La police rencontre des militaires qui quittent vers onze heures et demie des débits interdits comme le Cygne¹⁶⁷; surtout les serveuses réapparaissent et servent les militaires. Des « dames de compagnie » prennent le train à Strasbourg tous les soirs pour passer la nuit à Haguenau, au Café Central de la Veuve Jung par exemple. Lorsque l'agent de police Erbs se présente au Café Central le 12/7/1911 et monte au 1er étage, il rencontre une dame inconnue qui est attablée. Il redescend chez la patronne pour enquêter, et quand il remonte, il rencontre la fille de la tenancière ; l'ancienne serveuse Anna Koenig, qu'il croit avoir entrevue et qui est revenue comme dame de buffet, s'est éclipsée par l'une des nombreuses portes. Le commandant de la place interdit alors tous les débits qui ont engagé comme bonnes à tout faire d'anciennes serveuses. Mais il y a toujours moyen de détourner la réglementation : lorsque à Mayence la municipalité, utilisant son pouvoir de police, a fermé les Animierkneipen, la patronne sert elle-même les amateurs et les anciennes serveuses deviennent des clientes¹⁶⁸.

Le maire Zilliox, accusé par le commandant de la place de mal assurer la police des mœurs, poussé par l'association des débitants, se rend donc compte que sa police est mieux formée pour la surveillance des biens que pour celle des bonnes mœurs ; surtout, insérée dans le tissu urbain, elle est trop aisément repérable. Quand elle arrive, elle ne peut visiter que les locaux concessionnés, et on a eu soin de vider les lieux de toute présence compromettante. Lorsque l'agent Gast passe le 15.10.1911 par le Deutscher Kaiser, il ne voit rien de suspect si ce n'est la bonne de la maison en train de boire de la bière avec des jeunes gens et des soldats. Zilliox fait donc une requête auprès du Polizeipräsident de la ville de Strasbourg pour qu'il envoie un agent de la police spécialisée à Haguenau. Celui-ci, le Kriminal Schutzmann Günther, de la Mondaine, arrive pour trois jours, reçoit de la ville trois Mark de dédommagement pour les boissons ; en fait il dépense la coquette somme de 27,75 Mk en consommations diverses. Si l'on ajoute 3,40 km de billet de chemin de fer, ses indemnités de déplacement de 3Mk par jour, on arrive à 44,15 km Alors le maire Zilliox envoie une facture aux responsables de l'association des débitants, se montant à 14,15 Mk, soit

¹⁶⁴ « Ich empfangen die besten Bürgerkreise aus Hagenau, Offiziere, Beamten und bessere Unteroffiziere. Besonders zu bemerken bleibt noch, daß die Familien aus jeden Gesellschaftskreisen ihre Kinder ob klein ob groß, hier mitbringen... » 1.9.1910, A.B.R., 87AL5870.

¹⁶⁵ « Conseiller municipal et propriétaire de la brasserie de la Tête Noire ».

¹⁶⁶ Ingwiller au commandement de la place, 16.10.1910, A.B.R., 87AL4320.

¹⁶⁷ A.M.H. NR 129b, Anzeigen (Rapports) du mois d'avril 1911.

environ le tiers de la dépense.

Il relève quatre infractions, mais est assez rapidement brûlé. Un ouvrier cordonnier employé à la maison de redressement et nommé Schmitt l'a reconnu et signalé à la tenancière du Elsässer Hof¹⁶⁹. Ce n'est pas lui, mais un ouvrier de Bischwiller, réplique-t-il ; peu importe, la Wilhelmshöhe échappe à la perquisition, et l'intervention de la police strasbourgeoise demeure sans résultat. Alors, en 1912, on a même recours à un détective privé résidant à Neudorf¹⁷⁰. Les frais importants sont couverts conjointement par la ville pour deux tiers et l'association des débitants pour le dernier tiers : 3,40 pour le déplacement en chemin de fer, un salaire de 3x4 Mk pour les trois jours de présence, 27,75 Mk de défraiement. Ses constatations ne sont guère probantes. Lui non plus ne peut prolonger son enquête de plus de trois jours.

Ainsi, connaître, dénoncer, surveiller ne sert à rien. La réalité fuit la police dès que celle-ci apparaît.

En 1912, il semble que le service féminin soit de nouveau autorisé et pratiqué. Sa présence est attestée au Burghof. En 1914, les serveuses ont reparu comme par enchantement et les relevés des agents parlent de débits fort distingués. La Cannelle d'Or et la Cour d'Alsace ont aménagé des tonnelles, des niches en toile, à hauteur d'homme ; à l'intérieur, une table et plusieurs chaises ; un rideau tiré masque l'entrée. Des serveuses y servent du vin en bouteille¹⁷¹. Le fils Jung estime à 20 le nombre de débits qui n'ont pas de serveuse, chiffre corroboré par des statistiques municipales : le brigadier Stoltz n'est pas loin de ce nombre, parlant de 2/3 qui n'ont pas de mauvaise réputation¹⁷². Les brasseurs ne trouvent plus de locataires convenables, et ceux-ci sont contraints, pour survivre, de recourir aux entraîneuses¹⁷³. Le nombre de soldats malades est en forte recrudescence. A la veille de la guerre, le mal n'est pas enrayé. Au contraire.

Une nouveauté marginalisée ?

Dès l'origine des débits à entraîneuses, les journaux professionnels se sont gaussés de la nouveauté : « Il se prépare un bouquet final pour ces boîtes au nom exotique et les équivoques lanternes rouges, mouvement qui renverra peut-être ces dames « à la main douce » là d'où une partie d'entre elles est venue : à la cuisine ou à la machine à coudre. ¹⁷⁴ » La nouveauté ne s'est pas révélée caduque, et la position officielle des associations de débitants n'a guère varié à son égard.

¹⁶⁸ GWZ du 27/2/1909.

¹⁶⁹ 16.8.1911.

¹⁷⁰ Le maire à Schneider et Bloss, président et secrétaire de l'association des débitants, 21.9.1911, AM.H., NR 129b.

¹⁷¹ Policier Erbs, 17.4.1914, A.M.H., NR 129b.

¹⁷² Frédéric Jung au maire, A.M.H., NR 129b.

¹⁷³ Stoltz, 31.3.1914, ibid.

¹⁷⁴ « Es bereitet sich nämlich ein Kehraus für die Kneipen mit den exotischen Namen und den verdächtigen rothen Laternen vor. der die Damen mit "zarter Hand" vielleicht wieder dahin treiben wird, woher sie theilweise hergekommen sind : in die Küche

Le 9 juin 1910, la corporation des débitants d'Alsace-Lorraine se plaint de la mauvaise réputation que font à la profession les « Animierkneipen » dans les petites villes de garnison comme Haguenau, Morhange ou Sarrebourg, ainsi que de la concurrence faite aux « débitants honnêtes. »

Les débitants de Haguenau, à l'occasion des congrès professionnels, passent volontiers pour des experts sur la question des débits à entraîneuses. La délégation de Haguenau porte le thème à l'ordre du jour du congrès des débitants de 1910, provoque la lettre du président régional de la corporation au gouvernement qui répercute jusqu'au Kreisdirektor de Haguenau en citant les termes mêmes de la lettre¹⁷⁵. C'est donc sous l'impulsion des débitants de Haguenau que l'association, devenant entrepreneur de morale, arrive à déclencher un second mouvement de répression contre les débits à serveuses. Ils évoquent l'opprobre jeté sur le métier, la concurrence déloyale. Mais surtout, ils considèrent que c'est dans ce domaine que l'Etat a le devoir d'agir par sa législation. Finalement leur souhait est en partie exaucé. Certes, ce n'est pas l'administration qui intervient. Mais, en 1911, le commandement militaire verrait bien la corporation des débitants assurer elle-même le contrôle de la moralité des débits en dénonçant à la police et au commandement militaire tous les manquements aux règles¹⁷⁶. Le Wirteverein de Haguenau accepte cette conception médiévale du groupe professionnel : il paie sa part de la rémunération du détective venu enquêter.

Pourtant les débitants, que ce soient ceux de Haguenau ou bien la confédération, ne se tiennent pas toujours à cette attitude intransigeante. Lors de l'interdiction complète du service féminin, ce sont eux qui s'efforcent d'obtenir un délai de quinze jours pour que tout le monde puisse se mettre en règle. L'éditorial du journal professionnel, à son tour, le 11/2/1911 se veut nuancé sur la question des serveuses. La position qui consiste à condamner, comme le font les associations de morale, tout service féminin, n'est pas acceptable. Même une serveuse qui s'assiérait l'après-midi, quand il n'y a pas foule, auprès d'un client, ne pratiquerait pas l'« animation ». Ce qui rend la dame ou le débit condamnable, c'est la réputation. Le meilleur moyen de préserver cette réputation, c'est que le patron protège les filles quand le client se permet des privautés¹⁷⁷. Ainsi la multiplication des débits à serveuses n'est plus condamnée, mais excusée. Les débitants eux-mêmes sont pleins de compréhension pour leurs collègues qui ont fauté. Elsen, au congrès de Metz de 1912, précise « ... que les débits à entraîneuses sont apparus du fait qu'il y a eu tant de débitants qui n'ont été en l'état de se maintenir hors de l'eau de manière loyale : ils ont été ainsi obligés de mener autrement leur affaire parce qu'ils n'ont pu supporter les lourdes charges qui écrasent la profession de débitant. De cette manière on en est arrivé à des moyens que nous devons combattre dans toutes les

oder an die Nähmaschine. » *ELHBGZ* 12.9.1891.

¹⁷⁵ 8.6.1910, A.M.H., NR 129b.

¹⁷⁶ Lettre du commandement militaire à l'association des débitants, 27.7.1911, 87AL5870.

¹⁷⁷ Congrès de Haguenau 1911, *GWZ* du 5.8.1911.

situations¹⁷⁸. » Le débit à femmes naît parce que les comptes du débitant l'obligent à trouver par tous les moyens de quoi combler la hausse des loyers imposés par les brasseries, celle de l'octroi, les impositions nouvelles sur la bière et l'alcool. Les confrères peu honorables ne sont plus des brebis galeuses, mais des victimes exemplaires des malheurs qui frappent tous les débitants, et qui ont frappé un peu plus ces confrères stigmatisés.

En fait nous savons par le recensement de 1910 de Haguenau que les trois délégués du Wirteverein de Haguenau emploient chacun au moins une serveuse. Sur cette question comme sur celle du contrôle de plus près les heures de fermeture, leur rigorisme affiché souffre des entorses. Et tout vient de la manière dont les débitants conçoivent la position de la femme dans le débit.

En fait le service féminin arrange beaucoup de monde. Personne, au sein de la corporation, ne s'interroge sur les causes de la prépondérance du personnel féminin dans les débits, sur les salaires. Une lettre originaire de Metz, signée par les associations de morale, la mission intérieure protestante, le Chanoine directeur du Caritas de Metz, et réclamant des salaires effectifs pour les serveuses, ainsi que le droit d'appartenir au syndicat, est lue au congrès de Haguenau. Mais la question est écartée poliment : on demande aux ministres des deux cultes de militer pour supprimer le droit de licence et l'on passe à un autre point.

Le 14/7/1909, les débitants se déclarent fort marris de ne pouvoir employer du personnel masculin, puisque cette solution les contraindrait à doubler les postes pour trouver quelqu'un susceptibles de se charger du nettoyage. Car la femme seule peut être chargée du rôle traditionnel, balayage et récurage, en dehors de ses occupations ordinaires. On précise aussi, un autre jour, que la serveuse sera d'autant plus polie avec les clients qu'elle espère un pourboire. L'exploitation de la serveuse, femme sans formation, est un cas de figure exemplaire de l'exploitation de la femme. Les féministes de l'époque, Camilla Jellinek, professeur à Heidelberg, Alice Salomon ont traqué cette réalité, tout comme Bebel¹⁷⁹.

Ainsi il semble qu'il y ait dans cette affaire beaucoup d'hypocrisie, surtout à Haguenau. Les responsables ne veulent pas s'engager à payer leurs serveuses pour leur éviter la prostitution ou les attitudes équivoques.¹⁸⁰ Ils ne sont en rien prêts à modifier les situations matérielles qui rendent la prostitution des serveuses et la Animierkneipe possibles. Zilliox dans sa lettre du 10.8.1910 ajoute lui aussi que dans les villes moyennes il n'est pas d'usage d'employer des garçons de café.

¹⁷⁸ « daß die Animierkneipen dadurch entstanden sind, daß es soviele Wirte gegeben hat, welche nicht in der Lage waren, auf reelle Weise sich über Wasser zu halten : sie wurden dadurchgezwungen, ihr Geschäft auf andere Weise zu treiben, weil sie die schweren Lasten, die den Wirstand drücken, nicht beibringen konnten. Dadurch ist man denn zu Mitteln geschritten, die wir in allen Umständen bekämpfen müssen.» GWZ du 13/7/1912.

¹⁷⁹ Cohen, « Die Lohn-und Arbeitsverhältnisse... », U. Linse, « Animierkneipen »..., p. 108.

¹⁸⁰ GWZ du 13/7/1912.

La corporation des cafetiers « anciens » se plaint de ceux qui ne jouent pas le jeu, des nouveautés sont introduites comme à Hambourg. Un profond clivage marque toute la profession. D'un côté ceux qui réussissent ou essaient de se sauver de la ruine en employant des méthodes toutes nouvelles, qui s'appellent la musique, la danse, les entraîneuses, tout un dispositif destiné à drainer vers leur établissement la clientèle militaire. De l'autre, les traditionalistes, de loin les plus nombreux, les plus anciens sur la place et qui généralement n'ont pas de salle de danse, mais qui se font verbaliser lorsqu'ils dépassent légèrement les horaires. L'association des débitants a besoin, nous le verrons, de dénoncer le débit à entraîneuses au moment où elle cherche à séduire les débitants ruraux, où elle cherche également à trancher sur les marges de la profession pour mettre en exergue savoir-faire et tradition du métier.

Conclusion.

Ainsi il est certain qu'il y a eu à Haguenau, à Sélestat, comme à Grenoble, à Toul¹⁸¹ ou à Paris une prostitution parallèle liée à certains débits de boissons. On peut dater son apparition dans les villes de garnison, et à Haguenau en premier, des années autour de 1900. C'est au moment où, selon Evans, la prostitution devient la construction d'un problème social¹⁸² que son environnement se modifie : à Munich, à Zurich, la prostitution dissimulée et honteuse, confinée dans les maisons closes au fond des ruelles obscures des quartiers chauds, explose, gagne le grand jour et devient incontrôlable. A la différence de ce qui se passait sous le Second Empire, Haguenau connaît dans les années 1910 une vie nocturne¹⁸³, des spectacles nombreux, des débits ouverts jusqu'à deux heures du matin, des établissements enfin éclairés à l'électricité où des entraîneuses versent le champagne¹⁸⁴. L'emploi de serveuses accortes est un moyen parmi d'autres de spécialiser le débit de boissons, d'y implanter une forme de loisir jusque là inédite.

Les déclarations des militaires atteints de syphilis, celles du médecin cantonal, le recensement d'une centaine de serveuses dans 40 établissements, les hospitalisations pour soigner des maladies vénériennes, tout cela constitue une réalité, et non des représentations telles qu'on pouvait les trouver sous le Second Empire¹⁸⁵. L'auberge à chambres séparées, où l'annexe, le premier étage, voire la cuisine, est un lieu de prostitution, surgit d'un double besoin : celui d'une ville comme Haguenau, dans laquelle les militaires forment 28% de la population, plus de 2700 personnes, alors que la maison close ne compte que sept pensionnaires ; celui des débitants en concurrence effrénée du fait d'un excès de libéralisme dans les

¹⁸¹ A. Corbin, *Les filles de noce...*, p. 224.

¹⁸² J. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 108.

¹⁸³ L'Américain Abraham Flexner voit tout un complexe de consommation, une «geistige Kuppelei» dans la grande ville, dans laquelle s'intègrent le théâtre, le café, le restaurant, le luxe, le brillant, tout ce qui pousse à une sexualité exacerbée. La danseuse met en appétit, la prostituée vient après. Cité par S. Krafft, *Prostitution und Sittenpolizei*, p. 70.

¹⁸⁴ Elle essaie d'échapper à l'image qui a été longtemps la sienne, le Beerenlob, Nest an der Grenze, lieu de l'exil pour les sous-lieutenants sentimentaux. Ruth Schaumann, *Der Major*, Berlin, 1935.

¹⁸⁵ Voir p. 661.

autorisations d'ouverture. La question est soulevée à trois moments : en 1893, sur l'initiative de l'Empereur qui décide de moraliser son peuple ; en 1903 sur celle de l'armée soucieuse de la disponibilité de ses effectifs ; en 1910 enfin, lorsque les débitants organisés défendent de leur honneur professionnel en stigmatisant les plus faibles d'entre eux pour sauver l'honorabilité du plus grand nombre. Une fois que les deux vagues d'interdiction de débits aux militaires sont retombées, la municipalité, le sous-préfet, la police laissent le nombre des serveuses augmenter de manière exponentielle et se montrent moins regardants quant à la morale et aux heures de fermeture, sans doute parce qu'ils n'ont guère d'outils législatifs à leur disposition à l'exception du décret du 29.12.1851. Il ne reste alors aux serveuses, si « légères », qu'à se taire, taire la maladie, la laisser les acheminer vers la mort, avec des journées de quinze à seize heures en position debout, le récurage de parquets, les restes à manger vieux de huit jours dans les pires des cas¹⁸⁶, l'absence de salaire, les attouchements au passage, les plaisanteries grivoises et le mépris général dans une société de tartuffes. La société des loisirs s'annonce mal pour certaines.

A mesure que se développe la peur devant la maladie alcoolique et la maladie vénérienne, la responsabilité des débitants ne concerne plus le désordre, l'immoralité, l'appauvrissement des classes populaires, mais la santé publique. Les ligues, dans lesquelles les médecins jouent un rôle essentiel, tiennent la place des clergés. En même temps, la situation des débitants est moins fragile : face à un discours rationnel, il leur est possible d'opposer leurs arguments à eux ; d'autre part, il leur peuvent essayer de se disculper en attirant l'attention sur l'existence de marginaux, à l'intérieur comme à l'extérieur de la profession, dont la responsabilité est bien plus apparente. Des conditions sont réunies pour le développement d'un discours corporatif.

¹⁸⁶ A. Cohen, *Sozialfrage* ...

La prise de parole des débitants

La défense corporative.

On assiste, dans les années 1890, à la naissance, dans toutes les petites villes, d'associations de débitants, fédérés sur l'ensemble du Reichsland et, en même temps sur l'ensemble du Reich. Au moment où les impôts ont augmenté, où la concurrence s'exacerbe, les débitants acquièrent des droits légaux, mais aussi une parole collective qui exprime des revendications nettement définies et dénonce des ennemis bien ciblés. Ils finissent par imaginer collectivement une profession idéale, mais aussi définir leur place dans la société et se situer dans l'espace politique.

Un nouvel environnement légal.

Des garanties juridiques nouvelles sont accordées à la profession, qui permettent une quasi-entrée dans l'Etat de droit. Deux décisions administratives et judiciaires ont tiré du néant social les débitants de boissons jusque là soumis à l'arbitraire total de l'administration. La stigmatisation ne disparaît pas pour autant, mais des moyens existent à partir de là pour défendre son bon droit et répliquer au discours que les autorités, avant tout locales, peuvent tenir sur les débitants. L'application de la *Gewerbeordnung*, code des professions, se fait par la loi du 27 février 1888 dans l'ensemble du Reichsland. Le paragraphe 33 fixe les conditions d'ouverture des débits. Certes, « il pourra être procédé, conformément à l'article 4 de la loi du 27 février 1888, concernant l'introduction en Alsace-Lorraine de la loi sur les professions, comme auparavant, dans les cas prévus par la législation en vigueur en Alsace et Lorraine, à la fermeture des débits de boissons, en vertu de l'article 2 du décret du 29 décembre 1859, soit après une condamnation pour contravention aux lois et règlements qui concernent des professions, soit par mesure de sécurité publique.¹ » La législation napoléonienne, sous forme de droit local, est gardée en réserve, laissant à la police une marge de manœuvre analogue à celle qu'autorise le *Diktaturparagraphe* dans des domaines plus généraux. Dans la nouvelle législation, néanmoins, les motifs de tout refus d'autorisation d'ouverture sont nettement définis.

En ce qui concerne le candidat débitant qui demande l'ouverture, ce que l'on appelle désormais les « données subjectives », le décret de décembre 1851 mais surtout la pratique demandaient un pronostic, prenaient en compte les rumeurs publiques, les opinions généralement admises. La nouvelle loi demande la prise en compte de faits seulement. Un certificat de bonnes mœurs, joint obligatoirement à la demande, suffit à obtenir l'autorisation. Ce n'est plus une bonne impression d'ensemble qui prévaut, mais des infractions nettement définies qui justifient des mesures de police ou des décisions de justice.

¹ J. Bieth, *Police générale des débits de boissons, établissements et divertissements publics, impôts y compris le droit des pauvres. Règlements en vigueur en Alsace et en Lorraine*, Istra, Strasbourg, 1922, p. 90.

Ces « Tatsachen », réalités, se réduisent à quatre cas de figure, et quatre seulement. En premier : « s'il existe contre le requérant des faits qui justifient qu'il abusera de son exploitation pour favoriser l'ivrognerie, les jeux de hasard, le recel ou la débauche.² » Les critères de discrimination sont, par ce texte, clairement exprimés ; la moralité du débitant est définie assez précisément, et de plus définie de manière restrictive « L'autorisation n'est à refuser que³ ... » Que le candidat ait la propension à favoriser l'ivrognerie, seule une pratique antérieure du débit permet de la détecter, lorsque l'on a servi des boissons à des personnes manifestement ivres, lorsque l'on a souvent dépassé l'heure ou lorsque l'on a fait des crédits immodérés. Le jeu de hasard est difficile à définir, nous l'avons vu, lorsqu'il sert à déterminer le paiement des consommations. La propension à la « Hehlerei », recel, peut être détectée par des délits antérieurs de braconnage, de faux serment, de contrebande⁴. Les motifs de promotion de la prostitution sont invoqués lorsque des prostituées habitent la maison où le débit doit s'ouvrir, non les maisons voisines : des restaurateurs comme Beyel se verront reprocher cet état de choses. On est loin néanmoins de la généralité des formules du décret du 29 décembre 1851. Il n'est plus fait de référence au maintien de l'ordre public, qui avait justifié toutes les mesures discriminatoires.

Les données objectives font l'objet de prescriptions plus précises encore, puisque l'on est dans le domaine du concret, du descriptible : « 2° Lorsque le local destiné à l'exploitation ne satisfait pas, par sa disposition ou sa situation, aux exigences de la police⁵. » La communication avec la voie publique, le ravitaillement en eau pure, les dimensions, l'éclairage, tout est clairement défini. Un descriptif détaillé doit être joint à la demande, ainsi qu'un plan. Il n'en subsiste qu'épisodiquement dans les archives, pour la sous-préfecture de Strasbourg-Campagne, et pour de rares années.

Les règlements concernant la construction et l'installation des débits explicitent l'article 33, alinéa II, chiffre 2 du Code des professions local. Les interdits sont énumérés : proximité des églises, écoles, hôpitaux ; rues non éclairées et « Schlupfwinckel⁶ » ; largeur des portes et des escaliers, qui doivent être munis par ailleurs d'une rambarde. Les portes doivent s'ouvrir vers l'extérieur. 25 m² est la surface minimale imposée pour la salle où l'on débite. La hauteur sous plafond est de 2,80 m⁷. Le local ne pourra être consacré à la pratique d'un autre métier ni servir de logement. Enfin la communication directe des toilettes avec la salle de débit est prohibée. Les fenêtres doivent s'ouvrir et le sol doit être fait de ciment ou de lames de bois⁸. Les autorités de police ou municipales donnent leur accord, après inspection des

² J. E. Metman, *Etude sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcoolisées*, Paris, 1879, p. 34.

³ « Die Erlaubnis ist nur zu versagen... » J. Dobrick, *Die Grundsätze des Rechts der Gast- und Schankwirte*, Iéna, 1935, p. 6.

⁴ *ibid.* p.14.

⁵ Cité et traduit par J. Bieth, *Police générale des débits de boissons ...*, p.88.

⁶ Le mot est assez mal traduit par recoin. Schlupf dénote un passage étroit, dans lequel il faut se glisser pour passer ; Winckel désigne un angle.

⁷ C'est une préoccupation aëriste, qui vaut pour toutes les nouvelles constructions de l'époque.

⁸ Le décret du gouvernement de la Prusse du 26 août 1885 reprend exactement les termes de ces obligations matérielles, dans des

lieux ; ensuite seulement, en cas d'avis favorable, le sous-préfet prend la décision.

Enfin, pour la première fois depuis le décret de 1851, les débitants qui se trouveraient lésés par un refus d'ouverture disposent d'un droit de recours devant le Conseil de Préfecture, et devant le Conseil Impérial en appel : « § 13. Concernant le recours, qui peut être introduit d'après l' § 40 paragraphe 2 du Code des Professions contre le refus de l'autorisation à pratiquer un métier ou contre l'interdiction de la pratique d'un métier sont compétents

a) Le conseil impérial si le recours est dirigé contre un arrêté du préfet.

Le conseil de préfecture si le recours a été introduit contre une décision du sous-préfet ou des autorités de police locale⁹. »

Le droit des débitants commence à exister : la catégorie professionnelle échappe un tant soit peu au bon plaisir de l'administration. Ainsi, lorsque, au congrès de Haguenau en 1911, le sous-préfet Pauli essaie de rassurer les débitants dans les cas où ils auraient, dans l'ignorance, servi à boire à des personnes inscrites sur la liste des ivrognes, le débitant Heiser de Metz demande « Je voudrais demander à Monsieur le sous-préfet si ceci tombe sous le coup de la Gewerbeordnung. » Le sous-préfet Pauli de Haguenau : « Non, c'est un principe commun de droit. » M. Heiser, Metz : « Alors le débitant n'a pas de possibilité de recours en cas de retrait de la concession¹⁰. » L'épisode semble montrer combien ce paragraphe 33 du Code des professions constitue la seule garantie juridique sérieuse contre l'arbitraire policier.

La seconde mesure légale constitue elle aussi une nouveauté, même si, par certains aspects, elle offre moins de garanties aux candidats à l'exploitation d'un débit. Le décret impérial daté du 24.12.1888, qui introduit dans le Reichsland le code des professions allemand, fixe les conditions dans lesquelles les professions à risques, les sages-femmes, les comédiens, les prêteurs à gages, peuvent demander et obtenir l'autorisation d'exercer. Pour les autorisations de débiter des eaux-de-vie, que ce soit sur place ou à pot renversé, un seuil de 15000 personnes est fixé pour les ouvertures sans conditions : en dessous de cette limite, toute nouvelle ouverture est soumise à une évaluation des besoins réels ; au-dessus, la législation locale peut introduire un contrôle si elle le veut bien¹¹. En effet, par d'autres mesures complémentaires, les communes prennent en charge le contrôle des débits de boissons et les débitants ont des possibilités d'intervention sur le terrain.

Ainsi donc l'administration et la police ne sont plus toutes-puissantes en matière d'autorisation de débit.

termes identiques « ... in Häusern, welche Schlupfwinkel gewerbsmäßiger Unzucht sind... » *EHBGZ*, 18.8.1888. E. Kosok, « Die Reglementierung des Vergnügens... », p. 64. Le Reichsland bénéficie avec un léger retard de la nouvelle législation.

⁹ « 13. Ueber den Rekurs, welcher nach § 40 Absatz 2 der Gewerbeordnung gegen die Versagung der Genehmigung zum Betriebe eines Gewerbes oder die Untersagung eines Gewerbebetriebs zulässig ist entscheidend

a) Der kaiserliche Rat, wenn der Rekurs gegen die Verfügung des Bezirkspräsidenten.

b) Der Bezirksrat, wenn der Rekurs gegen eine Verfügung des Kreisdirectors oder der Ortspolizeibehörde gerichtet sind. » *Gesetzblatt für Elsaß Lothringen*, 1888, p. 103.

¹⁰ *GWZ* du 3.6.1911.

¹¹ *Gesetzblatt für Elsaß- Lothringen*, 1888, p. 108 « Die Erlaubnis zum Ausschanken von Branntwein oder zum Kleinhandel mit Branntwein oder Spiritus ist nur zu erteilen, wenn der Nachweis eines vorhandenen Bedürfnisses vorliegt. »

Des garanties juridiques sont données, sous la forme d'une loi plus précise d'une part, d'une possibilité de faire appel d'autre part. La justice administrative a remplacé la justice administrée.

En 1894 les petites villes - les chefs-lieux d'arrondissement de façon automatique- profitent de la réforme communale. A partir de cette date la tutelle sur les maires des villes est moins forte qu'elle ne l'est sur les maires ruraux. La réforme communale, inspirée de la réforme de Stein après Iéna, donne une large autonomie aux villes en raison de leur vieille culture urbaine. C'est une mesure dont l'Alsace devrait avoir tout lieu d'être satisfaite¹².

A partir de là, des arrêtés municipaux réglementent la circulation dans les rues, la santé publique, les troubles à l'ordre public, le respect de l'honnêteté des transactions dans le petit commerce, l'heure de fermeture des débits de boissons. Lorsque le maire n'est pas en contradiction avec la loi, le sous-préfet ne peut s'opposer en rien à son action et le conseil municipal ne peut les remettre en discussion. Le contrôle des poids et des mesures relève depuis bien plus longtemps des pouvoirs locaux et les frais de contrôle sont payés par la commune¹³.

La prise de parole individuelle.

Tout se passe comme si les possibilités de recours et d'appel avaient progressivement libéré la parole des débitants qui ne s'inclinent plus devant le fait accompli, tel qu'il est fixé par le bon plaisir de l'administration. Vers 1905 les documents nous livrent un sujet parlant, un débitant qui dit « je », capable de faire valoir son point de vue de plusieurs manières différentes :

On envoie une lettre, si possible à l'en-tête du débit et adressée aux autorités. Même les lettres de pauvres débitants, mal écrites, sans respect des lignes, mobilisant un courage énorme, disent « ich » : elles demandent généralement un accommodement avec la réglementation, montrant qu'ils ont à peine contrevenu (« un tout petit peu de musique »). Ces interlocuteurs n'hésitent pas à exposer leur situation économique pour inspirer la pitié des autorités. Enfin il arrive souvent que pour donner plus de poids cette lettre soit collective.

Le recours à l'enquête chiffrée pour appuyer une plainte n'est pas absent : les débitants potentiels, se battant pied à pied pour démontrer des besoins spécifiques qu'ils sont susceptibles de combler. Lorsque la Veuve Brandstetter se voit refuser l'ouverture à Altkirch, sous prétexte que l'on n'a aucun besoin, elle

¹² Ce thème du respect de la vieille culture urbaine de l'Alsace servira à la propagande allemande en Alsace-Lorraine, surtout après la première guerre mondiale. *Verfassung und Verwaltung*, p. 228 et 190 ; G. Crossick, , H.-G. Haupt , *The Petite Bourgeoisie...* p.200 : les autorités locales jouent un rôle plus important pour les petits débitants que ne le fait l'Etat : le tracé de la ligne de tramway, l'aménagement de la halle, l'inspection de salubrité dépendent de la commune. « On a dit que les maires étaient les vrais rois de l'Allemagne » F. Roth, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, Paris, A. Colin, 2002, p.118.

¹³ 16.6.1885, A.B.R., 87AL 4459.

obtient que la gendarmerie recense l'ensemble des lits et des places d'écurie disponibles dans toute la ville.¹⁴ Car c'est autour de cette notion de besoin, trop imprécise, trop susceptible de favoriser certains, que se focalise le débat. Les débitants, quant à eux, installés dans les situations concrètes, trouvent des interprétations diverses, multiplient les points de vue pour montrer que la vision de l'administration a été trop partielle¹⁵.

Comme l'avis du Conseil Municipal est sollicité pour apprécier les besoins, les débitants ont la possibilité d'intervenir localement, par la voix de leur porte-parole plus ou moins avoué.

Un courrier des lecteurs peut être adressé au journal local, signé, quand même, par les initiales seulement. Cela suppose que ce journal soit lu, que l'on ne craint pas de proclamer haut et fort sur la place publique ce que l'on pense. On sort absolument de la confidentialité de la fiche de police.

Enfin, dans des cas précis, ce n'est plus le débitant qui s'exprime, mais son avocat, le conseiller juridique. C'est un degré de plus dans la conviction de son bon droit. Les personnes qui se sont vu refuser l'autorisation d'ouverture ou la fréquentation par les hommes de troupe introduisent un recours contre la décision du sous-préfet auprès du Conseil de Préfecture et obtiennent souvent gain de cause¹⁶. Lorsque Joseph Jund-Frey veut ouvrir une buvette à la gare de Marienthal, sur le ban de Haguenau, il paie deux avocats pour plaider l'affaire devant le Bezirksrat¹⁷. Ainsi donc on voit naître une justice administrative avec des possibilités pour faire appel d'un jugement.

Ce changement de locuteur dans la documentation a un effet certain sur le sentiment d'appartenance à la profession. Sous les dictatures bonapartistes, les lettres de défense, écrites par des personnes extérieures au métier, entrent dans les vues de l'administration, essaient de prouver que l'on est en règle. Elles éprouvent une propension à se mettre à la place de l'administration pour abonder dans son sens et embrasser ses préoccupations et ses valeurs : santé publique, surveillance des ouvriers et des jeunes, contrôle des réunions, ravitaillement même. La fonction policière déguisée confiée au débitant devenu surveillant malgré lui sert à légitimer l'existence de la profession : « Il faut, en attendant, que les débitants sachent que c'est pour eux un devoir de conscience et d'humanité d'observer scrupuleusement la règle que leur trace l'article précité de mon arrêté.¹⁸ » Enfin le bon comportement politique passé est toujours signalé.

Après 1890, les documents, qui maintenant émanent des professionnels eux-mêmes, font état de soucis économiques : concurrence, moyens d'attirer la clientèle. Surtout on n'hésite pas à mettre en cause les actions de l'administration, à énoncer des principes fondateurs de l'Etat de droit.

¹⁴ Rapport de gendarmerie postérieur au 19.4.1899, A.H.R., 1A1/2176.

¹⁵ J. E. Metman, *Etude sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcoolisées*, Paris, 1879, p. 34.

¹⁶ Lettre de la Vve Muller du 15.12.1911, A.M.H., NR128a.. Il est facile à ces juristes de démontrer le manque de base légale des décisions prises.

¹⁷ 18.2.1912, *ibid.*

¹⁸ Préfet du Doubs, 21.3.1853, A.H.R. 4M79.

Les débitants osent accuser, quand c'est nécessaire, les autorités de partialité. Il apparaît que la police ou l'administration locale usent parfois de deux poids et de deux mesures envers les débitants. Elles fermeraient les yeux sur les débordements qui ont lieu chez certains et elles surveilleraient de près les autres. Jenner, l'adjoint chargé de la police à Haguenau, aurait abandonné des procès-verbaux dans sa corbeille à papier. Les gardes champêtres et les sergents de ville, des Haguenoviens, ferment volontiers un œil lorsque des amis à eux sont en contravention. Le Vieil Allemand, lui, est puni sans pitié, sauf si le procureur impérial prend sa défense, comme c'est le cas pour Bösenthal. Stoltz est violemment attaqué par Fiege, le tenancier du Griffon, qui se dit persécuté par Stoltz parce qu'une fois il lui a dit son fait¹⁹. D'après les archives du Garnisons Kommando de Haguenau²⁰, concernant les débits de boissons, il arrive que la patrouille qui visite les débits fasse un rapport sur les choses peu convenables qu'elle a constatées. Lorsque la patrouille quitte le débit le Sauvage à Haguenau, après avoir relevé des noms, la débitante dit au caporal : « ich solle doch nichts gehört haben ». Et le débitant, ancien sous-officier dit « Laß'n doch melden »²¹. Ailleurs, un gradé dit « Landsmann », (compatriote) tu ne diras rien ». Mais surtout on vient témoigner par après que personne n'a chanté, que c'est l'automate mis en batterie qui a fait la musique, que c'est la serveuse seule qui a chanté. Un certain Raspel, dragon en garnison à Haguenau, prétend qu'il a seulement joué du piano, mais pas chanté puisque c'est interdit.

Ainsi les observations qui passaient pour objectives sont nettement remises en doute²² : elles sont un discours auquel on peut opposer un autre discours ; celui des débitants sait affirmer une fierté sociale face au discours stigmatisateur.

Les faits contre la rumeur.

Le ragot joue sous les régimes autoritaires un rôle essentiel, ainsi que la difficulté à faire la part entre le public et le privé. Le débitant ne peut vivre innocemment : tout acte commis antérieurement, tout membre de sa tribu peut lui être opposé et devenir un motif de suspicion. La vie privée, les relations avec les amis débordent dans la vie professionnelle, et la rumeur se complait à brouiller la démarcation qui aurait dû s'établir entre les deux. Il apparaît clairement ici que le débit est un espace public, et que les actes qui s'y déroulent sont assujettis à la loi et objet de surveillance, mais aussi que la personnalité du débitant déborde de ce monde, que le soupçon devient une preuve. On a vu ainsi l'autorisation de débiter refusée à

¹⁹ A.M.H., NR 116a.

²⁰ A.B.R., 27AL 5870. Ce dossier concernant les militaires semble avoir échoué par hasard dans les archives du Statthalter.

²¹ « Dites-leur que je n'ai rien entendu. » « Laissez-le faire don rapport ». 30.8.1909, ibid.

²² D'après J-C Martin, le document d'archive doit être exploité à un double niveau : comme témoignage des faits d'abord. Or, dans les faits qui nous concernent, il existe fort peu de preuves matérielles. On ne peut avoir que souvenir d'avoir entendu des chansons, de la musique, d'avoir vu de la lumière. Donc toute la preuve tient dans le discours. Alors l'archive joue un deuxième rôle : le témoignage est l'élément d'une stratégie. Il s'agit de lutter pour obtenir la considération sociale, la bonne réputation, la

d'anciens Rouges, à des maris trompés, à des paresseux notoires, à des opposants au maire et à des veuves trop jeunes.

Lorsque au 20^e siècle on s'efforce d'adopter les mêmes modalités policières, les sujets se rebiffent²³. Le 25/3/1911, Mme Laurent Risch demande à débiter. Elle a été serveuse à Haguenau du 10/11/1903 au 26/7/1906 et a changé 25 fois d'emploi, ce qui est assez conforme aux usages, à la mobilité des serveuses dans leur emploi à cette époque. On l'accuse aussi d'avoir détourné son mari actuel de sa première femme. Risch lui-même a été soupçonné à Haguenau d'avoir favorisé la prostitution clandestine. Tout cela a été relevé, noté ; pourtant, rien ne s'oppose légalement à ce que le couple puisse débiter²⁴. La mauvaise réputation attachée à la personne du débitant ne le prive plus de la possibilité d'exploiter tout débit. Ainsi, pendant longtemps, d'avoir eu des mésaventures professionnelles, même il y a des décennies, peut vous mener au déshonneur. A un moment donné, pourtant, au 20^e siècle, la moralité se démontre, même devant les tribunaux. Car la réputation d'un établissement se monnaie.

Les aubergistes n'acceptent plus d'être à la merci des bruits qui courent : la réputation n'est plus une valeur reconnue, ni la rumeur publique une preuve. La principale des nouveautés apportée par le code des professions est la prise en considération des « Tatsachen » : ce sont des faits réels et non des bruits, des réputations qui permettent de fonder le refus qu'on vous oppose.²⁵ Généralement, sauf si le demandeur a déjà tenu un débit, ces réalités n'existent pas.

Des actes évoqués devant les tribunaux, mais qui n'ont pas donné lieu à condamnation, ne peuvent être des motifs de refus. Comme le précise le fils Jung, tout malfaiteur a le droit d'être entendu avant qu'on ne prononce le verdict. Schreiber, dépositaire de bière à Bischwiller et propriétaire du Barbarossa à Haguenau, s'enquiert en août 1903 auprès du maire : un agent de la police municipale aurait dit que son établissement a mauvaise réputation « ein verrufenes Haus » ; la mairie de Haguenau lui répond qu'on n'a rien entendu de tel à Haguenau²⁶. La réponse est dilatoire, mais l'affaire confirme que c'est là une question

survie économique, l'exclusion de l'étranger. La formulation même de la plainte doit correspondre au texte de la loi-C Martin, « Violences sexuelles, pratique de l'histoire », *Les Annales*, mai-juin 1996, n° 3, p. 643-661.

²³ J-C Martin (ibid.) relève le même phénomène dans l'Ouest de la France, mais dans les trois premiers quarts du siècle, à propos des crimes sexuels. « La situation de la Vendée au 19^e siècle semble typique de cette acceptation progressive de la loi de la société globale dans les traditions et les coutumes communautaires. Il n'est peut-être pas assuré que l'on puisse conclure à la diffusion de la « civilisation des mœurs » chère à Norbert Elias puisqu'il s'agit moins d'un progrès général des mœurs (avec l'atténuation des agressions...) que d'une intégration des nouvelles possibilités offertes par la loi dans les pratiques quotidiennes. Le progrès résiderait dans l'usage augmenté de la parole et de la conscience réflexive pour qualifier les pratiques, pour rompre les tabous communautaires, pour permettre aux individus de se différencier et de s'affirmer.

D'autre part et sur un autre plan, souligner les dimensions personnelles et interpersonnelles de ces affaires amène à les comprendre dans leur complexité sociale en restituant la part d'initiatives authentiques des individus et insiste sur leur possibilité de modifier par eux-mêmes leur propre cadre de vie, en liaison avec les grands idéaux, en relation avec les groupes intermédiaires qui les soutiennent. »

²⁴ Rapport de l'agent Fischer au maire de Haguenau, 25.3.1911, A.M.H., NR 128b.

²⁵ J. Dobrick, *Die Grundsätze des Rechts der Gast- und Schankwirte*, Léna, 1935 p. 11 commente ainsi le code des professions : « Wenn die gestzlichen Vorschriften übereinstimmend von Tatsachen sprechen, « die die Annahme rechtfertigen etc. », so geht daraus hervor, daß auf Gerüchte und Vermutungen nichts zu geben ist » Di les prescriptions légales parlent communément de faits réels, il en ressort qu'il ne faut accorder aucune importance aux bruits et aux soupçons.

²⁶ A.M.H. NR 128a.

importante qui concerne les relations entre les pouvoirs constitués et les débitants. Les professionnels n'acceptent plus que la rumeur serve de moyen d'information et la réputation de critère d'évaluation des capacités d'un débitant. Et si le débitant s'estime trop exposé pour émettre ce genre de réserve, le propriétaire est beaucoup mieux armé ; davantage motivé aussi parce que, nous le verrons, la valeur vénale de l'établissement dépend de la réputation.

Le couple de Metz qui veut prendre en gérance la Germania à Haguenau avec un bail de douze ans décide, juste au moment d'entrer en jouissance, de rompre le contrat sous prétexte que le débit est « verrufen » : les filles du propriétaire, Molter, mènent une mauvaise vie, elles auraient, pendant leur séjour à Haguenau, rendu visite à des officiers dans leur logement, il y aurait eu des extorsions de fonds, on a joué à la banque et au monaco des nuits entières au premier étage, en misant des sommes importantes. « La Germania et les Molter n'avaient pas très bonne réputation », dit une note de la police, qui continue de collationner ce genre d'information, à usage interne²⁷. L'affaire passe devant les tribunaux ; la police méfiante évite à tout prix de prendre position dans ce conflit privé, laissant au tribunal le soin de recueillir les témoignages. Le tribunal de Baden Baden s'enquiert encore, auprès de la mairie, si les filles auraient eu des relations avec d'autres hommes que les pères de leurs enfants naturels, ce qui correspond à la définition de la prostitution qui a cours à Rambervillers²⁸. Le maire répond dans deux courriers par un certificat de non-punition de la femme Molter, et atteste, le 1er mai 1906 que le père a été condamné à 10 jours de prison pour dépassement répété de l'heure, ce qui semble une pratique normale dans la Germania ; que les deux filles ont été condamnées pour une violation de domicile. Les enquêtes sur la réputation se limitent aux extraits des jugements. En d'autres temps, on aurait collationné les rumeurs.

Il arrive donc que les intérêts moraux des débitants soient défendus devant les tribunaux, et que l'administration soit tenue de se justifier des appréciations qui ont été portées. Nous sommes en cette année 1904, et de la part de sujets badois, dans une attitude qui n'a plus rien à voir avec la soumission du demi-siècle précédent. Mme Montag, accusée de prostituer ses domestiques, est absoute par le Conseil de Préfecture²⁹. La Veuve Jung de Haguenau produit un certificat attestant que sa deuxième fille n'a jamais eu de relations avec un homme ; elle est prête à faire passer une visite médicale à l'aînée.

Lorsqu'il y a enquête, on s'en prend aussi à la fiabilité des témoins qui vous accusent, on démontre qu'ils ont un compte personnel à régler, qu'ils ont été sollicités par des personnages importants et que leur objectivité doit donc être mise en doute. Le temps semble bien fini où la réputation pesait comme une fatalité, où l'on fermait des débits au pied de la côte de Saverne sur de simples bruits qui couraient ou sur des interprétations de faits observés de l'extérieur. Les « Tatsachen » ont bien remplacé le « Ruf », la réputation. Et cette manière nouvelle de procéder est voulue par l'administration : dès 1893, les

²⁷ Sergent de police Stoltz, 11.11.1904, A.M.H., 129a.

²⁸ Lettre du 16.8.1905, A.M.H., NR 129b.

²⁹ Procureur au maire de Haguenau, 9.3.1907, A.M.H., AR 129a.

instructions du préfet au sous-préfet de Saverne précisait que l'on ne peut pas se baser simplement sur la réputation d'un débitant, qu'il faut adjoindre au dossier de demande les procès-verbaux qui permettent au conseil de préfecture de statuer en cas de recours³⁰. La police est rendue prudente par les possibilités d'appel.

Les archives de la sous-préfecture d'Altkirch contiennent un dossier très typique de ce point de vue. Deux opinions contradictoires s'affrontent à propos des projets de fermeture administrative d'un établissement. Le rapport de gendarmerie, contrairement à son habitude, relate la rumeur publique. « Toute la ville d'Altkirch en parle.³¹ » La dame Freilin est réputée avoir la cuisse légère. Elle a attiré dans sa cave un garçon de vingt ans et a eu avec lui des relations sexuelles. Elle a quitté le domicile conjugal en novembre 1910 pour passer quinze jours à Belfort en compagnie d'un certain « Gustav Hoder, de Muttersholz, qui a habité à Altkirch de manière passagère ». Ses filles de 15 et 13 ans traînent dans les rues le soir et attirent les jeunes gens. A Dannemarie déjà, elle passe pour avoir mené une vie dissolue. « einen sehr unsittlichen Lebenswandel geführt haben. » La fille de treize ans a été surprise en novembre 1913 ou début décembre alors que le secrétaire Martin Lerch d'Altkirch pratiquait sur elle des attentats aux mœurs³². Elle a comparu devant le juge d'instance pour ce motif. Comme sous le Second Empire, les rumeurs sont amalgamées pour emporter la conviction.

La déposition de Freilin du 28.1.1911 est postérieure au rapport de gendarmerie, dont le débitant a peut-être eu connaissance. Sa défense ressemble à celle de Molter au moment où il a quitté la Germania à Haguenau. Il n'ignore pas ce qui se raconte, mais il récuse ce qui se dit : « Des conversations qui ont été tenues publiquement en ville à propos de ma femme, je n'en sais rien et je ne veux rien en savoir. [...] que l'on n'a pas pratiqué des choses immorales dans mon débit avec ma femme et mes enfants³³. » Est-ce le rédacteur, le commissaire d'arrondissement, qui a mis le texte en forme ? L'ordre des termes, en emploi stylistique, tend à mettre en relief le lieu « in meinem ... » et la négation, rejetée à la fin devant le verbe, alors qu'on ne l'attend plus. Et la réalité des faits est reconnue, revendiquée : la femme a été effectivement à la cave en compagnie de Zeyer, mais il voulait donner un coup de main pour réparer la pression défaillante. Les relations entre sa fille et Martin Lerch se sont passées non chez lui, mais dans les commodités de la gare³⁴. Les femmes de la maison n'ont pas été utilisées pour faire marcher les affaires. Le débitant, profondément touché par ces rumeurs malveillantes, a l'intention de fermer son établissement. Mais d'ici là il garantit qu'il ne se passera rien de sexuellement répréhensible dans son débit. Et effectivement il cesse ses activités le 6 février 1911.

³⁰ Préfet au sous-préfet de Saverne, 3.2.1893, A.B.R., 387D241.

³¹ « Es ist in Altkirch ein Stadtgespräch... ». Rapport du gendarme John, 25.1.1911, A.H.R., 1AL1/11.

³² « unzüchtige Handlungen »

³³ « Von den soeben bekanntgegebenen Stadtgesprächen über meine Frau weiß ich nichts und will auch nichts davon wissen. »
« ... daß in meinem Wirtschaftslokal unsittliche Sachen sowohl mit meiner Frau und Kindern nicht betrieben worden sind. »

³⁴ Frédéric Jung au sous-préfet, 13.9.1911, NR 129b.

Les premières années du 20^e siècle semblent être le temps de la prise en compte des actes réels et non des actes potentiels. Le temps des suspects semble terminé. Seul le maire Zilliox de Haguenau garde quelques conceptions dépassées ; il aime bien s'appuyer sur l'analogie des cas, s'appuyer sur son expérience pour craindre que les femmes séparées de leur mari gèrent mal leur entreprise.

Les autorités de police renoncent aussi à poursuivre de leur vindicte les débitants une fois qu'ils ont quitté la ville. Deux cas seulement se présentent à nous, et dans les deux Stoltz, Oberwachtmeister de Haguenau, est concerné. Une fois il essaie de s'opposer à une ouverture, celle de Molter à Baden Baden, avec l'échec que l'on sait. Isidore Oswald, débitant à Haguenau de 1902 à 1912, a trafiqué de tout, de viande volée, de filles employées comme serveuses. Mais lorsque la ville de Brumath vient demander des renseignements sur sa gestion, Stoltz, peut-être échaudé par l'affaire précédente de 1905-1906, répond que Isidore Oswald n'a contrevenu en rien aux articles 1, 2 et 3 du code des professions³⁵. Le changement de ville rend à tout débitant son honneur. Nous l'avons vu à propos de la pureté nouvelle acquise par Alphonse Pfeiffer à Ribeauvillé.

La séparation entre domaine public et vie privée.

Les faits et gestes commis par des membres de la famille ne peuvent être retenus contre Freilin, seuls les actes accomplis dans l'espace public du débit, pendant l'exercice de la profession, relèvent de la surveillance policière et de la responsabilité professionnelle. Tout le reste est rejeté dans le domaine privé. Dès 1904 l'avocat de Molter énonce le principe de la radicale séparation entre vie privée et vie professionnelle. Que les filles aient des enfants hors mariage, qu'elles rendent visite à des officiers n'a nulle conséquence sur la manière dont le débitant gère son affaire. Conduite privée et pratiques professionnelles sont distendues. Si le recours déposé devant la justice du Grand Duché de Bade ne casse pas la décision qui a privé Molter du droit d'exploiter le Sorrento à Baden Baden, plainte va être déposée contre le maire de Haguenau qui a communiqué des informations qui ne concernaient en rien les pratiques professionnelles du débitant Molter au cours de son exercice à Haguenau. La Germania sous Molter n'avait pas une mauvaise réputation, les seules contraventions concernent une fermeture trop tardive³⁶. Donc il semble que les filles ne se sont jamais prostituées, que leurs visites chez des officiers étaient innocentes (« je l'ai vue étendue sur le canapé alors que le Einjähriger était assis à sa table »), mais que le but était d'attirer vers le jeu des gens qui en avaient les moyens. Dans la famille Molter on n'en est pas à prostituer les filles ! L'on ne pourra retenir contre les filles de Molter le fait qu'elles aient eu des relations sexuelles avec le père de leurs enfants, étant donné que le mariage reste interdit aux militaires en service

³⁵ Stoltz au maire de Brumath, 10.5.1912, A.B.R., 297D296.

³⁶ Lettre de l'avocat de Molter au maire de Haguenau, 14.8.1905, NR 128a.

actif. De la même manière, Frelin démontre que la conduite de sa fille hors du débit ne concerne en rien la marche de l'établissement.

Ce qui semble probant par contre, c'est que l'on joue gros jeu au 1er étage de la Germania où les filles tiennent un débit de vin. Elsa Molter a avoué avoir joué à la banque et au monaco avec différents messieurs et gagné 200 à 300 Marks par soir. Elle a notamment gagné au « Einjähriger » Nowatzki 300 Mark ; un certain Simon Lanzberger de Dijon aurait perdu 250 Mark « en jouant aux cartes et en buvant du champagne³⁷. » Albert Klein de Haguenau, âgé de 24 ans, avoue que l'on jouait à la Germania jusqu'à trois heures du matin en posant un lampion sur la table de jeu pour que la police ne se doute de rien... Simon Weil précise que l'on ne jouait qu'à des jeux de hasard, et de fortes sommes. Le témoin Rosa Half, modiste, déclare que la fille Molter a joué à la banque et au monaco à une table du premier étage à la Germania et qu'elle gagnait 200 à 300 Marks par soir. « Elsa m'a raconté qu'un officier du 137^e d'infanterie y a perdu tout son argent et que Molter lui a avancé de quoi fuir. » Elle soutire de l'argent aux voyageurs de passage « durch Kartenspiel und Sektrinken. » Il faut remarquer que le témoignage est indirect, qu'il constitue donc une rumeur. C'est peut-être une raison pour ne pas le prendre en compte.

En fait ils se livrent à une activité tolérée pour les officiers et la jeunesse dorée, celle du jeu de hasard. Les empiètements sur la légalité ne concernent que l'heure de fermeture. Et la famille, par ses activités lucratives et distinguées, se propulse sur une trajectoire qui la mène de différents débits à Haguenau à Strasbourg puis à une pension magnifique, d'après l'en-tête d'une lettre, le Sorrento à Baden Baden. Des racontars divers, un policier qui les a recueillis, ont failli faire tout capoter. Est-il possible que la famille Molter ait acquis par le jeu de cartes clandestin l'assise financière nécessaire pour ouvrir un établissement à Baden Baden ? Même si la justice ne s'est pas prononcée, de nombreux témoignages recueillis parlent de milliers de Mark laissés sur le tapis par des officiers ou des voyageurs au 1^{er} étage de la Germania.³⁸ Les avocats qui se sont emparés de l'affaire s'arrangent pour que les racontars, les renseignements fournis par le maire à la police du Pays de Bade, n'aient aucune valeur légale.

On est loin à ce moment-là des motifs qui avaient été invoqués pour interdire à la Veuve Kempf de Sélestat d'ouvrir un débit en 1866 : elle avait mis au monde deux enfants pendant son veuvage, dont le père était son beau-frère, homme marié³⁹. Ou lorsque Lang de Saverne se voyait reprocher en 1861 des violences sur sa fille, tout en se faisant pardonner pour d'autres motifs, chers au cœur du commissaire de police. Les administrateurs écrivaient alors : « ... on ne peut rien lui reprocher sous le rapport de la morale et des opinions, étant donné qu'il a toujours été dévoué au gouvernement. »

Dans cette affaire Molter, telle qu'elle est traitée par des juristes, on découvre pour la première fois que

³⁷ « durch Kartenspielen und Sektrinken ».

³⁸ *ibid.*, 4.5.1861, 3M997.

³⁹ Demande d'ouverture, 7.7.1866, A.B.R., 3M1002.

les conduites privées hors de la salle de débit relèvent de choix individuels. Le contrôle moral, mais aussi légal, s'applique à l'espace du débit et non aux personnes qui y vivent. Les administrateurs eux-mêmes prennent en compte la division, relevée par Goffmann, de l'espace entre la scène et l'arrière-scène⁴⁰. Tout ce qui est en dehors du débit ne peut être retenu contre vous. La partition formelle des espaces est une réalité, correspondant à celle du public et du privé. Que les filles aient des enfants naturels, qu'elles rendent visite à des officiers n'a nulle conséquence sur la réputation professionnelle des débitants. Frédéric Jung, le romancier fils d'une débitante du Café Central, demande clairement au sous-préfet si l'on peut condamner toute une famille à cause de la conduite d'un seul de ses membres⁴¹. Frelin avance à mots couverts le même argument. Ce qui compte, c'est ce qui se passe au débit, et au débit seulement. La famille, le débitant lui-même ont droit à une vie privée en dehors de leur profession. Alors on n'évoquera plus que des péchés véniels comme le dépassement d'horaire, parce qu'eux seuls concernent la pratique effective de la profession.

Débats, combats locaux.

Apparemment, l'évaluation des besoins avant toute ouverture d'un nouveau débit reprend aux débitants ce qui leur avait été accordé par la Gewerbeordnung : avec elle, les débitants n'entrent pas pour autant dans le régime de l'Etat de droit, la liberté de commerce, l'égalité devant l'accès à la profession. Paradoxalement c'est sous la pression des débitants eux-mêmes que la notion de besoin est instituée : l'association des débitants de Strasbourg pétitionne dès la parution du texte pour obtenir du conseil municipal une limitation du nombre d'ouvertures⁴² ! Une grande quantité des efforts, des soucis des administrations et des débitants évidemment concernent l'évaluation de ce besoin, le fameux de *Bedürniß* : les communes, pour limiter le nombre des débits dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme peuvent instituer un règlement qui donne aux conseils municipaux de n'autoriser les nouvelles ouvertures que si le besoin s'en fait sentir. Strasbourg ouvre le ban en 1891 ; Haguenau suit, le 2 octobre 1902⁴³, l'association des débitants n'oubliant pas de remercier le conseil municipal le 28.10.1902. Pourtant cette décentralisation de l'accès au droit de débiter offre aux débitants une marge de manœuvre considérable, parce qu'ils peuvent entrer dans le jeu politique local. Le débat est public, on peut contacter les gens oralement, sans le canal souvent rédhibitoire de l'écrit ; on connaît la position des divers conseillers, on peut faire intervenir ceux qui sont les plus favorables aux débitants ; il n'est pas indifférent que les présidents des débitants soient souvent conseillers municipaux en titre. La démocratie laisse à

⁴⁰ E. Goffmann, *La mise en scène de la vie quotidienne*.

⁴¹ Lettre de Friedrich Jung au maire, 13.9.1911, A.M.H., NR 129b.

⁴² 24.12.1888, 87 AL 4459

⁴³ Délibération du conseil municipal, A.M.H., NR 128a

l'individu-entrepreneur le droit de tenter sa chance, même si c'est finalement la corporation qui emporte la décision, c'est à dire le plus souvent les débitants les plus anciennement en place, ceux qui contrôlent les rouages de la prise de décision.

Le conseil municipal peut parfois servir de couverture au maire ou bien apparaître comme le défenseur d'intérêts bien représentés en son sein. C'est ce qui apparaît dans la lettre adressée au ministre d'Alsace - Lorraine par le conseil municipal de Saint-Louis.

Il s'applique à reprendre point par point les arguments avancés par un demandeur éconduit et à les démolir : il n'y a aucune raison d'ouvrir un débit supplémentaire, avec le mauvais temps de l'été dernier, l'absence de clientèle en semaine parce que tout le monde ici est ouvrier ; la salle annexe ne servira à rien : on ne danse qu'un dimanche sur quatre, et la somme à verser à la caisse des pauvres est ainsi doublée ; car une danse hebdomadaire porterait atteinte à la moralité et aux revenus des garçons et des filles qui s'assiéraient côte à côte. Les salles disponibles ont suffi jusqu'à présent à toutes les activités. De chambres d'hôtel, il n'en est nul besoin : Saint-Louis, sur le Rhin, n'est pas situé dans les Vosges, et cinq débits possèdent des logements pour la nuit. Les voyageurs de commerce qui ont affaire ici poursuivent jusqu'à Bâle, à six minutes de chemin de fer, ou bien se contentent des refuges qu'ils trouvent sur place, comme ils l'ont toujours fait. Reste la bière bavaroise, dont le demandeur serait le pionnier dans la ville frontière : on a essayé il y a trois ans, mais on a abandonné, parce que la bière en question ne convenait pas au goût local et surtout était trop chère. Enfin, puisque le demandeur est un entrepreneur, qu'il a acheté un terrain pour construire un hôtel, pourquoi ne réaliserait-il pas plutôt des logements pour des fonctionnaires ? En fait, la décision du conseil municipal est inspirée par un hôtelier déjà en place, Sohn, comme le préfet l'avoue au ministre de l'Intérieur⁴⁴. La gestion du droit de débiter passe des hauts fonctionnaires aux autorités locales, aux vues moins larges, davantage soumises aux pouvoirs occultes, aux pressions du clergé, des gens en place ; les conseils municipaux comprennent toujours un nombre de débitants qui savent défendre leurs intérêts bien compris en s'opposant aux ouvertures nouvelles. Nous avons surpris dans les années 1870 le maire Ziller à Hochfelden, le maire de Soufflenheim, débitants tous les deux, en flagrant délit de discrimination. Après 1890 les questions liées au débit animent la vie locale, surtout en raison de l'imprécision des termes de la loi. L'association des brasseurs se plaint du flou qui entoure la notion de « besoin », la limite ténue qui sépare « besoin absolu » de « besoin relatif » : sans doute faut-il entendre sous le terme de besoin relatif les besoins propres à certaines catégories sociales distinguées⁴⁵.

⁴⁴ Lettre du 2.12.1894, A.B.R., 87AL3080. Cet exemple prouve combien il est bon que les maires ne soient qu'exceptionnellement des débitants.

⁴⁵ *Mémoire de l'association des brasseurs au préfet du Bas-Rhin*, 22.3.1905, 387D241, p. 10. Cette notion de besoin spécifique est illustrée par une demande d'ouverture controversée à Marienthal en 1912. Il y a 7 débits dans l'agglomération – c'est un lieu de pèlerinage – et un à la gare, sans compter les cantines, les pensions. Les besoins sont largement couverts. Mais le local contigu à la gare est petit, sale. Les officiers sont privés de débit correspondant à leur honorabilité, et les pèlerins de marque devraient attendre

Les brasseurs font encore remarquer que les instances de recours n'ont pas le statut de tribunal administratif, que les autorités locales y sont trop bien représentées⁴⁶. L'arbitraire joue à plein lorsqu'un débitant locataire quitte le débit dont la brasserie est propriétaire et va s'installer à proximité. Comme il a fait la preuve de ses qualités professionnelles, le conseil a tendance à lui accorder la concession et à la refuser à la brasserie pour son vieil établissement sous prétexte qu'il faut enrayer la multiplication des débits.⁴⁷

Ainsi le pouvoir de police du préfet et du sous-préfet perd-il, en matière de débit de boissons, son pouvoir discrétionnaire. L'autorité se dilue dans les arguties juridiques, le respect des droits des individus et les prises de décision des conseils municipaux. Il n'est pas sûr que la marge de manœuvre des débiteurs a augmenté avec la localisation des décisions, si ce n'est dans une action collective de leur part.

Les groupes de pression comme « entrepreneurs de morale »

En même temps que la prise de décision descend vers les échelons inférieurs, l'influence des groupes de pression s'exerce à des niveaux de plus en plus élevés. La pression des Eglises a existé, nous l'avons vu, tout le 19^e siècle, en réseaux denses, organisés, mêlant le religieux, le politique et la morale, intégrant les ministres du culte, les notables locaux et les administrateurs, sans organisation, mais bien réelles, ressenties comme normales dans le cadre d'une paroisse où personne ne remet en cause le bien-fondé des valeurs exprimées par le curé, dans le cadre de ce que Ph. Boutry appelle la « mentalité.⁴⁸ » Comme les consultations sont orales et locales, elles n'ont guère laissé de traces. « Les effets de cette loi n'ont pas tardé à être appréciés ; tous les honnêtes gens ont applaudi à une mesure qui intéressait l'ordre public, la sécurité des familles et les bonnes mœurs⁴⁹ ». La pression des petits notables s'exerce sans organisations spécifiques, aux statuts déposés, mais capables d'influer sur la durée des danses ou bien les festivités de carnaval.

dans un local petit, sale ou en plein vent sous le hangar qui sert de salle d'attente. La distinction qu'on leur propose, dans ce cas précis, c'est une salle de 45 m², 3,50 m sous plafond, des toilettes séparées pour les messieurs et les dames, éloignées du puits, un garde-manger de taille exceptionnelle, six chambres dont certains contiennent deux lits, et les toilettes à l'étage, ainsi que l'accès direct à la gare. Il y a donc un « Bedürfnis » pour un « modernen, besseren Wirtschaft » : le comparatif comme toujours marque la distinction.

Ceci, le Conseil Municipal et l'association des débiteurs de Haguenau ne l'avaient pas compris en s'élevant contre la concession. Ils avaient invité les voyageurs qui avaient besoin de tant de confort à pousser un peu plus loin, jusqu'à Haguenau où tout cela existe. Lorsque l'affaire est évoquée devant le Conseil de préfecture, les deux avocats de l'impétrant, ainsi que les juges administratifs, ont l'occasion de rappeler que les gens bien ont besoin de leur confort où qu'ils aillent, comme ils ont le droit que l'on respecte leurs heures. (Courrier de l'association des débiteurs et demande Jund Frey, 18.10.1912, A.M.H., NR 128 b).

⁴⁶ Ibid., p. 23. Le conseil d'arrondissement est un conseil élu, avec généralement deux représentants par canton.

⁴⁷ « Pour obtenir une approbation concernant le besoin, un avocat inventif fera souvent valoir un besoin pour telle ou telle catégorie de clients, par ex. Pour des clients plus distingués, des bons, des meilleurs, des simples, des ordinaires. » *GWZ* du 19.10.1912.

⁴⁸ Ph. Boutry, *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars* p. 642.

⁴⁹ A.H.R., 4M78.

C'est au moment même où change la législation que les débitants changent de censeurs. Les hommes d'Eglise n'interviennent plus en tant que tels. Ils intègrent de grandes organisations, les ligues diverses qui s'occupent du bien commun. Ces ligues sont capables de produire un événement historique, c'est à dire un afflux soudain de documents.

L'événement historique peut être fortuit.⁵⁰ Mais la crise peut être provoquée, comme un accouchement. Parfois celle qui dévoile le réel caché est provoquée par une intervention au sommet de l'Etat effectuée par l'une de ces associations à l'intitulé interminable, constituées de ceux et de celles – car on voit les femmes prendre des positions publiques - que le sociologue H. S. Becker appelle les « entrepreneurs de morale » : le désir de moraliser la société s'accompagne de buts humanitaires, visant l'amélioration des conditions d'existence de certaines catégories de la population⁵¹. Généralement, leur intervention ne provoque aucune crise, les administrateurs répondant qu'aucun des phénomènes soupçonnés n'a d'existence réelle. Mais le sujet que l'on désire ainsi évoquer est mis sur la place publique, devient l'objet d'un débat.

La première intervention patente d'une entreprise de moralisation, nous la voyons se manifester en 1886. Le Consistoire de la Confession d'Augsbourg intervient auprès du Statthalter d'Alsace-Lorraine en se plaignant du trop nombre de jours de Kilbe. L'enquête, à partir d'une circulaire en trois questions, est réalisée par les sous-préfets. Elle porte à la fois sur ce qui existe et sur l'opinion du fonctionnaire quant à ce qu'il convient de supprimer⁵². Les résultats sont communiqués personnellement au premier intéressé, le Docteur Kassel, l'ethnographe de Hochfelden⁵³. L'affaire rappelle l'intervention d'un organisme religieux comparable à celui des curés catholiques contre le carnaval en 1858.

Les médecins bientôt prennent le relais des prêtres.⁵⁴ Dans la conception ancienne de la boisson, celle de

⁵⁰ A. Corbin pose la question de la micro histoire en histoire sociale. Les sources abondent pour faire de l'histoire sociale des sens par exemple : textes normatifs, journaux intimes, rapports de police. (A. Corbin, *Le Temps, le Désir et l'Horreur, essai sur le XIXe siècle*, Paris, 1991 p. 21) Il est difficile à partir de ces éléments de constituer des séries en vue d'une histoire quantitative. Alors il faut choisir, comme dit C. Ginzburg, entre « assumer un statut scientifique faible pour arriver à des résultats marquants ou assumer un statut scientifique fort pour arriver à des résultats négligeables » (C. Ginzburg, *Le sabbat des sorcières*, p. 89.) Nous sommes donc tributaires de la documentation disponible. Le regard, passant de ville en ville, s'arrête sur les époques et les endroits où une crise éclate, provoquant un afflux de documents, des enquêtes, des dénonciations, qui révèlent en pleine lumière ce qui était resté caché, lors d'affaires illustres comme celle de l'élection municipale de Hochfelden de 1866 ou bien celle du drapeau allemand brûlé à la fête sportive de Ribeauvillé ou bien encore la recrudescence de la syphilis dans la garnison de Haguenau en 1905. Nous sommes évidemment hors d'état de certifier que l'événement a été exemplaire, généralisable.

⁵¹ H.S. Becker, *Outsiders...*, p. 171.

⁵² 2.11.1886, 414D2407.

⁵³ Sur les relations familiales de Kassel auprès de l'université de Strasbourg, voir J. P. Hirsch, « Le parcours politique sinueux d'une dynastie de médecins protestants dans une petite ville catholique », *Kocherschbari*, n°39, été 1999, p. 55-61.

⁵⁴ Alain Corbin suggère que les médecins voient leur discours influencé par l'air du temps : à une époque où l'emprise de l'Eglise se desserre et où la crainte du péché s'atténue, l'irruption, sous l'influence d'un darwinisme vulgarisé, de l'angoisse de la dégénérescence de la race et non plus de l'espèce ; en bref, la peur de voir le groupe humain, que ce soit la classe sociale ou l'ensemble national, perdre son adaptation au milieu et se trouver entraîné sur les voies de la dégradation progressive. on leur

l'ivrognerie, boire est un acte de volonté. Eclairer cet acte relève des spécialistes de l'éthique : le clergé, les réformateurs sociaux. Si au contraire, la boisson devient une maladie, une « Sucht », le concours des physiologistes, biologistes est nécessaire. L'expert prend la place du moraliste⁵⁵. L'alcoolisme, la tuberculose qui passe assurément pour être sa conséquence, la maladie vénérienne, face à laquelle aucune rédemption n'est possible, le mal absolu, capable de faire table rase de toute la descendance d'une famille sont des maux dont la conséquence est l'affaiblissement du groupe national dans son entier. Le Dr Hoefffel s'efforce, dans une conférence donnée à Saverne tenue devant les instituteurs, en octobre 1905, de montrer que les défaites récentes de l'armée russe s'expliquent par l'alcoolisme et que l'alcool n'est en rien un fortifiant⁵⁶.

Mais le corps médical reste partagé, à l'époque pasteurienne, entre les théories opposées, qui induisent non seulement des thérapeutiques, mais aussi des politiques de santé opposées. Evans voit dans l'influence de Koch, découvreur du bacille de la tuberculose et expérimentateur sur le choléra, la croyance en la vertu d'une police médicale assurée par l'Etat et capable de soigner autoritairement le malade par l'isolement et sa mise au ban de la société, au prix de la fracture des familles sauvées finalement par la mise à l'écart du père. Ainsi, en 1884, alors qu'il n'est encore guère connu, les conceptions qui sont les siennes servent de fondement de la liste des ivrognes. Ni les solutions de thérapie familiale du Bavarois Peffendorff, ni les mesures sociales préconisées par Wirschow, homme politique et médecin, ne sont appliquées ; on leur préfère les mesures policières brutes : la liste des suspects, l'évitement, la rupture des fréquentations et des sociabilités⁵⁷. Le médecin doit donc s'occuper de faire respecter des mesures policières. L'alcoolisme doit se traiter comme le choléra à Hambourg : par un Etat autoritaire capable d'imposer par le haut des mesures de salut public. Les professeurs de médecine, au moment où ils envoient sur le terrain les médecins qu'ils ont formés, leur conseillent d'user de l'autorité que leur confère le savoir : « Vous serez médecins, vous vous répandrez dans toute la France, vous agirez sur la santé publique et même sur la santé morale par vos prescriptions et vos conseils⁵⁸. » Les médecins savent qu'ils peuvent certes intervenir sur le terrain. Mais l'aide de l'autorité de l'Etat peut rendre leur action beaucoup plus efficace.

Dans quelle mesure les médecins en place en place dans nos petites villes ont-ils essayé de renforcer leur influence en servant de relais à ces ligues ? Hommes de science, ils appartiennent souvent à des minorités religieuses : Auguste Kassel à Hochfelden la catholique est protestant et libéral, Weil à Haguenau israélite et conseiller municipal. Ils ne peuvent intervenir dans les débats scientifiques qu'en faisant appel à la raison. Seuls les arguments scientifiques qu'ils développent sont susceptibles d'être entendus. Le Docteur

demande un discours adapté aux peurs. Les médecins sont amenés à convertir en langage scientifique les peurs et les fantasmes des bourgeois de leur temps. A. Corbin, *Le Temps, le Désir et l'Horreur, essai sur le XIXe siècle*, Paris, 1991, p. 164.

⁵⁵ Brennan suggère que l'invention de l'alcoolisme fut une manière objective, scientifique, de condamner l'hostilité des classes populaires.

⁵⁶ U.K. du 28.10.1905.

⁵⁷ R.J. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 635.

Hoeffel appartient comme membre fondateur au comité de la section bas-rhinoise du Verein gegen Mißbrauch geistiger Getränke, aux côtés du professeur de théologie catholique Eugène Muller⁵⁹. Ces hommes politiques appartenant à des partis opposés ne peuvent se réunir que sur des arguments qui transcendent les clivages politiques⁶⁰. Contre l'alcoolisme ouvrier, ils ne peuvent agir qu'au nom de principes rationnels indiscutables, si indiscutables, si évidents que leur application par le pouvoir d'Etat va de soi.

L'article de Heinrich Tappe, qui étudie de manière générale le fonctionnement plus ou moins coordonné des grandes ligues et des administrations, décrit comment les Ligues dominées par les médecins et les pasteurs interviennent au sommet de l'Etat. Des villes, des arrondissements entiers adhèrent au Verein gegen Mißbrauch geistiger Getränke. Par le grand nombre de ses membres, en présentant la géographie des villes adhérentes, la Ligue se présentait comme une masse de manœuvre politique impressionnante. L'influence de ces ligues sur l'Etat est déterminante. L'Etat possède des outils législatifs et réglementaires dans le code criminel, la fiscalité, le code industriel et commercial, la politique de santé, même le droit civil⁶¹. Le DVMG est devenu une composante à part entière de l'appareil d'Etat, d'après un processus répandu dans l'Etat prussien de l'époque : les groupes de pression partagent les mêmes valeurs que la bureaucratie, les deux sont parfois composés des mêmes personnes ; les décisions de l'Etat sont le fruit de leur collaboration et les députés sont exclus de toutes les décisions⁶². C'est l'Etat qui vient à bout des casinos coopératifs, des débitants d'alcool distillé par application du code des professions⁶³, du choléra à Hambourg. En 1890, Johannes von Miquel, vice-président de la ligue, maire de Francfort, devient ministre des finances de la Prusse. C'est le moment de faire passer la loi d'imposition des distillats : la ligue ne se contente plus de convaincre, mais occupe elle-même le pouvoir. C'est là que, nous l'avons vu, une coalition antilibérale se forme : le parti conservateur, défenseur des agriculteurs distillateurs d'Ostelbie ; le SPD qui voit une manœuvre de diversion pour esquiver la question sociale. Le projet n'est pas mis à l'ordre du jour. La société de tempérance se tourne alors vers les administrations communales, pour multiplier le nombre des militants. L'échec de la ligue sur le plan politique impose un détour beaucoup plus long, celui de la formation.

En 1910, du 16 au 19 octobre, se tient à Colmar le premier cours public sur la question alcoolique. 850

⁵⁸ Debove, *L'alcoolisme*, cité par Dietz, *Der Alkoholismus...*, p. 125.

⁵⁹ *Straßburger Post* du 20.1.1901.

⁶⁰ Nous avons vu déjà, de la même manière, les curés des vallées vosgiennes proposer une collaboration avec le patronat rationaliste en vue du bien de la classe ouvrière.

⁶¹ H. Tappe « der Kampf gegen den Alkoholmissbrauch als Aufgabe bürgerlicher Mäßigkeitsbewegung und staatlich kommunaler Verwaltung », Teuteberg, *Durchbruch zum neuen Massenkunsum*, p 189.

⁶² H. U. Wehler, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte*, p. 674.

⁶³ H. Spode, *Die Macht der Trunkenheit*, p. 247

personnes originaires d'Alsace-Lorraine y participent et les actes sont publiés⁶⁴. L'alcoolisme y est désigné comme la « plus sociale des questions ». Les thèmes traités dans les exposés y sont d'époque, c'est à dire résolument modernes : l'alcoolisme chronique et les manières de la soigner, alcoolisme et dégénérescence, alcoolisme et économie sociale. Le prix du livre est de 1,5 Mk. La méthode préconise le travail de terrain : « En accord avec le combat que mène l'Etat, le combat de la société a, de tout temps, avancé du même pas. A la différence de l'Etat qui fixe des obligations et des normes générales, le travail social à petite échelle que mènent les sociétés de prévoyance arrive à faire disparaître, de manière plus simple et plus efficace, par leurs propres moyens, les causes de l'alcoolisme. Il s'agit, grâce à l'amélioration des conditions de vie morales et matérielles, de modifier les usages de vie et les habitudes de boire du peuple, d'éveiller en chacun les forces morales et spirituelles qui sont en lui. ⁶⁵»

La dernière expression renferme un programme piétiste : le « réveil » qui doit se produire est aussi un réveil antialcoolique. De manière plus générale, et cela est vrai aussi pour les catholiques, la conversion individuelle du sujet qui doit faire naître en lui-même la force nécessaire pour affronter le monde moderne armé des principes anciens⁶⁶, cette conversion commence généralement par un évitement des débits de boissons. Le piétisme trouve une manière de faire le bonheur universel en intervenant dans la vie de tous les jours. Il laisse des traces dans le courrier des administrateurs, notamment des maires et même des commissaires cantonaux. « Les jeunes gens, par les plaisirs de la danse, deviennent sans ressort ; ils ont de grandes dépenses et éprouvent plus de joie à la danse qu'au travail. » Il est significatif que cette lettre émane du canton de Munster, du milieu du patronat du textile⁶⁷. L'action antialcoolique est donc conçue aussi comme une prédication par le verbe et par l'exemple, par la prise de contact et par la fréquentation régulière, l'accompagnement individuel.

Des ligues de vertu, plus préoccupées de morale sexuelle, superposent leur action à celle des ligues de tempérance : Allgemeine Konferenz der Deutschen Sittlichkeitsvereine, Straßburger Sittlichkeitverein, qui intervient auprès de la Délégation d'Alsace-Lorraine en octobre 1898⁶⁸, Verein um Aufhebung der öffentlichen Häuser qui intervient la même année⁶⁹, Jugendschutz, marquent l'émergence des groupes de

⁶⁴ N.Z.B. du 27.4.1911. *Vom ersten Elsaß-Lothringischen Kursus zum Studium der Alkoholfrage, Oktober 1910, Bericht, Vorträge, Ansprachen*, Berlin, 1911.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ P. Ayçoberry, *Histoire de Cologne, à cette fête*, p. 393.

⁶⁷ Plainte anonyme au sous-préfet de Munster, 7.1.1890, A.H.R., 8AL1/9461 ; Spener, *Pia desideria*, Paris, 1990, p. 32. Le fondateur du piétisme s'appuie sur Paul, 1 *Corinthiens*, 6, 9-10, pour condamner l'ivrognerie : « Ne vous y trompez point ! Ni impudiques, ni idolâtres, ni adultères, ni dépravés, ni homosexuels, ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes, insulteurs ou rapaces, n'hériteront du Royaume de Dieu. » La lutte contre l'ivrognerie entre donc dans le cadre de « l'exhortation fraternelle et la réprimande » p. 71. Le piétisme n'est pas l'apanage des puissants, au contraire : une femme du peuple a déclaré à Kassel (*Messi und Kirwe*, p. 31) qu'après avoir connu une conversion intérieure, « une sorte d'illumination venue à la pensée du passage Matth. 11, 21, elle a cessé de danser aux fêtes ; elle a même vendu à un brocanteur un magnifique plat qu'elle avait gagné lors d'une danse et que l'argent a été mis en réserve comme dernier secours. Et, jusqu'à présent, elle n'a pas eu besoin d'y toucher : elle veut voir le doigt de Dieu dans la chance qui la touche.

⁶⁸ A.H.R., 3AL1/1214.

⁶⁹ A.H.R., 387D302.

pression animés par les cols blancs et les femmes. Le Bund der Deutschen Frauenvereine intervient en faveur des serveuses en 1912⁷⁰. Le premier courrier venu d'une ligue que nous avons relevé dans les Archives Municipales de Haguenau⁷¹ se situe en 1884 et émane d'une association de Düsseldorf. C'est un questionnaire fort détaillé sur l'existence de contrôles sanitaires, le nombre de prostituées, les mesures d'endiguement entreprises par la municipalité, la présence de « Louis », c'est-à-dire de proxénètes.

Ce type d'enquête constitue le troisième type d'intervention. Il s'agit sans doute avant tout, et cela relève de la tâche des entrepreneurs de morale, de rendre public une préoccupation, de susciter l'intérêt des municipalités et des administrations, mais aussi de disposer d'un matériau statistique à visée démonstrative pour une intervention à des niveaux élevés de la bureaucratie d'Etat.

L'échec des questionnaires, et donc des ligues, relevé par Evans, est patent au vu de la documentation. Ne serait-il pas dû aussi à l'ignorance des pratiques populaires, qui fait poser la question sortie du contexte, qui introduit des critères moraux là où personne n'avait jamais songé à les appliquer⁷². Suite à l'intervention des ligues, l'administration centrale, à Berlin ou parfois à Strasbourg, se doit de réagir aux questions qu'elles ont posées⁷³ ; une enquête se déroule sur le terrain, des résultats sont envoyés au niveau du département ou du gouvernement du Land ; finalement, le plus gros des renseignements est fourni par les commissaires de police et rassemblé par les sous-préfets. Ainsi le « Deutscher Evangelischer Frauenbund » écrit depuis Hanovre en août 1910 à la préfecture de Basse-Alsace à propos de la fréquentation des danses par les enfants. L'enquête est répercutée jusqu'au niveau des mairies et donne lieu à des vues intéressantes⁷⁴. En effet, les sous-préfets, dans leur réponse, ont parfois du mal à cacher leur surprise : ils n'ont pas toujours saisi l'utilité de la question posée, à laquelle ils sont néanmoins tenus de répondre. Apparemment ces fonctionnaires n'en savent rien, ils ne fréquentent pas les danses, du moins celles où vont les gens obligés d'emmener leurs enfants toutes les fois qu'ils sortent. Plutôt que de relater des faits, le pensum réalisé par les sous-préfets exprime une interprétation, donc une opinion. La synthèse que le préfet rédige à partir des comptes-rendus d'enquête⁷⁵ débouche généralement sur une solution toute trouvée : une réglementation communale, ce qui est une manière d'éluder ses propres responsabilités et de laisser à d'autres, s'ils en éprouvent l'absolue nécessité, de mettre fin au désordre. Dans le Haut-Rhin, les

⁷⁰ *GWZ* du 5.8.1911.

⁷¹ 4.9.1884, A.M.H., AR 99.

⁷² J. Evans, *Tod in Hamburg*, p. 126.

⁷³ Wehler, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte*, p. 273-275.

⁷⁴ A.B.R., 247D53, octobre-novembre 1910 ; A.H.R. 8AL1/9461, lettre originale d'août 1910 signée par Paula Muller, Gräfin von d. Gröben.

⁷⁵ En moins de deux ans, dans les années 1908-1910, le préfet à Colmar doit ainsi réaliser pas moins de cinq enquêtes concernant les débits de boissons :

21.9.1908 : le débit illégal exercé par les logeurs et teneurs de pensions dans les lieux touristiques.

28.4.1909 : l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées avant huit heures.

15.12.1909 : les concessions accordées aux brasseries.

15.5.1910 : les entraîneuses.

11.7.1910 : les débits de vin d'Espagne.

sous-préfets demeurent fort réticents à l'interdiction aux enfants et aux jeunes adolescents des danses de fête patronale. On peut se demander si certains ne se sont pas consultés entre eux⁷⁶, et avec leur collègue de Sélestat, tant l'argumentation est identique. Finalement les administrateurs savent que c'est la jeunesse qui danse, et les jeunes parents ; ils voient dans tout contrôle la mort de ces fêtes déjà fragilisées. Alors ils écrivent à la manière des petits notables qui ont l'habitude de justifier leur immobilisme par la défense d'un monde innocent dans son isolement : ces dames des ligues sont soupçonnées d'ignorer les réalités locales ; elles ne connaissent que la grande ville, la poussière qui sort d'entre les planches des dancings à l'atmosphère confinée ; elles ignorent combien la danse à la campagne, sous l'arbre, en plein jour, sous le regard attendri des adultes, est saine et innocente. On ne peut prendre au pied de la lettre ces textes aux accents rousseauistes. C'est un argument pour se débarrasser à bon compte de questionneurs fâcheux. Il existe même, à Munich, une ligue « Association en vue de combattre le service de boissons frauduleux⁷⁷ » qui vient mesurer la contenance des verres et le degré de remplissage des bouteilles dans les brasseries⁷⁸. Lorsque les Ligues proposent aussi une adhésion aux communes avec paiement de cotisation, les villes d'Alsace ne se pressent pas d'adhérer. Haguenau refuse généralement, sauf pour l'entretien de la maison de cure à Munster⁷⁹.

Ainsi la commune de Haguenau reste-t-elle à l'écart, en janvier 1911 d'une manifestation du Deutscher Verein gegen Mißbrauch geistiger Getränke, à l'occasion d'une exposition sur l'alcoolisme qui se tient à Niederbronn. Une maison a été louée et une bibliothèque de 50 volumes a été ouverte. Des figures de cire représentent les lésions des organes, destinés à infliger un choc salutaire aux visiteurs⁸⁰ ; 2000 enfants des écoles et 3500 adultes, surtout des ouvriers des usines de Dietrich, viennent admirer. Le préfet Pöhlmann y fait une visite, avant qu'elle ne ferme ses portes le 15 janvier 1911⁸¹. Pourquoi Niederbronn ? Il faut croire qu'ici les intérêts touristiques et commerciaux de la ville qui vendait son eau ont joué un rôle certain.

Les arguments invoqués à cette occasion par le conseil municipal de Haguenau paraissent curieux :

- cette exposition doit servir d'abord au grand industriel De Dietrich qui a intérêt à faire reculer l'alcoolisme dans sa main d'œuvre. Car Niederbronn a vu naître un « Verein gegen den Mißbrauch geistiger Getränken » en décembre 1910.⁸²
- la commune paie déjà pour la construction du centre de soins à Munster ; elle pense donc avoir suffisamment contribué à la lutte contre l'alcoolisme.

De la même manière la *Rappoltsweiler Zeitung* s'étonne le 14 août 1912 que des sections locales antialcooliques se soient créées dans les petites villes de vignoble. Au moment où se tient le congrès de

⁷⁶ Le téléphone existe déjà à l'époque.

⁷⁷ Verband zur Bekämpfung des betrügerischen Einschenkens.

⁷⁸ *G.W.Z.* du 11.2.1911.

⁷⁹ Indications dans A.M.H., AR 99a Trunkenboldeliste.

⁸⁰ *GWZ* du 25.2.1911.

⁸¹ *N.Z.B.* 25.2.1911.

Fribourg de la ligue antialcoolique, Thann, Guebwiller et même Ribeauvillé ont des sections locales d'antialcooliques qui proposent de transformer le jus de la vigne en boisson non alcoolisée⁸³.

A Wasselonne en 1910 les dames qui s'occupent de créer une école ménagère ont mis en application le discours des ligues : il s'agit d'apprendre aux femmes d'ouvrier à cuisiner pour que le mari échappe à l'alcoolisme. « Le rôle qui lui est attribué dans la lutte contre l'alcoolisme, se situe dans une autre direction. Elle doit faire de sa maison un chez soi intime. Elle doit préparer des repas corrects, garder son ménage propre et coquet, par son esprit toujours gai, par le charme de sa grâce, par l'aimable part qu'elle prend aux soucis professionnels de son conjoint, lui insuffler la vie, l'attacher à la maison au point qu'il ne songe pas à échanger les tendres joies de la famille contre les plaisirs douteux du cabaret.⁸⁴ ». Dietz aussi recommande les ligues qui se préoccupent de former les filles du peuple à la cuisine et au ravaudage (Flickschulen). La condition de domestique est, de ce point de vue, préférable à celle d'ouvrière

Il est remarquable combien les ligues antialcooliques partagent avec les associations de débitants la conception d'une femme rivée au foyer, vouée aux travaux ménagers pour le plus grand bien de la société. Le modèle proposé au peuple est un modèle bourgeois : les enfants restent au foyer, sous la surveillance de la mère ; l'intérieur est propre, attractif et les repas sont bien préparés par une épouse qui a été formée dans un pensionnat à son rôle de future maîtresse de maison⁸⁵ ; le mari s'autorise une sortie au club une fois par semaine, et boit de la bière à la maison, le soir ; le dimanche est consacré à la promenade dans la nature ou bien au jardin public. Jamais, dans les familles populaires, ce modèle ne peut être respecté. Dietz lui-même cite ces enfants partis chez des inconnus cueillir du houblon, et que l'on nourrit de pain arrosé d'eau-de-vie ; la mère va à l'usine et fait le ménage le dimanche ; le parc public est malmené par les promeneurs qui ravagent l'herbe, s'en prennent aux arbres au point qu'il faut l'interdire aux fêtes de sociétés à Haguenau. Force est de relever ici le caractère fondamentalement dominocentrique des ligues de l'époque wilhelminienne, pour qui les pratiques de la petite bourgeoisie sont exportables telles quelles aux classes inférieures. Ne retenons qu'un exemple : le jeu d'échecs, divertissement destiné à devenir universel pour Dietz, dans son fameux palais du peuple⁸⁶.

Les débitants, au moment où la parole leur est rendue, sont confrontés à des adversaires nouveaux ; le contrôle clérical ne survit guère à l'entrée du clergé en politique. L'obsession du temps sacré cède la place à celle du corps. Productiviste, militariste, la préoccupation du corps, de la maladie s'impose. Des

⁸² délibération CM du 9.1.1911, registre des délibérations.

⁸³ voir *ELGWZ*

⁸⁴ « Sie soll ihrem Mann das haus zum traulichen Heim gestalten. Sie soll ihm ordentlich kochen, seine Wohnung schmuck und sauber halten, durch ihr gleichmütig freundliches Wesen, durch den Zauber ihrer Anmut, durch die liebevolle Teilnahme an den Berufsorgen ihres Gemahls, den letzteren « beleben », ihn dermaßen ans Haus fesseln, daß er gar nicht daran denke, die innigen Familienfreuden mit den zweifelhaften Genüssen der Kneipe zu vertauschen. » A. Dietz, *Der Alkoholismus*, p. 22 et 129

⁸⁵ *ibid.* p. 129

⁸⁶ A. Dietz, *Der Alkoholismus...* p. 138.

associations nouvelles mobilisent au nom de la science, de la raison, et désignent nommément le groupe professionnel des débitants de boissons comme source du malheur populaire. La réponse à la stigmatisation de toute une profession est collective, au moment où se développent les associations et les enchères politiques sur les groupes qui composent les classes moyennes.

La prise de parole collective : les premières organisations.

Les formes de solidarité professionnelle ont effectivement existé dès le Second Empire, même si elles nous parviennent à l'état de trace. On peut relever d'abord la présence des témoins au mariage : lorsque l'on est nouvel installé dans une ville, sans relations, c'est un débitant que l'on choisit, parce que c'est un ami, un collègue. La solidarité s'établit ainsi entre débitants concurrents. Lorsque Ziegler à Sélestat demande à reprendre de son beau-père Kuntz le bal de la Rose au centre de Sélestat, il présente une pétition émarginée par 192 signataires, dont 17 aubergistes. Il ne peut s'agir seulement des voisins, intéressés par les retombées de clientèle d'un bal public, ni des brasseurs fournisseurs. On trouve deux ou trois hôteliers parmi eux. Pourrait-on voir dans cette liste une première fronde dirigée contre la municipalité catholique qui entrave l'activité des débitants ? Le beau-père Kuntz et son frère ne parlaient-ils déjà de « préjudice porté à leur industrie⁸⁷ », ce dernier mot dénotant une identité professionnelle⁸⁸.

Pourtant sous le Second Empire, la prospérité des débits n'a pas été constante et les débitants ont manifesté une volonté de défendre des intérêts communs. Régulièrement les commissaires de police, en signalant, comme on le leur demande, la situation des débits, disent : les choses vont mal à Sélestat à cause de l'absence de l'armée. Et les débitants, avec d'autres commerçants, de réclamer sa présence. « Les chefs de ces établissements sont aux abois, leur commerce languit, à cause de la cherté du vin. »⁸⁹

La question du couvre feu institué par le préfet West suscite des pétitions communes. Ainsi les cabarettiers de la petite ville montagnarde d'Orbey qui, tous ensemble, pétitionnent dès le 5 septembre 1852, à propos, déjà, de l'avancée de l'heure de fermeture des débits « Que cette mesure lèse profondément leurs intérêts en ce que l'artisan, l'employé, l'ouvrier de fabrique, aussi bien que le cultivateur et d'autres, qui ne sont ordinairement libres de passer leur temps que vers huit heures du soir, trouvent ce temps trop court et après avoir fait approvisionnement de liquides, s'assemblent chez l'un d'eux pour y passer la nuit entière sans que les autorités ou la police aient le droit de les en empêcher, ce qui corrompt beaucoup leurs mœurs ou leur santé. Souvent aussi dans ces réunions on joue gros sans surveillance et sans contrôle d'une

⁸⁷ Frères Kuntz au préfet, 1.1.1851, A.B.R., 3M933.

⁸⁸ Il est possible également que la liste collationne, déjà, les membres d'un réseau électoral, celui de Zorn de Bulach, dont Kuntz est un des membres. F. Igersheim, *Politique et administration...*, p. 540.

⁸⁹ Compte-rendu mensuel du commissaire de Wintzenheim, mars 1869, A.H.R., 4M27.

personne intéressée au bon ordre.»⁹⁰ Tout le corporatisme bistrotier est déjà présent ici : le débitant préserve la santé de son client en lui imposant un contrôle de la consommation, le débitant répercute le respect des normes, il est la dernière ramification de l'Etat.

Les associations de débitants naissent autour de 1890, bien plus tardivement qu'en Allemagne du sud : Stuttgart a vu naître sa première association en 1850, le Landesverband du Wurtemberg en 1885⁹¹. En 1910 l'association des débitants de Strasbourg fête son 25^e anniversaire, ce qui placerait ses origines en 1885. La première pétition de cette association est discutée à la Délégation du Land le 14 avril 1887⁹². Les témoignages laissés par les premières organisations prennent la forme de lettres collectives.

La pétition adressée par les débitants de Strasbourg est une critique acerbe du droit de licence ; l'impôt nouveau a frappé lourdement les établissements honorables sans toucher les assommoirs : « La peste de l'eau-de-vie n'a pas été écartée. Les petites antres à alcool continuent de prospérer pour la perte de la classe ouvrière⁹³ » Au début de l'année 1888 l'association à Strasbourg renouvelle sa pétition auprès de la Délégation d'Alsace-Lorraine avec les mêmes objectifs⁹⁴.

Le jour même de l'introduction du code des professions allemand, le 24.12.1889, dont nous avons relevé le caractère libéral, l'association de Strasbourg pétitionne en faveur de la prise en considération des besoins pour l'ouverture de nouveaux débits. C'est là un moyen de défendre les débitants en place, les positions acquises.⁹⁵ Le discours permanent issu de l'association défendra le *numerus clausus* dans le monde des débitants.

Les années 1890 sont le temps des organisations corporatives. En comparaison avec d'autres métiers, les groupements de débitants connaissent une apparition précoce. Les artisans s'organisent bien plus tard, et d'abord dans les métiers de bouche : les bouchers à Haguenau en 1895, les boulangers en 1900 ; les

⁹⁰ A.H.R. 4M78.

⁹¹ *GWZ* du 25.6.1910. Sur un autre continent, la première association de défense des cabaretiers se forme à Chicago en 1881, avec le but proclamé de résister aux ligues de tempérance. (P. Duis, *The Saloo...n*, p. 81.) A Paris la chambre syndicale des débitants de vin et la Chambre des restaurateurs limonadiers apparaissent en 1878-77. (H.M. De Langle, *De la convivialité et de la sociabilité à Paris dans les débits de boisson au 19^e siècle*. Thèse dactyl sans date, p. 397)

⁹² A.B.R., 87AL4459.

⁹³ « Die Branntweihpest ist nicht beseitigt worden. Die kleinen Schnapshöhlen prosperieren immer fort und zwar zum Verderben des Arbeiterstandes ».

⁹⁴ *N.Z.B.* du 7.1.1888 ; *EHBGZ*, 15.1.1888.

⁹⁵ Une lettre ouverte écrite par un débitant partisan du libéralisme, publiée par la *Straßburger Zeitung*, s'élève contre le corporatisme des débitants : une limitation du nombre des débitants aux établissements existants augmenterait les loyers que paient les 5/6^{es} des débitants de Strasbourg, empêcherait toute modernisation des bâtiments, préserverait ces débits où l'on se cogne la tête au plafond et où aucune fenêtre n'a été ouverte depuis un an. « der Himmel möge uns vor dem Ideal des Straßburger Wirtevereins, dem Zunftwesen in Gnade bewahren » « Que le ciel nous préserve, dans sa grâce, de l'idéal de l'association des débitants de Strasbourg, la pratique du corporatisme. » Et le débitant de narrer sa propre aventure : il a fait beaucoup d'efforts pour attirer la clientèle, se l'attacher. Sous prétexte que l'établissement marche bien, le propriétaire lui a relevé le loyer du n° 18 où il débite. Au n° 16 et au 20, des locaux sont disponibles, pour un loyer moitié moins élevé. Si l'autorisation de débiter est attachée aux murs, il ne retirera aucun avantage de son dynamisme ; tandis que s'il peut faire jouer la concurrence en déplaçant son débit....16.1.1889, 87AL4459. Il y a, dans les années qui suivent, de moins en moins de place pour les francs-tireurs de ce genre, à moins que nous n'ayons pas vu ces documents, faute d'avoir consulté la presse libérale.

boulangers de Sélestat en 1898 et les boulangers en 1909 ; les boulangers de Saverne en 1895, de Bischwiller en 1894, à Thann en 1898⁹⁶ ; les coiffeurs d'Haguenau en 1909.

Il semble qu'à partir de la capitale du Reichsland, le groupement de défense des débiteurs n'ait cessé d'essaimer. La fameuse pétition de janvier 1888 a été diffusée chez l'ensemble des débiteurs du Reichsland, en vue de recueillir les signatures de la clientèle : « La pétition que l'association des débiteurs de cette ville envisage d'adresser à la Délégation pour les affaires concernant le droit de licence et qui est soumise aux débiteurs du Land pour signature⁹⁷. » « Aujourd'hui les débiteurs ne sont plus seuls, la population dans son entier dit : « A bas le droit de licence. » Les meilleures preuves en sont les pétitions massives comprenant des milliers de signatures qui viennent des plus petits villages où il n'y a même pas un seul débiteur⁹⁸. » L'auteur de ce deuxième texte est J. Schmutz, futur rédacteur du journal professionnel des débiteurs. Dans sa réponse à un article de la *Sträßburger Post* du 13 janvier 1888 qui exprime sa commisération à l'égard des débiteurs, il défend l'honneur professionnel collectif, pour critiquer le droit de licence, dit qu'à cause de ce droit trop élevé, les débiteurs alsaciens vendent du vin artificiel et du Fusel, le journal s'attire cette remarque cinglante du président Schmutz : « Concernant de telles accusations qui aboutissent à présenter toute la corporation des débiteurs d'Alsace-Lorraine comme des tricheurs, je somme ce monsieur d'apporter des preuves à ses affirmations⁹⁹ » L'organe du libéralisme vieil-allemand, prétend-il, présente « l'état des débiteurs » (Wirstand) comme une collection de tricheurs. Ce ne sont pas les contraintes économiques qui poussent un véritable professionnel à abandonner ni la rigueur morale ni les saines pratiques qui lui ont été transmises. D'autres thèmes sont présents déjà : la concurrence des marginaux exemptés de taxes, « casinos, clubs », c'est à dire coopératives de consommation¹⁰⁰, restaurants des ligues anti-alcooliques. Enfin il compte sur l'influence dont jouissent les débiteurs et du soutien dont ils bénéficient dans l'opinion.

Dans les deux ans qui ont suivi, l'association de Strasbourg a essayé d'exploiter le succès rencontré par sa pétition en envoyant ses membres sur le terrain prendre contact avec les signataires et les diffuseurs. A Sélestat, le 23 décembre 1890, les délégués de Strasbourg sont venus réunir tous les débiteurs pour une assemblée constitutive au Café italien. Peu sont venus : c'était un jour de marché et on avait fort à faire, comme l'indique le rédacteur du journal local. Néanmoins des archives¹⁰¹ gardent la trace de présidents

⁹⁶ E. Knoll, *Die organisation des Handwerks im Reichsland Elsaß-Lothringen*, Inaugural-Dissertation, Strasbourg, 1913, p. 137.

⁹⁷ « Die Petition, welche der hiesige Wirthsverein an den Landesausschuß in Sachen der Lizenzsteuer zu richten gedenkt und welche jetzt den Wirthen im Lande zur Unterschrift vorliegt. » *EHBGZ*, 18.1.1888.

⁹⁸ « Heute sind die Wirthe nicht mehr allein, nein, die ganze Bevölkerung sagt : « Weg mit der Lizenzsteuer ». Die besten Beweise hierfür sind die massenhaften Petitionen mit vielen tausenden von Unterschriften, die nun bis auf die kleinsten Ortschaften Elsaß-Lothringen zu gehn, in welchen sich nicht einmal ein Wirth befindet. » *ELHBGZ*, 1.2.1888.

⁹⁹ « auf solche Anschuldigungen, die darauf hingehen, den ganzen Wirthstand Elsaß-Lothringens als Schwindler hinzustellen, fordere ich denselben auf, Beweise für seine Behauptungen zu bringen. » *Hopfen-, Brauer- & Gasthofs-Zeitung*, 1.2.1888.

¹⁰⁰ Le bruit court à Guebwiller en 1902 que l'association des artisans ferait liste commune avec la coopérative de consommateurs à l'occasion des municipales. Le bruit est rapidement démenti. *G.A.* du 10.6.1902.

¹⁰¹ A.M.Sél., BX28.

successifs, tous Sélestadiens d'âge mûr : Heyberger en mai 1895, Jehl en 1902, Siméon Weill, qui est de religion israélite, en mars 1908. Les secrétaires sont plus jeunes et parfois venus d'ailleurs : Hanser en 1902 (président en 1911 de l'association des hôteliers des Vosges), Jean Johner en 1908, Bleger en 1904. Les adhérents en 1894 sont au nombre de 17 : 16 ont une origine connue ; 7 sont de Sélestat, 5 de l'arrondissement de Sélestat, 3 sont originaires du reste du Bas-Rhin. Le seizième est viel-allemand, et il tient le « casino » de la caserne. Les débits qu'ils dirigent sont de bons établissements, deux cafés, deux brasseries, un établissement de danse, un hôtel du chemin neuf¹⁰².

A cette date, il existe une association similaire à Colmar et Wissembourg¹⁰³. Le président, dans quantité de petites villes, est le propriétaire de l'établissement le plus prestigieux ; à Thann, c'est Moschenross, qui prépare tous les buffets de concert et de bal, presque tous les soupers d'associations, qui est aussi adjoint au maire. Il est évidemment élu à l'unanimité, bien qu'il soit étranger à la ville, comme l'est Dreher, le premier président à Haguenau¹⁰⁴. Le secrétaire est le président de la société des trompettistes de Thann, Warther. La société est à ce moment sortie d'une longue léthargie¹⁰⁵. Les revendications lisibles portent sur la des points de détail : par exemple le règlement des registres des auberges en 1906. Les débitants revendiquent le droit de ne plus porter le registre des personnes qui ont passé la nuit jusqu'à la mairie ; les agents de police devraient eux-mêmes ramasser ces registres tous les huit jours. Car les hôteliers, le matin à neuf heures, ont d'autres occupations que d'aller porter des feuilles nominales à la mairie ; ils confient la tâche généralement à des enfants des écoles ou à des livreurs de boulangerie, de sorte que beaucoup de documents sont perdus. Ce détail révèle quelle est la priorité des hôtels, le repas de midi plutôt que l'hébergement. Les revendications sont similaires à Haguenau : une lettre signée par le président Dreher, débitant à l'Hôtel de la Poste, demande une audience au maire à propos de la répartition des droits de licence¹⁰⁶.

Les statuts de l'association des débitants de Haguenau sont déposés le 10.2.1891¹⁰⁷. Ils ressemblent aux statuts de toutes les sociétés à quelques nuances près :

- la condition d'honorabilité pour l'admission : « jeder unbescholtener Wirt ». En cas de peine infamante, on peut être exclu.
- les moyens de contrainte à l'encontre des minorités : on peut être exclu de l'association à la majorité des voix lorsqu'on se conduit mal à l'assemblée générale ou l'on cause des dommages à l'association. Ce sont là peut-être des moyens pour se débarrasser d'une opposition gênante.
- les buts de l'association : défendre les intérêts professionnels des membres, mais aussi « Introduction

¹⁰² A.M.Sél., BVII 10, sans date.

¹⁰³ E.N. du 24.12.90.

¹⁰⁴ T.K. du 9.4.1904 et statuts de l'associations de Haguenau, 10.2.1891, A.B.R., 49D219.

¹⁰⁵ T.K. du 9.4.1904.

¹⁰⁶ 12.4.1888, A.M.H. AR 154.

¹⁰⁷ A.B.R., 49D219.

de meilleurs rapports avec les domestiques.¹⁰⁸» D'entrée les débitants se posent comme des employeurs et des personnes honorables. Ils se définissent sur l'échelle sociale comme n'appartenant ni aux grands entrepreneurs, ni à la classe ouvrière.

- les conditions d'admission ressemblent plutôt à celles des sociétés de masse plutôt qu'aux clubs élitistes: la contribution est modique (0,5 Mk à l'entrée) et l'accès facile. Il faut être présenté par un membre avant d'être admis à la majorité simple, au moment où dans les casinos, le nombre des voix nécessaires est toujours des deux tiers.

Le journal local porte la première convocation à une réunion le 8.8.1891. Celle-ci a lieu à la Musau, chez Joseph Antoni ; on désigne les délégués qui doivent assister au congrès de l'association des restaurateurs d'Allemagne du Sud prévu à Strasbourg le 26 août.

L'association des débitants de Niederbronn est fondée en mars 1891, mais dans une perspective différente: le regroupement est élargi aux membres marginaux, aux professionnels du tourisme, les loueurs de chambres qui logent les baigneurs sont admis.

A Guebwiller en 1902 cinquante débitants se réunissent un mercredi après-midi de mars pour discuter d'assurance-responsabilité civile et de caisse de décès. Il semble que dans cette région, l'adhésion à une mutuelle ait été le principal moyen pour rassembler les professionnels ; le président de l'association pour Bade et Wurtemberg en personne, Herrmann, de déplace pour présenter des thèmes aussi peu enthousiasmants¹⁰⁹.

Certes, il faut prendre garde de voir dans cette multiplication des sections locales une véritable mobilisation collective. Pour G. Crossick, H. -G. Haupt les membres des associations ne sont pas représentatifs ; ce sont les entreprises les plus stables et les mieux capitalisées qui adhèrent aux associations de défense des classes moyennes¹¹⁰. Le pourcentage des artisans inscrits dans les diverses associations et corporations varie entre 15% en 1899 et 26% en 1912 pour l'ensemble du Reichsland¹¹¹. Les débitants organisés sont en 1902 1400 sur 9500, soit 11,6%, répartis en 18 associations locales¹¹² ; en 1909 1795 sur 10181, soit 17,6%¹¹³. A Haguenau, l'association, partie de 80 environ en 1890, regroupe en 1909 encore 43 membres sur 90 débitants effectifs ; ils ne sont plus que 27 en 1911 au moment du congrès¹¹⁴. La question se pose de savoir qui est fondé à parler au nom du groupe. Le débitant polygraphe qui pousse ses cris de colère dans le journal corporatif, qui réalise les collages de presse pour compléter le numéro, peut-il être considéré comme exprimant l'opinion unanime du groupement ? Certainement pas : à l'occasion du congrès, les opinions divergent sur beaucoup de sujets essentiels ; les adhérents à

¹⁰⁸ « Herbeiführung besseren Dienstboten Verhältnisse ».

¹⁰⁹ G.A. du 16.3.1902.

¹¹⁰ G. Crossick, H. -G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie...* p.156.

¹¹¹ E. Knoll, *Die organisation...* p. 149.

¹¹² G.A. du 22.4.1902.

¹¹³ GWZ du 17.6.1909.

l'association ne représentent que les personnes convaincues de l'utilité de leur profession et de la nécessité de la défendre. Enfin, le silence dans les assemblées vaut-il acquiescement ?

« Enfants de Haguenau », précisent les débitants de la ville, pour prouver au Conseil Municipal que les idées avancées ne constituent pas une folie venue d'ailleurs, mais le produit du bon sens local¹¹⁵. L'enracinement est réel sans doute pour les présidents, qui sont, pour l'association de Haguenau, successivement, les directeurs des deux hôtels les plus prestigieux. Mais les éléments les plus actifs, les chevilles ouvrières qui occupent la fonction de secrétaire sont souvent des migrants, comme Bloss à Haguenau, entré dans le métier en 1909 après avoir occupé une fonction dans l'intendance militaire. Il s'agit donc parfois de personnes nouvellement arrivées dans la profession. A Ribeauvillé, le président est en 1909 un étranger à la ville, protestant, âgé de 45 ans, Schweyer, originaire de Niedersoultzbach, dans le pays de Hanau.

Les associations locales ne tardent pas à se fédérer. La corporation des détaillants du Reichsland se réunit pour la première fois le 26 et le 27 juillet 1880 à Sarrebourg.¹¹⁶ L'association des débitants d'Allemagne du Sud tient son congrès à Strasbourg fin août 1891 ; les débats, repas, excursions réunissent 80 congressistes, et les délégués de Haguenau interviennent à propos des cantines et restaurants, qui se multiplient à l'époque dans les maisons de fournisseurs d'effets militaires à proximité des casernes¹¹⁷.

En avril 1902, à l'occasion du 13e congrès qui se tient à Metz, on apprend que la Chambre a enfin débattu du droit de licence au lieu de jeter au panier la pétition de l'association. 48 sections, 1400 membres : les débitants organisés deviennent une force de proposition dont les revendications ne peuvent plus être passées sous silence.

Ainsi l'association des débitants est destinée, elle aussi, à jouer un rôle de groupe de pression, et elle le joue effectivement dans les années 1910, n'intervenant plus seulement sur les questions de fiscalité : le congrès de Strasbourg du 10 mai 1910 a adressé une pétition au gouvernement concernant les entraineuses. Le texte, recopié à la lettre près, est transmis aux sous-préfets qui doivent répondre, et dans la plupart des cas, ils n'ont pas entendu parler de telles pratiques chez eux, à l'exception de Colmar¹¹⁸.

Pourtant le combat corporatif se déroule souvent sur le terrain municipal, et cela se comprend. Les décisions prises par la municipalité, surtout depuis la réforme communale de 1894, sont cruciales pour l'activité professionnelle des débitants : montant de l'octroi, calcul de la répartition des droits de licence, limitation ou non du nombre de débits, estimation des besoins, heures de fermeture, autorisation à danser, nombre, date et emplacement des foires annuelles, réglementation du commerce forain de boissons, liste

¹¹⁴ *ibid.* 26.6.1909.

¹¹⁵ Lettre de l'association au maire, 1905, A.M.H., NR 128a.

¹¹⁶ A.B.R., 27AL984.

¹¹⁷ EHBGZ, 27.8.1891.

des ivrognes notoires. Le conseil municipal de Haguenau s'essaie même, comme nous l'avons vu, à réglementer la liberté de circulation des serveuses. Les conseillers municipaux débitants sont conscients d'être les porte-parole de leurs collègues. Mais ils manquent souvent de virulence : ils ne figurent sur les listes qu'en raison de leur modération politique.

Le groupe finit par se porter garant, localement, de la conduite de ses membres. Le 11.10.1910, c'est l'association qui écrit au commandant de la place de Haguenau pour lui signaler que l'un de ses membres, le débitant Nückles, a renvoyé sa serveuse : la caution morale du groupe, la décision prise solennellement par l'association, le 1.6.1910 de ne plus admettre comme membre que les débitants qui mènent une affaire sans reproche « wer eine einwandfreie Wirtschaft führt » servent de garantie¹¹⁹. Le débitant trouve dans le groupe un porte-parole : il n'est plus seul pour se défendre. Trois jours plus tard, Von Rohden, le commandant de la garnison, reçoit du Kriegerverein une lettre analogue, qui vient avertir que le camarade Rothkirchen a renvoyé sa serveuse pour répondre aux conditions imposées à la fréquentation d'un débit par les militaires. La parole du débitant a plus de portée lorsqu'elle est émise par le groupe de semblables. L'association locale des débitants est donc un groupe de gens honorables, qui ont souvent une longue présence dans le métier et dans la ville, se voient tous les mois chez l'un ou chez l'autre des membres, qui les nourrit et les abreuve. Mais deux délégués participent régulièrement au mois de mai à un congrès où sont agitées des idées, des réflexions ensuite reproduites, puis remises sur le métier par le journal professionnel. Malheureusement, ce journal corporatif, à parution hebdomadaire depuis 1905, ne nous est resté que pour les années 1909 à 1913. Des motions, des lettres manuscrites, les encarts dans la presse locale, des articles mêmes de la *Hopfen, Gasthaus und Brauerzeitung* qui paraît encore au début du développement des associations, permettent cependant de trouver les prémises de la pensée qui a pris toute son envergure dans l'immédiate avant-guerre.

L'honneur perdu d'une corporation : lois, ligues et soupçon.

La pensée des milieux hôteliers de Strasbourg et de Mulhouse telle qu'elle s'exprime dans la presse corporative des années 1910 est très cohérente. Elle concerne tout d'abord la vieillesse de la législation. Les débitants du Reichsland ont l'impression d'être en butte à des tracasseries d'un autre âge, qui maintiennent sur eux un soupçon d'un autre âge lui aussi, tel que nous l'avons décrit en deuxième partie¹²⁰. « Des lois vieilles de plus de cent ans sont appliquées dans la mise en œuvre de la police des débits », alors que les usages et les conceptions de l'homme changent avec le temps. L'exemple typique de ces textes vieilliss, c'est la loi sur les ivrognes ; dès que l'on rencontre une personne ivre dans la rue, on accuse

¹¹⁸ A.H.R., 8AL1/9573.

¹¹⁹ Weber, secrétaire de l'association des débitants au commandant de la garnison, 11.10.1910, 87AL5870.

¹²⁰ *GWZ* du 23.3.1912. Voir p. 360.

les débitants, alors que dans 90% des cas, c'est en secret que l'individu s'est enivré. D'après le numéro du 23/3/1912, le problème de l'alcoolisme n'est plus celui des débitants : « 90% des ivrognes s'enivrent en secret », dans les Schapskasinos ou bien chez eux, à la bouteille. Ainsi la législation n'a pas été mise à jour face à la modernité. L'octroi a été supprimé dans toute l'Allemagne en 1902 sauf dans le Reichsland où on a conservé le droit local¹²¹.

Il est curieux que la conception du passé ne soit pas la même suivant qu'on l'idéalise en le regrettant ou qu'on se plaigne de ses survivances. Dans le premier cas de figure, les termes restent fort imprécis : « Unsere Vorfahren »; « in einer Zeit wo unser Gewerbe in hoher Achtung stand... »¹²² A cette époque-là on avait le sens de l'honneur professionnel, de la solidarité, alors qu'aujourd'hui règne la concurrence la plus impitoyable.

Dans l'autre cas, lorsque le passé survit par ses mauvais aspects, les repères temporels sont bien plus précis : « vor hundert Jahren » ; « Bei Einführung des Gesetzes... » Finalement l'éditorialiste qui signe Jfr ne sait pas très bien ce qu'il doit penser du passé : il est convaincu que seuls ont survécu les mauvais côtés, la législation héritée ; les bons ont irrémédiablement disparu, le sens de la solidarité entre confrères, le sens de l'honneur professionnel, le respect des décisions prises collectivement. Seul le soupçon a subsisté. Soupçon d'alcooliser délibérément les personnes déjà malades, vu que la loi sur la liste des ivrognes est impossible à faire respecter dans une ville. Soupçon de favoriser la marginalité : les tribunaux peuvent interdire à certains citoyens la fréquentation d'un débit pendant un an. Soupçon de favoriser la prostitution clandestine, vu que les débitants sont hors d'état de savoir quelle activité a pratiquée la serveuse qu'ils engagent. Ajoutez à cela l'enquête préliminaire en cas de demande d'ouverture. Bref, la corporation est stigmatisée parce qu'elle manipule des clientèles dangereuses. Sur elle pèsent, pour cette raison, des interdits reconnus par la loi qui font de ses membres des « citoyens de seconde zone », à qui on ne fait pas confiance alors qu'ils savent très bien se conduire, dans leur intérêt¹²³. En effet, certaines dispositions légales liées traditionnellement à la profession en font un groupe réprouvé : les débitants cités comme témoins devant les tribunaux n'ont droit à aucune indemnité pour compenser le temps perdu. « Notre temps ne vaut-il rien que messieurs de la justice en disposent gratuitement ? » demande l'éditorialiste le 27.8.1910. La fonction de maire est incompatible avec celle de débitant ; les candidats à l'ouverture sont soumis, mari et épouse, à une enquête de moralité humiliante. Les débitants restent pour l'administration des inutiles, des suceurs du sang du peuple qui doivent être contraints par des impôts et des règlements draconiens. Bref, les débitants portent le stigmate du parasitisme. Que ce sentiment soit partagé par la clientèle, le journal professionnel n'ose pas trop l'affirmer. Il préfère parler d'une opinion générale, éventuellement de ligues ; mais généralement il ne cite pas de sources précises.

¹²¹ *GWZ* du 9.9.1911.

¹²² *GWZ*, 9.3.1912.

¹²³ *Ibid.*, avril 1909 et 27.8.1910.

Il y a un non-dit dans ces plaintes. Certes, on parle du mépris des 10 000 dominants, de celui aussi des manuels. « Toi seul es méprisé, non seulement par les classes supérieures, mais aussi par les professions manuelles. Toi seul n'es pas aidé par l'Etat » écrit la *GWZ* du 3/10/1911. Le journal ne dit pas clairement pourquoi il y a ce mépris. On lit aussi qu'il y a des Faulentzer dans la profession, que l'on paie plus d'impôts que toutes les autres professions, que le débitant travaille quatorze ou seize heures par jour : « ... et aucune profession ne subit une plus grande atteinte à sa santé à cause de son séjour dans de l'air mauvais, à cause de longues veilles et de récupération insuffisante, que le métier de débitant¹²⁴ ». Certes, tout le monde travaille moins au début du 20^e siècle : en 1850, le paysan prolonge sa tâche dans la veillée, l'industriel de Mulhouse consacre tout son temps au travail, les ouvriers du textile ne rentrent à Rohrwiler qu'à heuf heures du soir. En 1900, on n'en est plus là, dans la plupart des cas : le temps de travail a diminué, les boutiques ferment le dimanche et à huit heures du soir. Seule la disponibilité du débitant est plus étendue que celle de quiconque. En même temps, sur de longues durées il reste sans clientèle, il perd son temps à attendre des clients absents. Hoffmann à la Wilhelmshöhe concentre la plus grande partie de son chiffre d'affaires sur une après-midi de dimanche tous les quinze jours.

Mais l'insistance portée sur la question du temps de travail est suspecte ; on devine l'objet de ce mépris jamais avoué : c'est l'accusation de parasitisme... Les clients calculent la différence entre la bouteille vendue chez le brasseur et les prix des consommations chez le débitant, et ils concluent facilement que de telles marges sont inadmissibles¹²⁵. Dès l'apparition des organismes d'autodéfense, le malaise des débitants apparaît, celui de passer pour parasites et peu honnêtes.

La multiplication des ligues de moralisation est une autre source de plaintes. Ligues de vertu, de tempérance, « Deutscher Verein für Gasthausreform », Armée du Salut, ligues féministes, toutes ces associations sont faites de Herren, de puissants membres du clergé, de la fonction publique, des professions de santé, qui ont tendance à parler sans savoir par expérience, mais surtout sont très influents auprès des pouvoirs. Il existe même à Munich, précise-t-on excédé, une ligue qui vient vérifier si les verres sont suffisamment remplis. Tout ce beau monde en veut systématiquement et tout d'abord aux débitants : les antialcooliques qui visent, sur le modèle suédois, à faire du débit de boisson un service public ; les associations féministes, soutenues par la mission intérieure protestante et le caritas catholique, qui poussent les serveuses à ne plus se contenter du pourboire pour seule rémunération. Le Deutscher Frauenverein, par le dépôt de 2000000 signatures, demande la suppression du travail des femmes dans les débits de boissons. Pourquoi nous et pas les autres ? Pourquoi ne parle-t-on ni des vendeuses du commerce, des domestiques de ferme, des ouvrières¹²⁶ ? Ces ligues, grâce à leurs ramifications, jouent le

¹²⁴ « und kein Stand eine grössere Gesundheitsschädigung durch das Verweilen in schlechter Luft, langes Aufbleiben und mangelhaften Erholung aufweist, als das Wirtgewerbe. » 27AL 934, article du *Gastwirt Süddeutschlands*, 13.5.1894.

¹²⁵ *E.L.G.W.Z.* du 1.6.1909.

¹²⁶ *G.W.Z.* du 3.1912.

rôle d'une police parallèle : « Tout cela constitue une rigueur, que le métier honnête de débitant doit supporter par le fait que à côté de la police légale il existe une surveillance parallèle bien plus acharnée. ¹²⁷»

En 1909, puis en 1912, le journal de l'association s'en prend violemment aux groupes de pression. L'association ne craint pas d'affronter les ligues de tempérance. Pour contrer le pouvoir médical, on est capable, dans les colonnes de son journal, de fournir un raisonnement théorique basé sur des données scientifiques qui bat en brèche les discours antialcooliques et condamne les modalités de leur action. Prenant à revers le discours des ligues, un éditorial de décembre 1909 démontre que l'alcoolisme est une vraie maladie, qui demande des mesures curatives, alors que les antialcooliques en proposant des mesures de police, d'isolement, de stigmatisation, accusent un retard comparable à celui de ceux qui attachaient les fous : « La maladie de boire, le fait de s'enivrer est une tendance malade ou même une maladie. Un homme raisonnable et réfléchi ne peut avoir d'autre conception de l'état dans lequel se trouve un homme de ce genre ; seuls ceux qui voient dans tout ce qui n'est pas tout à fait normal un vice sont d'un avis différent. Ces derniers préféreraient mettre les malades alcooliques plutôt dans une maison de travail, une prison ou un bain. Dans les décennies anciennes on ne traitait pas les fous comme des malades et des malheureux, mais comme des exclus et la superstition en rajoutait, de sorte qu'ils étaient plus mal traités que des animaux¹²⁸. » Les malades peuvent être soignés dans un asile s'ils reconnaissent leur maladie et le besoin d'un redressement moral et de leur volonté. « Les lois que l'on crée en vue de soumettre les malades au traitement de l'asile contre leur gré, ne peuvent être efficaces que si elles sont le fruit d'une pensée d'humanité et si elles ne traitent pas le malade comme s'il était un fauteur de trouble et un criminel, s'elles ne le vouent pas à la stigmatisation ou elles le mettent à nu en public. Les abstinentes fanatiques sont en cette affaire de mauvais conseillers¹²⁹. » Dans ces conditions, l'article 370 du code civil suisse, voté en 1907, sous la pression des ligues, est inhumain et inefficace dans la mesure où il propose la mise en tutelle juridique des ivrognes et contribue ainsi, en les traitant comme des criminels, à anéantir le peu de respect qu'ils pouvaient avoir d'eux-mêmes. Les débiteurs sont ainsi en mesure de démonter l'argumentation des antialcooliques en exposant les contradictions, de démonter les raisonnements, d'opposer ce qui est ancien et nouveau, surtout de rendre les antialcooliques responsables

¹²⁷ *ibid.* 23.3.1912.

¹²⁸ « Die Trunksucht, das sich betrinken, ist eine krankhafte Neigung oder gar eine Krankheit. Von vernünftigen und denkenden Menschen wird dieser Zustand eines Menschen auch nicht anders angefaßt : nur jene, welche in allem, was nicht ganz normal ist, ein Vergehen oder ein Laster erblicken, sind anderer Ansicht. Diese letzteren würden den Trunksüchtigen am liebsten ins Zwangsarbeitshaus, ins Gefängnis oder Zuchthaus verbringen. In früheren Jahrzehnten behandelte man die Irren auch nicht wie Kranke und Unglückliche, sondern wie Ausgestoßene und der Aberglauben noch das seinige, daß sie schlimmer wie das Vieh behandelt wurden. » *GWZ*, 11.12.1909.

¹²⁹ « Die Gesetze, welche erlassen werden, um den Trunksüchtigen auch wieder seinen Willen der Anstaltsbehandlung zu unterziehen, wenn sie von humanen Gedanken getragen sind und den Trunksüchtigen nicht wie ein Uebeltäter und Verbrecher behandeln, ihn nicht der Verachtung preisgeben, oder auch nur ihn öffentlich bloßstellen. Die Abstinenzfanatiker sind da schlechte Ratgeber. »

des rechutes et donc de la persistance de la maladie alcoolique. Théorie médicale contre théorie médicale, thérapie contre thérapie : le débat est du niveau de celui qui opposa Koch et von Petenkofer à propos du choléra à Hambourg¹³⁰.

Trancher sur les marges de la profession.

Après avoir dénoncé l'imposture scientifique des ligues antialcooliques, des ligues de vertu, le journal de l'association prend à bras le corps les accusations d'immoralisme dont il est l'objet, opposant la morale professionnelle conforme à sa fonction sociale d'une part, son image d'autre part : « Voyez, chers collègues ! D'un côté le débitant est censé agir comme gardien de la loi et comme éducateur du peuple, d'un autre côté on le présente comme immoral.¹³¹ »

Pour résoudre ce problème, il faut répercuter l'accusation à l'intérieur du groupe, traquer l'immoralisme chez les débiteurs eux-mêmes. C'est un moyen de détourner le regard de la société vers les marges de leur groupe, ces « outsiders » désignés comme tels dans le numéro du 10.2.1912. Même, ils sont prêts à s'entendre avec les ligues antialcooliques pour défendre la vertu outragée : « Comme un cri de détresse, retentit, de la part des ligues de défense de la vertu et de lutte contre les abus de l'alcool, la demande de mesures plus sévères pour combattre les débits à entraînements. Mais à cette demande s'associent aussi tous les débiteurs honorables d'Allemagne.¹³² »

Ainsi, tout en insistant sur la dureté du métier, on essaie de trouver des boucs émissaires, des étrangers au métier dont la conduite indigne rejaillit sur la profession dont ils ne font pas vraiment partie¹³³. Il est remarquable qu'une profession protégée par le *numerus clausus*, dont les membres les plus représentatifs verrouillent au sein des conseils municipaux les possibilités de nouvelles ouvertures, on se plaint de la concurrence. Et pourtant celle-ci est réelle, comme nous l'avons vu.

On va donc collationner tous ceux qui sont indignes de porter le nom de débiteurs. Un communiqué de l'association des débiteurs paru dans la *Straßburger Neueste Nachricht* du 3.2.1900 stigmatise la multiplication des concessions. Les maisons d'associations et les casinos ; les pensions privées ; les associations de consommateurs qui sont moins imposées,¹³⁴ les cantines militaires ; la vente porte à porte de bière en bouteilles, vente organisée par les brasseries, la livraison sur les chantiers et dans les

¹³⁰ J. Evans, *Tod in Hamburg...*, p. 340 et suiv.

¹³¹ *GWZ*, Editorial de Fritsch, 11.9.1911.

¹³² « Wie ein Notschrei klingt es seitens des der Vereine zur Hebung der Sittlichkeit und Bekämpfung des Alkoholmißbrauches nach strengeren Maßnahmen zur Bekämpfung der Animerkneipen. Diesem Verlangen schließen sich aber auch alle anständige Wirte Deutschlands an... », *GWZ* du 17.6.1909.

¹³³ D. Damamme, « La jeunesse des syndicats de médecins ou l'enchantement du syndicalisme », *Genèse* 3, mars 1991, p. 31-54. La médecine se doit, pour le bien public, de s'organiser pour éliminer un corps inférieur, celui des officiers de santé. La ségrégation professionnelle entre professions voisines est un moyen pour les plus haut placées de se légitimer.

¹³⁴ Dès le 1.2.1888, l'article de Schmutz dans la *E.H.B.G.Z.* a signalé l'anomalie de boissons alcooliques qui sont vendues sans payer de patente.

entreprises ; le droit accordé aux vignerons de pratiquer la vente directe. D'autres formes de débit sont rajoutées : non seulement la pension de famille qui existe depuis fort longtemps¹³⁵, mais aussi la cantine populaire, la buvette des grands magasins, le café sans alcool, les débits coopératifs pour lesquels l'autorisation n'est pas nominative. « Non, même les marchands d'effets militaires ont aménagé en arrière de leurs boutiques des pièces en débits, et font aux débits, qui ici sont souvent petits, la plus grande concurrence.¹³⁶ »

L'invention de la bouteille à fermeture intégrée a joué en faveur des brasseurs et contre les débitants ; elle a amené la création de commerces spécialisés dans la vente de bière en bouteilles qui profitent de tous les avantages : un droit de licence réduit parfois à un taux de 50 ou 100 Marks; l'absence de droit de timbre ; des tarifs préférentiels de la part des brasseurs¹³⁷.

A Munich à cette époque même les bouchers se font marchands de bouteilles. Ainsi surgit un thème nouveau : l'alliance du petit, le revendeur de bouteilles, et du gros, le brasseur, structure qui nourrit l'imaginaire des classes moyennes. On s'achemine, disent les débitants, vers des usages où seules les brasseries multiplieront les autorisations à débiter et mettront n'importe qui pour occuper des fonctions qui auront été définies par avance. Elles échappent à une partie de la fiscalité, le droit de timbre et le droit de licence, puisqu'elles ne débitent de boissons alcoolisées qu'à l'occasion des repas. Les restaurants de gare sont devenus des lieux de sociabilité pour la bonne société. Le 3 janvier 1912, l'éditorialiste anonyme s'en prend aux « Industrieritter », aux chevaliers d'industrie. Ils débarquent dans la profession et veulent s'enrichir trop vite, en exploitant les gens faibles. Les connotations liées à l'empoisonnement sont récurrentes lorsque l'on évoque les couleurs, le vert, le rouge à propos des bars, sans que l'on sache très bien s'il s'agit des décors ou des liquides servis. Ce discours anticapitaliste virulent (Spekulation) donne aussi l'occasion de rappeler les valeurs attachées à la profession : « sage-honorable » ("brav-ehrbär"), de ceux qui se contentent d'une vertueuse médiocrité. Ainsi les capitalistes peuvent obtenir, grâce à leurs disponibilités financières, une bonne mise en valeur de leur propriété¹³⁸. Ils ont les moyens d'engager des avocats qui racontent n'importe quoi. Les mots eux-mêmes alors perdent leur sens : la loi n'autorise les nouvelles ouvertures qu'en cas de besoin. Les avocats plaident volontiers le besoin d'écuries le jour du marché ou le besoin d'un établissement d'une certaine tenue¹³⁹.

¹³⁵ A Niederbronn l'association des débitants accepte également les propriétaires de pensions : le but de l'association est de faire connaître par différents moyens la station balnéaire jusqu'en Belgique et en Angleterre.

¹³⁶ « Nein, auch die Händler mit Militäreffekten welche hinter ihren Läden Stuben zu Wirtschaften eingerichtet haben, hier den meistens kleine Wirtschaften die größte Konkurrenten. » Pétition de l'association des débitants au maire de Haguenau, en vue de rétablir l'étude des besoins. P. Plas, « De l'intérêt des patentes et des patentés : l'exemple de Limoges. XIXe et début du XXe siècle », P. Guillaume (s.d.), *Regards sur les classes moyennes XIXe-Xxe siècle*, Bordeaux, 1995, p. 69 à 90.

¹³⁷ Une pétition aux trois chambres de commerce du Reichsland, datée du 1.9.1908, énumère tous ceux qui vendent des bouteilles : épiceries, pensions privées, fruitiers, grands magasins, les chantiers, les cantines d'entreprise, les bâtiments de l'administration, « fast in jedem Bauernhofe auf dem Land. » Et tout cela sous le prétexte que la bière est un aliment, et non une boisson alcoolisée. Il faudrait donc modifier dans ce sens le § 33 de la Gewerbeordnung. A.B.R., 87AL732.

¹³⁸ *GWZ* du 16.6.1911.

¹³⁹ *ibid.* 10.6.1911.

La Animierkneipe est le sujet de multiples plaintes, venues tout d'abord des débitants de Haguenau : elle pratique des prix déraisonnables et est une source de mauvaise réputation pour les débitants honnêtes qui risquent d'être confondus avec les souteneurs et les tenanciers de maisons closes¹⁴⁰.

Autres bricoleurs qui chassent les vrais professionnels, les associations qui se substituent aux professionnels dans leurs propres activités : « Dans les cercles des débitants il existe depuis longtemps une mauvaise humeur importante à propos du fait que des associations ont organisé à une grande échelle la vente de vin à leurs adhérents... En tout cas la concurrence que provoque la fréquentation d'établissements de rang inférieur ne peut avoir un effet favorable¹⁴¹ »... Il semble donc que les associations fassent concurrence aux débitants pour l'organisation de spectacles de niveau culturel sans ambition. De plus, le grand capital, les brasseries et les spéculateurs immobiliers ne cessent de créer des débits dont les tenanciers ne sont nullement assurés de leur avenir. Si le droit de licence doit subsister, qu'on impose aussi les brasseurs, les distillateurs, les pharmaciens¹⁴², les grossistes. Ou alors que l'on impose le capital. Il n'y a pas d'autre profession qui soit aussi imposée. La fiscalité nouvelle, telle qu'elle s'est établie peu à peu, oblige à des pratiques, certes répréhensibles, mais indispensables pour « maintenir la tête hors de l'eau » : Animierkneipen, concurrence sauvage des non-imposés comme les vendeurs de bière en bouteille, arrivée dans le métier de personnages peu honorables,

Stigmatisation fiscale, certes, mais aussi stigmatisation morale. La peur des débitants du Wirteverein est d'être assimilés aux mauvais débitants¹⁴³. Ceux qui ont échoué dans toutes les professions, qui ont « fait naufrage » à plusieurs reprises n'ont plus que le débit comme ultime bouée. A voir arriver autant de profanes dans le métier, les débitants ont l'impression que tout le monde les croit riches, parasites, en

¹⁴⁰ *Hopfen-, Brauer- & Gasthofszeitung*, 12.9.1891. Lorsqu'à Berlin la caisse d'assurance maladie s'est plainte du nombre anormalement élevé de maladies d'estomac dans le milieu des serveuses « Der Vorsitzende herr Feuerstein empfahl die Petition namentlich mit Rücksicht auf die erfolgreichen Bestrebungen des Gastwirthevereins, die Standesehre unter den Gastwirten zu heben. Der ehrliche Gastwirt müsse sich schämen, wenn die Besitzer derjenigen Lokale, welche nur verklappte Bordells sind, gewissermaßen als « Kollegen » zugewählt werden ».

¹⁴¹ « In den Kreisen der Wirte herrscht schon längst erhebliche Mißstimmung darüber, daß diese Vereine den Weinverkauf an ihre Mitglieder im großem Maßstabe organisiert haben... Jedenfalls die Konkurrenz die im Besuche minderwärtigen Vergnügungsetablissemments bereitet wird, nicht günstig wirken kann » Polizeipräsident de Mulhouse au préfet, A.H.R. 8AL1/9453.

¹⁴² Demande du pharmacien Werlé de Haguenau au conseil municipal, 6.4.1905 :

« 1. Ich will nun feinere Liqueure wie Ruhm, Cognac (fine champagne) und nur in versiegelten Flaschen zum fortnehmen in meinem Geschäfte verteilen.

2. Es hat nie in meiner Absicht gelegen, durch den Ausschank von Branntwein in kleinen Gläschen in meiner medizinial Drogerie den hiesigen Wirten Nachteil zu bereiten.

3. Da ich Ruhm und Cognac hauptsächlich zur Abgabe an kranke Personen bereit halten will, so liegt es auf der Hand, daß ich nur reelle und keine in jeder Wirtschaft zu habende, feinere Branntweine halten kann. Im Hinblick darauf, daß in der Drogerie Eichinger hier auch derartige Spirituosen verkauft werden dürfen, sowie darauf, daß ich die gleichen Abgaben zahlen muß, wie jener, bitte ic, mir durch die Ernächtigung zum Verkauf der angegebenen Branntweinsorten über die Straße auch die gleichen Rechte zu geben, wie dem Konkurrenzgeschäft. »

¹⁴³ Aux Etats-Unis, le même phénomène apparaît : la révolution des loisirs tarifés a donné une mauvaise image de la profession de tenancier. Désormais la jeunesse, toutes les fois qu'elle se divertit, enrichit les limonadiers. P. Duis, *The Saloon...*, p. 279.

calculant la différence entre le prix d'achat et le prix de vente¹⁴⁴. Les « Wirtemacher », pour trouver des tenanciers susceptibles de prendre en charge des établissements sans avenir, font courir le bruit que les débits sont une mine d'or ; que les débiteurs en place font semblant de se plaindre pour cacher à l'inquisition fiscale des profits faramineux¹⁴⁵. D'ailleurs le niveau des loyers, leur relèvement à l'occasion du renouvellement des baux, pourrait faire penser qu'il y a effectivement beaucoup d'argent à gagner dans le débit.

En même temps que domine la peur d'être assimilé à des rentiers oisifs, les débiteurs craignent d'être confondus avec les incompetents. Il faut donc définir la profession en marquant son territoire, en éliminant sur ses marges tous ceux qui ne sont pas dignes d'en faire partie¹⁴⁶.

Le « complot aristocratique » : l'alliance du capitalisme avec la lie des incapables contre les débiteurs.

A l'autre extrémité du spectre social, le capital semble avoir partie liée avec les classes inférieures qu'il introduit dans la profession pour mieux les exploiter. Le « complot aristocratique », l'alliance des capitalistes et des plus pauvres en vue de la ruine des classes moyennes est un thème récurrent.

Premier exemple : les débiteurs du Haut-Rhin se sentent menacés dans leur existence même par le délit de grivèlerie.¹⁴⁷ Par glissements successifs, on passe de quelques exemples (dont celui d'un responsable des syndicats libres) à une généralisation démesurée : il y aurait de véritables bandes organisées, oisives, utilisant leur temps à assister aux séances des tribunaux pour acquérir une formation juridique en matière de droit pénal qui leur permettra d'échapper à la rigueur de la loi. La mansuétude des juges est stigmatisée, présentée comme une complicité objective entre les « messieurs » et les bandes de « Gauner » (coquins) qui sont prêts à « piller » (ausbeuten) le pauvre débiteur acculé à la faillite et à la disparition. Les rebuts de la société constituent une menace croissante pour le débiteur honnête. La justice est incapable de faire appliquer la loi en cas de grivèlerie. Elle ménage le « Pack » (canaille) qui ne travaille jamais ; la loi allemande interdit la saisie sur salaire. Le pauvre débiteur, quant à lui, est obligé de s'adonner à la « Lauferei » : une suite de démarches penantes et pénibles qui se révèlent infructueuses. Les débiteurs demandent à être protégés des gens de sac et de corde¹⁴⁸.

Certains tenanciers sont assimilés à ce monde-là. Tel tenancier d'un restaurant populaire attire la clientèle

¹⁴⁴ GWZ du 9.9.1911.

¹⁴⁵ *ibid.* 16.12.1911.

¹⁴⁶ Une lettre signée de Hermann et Mayblum, dirigeants de l'association, dénoncent l'épicier Knecht de Schiltigheim qui débite à l'écluse 51 sans autorisation. Ils demandent aussi que les autorités prennent des mesures à l'encontre des débits à entraînements. A.B.R., 398D Paquet 32. Le retranchement des individus présents sur les marges du groupe professionnel a été décrit par Boltansky, *Les cadres*,...

¹⁴⁷ GWZ 5.6.1909.

¹⁴⁸ *ibid.* 5.6.09.

par des prix particulièrement attractifs : la portion de gruyère avec du pain, 20 Pfennig. On s'est aperçu que le gruyère en question était volé par un commis, qui, après 21 ans de présence dans la maison du crémier, détournait des meules entières, à 56 Pfennig le kilo, contre 208 au cours du marché. L'affaire avait duré sept ans ; elle paraît d'autant moins vraisemblable¹⁴⁹. Autre version de ce complot : les capitalistes, brasseurs et grands propriétaires d'immeubles s'allient aux plus pauvres qu'ils transforment en tenanciers. La *Gastwirte-Zeitung* invente le néologisme de « Wirtemacher », fabricant de débitants, pour désigner les représentants des distillateurs ou des brasseurs qui transforment en débitants des amateurs pour leur faire perdre leurs économies¹⁵⁰, et menacent ainsi la profession. Par le recours systématique aux avocats pour battre en brèche les décisions des sous-préfets, les brasseries finissent par obtenir des ouvertures de nouveaux établissements sous des prétextes divers : le manque de places pour la stabulation des bestiaux aux abords du marché de Thionville par exemple.

Le rapport moral au congrès de Haguenau accuse ouvertement les brasseurs d'utiliser des moyens hors de portée du débitant honnête : ils demandent une autorisation d'ouverture, l'obtiennent en cas de refus du Kreisdirektor en payant un avocat pour l'audience au conseil de préfecture. Ils ne débitent pas immédiatement, relouent ou revendent le débit plus tard en ayant spéculé sur l'augmentation de la valeur de la parcelle. Cette alliance des plus riches avec les faillis et les incapables sait profiter de toutes les faiblesses de la loi ; on utilise l'appel suspensif, qui permet de continuer à faire des affaires en toute illégalité, les réductions du droit de licence sous prétexte que l'on fait de mauvaises affaires¹⁵¹. La concentration capitaliste a amené dans la profession toute une série de personnes indignes. Confrontés à cette concurrence malhonnête, le débitant moyen est amené à perdre son honorabilité. Il jette un regard méprisant sur les nouveaux arrivés, les traitant de « Scherenschleifer », « Faulentzer » qui trône derrière son comptoir avec l'intention de « fröhnen », ne rien faire.

En se limitant aux causes morales, la presse professionnelle se tait sur beaucoup de réalités qui mettent la profession en difficulté. Les villes- marchés agricoles sont en déclin. A Haguenau, le nombre de bêtes qui se présente au marché aux bestiaux est divisé par deux entre les années 1880 et les premières années de notre siècle. De nouveaux circuits de distribution se mettent en place. La création de grandes entreprises dans les industries alimentaires, la volonté de contrôler les débouchés, ne peut rester sans effet sur la vente de détail. Ensuite le financement de la course aux armements par les impôts sur la consommation provoque l'augmentation du prix des denrées et la fuite des consommateurs. La surimposition des produits vendus par les débitants pousse les industries alimentaires à inventer d'autres circuits de commercialisation.

Les débitants perdent leur fonction première, celle de donner à boire au moment où les brasseurs, pour

¹⁴⁹ *ibid.* du 5.2.1910.

¹⁵⁰ *ibid.* du 16.12.1911

¹⁵¹ *ibid.* 16.6.1911.

entamer cette masse de débitants à faible productivité, aux marges trop importantes, s'introduisent dans le circuit pour mettre en concurrence avec les vrais professionnels des profanes sous-payés ou pratiquant le débit comme activité annexe dans une boucherie ou une épicerie. De tout cela, la presse professionnelle n'en parle guère. Evoquer cela serait faire une lecture politique de la situation des débitants, diviser les adhérents, provoquer des désaffections et des critiques internes.

Ainsi l'on assiste à une accumulation de plaintes souvent fort bien pensées, mais qui se juxtaposent sans qu'il y ait une véritable analyse des causes : ce qui domine dans les explications, c'est le sentiment que la morale professionnelle, le sens de la distinction, le savoir-faire mériteraient d'être récompensés par le marché, ou, si le marché est incapable de la faire, par l'Etat objectif. On éprouve le sentiment d'une perte des valeurs qui permettaient de se respecter, et celui un peu amer de ne pas être dans le bon camp, de ceux qui ont la vie plus facile, parce qu'ils n'ont pas à s'empêtrer dans des questions de relations avec la clientèle, de standing, d'honneur.

La bouée de secours reste l'honneur professionnel, l'honneur perdu d'une profession. Mais ces valeurs ne sont plus d'aucune utilité lorsque les « Kapitalisten » ont partie liée avec les « Scherenschleifer » qui ont échoué partout ailleurs et qui sont encore assez bons pour exercer ce métier. Cette accumulation de non-spécialistes ruine ceux qui savent leur métier et, par les méthodes employées, jette l'opprobre sur tous les débitants anciens et honnêtes¹⁵². Les débitants sont prêts à intégrer l'idéologie des classes moyennes.

La professionnalisation comme réponse.

Incapable de faire une analyse objective de sa situation, le vrai débitant pense se défendre d'abord par des qualités morales, qui prennent la forme de qualités professionnelles. « Qui s'impose des obligations ne fait rien d'autre que ce que faisaient nos prédécesseurs, en un temps où notre métier était très considéré. Les devoirs du métier et l'honneur de la profession d'héritent de toute éternité¹⁵³. »

¹⁵² H.-U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution"...*, p. 756-757.

¹⁵³ « Wer sich Pflichten auferlegt, tut nichts anders als das, was auch unsere Vorfahren getan haben, in einer Zeit, wo unser Gewerbe in hoher Achtung stand. Berufspflichten und Standeshre erben sich in Ewigkeit. » Fritsch, *GWZ* du 9.3.1912. Simona Cerutti, (*La ville et les métiers...*, p. 220) constate que la corporation n'est pas une donnée intangible de l'Ancien Régime. Les corporations sont une création récente à Turin, vers 1730 seulement, au moment où les milieux d'affaires, banquiers, négociants, marchands, sont écartés des fonctions municipales. Dans cette période de "grande incertitude", la meilleure réponse à donner est la professionnalisation : ce terme ne signifie pas une plus grande importance accordée à la formation professionnelle, mais l'adoption d'une nouvelle lecture de la stratification sociale à travers les groupes professionnels. La confiance, c'est à dire le nombre d'informations échangées fournit assez d'éléments pour rassurer mutuellement les membres d'un groupe. De ce fait, elle limite l'incertitude. A part cette confiance réciproque, il n'y a dans le groupe aucune homogénéité d'origine géographique, de fortune, de buts. Idem, p. 231 : « La même lecture de possibilités offertes par l'espace urbain réifia en quelque sorte un groupe social ; d'une part parce qu'il en délimita les possibilités et les contours, et d'autre part parce qu'il provoqua une certaine uniformité dans les comportements. Effectivement bien des marchands et des négociants adoptèrent des stratégies de distinction analogues. Vues de l'extérieur, celles-ci pouvaient faire croire à l'existence d'un corps cohérent ; vécues de l'intérieur, elles exprimaient au contraire une volonté de ne pas être confondu avec ce corps. » La corporation fut le moyen d'une revanche politique, qui permit aux exclus des instances dirigeantes de la ville d'affirmer leur existence. G. Crossick, « Les classes... » *Annales*, nov déc 1998.

Seule, dans ce moment où le soupçon atteint l'ensemble des débitants, une morale rigoureuse permet de sauvegarder sa réputation : «ceux qui ont acquis, par leur bonne conduite et leur connaissance, le droit de mener l'une des entreprises susnommées.¹⁵⁴ » Le sens moral, la moralité est aussi importante que la compétence technique, car la réussite économique ne récompense que celui qui a su se tenir à des règles morales strictes¹⁵⁵.

Le client est contraint par la fréquentation d'un débitant vertueux, d'un cadre lumineux, par la forme publique de la consommation, à une attitude honorable qui lui fait éviter les excès : la *GWZ* de mi-avril 1909 montre que l'achat de boissons à l'épicerie en vue de la consommation du lendemain multiplie les tentations : on boit le soir même, en excès, la nuit ; la femme, les enfants sont exposés au risque. Au débit, au contraire, il faut se tenir honorablement, et l'heure de fermeture est une autre forme de limitation. Sans l'affirmer explicitement, les débitants laissent entendre qu'ils participent à la lutte contre l'alcoolisme. Ce que le débitant est capable de fournir, c'est une attitude professionnelle, la qualité du service, des produits sains de bonne origine¹⁵⁶.

Pour cette raison, la présence de professionnels renommés est fort souhaitée. Le 30.9.1911, un libre courrier du collègue Trauer de Logelbach près de Colmar revient sur les propos du sous-préfet Pauli au congrès de Haguenau en mai 1911 et rappelle les solutions envisagées pour sortir les débitants de la situation dans laquelle ils sont enlisés. Pauli avait souligné le rôle des débitants dans la société moderne : lorsque les hommes bougent de plus en plus, c'est au professionnel de la restauration qu'il appartient de fournir au voyageur, au fonctionnaire muté, un domicile de substitution, un chez-soi où il trouvera les mêmes commodités et le même bien être que dans son pays. « Proposer et remplacer le confort domestique », précise-t-il en citant le Statthalter von Wedel¹⁵⁷. La formation et l'investissement dans l'outil de travail permettront au vrai professionnel de jouer son rôle dans la société en mutation. Tout cela est bien beau, écrit Trauer ; M. Pauli nous montre en exemple la Suisse, la Forêt Noire où se dessine un nouveau modèle d'excellence. Mais les pionniers qui disposent de capital financier ou d'un savoir-faire professionnel hors pair ne viendront jamais s'installer en Alsace-Lorraine, parce que la concurrence venue des non-professionnels, vendeurs de bière en bouteilles, propriétaires de gargotes, y est trop forte. Au contraire, et ceci Trauer l'a lu dans son journal professionnel, en Bavière, les dépôts de bière en bouteille sont soumis à concession.

Passons sur cette n.ième condamnation des concurrents sauvages, la volonté de définir les contours de la profession en tranchant sur les marges, le refus également de tout progrès sous le prétexte de la surcharge

¹⁵⁴ « ...durch ihren guten Lebenswandel und dir nötige Vorkenntnis das Recht erworben haben, einen der obengenannten Betrieben zu führen ».

¹⁵⁵ Crossick et Haupt, *The Petite Bourgeoisie*, p. 138 ; *ELGWZ*, 27.8.1910.

¹⁵⁶ En 1910, au même moment donc, le journal de la corporation des débitants de Chicago propose exactement le même programme. Le débitant doit reconquérir sa bonne réputation grâce à sa politesse et à la qualité du service offert. P. Duis, *The Saloon...*, p. 279.

fiscale. Bien plus important apparaît le souhait exprimé par le confrère de Logelbach de voir parmi les débitants des professionnels de haute réputation. Dans l'esprit des tenanciers, l'honorabilité de la profession tiendrait donc dans une espèce de halo : la présence de collègues distingués fait rejaillir cette distinction sur le corps dans son entier. Au contraire la présence d'incapables tire vers le bas l'honorabilité de chacun des membres. Et la distinction réside avant tout dans un savoir-faire.

La solution est donc dans les efforts que chacun est capable de faire à son niveau pour défendre sa réputation. Pour rétablir ce temps heureux de la reconnaissance publique, qui a précédé l'ère du soupçon, les débitants doivent donc d'abord agir eux-mêmes et sur eux-mêmes, dans une action morale personnelle. Le Stand, qui désigne un ordre, un honneur attaché à un rang, se définit par sa morale professionnelle. Fritsch, dans l'éditorial du 9.3.1912, préconise un retour au sens du devoir : « Celui qui s'impose des devoirs ne fait rien d'autre que ce que nos prédécesseurs ont fait, en un temps où notre métier était très honoré. La conscience professionnelle et l'honneur de son état s'héritent de toute éternité¹⁵⁸. » Pour appartenir à un état, il faut le mériter par une conduite rigoureuse ; ce respect des règles, des critères d'appartenance permet d'échapper au déroulement du temps, aux modifications de l'économie et des usages. Pendant cinquante ans on a répété le même argument : « Par sa conduite irréprochable sous tous les rapports, il a su s'acquérir l'estime et la sympathie de ses concitoyens.¹⁵⁹ » Les débitants ont fini par incorporer dans leur pensée personnelle ce que le pouvoir d'Etat leur a imposé à partir de 1851. « Berufspflichten erben sich in alle Ewigkeit. »¹⁶⁰ est le titre l'éditorial du 23.3.1912. Face à la décadence induite par l'alliance des brasseurs et des inaptes au métier, le respect collectif de règles morales est une planche de salut. Face au monde qui bouge, au temps qui s'écoule, la pérennité des valeurs est un repère. Tout le malheur vient de ceux qui n'ont pas ce sens de l'honneur professionnel : « Justement cette catégorie de collègues constitue le chancre dont l'état de restaurateur honnête est gravement malade et est condamné à l'anéantissement si la conscience de l'honneur du métier n'intervient pas¹⁶¹. » Car ces gens ne méritent pas la liberté de commerce dont ils jouissent ; ils font des fautes par manque d'expérience : ils acceptent des baux trop élevés, un stock de fournitures trop important, usent ensuite de tous les moyens malhonnêtes pour s'en sortir. Ils font crédit aux consommateurs et ce crédit les pousse à la ruine, non seulement eux-mêmes, mais leurs voisins plus rassis que la clientèle a désertés au profit du débit plus animé grâce au crédit que l'on y accorde¹⁶². Ainsi on glisse de l'honneur professionnel à la compétence professionnelle, et donc à la formation. Les inaptes au métier sont ceux qui ne l'ont pas appris.

¹⁵⁷ « Häuslichkeit zu bieten und zu ersetzen », *GWZ* du 3.6.1911.

¹⁵⁸ « Wer sich Pflichten auferlegt, tut nicht anderes als das was auch unsere Vorfahren getan haben, in einer Zeit wo unser Gewerbe in hoher Achtung stand. Berufspflichten und Standesehre erben sich in alle Ewigkeit. » *GWZ* du 9.3.1912.

¹⁵⁹ Demande Joseph Fournaise à Pfaffenhoffen de transférer son débit en face de la rue, alors qu'il a vendu les locaux de l'ancien, 7.5.1860, A.B.R., 3M992.

¹⁶⁰ « Les devoirs professionnels s'héritent de toute éternité. »

¹⁶¹ « Gerade diese Kategorie von Kollegen sind der große Krebschaden an dem das ehrliche Gastbergewerbe schwer krankt und zugrunde gehen muß wenn nicht das Selbstbewusstsein der Standesehre eingreift. »

La formation.

Le contrôle des capacités, un véritable apprentissage aussi poussé que celui des pharmaciens ou des notaires (capacités qui justifient l'existence d'un *numerus clausus* professionnel), permettrait de retrouver l'honneur professionnel¹⁶³. Certes, ajoute le numéro du 15.10.1910, nous ne pouvons nous targuer d'une formation académique ("Akademiker") comme les notaires et les pharmaciens, mais si nous exigeons une formation et un contrôle des capacités à l'entrée, les débitants dilettantes ne feraient plus de fautes comme d'accepter des contrats léonins, des loyers trop élevés, les ventes à prix cassés ou des quantités de fournitures démesurées. Il faudrait instaurer une double concession, liée à un double contrôle : à côté de celle qui concerne la parcelle, la hauteur des plafonds, tout ce que la loi impose, on pourrait en exiger une deuxième qui serait propre à l'individu. La concession personnelle ne pourrait être obtenue qu'après un certain temps d'exercice de la profession, période pendant laquelle le candidat subirait des examens et obtiendrait des diplômes, « Prüfungengen und Zeugnisse ». Le code des professions fixe certes des conditions de moralité ; mais il faudrait y ajouter un contrôle du savoir-faire professionnel¹⁶⁴. On s'inspire évidemment ici de la corporation des droguistes dont la fonction essentielle est de s'occuper de la formation de ses apprentis¹⁶⁵. Le numéro du 11 décembre 1911 s'étend davantage sur les contenus de cette formation. Avant d'obtenir une concession pour un débit urbain, il faudrait avoir occupé un emploi quelconque dans la profession : caviste, serveur, portier d'hôtel ; ensuite il serait obligatoire de se perfectionner dans une école professionnelle existante, pour acquérir les principes de gestion de l'entreprise qui doit obéir à cinq principes simples :

- la connaissance du chiffre d'affaires annuel.
- le calcul du prix d'achat des fournitures.
- la fixation des prix de vente.
- le calcul des frais.
- Le taux de rentabilité.
- le bénéfice net¹⁶⁶.

La formation théorique, réduite donc à de la comptabilité, ne suffit pas. Il faudrait ajouter une formation pratique à la cuisine, à la cave, à la boucherie et surtout à la relation avec la clientèle, ce qui passe pour fort distingué. Alors seulement on pourrait devenir directeur d'un établissement, après avoir subi des tests

¹⁶² Un débitant anonyme de Mulhouse *GWZ*, 23.3.1912.

¹⁶³ H. Siegrist, *Advokat, Bürger und Staat...*, p. 941 : pour les avocats, l'honneur professionnel est central. Le code de conduite et d'honneur est une construction historique de conventions, normes et règlements, qui doit structurer les conduites et les émotions dans le métier, et également en dehors. L'Etat impose ces normes ou, à mesure que l'on sort de l'autoritarisme, l'organisation professionnelle.

¹⁶⁴ *GWZ* du 29/7/1911.

¹⁶⁵ *Affiches de Bischwiller* du 18/2/1906.

¹⁶⁶ *G.W.Z.* du 18.11.1911.

de capacité organisés par la profession¹⁶⁷. Ainsi la formation, l'éducation sont un moyen de résister aux forces du capitalisme désireux d'étouffer le producteur indépendant.

Un tel savoir-faire, acquis par apprentissage, éviterait que des débitants ne cassent les prix, menacent l'existence des autres par une concurrence irrésistible avant de disparaître. La formation est aussi une façon de normer, de faire intérioriser par la raison les valeurs et contraintes communes à tous ceux qui exercent le métier¹⁶⁸. : « ... car il n'est pas pensable qu'un collègue éclairé, qui a reçu une formation théorique et pratique, qui a été examiné par une commission, se laisse aller à transformer son établissement en bar à entraîneuses ou à se livrer à une concurrence insensée¹⁶⁹. »

Ce n'est donc pas, dans la situation de 1911, le manque de savoir-faire, mais l'ignorance des règles de bonne conduite professionnelle qui rend si difficile l'existence des débitants. En tout cas les moyens de d'action suggérés ressemblent beaucoup à ceux que l'artisanat met en pratique dans ces mêmes années. Dans les deux cas, Bourdieu dirait qu'il y a ici stratégie de reconversion : lorsque le capital financier n'est plus garanti, il faut le reconvertir en capital culturel¹⁷⁰.

Les débitants ne sont pas les seuls à penser cela. L'époque est consciente du fait que le « grand capital » a d'autant plus facilement menacé l'artisanat que celui-ci avait perdu sa réputation par le laxisme qui avait prévalu dans la formation et le recrutement après la disparition des corporations. C'est avant tout sur ces domaines que portent les efforts des diverses associations d'artisans ainsi que celle de la Chambre des Métiers née le 16.12.1899. Les brevets de compagnon et de maîtrise voient leurs premières épreuves se dérouler en 1903, sous le contrôle des corporations de métiers¹⁷¹. A partir de 1898 sont organisées des expositions annuelles de réalisations d'apprentis, que l'association des débitants essaie d'imiter avec les présentations des apprentis cuisiniers.

La formation, on l'aura relevé, doit se faire principalement sur le terrain. Le journal de la corporation se plaint des aspects trop théoriques de l'enseignement donné aux apprentis dans les Fortbildungsschulen : les cuisiniers n'ont aucune heure de pratique. Cette critique est générale pour l'époque : le contrôle exercé sur la formation fait partie de la montée en puissance des corporations de métier¹⁷². Les cours de comptabilité, la formation technique, les bibliothèques sont destinés aux maîtres seulement¹⁷³. Parties plus

¹⁶⁷ *ibid.*, 9.12.1911.*

¹⁶⁸ J-L Briquet, « Communiquer en actes », *Politix*, n° 28, p.17, « En témoignent par exemple les travaux d'Eliot Freidson, pour qui « le savoir ne peut être relié au pouvoir sans être incorporé dans des actions concrètes, qui, en retour, doivent être soutenues par des institutions organisées » : L'étude des professions est avant tout celle de la manière dont ces groupes réussissent à monopoliser un savoir particulier et à faire de sa détention une ressource rare et valorisée, en évitant la diffusion de ce savoir, en contrôlant l'accès au corps des professionnels, en imposant la croyance en la valeur particulière des dispositions éthiques et des capacités techniques des professionnels »

¹⁶⁹ « ... denn es ist doch nicht denkbar, daß ein aufgeklärter Kollege, der eine praktische und theoretische Ausbildung erhalten hat und durch eine Kommission geprüft worden ist, sich dazu hergibt, aus seinem Geschäft eine Animierkneipe zu errichten, oder daß er eine unsinnige Konkurrenz macht ».

¹⁷⁰ P. Bourdieu, *La distinction, Critique sociale du jugement.*, P. 145-146.

¹⁷¹ E. Knoll, *Die organisation des Handwerks im Reichsland Elsaß- Lothringen*, p. 91.

¹⁷² *ibid.* p. 45.

¹⁷³ *ibid.* p. 94.

tard, les associations d'artisans ont avancé plus vite parce qu'elles ont su adopter des formes d'organisations différentes. Les associations de débitants forment des « Gewerbevereinigungen » de droit privé, où on adhère et d'où on démissionne librement. Les artisans connaissent aussi cette forme d'organisation, mais optent aussi pour des corporations, « Innungen », qui sont de droit public, et dont les décisions sont contraignantes lorsque la corporation est obligatoire¹⁷⁴. Il existe en 1914 dans le Reichsland 35 corporations libres, avec 1450 membres et 27 corporations obligatoires, avec 2600 membres : 28,6% des artisans appartiennent à une corporation¹⁷⁵. Les organisations de ce type-là voient leur action définie par la Gewerbeordnung, notamment pour la création d'écoles, d'examens et d'expositions de chef-d'œuvre. Enfin la Chambre des métiers, qui émane du vote des membres des corporations, vient soutenir et encadrer l'action des organisations.

L'exposition professionnelle de Haguenau en 1911 est en quelque sorte une imitation de ce qui se fait chez les artisans, une volonté d'affirmer haut et fort les compétences techniques de la profession. Il y a, incontournables, les stands des brasseurs, distillateurs, fabricants de liqueur et d'eau gazeuse ; de soupe concentrée et de bretzels. Mais la présence des ébénistes qui équipent les chambres d'hôtel, des fabricants de comptoirs, des spécialistes du froid, des fournisseurs en produits textiles, des constructeurs d'appareils de musique, de laboratoires de pâtisseries ou de charcuteries, d'un fabricant de mobilier d'hôtel de Vienne, de Ferdinand Müller, créateur de lampes à Leipzig, témoigne du rôle des débitants en tant qu'investisseurs en équipements diversifiés, luxueux, à la pointe de la technologie qui dépassent de loin la simple revente de bière. Les débitants alsaciens démontrent par là l'intérêt qu'ils suscitent dans les milieux de l'industrie allemande et retirent une fierté légitime de l'image de modernité que dégage la profession. Le Statthalter von Wedel vient visiter l'exposition le 25 mai 1911 et assister à un défilé de chars rempli de paysans en costumes, des « Trachtenwagen », formant soi-disant un « Meßtzug ¹⁷⁶ » : c'était aussi une manière d'appeler l'Etat à la collaboration avec les débitants.

L'Etat corporatif.

Le courrier de Trauer au journal professionnel, cité plus haut, souligne que les qualités professionnelles ne peuvent pas faire de miracles dans un monde dégradé par le libéralisme, où celui qui ne respecte pas les règles du métier concurrence victorieusement celui qui s'en tient aux bons principes. A L'Etat, par sa capacité de réglementer, de dire le Bien et le Mal, de protéger le Bon des ruses du Mauvais. « Chaque profession reçoit une aide de l'Etat quand elle est dans le besoin ; seul le débitant doit s'aider lui-

¹⁷⁴ *ibid.* p. 40-43. C'est en 1908 que l'on voit apparaître les corporations obligatoires. H. U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution"*, p. 754.

¹⁷⁵ *Das Elsass, 1870-1932*, T. 3, p. 373.

¹⁷⁶ *NZB* du 25.5.1911.

même¹⁷⁷». Alors qu'ils ne cessent de se plaindre de règlements désuets, les débitants en redemandent sans cesse, mais destinés cette fois-ci à défendre le groupe professionnel et ses pratiques. Contre les tenanciers des débits à entraîneuses, l'association demande que l'on ferme ces établissements sans recours juridique possible¹⁷⁸. Le congrès de Haguenau en 1911 émet le souhait que les demandeurs d'autorisation de débiter soient tenus d'exercer personnellement pendant deux ans ; que les tenanciers de Animierkneipen soient l'objet d'une surveillance (« auf die Finger schauen ») d'après l'expression consacrée. A l'Etat encore de faire respecter la législation sur les listes d'ivrognes, au lieu d'interdire le débit avant huit heures du matin ; de dresser une liste publique des prostituées pour que les employeurs de serveuses sachent à quoi s'en tenir¹⁷⁹. Les catégories d'hôtel, restaurant, et devraient être autant d'appellations contrôlées. Le 27 août 1910, on rappelle que c'est aux autorités de définir précisément ce qu'est la fonction du débit :

« On ne peut considérer comme tels que les entreprises qui servent et logent les hôtes contre rémunération en respectant strictement les prescriptions des autorités¹⁸⁰. » Même les noms des débits devraient être codifiés : Gasthof= Hôtel; Gastwirtschaft=Restaurant ; Schankwirtschaft= Café, débits de bière et de vin. Ainsi le tenancier verrait son métier protégé par la dénomination même de son établissement. Ainsi l'Etat est appelé à produire des normes, à dresser des listes, et à contrôler sur le terrain ceux qui ont été repérés grâce aux listes. Pourtant, les débitants désirent aller plus loin encore en accaparant eux-mêmes une partie des pouvoirs régaliens.

L'association de Haguenau reçoit en 1911 une proposition de la part du commandement de la place : celle de gérer elle-même la moralité de la profession. L'association dénoncerait à la police locale et au commandement de la garnison les cas de manquement aux bonnes mœurs dont elle aurait eu connaissance parmi les membres de la profession :

- « 1. L'association des débitants se charge elle-même du contrôle des débits à entraîneuses.
2. On établira un contrôle plus strict sur les mœurs en accord avec la mairie. [...]
3. Il signalera à la police puis au commandement de la garnison toute contravention aux exigences de la morale qui se déroulerait dans un débit.¹⁸¹ »

On assisterait ainsi à la création d'un authentique Etat corporatif où c'est l'association professionnelle elle-même qui veillerait au respect des règles. La police a toujours souffert, dans son action, de la loi du

¹⁷⁷ Congrès de Bitchen 28.5.1909, *GWZ*, 7.1909.

¹⁷⁸ *GWZ*, 11.2.1911.

¹⁷⁹ *GWZ*, mi-avril 1909.

¹⁸⁰ « Es sollen als solche nur betrachtet werden : Betriebe, die nach genauen Vorschriften der Behörden, Gäste gegen Entgelt bewirten und verpflegen ... »

¹⁸¹ « 1. Der Gastwirtsverein übenimmt selbst die Kontrolle über die Animierkneipen.

2. Es wird, in Bündniß mit dem Bürgermeisteramt, eine schärfere Sittenkontrolle durchgestzt werden. [...]

3. Von jedem Vertoß in einem Lokal gegen die Forderungen der Sittlichkeit wird er der Polizei und dann dem Garnisonskommando unterzüglich Anzeige geben... » Echange de lettre entre A. Schneider, président de l'association de Haguenau et le commandement militaire, 27.7. et 4.8.1911, A.B.R., 87AL5870.

silence qui l'a empêchée de découvrir les contraventions à la loi¹⁸². Si l'association des débitants voulait jouer officiellement le rôle de mouchard et d'auxiliaire de police, le travail de cette dernière serait grandement facilité. Dans sa réponse, l'association des débitants se contente de promesses : elle informera la police si elle sait ; elle veut bien collaborer pour faire verbaliser dans les contraventions à la morale, mais elle gardera le silence en cas de dépassements d'horaires. Nous savons que dans ce domaine personne ne respecte plus les normes en 1911.

Corporatisme aussi que l'application stricte de l'évaluation des besoins, pour laquelle l'association devrait être consultée, ainsi que la cotisation obligatoire, qui prend ici la forme du droit de timbre dont le paiement devrait être imposé à tous ceux qui ne la paient pas, notamment les revendeurs de bière en bouteilles¹⁸³.

Le rêve corporatiste du débitant Heiser de Metz va plus loin encore : l'association locale des débitants, en attendant que la législation se fasse, devrait obtenir des autorités locales la permission de pratiquer l'exclusion¹⁸⁴. Chaque corporation nommerait un conseil d'honneur de débitants qui chasserait de son organisation tous ceux qui ne se conforment pas à la morale. A ces exclus ainsi qu'à tous ceux qui ne voudraient pas adhérer à l'association, on imposerait le service masculin exclusif et la fermeture à onze heures du soir¹⁸⁵. Celle-ci devrait être la première consultée lorsqu'il s'agit de savoir si le besoin d'ouvrir un nouvel établissement est évident : « L'association des débitants du lieu, parce qu'elle est au-dessus de tout parti et parce qu'elle connaît la situation locale, devrait être seule apte à établir les besoins ». Le même orateur préconise aussi une entente sur le prix de vente des denrées : les débitants s'engageraient par une signature déposée devant notaire et paieraient une amende de 1000 Mk en cas de non-respect des prix négociés¹⁸⁶.

Beau programme d'auto-règlementation, de codirection entre les métiers et les autorités urbaines. Même le *Volksfreund* des années 1880 n'avait osé pousser aussi loin son rêve médiéval. Le débitant messin verrait dans ces mesures le couronnement du statut local ; les autorités de police se verraient à la fois soutenues et contrôlées par la corporation. Il se peut que l'orateur veuille dire aussi (le texte n'est pas très clair) que ce recours aux sages de la profession serait plus efficace que l'appel devant les tribunaux, qui amène les vains discours des avocats, des experts et les appels suspensifs qui ajournent les sanctions. Enfin si les débitants avaient leur propre chambre consulaire, la fameuse « Gastwirtekammer », ils pourraient se défendre et défendre le consommateur¹⁸⁷. « Le groupe des commerçants, celui des artisans,

¹⁸² C. Pugeault, *Des vins et des cabales...*, p. 56

¹⁸³ *GWZ*, 15/10/1910.

¹⁸⁴ C'est là le modèle de la corporation obligatoire, tel qu'il existe dans certaines professions. Au congrès de Bitche, le 28 mai 1909, les débitants se plaignent de n'être soutenus par personne, surtout pas par la presse quotidienne. « Chaque profession reçoit une aide de l'Etat quand elle est dans le besoin; seul le débitant doit s'aider soi-même ».

¹⁸⁵ *GWZ* du 29/7/1911.

¹⁸⁶ Pétition de l'association des débitants, 23.10.1913, 247D63.

¹⁸⁷ *GWZ*, 12.11.1912.

les ouvriers disposent d'une représentation légale auprès du gouvernement, alors que la corporation des débitants fait seule exception. » La corporation pourrait tester les nouveautés techniques, développer le contrôle sanitaire, promouvoir l'apprentissage, éliminer de la profession les débitants dépourvus de qualités morales¹⁸⁸. L'Etat est vu ici comme fonctionnant sur un modèle corporatif, les divers groupes de pression agissant par une intervention aux différents niveaux de l'administration, conformément à la description que donne Wehler¹⁸⁹. Ce sont des fonctionnaires des associations et des bureaucrates des ministères, intégrés dans une « grande coalition », et également éloignés des réalités, qui prennent les décisions sans contrôle effectif de la base. Les élus du peuple n'ont plus qu'à ratifier leurs décisions.

Ajoutons à la lumière de Wehler : si l'Etat allemand fonctionne par un système de groupes de pression qui se font conseillers techniques et juridiques et ont des relations privilégiées avec l'administration au nom d'une capacité d'expertise, la réglementation paraît être le levier le plus efficace pour subvenir aux maux de la concurrence. Les interventions de l'Etat ont fait leurs preuves contre les débits d'eau de vie dans les années 1880. La systématisation de l'étude des besoins a empêché toute nouvelle transmission de débits. Les coopératives de consommation, « Schnapskasinos » ont elles aussi disparu quand elles ont été soumises à autorisation¹⁹⁰. Les ligues de tempérance ont montré dans cette affaire ce qu'un groupe de pression peut réussir. C'est un modèle pour le corporatisme bistrotier.

Concentrée sur le métier, contrôlant la qualité du service, les prix de vente et l'accès à la profession, la corporation voulue par les débitants aurait tous les traits qu'elle aurait eus au Moyen Age. Les évocations présentes dans le défilé historique du Volksfest de Sélestat constituent un aveu : l'atelier monétaire mobile se veut artisanal, les bouchers, les débitants de boissons défilent en corps. Le défilé est une mise en scène du mythe corporatif au cœur d'un spectacle qui est en lui-même d'une nouveauté absolue et marque la conquête d'une nouvelle fonction des débitants, celle d'organisateur de spectacles et de créateur d'événements¹⁹¹. Le désir de corporatisme ne serait donc pas un repli sur le passé, mais seulement une manière de définir son identité, dans un combat qui oppose plusieurs associations de Sélestat en vue du contrôle de la mairie. Spies malgré son âge avancé est l'émanation de l'association des jeunes catholiques ; il incarne le refus de la fonction urbaine, la sanctification d'un espace urbain intangible. Les débitants ont

¹⁸⁸ *GWZ* du 22.6.1912, congrès de Metz.

¹⁸⁹ Le compromis entre le cartel des ligues de défense d'intérêts et la bureaucratie cherche à réguler le marché par l'influence de l'Etat, ce qui en renforce le caractère autoritaire. L'action des ligues de défense d'intérêt profite au système conservateur, de nombreuses ligues étant d'idéologie réactionnaire. L'interventionnisme de l'Etat sert surtout aux classes dominantes. La bureaucratie prépare, fait passer, applique des décisions qui touchent directement ou indirectement des millions d'hommes. Les « Verbände und korporativistischen Gremien » qui n'avaient aucune influence en 1870 deviennent un gouvernement privé. H.-U. Wehler, *Sozialgeschichte...* p. 674.

¹⁹⁰ Spode, *Die Macht...*, p. 216 et Mallmann, *Saufkasinos...*, note 82.

¹⁹¹ G. Crossick, H.-G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie...*, p. 197, évoquent le rôle des défilés dans la romantisation des corporations à Vienne en Autriche ou à Lyon. Au moment où ils se modernisent techniquement, les petits entrepreneurs doivent montrer leur enracinement historique. « This activities were a bid of status in urban cultural competition rather than a cry of protest from those in decline. »

besoin, eux, que la foule reste en ville et s'y divertisse¹⁹². Le pouvoir sur la ville est l'occasion d'un combat que se livrent les associations en vue de la conquête du pouvoir municipal. Ici s'affrontent le Cercle catholique et ceux qui prônent une organisation plus commerciale des loisirs. Mais les mythes manipulés dans ce combat sont délibérément passésistes.

Le développement du corporatisme bistrotier correspond également à une profonde nationalisation, par la création d'un « habitus national »¹⁹³ : dans leur presse professionnelle, les débitants lisent des nouvelles concernant les luttes de collègues de Vieille Allemagne, les décisions prises devant les tribunaux, les manières d'interpréter les lois, les projets soumis au Reichstag. Les débitants envient le système fiscal auquel sont soumis leurs collègues des autres Etats qui ne paient ni droit de licence, ni droit de timbre. L'Etat fédéral, par son existence même, par l'universalité de sa législation, unifie les groupes régionaux et nationalise les corporations¹⁹⁴. La ville de garnison, qui fait se côtoyer les Vieux-Allemands et les autochtones, et surtout dans l'espace du débit, est une ouverture sur la nation de « grande culture ». Lorsque le pôle politique clérical et protestataire monopolise les mouvements qui visent à censurer les débitants, le groupe fait le choix d'un parti « allemand » comme c'est le cas à Sélestat.

L'impossible représentation.

La chambre des débitants est un autre moyen sans cesse revendiqué par la profession¹⁹⁵. Car la chambre de commerce ne prend pas les décisions en faveur des débitants : ceux-ci n'ont pas toujours le droit de vote parce que le suffrage est censitaire¹⁹⁶ ; mais même ceux qui auraient une surface financière nécessaire omettent de s'inscrire parce qu'ils savent que jamais leurs revendications ne sont prises en compte. Certains orateurs au Congrès de Metz soulignent à l'envi l'extrême dispersion des sections, au nombre de 18 ! De plus, les chambres de commerce sont dirigées par l'ennemi, qui apparaît suivant les auteurs sous les traits du grand commerce, des capitalistes, des brasseurs fort bien représentés à Strasbourg. La représentation au sein de la Chambre des métiers est impossible également : certes, les débitants sont des artisans par le fait qu'ils transforment des produits bruts en nourriture comestible. Mais l'essentiel de l'activité consiste en vente de boisson, donc en commerce, activité qui relève de la chambre de commerce¹⁹⁷. On assiste donc à un refus de l'interprofession des métiers de bouche, telle que la suggérait la *Elsässische- Hopfen, Brauer-und Gasthaus-Zeitung*, l'organe des houblonniers-débitants de Haguenau. La conscience de ne pas appartenir à la classe dirigeante, de ne pas partager ses intérêts, l'emporte sur tout

¹⁹²G. Crossick, « La bourgeoisie britannique », *Annales HSS*, N° 6, nov. déc. 1998, p. 1089 à 1130.

¹⁹³Ch. Charle, *La crise des sociétés impériales*, p. 200.

¹⁹⁴G. Noiriél, *Population, immigration*, p.36.

¹⁹⁵Pour les sociologues contemporains, l'accès à l'Etat est une des priorités de l'action des groupes. M. Offerle, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Paris, 1998, p. 71.

¹⁹⁶GWZ du 24.8.1912.

le reste. Et le débitant se rend compte qu'il ne serait alors, au bout de la chaîne, que l'exécutant des brasseurs et des distillateurs :

« Quel hôtelier allemand, quel restaurateur ou quel aubergiste moyen acceptera que l'on désigne sa profession comme auxiliaire des brasseries et des distilleries ?¹⁹⁸ » C'est la position d'exploités qui, finalement, pousse les débitants à proclamer leur identité professionnelle. C'est un accès direct que demandent les débitants, sans que l'on ait à justifier sans cesse sa représentativité, ni à opposer ses propres intérêts à ceux d'autres catégories. Ceci les débitants ne pourraient le réaliser dans une organisation interprofessionnelle.

Ainsi les débitants restent des francs-tireurs, des isolés volontaires refusant toute intégration dans les associations de classes moyennes. Le premier numéro du *Gastwirt* qui nous soit parvenu témoigne de ce sentiment d'isolement. « Nous n'avons personne derrière nous chez qui nous pourrions espérer une protection. » écrit la *GWZ* du 2.1.1909. Même la presse quotidienne s'en prend aux débitants. « Pas même les journaux quotidiens interviennent pour nous, ils aideraient plutôt à nous taper dessus.¹⁹⁹ » Les débitants ne sont sans doute pas les seuls à être dans ce cas²⁰⁰.

La lutte contre le capitalisme par l'organisation mutuelle.

Si elle est un moyen de lutte, la corporation peut être également un modèle d'organisation économique. L'éditorial du 26/11/1910 rend un son différent des déclarations ordinaires. Il n'est pas signé par les initiales J. Fr. (Joseph Fritsch, de Strasbourg, secrétaire de la corporation). Le grand capital est accusé de pousser le débitant à un effort sans repos s'il veut préserver son niveau de vie. La résistance doit prendre la forme du développement d'institutions communautaires, de coopératives d'achat de gaz carbonique, de négociations collectives sur le prix de l'électricité, d'une assurance responsabilité civile et incendie à caractère mutualiste, de caisses mortuaires. Des contrats collectifs seraient signés avec les fournisseurs, brasseurs, bouchers²⁰¹. A côté du modèle corporatif évoqué plus haut, nous trouvons un modèle coopératif, « Selbsthilfe » social-démocrate, qui n'est pas nouveau dans l'espace allemand : c'est en 1848 qu'ont été fondées les coopératives Schultze- Delitsch, dont l'objectif est l'achat en gros de matières premières pour l'artisanat²⁰². C'est également le modèle de la coopérative de consommation ouvrière dont les « vrais » débitants se plaignent tant. C'est enfin celui des caisses de dépôt et de crédit Raiffaisen, qui ont vingt ans

¹⁹⁷ *GWZ*, 20.7.1912.

¹⁹⁸ « Welcher deutscher Hotelier, Restaurateur und mittlerer Gastwirt wird es sich gefallen lassen, daß man in Kollegenkreisen seine Berufstellung als Handlanger der Brauereien und Schnapsfabriken bezeichnet. » 20.7.1912.

¹⁹⁹ « Nicht einmal die Tageszeitungen treten für une ein, hauen eher noch auf uns mit drauf. »

²⁰⁰ W. Conze, W. Conze, *Gesellschaft, Staat, Nation, Gesammelte Aufsätze, Hersg. von Ulrich Engelhardt, Reinhardt Kosolleck und Wolfgang Schieder*, Stuttgart, 1992, p. 151-152.

²⁰¹ *ibid.* Brumath, 2.3.1911,

²⁰² J. Wernicke, *Der Mittelstand und seine wirtschaftliche Lage*, Leipzig, 1909, p. 46.

déjà à l'époque²⁰³.

Les autres corporations de petites entreprises essaient elles aussi de s'organiser. Ainsi le 7 juin 1905 les boulangers de Haguenau s'associent au cours d'une assemblée constitutive à l'Eléphant pour les achats de farine ; 15 février 1906, la corporation des charrons, menuisiers, vitriers se réunit dans son local près du château d'eau de Haguenau²⁰⁴ pour prendre la décision de créer une coopérative d'achat pour les fournitures en bois. Donc à l'époque, l'idée est dans l'air du temps²⁰⁵.

Dans ce domaine de l'économie solidaire, l'idéal jamais atteint, sauf momentanément à Berlin, serait pour le monde bistrotier celui d'une brasserie coopérative. Toutes les tentatives échouent dans le Reichsland, faute de capital disponible, mais aussi parce que les brasseurs, organisés en cartel, baissent leur prix pour étouffer dans l'oeuf toute tentative d'organisation des débiteurs. Une autre tentative, moins aventureuse, proposée par un membre du bureau, échoue : demander 125 Mk à chaque membre pour servir de banque à tous ceux qui sont désireux de se libérer des contrats léonins dans lesquels ils se sont engagés auprès des fournisseurs²⁰⁶. La centrale d'achat de vin n'est pas au programme. Mais l'association des débiteurs allemands en agite la menace si les négociants en vin continuent à passer commande auprès des coopératives de vigneronnes qui débitent elles-mêmes en détail : « Si le négoce de vin ne prend aucun égard envers la corporation des débiteurs, le présidium de l'association des débiteurs allemands envisagera plus sérieusement la création d'une coopérative d'achat et de vente de vin²⁰⁷. » Ce ne sont pas là des raisonnements purement théoriques : effectivement, le « Winzerverein » de Guebwiller dispose d'une station de dégustation animée par un tenancier permanent²⁰⁸. La « Spar-und Darlehnskasse », la caisse de dépôt et de crédit de Mutzig ouvre une Winstub qui partage avec les bureaux de la caisse un immeuble néo-baroque construit pour l'occasion²⁰⁹.

L'éditorial du 26 novembre 1910 voit dans la coopération économique le moyen de sauver moralement le corps des débiteurs. Par on ne sait quel biais, à condition de généraliser à l'ensemble des Etats de l'Empire les coopératives qui existent en certains endroits seulement, la profession acquerrait la respectabilité qui se dérobe :

« Pour cette raison chaque union d'Etat doit devenir autonome, plus encore créer des filiales de toutes des créations et être accessibles à chaque collègue. Alors seulement, quand tous les établissements

²⁰³ Devant 150 hommes de confiance du district de Haguenau-Wissembourg, un orateur venu de München-Gladbach précise que la solution de la question sociale est dans la Selbsthilfe, l'organisation, le travail pratique. L'abbé Muller, vicaire à Duttlenheim et cheville ouvrière du mouvement Raiffeisen vient parler au congrès départemental qui se tient à Haguenau en novembre 1898 et accessoirement déjeuner au Raisin. Peu après naît l'idée d'un « Lagerhaus » de houblon et de grain dans un contexte antisémite. *Arbogastus Blatt* du 39.1.1899.

²⁰⁴ Le *Arbogastusblatt* ne dit pas que c'est dans le débit tenu par le menuisier vieil-allemand Otto Lehmann, président de l'association.

²⁰⁵ G. Crossick, H.G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie in Europe, 1780-1914*, London, New York, 1995, p. 157.

²⁰⁶ *GWZ* du 8.6.1912, intervention Elsen au congrès de Metz.

²⁰⁷ *H.Z.* du 13.2.1905.

²⁰⁸ *G.A.* du 9.4.1902.

²⁰⁹ *Revue d'Histoire de Mutzig*, 2000, p. 74.

(coopératives) existeront, nous aurons avancé d'un grand pas, qui sera indispensable pour faire face à la grande tâche qui nous attend. Nous serons dans la position de mettre en échec tous les trusts et les formations de cartel et notre libération, qui est notre objectif serait atteint ; la conscience de notre état prendrait de l'importance, nos intérêts professionnels seraient sollicités et notre profession trouverait la position qui est la sienne dans la vie professionnelle.²¹⁰ » Le vocabulaire, qui fait allusion aux trusts, à la libération, à la prise de conscience de soi-même, est fortement connoté de socialisme. La libération doit être économique d'abord. La création de coopératives constitue, pour la première fois, une action concrète. Depuis dix ans, dit notre auteur anonyme, nous nous réunissons en congrès, décrivons notre situation. Le congrès achevé, les congressistes dispersés, les questions soulevées retournent à leur sommeil. Dix ans d'action militante n'ont servi à rien, vu que le grand capital l'emporte et nous n'avons pas les moyens de lutter. En s'aidant eux-mêmes, les débitants finiront par se libérer d'abord économiquement et acquérir dans cette action la dignité propre à leur état.

On est frappé par la cohérence du raisonnement : appel à l'action devant l'impuissance des parlotes, création d'une conscience de classe dans l'action de sauvegarde des intérêts, appel à créer des groupements d'achats.

Ainsi par le contrôle des connaissances, et donc une limitation de l'accès à la profession, la police interne quant aux pratiques professionnelles, l'organisation des achats et des ventes qui doivent permettre à la profession de devenir « eine geachtete Corporation ». La profession doit se rapprocher, dans ses méthodes, de celles des « Akademiker », c'est-à-dire des professions libérales et de celles des autres commerçants pour faire apparaître ses liens avec les classes moyennes, réceptacle de l'honorabilité.

Des analyses erronées.

Il faut bien admettre les actions entreprises n'obtiennent que des résultats mitigés, par manque de réalisme des propositions. Il y a un monde entre les souhaits parfois exprimés dans les éditoriaux du journal et la réalité du terrain telle qu'elle transparaît dans les interventions des membres des congrès annuels, mais aussi dans les listes établies par les mairies. Les pratiques réelles, telles qu'elles apparaissent, sont en opposition complète avec les thèmes généralement développés dans leur journal professionnel.

Le contrôle des compétences est un leurre parce que l'attribution des droits à exercer n'existe pas, ne peut pas exister depuis les législations qui ont supprimé les corporations en France et en Prusse. « Nous ne

²¹⁰ « Es muß deshalb ein jeder Landesverband selbstständig werden, vielmehr Filialen aller dieser Einrichtungen errichten und jedem Kollegen leicht zugänglich sein. Erst dann, wenn alle die Einrichtungen (Genossenschaften) bestehen, sind wir einen schönen Schritt weiter gekommen, welcher unentbehrlich ist um unserer bevorstehenden, großen Aufgabe Face machen zu können, wir werden dadurch in der Lage versetzt allen dem Wirtstande gegenüber feindlichen Truste und Ringbildungen ein Halt zu bieten und unsere Befreiung, unser gestecktes Ziel wäre erreicht; unser Standesbewusstsein nähme an Achtung zu, unsere

sommes plus au Moyen Age » dit le sous-préfet invité au Congrès de Haguenau. En d'autres termes, il n'est pas question, au début du XXe siècle, de revenir sur la liberté d'entreprise, et le même haut fonctionnaire avance l'exemple d'ouvriers qui sont devenus d'excellents débitants. D'ailleurs le métier de débitant est si peu technique que beaucoup réussissent sans formation. Certains débitants eux-mêmes le reconnaissent : « bien que le métier de débitant soit très ancien, il ne connaît pas la vie d'un métier réglé, comme tels ou tels professions et métiers la mènent depuis des siècles²¹¹. » Les débitants de bière en bouteille, les cantiniers, les débits des marchands de vin en gros et des coopératives, sans formation aucune, ne souffrent pas de la désaffection du public. Enfin les enfants de débitants, élevés au contact du métier, seraient dispensés de cette formation.

Surtout les critiques de la corporation relèvent davantage des représentations que de la réalité²¹². Une enquête menée sur le terrain par les sous-préfets et le laboratoire de la police démontre que les prestations sont de qualité équivalente. L'accusation d'empoisonnement ne tient pas : l'embouteillage se fait toujours dans les brasseries, dans des conditions sanitaires très satisfaisantes²¹³. L'accusation portée contre les vendeurs de bouteilles de favoriser l'ivrognerie ne tient pas, quand on voit le nombre de demis qui se vident dans les débits, ainsi que le rapport de la quantité de bière vendue en tonneaux et de celle mise en bouteilles²¹⁴. Les coopératives vinicoles n'ont pas fait proliférer leurs succursales : il existe à Strasbourg trois débits de la coopérative de Rouffach, destinés à faire connaître les produits purs du terroir, une buvette de la coopérative de Guebwiller, et les deux que nous avons citées²¹⁵. Il leur est absolument interdit de vendre de la bière. A Sarre-Union il n'existe en 1902 ni coopérative viticole, ni grossiste en vin qui débite au détail. C'est vrai pour l'ensemble de l'arrondissement de Saverne²¹⁶. Enfin les pensions de Saverne sont, en tout et pour tout, au nombre de deux. Elles ont demandé une autorisation officielle pour débiter.

Les vendeurs d'eau de vie, facilement accusés par la presse corporative d'être les principaux responsables de l'alcoolisation de la société, représentent de 2 à 4% des effectifs des débits. Pour les différents arrondissements du Bas-Rhin, les épiciers qui vendent du distillat en bouteilles ne dépassent jamais 6% du nombre des débitants établis. On est à 3% dans le faubourg ouvrier de Bischheim, 6% dans la ville de Strasbourg²¹⁷. On est frappé par la distorsion entre le nombre relativement faible de ces commerces et la

gewerbliche Interessen wären gefördert und unserem Stande, die ihm gehörende Stellung im Gewerbsleben eingeräumt » *GWZ* du 26.11.1910.

²¹¹ « Obgleich das Gastwirtsgewerbe uralt ist, hat es dennoch kein geregeltes Gewerbeleben, wie solche andere Beruf und Gewerbe seit Jahrhunderten führen. » J. Wernicke, *Der Mittelstand*..., p. 65 : le contrôle des connaissances opéré sur les épiciers autrichiens est un échec complet.

²¹² G. Crossick, H. -G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie*..., p. 164 : les boutiquiers évoquent des dangers extérieurs symboliques pour faire l'unité de la profession.

²¹³ Directoire du laboratoire chimique de la police au Sanitätsrat Wörlin, 16.3.1900I 247D63.

²¹⁴ Exposé devant le conseil d'administration de la brasserie de l'Espérance, A.B.R., J80.

²¹⁵ *G.A.* du 9.4.1902.

²¹⁶ Commissaire de Sarre-Union au sous-préfet, 14.1.1902, 387D241.

²¹⁷ Enquêtes annuelles des années 1890, A.B.R., 49D188.

place qu'ils occupent dans les préoccupations de l'administration et surtout des associations de débiteurs. La disproportion est flagrante entre l'importance donnée par les débiteurs à la concurrence venue des étrangers à la profession et la réalité chiffrée.

On peut donc se demander si les plaintes de la corporation des débiteurs ne sont pas à usage interne ; si le mythe, une fois construit, ne résiste pas à la confrontation avec le réel. Il s'agit de s'inventer des ennemis externes à la corporation pour mieux souder les débiteurs entre eux. La défense de la morale dans une profession sans cesse en quête de diversification et qui se veut organisatrice de loisirs est une position qui n'est pas tenable. Mais elle est peut-être destinée à resserrer les rangs de tous ceux qui se savent condamnés à disparaître et pour qui l'honneur professionnel est la dernière gratification.

Autre contradiction : celui du rôle de l'Etat. Les débiteurs ne cessent de se plaindre de l'Etat qui impose des règlements coûteux sur la hauteur des plafonds, la révision des canalisations de bière, les heures de fermeture, l'emploi des femmes. En même temps ils réclament l'extension de ces mesures, plus de contrôle encore, parce que c'est leur capacité à respecter ces règlements draconiens qui soulignera leurs qualités professionnelles. Ils ont avec la notion d'ordre public la relation ambiguë qu'ont les représentants des classes moyennes ; ne cessant de réclamer des lois plus efficaces, ils ont des difficultés considérables à respecter celles qui existent et aimeraient bien les voir appliquer aux autres. Les débiteurs s'aperçoivent que les pratiques illégitimes, comme les dépassements de l'heure ou l'emploi de serveuses, concernent aussi un certain nombre de membres de la corporation.

Taire les bavardages et agir, répète-t-on dans les congrès. Le désir d'une action qui ferait suite aux lamentations et aux discussions oiseuses est indispensable. C'est le fameux « travail pratique », praktische Arbeit. Pour s'encourager, on table sur la force potentielle qui habite le corps. Les débiteurs sont convaincus que leur nombre peut forcer la réussite : 11000 entreprises dans l'ensemble du Reichsland, employant 28000 personnes. Les débiteurs ne disposent pas de statistiques, mais voudraient bien croire qu'ils représentent une entreprise sur trois.

Malheureusement, la profession n'a jamais été capable de s'imposer la moindre action commune ; l'individualisme est de rigueur au moment où toutes les classes sociales, dominantes ou dominées s'organisent pour « améliorer leurs conditions de vie »²¹⁸. Le 13 janvier 1912, Fritsch, dans ses vœux de Nouvel An, déplore que, dans une situation d'état de guerre, les combattants potentiels restent tout à fait isolés : « Pour cette raison, chers collègues, le combat en isolé n'a pas de sens, comme à la guerre »²¹⁹. Certes, ajoute-t-il, nous sommes organisés depuis trente ans, mais durant cette période nous n'avons rien appris. Nous n'avons pas refait notre retard. Lorsque à Mulhouse les débiteurs s'étaient entendus pour ne vendre la bière qu'à un certain prix, dès le deuxième jour, des inscriptions à la peinture sur des vitres

²¹⁸ Appel signé Schneider, Bloss et Ruber, de Haguenau, du 23.11.1911, A.M.H., nr 128b.

²¹⁹ « Deshalb, Kollegen, ist der Einzelkampf zwecklos, ebenso wie im Kriege. »

annonçaient des promotions. Le 2.1908, le débitant du Wiener Kafee est dénoncé par un concurrent pour avoir donné abri à des jeux clandestins. Dans cette affaire la jalousie professionnelle a provoqué cet acte ultime : d'après la police, des jeunes gens ont quitté le débit du dénonciateur pour prendre leurs habitudes au Wiener Kaffee²²⁰.

Les artisans, organisés plus tardivement, ont su mieux donner une forme concrète à ce qui, chez les débitants, reste à l'état de souhait : la formation professionnelle. On comprend aisément la quasi-absence de toute réalisation chez les débitants : une technicité, des pratiques professionnelles mal définies ; la position en porte-à-faux entre l'artisanat et le commerce ; le désintérêt de l'Etat envers une profession dont l'intérêt économique et surtout social ne paraît pas évident à tout le monde ; enfin la position égoïste des débitants qui voudraient éviter à leurs enfants, au moment où ils reprennent l'entreprise, tout contrôle de compétence. Il n'existe aucun passé corporatif, aucune qualification professionnelle, aucune définition des compétences, aucune évaluation en fin d'apprentissage²²¹.

Ce sentiment de déchéance d'abord économique, puis morale, entraîne un repli crispé sur l'entreprise et un refus indigné, voire sarcastique, de toutes les revendications présentées par les associations de salariés. Jamais on ne pourra satisfaire les demandes des serveuses organisées par les associations religieuses et féministes concernant un temps de repos au milieu de la journée. On s'abrite volontiers derrière l'existence d'une double triple fiscalité pour ne rien lâcher. Le débitant qui emploie des serveuses-entraîneuses, dit le journal, ne le fait pas de gaieté de cœur. Souvent ce sont les loyers trop élevés dus à la rapacité des propriétaires, les crédits trop faciles consentis par les fournisseurs qui obligent le débitant à recourir à l'expédient de son personnel féminin. Celui-ci n'a pas choisi le chemin de la déchéance : il y a été poussé par la misère²²²». Ainsi sur l'honneur professionnel, on tient un double discours : il est le dernier recours de la vraie profession par rapport à la concurrence. En même temps on peut l'assumer sous prétexte que les contraintes économiques sont trop fortes. Comme dans les romans de Balzac, les bonnes mœurs sont menacées par la modernité et les écarts sont volontiers excusés.

Ces analyses fausses, donc peu crédibles, de la situation sont peut-être à l'origine de la mobilisation fort réduite. Les activités des associations, trop souvent, se réduisent à celles d'une amicale. La *GWZ* décline avec amertume les formes du militantisme inefficace : s'asseoir, fréquenter les réunions statutaires, puis se disperser²²³. Effectivement, on aime bien se retrouver chez l'un ou chez l'autre, à partir de trois heures de l'après-midi, liquider les questions au programme puis prendre le goûter préparé par l'hôte. Le 20.6.1910, le syndicat de Haguenau vient offrir à Joseph Klein et à son épouse un fauteuil et un plat, boire une bière

²²⁰ A.M.H., NR 128a, sergent de police Stoltz au maire, 2.1908.

²²¹ *GWZ* 22.6.1912.

²²² « ein Produkt der wirtschaftlichen Verhältnissen... », *GWZ*, 11.2..1911.

²²³ *GWZ*, 26.6.1912.

Bock en musique à l'occasion du 25e anniversaire d'activité²²⁴. Ces quelques débitants de Haguenau savent resserrer le groupe en organisant des sorties en commun : le mercredi 11 juillet 1913 ils font une excursion à Ribeauvillé au nombre de soixante à soixante-dix, dames comprises. La décision n'a pas été prise à la légère : en 1911 déjà, le projet était en cours. On commence par se caler au restaurant Thun, puis on prend la route pour le pèlerinage de Dusenbach²²⁵ avant de rejoindre le nouveau restaurant construit par la brasserie Prieur dans l'une des vallées. La journée s'achève dans la joie²²⁶. En 1905, l'association de Ribeauvillé entreprend une excursion d'un jour jusqu'aux chutes du Rhin en Suisse. Une amicale n'est pas un groupe de combat.

Démontrer l'utilité du métier.

Pourtant, l'activité des militants les plus engagés en vue de recruter et de mobiliser cette force potentielle des débitants est considérable. Quantité de nouvelles associations locales sont fondées. Les membres du comité départemental paient de leur personne pour présenter l'organisation lors des assemblées constitutives. Les débitants de Haguenau décentralisent leur réunion à Woerth pour provoquer la naissance d'un syndicat local. A Niederbronn, cette assemblée initiale semble avoir eu peu d'effet. Alors on va démarcher individuellement un certain nombre de collègues. Munster est recréé en août 1909. L'association de Hochfelden est créée le 14.12.1911, sous la présidence de Georges Laugel, qui tient sa comptabilité au Canon, le secrétaire étant Symphorien Fritsch, débitant villageois ; celle de Brumath l'est en 1912.

L'organisation des débitants sait agir dans l'animation de la vie locale et créer ainsi des occasions de faire des affaires, mais aussi acquérir la bonne réputation qui autorise à se poser en expert. Nous avons vu le rôle de celle de Sélestat dans l'organisation de la foire. A Haguenau, malgré le petit nombre des débitants associés, on a fait de grandes choses :

« Chers collègues ! Si vous considérez les événements qui se sont déroulés ces dernières années dans la vie associative de Haguenau, vous devez en être venus à la conviction que l'association des débitants de Haguenau, en ce qui concerne le travail dans le domaine économique, se trouve en première ligne. Nous réunissons peu de collègues ; mais nous avons réalisé l'exposition de Haguenau qui s'est bien déroulée, des associations politiques et économiques nous ont souvent demandé conseil²²⁷. » Sans doute

²²⁴ U.K. du 20.6.1910.

²²⁵ Le but est remarquable : il y des protestants parmi les membres de l'association des débitants.

²²⁶ R.K. du 13.7.1913.

²²⁷ « Kollegen! Wenn sie die Vorgänge im Hagenauer Vereinsleben in den letzten Jahren beobachtet haben, so müssen sie unbedingt zu der Überzeugung gekommen sein, daß der Hagenauer Wirte-Verein, was arbeiten auf wirtschaftlichen usw. Gebieten anbelangt, mit an erster Linie steht.

les débitants se rendent-ils compte qu'ils ont un avenir social, à condition de savoir se vendre eux-mêmes. Leur savoir-faire se trouve certes dans le choix et la conservation irréprochable des produits, mais aussi dans la relation avec le client. Mettre au cœur du métier les relations personnelles, le sens de l'hospitalité, c'est parier sur l'avenir²²⁸. Il est remarquable que jamais la documentation ne dise précisément comment le débitant accueille le client, la manière de saluer, la conversation.

Enfin, le discours essaie de dire ce que l'on peut attendre d'un vrai professionnel. Pendant longtemps, les débitants n'ont pas su définir leur compétence. On se contentait de préciser « il est cuisinier » ou bien, comme la Veuve Lelong de Sélestat le 8.8.1869 « ayant été élevée avec ces affaires et les connaissant très bien... »²²⁹ Dans les années 1860, les arguments avancés par le débitant demandeur couvrent tout le spectre de la professionnalisation : « ...que l'état de restaurateur est sa spécialité et qu'il ne saurait se vouer à une autre profession que celle qu'il exerce depuis sa jeunesse²³⁰ .» La conception du débit en général telle qu'elle est présentée dans le journal professionnel reprend l'image telle qu'elle a été forgée par la tradition. La fonction annoncée est celle de l'accueil de l'étranger de passage, du marcheur²³¹, du promeneur vosgien moralement régénéré grâce à la nature tel que le présente le Professeur Laband dans un conseil technique en 1881²³² Le journal des débitants brode volontiers sur ce thème : « Quiconque a dormi tout son saoul et s'est restauré dans une auberge après un long voyage, qui s'est payé un repas accompagné de boisson dans un restaurant après une longue promenade dans la forêt et les champs ou qui a fumé une petite pipe en consommant du vin ou de la bière dans une conversation tranquille après la peine et le travail, cet homme-là ne se trouvera pas parmi les opposants au débit de boissons. » Le *Gebweiler Anzeiger* dans son numéro du 4 novembre 1905 polémique avec le *Gebweiler Kreisblatt*, son concurrent, qui s'en est pris, apparemment, au syndicat d'initiative de Guebwiller, émanation de l'association des débitants. L'association de Guebwiller aurait refusé de s'associer à celle de Colmar, de Munster, de Ribeauvillé, en vue de promouvoir la promenade dans les vallées des Hautes Vosges. L'occasion va servir à l'association des débitants, par *Gebweiler Anzeiger* interposé, de définir pour

Wir haben wenige Kollegen miteinander, die doch gewiß schön verlaufene Hagenauer Ausstellung gemacht, wir sind von politischen wie auch wirtschaftlichen Korporationen schon in vielen Fällen zu Rate gezogen worden... » Appel du comité de l'association des débitants de Haguenau à leurs collègues des arrondissements de Haguenau et Wissembourg, *GWZ* du 18.11.1911.

²²⁸ S. Jaumain, *Les petits commerçants belges face à la modernité, (1880-1914)*, Bruxelles, 1995, p.11-12 : la petite entreprise précapitaliste n'est pas forcément condamnée ; elle est capable de s'adapter, de créer des emplois

²²⁹ Demande Lelong, 3346D441.

²³⁰ Demande Honegger, 18.10.1866, A.B.R., 3M1003. Voir p. 120.

²³¹ c'est le marcheur de Hansi; *GWZ* du 27.8.1910 ; « Ich möchte nämlich ein Zimmer haben und mich schlafen legen und zwar sofort ! Habe 45 Kilometer in den Beinen ! » dit l'étudiant Berlinoise qui arrive dans l'auberge de la pièce *D' Schmuggler*, de A. Dinter.

²³² Note de Laband, membre du Conseil d'Etat au Secrétaire d'Etat, proposant un droit de licence trimestriel de 5Mk pour les débits écartés dans les Vosges, 1.11.1881, A.B.R. 27AL934. « Wer ja schon einmal nach langer Reise sich im « Gasthof » ordentlich ausgeschlafen und erfrischt hat, wer nach langer Wanderung in Wald und Feld sich in einer « Gastwirtschaft » einen kräftigen Imbiß nebst Trunk geleistet hat, oder nach des Tages Müh und Arbeit beim Wein oder Bier und gemütlichen Unterhaltung in einer Wirtschaft ein Pfeifchen geraucht hat, der wird bei den Gegnern der Gastwirte nicht zu finden sein. » *GWZ* du 27.8.1910.

définir ce qu'est pour lui le client idéal : promeneur de la ville, arrivé par le train de Colmar ou Mulhouse le dimanche aux alentours de treize heures, il fait un tour dans les vignes, au-dessus de la pente du Kitterlé ; éventuellement il monte plus haut. Puis, avant de reprendre le train, affamé et assoiffé, il se repose dans un débit local comme le Central Restaurant de Thiriet dont l'ouverture a répondu à un besoin public, fournissant « Speise und Trank ». En même temps le journal trace les contours du client fâcheux, tel qu'il est moqué : celui qui préfère admirer le Kitterlé au fond de son verre plutôt que du haut du vignoble ensolleillé. En 1905 donc, les associations de débitants ont déjà choisi le type de client honorable et vertueux qu'ils veulent flatter, et dont le confort justifie leur métier²³³.

L'association des débitants répète le thème à satiété dans les années suivantes. Sur ce sujet, l'intervention de Pfau, délégué de Colmar au congrès de Strasbourg de 1910, mérite une longue citation :

« Il faut admettre que par la « Selbsthilfe », beaucoup d'associations et de corporations ont beaucoup obtenu, dont nous avons le droit d'être jaloux. Mais il est moins certain que l'on nous viendra en aide à nous, car à l'encontre de notre état, il existe un puissant préjugé, et on croit généralement que les débitants gagnent en un tour de main des montagnes d'or. [...] Il sera très difficile de se débarrasser de cette mauvaise réputation car celui qui possède un animal magique de ce genre, qui n'a qu'à tendre un sac ouvert et dire âne, à toi, et le sac se remplit d'or, ne renoncera pas facilement à un tel objet. Il est admirable que cet animal magique soit si mal entretenu qu'il risque de mourir prochainement de faiblesse. Tant que dans les milieux du gouvernement on aura cette conception de richesse inépuisable, tant que le monde des débitants sera considéré comme une institution inutile, suçant la sève du peuple et corruptrice, que l'on ne saurait assez contraindre par des impôts, des lois et des amendes, aussi longtemps la Délégation ne songera pas à nous assurer des allègements, au contraire, plus elle nous saignera et plus elle acquerra de soutien auprès de la population.

Toutes les augmentations et tous les impôts qui nous ont été imposés, la population les a acceptés sans réagir, et ce n'est que lorsque nous, les débitants, nous en tirâmes les conséquences et que nous cherchâmes à augmenter les prix que le cri « à l'assassin » traversa tout le pays.

Nous devons essayer par tous les moyens de vaincre ces préjugés afin que notre état et profession deviennent aussi nécessaires que celui de boulanger ou de boucher.

Notre chère Alsace se donne toutes les peines pour diriger les touristes vers les endroits les plus magnifiques et tout est mis en œuvre pour rendre le séjour des voyageurs agréable. Mais c'est la profession de débitant, celle dont les membres sont le plus au contact des voyageurs, est tout à fait négligée. Il ne suffit pas de dresser des hôtels orgueilleux, les restaurants moyens et petits jouent aussi un rôle important dans le tourisme. Dans le cas contraire l'étranger aura une fausse notion de la restauration

²³³ G.A. du 4.11.1905. Dans la pièce *D' Schmuggler* de Dinter, le débitant Schimmel traite au moins deux sortes de clients : les pensionnaires venus de Mulhouse ou de Berlin se reposer ; les ouvriers de la verrerie ou de la tannerie venus boire le soir de paie. Seule l'hospitalité visant la première catégorie est mise en exergue par l'association.

en Alsace Lorraine s'il échoue dans une cantine alors qu'il attendait tout autre chose qu'un cabaret borgne. La seule chose que l'on ait réalisée jusqu'à présent pour améliorer la situation du débitant et pour le protéger, ce sont de nouveaux impôts pendant que nos parasites s'en sortaient sans rien²³⁴. »

Accueillir l'étranger lorsqu'il visite la région, « dans la vie de relation moderne²³⁵ » c'est ajouter sa pierre à la prospérité du Reichsland ; c'est assurer l'image de marque du pays. Le débit idéal permet, par son existence, son confort (Bequemlichkeit), la recherche de la santé, la culture historique, le goût du paysage. Il permet l'existence de tout un faisceau de manifestations distinctives qui sont en partie l'apanage des nouveaux arrivés. Les valeurs avancées sont celles du don ; le débitant donne au pauvre du pain et du fromage pour presque rien, au voyageur qui s'est risqué dans l'inconnu la sécurité de l'accueil et la vérité des prix.

Le discours met en relief le service rendu²³⁶. Organiser les loisirs pour permettre la réparation des forces du travailleur, c'est jouer son rôle dans le fonctionnement de l'économie. Finalement la formulation de l'utilité du métier est moins conservatrice qu'il n'y paraît à première vue. Le débitant participe à la découverte de la nature. Il rend possible le ressourcement de l'individu par la marche au milieu de la nature²³⁷, du travailleur venu récupérer de sa journée de travail en fumant sa pipe. Le 9 novembre 1912, Fritsch se répand en considérations sur les sociabilités du Stammtisch : tous les soirs on se réunit autour de la même table, avec les mêmes personnes, fêtant les événements heureux et les bonnes affaires. Le débitant offre donc un lieu d'amitié. Il offre aussi le repos, « Gemütlichkeit ». au moment où le débit porte tous les stigmates contraires : il ne constitue pas un loisir élevé, il ruine la santé, on y respire un air confiné et enfumé.

Cette définition du bon débitant, le boulanger Gustav Adolf Wolff, qui est implanté dans un quartier ouvrier à Saint-Louis, près de la frontière bâloise, la donne dès 1877 : « En maintenant le bon ordre et la propreté dans le commerce, en offrant de bons prix accessibles à chacun, je suis arrivé à un afflux enviable de personnes dans mon établissement, au vu de quoi M. Schultz me donna mon congé.²³⁸ » La propreté, les prix calculés au plus juste s'ajoutent aux relations humaines. Et celui dont l'activité se traduit en propreté peut trouver du crédit pour investir, acheter d'autres maisons. Ainsi, lorsqu'il vend de l'oisiveté,

²³⁴ GWZ du 28.5.1910.

²³⁵ « im modernen Verkehrsleben » GWZ du 27.8.1910.

²³⁶ H. Siegrist, *Advokat, Bürger und Staat, Sozialgeschichte der Rechtsanwälte in Deutschland, Italien und der Schweiz*, (19.-20. Jh.) Frankfurt am Main, 1996, p. 938 : l'avocat se définit à la fois comme expert dans les choses du droit, mais aussi par l'idéal du service rendu sans recherche du profit individuel.

²³⁷ A. Rauch, « Les vacances et la nature revisitée », *L'avènement des loisirs*, p. 104. En 1910, le discours d'auto-justification des débitants choisit une pratique urbaine, et non rurale, celle de la promenade à pied dans la montagne. Pourquoi celle-ci, parmi d'autres ? Parce que c'est une pratique des non manuels ? Parce qu'elle est répandue seulement dans des classes petites bourgeoises, ce qui permet de fabriquer de la distinction grâce à cette clientèle potentielle ? Parce qu'elle est celle des Vieux Allemands ?

²³⁸ « Mittelst Handhabung der guten Ordnung und Reinigkeit im Geschäfte, gute und für Jedenmann zugängliche Preise der Konsumation, brache ich die Wirtschaft auf einen Bebedungswerthen Zudrang der Gäste, und in Anbetracht dessen kündigte mir H. Schultz... », St Louis, 5.7.1877, 8AL1/9567.

de l'hédonisme, le débitant doit mettre en œuvre, pour se dédouaner, des valeurs diamétralement opposées à celles qu'il fournit : de longues heures de travail, de la rigueur et du savoir-faire dans la pratique, une stricte économie dans la gestion de ses produits et de ses finances. Ajoutons éventuellement la fidélité à l'Empereur et le respect de l'ordre social. Cette rigueur morale est souvent présentée comme un destin propre, une *dharma*. Dans les années 1894, le débitant aime à se présenter comme prisonnier de son apprentissage : placé par ses parents, il a appris un métier, cuisinier ou garçon, acquis aussi des valeurs, qui ne peuvent s'exprimer que dans le débit autonome.

La notion de besoin est à l'origine de tous ces développements : à partir du moment où elle est affirmée, où elle reçoit un début de légalité, le 9 février 1859, cette notion perce dans tous les discours : lorsqu'il faut avancer des arguments pour justifier ce besoin, justifier l'utilité de ce qu'on entreprend, le bon débit devient celui qui répond aux besoins collectifs. Le maire, de par sa fonction édilitaire, ne peut que soutenir ce qui lui paraît bon.

Pourquoi une vision aussi, disons-le, traditionnelle du métier ? On pourrait avancer l'avancée des groupes corporatifs dans l'Allemagne de Guillaume II, corporations qui sont préoccupées de donner une image d'elles-mêmes qui correspondent à ce que l'on attend d'une corporation : le savoir-faire acquis par la pratique, la conscience professionnelle, le contrôle interne de la qualité. La mise en avant de la tradition sert aussi à cacher ce que la modernisation a de trop provocant. Delphine Gargey montre que le métier de dactylographe est une révolution pour les femmes en tant qu'il est un métier certes honorable mais aussi libérateur. Il incarne la modernité qui fait échapper la femme aux tâches auxquelles elle était confite. Mais en même temps, par compensation, l'image qu'il donne de la femme au travail est résolument traditionnelle ; la forme de la machine, la position du corps de la dactylo évoquent le piano ou bien la machine à coudre. Le progrès technique, la libération du corps restent cachés sous un discours de fidélité à la tradition²³⁹. Sans doute avons-nous dans le monde des débitants un phénomène approchant. Lui aussi est aussi avant tout nostalgique d'un bon vieux temps où le métier de débitant était parfaitement honorable²⁴⁰. Le débitant menacé dans son état professionnel se convainc qu'il survivra parce qu'il a existé de toute éternité, et qu'il survivra à condition de pratiquer les vertus propres à son métier, acquises lentement et sûrement par la pratique professionnelle ; il lui suffit de faire son devoir de débitant et en même temps en faisant savoir à ceux qui ne débitent pas que dans le métier l'on est conscient de sa propre valeur, en parlant haut et fort aux élus et à l'administration « L'expérience nous a appris que dans la rédaction de demandes et de pétitions nous ne devons pas nous montrer priants et implorants », parce que

²³⁹ D. Gargey, « Mécaniser l'écriture et photographier la parole. Des utopies au monde du bureau, histoire de genre et de techniques », *Annales H.S.S.*, n°3, mai-juin 1999, p. 587-614.

²⁴⁰ P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, 1980, p. 104-105. L'habitus du groupe est trop fort pour s'adapter aux conditions économiques nouvelles ; les deux réponses possibles, pour Bourdieu, sont la résignation ou la révolte.

celui qui fait une demande se présente comme un citoyen (« Staatsbürger ») qui attend que l'administration décide au vu des réalités et de la législation existante²⁴¹. Les frères de coqs de village, fils de meuniers, de forgerons, capables d'acheter 30 000 Mk une brasserie comme Joseph Ingwiller à Haguenau²⁴², liés par les échanges matrimoniaux aux tuiliers d'Altkirch ou aux patrons du textile de Bischwiller, devenus eux-mêmes conseillers municipaux à la ville où ils se sont intégrés, ont besoin de ce discours, dans la mesure où la stigmatisation croissante de la profession remet en cause leur statut social.

Discours à usage interne et publicité externe.

L'idéal que nous venons de cerner est très éloigné des pratiques réelles : les débitants représentant la corporation, s'exprimant dans la presse professionnelle, ont dépassé depuis longtemps le confinement dans la pure hospitalité. Ils se compromettent avec des pratiques des débitants marginaux. Nous savons par exemple que Schneider, président de l'association des débitants de Haguenau, organise dans son Hôtel de l'Europe des concerts, abrite des spectacles montés par des associations, organise des bals, des banquets. Les leaders du Wirteverein comme Bloss, mais aussi le conseiller municipal Ingwiller, délégué du Männerverein, donc engagé politiquement dans le parti catholique, se voient interdire la fréquentation de leur restaurant par les troupes de la garnison parce qu'ils emploient des serveuses. Ils s'offusquent d'être confondus avec les établissements borgnes. « Cela fait deux ans que je me bats contre les débits pour militaires » écrit Bloss au sous-préfet²⁴³.

Le discours officiel des débitants est très éloigné de leurs pratiques réelles, parce qu'il n'y a plus guère de client pour les auberges traditionnelles. La marche vers le salut telle qu'elle est rêvée et la modernité réelle ne coïncident pas. Bloss, porte-parole de l'association de Haguenau et défenseur intégriste de la tradition culinaire, du service rendu aux clients, ne fait pas la cuisine allemande qu'il vante dans les annonces dans la presse : il emploie une cuisinière originaire d'un village de la région²⁴⁴ ; bien plus, la *Hagenauer Zeitung* annonce pour le 19 mai 1910 un concert dans son établissement, comme dans le débit réprouvé du Café Central. Mais on voit par là même que la distance est courte entre débitants de différents types, que tous peuvent se traiter réciproquement de « Kollege ». Les restaurateurs se sont mis à l'heure des grandes masses, des réunions de sociétés ou les voyages organisés. Les touristes allemands de passage au Haut-Koenigsbourg mangent à l'Hôtel de la Gare à Sélestat qui débite 150 repas par jour. C'est plutôt le Bratwurst et les Rippen qui semblent attirer, si nous en croyons la publicité de la presse locale. Le débit des boissons, l'accueil des ouvriers, une nourriture bon marché pour les humbles, le divertissement des militaires sont des occupations viles pour les membres huppés des associations locales. Le débit n'est donc

²⁴¹ *GWZ* du 9.3.1912.

²⁴² *H.Z.* du 25.9.1880.

²⁴³ 26.10.1910, A.B.R., 87AL5870.

plus le lieu du Stammtisch et du Schlaftrunk, de l'accueil empressé du marcheur solitaire. C'est au contraire celui du loisir organisé, de masse, des repas de sociétés ou de fête officielle comme l'anniversaire de l'Empereur, de la publicité dans les journaux pour des menus « régionaux », du cinéma, tant décrié dans le journal de la corporation, des bals, des concerts, des troupes de passage.

Dans les encarts publicitaires généraux dans les annuaires, les plaquettes éditées par les sociétés à l'occasion de grandes retrouvailles²⁴⁵, les débitants en situation de concurrence ne parlent plus d'hospitalité, mais soulignent ce qui fait la spécificité de leur débit. Passons sur l'usage et l'abus des superlatifs. L'expression « Am Platze » revient comme un leitmotiv : le terme, pris dans le sens de place de commerce, permet de souligner la fonction d'échange de la ville. On évoque donc l'ancienneté de la maison, gage d'un sérieux qui ne se discute pas. C'est le cas évidemment du Bouc-Aigle à Sélestat ou de la Poste à Haguenau. Mais le Café du Miroir insiste sur la renommée qui est la sienne, qui semble un caractère définitivement acquis au cours de 45 années d'existence seulement, mais sous la férule de Bleger père et fils. La présence d'une écurie est encore évoquée à deux reprises sur une vingtaine (Ligner aux Deux Clefs). Mais on avance aussi comme argument le garage à vélos, voire le garage automobile à l'Hôtel de la Gare à Sélestat. « Börsencafé » pour le café Galland à Haguenau : la clientèle potentielle est faite plutôt de chalands fréquentant le marché, d'administrés faisant des démarches plutôt que de touristes. Les débits des petites villes accompagnent le renforcement de la fonction tertiaire des petites villes²⁴⁶. Les annonces ignorent souvent toute notion de gastronomie. On s'en tient aux généralités : « bonne cuisine bourgeoise », en ces temps où la critique gastronomique n'a pas encore atteint les provinces reculées. Glaudy a beau se définir comme cuisinier professionnel et se présenter comme traiteur, il lui faut ajouter qu'il a la plus grande salle à manger de la place, contenant cent cinquante personnes, et de la bière de Munich : la qualité de la bière (de Munich) ou du vin qui doit avoir été vinifié par le débitant lui-même sont des arguments plus efficaces parce que susceptibles d'être compris par tout le monde. Le secrétaire de l'association des débitants de Haguenau, Bloss au Ratskeller passe sous silence sa cuisine pour ne parler que de bière : « anerkanntes bestes Bierlokal am Platze. » C'est la dimension de la salle à manger, encore, qui est susceptible d'attirer la clientèle : « separat Speisesaal » « Annahme von großen Festessen » chez Eblé, le président de l'association des débitants. Les dimensions du lieu, grandeur mesurable, entrent bien davantage en compte que les qualités intrinsèques de la restauration. Le débit se veut comme un relais pour les voyageurs, les garanties d'être accueilli même en cas d'afflux. Il se pourrait aussi que dans ces grands établissements, on tire davantage partie des banquets des nombreuses associations locales plutôt

²⁴⁴ Tables de recensement de 1910, A.M.H.

²⁴⁵ *L'annuaire* Ulrich de 1901 pour Haguenau et sa région, la *Festschrift* pour la fête du Turnverein Sélestat-Haut-Koenigsbourg du 11,12 et 13 août 1906, une autre publiée à l'occasion de la compétition des sociétés de musique catholiques à Benfeld en septembre 1907, *l'annuaire* de Emig, Sélestat, 1914, la plaquette publiée à l'occasion de l'exposition de travaux d'apprentis à Haguenau en 1908 et celle de la fête des sociétés gymniques d'Alsace en 1912 à Haguenau.

²⁴⁶ R. Schwab, *De la cellule rurale...*, p. 258.

que des hôtes de passage.

Le jardin et la salle de spectacle qui s'y élève constituent des arguments redondants. Dès le 12.6.1877 à Haguenau, un des arguments du Park Hotel est l'ombre du jardin, ainsi que la présence d'un stand de tir et de différents jeux. « Schönster, größter und schattiger Sommergarten mit Konzerthalle »²⁴⁷ chez Hurst. La salle de concert, où se déroulent les activités nouvelles, est le principal argument. Ainsi le Deutscher Kronprinz à Haguenau vante les 1150 places de la salle, la plus grande « am Platze ». La qualité de Hurst n'est pas le service, mais la capacité qui est la sienne de choisir les meilleures troupes de spectacle : « Engagement von Künstlertruppen ersten Ranges ».

L'électricité, le billard, l'« Orchestrion » : autant d'arguments de vente. Lorsque Richard Pohl reprend l'ancien café de Strasbourg sous le nom de Burghof après rénovation, il présente en fait deux établissements : en bas, un snack-bar : « Kalte und warme Speisen zu jeder Tageszeit ». C'est là la fonction des débits pour voyageurs ; le café au premier étage propose un jardin, des billards, une piste de quilles, de la musique le dimanche, et « prompte saubere Bedienung », un service rapide et propre²⁴⁸. Evidemment les cafés évoquent leurs liqueurs comme en 1901 Maurer au Wiener Café : « Wiener Melange, alle erdenklichen Punsche 'kalt oder warm, sehr reichhaltige Wein und Liqueur Karte, Lukas Bolssche Liqueur », ne serait-ce que pour justifier l'enseigne de l'établissement.

Dans les publicités on voit donc surgir une modernité que l'on n'ose avouer dans la presse professionnelle : les produits bon marché, le service féminin, la qualité des spectacles et de la musique, l'accueil de consommateurs en masse, la bière allemande. Dans cette ville de Sélestat où les touristes, en principe, sont si nombreux, l'accueil de qualité fait au voyageur n'est pas l'argument de vente le plus important. Ce sont les traits les plus communs des débits qui sont mis en exergue. D'ailleurs à Haguenau, K. Bloss, le secrétaire de l'association des débitants, qui ne cesse de prêcher le retour aux traditions du métier, ne compte pas trop sur la qualité intrinsèque de ses prestations culinaires pour attirer la clientèle. On le voit organiser lui aussi une fête, une Kappensitzung, à l'occasion du carnaval pour vendre davantage.

Nous collectif et humilité des tâches.

La distorsion entre discours officiel de la corporation et les pratiques affichées des détaillants pris individuellement peut s'expliquer de deux manières. Il est fort possible, tout d'abord, que l'insistance sur la fonction touristique soit fort récente, et ait accompagné la création des syndicats d'initiative. Faute d'exemplaires plus anciens du journal professionnel, nous ne pouvons répondre à la question. D'autre part on aurait pu penser que les annuaires et plaquettes s'adressent à une clientèle plutôt locale. C'est sans

²⁴⁷ « le plus beau, le plus grand jardin d'été ombragé, avec salle de concert. »

²⁴⁸ Il est fort possible que le terme de « sauber » soit une allusion à la présence de serveuses.

doute inexact, puisque les plaquettes sont distribuées aux participants lointains des fêtes sportives et musicales ; les annuaires sont destinés aux étrangers...

En fait, lorsqu'ils s'expriment collectivement, les débitants adoptent un discours bien plus conservateur. Le Wirteverein de Haguenau est le pôle central du conservatisme en 1902-03. On n'y trouve plus beaucoup de Vieux-Allemands²⁴⁹. Il se félicite ouvertement que la plus grande partie des débitants soient originaires de la ville de Haguenau. « De loin la plus grande partie des débitants d'ici sont des enfants de Haguenau et ils espèrent que notre demande retiendra l'attention du respecté conseil et qu'il trouvera un écho favorable.²⁵⁰ » Il demande que l'on ferme la profession aux étrangers, aux nouveaux venus, aux entrepreneurs novateurs. Et ainsi l'association des débitants de Haguenau finit par se retrouver dans le camp d'alliés pour le moins inattendus, notamment le conseil de charité, le Armenrat où siègent le maire, un adjoint, le conseiller municipal ultra-catholique Bar et les curés des deux paroisses. Les débitants de Haguenau, la « melior pars », forment une majorité est favorable à la diminution du temps de la danse.²⁵¹ Les compromissions locales, la peur de la nouveauté s'expriment aussi dans le journal professionnel.

Le journal professionnel lui-même n'est pas à une contradiction près : il recommande aux établissements de danse l'utilisation de machines à musique ; le même numéro rend hommage à Maggi, l'un des inventeurs des industries alimentaires, dont les productions sont tant décriées quand elles sont utilisées dans les cantines²⁵² (Speisewirtschaften). La *GWZ* fait des propositions de menus avec devis pour cinquante ou cent personnes.

On peut s'interroger sur cette distance qui sépare les pratiques effectives et les discours. Le discours qui justifie l'existence de la corporation met en valeur non les pratiques des plus aisés, mais celles des besogneux. Par quel biais les débitants de rang inférieur acceptent-ils de se reconnaître dans ce "nous" collectif, dans un groupe dirigé par les notables établis, chefs de grandes entreprises et d'un personnel nombreux, et conseillers municipaux ? Dans l'humilité des tâches. C'est le caractère artisanal du métier qui est souligné au moment où il a disparu dans les entreprises les plus performantes. Le discours officiel de l'association met en exergue des formes du métier qui n'existent plus que chez les plus pauvres, ceux qui se débattent avec leur clientèle d'habitues de plus en plus étique, mais qui font nombre dans les campagnes de signatures de protestation, pour qui il peut être aussi gratifiant que d'être rattaché à la même

²⁴⁹ Voir la liste des signatures de 1902 : sur 33 membres effectifs, 31 lisibles, 4 sont d'origine inconnue, 11 natifs de Haguenau, 10 du canton ou des cantons limitrophes, 4 sont d'origine un peu plus éloignée et 3 sont vieux-allemands. Le Wirteverein est bien une corporation locale. En 1903 13 sont nés à Haguenau, 5 sont Allemands de souche, le reste est originaire du canton ou bien de l'arrondissement de Wissembourg. L'âge moyen est alors de 39 ans. (NR 128a, 26.08.1902).

²⁵⁰ 7.9.1901, A.M.H., NR 128a.

²⁵¹ « Sehr geehrter Bürgermeister!

Ihre Verfügung treffend Verminderung der Tanzbelustigungen und Erhöhung der Taxe, ist vom grössten und besten Teile der Hagenauer Bürgerschaft mit Freude begrüsst worden, und auch den lebhaften Beifall der weitens grössten Zahl der Hagenauer Wirten gefunden. » Suivent 45 signatures au nom de l'association des débitants. (45 débitants) au maire de Haguenau, 22.6.1905, A.M.H. NR 128b.

catégorie que les hôteliers en renom de la place²⁵³.

Au moment où les débitants sont stigmatisés dans leur rôle dans l'expansion de l'ivrognerie, donc du paupérisme, de la dégradation des mœurs, il faut se rendre conforme à ce qui fait la bonne réputation, donc s'imposer et imposer au monde des normes rigides. Le retour au passé et à la corporation, au règlement strict est un moyen désespéré de se rassurer.

En fait, l'incantation à la tradition fait partie d'une stratégie qui vise aussi bien les collègues que l'on veut faire adhérer à l'association que les pouvoirs extérieurs. Si la corporation des débitants veut agir avec efficacité, elle doit tirer le maximum de monde derrière elle, notamment, nous le verrons, si elle veut s'occuper de politique. Pour créer cette unité nécessaire, la corporation des débitants doit tenir un discours qui définisse un dénominateur commun entre tous les débitants. Comme c'est la honte, la faute collective, la fiscalité inique, arbitraire qui définissent la profession, la fierté professionnelle et l'utilité du métier sont utilisées comme antidote. Deux types abstraits de clients sont retenus, qui n'existent sans doute qu'à de faibles exemplaires, mais occupent tout l'espace des représentations :

- le client pauvre, paresseux, qui boit le pain des enfants et trouve refuge dans le débit reculé.
- le riche oisif qui a le temps de voyager, en chemin de fer et à pied, et qui a les moyens de payer l'hospitalité qu'on lui offre²⁵⁴.

Le débitant est sommé de choisir entre ces deux extrêmes. Il est évident que, pour se débarrasser de l'image qui s'attache à lui, pour se disculper, il accepte de faire retomber sur les marginaux de la profession, tenanciers de dancings, de débits à serveuses, le soin de la mauvaise clientèle. Ceux-ci servent ainsi de bouc émissaire. Se sentir innocent alors que l'on est accusé est une attitude bien confortable. Lui-même, comme idéal ennoblissant se choisit l'accueil des touristes.

Peut-être faut-il voir ici une des raisons de la désaffection des débitants quant à leur inscription aux associations professionnelles, la multiplication des désertions par non-paiement de la cotisation : la distance est trop grande de la parole aux actes.

Conclusion

Au débitant, longtemps considéré comme un entrepreneur maniant des produits dangereux, vivant dans un monde professionnel incertain, jamais sûr du lendemain, et aux limites fluctuantes, confronté aux racontars et au qu'en dira-t-on, aux jugements péremptaires et au rôle du bouc émissaire, en 1889, la parole individuelle a été rendue, sous la forme du recours légal lorsque la décision prise à son encontre s'est avérée illégale ou discriminatoire, sous la forme également d'une organisation collective.

²⁵² *GWZ* du 23.11.1912 ; le numéro du 1^{er} janvier 1910 critiquait les cantines, disant qu'ils faisaient un repas avec une saucisse, des harengs, du fromage, du « Maggiwasser » utilisant des cubes de bouillon instantané.

²⁵³ L. Boltanski, *Les cadres*.

Face aux mutations économiques, aux concurrences nouvelles d'une société où le loisir a sa place, il faut absolument transformer le métier en l'orientant vers une spécialisation plus poussée. Mais le discours des débitants nie cette marche vers la modernité, préfère les rappels aux valeurs traditionnelles ; plus la spécialisation se développe, plus on invoque l'unicité de la fonction. Même si elle prend pour modèle ce qui se passe dans l'artisanat, la revendication des débitants apparaît comme une fuite devant le réel. A mesure que les difficultés s'accumulent, le discours verse dans l'idéalisme, la célébration de l'honneur professionnel. La fidélité aux traditions du métier, à la morale professionnelle, à la réglementation neutre, à un Etat fort capable de la faire respecter, l'institution de la corporation obligatoire et de la chambre des débitants doivent suffire pour restaurer l'honneur perdu et ramener la clientèle partie ailleurs. Pensée réactionnaire donc : ces quelques hôteliers, organisateurs de concerts, de repas d'associations, qui décrivent une trajectoire ascensionnelle dans un groupe globalement en déclin, n'ont pas un discours ouvert sur la modernité²⁵⁵. Ce choix peut s'expliquer non par le désir de démontrer l'utilité sociale de la profession, qui maintenant va de soi, mais celui de nier le clivage qui s'approfondit, à l'intérieur de la profession, entre les nouveaux entrepreneurs et les rescapés d'un autre temps. Car les associations ont besoin de troupes étoffées pour pouvoir peser de tout leur poids électoral au moment où elles sont en voie de politisation.

²⁵⁴ M. Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme...* p. 194.

²⁵⁵ P. Bourdieu, *La distinction...*, p. 124.

Les prises de position politiques des débitants de boissons.

Le débit de boissons est un lieu de prises de positions politiques. Quantité de débats y ont lieu. La politisation est, dans ce groupe professionnel, une tentation très forte. Pourtant, les moyens de répression administrative sont si nombreux que les débitants se retrouvent muselés lorsque la liberté d'expression n'existe plus. De ce fait, les prises de position politiques de notre groupe professionnel, étouffées progressivement à partir de juin 1848, ne peuvent s'épanouir qu'après l'avènement de Guillaume II. Mais il faut attendre 1911, l'application de la Constitution d'Alsace-Lorraine, pour voir la passion politique revenir, et les débitants s'engager collectivement et avec allégresse dans le jeu politique.

Le silence politique et système des notables.

Après la disparition des clubs de la Deuxième République, les relations locales priment sur celles qui sont plus distendues, professionnelles, idéologiques : nous retournons dans le système des notables qui, pendant très longtemps, se distinguent par le grand silence officiel des groupes professionnels.

Les débitants sont aptes à rentrer eux-mêmes dans ce système des petits notables ; épisodiquement, quelques petites villes ont un maire cabaretier. Le cas est cependant rare, à cause du fort pouvoir de police que possède le maire. En 1879 le maire de Soufflenheim est cabaretier, et donc à la fois juge et partie à l'occasion des demandes de renseignements pour l'attribution d'une concession¹. Altkirch a connu comme maire, sous la Deuxième République certes, l'illustre cafetier Dominique Rolla, opposant au Bonapartisme.

De nombreux débitants appartiennent aux conseils municipaux des petites villes-marchés dans lesquelles la fonction tertiaire est importante. Les débitants sont des petits notables qui jouent le jeu du suffrage universel local : à Haguenau, lors des élections de juillet-août 1848, ils obtiennent 7 sièges sur 23 au Conseil Municipal : le brasseur Hoerd, Paulus François Antoine, Doll Antoine ; Nicolas Gergès, un migrant venu de l'Arrière-Kochersberg, qui tient l'hôtel de la Fleur depuis 10 ans ; Kurtzmann Jacques au Lion d'Or ; le maître de poste Ignace Ruh, membre de la commission de 1848 pour l'enquête ministérielle sur le travail artisanal et industriel², et enfin Haett, marchand de vin mais aussi cabaretier sur les marges de la ville, rue de l'Anneau. Ils sont âgés de quarante ans environ (à l'exception de Paulus né au siècle précédent), tiennent un établissement considéré. Un seul est un ivrogne notoire, Doll Antoine, qui est encore extra-muros, sur la route de Strasbourg, mais a soumissionné l'organisation des bals à la Douane cette année 1848. En 1852, les mêmes sont réélus³, survivant au coup d'Etat ; Ruh est président du jury pour l'exposition de houblon à l'occasion de

¹ Demande de Burger Xavier, 12.11.1879, A.B.R., 49D196.

² C. Mull, *Une industrialisation manquée : histoire économique et sociale de Haguenau de la Révolution à 1870*, Thèse dactylographiée, 1974, p. 441.

³ I.H. du 25.9.1852.

l'inauguration de la halle en 1867. En 1889, Hoerd, Doll, Ruh (le fils), Gergès, Kurtzmann, Haett sont toujours présents. Haett et Hoerd cependant ne débitent plus, mais se livrent au commerce de liquides en gros⁴. Dans les années 1870 Hochfelden, autre marché agricole, compte deux conseillers débiteurs, dont Ziller, l'ancien orléaniste ; à partir de 1881 le nombre passe à quatre dont l'adjoint, Louis Laugel⁵. En 1908, sur vingt membres, on a élu trois débiteurs en activité, un retraité et deux marchands de vin. Evidemment, aucun débiteur n'est membre du conseil de fabrique de l'église catholique.

Le nombre est de deux aussi à Brumath : Charles Achener a même été élu au conseil presbytéral⁶.

Dans d'autres petites villes, le nombre des conseillers municipaux-débiteurs est beaucoup plus réduit. Deux seulement à Thann en 1886, un seul (le cafetier Muller-Gschwind, conseiller d'arrondissement) en 1879, aucun à Bischwiller. Est-ce parce qu'elles sont catholiques ou parce que la fonction commerciale y domine que Haguenau ou Hochfelden ont des débiteurs qui sont aussi de petits notables? Dans les petites villes industrielles, c'est le patronat qui tient les rênes.

Comme la location d'une chasse⁷, la présence sur la liste des jurés d'assises, comme le cafetier Blum à Altkirch en 1878⁸, la présence au conseil municipal est un signe de petite notabilité. Les fonctions de répartiteur de contributions directes sont aussi un indice de notabilité. Tant que les impôts sont de répartition, la fonction est très importante. A Hochfelden ce n'est qu'épisodiquement que les débiteurs sont absents de la liste des dix ou douze répartiteurs : le plus souvent ils sont deux. En 1853, c'est l'ouvrier Melchior Clément, qui reçoit ainsi son salaire pour le rôle qu'il a joué pendant la nuit du 3 avril 1848 qui a propulsé le maire au pouvoir. On trouve ensuite des hôteliers de bon aloi, du Cygne, du Lion d'or, de la Poste, du Cheval Noir. Il est vrai que Wernert Nicolas a été d'une longévité exceptionnelle, débiteur de 1874 à 1908⁹ ! Enfin le débiteur Couard Georges, tisserand, est élu comme conseiller prud'homme en mars 1857¹⁰. Il est évidemment impossible d'affirmer que son élection fut facilitée par le fait que les ouvriers aient pu se réunir chez lui.

A voir tant de marques de petite notabilité accumulées sur la tête de certains hôteliers, peut-on parler de stigmatisation de la profession ? Ruh à Haguenau, Ziller à Hochfelden, André Wagner, cafetier à Altkirch, les frères Anstett, Xavier et Ignace, à Sélestat, frères du député "montagnard" de 1849, passent pour de dangereux Rouges au moment de l'Empire autoritaire. Mais nous avons vu qu'ils ont retrouvé, comme beaucoup d'anciens Bleus, leur place au Conseil Municipal au moment où l'Empire est devenu libéral. Mais chasseurs, jurés, conseillers, nos hôteliers endossent toutes les défroques, sauf celle de représentant de leurs confrères. Le système se perpétue sous Bismarck.

A la discussion politique se substitue une présence muette à de grands rassemblements dont la fonction unique est d'entériner un choix qui a été fait en haut lieu. En 1876 déjà, lorsqu'il s'agit de

⁴ H.Z. du 19.8.1889.

⁵ A.B.R., 396D46.

⁶ N.Z.B. du 26.6.1886.

⁷ Orth, hôtelier à l'Ecrevisse à Brumath a loué la chasse de Bernolsheim, N.Z.B. du 10.1.1888.

⁸ A.K. du 10.8.1878.

⁹ A.M. Hochfelden.

¹⁰ Commissaire cantonal de Bischwiller, 8.3.1857, 3M284.

désigner un candidat libéral dans la circonscription de Haguenau, des débitants de la petite ville assistent à la réunion préparatoire qui se tient au café du Commerce pour désigner le maire Nessel : Franz Weber, Georges Humbert, le brasseur Eugène Derendinger¹¹.

L'apparition des classes moyennes en Europe.

Lorsque les associations de débitants apparaissent à la fin des années 1880, dans une situation de crise économique, avec la multiplication des débits, et de crise morale avec le développement des ligues de tempérance, le même mouvement est en train de se développer dans de nombreux pays en Europe et, nous l'avons vu, en Amérique. Les groupes professionnels menacés sont capables de tenir le discours de la défense des intérêts dans une situation de crise économique. L'historiographie souligne la simultanéité de la crise économique et de la crise morale telles qu'on les ressent dans les groupes professionnels indépendants, ainsi que la politisation de ces groupes. Pour R. Ankaert c'est la violence de la crise qui a amené la politisation. L'auteur commence à étudier les transformations des structures économiques de la Belgique, la création de grandes sociétés de distribution à succursales multiples, comme les grands magasins Dehaize, dont la chaîne comprend 744 succursales vendant de l'épicerie. Face à ce renforcement du capitalisme, le monde ouvrier s'organise. Après la naissance en 1885 du Parti Ouvrier Belge, il y a en mars 1886 une véritable jacquerie industrielle qui aboutit à la loi sur l'insaisissabilité des salaires, la réglementation du travail des femmes et des enfants dans les mines.. Dès 1894 28 socialistes sont élus au parlement, en même temps que se met en place une organisation de syndicats, de coopératives, de sociétés de secours. Au moment où le petit commerce est menacé par les grands magasins qui vendent vite et beaucoup à une clientèle aisée, utilisant l'électricité dans l'ascenseur et l'éclairage des enseignes, où d'autres formes de concurrence apparaissent, comme la vente par correspondance, les boutiquiers ont l'impression que leurs difficultés ne sont pas prises en compte, qu'ils sont sacrifiés à la promotion des ouvriers. Ils sont incapables de voir le danger où il est, dans l'essor des réalisations du grand capital. Ce sont les coopératives qui suscitent le plus d'inquiétude quand elles assurent la cuisson du pain, l'épicerie, la mercerie, la confection ; s'ajoutent l'assurance, la mutualité, les activités sociales et politiques. Les catholiques, désireux de s'implanter dans le monde ouvrier, créent des œuvres semblables à celles des socialistes, et sur les mêmes lieux. C'est pour lutter contre l'organisation de la distribution par les organisations ouvrières que naît le mouvement des classes moyennes, initié par les boulangers : les « anticoopérateurs » sont dans le nord du pays les premiers syndicats de petits patrons. Et les catholiques, faisant volte-face, fondent à leur tour des syndicats de petits patrons avec des journaux, cours, conseils juridiques, recouvrements de créances. Les classes moyennes au moment où elles sont en difficulté se montrent alors réceptives au

¹¹ Eugène Derendinger, revenu de France en 1874 après avoir combattu, a tenu son rang comme musicien des pompiers, dans les associations catholiques également, mais il s'est éloigné du catholicisme politique. En ce qui concerne la désignation de Nessel, voir p. 870.

discours des intellectuels chrétiens qui voient en elles une classe tampon apte à forger son unité dans la croyance à des valeurs fortes et qui peut jouer ainsi un rôle d'équilibre dans la société. Elle est appelée à s'unir pour lutter contre ceux qui souhaitent la disparition d' «une classe intermédiaire qui, comme les plantes parasites, vit au détriment des autres. » Les dirigeants socialistes, qui passent volontiers pour embourgeoisés, sont vilipendés : ils font faire fausse route, trompent la classe ouvrière dans ses choix utiles. C'est aux détaillants de montrer la voie aux ouvriers¹² : c'est l'épargne qui permet, par l'entrée dans le commerce, de s'élever dans la société.

On est ici au-delà de la défense des intérêts. Le groupe délaissé, abandonné par l'appareil d'Etat, s'efforce de prouver l'utilité sociale de ses qualités intrinsèques, le sens de l'économie et l'ardeur au travail. La rupture idéologique est consommée entre la classe ouvrière et les classes moyennes. De ce fait, les petits commerçants se cachent la réalité : le grand capital est en train de les ruiner. Ils ne s'en prennent qu'aux colporteurs et aux associations ouvrières, placées en dessous d'eux dans la représentation qu'ils se font de la société. Les organisations de classes moyennes finissent ainsi par se situer dans l'échelle sociale, en soulignant leur utilité à cette place-là. Par là-même ils font un choix politique conservateur. Le cheminement décrit par Ankaert passe donc de la menace économique à la prise de conscience d'une injustice, puis à l'expression politique du groupe : il y a eu construction d'un groupe par un discours, mais l'opération ne s'est faite que dans des conditions historiques bien précises, qui ont fait naître le sentiment d'une injustice.

L'historiographie allemande décrit une genèse identique de la conscience de classe chez les entrepreneurs indépendants. Les classes moyennes se définissent aux débuts du Reich bismarckien comme artisanales. Elles sont menacées de disparition par le développement de la révolution industrielle et ne peuvent être sauvées que par l'organisation et par l'Etat. La conscience de la crise, comme en Belgique, se traduit par le désir de définir pour soi-même un rôle social.

Là où Conze se démarque d'Ankaert, c'est dans l'enchaînement des phénomènes. Alors que chez Ankaert la politisation vient en conclusion, pour l'historien allemand, les classes moyennes deviennent d'entrée la cible, dirait-on aujourd'hui, d'une entreprise de marketing politique¹³. Les partis politiques, à l'exception du SPD, viennent ici quérir des voix en tenant un discours réactionnaire : le Zentrum, reprenant la pensée de Ketteler et Moufang, prévoit un retour aux confréries médiévales avec leur *numerus clausus* ; les conservateurs et les protestants ne n'ont pas un programme très différent, y compris Stöcker qui ajoute une pincée d'antisémitisme anticapitaliste. Chez les conservateurs, cette pensée a trouvé sa cohérence dès les lendemains de la révolution de mars 1848 : dès 1849 Bismarck

¹² R. Ankaert, « Les cafetiers-cabaretiers à la fin du XIXe siècle », G. KurganVan Henteryk, S. Jaumain, (s.d.) *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, p. 102-109. H.-G. Haupt, "Petite et grande bourgeoisie en Allemagne et en France à la fin du XIXe siècle", J. Kocka, *Les bourgeoisies européennes au XIXe siècle*, Paris, 1996, p. 301.

affirme au Parlement que les classes moyennes sont le noyau de l'Etat face aux prolétaires affamés¹⁴. Le Mittelstand – littéralement ce qui se tient au milieu – est présenté comme le groupe gardien de l'Etat face aux deux impérialismes : le rouge, incarné par le SPD ; le doré de la banque internationale, qui provoque dans les organisations corporatives la reprise de slogans antisémites.

Pour E. Lederer la définition des classes moyennes n'est pas économique, technique, mais politique : elle procède d'une lecture de la société. Ce n'est pas de l'utilité, de la nécessité du groupe dans la production nationale dont il est question. C'est plutôt de la santé du corps social. Il faut un groupe central numériquement lourd pour faire contrepoids aux masses ouvrières et à la domination trop puissante du capital.

Lederer montre que le groupe-cible s'étoffa peu à peu, par un phénomène progressif d'agrégation à la mythologie des classes moyennes. Le petit commerce est le deuxième groupe identitaire, après l'artisanat, à rejoindre les classes moyennes : la concentration capitaliste, après avoir concentré la fabrication des objets, s'est attaquée à la distribution et a commencé à éliminer les micro entreprises. Dans le Reich, 1893 voit arriver les agriculteurs après la création du Bund der Landwirte. Après 1900 c'est au tour des classes nouvelles salariées, bureaucrates en tout genre, qui tiennent à leur image professionnelle et ne voudraient surtout pas être assimilées au prolétariat. La « conscience de classe » est d'abord une volonté de se distinguer de la classe ouvrière. Il est rassurant de sentir que l'on n'est pas défini par sa seule fonction productive, mais qu'on fait partie d'un large groupe moyen au moment où les structures de la société sont bouleversées, de garder une position neutre lorsque les extrêmes s'affrontent. G. Crossick, H.-G. Haupt¹⁵ approfondissent les motivations de ces groupes. Le petit commerce est le deuxième groupe, après l'artisanat, à rejoindre les classes moyennes : la concentration capitaliste, après avoir concerné uniquement la fabrication des objets, s'est attaquée à la distribution et a commencé à éliminer les micro entreprises, provoquant ainsi un mouvement de concentration verticale. 1893 voit arriver les agriculteurs après la création du Bund der Landwirte. Après 1900 c'est au tour des classes nouvelles salariées, bureaucrates en tout genre, qui tiennent à leur image professionnelle et ne voudraient surtout pas être assimilées au prolétariat. L'expérience personnelle permet de se reconnaître dans un discours politique. Le noyau artisanal originel s'est enrichi des petits commerçants, puis de tous ceux qui refusaient, à cause de leur vernis culturel ou leur autonomie professionnelle, d'être considérés comme des prolétaires. Nous voyons apparaître ici la notion d'agrégat, de nouveaux groupes professionnels venant renforcer les rangs des artisans pour venir renforcer périodiquement les classes moyennes¹⁶.

¹³ L'idée de la naissance des classes moyennes à partir d'un appel politique a été formulée par K. Marx, dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* qui a défini la paysannerie parcellaire comme classe pour-soi, matériau neutre, réserve de voix disponible pour des entreprises politiques. Beaucoup d'historiens, contrairement à Ankaert, ont repris cette vision

¹⁴ W. Conze, « Mittelstand », *Gesellschaft, Staat, Nation, Gesammelte Aufsätze, Herg. von Ulrich Engelhardt, Reinhardt Kosolleck und Wolfgang Schieder*, Stuttgart, 1992, p. 106 à 154, p. 142 et p.146. H.-G. Haupt, « Petite et grande bourgeoisie en Allemagne et en France à la fin du XIXe siècle. », J. Kocka, *Les bourgeoisies européennes au XIXe siècle*, Paris, 1996, p. 304.

¹⁵ *The Petite Bourgeoisie* ..., p. 225.

¹⁶ H.-G. Haupt, « Petite et grande bourgeoisie en Allemagne et en France à la fin du XIXe siècle. », J. Kocka, *Les*

Ce mouvement de politisation d'un groupe auquel s'agrègent des sous-groupes successifs transforme les « classes moyennes » en cible de partis politiques qu'intéresse le réservoir de voix fourni par toutes ces professions¹⁷. Ce serait donc le discours politique proféré sur un groupe qui créerait le groupe social, et il peut être historiquement daté.¹⁸

Devenues objets de discours, les classes moyennes sont appelées à l'existence par la magie du verbe politique, d'après Wahrman, qui reprend le concept de classe pour-soi de Marx. Le groupe social ne préexiste pas au discours, ne prend pas conscience de son expérience à propos d'une crise provoquée par un resserrement de la demande ou une concurrence de plus en plus féroce. Il émerge à l'existence à partir du moment où il est nommé. Le discours politique est le plus accessible, le plus public des discours¹⁹. La classe moyenne est donc une classe-objet, née d'un concept surimposé, celui d'une position globale plutôt que d'une somme d'expériences personnelles ; elle serait donc manipulable par les organisations politiques. Elles doivent, pour les partis conservateurs, apporter leur soutien massif à la menace croissante venue des partis ouvriers. Le discours politique convainc les petits commerçants qu'ils représentent une grande force politique ; il reprend à son compte des revendications populistes comme la corporation obligatoire, la chambre de métier spécifique²⁰. La défense des intérêts reste souvent cachée sous le discours de l'équilibre social. Les revendications d'ordre économiques a débouché le plus fortement en formulations éthiques. Ce grand groupe central n'est pas seulement destiné à agir par sa masse, mais aussi par la défense d'un certain nombre de valeurs communes. Du fait de la fragilité de ces groupes professionnels divers, menacés par la concentration des entreprises, la libre concurrence n'a pas à être respectée s'il s'agit de défendre les classes moyennes ; mais elle doit être appliquée à la classe ouvrière²¹. La revendication corporatiste se fait jour.

L'entreprise ne réussit pas toujours : en Allemagne du Sud, les voix de la petite bourgeoisie commerçante et artisanale continuent de se disperser entre trois partis différents : le Zentrum, les Conservateurs qui ont su recruter des électeurs par l'intermédiaire des organisations de masse comme le Flottenverein ou la Ligue pangermanique²² ; les Libéraux enfin, relativement faibles dans cette région. Bref, les classes moyennes restent noyées dans des « milieux écologiques » politiquement contraignants, où les questions religieuses l'emportent largement sur tout le reste ; elles ne se

bourgeoisies européennes au XIXe siècle, Paris, 1996, p. 304.

C'est une classe-objet, voulue de l'extérieur, et qui serait donc manipulable par les organisations politiques

¹⁷ G. Crossick, H.-G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie* ..., p. 225.

¹⁸ S. Blumin *The emergence of the middle class*, Cambridge, 1989, p. 242 -245. S. Blumin relève l'emploi du terme en 1828 dans le journal des syndicats des mécaniciens de Philadelphie : la société est décrite comme tripartite avec les producteurs, les midling classes, qui vendent les produits, et les capitalistes. Mais le terme classe moyenne a beaucoup de mal à s'imposer. Walt Whitman et les syndicats utilisent le terme pour désigner ceux qui ne travaillent pas de leurs mains.

¹⁹ D. Wahrman, *Imagining the Middle-Class. The Political Representation of Class in Britain, 1780-1840*, Cambridge, 1995.

²⁰ G. Crossick, H.-G. Haupt, *Die Kleinbürger, eine europäische Sozialgeschichte* p. 214 - 216. H.-U. Wehler *Von der "Deutschen Doppelrevolution"* p. 753 : Wehler, *Sozialgeschichte...* p. 685.

²¹ E. Lederer, « Das ökonomische Element und die politische Idee im modernen Parteiwesen », G.A. Ritter, *Die deutschen Parteien vor 1918*, Köln, 1973, p. 120-141, p. 130.

²² L'auteur ne parle pas du Kriegerverein.

manifestent guère politiquement en tant que groupe capable de reporter massivement ses suffrages sur un certain parti.

Plus récemment on s'est intéressé au cheminement précis de la politisation de ces agrégats désignés sous le nom de classes moyennes. S. Jaumain tient compte de l'expérience pratique des professions indépendantes. La petite entreprise d'abord a été trop longtemps conçue comme une formation pré-capitaliste condamnée par le progrès. Pourtant, capable d'adaptation, elle refuse le déclin qui lui avait été tracé et résiste victorieusement à la concurrence et les classes moyennes non salariées ne suivent pas obligatoirement une trajectoire sociale descendante²³. L'entrepreneur est alors capable de transformer son expérience en engagement politique.

Etonnamment, ce ne sont pas les élections sur le plan national, avec leur spectre politique bien apparent, qui font naître la conscience des classes moyennes, ce sont les luttes politiques pour le gouvernement de la ville, l'activité dans les associations notamment religieuses qui déterminent la définition de la classe²⁴. La classe est constamment en décomposition-recomposition, les différents groupes se rapprochant des organisations, puis s'en éloignant. Ainsi donc l'expérience quotidienne de la lutte économique et politique crée ou disjoint la conscience de classe

Dans son étude ciblée sur la boulangerie lyonnaise, B. Angleraud arrive à une approche assez similaire de la prise de conscience. Avec la fin des corporations, les petits commerces se multiplient, perdent leur spécificité, leur honorabilité ; mais c'est seulement à la fin du 19^e siècle que les petits commerçants et les artisans parviennent à s'affirmer comme un groupe. Mais ils ne choisissent plus une définition étroite, limitée au métier, sur le modèle de l'Ancien Régime. Au contraire, les identifications transcendent les métiers pour définir le statut de « petit » ; la définition n'est plus liée à l'utilité économique, mais à la position du groupe dans la société. Les petits affirment leur indépendance économique contre un Etat de plus en plus interventionniste, leur rôle social dans la vie de quartier, leur paternalisme face aux employés. Ils se définissent surtout par une série de refus, du contrôle, de l'anonymat des relations sociales. Mais ils affirment aussi des valeurs positives, définies en termes moraux : la fonction sociale, l'éducation, l'honneur professionnel, une conception commune de la manière dont il convient de se conduire en société. Les petits se forgent ainsi un statut plus ou moins imaginaire qui les particularise et les unit. La boulangerie a joué un rôle central dans l'affirmation identitaire des petits commerçants. C'est à la fin du 19^e siècle que se produit la rupture avec le socialisme, la création d'associations et d'une presse professionnelles, le rapprochement avec les bouchers et les charcutiers. Tous ces espoirs se concrétisent dans un congrès des classes moyennes en 1906²⁵. Comme en Belgique, le monde de la petite entreprise arrive à la conscience en s'opposant à l'Etat interventionniste, aux syndicats ouvriers, à la concurrence des coopératives ; c'est là tout un

²³ S. Jaumain *Les petits commerçants belges face à la modernité, (1880-1914)*, Bruxelles, 1995.

²⁴ G. Crossick, « La bourgeoisie britannique », *Annales HSS*, N° 6, nov. déc. 1998, p. 1089 à 1130

²⁵ B. Angleraud, « Les petits commerçants au tournant des XIXe-Xxe siècles, vers l'émergence d'une identité sociale », P. Guillaume, (s.d.), *La professionnalisation des classes moyennes*, Talence, 1996, p. 315 à 326.

contexte qui fait de cette apparition un phénomène historiquement daté mais fragile qui, épisodiquement, rassemble ce monde des petits²⁶.

Classe-objet, donc, née d'un discours, mais qui se pose dans l'univers social en se sentant unie à tous ceux qui présentent les mêmes caractères, et tout aussi incapables de penser une conduite politique autonome. Mais en même temps les expériences collectives, les représentations que l'on se fait de la menace de certaines nouveautés, la recherche de valeurs communes comme la morale professionnelle, la rigidité de l'éducation, l'énergie qu'il a fallu déployer pour survivre, la représentation de soi finalement développent le sentiment d'appartenance à cette classe.

Casse-sujet aussi dans la mesure où elle est capable de mener des luttes spécifiques pour la défense de son existence matérielle, les conditions d'exercice des métiers, et de contredire tous les pronostics pessimistes qui avaient été émis à leur égard. Son intervention auprès du pouvoir municipal est une autre preuve de son dynamisme. Mais sans arrêt les arguments moraux et les arguments économiques se mélangent.

Le discours sur les classes moyennes en Alsace.

Les classes moyennes, dans la mesure où elles se sentent vouées à assurer la stabilité d'une société destinée à rester immobile, sont susceptibles d'apporter leurs suffrages à tous les partis conservateurs et leur discours déploratif sur les malheurs liés aux changements. Dans la vie politique alsacienne, tout comme en Allemagne du Sud, les discours politiques conservateurs sont légion, plus nombreux que partout ailleurs, dans la mesure où le conservatisme se dédouble, protestataire d'un côté, pro-allemand de l'autre, catholique d'un côté, protestant de l'autre. Cela signifierait que les débitants de boissons, en tant que groupe, sont soumis à des enchères politiques plus fortes qu'ailleurs.

Il existe depuis longtemps en Alsace un discours sur les classes moyennes. En 1879 les vigneron des environs de Barr constatent leur déclin lié au développement de la fabrication des vins industriels : « ...nous avons été douloureusement frappés par les paroles de M. Hertzog, déclarant en plein Parlement que l'Alsace-Lorraine est en voie de prospérité ! Nous constatons au contraire avec une profonde tristesse que nos classes moyennes disparaissent et que, si le gouvernement dans sa bienveillance ne vient pas à notre secours et ne nous aide pas à écarter l'ennemi dangereux cité plus haut, (la concurrence de la fabrication du vin), la viticulture sera gravement compromise et les classes moyennes seront ruinées.²⁷ » Le député Hoeffel ne dit pas autre chose à la Délégation d'Alsace-Lorraine, ni le *Volksfreund* du 18 mai 1879 « Notre état moyen est en train de disparaître »²⁸ à propos

²⁶ Cette fragilité des regroupements ne doit pas étonner. D'après S. Cerutti, les corporations d'Ancien Régime n'ont pas une existence permanente ; elles naissent et se développent après une disparition totale ou plutôt une mise en veilleuse momentanée jusqu'à ce que les circonstances politiques et sociales des années 1730 à Turin, provoquent une nouvelle création de corporations qui doit permettre à un groupe écarté de la vie politique d'affirmer son existence sociale. S. Cerutti, *La ville et les métiers, naissance d'un langage corporatif (Turin, 17^e-18^e siècle)*, Paris, 1990.

²⁷ T.K. 20/4/1879.

²⁸ « Unser Mittelstand ist am verschwinden. »

du développement des industries alimentaires. Il n'est pas indifférent que la pétition des vignerons de Barr soit adressée au Chancelier Bismarck²⁹, que Hoeffel appartienne au groupe des conservateurs allemands, que le *Volksfreund* soit l'expression politique d'un certain clergé conservateur : la défense des classes moyennes est l'apanage du conservatisme, quelle que soit sa coloration nationale ou religieuse. Qui est accusé de provoquer cette disparition ? Les industries nouvelles comme la chimie ou les industries alimentaires, le haut fonctionnaire Hertzog qui se félicite de ce développement.

Lorsque le conseiller remplaçant Holtz à Berlin propose une modification du § 45 de la loi qui limiterait le système du débitant salarié de la brasserie, il se félicite de pouvoir répondre aux espoirs et aux sollicitations des associations de défense des classes moyennes : « Par ce biais on répondrait à une revendication répétée du mouvement des classes moyennes, ce que je saluerais avec joie, parce qu'il me paraît souhaitable de répondre par ce moyen aux demandes des classes moyennes. »³⁰ La nouvelle loi limiterait ainsi le nombre de débitants à mi-fruit, qui sont placés souvent dans une situation économique difficile, et que la précarité rejette dans une position morale stigmatisée, réduits qu'ils sont à exploiter le public de la manière la plus éhontée pour survivre à tout prix. La défense des classes moyennes n'est pas seulement économique, mais elle doit aussi assurer leur respectabilité, gage de leur influence dans la société. On remercie les indépendants d'être fidèles à une certaine éthique. Leurs difficultés, leur disparition serait la conséquence d'un effondrement des valeurs qui ont inspiré et soutenu leur activité quotidienne. Enfin débitants et vignerons sont versés dans le même groupe social des classes moyennes.

Comme on vient de le constater, les enchères politiques sur la classe moyenne ont bien eu lieu en Alsace : la Reichspartei conservatrice et la Landespartei (cléricaux francophiles), tout en maintenant un système fiscal désuet et injuste, se montrent volontiers à l'écoute de leurs électeurs petits commerçants. Le 15.5.1894, au cours de la discussion sur la réforme du statut des coopératives de consommation au sein de la Délégation d'Alsace-Lorraine, le député conservateur Hoeffel, maire de Bouxwiller et protestant, ainsi que le catholique Spies³¹, maire de Sélestat, épicier en gros, endossent, à la manière du parti chrétien belge, le costume du défenseur des classes moyennes contre les largesses faites aux ouvriers : « Dans tel lieu du Haut-Rhin, de 1900 habitants, sur quatre cents familles, quatre-vingt-dix sont membres de la coopérative et quatre-vingt pratiquent la revente. Dans cette situation les classes moyennes ni les débitants ne peuvent survivre. » Le député Hoeffel surenchérit en s'en prenant lui aussi aux adversaires obligés du petit commerce, les grands magasins, les magasins à succursales

²⁹ En fait, jusqu'en juillet 1879, Hertzog, chef de la section III de l'Office de la Chancellerie Impériale, dépend directement du chancelier. F. Igerheim, *L'Alsace des Notables*, p. 260.

³⁰ « Damit wäre aber eine oft wiederholte Forderung der Mittelstandsbewegung erfüllt, was ich mit Freude begrüßen würde, weil es mir erwünscht wäre, den Bestrebungen des Mittelstandes auf die Weise entgegen zu kommen. » 15.12.1909, A.H.R., 8AL1/9573.

³¹ G. Crossick, H.-G. Haupt, *The petite bourgeoisie...*, p. 157 : C'est après le congrès de Tivoli que les Conservateurs s'allient aux organismes de défense de la petite entreprise, et entrent ainsi en alliance-concurrence avec le Zentrum.

multiples, les maisons de vente à crédit, le colportage, enfin le commerce associatif³². Reprenant la fable de Mennenius Agrippa des membres et de l'estomac, il décrit, en bon conservateur, une société organique dont le corps humain est le modèle : « Dans le corps du peuple une existence est conditionnée par les autres. Si un membre est malade, l'autre membre est aussi malade³³. » Sa profession de médecin ajoute à l'efficacité rhétorique de sa métaphore. Engels est cité, qui souhaite la disparition des classes moyennes : « L'état moyen doit être ruiné, donc la paysannerie doit être ruinée pour en faire uniquement des prolétaires³⁴. » La défense des classes moyennes est devenue un thème électoral porteur, qui, jetant un regard englobant sur l'ensemble de la société, montre leur importance cruciale dans la survie de la société. Ce discours fait silence sur les questions économiques, parce que les différents groupes professionnels ont surtout des intérêts opposés : l'artisan a intérêt à avoir des matières premières à bas prix ; ce n'est pas le cas du paysan. Le grand propriétaire vend des céréales et du foin, le petit éleveur les achète. Le paysan trouve son intérêt dans des droits de douane élevés ; ce n'est pas le cas du fonctionnaire-consommateur. Les uns exportent, les autres non. Les uns importent, pas les autres³⁵.

Les partis conservateurs ne gardent pas l'exclusivité de ce discours. Les leaders du parti libéral répètent à l'envi en 1905 qu'ils sont les défenseurs des classes moyennes, et notamment de la paysannerie, dont les masses protestantes constituent la base de leur électorat rural : « ... que ses représentants au Reichstag et à la Délégation soient prêts et aptes à représenter efficacement les vrais intérêts des paysans et des classes moyennes d'orientation progressiste.³⁶ » Pourtant, au lieu de se livrer à des incantations sur l'équilibre de la société, le parti libéral a tendance à prendre en compte les revendications professionnelles de catégories particulières. Il aime à rappeler qu'il a été le premier à défendre les intérêts des débiteurs, dès 1888. La *Straßburger Post*, en janvier 1888, évoque sa constance dans la lutte contre le droit de licence : « Nous sommes, depuis des années, intervenus de toutes nos forces en faveur de la réforme du droit de licence qui, de tous les impôts hérités, ou de ceux nouvellement introduits et qui sont sans raison d'être, est celui qui demande le plus à être réformé. Les débiteurs ont parfaitement raison de ne pas relâcher leur mouvement contre cet impôt qui n'a pas atteint son objectif moral et qui ne sert qu'à apporter à la bourse de l'Etat annuellement une contribution importante aux dépens d'une seule classe de professionnels. Le droit de licence doit être réformé, parce qu'elle ne peut être maintenue dans sa forme actuelle. Nous sommes fermement convaincus que notre gouvernement au vu des revenus importants apportés par l'impôt sur les

³² Intervention au Landesausschuß, 16.5.1894, A.B.R., 39AL183 ; H. Hiery, *Reichstagswahlen im Reichsland, Ein Beitrag zur Landesgeschichte von Elsaß-Lothringen und zur Wahlgeschichte des Deutschen Reiches 1871-1914*, Düsseldorf, 1986, p. 378. « Partei der Warenhäuser, der großen, die kleinen Existenzen vernichtende Betriebe »

³³ « Im Volkskörper ist eine Existenz durch die andere bedingt. Wenn ein Glied krank ist, ist auch das andere Glied krank. »

³⁴ « Es muß der Mittelstand, also der Bauernstand, ruiniert werden... um lauter Proletariat daraus zu machen. »

³⁵ J. Wernicke, *Der Mittelstand und seine wirtschaftliche Lage*, Leipzig, 1909, p. 5 et 6.

³⁶ « daß ihre Vertreter im Reichstag und Landesausschuß die wahren Interessen des fortschrittlich gerichteten elsässischen Bauern- und Mittelstandes in jeder Beziehung wirksam zu vertreten bereit und geeignet sind » Résolution prise par la réunion de Ringendorf le 22.1.1905, *G.A.* du 26.1.1905.

distillats, prêtera la main pour soutenir des revendications justifiées.³⁷ » Le journal ne peut engager le parti libéral sur des promesses fermes, mais il essaie de disculper le gouvernement en rejetant implicitement la responsabilité des injustices en matière fiscale sur la Délégation d'Alsace-Lorraine.

Les orateurs du parti essaient de raviver les bonnes relations. Au congrès de Strasbourg du Gastwirtverband d'Allemagne du sud, le 28 août 1891, à l'occasion du déjeuner à l'Aubette, le Dr Petri, qui à l'époque est député national-libéral au Reichstag, reconnaît que les débitants sont de vrais conservateurs dans leur opposition aux organisations des révolutionnaires qui veulent développer leur propre réseau d'organisations hôtelières coopératives. Il semble donc que la défense de la société rencontre beaucoup d'écho auprès des débitants organisés. Le respect officiel manifesté à l'égard de l'Empereur, du Grand Duc de Bade et du Statthalter est, d'après le journal de l'interprofession, autant de témoignages du profond conservatisme de la profession au moment où celle-ci subit « l'attentat des coopératives de consommation. »³⁸ Finalement, dans les années 1890, le discours adressé à la catégorie des débitants est le même que celui qui est destiné à capter les suffrages de l'ensemble des classes moyennes.

Les partis, pour concrétiser les discours, enfantent des associations. Ainsi, au moment où se multiplient les ligues qui mobilisent en masse, les conservateurs ont su reprendre au bond les propositions d'une association des commerçants. En 1904 est créée une Deutsche Mittelstandsvereinigung, une association des classes moyennes allemandes, qui s'associe avec le Bund der Landwirte et les propriétaires de logements pour engager le combat contre le libéralisme économique, tout en développant des thèmes antisémites³⁹. L'association joue éventuellement le rôle de groupe de pression : ne la voit-on pas en décembre 1909 demander à l'administration qu'elle diligente une enquête sur le terrain pour se donner une idée de la quantité de débitants salariés (Zäpfer) pour proposer une législation⁴⁰.

Des expériences sociales particulières.

Nous avons vu que, peu à peu, dans les années 1890, les débitants ont constitué des groupements destinés non seulement à défendre les intérêts communs, mais aussi, par la force des choses, en intervenant contre la fiscalité ou bien les ligues de tempérance, à forger une idéologie commune. Malheureusement, nous ne disposons de traces documentaires que dans les dernières années de la période, au moment où le jeu politique est ouvert, avec des partis de masse et les seules élections du Landtag au suffrage universel qui existe dans l'ensemble du Reich. Des entrefilets parus dans la presse locale, des lettres d'associations adressées aux maires, permettent de déterminer néanmoins certaines positions politiques bien avant 1909.

³⁷ Citation du *NZB* du 7.1.1888.

³⁸ *ELHBGZ*, 27.8.1891.

³⁹ *ibid.* p. 32.

⁴⁰ 15.12.1909, A.H.R., 8AL1/9573.

Le discours que tiennent les débitants d'Alsace dans leur organe professionnel correspond parfois, sur certains thèmes, à ce qu'il a été en d'autres endroits de l'Europe. Tout d'abord, le catastrophisme semble ici très marqué. « Schlechter kann es für den Wirstand nicht mehr werden » dit le rapport moral du Congrès de Haguenau en mai 1911⁴¹. Entre le passé prestigieux et son retour prévu et prévisible par l'action collective, le présent est amer et il l'est depuis que les associations ont vu le jour. L'histoire de l'association des débitants, telle que l'on se la raconte au sein de l'organisation, est celle d'une défaite ininterrompue. « En trente ans, écrit l'éditorialiste de la *GWZ*, depuis que nous avons éprouvé le besoin de nous associer, la situation n'a cessé d'empirer : règlements, lois, impôts. » La modernisation est vécue dans le petit commerce comme une détérioration des conditions d'existence⁴².

Le sentiment de vivre une crise économique est très nettement exprimé. En Alsace, au début du 20^e siècle, dans la plupart des petites villes, avant que l'on n'établisse la prise en compte des besoins pour toute nouvelle ouverture, la multiplication des établissements a mis en difficulté l'ensemble des professionnels de la limonade. Mais la réalité de la crise s'accompagne d'un discours sur la crise qui intègre d'autres griefs : le développement des points de vente de bière en bouteilles, la condamnation morale des débitants, l'action des ligues antialcooliques, les souhaits du SPD, ouvertement exprimés, de voir disparaître les petites entreprises indépendantes. Les malheurs ne viennent pas d'une situation économique objective, mais d'ennemis parasites ou médisants. Les débitants souffrent tout d'abord de la parole d'autrui.

Vers les années 1890 le discours antialcoolique stigmatise les débitants comme fauteurs d'empoisonnement public ; leur prolifération monte comme une marée à l'assaut de la cité qu'elle mine et détruit. Ce discours paraît d'autant plus injuste que le débitant n'est plus, à ce moment-là, le seul responsable de l'alcoolisme. Les débitants sont la cible d'une stigmatisation morale qui leur semble injustement discriminatoire.

La sensation de la déchéance sociale est le deuxième trait du discours, et il est à bien des égards justifié. D'après les listes de 1911 à Haguenau, les débitants appartiennent à des familles honorables ou ont conquis cette honorabilité grâce à leur longue présence à la tête d'un établissement réputé, un hôtel-restaurant comme le Kaiserhof ou la Cour de l'Europe, ou bien un café comme Zinck. Parfois, comme Scharffenberger, ils ont été un bon artisan (boulangier) qui a mené un débit parallèlement à son métier. Mais cette situation patiemment, difficilement acquise, après une migration pleine de risque, ne semble plus du tout garantie. Le caractère artisanal du métier disparaît, comme nous venons de le voir, par la concentration verticale des débits : désireuses d'assurer leurs débouchés⁴³, les brasseries mettent la main sur une quantité croissante de débits qui ne trouvent pas de repreneur dans la famille,

⁴¹ *GWZ* du 23/6/1911. « On ne peut pas attendre pire pour l'état de débitant. »

⁴² B. Angleraud, « *Les petits commerçants...* » p. 317 relève des plaintes semblables chez les boulangers de Lyon : « jamais les petits commerçants n'ont moins gagné qu'en ce moment ». Pourtant, l'auteur considère les chiffres, le nombre moyen d'habitants par boutique, et s'aperçoit que les données n'ont pas changé, alors que le niveau de vie a augmenté.

⁴³ Rapport imprimé des brasseurs, A.B.R., 347D241 ; Ankaert, « Aux frontières des classes moyennes », p. 38 ; le journal des cabaretiers de Bruxelles *La défense* est créé pour dénoncer la mainmise des brasseries sur les débits.

les louent jusqu'à 3000 Marks par an, comme le montre le cas de la Wilhelmshöhe⁴⁴ ; elles les confient à des débitants salariés qui vont porter tous les soirs le contenu de la recette à la comptabilité de la brasserie. Tout ce débat qui tourne autour du manque de formation professionnelle chez les nouveaux arrivés montre que le débitant a l'impression de voir vilipendé son savoir-faire professionnel ; la présence dans le métier de bricoleurs ignares déconsidère les véritables artisans.⁴⁵»

L'accusation de malhonnêteté est ressentie avec beaucoup d'amertume. L'alliance des conservateurs et du Zentrum a créé une fiscalité surtout indirecte, repose sur la consommation, notamment de boissons alcoolisées, ce qui n'est pas pour déplaire aux ligues de tempérance⁴⁶. Ajoutons les impôts directs, le droit de licence, pour les caisses du Land, le droit de Timbre, pour la commune. La clientèle ne fait pas toujours la part des choses, et attribue aux seuls débitants la hausse des tarifs. Les débitants de boissons, doublement imposés par le droit de timbre et le droit de licence, ont l'impression de passer pour des « vaches à lait », selon leur propre expression, que l'on peut imposer à volonté.⁴⁷ Il n'est donc pas évident que les débitants aillent soutenir les partis conservateurs.

Avec le SPD, le conflit d'intérêt est plus vif encore. En effet, la social-démocratie impliquée dans la lutte contre les taxes, pour le mieux être et la défense des consommateurs, a lancé des mots d'ordre de boycott ; et ce sont les débitants qui sont les vaincus de la guerre de la bière de 1910. Les socio-démocrates, par le boycott de la consommation du 7 septembre 1909 au 13 janvier 1910, ont obtenu que le prix du demi n'augmente pas ; mais les brasseurs n'ont pas cédé sur leurs tarifs et ont répercuté entièrement la nouvelle taxe sur la bière⁴⁸. Les débitants, en concurrence les uns avec les autres, sans appui politique, sont incapables de se mettre d'accord sur un prix de vente minimum. Concurrencés par de nouveaux arrivés dans le métier, les débitants, individuellement, sentent venir la faillite, c'est à dire la perte totale des économies. Les impôts, la concurrence des fêtes populaires n'arrangent pas les choses.

D'autres incidents ont opposé les débitants au SPD. Tout d'abord, le congrès du parti à Leipzig propose le refus, par les ouvriers sociaux-démocrates, des boissons distillées pour lutter contre l'influence des agrariens d'Ost-Elbie⁴⁹. La lutte pour les salaires, chez les ouvriers brasseurs de la brasserie Eidel Frères à Kehl, passe par le boycott de la production : un tract est distribué, énumérant

⁴⁴ A.M.H., AR 128, 0/6/1911.

⁴⁵ Pourtant, Ackenfuß au champ de tir de Haguenau prétend être « gelernter Kellner ». Cette formation ne l'a pas empêché d'employer des serveuses accortes et de voier son débit fermé pour proxénétisme, « Kuppelei ». Lettre d'Ackenfuß au sous-préfet, 27.1.1892, A.B.R., 49D196.

⁴⁶ *GWZ*, 25.9.1909.

⁴⁷ *GWZ* du 25.9.1909.

⁴⁸ La durée extraordinaire du boycott de la bière à Mulhouse entraîne des négociations originales, initiées par le débitant Keim, un adhérent au Zentrum membre du conseil municipal. Le mouvement a été provoqué par l'augmentation, par l'Etat fédéral, de la taxe sur la bière. Les sociaux-démocrates, par le boycott de la bière –certains débits qui tiraient plusieurs tonneaux par jour mettent plusieurs jours pour en écouluer un seul-, ont obtenu que le prix du demi n'augmente pas ; mais les brasseurs n'ont pas cédé sur leurs tarifs et ont répercuté entièrement la nouvelle taxe sur leur clientèle. Sa conséquence a été une chute catastrophique des revenus de la ville à cause de la diminution des ressources de l'octroi. La solution se trouve dans une baisse de 1,80 Mk du montant de l'octroi sur l'hectolitre de bière ; les brasseurs à leur tour baissent de 0,20 Mk leur prix de vente et les débitants acceptent de répercuter les baisses : 2 Pf le litre, 1 Pf sur le verre de 0,5 ou 0,4 litre. Ibid. du 13.1.1910 et du 5.2.1910.

⁴⁹ *ibid.* du 13.11.1909

les 42 établissements qui vendent de leur bière⁵⁰. La même année en septembre, l'augmentation de l'imposition sur la bière provoque un boycott général à Mulhouse et à Strasbourg⁵¹.

L'augmentation des impôts indirects, la lutte engagée par les organisations ouvrières pour la défense du pouvoir d'achat transforment les débitants en « Prellbock », c'est à dire en heurtoir. Le SPD dans des tracts n'hésite pas à accuser les débitants d'être des pillards⁵². En réponse les « Messieurs » accusés sont les Obergengenossen, qui préconisent l'abstention de l'alcool de pommes de terre ordinaire (Agrarierfusel) pour l'ouvrier tandis qu'eux-mêmes se réservent la consommation du cognac⁵³.

Alors que le SPD tire sa force de l'obéissance de ses adhérents, de son organisation coopérative de la distribution et des mouvements de boycott, les débitants, sans appui politique, sans réserves financières, en concurrence les uns avec les autres, sont incapables de se mettre d'accord sur un prix de vente minimum à l'instar des cordonniers de Wissembourg se mettent d'accord sur une augmentation commune des tarifs en juin 1906⁵⁴. En 1911, les débitants de Mulhouse en font l'amère expérience. Leur association « freie Innung » avait appris à négocier à la fois avec le cartel des brasseurs et le SPD qui avait lancé le mouvement de boycott. Ils avaient promis de baisser le verre de 1 Pfennig, tandis que la municipalité abaissait l'octroi, que les brasseurs baissaient eux aussi leur prix de vente et que les socialistes suspendaient leur mouvement.⁵⁵ Les débitants, pour tirer profit de la bonne image qu'a laissée leur participation à la négociation, ont essayé de s'entendre sur un minimum, en fixant le prix des 4/10es à 16 Pfennig. Très vite, contre les vitres, des affiches annoncent des rabais sur le verre⁵⁶. On accuse les nouveaux arrivés dans le métier, qui sentent venir la faillite et la perte totale des économies de recourir à des méthodes moralement condamnables. Les syndicats rouges ou noirs qui soutiennent les revendications des personnels sont attaqués à leur tour⁵⁷ sur la question du pourboire qui est, pour le SPD, la marque de l'aliénation du serveur⁵⁸.

Les débitants sont plongés brutalement dans la vie politique, obligés de défendre leur survie menacée par un parti nommé désigné, des hommes qu'ils connaissent, un journal qui paraît tous les jours. Pour cette raison le discours de l'association des débitants reste à dominante économique et centré sur la profession ; ce n'est qu'après l'échec des luttes, faute de solidarité, que les débitants ont l'impression d'être humiliés, devenus des citoyens de seconde classe : ils ont le sentiment de suivre collectivement une trajectoire descendante au moment où d'autres, en principe dans une situation inférieure, comme les ouvriers, les leaders ouvriers notamment, ont vu leur sort s'améliorer nettement, amélioration soulignée par la consommation de cognac⁵⁹. Ce groupe professionnel sur le déclin n'a-t-

⁵⁰ *GWZ* du 9.3.1909.

⁵¹ *ibid.* du 20.9.1909.

⁵² « Gäste Ausbeuter », *GWZ* du 29.1.1910.

⁵³ *ibid.*, 13/11/1909.

⁵⁴ *A.B.* du 30.6.1906.

⁵⁵ *A.K.* du 15.1.1910.

⁵⁶ *G.W.Z.* du 5.8.1911.

⁵⁷ *ELHBZ*, 3.8.1891

⁵⁸ B. Angleraud, « Les petits commerçants... », p. 317 : avec les lois sociales s'effondre le mythe de la "grande famille" artisanale.

⁵⁹ *GWZ* du 13/11/1909.

elles pas d'autre solution que de sécréter une pensée réactionnaire⁶⁰? Il est alors prêt à répondre aux appels des partis conservateurs qui se prétendent les défenseurs de ceux qui n'ont plus que le souvenir de leur ancienne honorabilité. Toutes ces expériences ont beaucoup de ressemblance avec la situation belge décrite par Ankaert. Encore faudrait-il que le débitant ressente une certaine solidarité avec les groupes qui se placent dans des lieux géographiquement proches dans le monde social. Mais la présence de militants antialcooliques dans ces milieux-là rend l'alliance difficile.

Les prises de position paradoxales.

Les débitants, parfois, sont individuellement tentés de répondre aux appels du pied venus des partis politiques : « Sa Majesté l'Empereur Allemand et les premières autorités ont comme principe de veiller au contentement dans les classes inférieures et dans les classes moyennes de la population ; pendant ce temps chez les autorités inférieures c'est exactement le contraire ; on favorise le mécontentement ce qui amène comme résultat que de plus en plus de gens sont amenés à la social-démocratie.⁶¹ » Pour ce Hoffmann, en position économique difficile dans un dancing de banlieue, la stabilité de la société passe par le maintien des classes moyennes. L'Empereur a comme devoir d'assurer la pérennité de ces classes. Mais il est trahi par de mauvais exécutants, au niveau de la petite ville, puisque c'est le sous-préfet qui a limité le nombre de jours où l'on danse. Ainsi le débitant croit que le salut viendra de l'Empereur, que la petite propriété dont il n'a payé que la moitié, et qui reste hypothéquée, ainsi que la famille doivent être préservées par l'Etat. Sinon, l'auteur de la lettre le laisse entendre, il versera du côté de la social-démocratie et de la mendicité. On appréciera le rapprochement. Mais le débitant sait manier les thèmes présents dans les discours politiques pour les utiliser à son profit : la stabilité de la société ; le rôle de l'appareil d'Etat dans la protection des indépendants honnêtes.

La corporation dans son ensemble est tentée parfois par la solidarité de classe avec des groupes professionnels proches. Le journal des débitants publie un appel, le 24 juillet 1909, de quelques corporations et associations en vue d'une action unitaire : « A cause des derniers événements dans la vie économique, en Alsace-Lorraine comme dans l'Empire, les milieux du petit et moyen commerce ainsi que l'artisanat sont prêts à s'associer étroitement pour pouvoir s'opposer plus efficacement que jamais au grand capital et au prolétariat qui s'opposent, chacun de son côté, comme une force solidement unie contre la classe moyenne commerçante et artisanale. Au vu de cette situation, certaines corporations d'Alsace-Lorraine, comme les papetiers d'AL, l'association des relieurs d'AL,

⁶⁰ Pour P. Bourdieu, les classes en déclin réinventent éternellement « le discours de toutes les noblesses, la foi essentialiste dans l'éternité des natures, la célébration du passé et de la tradition, le culte intégriste de l'histoire et de ses rituels » P. Bourdieu, *La distinction, Critique sociale du jugement*, p. 124.

⁶¹ « Seine Majestät der deutsche Kaiser und die ersten Behörden haben den Grundsatz, Zufriedenheit in den untersten Klassen und Mittelstände der Bevölkerung zu tragen ; während es bei den untersten Behörden gerade das Gegentheil ist die Unzufriedenheit zu schönen wodurch nur ein Resultat erreicht wird, daß immer mehr Leute der Sozialdemokratie zugeführt werden. » Lettre de Hoffmann de la Wilhelmshöhe de Haguenau au Statthalter, 27.3.1893, A.B.R., 49D182.

la réunion des classes moyennes d'AL, l'association des droguistes d'AL, le syndicat des épiciers en détail de Strasbourg et le club d'épargne de Strasbourg se sont rassemblés⁶². » Il n'y a pas de suite, mais l'entreprise n'était pas condamnée d'avance. Les débitants de boissons appartiennent par de multiples liens aux groupes de commerçants et d'artisans énumérés : leur double activité de boulanger-débitant ou de boucher-débitant, tonnelier-débitant, la participation commune à l'organisation des foires et fêtes votives les rapproche davantage des artisans que des ouvriers tentés par le SPD.

Pourtant, les débitants ne s'engagent pas. Groupe amer, stigmatisé, se sentant en voie de prolétarianisation, les débitants gardent en fait une originalité certaine dans ses engagements. La multiplication des sous-sections locales strictement réservées aux professionnels, l'adhésion aux associations locales, puis régionales et nationales montre que le monde bistrotier n'est pas une classe molle, faite pour être manipulée⁶³. Une défense professionnelle sourcilleuse, la volonté de tracer la ligne de démarcation entre les vrais professionnels et ceux qui ne le sont pas, réticence aussi, nous le verrons, à s'inféoder à un quelconque parti ou mouvement politique ou interprofessionnel : tout cela montre le refus des débitants organisés de se diluer dans une association de classes moyennes. La conscience d'appartenir à la classe moyenne n'est pas absente, mais elle ne se manifeste que sporadiquement.

Les appels du parti catholique paraissent avoir été écartés d'emblée. Au moment même où Spies lance au cœur du Landesausschuß un appel à la défense des classes moyennes, en déposant un projet de loi, le 28 février 1894, pour faire payer le droit de licence aux coopératives de consommation⁶⁴, les débitants les plus réputés de Sélestat, membres dignes s'il en est de faire partie des classes moyennes, accusent leur maire, Spies, de toujours sacrifier leurs intérêts professionnels. Il est vrai aussi que Spies a fait écarter au Landesausschuß, le 14 avril 1887, une pétition de l'association des débitants de Strasbourg demandant un abaissement du droit de licence, et d'une manière fort cavalière. L'association des débitants, entrant dans les vues de l'administration désireuse de diminuer le nombre des débits spécialisés dans la vente des distillats, avait demandé une redistribution des droits de licence. Celui qui était encore maire de Sélestat condamna les débitants en général, les accusant d'être les fossoyeurs de la morale publique et les responsables de la dégénérescence physique des conscrits, dont il avait relevé les signes lors des conseils de révision⁶⁵. Depuis, les membres de l'association de Strasbourg avaient tenu des réunions à Sélestat, et les propos inconsidérés du maire n'ont pas dû rester ignorés.

⁶² « Durch die jüngsten Vorgänge im wirtschaftlichen Leben, sowohl un Elsaß-Lothringen als im Reiche sind die Kreise der kleineren und mittleren Kauffmanns- und Gewerbestandes mehr den je zu einem engen Zusammenschluß veranstaltet, um dem Großkapital wie dem Arbeiterproletariat, bis schon jetzt, jede für sich als eine festgefügte Macht dem gewerblichen und kauffmanischen Mittelstand gegenüberstehen, mit Nachdruck entgegenzutreten zu können. Aus diesen Erwägungen heraus sind bereits einige Korporationen Elsaß-Lothringens und zwar der EL Papierhändler- und Buchbinderverein, die EL Mittelstandsvereinigung, der EL Drogistenverein, das Syndikat der Spezereiwarenhändler en detail Straßburg und der allgemeine Rabatsparverein Straßburg zusammengetreten... »

⁶³ Cette capacité de s'organiser fut la plus forte dans un pays où la tradition corporative était la mieux établie, l'Allemagne. Crossik, Haupt, p. 223

⁶⁴ A.B.R., 39AL183.

⁶⁵ Compte-rendu des débats du Landesausschuß, A.B.R., 87AL4459.

Il est certain que dans des petites villes comme Haguenau, Sélestat surtout, Altkirch, les socialistes étant d'entrée exclus du débat, le combat politique se déroule toujours plus ou moins autour du Zentrum, contre lui ou en faveur de l'un de ses avatars. Le débat politique est bien délimité dans la plupart des petites villes sans véritable classe ouvrière : droite contre droite, autoritarisme d'un certain type contre autoritarisme d'un autre type. En 1909, les députés alsaciens-lorrains du Zentrum au Reichstag avaient voté sans remords l'augmentation des taxes indirectes sur la bière et les allumettes⁶⁶. Ainsi, le Zentrum pouvait difficilement apparaître comme le défenseur du débit.

Les libéraux n'omettent pas de s'adresser à leur tour à ces groupes qui constituent une réserve de voix : ainsi la formation (Kursus) que le parti libéral tient à Strasbourg du 20 au 26 novembre 1910 comprend une série d'exposés du Secrétaire général du Nationalverein, le Dr Ohr de Munich : « 1. L'Allemagne et les puissances mondiales contemporaines. 2. Les partis de la gauche (Libéralisme et social-démocratie. 3. Les partis de la droite (Centre et conservateurs) 4. Politique des classes moyennes. 5. Nos devoirs envers le peuple »⁶⁷. Les classes moyennes ont droit à autant d'égards que le peuple.

Le libéralisme trouve un certain écho dans la profession. Les analyses des libéraux sont reprises à son compte par le journal professionnel : notamment en matière fiscale, leurs positions correspondent à celles des débiteurs au moment où, après l'échec de Bülow, la nouvelle alliance entre les conservateurs, la Reichspartei et le Zentrum, pour financer la course aux armements, a recours à l'augmentation des taxes sur la consommation, défend les subventions aux producteurs d'alcool, refuse l'imposition des héritages et du capital : « La conduite des conservateurs, qui préservent avec l'aide du Centre l'horrible institution du don gracieux aux producteurs d'alcool, qui ont éliminé, là aussi avec l'aide du Centre, l'impôt sur les successions, le seul impôt fédéral possible sur la propriété et qui la remplacèrent par un impôt sur la propriété qui pèse sur les mouvements de monnaie et de crédit, cette conduite a provoqué dans de larges milieux populaires une désapprobation parfaitement justifiée. ⁶⁸ » Car la seule solution budgétaire a été d'imposer les consommations populaires. Mais les justifications des conservateurs dépassent la simple commodité fiscale : au moment où, d'après les partis bourgeois, l'Allemagne a besoin de faire un effort militaire inouï pour préserver ses approvisionnements de matières premières dans le monde, pour vivre dans un état de paix assuré par les armements indispensables, on ne peut plus se permettre de gaspiller de l'argent à soigner des gens qui se sont rendus malades par leurs propres excès de tabac et d'alcool⁶⁹. L'association des débiteurs accepte, sans trop rechigner, l'impérialisme et la flotte, et les sacrifices nécessaires ; mais elle critique

⁶⁶ F. Igersheim, *L'Alsace des notables*..., p. 125.

⁶⁷ Deutschland und die Weltmächte der Gegenwart. 2. Die Parteien der Linken (Liberalismus und Sozialdemokratie). 3. Die Parteien der Rechten (Zentrum und Konservative). 4. Mittelsatandspolitik. 5. Unsere Pflichten am Volke. » *N.Z.B.* du 27.8.1910.

⁶⁸ « Das Gebahren der Konservativen die das unholde Institut der Branntweinliebesgabe mit Zentrumshilfe konservieren, die als einzig mögliche Reichsbesitzsteuer Erbschaftsteuer ebenfalls mit Zentrumshilfe wegräumten und dafür Besitzsteuer schufen, die den Geld und Kreditverkehr belästigten, hat in weiten Kreisen des Volkes vollberechtigte Mißbilligung gefunden. » *GWZ* du 25.9.1909

⁶⁹ *Ibid.*

l'aggravation de la fiscalité indirecte : nous retrouvons ici exposée la position politique des libéraux. Lors des élections de 1912 qui opposent l'alliance des partis laïcs, SPD et libéraux, à celle des conservateurs et du Zentrum, la question du distillat demeure un objet de débat électoral. Pour le SPD, il s'agit d'abattre le Schnapsblock, le conservatisme du Zentrum « die reinste Jasagemaschine » allié avec les « Schnaps-und Krautjunkern ⁷⁰ » cartel de défense des subventions à la production d'alcool qui permettent à une certaine économie agrarienne inefficace de survivre en Prusse. En Alsace, le libéral Wolf, dans ce jeu de la métaphore la plus féroce, parle à ce propos d'une association de chevaliers et de saints⁷¹. Sans aucun doute, les débitants et les Libéraux ont des ennemis communs : ceux qui par la fiscalité veulent restreindre la consommation populaire et par là même menacer la survie des débitants.

Quelques choix libéraux.

Ce choix politique du libéralisme bourgeois, en opposition aux partis conservateurs qui se proclament défenseurs des classes moyennes, une bonne partie des débitants de Sélestat est prête à l'assumer sur le terrain, en 1896 et en 1897 déjà, au moment de l'élection partielle de Sélestat. Alors, pour la première fois depuis 1849, - compte non tenu du court intermède de l'élection de Hallez-Claparède à la Chambre en 1867 - le retour aux jeux de la politique est possible ; la défense des intérêts économiques des débitants passe par une alliance avec les Vieux-Allemands. En 1896 déjà, l'élection municipale a vu la victoire des libéraux ; trois débitants se présentent sur cette liste, Frey Xavier, boulanger-débitant, Jehl Xavier, restaurateur, futur président de l'association des débitants, et Bauer Joseph⁷². Revenant sur les événements, la *Colmarer Zeitung*, cléricale, désigne la liste libérale par la dénomination de « Wirtshauspatrioten », stigmatise le leader de cette liste, un vétérinaire, comme immigré allemand et protestant. Alors Rugraf, le directeur de la *Schlettsadter Zeitung*, répond en son nom et celui de l'association des débitants. Jamais les choses n'ont été aussi claires : les débitants dynamiques ont, aux municipales de Sélestat, ouvertement choisi le camp du parti libéral. Dans le numéro suivant, c'est un lecteur (imaginaire ?) qui parle de « liberalen Wirtshausschreier ⁷³ ». Les ouvriers tanneurs de Sélestat ont fêté, le lendemain de l'élection, le dernier lundi bleu de l'histoire. En juin 1896 aux municipales, sur 11 libéraux élus au 1^{er} tour, on trouve deux débitants, Koehl Louis, débitant originaire de Sainte-Marie-aux-Mines, et donc protestant, au Café Italien depuis 16 ans ; Siméon Weil, débitant juif, qui devance le député Spies de quelques voix. En 1896-97, le Wirteverein prend ouvertement position pour les libéraux aux élections.

L'élection à la députation de 97 est un tournant de la vie politique alsacienne, d'après Hiery. L'élection du sous-préfet Poehlmann a été annulée en raison de l'intervention trop appuyée de l'administration,

⁷⁰ Littéralement « la machine à dire oui » « seigneurs de l'eau-de-vie et des choux ».

⁷¹ H. Hiery, *Reichstagswahlen im Reichsland*, p. 375.

⁷² S.Z. du 25.7.1896.

⁷³ S.Z. du 15.7.1896, 20.7.1896.

qui a rappelé à maint ancien le système de la candidature officielle sous le Second Empire. Le Zentrum, au lieu de représenter le battu de l'année précédente, l'éternel battu, le curé d'Epfig Gloeckler, au charisme incertain, lui préfère l'ancien maire de Sélestat, Spies, vieux notable du parti catholique⁷⁴, épicier en gros retiré des affaires, mais surtout maire démis de ses fonctions pour avoir refusé de signer une motion de soutien à Poehlmann. Les élections ne se font plus sur des questions de personnes⁷⁵. On voit pour la première fois des masses se mobiliser, dans un combat plutôt confessionnel. Pour la première fois, les associations quasiment nouvelles-nées mettent leurs militants au service de leur camp. D'après la *Schlettstadter Zeitung*, les associations catholiques, sportives, font campagne pour Spies : la Congrégation, à l'époque, comprend sept cents membres ; le Wirteverein au même moment se mobilise pour les libéraux et organise un Volksfest, fête allemande en été 1894. Certes, l'association des débitants ne regroupe qu'une minorité de la profession -17 membres, 22 en été 1896 sur environ 90 débitants⁷⁶ ; mais ce sont les propriétaires des grands établissements, hôtels, cafés, restaurants comme le Luxhof ; les entrepreneurs de spectacles ou les organisateurs de danses sont peu représentés. On serait tenté de chercher un facteur explicatif dans le fait que ces associations sont dominées par les débitants venus d'Outre-Rhin. Or il n'en est rien Sur 17 origines connues, 2 sont nés en Vieille Allemagne, 7 à Sélestat, 3 dans l'arrondissement, 2 dans le Bas-Rhin, le reste ailleurs⁷⁷. Tous les adhérents alsaciens sont catholiques sauf deux, Siméon Weill et Koehl. Cette association, soudée par l'organisation de la fête populaire de la fin août 1894, assume entièrement le risque de faire campagne pour le sous-préfet vieil-allemand, Poehlmann. Des intérêts corporatifs sous-tendent le combat politique⁷⁸. Les débitants ressassent leurs griefs contre Spies et le Zentrum, dont la gestion a été désastreuse pour le commerce local. Les associations catholiques, quant à elles, sont nées avec le but avoué de priver les débitants de clientèle.

L'association des débitants a besoin de liberté de commerce, d'autorisations de danser, de concerts publics donnés par la musique municipale, de mouvements de touristes, du chemin de fer de Marckolsheim qui amènerait les habitants de la campagne à la ville, d'un marché florissant, de réceptions officielles à la mairie de sociétés étrangères. L'absence de conduite d'eau et la mauvaise qualité de l'eau a failli priver la ville de sa garnison ; à l'occasion d'une épidémie de typhoïde en juillet -août 1893, les restaurants de la ville ont été interdits aux militaires parce que l'on craignait,

⁷⁴ Le centrisme alsacien n'est pas dépourvu d'ambiguïtés, comme le relève la *Schlettstadter Zeitung* à propos du député Spies, à la fois protestataire, adhérent au parti du Zentrum national et en même temps nationaliste alsacien. (*Schlettstadter Zeitung* du 29 août 1896) ; Baechler p. 70-71 : Spies, pour être candidat, a dû s'engager à ne pas adhérer à la fraction du Zentrum, alors qu'il en aurait eu l'intention à l'origine.

⁷⁵ Hiery, *Die Reichstagswahlen...*, p. 443.

⁷⁶ *E.N.* du 15.7.1896.

⁷⁷ *A.M.Sél.*, B VII 10, 1894.

⁷⁸ G. Crossick, « Les classes moyennes dans la société britannique au XIXe siècle », P. Guillaume, *Histoire et historiographie des classes moyennes...*, p. 113. Dans les petites villes anglaises, politisation et développement des associations ont été contemporains. L'association des débitants, en réaction contre la politisation du Cercle, à la fois se mobilise pour les libéraux aux municipales et organise un Volksfest, fête allemande. Ajoutons que le 15.6.1877, l'épicier Ignace Spies avait obtenu le droit de vendre du distillat au détail, concurrençant ainsi les débitants en place *A.M.Sél.*, demandes d'ouverture, B VIIa.

pour une fois, des maladies gastriques, et non vénériennes⁷⁹. En prime, on accuse le maire de clientélisme, dans la mesure où le contrôle des débits de boissons ne se fait pas de manière équitable ; d'entêtement idéologique : depuis sa jeunesse, Spies a été incapable d'évoluer, ne cessant de ressasser les idées qui lui ont été inculquées dans sa jeunesse. La *Schlettstadter Zeitung* continue de polémiquer avec le *Colmarer Zeitung* de Wetterlé qui accuse l'association des débitants de menées secrètes qui ont causé du préjudice à notre ville. « Qui connaît mieux nos affaires municipales ? Sont-ce les commerçants et les artisans qui paient le plus d'impôts, et connaissent le mieux les circonstances ou bien ces messieurs qui n'ont plus besoin d'exercer aucune activité, qui n'ont aucune envie de connaître d'autres options, dans leur vie publique, que celles qui leur ont été fourrées dans la tête depuis leur enfance. Avec quelles difficultés ne nous sommes-nous débattus pour mettre sur pied la fête populaire ! Un seul citoyen de cette commune a-t-il subi un préjudice à cette occasion ? Avec quelle fermeté dictatoriale a-t-on réprimé certains débitants alors que d'autres avaient profité de la plus grande liberté ! Où est restée notre musique municipale qui autrefois attirait les dimanches des personnes dans notre ville ? A-t-on fait quoi que ce soit pour développer le tourisme ? Une quelconque société étrangère (à l'exception du Cercle Catholique) a-t-elle jamais eu l'honneur, sous Monsieur Spies, d'être reçue par l'un des édiles ? C'est à Monsieur Spies que nous devons porter notre gratitude, parce que deux fois par semaine, le chemin de fer du Ried transporte les villageois à Colmar, de sorte que notre marché a fondu au point d'être réduit à néant. Chacun défend sa peau et personne ne nous reprochera d'intervenir pour améliorer notre situation.

Veillez agréer

Le bureau de l'association des débitants de Sélestat⁸⁰ »

Ouverture sur la modernité et les transformations de la société, attractivité, activité professionnelle, défense des classes moyennes, bien-être sans préjudice s'opposent à l'inactivité, la fidélité aux traditions que l'on vous a imposées.

Pour illustrer de tels propos, le même journal publie une lettre ouverte d'un électeur de la commune de Drusenheim⁸¹, « alter Dreialleintanzer », adressée aux filles de la commune qui ont envie d'aller

⁷⁹ M. Giersch, « Histoire d'eau de Sélestat ... et d'ailleurs », *Annuaire des amis de la bibliothèque humaniste de Sélestat*, 1990, p. 187-202.

⁸⁰ « Abermals wird der hiesige Wirtsverein angezapft, diesmal von der « Colmarer Zeitung » Geheimes Treiben nennt die « Colm. Ztg » unsere Thätigkeit und glaubt, daß dieselbe zum Nachteil unserer Stadt gewesen ist. Ja, wer kennt denn unsere städtischen Verhältnisse besser, wie die Gewerbetreibenden, die am meisten Steuer bezahlen und mit den jeweiligen Verhältnissen am meisten rechnen müssen, oder die Herren, die keine Beschäftigung notwendig haben oder von einer anderen Richtung am öffentlichen Leben als die ihnen von Jugend eingepfimpfte nichts wissen wollen. Mit welchen Schwierigkeiten mußten wir kämpfen, um das Volksfest zum Stande zu bringen ? Hat ein hiesiger Bürger Schade dadurch gehabt ! Mit welcher diktatorischen Strenge wurde gegen einzelne Wirte vorgegangen, während andere sich der größten Freiheit erfreuten. Wo ist unsere Stadtmusik geblieben, die in früheren Jahren Leute Sonntags in unsere Stadt zog ? Wurde etwas getan um den Fremdenverkehr zu heben. Hat jemals unter Herr Spieß ein fremder Verein (mit Ausnahme vom cercle catholique) die Ehre gehabt von einem Stadtvater empfangen zu werden ? Dem Herrn Spieß verdanken wir, daß zweimal wöchentlich die Riedbahn die Dorfbewohner nach Colmar führt uns unser Markt zu einem Nichts zusammengeschmolzen ist. Die Angelegenheit war ad acta gelegt, und nur dem Wirtsverein ist es zu danken, daß dieselbe wieder zu Fluß kam. Jeder wehrt sich um seine Haut, und deshalb kann uns niemand (La *Colmarer Zeitung* avec qui ils polémiquent) verargern, wenn wir für die Besserung unserer Lage eintreten.

Genehmigen Sie usw, Der Vorstand des Schlettstadter Wirtvereins. » S.Z. du 4.7.1896.

⁸¹ Il est fort possible qu'il y ait ici une erreur de typographie, et qu'il s'agisse de Grussenheim, dans le Ried.

danser et qui n'ont plus aucune envie de se rendre à l'extérieur, dans d'autres communes, pour assouvir leur passion⁸². Ainsi les débitants, en prenant une position libérale, donnent d'eux-mêmes une image moderniste et anticléricale en faveur d'un parti qui prône la liberté de croyance et d'opinion, les valeurs « démocratiques » liées au libre débat du bistrot. Nous serions ici dans la perspective dessinée par Maurice Agulhon : la naissance de l'individu politique face au vote identitaire se ferait au cœur du débit. Le journal de Sélestat fait profession d'un anticléricalisme que beaucoup n'auraient pas désavoué, au même moment, de l'autre côté des Vosges⁸³.

Parce qu'ils étaient pris dans ce contexte de catholicisme politique relativement étouffant, les débitants de Sélestat avaient pris de l'avance sur le reste du Reichsland. Faute de tradition démocratique ancienne, de valeurs politiques clairement existantes, les programmes politiques doivent être inventés de toute pièce. Comme le dit Wehler, la politique dans le 2^e Reich, et le Reichsland est aussi pauvre dans ce domaine en traditions démocratiques, les réflexes politiques font absolument défaut⁸⁴. Le parti doit donc d'abord s'affirmer comme défenseur des intérêts matériels.

De ce point de vue, les débitants, en tant que corps, continuent d'être la cible du catholicisme politique, comme en porte témoignage la presse catholique du début du 20^e siècle. Le *Unterländer Kurrier- Arbogastus Blatt* de Haguenau en 1906 laisse la trace d'une haine farouche envers les débitants, collationne tous les faits divers, les accidents, survenus dans les débits de boissons : horions échangés entre jeunes civils et sous-officiers à Bischwiller à propos d'une serveuse la nuit de la Saint Sylvestre⁸⁵ ; cheval qui est retourné tout seul au domicile alors que son maître se réchauffait dans un établissement de la Musau dans la banlieue de Haguenau⁸⁶ ; mésaventure de deux maîtres artisans hagenoviens partis acheter du matériel et qui s'oublie à boire dans les débits du centre de Haguenau. Tel débitant s'aperçoit que la bière ne coule plus de ses robinets : il constate que la saleté a totalement obstrué ses tuyaux. Le carnaval est décrié ; le *Kurier* relate la mésaventure d'un jeune homme de quinze ans, qui, déguisé de trop lourdes bottes, a voulu danser et sauter et, le fémur fracturé, admis à l'hôpital, « a bien le temps maintenant de méditer sur le caractère éphémère des joies du carnaval. ⁸⁷» On a profité du déguisement pour voler son sac à main à une touriste de Francfort descendue à l'hôtel Germania de Wissembourg.

Même malgré eux, les débitants subissent les effets du combat électoral. Hochfelden est une petite

⁸² H. Siegrist, *Advokat, Bürger und Staat, Sozialgeschichte der Rechtsanwälte in Deutschland, Italien und der Schweiz, (1.^e-20 Jh.)* Frankfurt am Main, 1996, p. 943 : en Allemagne les avocats s'engagent en faveur de la construction d'un Etat de droit, dans lequel ils espèrent pouvoir indirectement améliorer leur position professionnelle.

⁸³ Le rédacteur du même journal, Paul Rugraf, commente à sa manière l'entrée dans l'Avent 1896 : autrefois, et aujourd'hui encore à la campagne, toute réjouissance officielle était interdite. Mais Noël, c'est autre chose : le Christ est né en Palestine dans un pays où régnaient le fanatisme religieux, la pratique religieuse extérieure, tout comme à Sélestat en cette fin de 19^e siècle. Il est venu nous libérer de ce formalisme ; donc la joie de Noël doit s'entendre dès avant la fête ; il ne devrait pas y avoir de temps bien défini pour la pénitence et le repentir. » Toute l'association des débitants de Sélestat peut souscrire à ce texte qui affirme les caractères de la modernité : la possibilité d'organiser des loisirs n'importe quand, la fin du contrôle religieux sur la vie civile, l'urbanité opposée à la ruralité. *S.Z.*, 2.12.1896.

⁸⁴ H. U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution..."*, p. 1293

⁸⁵ 9.1.1906.

⁸⁶ 12.1.1906.

⁸⁷ 1.3.1906.

ville catholique dans une région à moitié protestante. En 1903 les fils d'agriculteurs protestants occupent des positions intéressantes dans le monde des débitants. Rappelons qu'ils tiennent de grands hôtels comme la Poste, la Station, le Lion d'Or, mais aussi les deux débits des marges, sur les routes de Bouxwiller et de Wasselonne. Le combat pour les élections au Reichstag, en juin 1903, une fois de plus, se déroule sur le terrain confessionnel. Charles Hauss, rédacteur de l'*Elsässer*, est battu par l'avocat colmarien Blumenthal qui a profité du report des suffrages socialistes. Le Docteur Kassel et Georges Wolf, protestants libéraux, font ouvertement campagne en faveur de Blumenthal, encore libéral à l'époque. La nuit du samedi à dimanche qui suit les élections, Hochfelden connaît la deuxième nuit d'émeute politique de son histoire, que beaucoup de traits rapprochent de celle du 3 avril 1848 par son caractère antisémite et antilibéral. Des affiches « A bas Kassel » sont placardées sur la maison du médecin folkloriste ; « samedi 27 et dimanche 28 juin, la jeunesse de Hochfelden a passé la nuit dans les rues en criant soit Blumenthal ou Daniel, une petite révolte a éclaté, des coups de feu ont été tirés, des carreaux de maisons juives enfoncés, la gendarmerie a demandé téléphoniquement la gendarmerie de Brumath, ce n'est que vers deux heures du matin que le calme s'est remis. Par suite de cette élection défavorable aux catholiques où les juifs ont joué un grand rôle contre les catholiques, la population en est irritée. Les bouchers juifs ont perdu les catholiques comme clients, les auberges protestantes ne sont plus fréquentées par les catholiques, en fait, c'est la guerre de religion. Quelques arrestations ont été faites pendant la nuit. »⁸⁸ Georges Schmitt, bon catholique, accuse les « fanatiques protestants » et les juifs « qui parcourent les villages protestants pour dire du mal de tout le monde catholique. » Des bruits courent dans les villages protestants : la tête de Kassel serait mise à prix pour 1000M, Ziller, conseiller d'arrondissement, ancien hôtelier de la Poste et surtout fils d'un "Rouge" de 1852, serait l'organisateur secret du complot. Rumeur contre rumeur, Schmitt veut voir dans cette affaire la main des fanatiques protestants comme le pasteur Wolf et les aubergistes protestants : « Les plus compromis sont encore les trois aubergistes protestants Reinfrank, Frey Michel et Fischbach, ainsi que Metzger Emile... » Finalement l'affaire n'a aucune suite policière ou judiciaire. Le juge de paix à Hochfelden en 1903 s'appelle Julius Greber, l'auteur dramatique. Catholique rhénan, auteur dialectal, il n'a pas de leçon à recevoir des catholiques de Hochfelden : « Aussi le juge de paix leur a fait de bien sévères remontrances. »

Que retenir de l'épisode ? D'abord que les confessions vivent en bonne harmonie, que les habitants de Hochfelden fréquentent indifféremment les bouchers et des débitants d'une autre confession. Mais que survienne une occasion d'affrontement, et c'est le boycott⁸⁹. La politisation par les débits de boissons a creusé les écarts confessionnels et il semblerait que les débitants deviennent des boucs émissaires, pour un boycott limité dans le temps⁹⁰.

⁸⁸ Journal de Georges Schmitt.

⁸⁹ A. Wahl, *Confessions et comportement politique ...*

⁹⁰ H. Hiery, *Die Reichstagswahlen....* p.337.

Pourtant il apparaît que tous les débitants protestants n'ont pas été partie prenante dans cette affaire. Il y a eu Reinfrank, qui a des raisons particulières d'en vouloir aux gens de Hochfelden, depuis qu'il n'a pu acquérir, au moment de sa mise en vente, le débit de boissons qu'il louait et dont le nouvel acheteur avait résilié le bail ; Frey est de Wickersheim, Fischbach de Hohfrankenheim, deux communes guère distantes de plus de trois kilomètres de Hochfelden. Au contraire, ne sont pas impliqués Lienhardt, d'Ingenheim, à la Station, Marzloff à la Poste, de Breuschwickersheim et propriétaire d'un grand hôtel, Krieger au Canal, dont la clientèle est extérieure.

Les tenants de grands établissements avec salles ne s'impliquent pas dans le combat politique lorsque celui-ci devient trop âpre. Sans doute auraient-ils trop à perdre si certaines associations n'utilisaient plus leur salle. L'association des débitants transcende les clivages politiques et religieux. Toutes les associations de débitants ne prennent pas des positions aussi tranchées que celle de Sélestat des années 1890.

Pourtant, à Haguenau en 1906, aux élections cantonales, on voit apparaître une candidature insolite : c'est le futur président de l'association des débitants, l'hôtelier Alphonse Schneider, bon catholique et originaire de la campagne, de Batzendorf, qui porte les couleurs du parti libéral. Certes, comme l'affirme le *Unterländer Kurrier*, « les militaires et les fonctionnaires ont leurs quartiers dans son établissement. » Les professeurs du lycée y fêtent les jubilés et remises de décorations. Et, même s'il affronte Huffel, un notable catholique indéboulonnable, il tire son épingle de jeu. Il est certes battu, mais de 200 voix seulement sur la ville de Haguenau : 781 voix contre 555 et 315 au socialiste Schott. Le parti catholique, en présentant un conseiller sortant, a obtenu seulement 47 % des voix dans la petite ville. L'organe catholique local essaie de trouver des explications au recul du Zentrum dans cette ville ultra-catholique : le manque d'âpreté de la campagne. « Il n'a pas été attaqué personnellement », dit le *Unterländer* du 22 septembre 1906 ; l'abstention des électeurs catholiques (au nombre de 900) dans une élection dont le résultat semble acquis d'avance ; les soins à accorder à la récolte de houblon à cette époque de l'année ; enfin l'alliance implicite des libéraux avec le SPD. Pour notre part, nous retiendrons plutôt l'émergence politique de nouveaux petits notables, à Sélestat en 1896, à Haguenau en 1906 : celui des débitants dynamiques, qui ont su transformer leur établissement en y implantant des fonctions nouvelles, et qui dirigent l'association des débitants. A Haguenau en 1902, sur les 33 membres de l'association, 13 sont nés à Haguenau, 5 sont Vieux-Allemands, 12 sont originaires de la campagne⁹¹. Les préoccupations professionnelles transcendent les clivages. Ici ne s'est pas produit l'éclatement en groupes nationaux comme cela a été le cas à la même époque des groupes de défense de Chicago et de Boston⁹² ; Vieux-Allemands et Alsaciens se retrouvent dans la même association. La pratique religieuse ne retient pas non plus d'affronter le parti catholique⁹³. Peut-être la critique

⁹¹ A.M.H. NR 128a.

⁹² P.S. Duis, *The Saloon, Public Drinking in Chicago and Boston, 1880-1920*, Chicago, 1983, p. 81.

⁹³ F. Igersheim, *L'Alsace des Notables* p. 89 « Il ne faut pas sous-estimer les réticences que mettent la bourgeoisie et la petite-bourgeoisie des villes, principalement « catholiques », à s'organiser dans des « partis » trop marqués confessionnellement, ni de celle de nombreux clercs qui ne tiennent pas à se couper des bourgeoisies locales auxquelles elles appartiennent. »

systématique de toutes les activités de loisir autres que celles offertes par les cercles catholiques a-t-elle suscité chez les débitants une conscience politique qui les a poussés à essayer de remettre en cause la toute-puissance du parti catholique. En tout cas, la défense des intérêts professionnels a augmenté les connaissances politiques du groupe professionnel des débitants de Sélestat⁹⁴.

Dans ces conditions, c'est sans vergogne que les débitants associés penchent politiquement vers un parti qui passe pour être celui des Vieux-Allemands, mais qui est celui, aussi, qui a voulu l'unité de l'Allemagne⁹⁵. Lors de l'exposition de matériel hôtelier en 1911, le comité de l'association des débitants comprend cinq personnes : Rubert, un Vieil-Allemand, Schneider Louis, de Reichstett ; Schneider Alphonse, de Batzendorf, le président, Joseph Klein, du canton de Truchtersheim, enfin Louis Moschenross de Haguenau⁹⁶. Ces catholiques qui n'ont pas été élevés dans les paroisses de Haguenau ne s'en laissent pas compter et ne pratiquent pas le débit avec mauvaise conscience⁹⁷.

Il existe, chez les débitants, une autre corrélation entre Wirteverein et libéralisme : d'après Knoll, les partisans des associations professionnelles libres sont politiquement libéraux ; les tenants des corporations obligatoires sont de tendance conservatrice, que ce soit de nuance Zentrum ou Reichspartei. Knoll cite un passage de la *Soziale Tagesfrage*, publication du centre de formation de München-Gladbach qui illustre la manière dont le catholicisme social justifie l'existence de corporations obligatoires « que peut apporter une corporation, surtout obligatoire ? L'obligation, c'est la possibilité donnée à la majorité d'imposer ses conditions à la minorité pour le bien commun. »⁹⁸ Ainsi, dans certaines petites villes catholiques dans lesquelles les débitants ont participé à la vie politique, on peut relever des traces d'engagement politiques collectifs ou individuels contre le parti catholique. Il reste à voir la situation autour de 1910, lorsqu'on dispose, grâce au journal professionnel, d'une documentation plus complète, et qui reflète l'opinion des représentants de la profession organisée.

Rohkrämer a montré qu'en Pays de Bade on peut appartenir au syndicat libre (SPD) voter pour le Zentrum et participer aux manifestations du Kriegerverein.

⁹⁴ D. Gaxie, *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, 1978, p.174 : les personnes qui appartiennent à une association de défense d'intérêts y acquièrent rapidement une conscience politique à condition d'être impliquées comme militants.

⁹⁵ H. Siegrist, *Advokat, Bürger und Staat...*, p. 943. Les associations d'avocats en Suisse s'occupent de sociabilité, de formation permanente, de l'honneur de la profession. C'est une association comme une autre ; mais seule une minorité adhère. Beaucoup préfèrent des stratégies individuelles, peu s'engagent dans l'arène politique. En Allemagne ils s'engagent en faveur de la construction d'un Etat de droit, dans lequel ils espèrent pouvoir indirectement améliorer leur position professionnelle.

⁹⁶ Plaquette pour l'exposition de 1911, Bibliothèque Municipale de Haguenau.

⁹⁷ S.T. du 15.8.1911. Il est vrai que d'autres groupes professionnels, à la même époque, comme les instituteurs sont pareillement partagés : 850 catholiques sur un nombre total de 1700 membres appartiennent à l'association libérale ; l'association des instituteurs catholiques en comporte 850 également. Pour l'hebdomadaire ultramontain, il paraît évident que la moitié de ces 850 traîtres à la cause catholique ont déjà jeté par-dessus bord « la foi catholique pratique » *Volksfreund*, 24.12.1911.

⁹⁸ « Die Majorität der Handwerker legt der Minorität im Interesse der Gesamtheit eine Verpflichtung auf. » E. Knoll, *Die organisation des Handwerks im Reichsland Elsaß-Lothringen, Inaugural-Dissertation*, Strasbourg, 1913, p. 47 et p. 65.

Le refus de tout engagement partisan.

D'après la *Gasthaus- und Wirte Zeitung*, la politique est une arme à double tranchant qu'il faut manier avec prudence. Il y a tout d'abord une certaine pudeur, la volonté de ne pas froisser les convictions personnelles de chacun. « Il n'est pas donné à chaque collègue de confesser publiquement sa conviction politique » dit un orateur au congrès des débitants de Nuremberg. La conviction politique présente une certaine analogie avec la conviction religieuse : elle est à la fois choix personnel et identité collective : comme tout le monde pense pareillement, la profession de foi fait partie de l'implicite. Ce serait, dans un certain sens, contre-productif, car le débitant doit au client le respect, et d'abord de ses opinions⁹⁹.

Les mêmes règles s'imposent lorsqu'on est entre professionnels. Ainsi en 1911, quelques délégués au Congrès des débitants à Haguenau proposent que la fédération du Reichsland adhère au *Hansabund*, qui correspond à une tentative, initiée par les industriels des industries légères, pour regrouper les classes moyennes dans une association de défense dirigée contre « les agrariens d'Ostelbie. »¹⁰⁰ Deux débitants, dont Bloss de Haguenau, avouent appartenir au comité local de ce Hansabund, à titre personnel. Bloss, chez qui la section locale du parti libéral tient ses réunions en 1910, va même être délégué de sa ville au congrès tenu par le groupe de pression à Berlin. Une association locale a été créée, dont le meunier Amann est le président. Les conférences se tiennent au Crocodile, dans la salle prévue pour de grandes manifestations. Dans la mesure où les débitants sont les principales victimes d'un système d'impôts indirects imposés par les agrariens, cette prise de position proposée par Bloss serait somme toute logique.¹⁰¹

Or cette adhésion est combattue par un certain nombre de délégués, sous des prétextes divers : le Hansabund est un parti politique, il est demandeur de contribution financière ; il n'a à son actif aucune réalisation ; d'autre part il n'est pas sûr que les classes moyennes aient des liens véritables. Les Stände, donc les états, les corporations, n'ont pas toujours des intérêts qui concordent. On risquerait par exemple de se trouver dans le même attelage que des antialcooliques... Donc l'engagement politique, dans la mesure où il porte en lui-même des menaces de compromission, où il est facteur de division, est à écarter. En fait, les délégués qui ont contré Bloss sont mulhousiens ; c'est le délégué Nussbaumer de Mulhouse qui trouve l'exemple qui tue : « De plus je peux témoigner qu'à Mulhouse un membre du comité du Hansabund est un adversaire zélé de l'alcool. »

Or nous savons que certains membres éminents de l'association du Mulhouse sont conseillers municipaux inscrits au groupe du Centre, comme nous l'avons appris à l'occasion de la guerre de la bière à Mulhouse. Il y a eu des débitants politisés. Mais s'ils l'ont été, ce n'est pas par le biais de l'action au sein du groupement de défense des intérêts, mais par leur appartenance aux instances de pouvoir locales, leur notabilité. Cette figure serait alors conforme au modèle exposé par G. Crossick

⁹⁹ *GWZ* du 31.8.1912

¹⁰⁰ *H.Z.* 7.3.1910. G. Crossick, H.-G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie...*, p. 161. Bibliographie dans C. Charle, *La crise des sociétés impériales...*, p. 222.

décrivant la politisation par le bas, les luttes locales, des groupes professionnels dans les villes anglaises¹⁰². Il y a eu peut-être à Mulhouse même une tentative de rapprochement avec le SPD.

Le 20 avril 1908 a lieu chez le débitant Seckler à Mulhouse une réunion annoncée par une immense affiche rouge¹⁰³. Cent cinquante personnes se sont déplacées, surtout des débiteurs de Mulhouse. Le principal orateur est Franz Geiler de Strasbourg. Après avoir exposé les circonstances qui ont amené la réunion, l'arrêté du préfet du Haut Rhin qui interdit de débiter toute boisson alcoolisée avant huit heures du matin, afin de ménager l'efficacité des ouvriers au travail et de limiter les accidents, l'orateur se place délibérément du point de vue des ouvriers : il est avéré que la plupart des accidents du travail se produisent le soir, lorsque la fatigue accumulée diminue la vigilance et augmente le temps de réaction. Au lieu de stigmatiser la consommation ouvrière, les messieurs et les dames des ligues de tempérance devraient plutôt consacrer leur énergie, en collaborant avec les associations ouvrières, à relever le niveau culturel de la classe ouvrière. L'orateur attaque ensuite la politique fiscale, l'augmentation des impôts sur la consommation. De manière générale, conclut l'orateur, c'est un affront que l'on inflige au monde ouvrier que de le définir ainsi comme un ramassis d'ivrognes. L'un des intervenants, le débitant Nussbaumer, au cours de la discussion, propose que l'on adopte une motion : « L'ordre de police représente une gifle pour les ouvriers. Il demanderait une motion qui dirait que les habitants de Haute Alsace sont un peuple travailleur, non des ivrognes.¹⁰⁴ » Le même intervenant s'en prend à ceux qui ne sont pas ouvriers « Le travailleur n'a pas besoin d'une loi d'exception. Le fonctionnaire qui va souvent à son bureau à dix heures peut prendre une bonne cuite jusqu'à une heure, l'ouvrier qui doit aller au travail tôt, à six heures, a besoin du repos de la nuit.¹⁰⁵ » Les thèmes sont populistes, attaquant les administrateurs sur leur vie privée. Le débat se poursuit dans la réunion du comité des débiteurs mulhousiens. La corporation des débiteurs a une tendance naturelle à pencher du côté du capital. Mais c'est mal agir ainsi. Car ne voit-on pas justement dans cette affaire l'Etat s'en prendre à la liberté d'entreprendre ? Ne demande-t-on pas aux débiteurs de se faire percepteurs des 400 Millions de nouvelles taxes sur la consommation, qui vont peser sur la classe ouvrière ? Ainsi les débiteurs voient que leurs intérêts sont du côté de la classe ouvrière. La parole est donnée à un opposant, Rien, qui met en garde : si les débiteurs penchent du côté du SPD, l'armée interdira la fréquentation de leurs établissements. Et il fait appel à la modération. Certes, répond le journal du SPD le surlendemain, en commentant la réunion, tout cela est fort juste ; mais pourquoi alors ces débiteurs qui ont suscité la réunion sont-ils des membres de la fraction du

¹⁰¹ Compte-rendu du congrès de Haguenau, *GWZ* du 5.8.1911.

¹⁰² G. Crossick, « Les classes moyennes dans la société britannique au XIXe siècle, *Histoire et historiographie des classes moyennes dans les sociétés développées*, p. 113.

¹⁰³ Compte-rendu du commissaire de police, 20.4.1908, A.H.R., 8AL1.9428. Ce n'est pas un article d'un journal socialiste, mais une fiche de police : on a l'impression que le policier mélange parfois ses notes, qu'il ignore quels intérêts politiques les orateurs défendent. Mais les contradicteurs ne servent pas de faire-valoir.

¹⁰⁴ "Die Verordnung bedeutet für die Arbeiter ein Schlag ins Gesicht. Er bitte um eine Resolution, daß die Bewohner des Bezirkes Oberelsaß ein arbeitsames Volk, keine Lumpen sind."

¹⁰⁵ « Ein Ausnahmegesetz brauchen die Arbeiter nicht. Der Beamte der oft um 10 Uhr ins Bureau geht, kann sich bis 1 Uhr nachts die größte Kiste ansaufen, der Arbeiter der früh am 6 Uhr schon zur Arbeit muß, braucht seine Nachtruhe. » Compte-rendu du commissaire, 20.4.1908, A.H.R., 8AL1/9428.

Zentrum au Conseil Municipal de Mulhouse ? La *Mülhauser Volkszeitung*, organe des socialistes mulhousiens essaie de rappeler certaines vérités¹⁰⁶ : Keim, le président de la corporation des débitants (Wirte-Innungsobermeister) et conseiller municipal n'est autre que le porte-parole de l'abbé Winterer au conseil municipal de Mulhouse. Il l'est effectivement, comme le révèle la *Gastwirte-Zeitung* du 5.2.1910 : « Pour l'abaissement de l'octroi sur la bière de 4,80 à 3 Mk, seul le groupe du Zentrum a voté pour, mais il l'a fait unanimement, ce que nous devons en tout cas à l'activité inlassable de Monsieur Keim. Monsieur Keim, Monsieur Hängy, Monsieur Ringenwald, Monsieur Fischer, tous du Zentrum, ont fourni les efforts pour démontrer avec des arguments convaincants la nécessité absolue de la diminution.¹⁰⁷ »

Même s'ils emploient un vocabulaire socialiste, même si le commissaire de police fait une lecture socialiste des événements, même si le *Mülhauser Tagblatt* reproduit un texte enflammé contre les agrariens, même si à Hambourg Peter Blesgen, ancien menuisier syndicaliste des menuisiers, est rédacteur en chef du *Norddeutscher Gastwirt*¹⁰⁸, même si le discours de l'association défend l'honneur des ouvriers, il est certain que l'association des débitants mulhousiens n'est pas socialiste. Et le journal socialiste de renvoyer Keim auprès de son mentor pour lui demander des comptes sur les votes des cléricaux à propos de la politique douanière en faveur des agrariens : « Qui doit-on remercier pour ces bénédictions, à côté, et au premier rang, des conservateurs prussiens, sinon le Zentrum des affaires duquel le politicien Keim s'occupe avec tous ses moyens ? » Le SPD à cette époque mène campagne contre l'alcoolisme. Ce qui a dû lui déplaire également, c'est le ralliement des brasseurs, des distillateurs en gros à la protestation contre la l'interdiction de débiter des boissons alcoolisées avant huit heures du matin ; l'interprofession a choisi comme moyen de lutte l'intervention auprès des élus colmariens « Colmarer Abgeorneien », sans doute Blumenthal et Weterlé.

Ainsi, l'association des débitants, numériquement trop faible pour devenir un levier politique, essaie d'étendre son assise en s'identifiant à d'autres groupes avec lesquels elle aurait non seulement des intérêts communs, - débitants et ouvriers se trouvent d'accord sur l'application de l'impôt sur le revenu¹⁰⁹- mais dont elle partagerait la stigmatisation. C'est une autre réponse possible à la réprobation : non pas se placer du point de vue de ses clients les plus distingués, mais du côté des plus pauvres, reprendre, en vue de la défense du métier, non les arguments d'utilité, d'honnêteté, mais ceux qui ont cours dans les milieux populaires pour justifier la consommation d'alcool : l'alcool est une récompense après un premier effort et un coup de fouet avant le deuxième¹¹⁰.

¹⁰⁶ 20.4.1908, A.H.R., 8AL1/9573.

¹⁰⁷ « Für Herabsetzung des Oktrois auf Bier von 4,80 auf 3 M. stimmte nur die Zentrumsfraktion und diese aber geschlossen, was jedenfalls der rastlosen Tätigkeit Herrn Keim zu verdanken haben. Herr Keim, Herr Hängy, Herr Ringenwald, Herr Fischer, alle vom Zentrum, haben sich ehrlich Mühe gegeben, mit überzeugenden Argumenten die dringlichste Notwendigkeit der Herabsetzung zu beweisen. »

¹⁰⁸ U. Wyrwa, *Branntwein und « echtes » Bier*..., p. 130.

¹⁰⁹ *GWZ* du 11.6.1910.

¹¹⁰ Ce genre de discours vient surtout des débitants de Mulhouse : et l'on peut s'interroger sur la signification politique de l'adjectif *freier* accolé au *Gastwirteverein* de Mulhouse : l'adjectif s'applique aux syndicats d'obédience socialiste. Cependant, dans le monde de l'artisanat, les corporations non obligatoires portent toutes « freie » dans leur intitulé, comme la « freie Friseurinnung » (E. Knoll, *Die organisation des Handwerks*..., p. 78.) C'est dans ce contexte que se situe l'événement

Il a donc existé une association ouvriériste, que certains rites, une certaine phraséologie rapprochait du SPD. Mais elle n'a guère essaimé hors de Mulhouse. Mais ce qui est plus étonnant, c'est qu'elle a trouvé place au sein de la fédération du Land, et la possibilité de s'exprimer dans la *E-L Gastwirte-Zeitung*, sans que jamais son appartenance politique réelle ne soit dévoilée. Enfin ajoutons que le débitant Weinzorn, rue de Dornach, est le candidat SPD pour la circonscription d'Altkirch. Il n'a évidemment jamais été délégué au congrès professionnel

D'un autre côté, il est évident que le corps des débiteurs se tient soigneusement à distance de la social-démocratie. Car depuis les campagnes de boycott des années 1909-1910, le torchon brûle entre les débiteurs et le parti ouvrier. L'association accuse les politiciens socialistes de se faire un succès facile en dénonçant le parasitisme des débiteurs, alors que, même avec les nouveaux impôts, les ouvriers organisés n'ont pas perdu de pouvoir d'achat : « Si la social-démocratie cherche à utiliser pour sa propagande en faveur de ses visées, si elle déclare la guerre à la bière et à l'eau-de-vie, cela doit nous laisser froid. Nous trouverons les moyens et les cheminements pour mettre fin à leurs menées. D'année en année les ouvriers parviennent à compenser par des demandes d'augmentation de salaire l'augmentation générale des prix et en même temps la société fait comme si c'était au débitant de fournir de la bière bon marché.¹¹¹ » Lorsqu'en 1911 au congrès de Haguenau un collègue de Metz donne lecture des revendications des personnels des débits regroupés en cartel, on écarte toute discussion. Les revendications sont outrées et ne peuvent être satisfaites dans le cadre d'une petite entreprise.

Nous voyons bien ici les multiples tentations politiques qui agitent le monde des débiteurs urbains, et de manière différente dans chaque ville¹¹². De manière générale, nous aurions affaire ici à l'un de ces groupes qui échappent aux règles générales de la sociologie électorale. Alors qu'en Allemagne du Sud, en Belgique, les classes moyennes constituent une clientèle pour les partis conservateurs catholiques,¹¹³ les débiteurs alsaciens, dans un certain nombre de petites villes, dérogent à la règle. On ne peut donc parler de prises de positions politiques inhérentes aux classes moyennes qui seraient artisanes d'un régime conservateur -autoritaire, de petits commerçants attachés aux partis de droite.

Au moment où les partis deviennent des organisations de masse, où la mobilisation des électeurs se réalise par l'appel aux groupes socioprofessionnels, les débiteurs d'Alsace ont acquis une forte conscience politique individuelle qui les empêche de répondre collectivement aux entreprises de recrutement des organisations de classes moyennes : « Messieurs ! Chaque collègue appartient à un

qui pourrait faire songer à une organisation de débiteurs socialistes.

¹¹¹ « Wenn die Sozialdemokratie die Erhöhung der Bierpreise agitatorisch für ihre Zwecke auszubeuten sucht und dem Bier und dem Branntwein den Krieg erklärt, so muß das uns kühl lassen. Es werden sich Mittel und Wege finden, den Leuten das Handwerk zu legen. Von Jahr zu Jahr kommen die Arbeiter mit Lohnforderungen aus Anlaß der allgemeinen Preissteigerung und dabei tut die Gesellschaft als ob der Wirt verpflichtet sei, für billiges Bier zu sorgen. » *GWZ* du 25.9.1909.

¹¹² Il aurait été intéressant, de ce point de vue, de retrouver les débats de l'association de Guebwiller, où la municipalité co-dirigée par les socialistes.

parti politique » s'écrie le congressiste Nussbaumer à Haguenau en 1911. En effet, par conviction, origine rurale, activité de patronage, certains débitants font partie des notables du parti catholique : le brasseur François Joseph Ingwiller est président du « Fedelta Männerverein » de Haguenau. L'hôtelier Kuhn du Raisin, qui accueille néanmoins les réunions des associations pangermanistes, fait partie avec Victor Doll du comité électoral de la Landespartei pour la circonscription Haguenau-Wissembourg en 1897¹¹⁴. Les trois hôteliers les plus prestigieux de Haguenau, Kuhn, Doll, Alphonse Schneider, libéral, ainsi que le brasseur-conseiller municipal Ingwiller s'autorisent à militer dans des partis politiques opposés sur le plan local. Beaucoup de débitants mobilisés pour la défense professionnelle sont déjà engagés politiquement comme petit notable. Quel a été l'événement dans la vie de Schneider qui l'a poussé dans le camp libéral, nous n'en savons rien ; il est peu probable que ce soient seulement les revenus qu'il tire des clientèles militaires¹¹⁵ et des associations non religieuses. Cette diversité des opinions politiques est peut-être un antidote à l'adhésion globale à l'une ou l'autre association de défense des classes moyennes. Les corporations semblent craindre d'être instrumentalisées par les partis politiques. L'attitude que E. Knoll recommande aux membres des corporations d'artisans est d'adhérer individuellement aux partis pour les obliger à prendre en considération les besoins des groupements professionnels, mais de taire leur adhésion partisane dans les réunions corporatives¹¹⁶.

Le choix du Reich contre le Land.

On peut interpréter cette abstention volontaire d'une autre manière : par les conditions dans lesquelles s'exerce la démocratie dans le Reichsland. Depuis 1871 et jusqu'en 1911, à de rares exceptions près, le suffrage universel, appliqué aux élections des députés du Reichstag, en Alsace n'a pas eu de résultat pratique : on a élu des protestataires, dont l'attitude d'abstention n'a servi en rien le travail législatif¹¹⁷. Les intérêts professionnels n'ont donc pu s'exprimer. Comme, de plus, chaque religion se doit d'avoir son candidat, tout est joué d'avance à partir des données démographiques, le scrutin est devenu un simple moyen de se compter, ce qui provoque l'impuissance des minorités et la domination finale de partis socialement conservateurs¹¹⁸. Les non-protestataires ont adhéré à des groupes parlementaires divers où ils se sont fondus dans la masse¹¹⁹. Les candidats non socio-démocrates, quels qu'ils soient, protestataires ou gouvernementaux, sont désignés par une très large majorité de notables que l'on réunit dans des assemblées d'approbation tenues dans les mairies des chefs-lieux de canton et réunissant tous les maires et adjoints, les absents s'excusant par écrit. Les débitants se rendent compte qu'ils font les frais de l'alliance conservatrice entre Hoeffel et le Zentrum de Spies.

¹¹³ G. Crossik, G. Haupt, *Die Kleinbürger, eine europäische Sozialgeschichte* p. 194-195.

¹¹⁴ C. Baechler, *Le parti catholique* ..., p. 73.

¹¹⁵ Ces clientèles fréquentaient déjà la Cour de l'Europe du temps du prédécesseur, le Vieil Allemand Poensgen.

¹¹⁶ E. E. Knoll, *Die organisation des Handwerks*..., p. 39

¹¹⁷ La protestation est « un fusil à un coup », qui met d'emblée les protestataires hors du jeu politique. F. Igersheim, *L'Alsace des Notables*..., p. 40.

¹¹⁸ J.-F. Gossiaux, "Yougoslavie : quand la démocratie n'est plus un jeu", *Annales HSS*, n° 4, juillet-août 1996, p. 837-848.

A l'échelon du Reichsland, jusqu'à la réforme constitutionnelle de 1911, le Landesaussschuß est désigné par les assemblées élues, conseils généraux, conseils municipaux de certaines villes, ce qui revient à confier le pouvoir législatif à des notables à l'implantation surtout locale et à un système de clientèle : les motivations du vote sont réduites au « Vous me connaissez, vous voterez pour moi »¹²⁰. La politique au sens propre du terme n'existe pas en Alsace-Lorraine entre 1851 et 1907, à quelques campagnes électorales près, dans la mesure où on est dans un système de vote qui n'offre jamais un vrai choix : candidature officielle, vote ethnique, national ou religieux. La protestation en 71 est démocrate et patriote : c'est Gambetta qui la représente¹²¹. Puis les fabricants et les curés protestataires arrivent à canaliser le mouvement en lui gardant des traits du régime bonapartiste : le système des notables à l'intérieur du Reichsland ; le plébiscite vers l'extérieur sous la forme du vote protestataire. Au total la dépolitisation rappelle les meilleurs jours de l'Empire autoritaire. Aucun groupe socioprofessionnel ne peut exprimer politiquement ses *desiderata* aux partis qui n'ont pour ainsi dire pas de programme autre que national, de défense religieuse et, il faut bien le dire, de conservation sociale¹²².

Or, dans le domaine de la législation, les débitants ont quantité de positions à prendre. Les conditions économiques, fiscales qui leur sont faites sont le fruit de décisions politiques. Un numéro du *Gastwirt Süddeutschlands* du 13 mai 1894¹²³ présente la situation politique des débitants d'Alsace-Lorraine. Ils ont à souffrir d'une situation d'exception. On rappelle tout d'abord le tort qui leur est fait par l'instauration du passeport obligatoire en 1887 : sans doute une partie de la clientèle française s'est-elle évaporée. Ensuite, autre état d'exception : le droit de licence, destiné à faire reculer la consommation d'alcool distillé et qui n'a réussi qu'à faire prospérer les trafics licites et illicites. La menace est bien claire à la fin de l'article : les débits sont le théâtre de la vraie vie du peuple ; cabarets modestes ou hôtels sophistiqués, ils sont l'arène où se manifestent les opinions. Des milliers d'idées politiques, économiques sont agitées. Et combien de fois ne demande-t-on pas son opinion au débitant ? Longtemps la corporation a calmé le jeu, recommandant aux tenanciers la modération et la neutralité. Mais il pourrait en être un jour autrement : les débitants, s'ils se mettaient un jour à exciter les esprits déjà échauffés, s'ils jouaient pleinement leur rôle de grands électeurs, on s'apercevrait assez vite du danger que l'on court à exacerber l'exaspération d'une classe honnête qui ne demande qu'à gagner sa vie au service de tous. Voilà ce qu'on gagnerait à repousser au rang méprisé de citoyen de seconde classe des commerçants dont la respectabilité est la première enseigne. Texte curieux, par ses menaces voilées, mais fort intéressant quant aux accusations qui sont portées contre la situation législative en Alsace-Lorraine.

¹¹⁹ Le Dr Hoeffel, député de Saverne à la Reichspartei, en est l'exemple le plus probant.

¹²⁰ A. Garrigou, *le vote et la vertu*, p. 210. H. Hiery, *Reichstagswahlen im Reichsland* p. 260 : le manifeste électoral de De Dietrich tient en trois phrases dont celle-ci : « Ihr kennt mich alle! ».

¹²¹ *ibid.*, p. 444.

¹²² A. Wahl, *Les forces politiques en Allemagne, XIXe-XXe siècle*, p. 132.

¹²³ A.B.R.. 27AL934.

Les associations de débitants d'Alsace sont ainsi en relation de longue date avec les confrères du Reich, lisant les comptes-rendus des congrès des débitants d'Allemagne du sud, aimeraient que les questions fiscales soient discutées politiquement ; elles ne peuvent l'être dans le Reichsland¹²⁴. Les débitants ont donc été « nationalisés » avant les autres groupes professionnels parce qu'ils ont souffert de la situation locale qui impose au Reichsland le droit de licence et l'octroi, mais aussi l'importation en franchise de l'alcool de pommes de terre et de betterave prussien, qui laisse en place un droit local dans lequel le décret du 29 décembre 1851 garde toute sa vigueur. Les débitants ont mis en avant très tôt leur préférence pour le régime juridique du Reich, plus avantageux pour la profession. Ils ont eu conscience d'appartenir à l'espace germanique à partir du moment où la législation allemande, notamment le § 33 du code des professions, a été appliquée¹²⁵, et ils participent aux congrès des débitants d'Allemagne du Sud depuis la même époque. La nation a fini, pour notre groupe professionnel, par être un avantage.¹²⁶ Les lois anciennes sur l'octroi, la réunion des ennemis de l'ordre public, avaient quelque chose de vieillot et de vexant pour les débitants, mais devaient être vénérées comme une relique du temps béni et comme gage de fidélité au passé français.

En 1912 encore, on voit à deux reprises l'association des débitants d'Alsace Lorraine prendre position contre les pouvoirs locaux. Tout d'abord, le « Deutscher Verein für Gasthausreform » demande la municipalisation des débits de boissons, d'après le système mis en vigueur à Göteborg en Suède. Le système est à rejeter, dit le journal professionnel, parce que ce seraient alors les débitants du parti du maire qui obtiendraient le monopole¹²⁷. Il est question, cette même année, de modifier le § 33 du code des professions en officialisant la pratique de n'accorder les ouvertures qu'en cas de besoin. Les débitants, évidemment, applaudissent des deux mains, tout en demandant que la décision ne soit plus prise au niveau de la sous-préfecture, mais du gouvernement fédéral¹²⁸. Les débitants, à l'expérience, craignent l'arbitraire des pouvoirs locaux ; ils sont partisans de la centralisation, que ce soit au niveau du Reichsland pour les décisions administratives, de l'Etat fédéral pour la législation. Ainsi le mouvement des débitants n'a pas été tenté d'adhérer aux partis politiques centristes, surtout ici dans cette Allemagne du Sud où le Zentrum sait si bien jouer des particularismes¹²⁹. Leur choix, par conséquent, se porte sur un parti qui ne se fait pas le défenseur des identités locales¹³⁰. C'est en même temps prendre position pour l'Allemagne, l'occupant, dans le contexte d'un vote purement national. Ce choix, d'autres catholiques l'ont déjà fait : le mouvement des catholiques du Sud en faveur du libéralisme se manifeste assez tôt et assez puissamment après le Kulturkampf, surtout en Wurtemberg,

¹²⁴ Hiery écrit p. 331 : « In Fortführung einer seit Möller durchgehend betriebenen Politik, deutschnationale Themen und Persönlichkeiten aus Elsaß-Lothringen fernzuhalten, teilte der Statthalter auf ein versprechendes Ansinnen des ehemaligen Gouverneurs von Deutsch-Südwest... »

¹²⁵ G. Noiriél, « La question nationale », *Genèse*, mai 1991, p. 72 à 94.

¹²⁶ « La nation, avant d'être un choix, est devenue une obligation » G. Noiriél.

¹²⁷ *GWZ* du 2.11.1912.

¹²⁸ *GWZ* du 26.10.1912.

¹²⁹ Crossick et Haupt, *Die Kleinbürger...*, p. 195.

¹³⁰ *G. W. Z.* du 9.9.1911.

d'après Conze¹³¹. Il est facilité par l'absence de perspective démocratique dans le camp opposé : le nationalisme français n'a, quant à lui, que Wetterlé à présenter, c'est à dire le barrésisme antilibéral¹³². Ainsi, avant 1911, les débitants de boissons sont politisés par leur insertion dans la vie politique locale, mais aussi par leur opposition à une situation qui leur est défavorable à la fois sur le plan de la ville, du Reichsland et de l'Etat fédéral. En même temps ils mènent des combats corporatifs à la fois contre les sociaux-démocrates et contre les messieurs des ligues, souvent proches des partis libéral et démocrate. Il apparaît donc que la politisation des débitants ne s'est pas faite seulement dans les luttes locales, mais dans un système beaucoup plus complexe, à cinq ou six pôles¹³³. Il leur est donc impossible de s'intégrer dans un quelconque mouvement de classes moyennes, pas même d'accepter les prises de position de tel ou tel parti dans son ensemble¹³⁴. Les positions politiques des débitants sont totalement éclatées.

Après 1911, le suffrage universel pour le parlement régional : politisation et lobbying.

« Nous savons tous que le Landesausschuß est enterré et nous voudrions dire : grâce soit rendue à Dieu. » dit un délégué au congrès de 1911¹³⁵. La rancune à l'égard de l'assemblée est aussi vieille que l'association des débitants. Elle a grandi à mesure que les pétitions successives adressées au Landesausschuß ont été classées sans discussion pendant quatorze années de suite, de 1888 à 1901. L'Assemblée a refusé toute modification de la législation. A partir de 1902 elles sont, par pure faveur, discutées avant d'être renvoyées au gouvernement. Pour eux, disent les débitants, nous sommes au mieux une vache à lait, au pire les fondements de la ruine de la moralité publique. Les débitants sont conscients qu'il y a chez Spies ou Hoeffel un double langage, une distorsion évidente entre le discours et la politique effectivement pratiquée : d'un côté on prône la défense des classes moyennes ; de l'autre on refuse toute réforme fiscale qui enlèverait aux débitants leur fonction de percepteurs de taxes indirectes. Cette duplicité éclate aux yeux de tous à l'occasion d'une mise à l'épreuve. En 1909, de plus en plus sûre d'elle, forte de tous ses adhérents nouveaux, l'association des débitants d'Alsace-Lorraine envoie personnellement à chacun des membres de la Délégation une lettre pour exposer son point de vue. Quatre élus répondent, des leaders des groupes politiques représentés : Hauss pour le Zentrum, Hoëffel pour les Conservateurs, Riff et Wolff pour les Libéraux. Tous les partis font part de l'attention qu'ils portent à la situation des débitants ; pourtant la pétition n'est pas mise en discussion.

¹³¹ W. Conze, *Gesellschaft, Staat, Nation, Gesammelte Aufsätze, Hersg. von Ulrich Engelhardt, Reinhardt Kosolleck und Wolfgang Schieder*, Stuttgart, 1992, p. 449. Flaxland pressenti le 27.7.1878 comme candidat à la députation, manifeste des réticences : « S'il n'était à craindre que la candidature que vous venez de m'offrir ne fût considérée comme un certain nombre de concitoyens comme un acte en quelque sorte hostile à l'Eglise catholique. Appartenant à cette Eglise et remplissant les devoirs qu'elle m'impose... » (R. K. du 27.7.1878)

¹³² On peut ajouter une troisième interprétation, tirée d'un article de sociologie politique : F. Franceries¹³², « Des votes aveugles, l'exemple des électeurs FN en milieu populaire » *Politix*, n° 22, 1993, p. 119 à 137 : le choix politique est, chez l'électeur qui a peu de conscience politique, d'abord éthique. Demander le respect des règles strictes est le premier acte politique pour les classes en déclin.

¹³³ La religion, la nation, la social démocratie et son boycott, les questions fiscales, la législation, les restrictions des activités.

¹³⁴ Au SPD, ils seraient plutôt révisionnistes ; au Zentrum, les prises de position de Winterer sont parfois marginales.

Touchés par le mépris officiel qui leur est ainsi témoigné, les débitants font porter la responsabilité à la composition sociologique de l'assemblée: trop de paysans et d'avocats, pas assez de socioprofessionnels (Gewerbetreibende), conséquence du mode de suffrage indirect. La représentation politique est réservée aux classes dominantes, situation que le délégué Nussbaumer au congrès de Haguenau résume superbement : « Dans le mode de scrutin qui a été en usage jusqu'à présent, nous n'avons pas eu beaucoup d'influence. On a désigné comme électeurs [pour la Délégation], au sein des conseils municipaux, des gros paysans, des industriels, des avocats. Nous ne nous sommes pas préoccupés des élections parce que nous savions que ces gens, qui élisaient les députés, ne se préoccupaient pas des intérêts des débitants.¹³⁶ »

En 1907, le débat politique devient enfin possible, et d'abord sur le plan national; la « Hottentotenwahl » marque le début du débat, en Alsace, sur les questions politiques intéressant l'Empire allemand¹³⁷. Plus encore, l'élection du parlement régional au suffrage universel et la Constitution de 1911 provoquent immédiatement une politisation, une mobilisation chez les débitants. Si les problèmes alsaciens-lorrains et religieux deviennent secondaires, on va pouvoir parler de la flotte, du poids respectif des impôts directs et indirects. La traduction des intérêts des groupes sociaux en programmes politiques est possible¹³⁸.

Les revendications corporatistes sont converties en engagement politique. Certes, la petite bourgeoisie du Reichsland n'a pas eu à lutter contre le vote en trois classes des territoires prussiens. Mais le système du Landesausschuß, avec son suffrage à deux degrés, en tenait lieu. Et le suffrage universel n'était pas acquis d'avance pour la constitution de 1911. C'était un cas unique en Allemagne.

En l'espace de quelques semaines, les débitants s'enthousiasment face aux possibilités qu'offre l'élection de la deuxième chambre au suffrage universel. La lutte électorale va remplacer la pétition aux notables. Le journal de la corporation commence par chercher à donner une identité au groupe en insistant sur l'état de dégradation, de prolétarianisation de la corporation entière. Le N° du 26.8.1911 parle de « Bettelstab¹³⁹ », d'existences réduites à néant par l'accumulation de droits et taxes indirectes qui finissent par peser très lourd sur les débitants, rongent les profits, obligent à des hausses de tarif qui réduisent la consommation et aussi ruinent l'image de marque de la profession, voire provoquent comme en 1909 le boycott complet.

Le programme est annoncé : il faudra obtenir la modification de la législation fiscale d'un autre temps. Partout dans le Reich les octrois ont été supprimés en 1902. En Alsace-Lorraine ils sont maintenus en application d'une loi du Second Empire. Une telle situation se justifiait il y a 40 ans, lorsqu'il fallait

¹³⁵ GWZ du 24.6.1911.

¹³⁶ « In dem bisherigen Wahlmodus haben wir sehr wenig Einfluß gehabt. Es wurden als Wahlmänner von den Gemeinderäten meist Leute gewählt, die für unsere Sache keine Interessen hatten : Großbauern, Industrielle, Advokaten. Wir haben uns darum weniger um die Wahlen gekümmert » G.W.Z. du 1.7.1911.

¹³⁷ H. Hiery, *Reichstagswahlen im Reichsland...* p. 331.

¹³⁸ G. Crossick, H.-G. Haupt, *Die Kleinbürger, eine europäische Sozialgeschichte* ...p. 189 : la petite bourgeoisie dans tous les Etats allemands, mais aussi au Royaume Uni, se politise au cours de la bataille pour le droit de vote, pour le suffrage universel. Elle s'initie aux combats politiques, s'ouvre aux partis nationaux

¹³⁹ Bâton du mendiant.

prendre en compte la situation héritée. Depuis le temps a passé et il serait souhaitable que la législation soit unifiée. Le responsable de cette situation inique est le Landesausschuß, rassemblement de notables qui, tout comme les Junker de Prusse, n'ont aucun intérêt matériel à une quelconque justice fiscale. Au moment où la Prusse connaît déjà l'impôt progressif sur le revenu¹⁴⁰, il est vaguement évoqué en Alsace¹⁴¹. Avec la Constitution de 1911 l'heure de la revanche a sonné ; la possibilité se présente pour les débitants de provoquer une évolution rapide du système, qui passe par l'instauration d'un impôt direct sur le revenu, la suppression du droit de licence et l'instauration d'une chambre des débitants et hôteliers.

L'intervention de la société civile est rendue possible par la démocratisation. Les professionnels de bouche, par leur nombre, sont capables de défendre leur existence par le bulletin de vote. Mais à une condition : que les débitants prennent conscience de leur force. Tout d'abord que les débitants fassent passer lors de ces élections leurs intérêts corporatifs avant leurs choix idéologiques individuels : unis, geschlossen, doit être le mot d'ordre. La mobilisation doit être d'autant plus forte que l'année 1909 avec sa réforme des impôts d'Empire, le boycott de la bière a été pour certains débitants une année noire ; l'avenir n'augure rien de bon : une législation plus draconienne peut naître sous la pression des ligues de tempérance, des impôts plus lourds encore. Le bulletin de vote est une arme d'auto défense, « Unsere Waffe der Wählzettel »

Dans un deuxième temps, le débit de boissons doit retrouver le rôle politique qui était le sien en 1848. Il redevient le seul lieu du débat politique. Le débit est un forum et les débitants peuvent jouer un rôle de grand électeur.: « La salle de débit offre l'occasion pour nous d'une certaine activité ; toutes les nouvelles du jour, tous les événements sont discutés et débattus par les clients, surtout au cours des campagnes électorales, et celui qui sait défendre adroitement son point de vue personnel obtient beaucoup de succès. »¹⁴² « Toute la politique se fait aujourd'hui dans le débit et si nous sommes actifs au moment des élections, si nous savons influencer les gens et faire de la propagande, nous serons une grande force. ¹⁴³» Rappelons comment le *Gastwirt Süddeutschlands* du 13 mai 1894 agitait la menace de la subversion : « Le débitant peu intervenir pour calmer le jeu, éclairer le débat, mais il peut aussi échauffer davantage les esprits déjà agités, lorsque les décisions de l'Etat l'ont rendu amer, quand l'idée suivante s'est fixée en lui : « Tu es un citoyen de deuxième classe. ¹⁴⁴ » Le chantage est flagrant, ainsi que la remise en cause du lieu commun sur le rôle stabilisateur des classes moyennes.

¹⁴⁰ Fort peu progressif, cf H. U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution".....*, p. 887.

¹⁴¹ *G.W.Z.* du 9.9.1911.

¹⁴² *ibid.* 8.4.1911

¹⁴³ "Die ganze Politik wird heute im Wirtshause gemacht, und wenn wir bei den Wahlen tätig sind, wenn wir es verstehen, auf die Leute einzuwirken und Propaganda zu machen, so sind wir eine sehr große Macht." (intervention de Glien de Metz au congrès de Haguenau, *GWZ*, 24.6.1911).

¹⁴⁴ « in den Wirtshäusern vollzieht sich das Leben des Volkes ; das gilt von den kleinsten Kneipe bis zum feinsten Hotel. Tausende von politischen und wirtschaftlichen Fragen werden beim Wirt erörtert, ebenso tausend Mal wie er, der Vielerfahrene, um seine Meinung gefragt wird, die um so mehr in die Waagschale fällt, als wir unsere Kollegen stets auffordern, von jeder politischen Stellungnahme abzusehen, da dies dem Wirte nicht zukommt. Der Wirt kann beruhigend und aufklärend eingreifen, er kann aber auch im Gegenteil die aufgeregten Gemüter noch mehr erhitzen.. wenn er durch

Renouant avec les pratiques démocratiques du milieu du 19^e siècle, certains débitants rêvent d'un retour au statut de chef de club -maire élu au moment où il est encore interdit à tout débitant d'être maire de sa commune. En 1911, lors de l'appel en vue des élections, les débitants d'Alsace-Lorraine sont devenus plus raisonnables : « Les débitants ne peuvent faire de propagande politique sans se faire du tort. Aussi ne le demandons-nous pas.¹⁴⁵ » Sans doute la clientèle est-elle trop typée socialement, trop consciente politiquement ; les débitants se souviennent alors qu'un engagement partisan est le meilleur moyen de perdre sa clientèle. Le délégué Amann, du Cerf à Altkirch, est plus méfiant encore : si un candidat prend publiquement position en faveur des débitants, ses adversaires politiques peuvent tirer parti de cet engagement, appeler en renfort la stigmatisation dont la profession de débitant fait l'objet, et proclamer : « Il (le candidat soutenu par les débitants) a décidé d'aider les débitants. Avez-vous besoin de porter secours aux débitants ?¹⁴⁶ » Ainsi il y a dans cette agitation politique de masse un scepticisme certain quant aux capacités du débit urbain à redevenir le lieu du débat politique.

C'est alors que l'on songe à un ingénieux détour pour transformer l'ensemble des débitants en masse de manœuvre. Les débitants ruraux semblent influents dans un milieu en principe peu politisé « L'endroit où on fait le plus de politique, ce sont les débits de paysans [...] Les débitants de la campagne sont encore plus influents que ceux de la ville. »¹⁴⁷ Ils doivent être appelés à la rescousse, à proprement parler instrumentalisés. Le groupe de pression met en œuvre une stratégie élaborée : tout d'abord, des débitants urbains organiseront des réunions pour leurs collègues de la campagne, quatre ou cinq communes réunies. Cela permettra de susciter des adhésions à la corporation, deux ou trois par commune. Et effectivement, à cette époque, se multiplient les associations dans de petites villes qui intègrent les débitants des environs. Ensuite on s'arrangera pour que ces collègues à la campagne obtiennent des promesses écrites signées des candidats ; on leur présentera l'importance numérique et géographique de la corporation qui a su, à la manière d'une araignée, tisser sa toile sur toute l'étendue de la circonscription, surtout dans les réservoirs de voix ruraux où les choix se déterminent moins par la raison que par l'amitié : « Nous n'aurons de cesse avant d'avoir, avant les prochaines élections, parcouru toutes les circonscriptions, de manière à pouvoir exhiber deux ou trois adhérents dans chaque localité. » ; « ... de sorte que nous disposerons dans chaque petit village d'au moins un débitant qui traînera derrière lui un certain nombre d'électeurs, et interviendra pour nos intérêts¹⁴⁸. » Des réunions tenues le même jour dans toutes les localités et produisant le même texte de revendication auraient, selon un autre orateur, encore plus d'impact sur le monde politique.

On voit se construire ainsi tout un imaginaire politique : les débitants urbains, qui constituent les noyaux de la corporation organisée, pensent pouvoir passer par le détour des campagnes peuplées, et faire jouer la solidarité professionnelle entre débitants des villes et cabaretiers ruraux, pour exercer une

Maßnahmen des Staates in eine Verbitterung hineingetrieben wird, die den Gedanken in ihm festlegt : "Du bist ein Bürger zweiter Klasse." *Gastwirt Süddeutschlands* du 13 mai 1894, A.B.R., 27AL934.

¹⁴⁵ *GWZ* 14.10.1911.

¹⁴⁶ *G.W.Z.* du 1.6.1911.

¹⁴⁷ *G.W.Z.* du 1.6.1911.

¹⁴⁸ *ibid.*

influence politique réelle. La force du groupe de pression doit se manifester publiquement grâce à l'étendue géographique de la corporation dont les ramifications résultent de la solidarité professionnelle qui lie les débitants entre eux. Les débitants prennent ainsi exemple sur des modèles existants, celui du clergé, qui sait lui aussi, à partir de leaders urbains, mobiliser les masses rurales¹⁴⁹, utiliser éventuellement le rassemblement géant ; mais aussi les ligues antialcooliques qui essaient de faire adhérer de nombreuses communes, ainsi que les partis de masse, dans lesquels les hommes de confiance obscurs remplacent les notables. Au Zentrum, il existe pour chaque commune un homme de confiance pour 50 voix obtenues par le parti, chargé de distribuer les tracts, les programmes, de recruter des adhérents pour le parti. Chacun de ces hommes de confiance a droit à une voix lors des élections internes au parti¹⁵⁰. La construction paraît fragile, parce que les débitants ruraux intéressés sont peu politisés ; il est fort possible que le discours corporatif de l'époque, qui met en exergue les gestes les plus élémentaires du débitant, ait été destiné à obtenir ce ralliement.

En même temps l'action ne se restreindra plus à des entrevues privées entre chefs de la corporation et candidats, les débitants poseront des questions dans les réunions publiques, quitte à organiser après les élections une grande réunion de protestation, pour rappeler, au moment où est venu le temps de l'action législative, les promesses qui ont été faites publiquement. On pourrait aussi, propose quelqu'un d'autre, convoquer dans les grandes villes une réunion électorale organisée par les débitants et inviter les candidats à s'expliquer. Une telle réunion s'est déjà tenue à Strasbourg, et sans que l'on ait obtenu des résultats satisfaisants¹⁵¹ Il s'agit donc de faire de l'agitation politique en grand avec des objectifs non pas politiques, mais corporatifs.¹⁵²

Schwab de Mulhouse, résumant les débats qui ont eu lieu dans le Haut-Rhin¹⁵³, préfère au débat public les interventions discrètes, les visites faites au candidat, en vue de solliciter des promesses écrites. Six à douze messieurs, composant le comité électoral, iraient voir le candidat et feraient des propositions fermes. La réunion publique ne se déroulerait que plus tard.

Au congrès de Haguenau de 1911, on opte pour une solution intermédiaire : Nussbaumer de Mulhouse, tête politique, propose de n'en rien faire. Il a compris que le scrutin est décentralisé, lié à de petites circonscriptions, deux cantons généralement. C'est à ce niveau-là que les débitants doivent se réunir, poser les questions aux candidats et faire voter pour ceux qui se sont engagés du bon côté, en profitant du réseau des débitants dont les ramifications s'étendent jusque dans les plus petites communes, chaque débitant étant censé influencer le vote d'une dizaine de personnes environ. C'est sa

¹⁴⁹ Nous avons vu les choses se passer ainsi en 1857, autour de Haguenau et d'Obernai, à l'occasion de la protestation contre la prolongation des danses de carnaval.

¹⁵⁰ Interne Satzungen des Kreisvereins Weissenburg der E.L. Zentrumspartei, A.B.R., 414D336.

¹⁵¹ Jaumain, *Les petits commerçants belges...*, p. 200 : Les associations professionnelles ont l'habitude de poser des questions aux candidats avant les élections et de demander des engagements aux candidats

¹⁵² Cette action au grand jour n'a strictement plus rien à voir avec celles qui ont existé en 1855 ou 1900 lorsque jouaient l'influence, la recommandation, le marchandage politique, comme à l'occasion de l'ouverture de l'estaminet Derrendinger à Haguenau. Voir p. 355.

¹⁵³ G.W.Z. du 1.6.1911.

suggestion qui est approuvée. Une réunion regroupera les débitants de chaque circonscription. Les candidats seront invités, et on leur demandera des engagements précis sur un texte qui aura été préparé par le comité politique à Strasbourg, et portant sur les revendications professionnelles des débitants. Le journal de la corporation publiera la date à laquelle devront se tenir toutes les réunions.

Le délégué Schmutz de Strasbourg est très clair : que ce soient les agrariens ou les capitalistes de l'industrie ou même les socio-démocrates, nous voterons pour celui qui défendra nos positions. Mais parce que le soutien public à un parti politique risquerait de faire fuir les clients, parce qu'il n'est pas sûr qu'on sera payé en retour, l'association préfère n'adhérer à rien¹⁵⁴. Cette absence d'engagement politique est le moyen le plus simple de dépasser les divergences d'opinion entre les différents membres de l'association¹⁵⁵.

La commission politique met au point trois questions soumises à tous les candidats :

- 1) S'engagent-ils à réformer l'ensemble du système fiscal ?
- 2) Supprimeront-ils le droit de licence ?
- 3) S'engagent-ils à créer une chambre des débitants ?

Nous n'avons pas de trace de réunions locales ; mais la *GWZ* publie une longue liste des candidats qu'elle soutient dans l'ensemble du Reichsland, parce qu'ils ont répondu positivement ; on y trouve, la plupart du temps, plusieurs candidats dans la même circonscription, mais aucune référence à un parti quelconque ne figure en face du nom. L'association des débitants de Haguenau puise dans sa caisse pour cotiser à un fonds électoral, compte non tenu des versements individuels effectués par les membres¹⁵⁶.

Finalement tous les candidats à quatre exceptions près se déclarent prêts à soutenir les revendications du Wirteverein¹⁵⁷. Les quatre candidats, bien isolés, qui refusent, sont les leaders du parti nationaliste alsacien, Laugel, Blumenthal et Preiss, ainsi que Kübler de Colmar. D'après le journal de la corporation, ils endossent par ce refus la responsabilité de la politique fiscale qui fut celle du défunt Landesausschuß dont ils faisaient partie : « Lorsque nous prenons en considération le fait que les messieurs sus-nommés sont des survivants de l'ancien Landesausschuß, toute la lumière est faite sur les raisons pour lesquelles nos pétitions trentenaires sont restées sans résultat.¹⁵⁸ »

¹⁵⁴ Un événement significatif illustre la croyance au bon vouloir des notables. En 1902 l'association des débitants de Strasbourg est en excursion à Trois-Epis. Elle rencontre dans le lieu de cure, des membres du Landesausschuß en sortie amicale. Ils les ovationnent « ... brachten die straßburger Wırthe, welche durch Abschaffung des Diktaturparagrafen eine Hebung des Fremdenverkehrs erhoffen, dem Landesausschuß fröhliche Hochs aus. » Et le journaliste d'espérer que la digne assemblée voudra, en signe de reconnaissance, supprimer le droit de licence. *G.A.* du 29.5.1902.

¹⁵⁵ G. Crossick, H.-G. Haupt, *The Petite Bourgeoisie...*, p. 229.

¹⁵⁶ *GWZ*, 9.9.1911.

¹⁵⁷ *W.W.* 3.9.1911 ; A. Dejean, *La licence des débits de boissons en Angleterre*, Paris, 1909, p. 85 : « Toute personne qui sollicite un siège au Parlement ou un mandat local est pressentie par les représentants du commerce des boissons sur l'attitude qu'elle compte adopter à son égard, et ce sont les déclarations du candidat, c'est la confiance que paraissent mériter ses promesses qui dictent leur vote aux commerçants. »

¹⁵⁸ « Wenn wir zunächst in Bertacht ziehen, daß die genannten Herren überbleibsel des alten Landesausschuß sind, so ist volle Klarheit gechaffen. warum unsere 30jährige Lizenzsteuer-Petitionen ohne Erfolg blieben. » *GWZ* du 21.10.1911. F. Igersheim explique que ce sont bien là les tenants de l'ancien système des notables, reconvertis en Parti Alsacien.

Les élections faites, les cris de victoire retentissent dans la presse bistrotière¹⁵⁹. Les soixante élus se sont tous engagés à défendre les intérêts des débiteurs. Les quatre candidats qui ont refusé de souscrire aux revendications des débiteurs ont été battus par le candidat du "grand bloc" au sein duquel sont alliés les libéraux, les démocrates et les socialistes. Preiss et Laugel ont été battus par des socialistes¹⁶⁰. Pour la première fois depuis 1848 les débiteurs ont fait de la politique ouvertement, n'ont pas été sanctionnés et en ont tiré profit. Lorsque au cours de l'année 1912, les responsables de la fédération tiennent des réunions constitutives dans les petites villes, les amateurs affluent et on entonne le chant de la victoire. 50 débiteurs participent à Hochfelden et 30 adhèrent¹⁶¹. On semble convaincu que le nouveau Reichstag défendra les intérêts des classes moyennes. Il faudra continuer la lutte tout en restant apolitique¹⁶².

Mais il faut vite déchanter. Le "Grand Bloc", réunissant les libéraux et les socialistes, n'a pas gagné les élections au Landtag. C'est le Centre qui détient la majorité et le tiers des membres de la nouvelle chambre a appartenu à l'ancienne assemblée des notables disparue¹⁶³ ; en 1912, le Zentrum, majoritaire à la chambre basse du Landtag, a oublié les promesses faites en 1911 pour les élections : les taxes indirectes n'ont pas été supprimées. Au sein même du Zentrum, les notables de la défunte Landespartei, élus par les campagnes, ont repris leur domination sur le parti dont les militants sont surtout d'origine urbaine¹⁶⁴. Ce parti appartient aussi à la majorité conservatrice du Reichstag.

Dès le 2 décembre 1911, sous la plume de l'antialcoolique mulhousien Rihn, la menace se précise. Le journal professionnel cite son article paru dans la feuille abstinent *Volkswohl* : « naïveté, naïveté sans bornes ». Les débiteurs, exagérément courtisés, ont cru aux promesses qui leur avaient été faites, se sont fait des illusions quant à leur surface politique¹⁶⁵. Mais les résultats concrets qu'ils obtiendront sont davantage en rapport avec leur assise sociale réelle. Les hommes politiques ne se sont pas engagés sur leurs promesses¹⁶⁶. Blumenthal, battu au suffrage universel, est membre de la Chambre Haute pour représenter la ville de Colmar¹⁶⁷, les groupes de pression vont se faire entendre, notamment les antialcooliques. Le député Ricklin, du Zentrum, a prétendu que les 9/10es des débiteurs sont partisans du droit de licence. La chambre élue au suffrage universel se situe dans la droite continuité politique du défunt Landesausschuß, pour les débiteurs la partie est remise aux élections suivantes, ils en sont réduits, une fois de plus, à proférer des menaces formelles. Le 7 décembre 1912, signe inquiétant, l'éditorial réitère les menaces inhérentes à l'influence électorale des débiteurs. « Que l'on considère dans les cercles des députés que la corporation des débiteurs, du fait de ses contacts

¹⁵⁹ *GWZ*, 4.11.1911.

¹⁶⁰ F. Igersheim, *L'Alsace des notables*, p. 161.

¹⁶¹ *ibid.* 14.12.1911.

¹⁶² *ibid.* 3.2.1912.

¹⁶³ F. Igersheim, *L'Alsace des notables*, p. 161.

¹⁶⁴ C. Baechler, *Le parti catholique....* p. 183-184.

¹⁶⁵ S. Jaumain, *Les petits commerçants belges face à la modernité*, p. 200.

¹⁶⁶ Crossick, Haupt, *Das Kleinbürgertum....*, p. 214 : « ... die politische Parteien wandten sich mit versprechungen und Lobludelei den Kleinunternehmern zu. All dies diente dazu, unter den organisierten Kleinbürgern das Bewusstsein zu schärfen, daß sie eine besondere Kraft in der Gesellschaft seien. Die Maßnahmen der Regierungen entsprachen indes nirgends ihren Versprechungen... ».

avec la clientèle, peut exercer une grande influence sur les électeurs et qu'une non prise en considération de nos revendications trop justifiées peut transformer certains, à cause de son amertume, en propagandistes pour le camp adverse.¹⁶⁸ » La violence du ton martial est le signe de l'impuissance retrouvée : « Lizenz aus der Welt zu schaffen » « heraus zu frischer freier Arbeit » « eisernen Willen und Faust¹⁶⁹ »

Ainsi, entre les trois formes de vie politique possibles :

- * le système des notables, avec dépolitisation, domination géographique, réseaux d'influence et intervention clientéliste ;
- * la démocratie majoritaire où les intérêts économiques des différents groupes professionnels sont pris en compte par une organisation politique, parti ou Hansabund ;
- * la corporation apolitique, mais capable, pour la défense de ses intérêts, de jeter dans la bataille un suffrage identitaire et une influence réelle liée aux sociabilités, et donc d'être un interlocuteur pour l'administration et un intervenant auprès des élus, capable de produire des projets législatifs bien ficelés, les débitants choisissent la dernière. La corporation transformée en groupe de pression constitue la solution retenue.

L'éditorial du 8.6.1912 surmonte la déception des élections, et trace peut-être une voie nouvelle, que l'on a écartée depuis les origines ; il évoque un courrier qu'il a reçu du Zentrum. On voit cité ici l'appel d'offres de l'un des partis conservateurs désireux de se constituer une clientèle faite de membres d'une corporation en se portant à l'écoute de ses revendications, en proposant d'utiliser les compétences techniques de la corporation pour préparer les propositions de lois¹⁷⁰ :

« D'après un communiqué le groupe parlementaire du Centre a fait parvenir à nos membres, conformément à son programme électoral pour les dernières élections à la Chambre, le texte suivant :

Le groupe parlementaire du Reichstag allemand tient beaucoup à rester informé des souhaits et des revendications des différentes professions (donc aussi celles des débitants). Aux législateurs. Je me permets donc de vous proposer de faire parvenir votre journal professionnel, ainsi que tous les imprimés utiles (Programmes, tracts, rapports annuels, pétitions, etc.) aux « archives sociales », 37, Wilhelmstraße, qui sont à la disposition des membres du groupe parlementaire du Zentrum.

Avec mes salutations distinguées

Gröber, membre du Parlement.

Il faut absolument, à mon avis, donner suite à cette invitation. Mais comme, en ce moment, nous laissons à chaque membre de l'association des débitants de l'Empire allemand la possibilité d'adhérer aux partis politiques existants dans le respect de leur conscience, nous jugeons très utile que

¹⁶⁷ F. Igersheim, *L'Alsace des notables*, p. 164, citant les socialistes, nomme la Chambre Haute « l'asile de nuit politique. »

¹⁶⁸ *GWZ* du 7.12.1912.

¹⁶⁹ « Débarrasser le monde de la licence ; pour un nouveau travail libre ; volonté de fer et poing. » Appel de l'association de Haguenau en novembre 1911 *G.W.Z.* du 18.11.1911.

¹⁷⁰ Conze, p. 152 : en 1914 tous les partis doivent se conduire positivement, ou, pour le cas du SPD négativement, par rapport au concept de classe moyenne.

l'ensemble de la documentation soit envoyé à tous les partis du parlement allemand. Nous demandons aux associations de tous les Etats d'agir dans ce sens. De toutes nos forces, nous devons faire en sorte que notre profession n'ait plus à supporter de retard par rapport aux autres métiers. Nous, les débitants, nous sommes tous mûrs politiquement et le travail de terrain doit commencer immédiatement. Le moyen le plus important est maintenant de gagner les partis politiques à nos vues et des les informer entièrement sur notre situation difficile. Notre devise sera slogan : « Qui n'est pas pour nous est contre nous. »

Pour obtenir la modification de l'§ 33 de la Gewerbeordnung, le lobbying, c'est-à-dire l'intervention auprès des partis politiques, projets en main, est préféré au corporatisme, qui implique l'intervention auprès de l'administration. Le rôle de la corporation sera de fournir des matériaux juridiques et statistiques aux députés à Strasbourg et à Berlin. L'association pense avoir les moyens de payer un juriste capable de rédiger des projets à communiquer à la Chambre Basse¹⁷¹.

Car, à la différence des pharmaciens, les débitants n'ont pas d'organisme consulaire qui rende possible la continuité des relations entre les bureaucrates de l'appareil d'Etat et la corporation. La corporation de la limonade vise à tirer profit de l'influence politique des partis en marchandant les suffrages dont elle se sent propriétaire. L'appel que Zentrum lance aux professions serait ainsi une manière de détruire l'Etat corporatif tel que le décrit Wehler, où tout se négocie entre fonctionnaires et spécialistes des corporations, pour donner une place plus importante au parlement, les députés bénéficiant de l'expertise des professionnels. Les élus du peuple deviendraient-ils enfin les porte-parole des aspirations populaires ?

Il semble que les débitants alsaciens aient ressenti cette lettre du Zentrum comme un succès qui justifie le bien-fondé de leur méthode : discuter avec tous les partis, n'en choisir aucun. Au congrès fédéral des débitants allemands à Nuremberg, les Strasbourgeois proposent comme modèle à suivre l'intervention qu'ils ont réalisée auprès des candidats ; car la pétition annuelle a cette fois-ci été transmise au gouvernement « pour examen » (zur Erwägung), ce qui semble signifier que la chambre basse reconnaît le bien fondé de la pétition. Les débitants d'Alsace-Lorraine annoncent qu'ils ont répété leur action auprès des candidats au Reichstag, en obtenant de tous la promesse écrite qu'ils interviendront en faveur de la création d'une Chambre de la restauration¹⁷².

Conclusion.

Les débitants ont à subir, dans leur vie quotidienne, les conséquences de décisions politiques prises au niveau de la commune, du Land ou de l'Empire, qu'elles concernent la fiscalité, les mesures policières ou sanitaires. La défense des intérêts matériels, de l'honneur professionnel prend donc obligatoirement une forme politique. Les débitants organisés avaient le choix entre deux types d'actions. Ils auraient

¹⁷¹ *ibid.* 17.1.1911.

¹⁷² *GWZ*, 24.8.1912.

pu, à la manière des ouvriers confiant la défense de leurs intérêts au parti socialiste, répondre à l'appel d'un quelconque parti conservateur, se présentant comme défenseur des classes moyennes. Sans doute la multiplicité de ces partis, l'identité religieuse –typique de l'Allemagne du Sud– fortement marquée de leur électorat, l'obligation de cohabiter, au sein de ces partis, avec des ennemis, les membres des ligues de moralité ou des représentants des brasseurs¹⁷³, a-t-il empêché les débitants de se ranger, à la différence de ce qui s'est passé en Belgique, sous une même bannière. Dans les milieux urbains du Reichsland, le choix politique est, comme l'affirme l'un des orateurs au congrès de Haguenau, une affaire de conscience. Ceci n'a pas empêché des individus, ou des groupes restreints, de prendre des engagements partisans. Dans les micro-situations des élections locales, pour la mairie et le conseil général, des débitants se sont engagés pour un parti « allemand », qui rassemblait dans son programme et dans son action le refus de tout ce qui était localisme rétrograde, contrôle clérical et défense d'une législation vénérable parce qu'héritée de la France, mais certainement dépassée.

A partir du moment où les débitants-électeurs se dispersent sur l'ensemble de l'échiquier politique, il convenait de s'adresser à tous les partis, le suffrage enfin universel permettant à un groupe d'électeurs, surtout de grands électeurs, de mettre aux partis le marché en main. On échangea des voix potentielles contre des promesses corporatives. Après avoir engrangé les profits électoraux, pressés aussi par des intérêts opposés à ceux des débitants, les élus se hâtèrent d'oublier leurs promesses. La croyance aux engagements électoraux fut pour les débitants une erreur de jeunesse. Très vite ils s'aperçurent que dans ce domaine, le lobbying est un levier beaucoup plus puissant que le grand-électorat.

Les débitants étaient en train de comprendre le fonctionnement de l'Etat wilhelminien ; mais ils prenaient aussi toute la mesure de la révolution démocratique que la Constitution de 1911 était en train d'accomplir, faisant passer la compétence législative de la bureaucratie de l'Etat à celle des partis. Le jeu des groupes de pression consistait à fournir en textes achevés les nouveaux parlementaires dont on pensait qu'ils seraient inexpérimentés¹⁷⁴. Le 3.6.1911, la *GWZ* écrivait que le changement de législation était possible, les débitants, le public et l'Etat devaient se donner la main. et le public finirait bien par comprendre où il trouverait le vrai service rendu par des professionnels compétents. Après être intervenu sans grand succès dans la campagne électorale, les débitants s'aperçurent que faire de la politique, c'était, plutôt que de poser de bonnes questions, de faire les bonnes propositions aux législateurs : ils découvraient le rôle de l'expertise.

¹⁷³ H. U. Wehler, *Von der "Deutschen Doppelrevolution"...*, p. 675 : parce que la politique est soumise aux intérêts économiques organisés, les conflits d'intérêt se multiplient et la société est atomisée en classes et en groupements d'intérêts nombreux.

¹⁷⁴ Au congrès de Haguenau de 1911, (*GWZ* du 17.6.1911) la section départementale du Haut-Rhin, qui s'exprime par la voix du collègue Pfau, propose au congrès d'engager des dépenses en vue de mettre à contribution un juriste qui rédigerait un mémoire que n'importe que le nouvel élu à la Chambre d'Alsace-Lorraine utiliserait pour en faire une proposition de loi.

Conclusion.

Alignés côte à côte, les débits de boissons forment le décor omniprésent dans la rue commerçante et les marchés ; ils marquent par leur monumentalité l'entrée de la ville d'Altkirch, la Rue Neuve de Sélestat, les carrefours de la rue principale, ils font face aux gares. Parce qu'ils constituent la seule maison où pénètre l'étranger de passage, les meilleurs établissements, cafés et hôtels, sont essentiels pour la bonne image de la ville : ils sont la preuve que la ville correspond aux normes de civilités qui ont cours partout ailleurs. Par leur fonction, ils offrent aussi à la partie la plus distinguée de la population autochtone le cadre dans lequel elle peut entrer en représentation : le débit permet les rencontres de gens de même métier, de même fortune ou mode de vie, de même goût. C'est ici que se diffusent les modes de loisir des classes les plus aisées.

L'ancrage des professionnels dans la société urbaine est profond : ancrage familial, dans les tribus de notables ou d'artisans ; agrégation pour les nouveaux arrivants qui, lorsqu'ils arrivent tant soit peu à durer, s'intègrent dans et par les réseaux associatifs, bientôt le conseil municipal. Régularité, sens de l'accueil, réputation de l'établissement qu'ils occupent, parlent pour eux. En arrière de la rue centrale, de la rue vitrine, ce Landweg de Haguenuau, la route de la Zorn à Hochfelden et Brumath, des routes de vallées vosgiennes, où passent les rouliers, le défilé de carnaval, le candidat en campagne, la ville a gardé son côté noir : les mesures des pauvres tisserands et journaliers, le tapage nocturne, la mort avant l'âge, le suicide par pendaison, l'eau-de-vie servie sur une planche et avalé debout, la femme dominée, battue, ouvrière-prostituée pour qui l'état de serveuse est une promotion, enfants au travail comme les adultes. La tentation est forte, alors, d'attribuer tous ces maux à l'enfer du bistrot.

Les discours qui stigmatisent les usages du débit voient en lui l'origine de trois maux : la révolution, le paupérisme, le temps perdu, le bruit nocturne. On condamne les pratiques à la limite de la folklorisation, l'occupation des espaces périurbains par les groupes de jeunesse, le chômage du lundi, les exploits des sublimes, les chahuts, les insultes à la police, et toute une série de pratiques qui se déroulent dans la rue, le défilé du carnaval, les sauts des conscrits, la rixe du dimanche soir, le parcours baroque des ivrognes qui rentrent chez eux, précédant le cortège de la jeunesse. Pendant que le clergé s'en prend à ces groupes qu'il contrôle de moins en moins, le régime policier collationne les moindres petits faits, les accidents biographiques, les ragots pour pouvoir, à partir d'un passé construit, anticiper l'avenir de celui qui va exercer une profession dangereuse pour le bien public. Il joue de son arbitraire, entérine toutes les décisions prises par les notables locaux sous le coup des petites jalousies, des inimités personnelles, du désir de moralisation du clergé. Pourtant il reste une place réservée à la folie et au sang, on n'empêche pas trop le peuple de se cogner et de boire jusqu'à la déraison, tant que les dommages restent limités au groupe des buveurs. La police a bien d'autres soucis, la rue libre, la protection des biens, la fausse rumeur qui suscite l'émotion, parfois l'émeute.

1889 constitue un tournant dans cette pratique de stigmatisation. Avec la libéralisation relative¹, par l'introduction du Code des Professions en 1889, la parole des débitants est libérée, les premières associations de métier apparaissent. La parole est rendue au débitant qui ont une possibilité de recours devant la justice administrative. L'influence proche, directe, sans justification des Eglises et des notables a été remplacée par celle des entrepreneurs de morale qui se voient obligés de passer par le détour du mouvement d'opinion. Par le levier de la presse, on produit un mouvement d'opinion qui déclenche une enquête de la part de l'administration ; des enquêtes sont diligentées jusqu'à l'échelon de la commune et, s'il y a lieu, des projets de loi sont mis à l'étude. Les administrateurs engagés du côté de la morale, ayant une opinion sur tout (pensons à ce juge de paix d'Erstein, à Pennarum, ancien député devenu sous-préfet) a été remplacée par une bureaucratie au-dessus du bien et du mal, qui voit ce qu'on lui demande de voir, et qui souvent constate qu'il n'y a rien à voir. La morale elle-même repose maintenant sur des critères de santé publique, de réussite économique collective qui se veut rationnelle. L'explication a remplacé la condamnation : la prostitution même devient « ein Produkt der wirtschaftlichen Verhältnissen.² »

Corporation contre ligue, association des débitants contre ligues de tempérance, écrit contre écrit, pétition contre pétition, intervention à chaque niveau auprès des instances administratives. On assiste ainsi simultanément d'une part à l'instauration de l'Etat de droit, d'autre part au débat d'idées dans la presse périodique et au développement d'une corporation qui défend les intérêts professionnels par son intervention auprès des partis politiques. Le débit était, avant 1890, un état, donc un pis-aller ; il est devenu une profession. où les débitants refusent la stigmatisation dont ils sont l'objet et définissent leur métier par des caractères différents de ceux qui correspondent aux pratiques réelles, mais qui permettent de tracer les contours d'un savoir-faire et d'une éthique professionnelle. Le développement du tourisme, des associations sportives, les fêtes de sociétés, des réunions de partis politiques rend l'activité des débitants légitime, au moment où les produits servis, la bière blonde, le vin qui a poussé sur un cep, les liqueurs moins falsifiées écartent du débitant le soupçon d'empoisonnement . L'ivrognerie et la paresse ont cessé d'être le lieu commun de tous les discours sur le « peuple » de la ville industrielle.

Dans la rue le défilé de carnaval ou les circonvolutions des ivrognes ont fait place au défilé rectiligne des sociétés sportives. L'association libre de citoyens a pris le relais de l'administration et est chargée de faire intégrer aux individus les normes de la société : l'encadrement religieux, policier a été remplacé par une adhésion volontaire à des groupes qui ont pour raison d'être le contrôle des corps : gestes, souffle, voix, consommation de boissons alcoolisées. Alors que la nuit du 3 avril 1848, le parti catholique utilise le déchaînement de la jeunesse qu'elle a enivrée, en 1896, ce sont les gymnastes catholiques qui, à Sélestat font la campagne de Spies. Par la pratique quotidienne, la « démocratie » interne, les statuts qui sont autant de règles particulières, les associations demandent à leurs membres

¹ F. Roth, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, p. 94.

² *GWZ* du 11.2.1911.

1889 constitue un tournant dans cette pratique de stigmatisation. Avec la libéralisation relative¹, par l'introduction du Code des Professions en 1889, la parole des débitants est libérée, les premières associations de métier apparaissent. La parole est rendue au débitant qui a une possibilité de recours devant la justice administrative. L'influence proche, directe, sans justification des Eglises et des notables a été remplacée par celle des entrepreneurs de morale qui se voient obligés de passer par le détour du mouvement d'opinion. Par le levier de la presse, on produit un mouvement d'opinion qui déclenche une enquête de la part de l'administration ; des enquêtes sont diligentées jusqu'à l'échelon de la commune et, s'il y a lieu, des projets de loi sont mis à l'étude. Les administrateurs engagés du côté de la morale, ayant une opinion sur tout (pensons à ce juge de paix d'Erstein, à Pennarum, ancien député devenu sous-préfet) a été remplacée par une bureaucratie au-dessus du bien et du mal, qui voit ce qu'on lui demande de voir, et qui souvent constate qu'il n'y a rien à voir. La morale elle-même repose maintenant sur des critères de santé publique, de réussite économique collective qui se veut rationnelle. L'explication a remplacé la condamnation : la prostitution même devient « ein Produkt der wirtschaftlichen Verhältnissen.² »

Corporation contre ligue, association des débitants contre ligues de tempérance, écrit contre écrit, pétition contre pétition, intervention à chaque niveau auprès des instances administratives. On assiste ainsi simultanément d'une part à l'instauration de l'Etat de droit, d'autre part au débat d'idées dans la presse périodique et au développement d'une corporation qui défend les intérêts professionnels par son intervention auprès des partis politiques. Le débit était, avant 1890, un état, donc un pis-aller ; il est devenu une profession. Les débitants refusent la stigmatisation dont ils sont l'objet et définissent leur métier par des caractères différents de ceux qui correspondent aux pratiques réelles, mais qui permettent de tracer les contours d'un savoir-faire et d'une éthique professionnelle. Le développement du tourisme, des associations sportives, les fêtes de sociétés, des réunions de partis politiques rend l'activité des débitants légitime, au moment où les produits servis, la bière blonde, le vin qui a poussé sur un cep, les liqueurs moins falsifiées écartent du débitant le soupçon d'empoisonnement . L'ivrognerie et la paresse ont cessé d'être le lieu commun de tous les discours sur le « peuple » de la ville industrielle.

Dans la rue le défilé de carnaval ou les circonvolutions des ivrognes ont fait place au défilé rectiligne des sociétés sportives. L'association libre de citoyens a pris le relais de l'administration et est chargée de faire intégrer aux individus les normes de la société : l'encadrement religieux, policier a été remplacé par une adhésion volontaire à des groupes qui ont pour raison d'être le contrôle des corps : gestes, souffle, voix, consommation de boissons alcoolisées. Alors que la nuit du 3 avril 1848, le parti catholique utilise le déchaînement de la jeunesse qu'elle a enivrée, en 1896, ce sont les gymnastes catholiques qui, à Sélestat font la campagne de Spies. Par la pratique quotidienne, la « démocratie » interne, les statuts qui sont autant de règles particulières, les associations demandent à leurs membres

¹ F. Roth, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, p. 94.

² *GWZ* du 11.2.1911.

Bibliographie

1) Sources imprimées :

Mémoires, souvenirs :

BRENTANO (Lujó), *Elsässer Erinnerungen*, Berlin, 1917.

CURTIUS (Friedrich), *Deutsche Briefe, Elsässische Erinnerungen*, Frauenfeld, 1920.

DORLAN (Alexandre), « La société à Sélestat sous le Second Empire », *L'Alsace Française*, 18 avril 1925.

KITTNER (Hanns), *Erinnerungen eines höheren Reichsbeamten aus Elsass-Lothringen, 1871-73*, Saarbrücken, 1894.

LEBLEU (Xavier), *Le Landesausschuss d'Alsace-Lorraine*, Paris, 1910.

Œuvres littéraires :

DINTER (Arthur), *D'Schmuggler*, Mulhouse, 1896.

ERCKMANN-CHATRIAN, *Gens d'Alsace et de Lorraine*, Omnibus, Paris, 1993.

ERCKMANN-CHATRIAN, *Histoires d'Alsace et de Lorraine*, Omnibus, Paris, 1998.

GREBER (Julius), *Dr Huchzitter em Kleiderkaschde*, Strasbourg, 1895.

JUNG (Friedrich), *Kellnerinnen, Geschichten aus einer anderen kleinen Garnison*, Zurich, s.d., en fait 1912.

SCHAUMANN (Ruth), *Der Major*, Berlin, 1935.

Droit, Architecture.

DEJEAN, (André), *La licence des débits de boissons en Angleterre*, Paris, 1909.

DESSAUER (Alois), *Trunkenheit und Trunksucht im Vorentwurf zu einem deutschen Strafgesetz*, Greifswald, 1913.

FISCHBACH (Oskar), *Das öffentliche Recht des Reichslandes Elsass-Lothringen*, Tübingen, 1914.

FRICK (Johannes), *Die wirtschaftlichen Verhältnisse des Weinbaues und Weinhandels im Elsass seit 1871*, Rixheim, 1911.

Gesetzblatt für Elsass-Lothringen. Strasbourg 1871, puis de 1885 à 1914.

KNOLL (Ernst), *Die organisation des Handwerks im Reichsland Elsaß- Lothringen, Inaugural – Dissertation*, Strasbourg, 1913.

LUROTH (Daniel), *L'administration municipale de Bischwiller à partir de 1840*, Bischwiller, 1864.

METMAN (Jules Etienne), *Etude sur les législations européennes relatives aux débits de boissons alcoolisées*, Paris, 1879.

SEBASTIAN (Victor), *La préparation des vins de luxe*, Montpellier Paris, 1908.

Studium zur Alkoholfrage, Colmar, 1911.

Statistisches Handbuch für Elsass Lothringen, Strasbourg, de 1885 à 1902, un volume par année, puis

Statistisches Jahrbuch für Elsass Lothringen, de 1907 à 1914.

STROHL (Heinrich), *Der Kampf gegen die Reglementierung des Prostitution, eine Gewissenspflicht*, Strasbourg, 1911.

WOEHLER (Max), *Gasthäuser und Hotels*, Leipzig, 1911.

Sociologie, ethnographie :

CETTY (Paul), *La famille ouvrière en Alsace*, Mulhouse, 1883

COHEN (Arthur), "Die Lohn und Arbeitsverhältnisse der Mühener Kellnerinnen, ", BRAUN (Heinrich), *Archiv für Gesetzgebung und Statistik*, Berlin, 1892.

GERARD (Charles), *L'ancienne Alsace à table. Etude historique et archéologique sur l'alimentation, ... de l'ancienne Province d'Alsace*, Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1877.

GRAD (Charles), *L'Alsace, le pays et ses habitants*. 1888.

KASSEL (Auguste), *Das Hanauerland*, Strasbourg, 1895.

KASSEL (Auguste), *Mesti und Kirwe im Elsass*, Strasbourg, 1908.

KASSEL (Auguste), *Conscrits, Musik und Tanz im alten Elsass*, Guebwiller, 1929.

LE PLAY (Frédéric), *La réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Paris, 1866.

LEROY DE SAINTE CROIX, *L'Alsacien qui rit, chante et danse*, Strasbourg, 1880.

MIGNERET (Stanislas), *Description du Bas-Rhin*, 4 vol., Strasbourg, 1860, 1866 et 1871.

MORPAIN (Adolphe), *Bords du Rhin de la bière. Moeurs, scènes, croquis*, Strasbourg, 1904

STEHLE (Bruno), *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur in Elsass-Lothringen herausgegeben von dem Historisch-Litteralischen Zweigverein des Vogesen -Clubs*, sept articles, de 1887 à 1893 sur les us et coutumes liés aux fêtes calendaires, surtout dans le Haut- Rhin à partir de 1885.

STOEBER (August), *Der Kochersberg, ein landschaftliches bild aus Unter-Elsass*, Mulhouse, Rissler, 1857.

TRAUGOTT (Friedrich), *Das Wirtshaus, von der gemeindenützigen Gesellschaft der Stadt Basel*, Basel, 1883.

WERNICKE (Johannes), *Der Mittelstand und seine wirtschaftliche Lage*, Leipzig, 1909.

Médecine, chimie, techniques de fabrication :

BOUCHER (Paul), *Das Braugewerbe im Elsass*, thèse d'économie soutenue devant l'université d'Erlangen le 28/5/1910.

CROS (A. F.), *Action de l'alcool amylique sur l'organisme*, thèse de médecine, Strasbourg, 1863

DIETZ (August), *Der Alkoholismus in Elsass-Lothringen an der Wende des 19. und 20. Jahrhunderts (1880-1903) Vorbehandeln, Charakter, Ursachen, Folgen, Mittel der Bekämpfung dieser Volkskrankheit, nebst Seitenblicken auf den dermaligen Stand der Alkoholfrage überhaupt, ein Beitrag zur Sittengeschichte unserer Zeit*, Strasbourg, 1903.

FRICK (Joseph), *Die wirtschaftlichen Verhältnisse des Weinbaues und Weinhandels im Elsass seit 1871*, Rixheim, 1911.

GOLDSCHMIDT (F.), *Der Wein von der Rebe bis zum Konsum*, Mainz, 1900.

MERTH (Heinrich), *Die Trunksucht und ihre Bekämpfung in der Schule*, Wien, Leipzig, 1904.

OBERLIN (Christian), *Die Wein- und Tafeltrauben in nördlichen Gegenden, namentlich in Elsaß-Lothringen. Amerikanische Reben, Natur- oder Kunstwein*, Strasbourg, 1908.

PASTEUR (Louis), *Etudes sur le vin, ses maladies, causes qui les provoquent, procédés nouveaux pour le conserver et le vieillir*, 2e édition, Paris, 1872

RIBEYRE (François), *Annales de l'exposition du Havre*, Le Havre, 1868.

SCHOELLHAMMER (August), *Sur l'abus des boissons alcooliques. Rapport présenté à la Société Industrielle, au nom de son Comité d'utilité publique dans sa séance du 24 avril 1878*, Mulhouse, 1878

SEBASTIAN (Victor), *Traité pratique de la préparation des vins de luxe Vins de liqueur, vins secs et doux, vins mousseux, vins toniques et apéritifs, vins d'imitation, mistelles, analyse des mouts et des vins*, Montpellier, 1897 et 1909.

THIESEN (Mathias), *Ueber atrophische (Laennec'sche) Lebercirrose*, thèse de médecine soutenue devant l'Université de Strasbourg, 1912.

Vom ersten Elsaß-Lothringischen Kursus zum Studium der Alkoholfrage, Oktober 1910, Bericht, Vorträge, Ansprachen, Berlin, 1911.

WEBER (Edgar), *Quelques conséquences sur les affections nerveuses suites d'abus alcooliques*, thèse de médecine, Strasbourg, 1864.

WILL (Emile), *Taches hémorragiques à propos d'une cachexie alcoolique*, Thèse de médecine, Strasbourg, 1872

Annuaire :

BACQUOL, *Almanach alsacien. Répertoire commercial, industrie, administratif et statistique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin*. 1854

SCALABRINO (Joseph), *Manuel des adresses du commerce, de l'industrie et des professions et administrations des départements du Haut et du Bas-Rhin*, Strasbourg, 1860.

Manuel des adresses du commerce, de l'industrie et des professions et administrations. 1868

Annuaire des adresses du commerce, de l'industrie d'Alsace-Lorraine, 1878

Oberelsäsisches Adressbuch, mit Ausnahme von Mulhausen, Colmar, Colmar, 1882.

KORB (A), *Adressbuch für Stadt und Kreis Haguenau*, Haguenau, 1900.

ULRICH, *Adressbuch der Stadt Haguenau*, Haguenau, 1901.

RUGRAFF (Paul), *Adressbuch der Stadt Schlettstadt*, Schlettstadter Zeitung, 1907.

BENNI (Karl), *Adressbuch für Stadt und Kreis Haguenau i. Els.. Vollständiges Adressenmaterial der Kantone Bischweiler, Haguenau und Bad Niederbronn*. Haguenau 1911.

EMIG (Otto), *Adressbuch für Stadt und Kreis Schlettstadt*, Sélestat 1914.

Plaquettes éditées à l'occasions de concours, de fêtes et de jubilés :

1390-1890 / Festschrift des 500. jährigen Jubiläumsfest des Pfeiffertages. Grosses Elsäsisches Volksfest, Ribeauvillé, 1890.

Festschrift für das X. Verbands-Turnfest des Landesverbandes der Turnvereine in Elsass-Lothringen zu Gebweiler vom 27. Bis 29 Juni 1914, Guebwiller, 1914.

Laurentia Benfeld, Festschrift zu II Musik Wettstreit elsäs. Katholischer Jünglings-und Männervereinen. Benfeld, 1907.

Règlement de la société du casino de Haguenau, Haguenau, 1873.

Jahres-Bericht der freiwilligen Feuerwehr (Gegründet 1819) Vom 1. Januar bis 31. Dezember 1907), Bischwiller, 1908

Liederbuch der Lauterburger Karnaval-Gesellschaft " Rheinschnak", Lauterbourg, 1906.

TURNVEREIN SCHLETTSTADT HOHKOENIGSBURG, *Festschrift für die Versammlung der Turnvereine in E.-L. am 11,12,13 August 1906*, Sélestat, 1906.

Guides touristiques :

JOANNE, *Itinéraire général de la France, Vosges et Ardennes*, Paris, 1868.

LORENTZ, *Lorentz' Reiseführer, Führer durch die Vogesen und den Elsässischen Jura*, Freiburg, Leipzig, 1907-1908

MÜNDEL (Curt), *Die Vogesen, Reisehanbbuch für Elsass-Lothringen und angrenzende Gebiete*, Strasbourg, 1911.

La presse quotidienne, bi-hebdomadaire, hebdomadaire :

Indicateur de Haguenau, 1844-1870, puis *Hagenauer Zeitung*.

Arbogastus Blatt, Haguenau, 1898-1903, continué par *Unterländer Kurrier*.

Neuer Zornthal Bote, 1884-1913.

Affiches de Bischwiller, puis *Bischweiler Anzeiger*.

Weissenburger Wochenblatt.

Thanner Kreisblatt, devenu en 1906 *Thanner Zeitung*.

Guebweiler Anzeiger.

Altkircher Kreisblatt, devenu *Altkircher Zeitung* en 1913.

Straßburger Neueste Nachrichten.

Freie Presse.

Volksfreund.

Elsäß- Lothringische Hopfen- und Brauerzeitung, Organ des Hopfenbau-Vereins für Elsaß-Lothringen 1882-1888, devenue *Elsaß- Lothringische Hopfen-, Brauer-, & Gasthofszeitung*, 1888-1892.

Elsass-Lothringische Gastwirte-Zeitung, 1909-1913.

Sources manuscrites :

a) Archives départementales du Bas-Rhin :

- Le Second Empire :

La législation, les circulaires communiquées aux maires et commissaires de police se trouvent dans les dossiers 3M943 et 15M203.

3M944 Etat nominatif des débits de boissons existant dans le département au 10 janvier 1852.

ABR 3M 951 à 1007 et 1033 à 1039 Débits de boisson affaires diverses : autorisations d'ouverture, refus, fermetures, plaintes, correspondance (affaires classées par ordre alphabétique des communes) 1852-1870.

3M932-933 Bals. Autorisations, correspondance (1851-1870)

3M940 Fêtes locales (1850-70)

3M929 Prostitution. Filles publiques. Maisons de tolérance (1852-1870)

3M941 Célébration des dimanches et fêtes; interdiction de réunions du cabaret, chants et autres démonstrations extérieures et cessation des travaux publics, les dimanches et jours fériés (circulaire préfectorale du 7 janvier 1852) 1851-56

3M946 à 950 Etats des cafés dont la fermeture a été ordonnée; ouvertures temporaires.

3M102 Liste des personnes ayant une attitude hostile au gouvernement en 1852

3M404.

13M66 Grèves à Bischwiller, Brumath.

15M202 Bals, théâtre, fêtes.

15M203 Débits de boissons.

3M1154 Création des associations de tir en 1867.

5M234. Préparation saturniennes pour la bière.

5M151 Demandes d'installation de machine à vapeur. Le dossier contient des plans complets de brasseries, avec non seulement la salle de brassage, mais aussi le débit, les annexes, les lieux d'aisance, l'écurie.

1M 319 Plainte contre un conseiller municipal de Châtenois.

1M224 Incident entre deux conseillers de Haguenau.

80J Versement du fonds d'archives de la brasserie de l'Espérance (non encore classé) Comptes-rendus des assemblées du conseil d'administration et des assemblées des actionnaires.

5K82 Administration. Description des brasseries Kraus et Schutzenberger à Schiltigheim.

P 240 Distillateurs. Demandes d'autorisation; réclamations; fraudes. Etat des distillateurs autorisés.

5M. Rapports des médecins cantonaux, pour l'eau, l'état sanitaire de la population et l'alcoolisme, on peut consulter les rapports annuels des médecins cantonaux en série

V10 : archives de l'évêché de Strasbourg. Carnaval 1858.

- le Reichsland : 1871-1914 :

a) le Gouvernement du Reichsland :

14 AL 108 et 110 : associations.

14AL114 Civilcasino Saverne.

14AL115 Kriegervereine.

27 AL 150 Débits de vin; répression de l'ivresse 1880-1900

27 AL 183 Demandes de licences de débits de boissons, de bals; police des auberges

27 AL 187 Prostitution en Alsace-Lorraine; associations pour la défense de la morale.

27 AL 229 Association pour la lutte contre l'alcoolisme (Croix Bleue) 1897-98.

27AL 231 Verkehrsverein.

27 AL 426 Analyse chimique d'aliments et de boissons.

27 AL 770 Encouragements donnés à la jeunesse; jeux populaires de plein air.

27 AL 934 Frais de licence dus par les débitants de boissons 22.2.1880-12.9.1903

32AL120 Les élections de 1893 et 1896 à la députation dans la circonscription de Sélestat.

39AL 183 Droit de licence et associations de consommateurs.

74AL 957 Imposition du vin.

74AL 958 Imposition de la bière.

87AL732 Commerce de la bière en bouteilles.

87AL5870 Serveuses à Haguenau.

b) Les versements de la Bezirksdirektion, c'est à dire du département du Bas-Rhin :

49D182 Compte-rendu d'une enquête sur les kilbes, danses concerts, menée par les sous-préfets.

49D188 Statistiques des débits. Liste des ivrognes notoires.

49D198 Compte-rendu des affaires d'ouverture et de fermeture de débits, sous-préfet de Sélestat au préfet.

49D195 Erstein.

49D196 Sous-préfecture de Haguenau.

49D200 Strasbourg-Campagne.

49D201 Wissembourg.

49D202 Saverne.

49D211 Consumyereine.

49D212 Réunions politiques.

49D213 Réunions des associations catholiques.

49D219 Associations de l'arrondissement de Haguenau.

49D220 Associations de l'arrondissement de Molsheim.

247 D 58 concerne les règlements sur la salubrité publique et la qualité des boissons, notamment la teneur en plomb des bières, le contrôle des installations de pression, l'aération des locaux où se trouve le tonneau.

247 D 63 Versement de la Bezirksdirektion (Préfecture) intitulé "Wirtschaftskonzessionen". Les matériaux reliés sont divers, datés surtout de 1890- 98 : statistiques des établissements en avril 1895 et 1896 ; délibérations du conseil municipal de Strasbourg ou de la commission chargée des recours; cinq numéros du *Evangelischer- protestantischer Kirchlichenbote*, à partir du 8/8/1897, contenant un long article signé Dr K et intitulé "Sind Wirtshäuser notwendig? Wirtshäuser und Wirte auf dem Land".

247D64 Etude de jurisprudence sur l'application du décret du 27.12.1851 en France, 27.6.1880.

247D66 idem.

398D Paquet 60 contient des statistiques de débits par commune.

c) Archives des Kreisdirektionen (sous- préfetures) contiennent surtout la correspondance passive émanant de la Bezirksdirektion, mais peu d'enquêtes, de courrier émanant des maires. Surtout, on n'y trouve pas les demandes d'ouvertures de débits, alors que c'est le Kreisdirektor qui accorde les autorisations d'ouverture. Le contenu varie considérablement d'une sous-préfecture à l'autre. Ainsi :

387 D 226 Police des débits de boissons Kreisdirektion Saverne : des contraventions.

388 D 58 Archives du casino civil de Saverne.

388 D 91 Kolonialverein Zabern.

Haguenau

383 D 48 Sicherheitspolizei.

383 D 59 : la police du débit 1871 à 1899 : le rappel des règlements concernant le débit aux mineurs, les plaintes concernant le bruit, les chansons inconvenantes, etc.

383 D 66 Commissariat de police de Haguenau.

383 D 73 Monopole des eaux-de-vie.

383 D 80 Police des rues et des chemins.

383 D 82 Administration générale. « Ordnung und Sicherheitspolizei. »

383 D87 Actes du commissariat de police de Haguenau.

383 D 88 Les associations du canton de Haguenau de 1870 à 1900 .

383 D 102 Social-Démocratie.

383 D 105 Schankwirtschaften, 1880-1905. Circulaires sur la prostitution dans les débits du champ de tir, les listes d'ivrognes notoires dans les années 1880. Circulaire de 1896 sur les débits coopératifs.

394 D217 Enquête de 1875 sur l'origine des autorisations de débiter.

398 D 32 et 33, Strasbourg -Campagne : liste d'amendes, liste des ivrognes notoires; ligues antialcooliques; répertoire nominal des débits- coopératives.

396D45 Dossiers de demandes d'ouverture pour la ville de Hochfelden.

397D295 Sociétés de Brumath.

397D626 Kriegerverein de Hochfelden.

398D Paquet 24 Messtis et danses.

398D paquet 32 Répertoire des incidents qui se sont produits dans l'arrondissement de Strasbourg Campagne.

1372W457 Débitants de Strasbourg Campagne jusqu'en 1961.

1372W457 Débitants de Strasbourg Campagne jusqu'en 1961.

390 D 441 Kreisdirektion de Sélestat : débits de boissons.

414 D 2799 Versement de la Kreisdirektion de Wissembourg : demande de tenue de bals adressés par les aubergistes au Kreisdirektor et accompagnés de l'avis du maire; arrêtés municipaux et délibérations des conseils municipaux concernant la tenue de bals.

414 D 2800 Compte-rendu des visites des salles de danse de l'arrondissement de Wissembourg, avec plan en double exemplaire, élévation, plan de masse.

d) Archives municipales de Bouxwiller déposées : 8E61/138.

Archives départementales du Haut-Rhin :

Les archives de la préfecture antérieures à 1871 sont classées en série 4M :

4M27, 28, 29 Comptes-rendus mensuels des commissaires de police cantonaux 1852-1870.

4M78 Police des cabarets.

4M79 Danses.

4M83 Kilbes, danses, fêtes, bals, 1850-1870.

4M269-270-271-272 : comptes-rendus mensuels des commissaires de police cantonaux.

6M184 Recensements d'Altkirch.

1R93 à 101 : Remplacement militaire.

Les archives de la préfecture du Haut-Rhin postérieures à 1871, ainsi que celles des sous-préfectures, sont classées en série AL. Les archives sont beaucoup moins abondantes, à l'exception de celles de la sous-préfecture d'Altkirch.

Pour la préfecture :

8AL1/1537 Kriegervereine Acta Generalia.

8AL1/1611 Kriegervereine Ribeauvillé.

8AL1/1840 Kriegervereine Altkirch.

8AL1/9408 Surveillance des partis politiques.

8AL1/9428 Réunions politiques et syndicales.

8AL1/9452 Prostitution.

8AL1/9459 Kilben.

8AL1/9461 Danses, bals, concerts.

8AL1/9462 Concessions de débits et fermetures.

8AL1/9563 Appels, sous-préfecture d'Altkirch, années 1870.

8AL1/9567 Appels, sous-préfecture de Ribeauvillé.

8AL1/9568 Appels, sous-préfecture de Thann.

8AL1/9569 Appels, sous-préfecture de Saint Louis.

8AL1/9572 - 9573 Appels au préfet, 1908-1914.

8AL1/9577 Horaires de fermeture.

Concernant plus précisément l'arrondissement d'Altkirch :

3AL1/12 / Liste des débitants d'Altkirch, 1884.

1AL1/2159 Police des débits de boissons.

1AL1/2164 -2165 Liste des ivrognes notoires.

1/AL1/2173-2174-2175-2176 Attributions des concessions et enquêtes des commissaires de police.

1AL1/1836 Statistiques sur le nombre de débits et la forme de faire-valoir.

1AL1/1836 Appareils de pression.

1AL1/11 Demandes d'ouverture à Altkirch, 1906-1908.

1AL1/12 Idem, 1909-1912.

1Z 164 Faits remarquables arrivés dans l'arrondissement d'Altkirch.

1Z 180 Demandes d'ouverture dans la ville d'Altkirch.

1Z 198 Plaintes contre les débitants.

1Z 200 Danses, spectacles.

Etat civil d'Altkirch ; tables de recensement 56M184.

Enregistrement 3Q 22, 61, 62, 64. (Altkirch) pour les années 1873-1876.

3U122 3U124, 3U1/133 : Affaires jugées en appel par le Cour de Colmar.

2) Archives municipales :

Haguenau

Les archives de Haguenau, pour la période qui nous intéresse, se divisent en trois ensembles :

- **la période française du XIXe siècle (I)**. Ce sont les doubles des lettres conservées aux archives départementales sous 3M969, 970, 971; parfois ce sont aussi des réponses venues de la préfecture.

I 64a Registre des comptes-rendus quotidiens des agents de police municipaux fin 1863-fin juin 1870.

Ka 9bis Lettres du curé Guerber, de St Georges, au maire Nessel .

Ms 3.23 recueil des notes de sermons du vicaire Joseph Guerber.

En série W les actes notariaux sont répertoriés. Les actes eux-mêmes ont été déposés aux Archives Départementales, mais le répertoire informatique est conservé à Haguenau, ce qui permet une localisation très rapide des actes.

Pm : registre des publications de mariage, 1869-1873.

- **la période comprise entre 1871 et 1900 s'appelle AR (Alte Registratur)**.

AR 29 Registre des délibérations du Conseil Municipal de Haguenau,

AR 98 Vereinswesen pour les années 90 : fête du Vélo Club, rassemblement départemental des pompiers.

AR 99 Sittenpolizei : répertoire des "femmes soumises" qui ont omis de se rendre au contrôle sanitaire.

AR 100a Schankpolizei und Wirtschaftskonzessionen : police des débits de 1871 à 1900.

AR 101 Trunkbolden : liste des ivrognes notoires, telle qu'elle a dû être dressée d'après la loi de mai 1882, ainsi que ses corrections et des lettres de dénonciations émanant d'épouses

AR 105 Polizeiaufsicht :

AR 154 Demande de diminution des droits de licence.

AR 292 Märkte : marchés.

- **NR (Neue Registratur)** : ce sont les documents postérieurs à 1900.

NR 21-22 Délibérations du Conseil Municipal de Haguenau,

NR 116 Main courante de la police municipale.

NR 126 Volksfeste.

NR 127 Tanz.

NR 128 Schenkpolizei, Wirtschaftskonzessionen.

NR 129 Kellnerinnen; öffentliches Haus.

NR 130 Bewegung gegen den Mißbrauch geistiger Getränken.

NR 137 Vereinswesen.

NR 201 Droits de licence.

NR 359 a Märkte.

Il faut ajouter les recensements nominaux de Haguenau, de 1841 à 1866 et de 1885 à 1910,(AR 15) à périodicité quinquennale, classant les individus par familles, donnant l'adresse, la date et le lieu de naissance. Une table alphabétique permet une recherche rapide. Le contenu de ces actes de recensement a été répertorié en registres dactylographiés après que nous ayons constitué le fichier.

Archives municipales de Sélestat :

B III 1 : Commissaire de police cantonal de Sélestat.

B IV 11 Öffentliche Dirnen.

B VI 1 Acta generalia 263 pièces, datées de 1849 à 1926, contenant surtout des mesures de police, les heures de fermeture, la fréquentation par les mineurs, l'entretien des appareils de pression, la correspondance entre la municipalité et le Wirtverein.

B VI 2 Wirtschaftskonzessionen, 268 pièces datées de 1871 à 1896, soit approximativement 250 demandes d'ouverture, comprenant la date, le nom du débit, l'ancien tenancier, le nouveau et la commune d'origine de ce dernier.

B VII Feste 5 : Bälle und Tänze ; 6 : Theater ; 7 : Kilben 10 ; Geburtstag des Kaisers.

B VIII Straßenpolizei.

B X Vereinspolizei : 2 : Arbeiterverein ; 3 : Athletenklub ; 13 : Kriegerverein ; 28 Wirtverein.

J 37 Pièces nouvellement classées sur les débits de boissons.

Les registres nominaux des recensements existent de 1875 à 1910, avec la date et le lieu de naissance, la profession, la religion.

Archives municipales de Ribeauvillé :

I 90-I 100 Demandes d'ouverture.

J100a, Wirtschaftspolizei

Tables de recensement.

Archives privées :

Copie du Journal manuscrit de Georges Schmitt, marchand de fer à Hochfelden 1892-1914.

Archives de la Brasserie Météor à Hochfelden. Il s'agit surtout d'un premier livre de comptes d'avril 1897 à décembre 1898 dans lequel chaque client dispose d'une page où figurent les livraisons, les dettes; malheureusement n'y figurent que des débiteurs de Hochfelden et des communes environnantes : 14 débiteurs de Hochfelden, auxquels il faut ajouter le débit coopératif tenu par le tuilier Hemberger ; 27

dans les communes environnantes, dont la plus grande partie se trouve à 10 kilomètres au maximum. Le deuxième porte sur les années 1910-1913, s'ajoutent alors des clients plus éloignés, jusqu'à Sélestat et Trois Epis, les loyers à payer lorsque la brasserie est propriétaire de l'établissement.

Comptabilité des achats tenue par Georges Laugel, propriétaire et tenancier du Canon à Hochfelden, entre 1899 et 1913.

Bibliographie.

La France, l'Allemagne et le Reichsland au 19^e siècle : ouvrages généraux.

AGULHON (Maurice), *1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852*, Paris, Le Seuil, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, 1977.

ANCEAU (Eric), *La France de 1848 à 1870, entre ordre et mouvement*, Paris, Librairie générale française, 2002.

BAECHLER (Christian), *Le parti catholique alsacien 1890-1939*, Presses Universitaires, Strasbourg, 1982.

Das Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1914, éd. SCHLENKER (M.), WOLFRAM (G.), 3 tomes, Frankfurt, 1931-1937

HIERY (Herrmann), *Reichstagswahlen im Reichsland. Ein Beitrag zur Landesgeschichte von Elsaß-Lothringen und zur Wahlgeschichte des Deutschen Reiches 1871-1914*, Düsseldorf, 1986.

IGERSHEIM (François), *L'insertion de la social-démocratie dans la vie politique strasbourgeoise*, D.E.S., 1966

IGERSHEIM (François), *L'Alsace des Notables, 1870-1914*, Strasbourg, 1981

IGERSHEIM (François), *Politique et administration dans le Bas-Rhin*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 1993.

KOTT (Sandrine), *L'Allemagne du XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1999.

PLESSIS (Alain), *De la fête impériale au mur des fédérés, 1852-1871*, Paris, Le Seuil, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, 1979.

ROTH (François), *L'Allemagne de 1815 à 1918*, Paris, A. Colin, 2002.

ROTH (François), *La Lorraine annexée*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1976.

OBERLE (Roland), *L'Alsace au temps du Reichsland*, Strasbourg, 1990

PFLANZE. (Otto), *Bismarck II, Der Reichskanzler*, Beck, München, 1995.

VOGLER (Bernard), *Histoire culturelle de l'Alsace*, 2e éd., Strasbourg, La Nuée Bleue, 1993.

VOGLER (Bernard), *Histoire politique de l'Alsace, De la Révolution à nos jours, un panorama des passions alsaciennes*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995.

WAHL (Alfred), *Comportement politique et confession dans les campagnes d'Alsace et du Pays de Bade*, Strasbourg, 1980.

WAHL (Alfred), RICHEZ (Jean- Claude.), *La vie quotidienne en Alsace 1850-1950*, Paris, 1993.

WAHL (Alfred), *Les forces politiques en Allemagne, XIXe-Xxe siècle*, A. Colin, Paris, 1999.

WEHLER (Hans Ulrich), *Krisenherde des Kaiserreiches 1871-1918*, Goettingen, 1970, p 17 à 84

WEHLER (Hans-Ulrich), *Von der "Deutschen Doppelrevolution" bis zum Beginn des Ersten Weltkriegs, 1849-1914, Deutsche Geschazftsgeschichte, Dritter Band*, München, Beck, 1995.

Etudes d'ensemble sur les débits :

BIHL-WILLETTE (Luc), *Des tavernes aux bistrots, une histoire des cafés*, L'Age d'Homme, Lausanne, Suisse, 1997.

BIETH (Jean), *Police générale des débits de boissons, établissements et divertissements publics, impôts y compris le droit des pauvres. Règlements en vigueur en Alsace et en Lorraine*, Strasbourg, Istra, 1922.

BOLOGNE, (Jean.-Claude), *Histoire des cafés et des cafetiers*, Paris, Larousse, 1993.

DE LANGLE (Henri -Melchior), *De la convivialité à la sociabilité à Paris dans les débits de boissons au 19e siècle*, Thèse dactylographiée Paris IV, 1987.

DUIS (Perry S.), *The Saloon, Public Drinking in Chicago and Boston, 1880-1920*, Chicago, 1983.

EBNER (H.), *Grazer Gastlichkeit. Beiträge zur Geschichte des Beherbergung- und Gastgewerbes in Graz*, Graz, Wien, 1985.

HAINÉ (W.S.), *The World of the Paris Café, Sociabililty among the French Working Class, 1789-1914*, Baltimore, London, 1996.

HERVIER (Daniel), *Cafés et cabarets en Berry de 1851 à 1914*, Tours, 1980.

KLEIN, (Hugo), *Alt-Innsbrucker Gaststätten, Historische Plauderei*, Schlern-Schriften n° 222, Innsbruck, Wagner, 1962.

LALOUETTE (Jacqueline), "Les débits de boissons urbains entre 1880 et 1914", *L'ethnologie française*, n° 2, tome 12-4-6, 1982, p.134 à 136.

LALOUETTE (Jacqueline), *Les débits de boisson en France 1871-1914*, Thèse, 1979, Lille, 1981.

MATHAR (Friedrich), SPIEGEL (Rudolph), *Kölsche Bier- und Brauhäuser*,. Köln, 1989.

PUGEAULT (Catherine), *Du vin et des cabales : sociologie historique d'une formation rurale : les débitants de boisson dans l'Oise rurale*, Thèse EHESS dactylographiée, 2 vol, 1994.

TÄUBRICH (H.-C.), *Zu Gast im alten Berlin, Erinnerungen an die altberliner Gastlichkeit in Hotelpalästen, Vergnügungslokalen, Ausflugsgaststätten und Destillen*, München, 1995.

TOURNIER (Daniel), « Les débits de boissons à Mulhouse au XIXe siècle (1798-1870), *Annuaire historique de Mulhouse*, 1996, p. 93 –110.

Les débitants, groupe social :

ANKAERT (Rudy), "Les cafetiers-cabaretiers à la fin du XIXe siècle", KURGAN VAN HENTERYK (Ginette), AUMAIN (Serge) (sd), *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1994

BLUMLIN (S.M.), *The emergence of the middle class, Social experience in the american city, 1760-1900*, Cambridge, 1989.

BOLTANSKI (Luc), *les cadres*, Paris, Minuit, 1982.

CERUTTI (Simona), *La ville et les métiers, naissance d'un langage corporatif (Turin, 17^e-18^e siècle)*, Paris, E.H.E.S.S., 1990.

CHARLE (Christophe), *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1991.

CHARLE, (Christophe), *La naissance des "intellectuels" 1860-1900*, Paris, Minuit, 1990.

CHARLE, (Christophe), *La crise des sociétés impériales, Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940, Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001.

CONZE (Werner), *Gesellschaft, Staat, Nation, Gesammelte Aufsätze*, Hersg. von Ulrich Engelhardt, Reinhardt Kosolleck und Wolfgang Schieder, Stuttgart, 1992.

CROSSICK, (Geoffrey), HAUPT (Heintz-Gerhard), *The Petite Bourgeoisie in Europe, 1780-1914*, London, New York, Routledge, 1995.

CROSSICK, (Geoffrey), HAUPT (Heintz-Gerhard), *Die Kleinbürger, eine europäische Sozialgeschichte des 19. Jahrhunderts*, München, Beck, 1998.

CROSSICK (Geoffrey), "La bourgeoisie britannique", *Annales HSS*, N° 6, nov. déc. 1998, p. 1089 à 1130.

FRICKE (Dieter), *Die nichtproletarischen demokratischen Kräften in der deutschen Geschichte 1830 bis 1945*, Berlin, Akademie Verlag, 1982.

GARGEY (Delphine), "Mécaniser l'écriture et photographier la parole. Des utopies au monde du bureau, histoire de genre et de techniques », *Annales H.S.S.*, n°3, mai-juin 1999, p. 587-614.

GUILLAUME (Pierre), *Histoire et historiographie des classes moyennes dans les sociétés développées*, Maison des Sciences de l'Homme en Aquitaine, Talence, 1998.

JAUMAIN (Serge), *Les petits commerçants belges face à la modernité, (1880-1914)*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1995.

JULLIAN (M.) et MAYER (Ch.), *Histoire de France des commerçants*, Paris, 1983.

KOCKA (Jürgen), *Les bourgeoisies européennes au XIXe siècle*, Paris, 1996.

LEDERER (E.), "Das ökonomische Element und die politische Idee im modernen Parteiwesen", RITTER (Gerhard Albert), *Deutsche Parteien vor 1918*, Köln, Kippenhauer und Witsch, 1973, p. 120-141.

LERCH (Dominique), "Du colportage à l'errance. Réflexions sur le colportage en Alsace", *Revue d'Alsace*, t 113, n° 87, p 163-186.

NIPPERDEY (Thomas), "Die Organisation des bürgerlichen Parteien in Deutschland", RITTER (Gerhard Albert), *Die deutschen Parteien vor 1918*, Köln, Kippenhauer und Witsch, 1975, p. 100-1.

OFFERLE (Michel), *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, Paris, 1998.

PURVIS (M.), "The development of co-operative retailing in England and Wales 1851-1901" *Journal of historical Geography*, 1990, 16 (3), p. 314-331.

SIEGRIST (Hannes), *Advokat, Bürger und Staat, Sozialgeschichte der Rechtsanwälte in Deutschland, Italien und der Schweiz, (1.^e-20 Jh.,)* Frankfurt am Main, Klostermann, 1996.

Les consommations, les boissons :

ÄRNTZ (Helmut), SIMON (André), *Champagner und Sekt.. Die Geschichte des schäumenden Weins*, Berlin, Frankfurt, Wien, 1962.

ARON (R.), *Le mangeur du XIXe siècle*, Paris, Payot, 1989.

Autrement, « Mutations », *Revue mensuelle, Casse-croûte, aliment portatif, repas indéfinissable*, n° 206, Juillet 2001

BAUER (Hans), *Tisch und Tafel in alten Zeiten, aus der Kulturgeschichte der Gastronomie*, Leipzig, 19

BARTH (Médard), *Der Rebbau des Elsass und die Absatzgebiete seiner Weine* Strasbourg, Paris, Le Roux, 1958.

BARTHES (Roland), "Pour une psycho-sociologie de l'alimentation contemporaine", , HEMARDINQUER (Jean-Jacques), *Pour une histoire de l'alimentation*, Paris, 1970.

BAUDRILLARD, (Jean), *La société de consommation*, Paris, 1970, nouvelle édition, 1996.

BOLOGNE (Jean-Claude), *Histoire morale et culturelle de nos boissons*, Paris, A. Colin, 1991.

BRAUN (A), SCHLINGER (Jean-Louis), *Le mangeur alsacien. Histoire de l'alimentation en Alsace de la Renaissance à l'annexion*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1990.

De GRAZIA, (Victoria), FURLOUGH (Edith), *The sex of Things, Gender and Consumption in Historical Perspective*, Berkeley, 1996.

- DIEL (I.), *Die Entwicklung des elsässischen Weinbaues, unter bes. Berücksichtigung der politischen Veränderungen von 1871 bis 1918 und deren Einfluss auf Standort, Produktion und Absatz o.O.* 1953, Bonn, Landw Diss., 19.6.1953.
- ENNES (Pierre), MABILE (G.), THIEBAUT (P.), *Histoire de la table, les arts de la table des origines à nos jours*, Paris, Flammarion, 1994.
- EVANS (Richard), *Tod in Hamburg, Stadt, Gesellschaft und Politik in den Cholera-Jahren 1830-1910*, Traduction de l'anglais de Karl A. Klewer, Hambourg, 1990.
- FISCHBACH (Pierre), *La Brasserie strasbourgeoise et l'industrie brassicole alsacienne aux XIXe et XXe siècle*, Mémoire de maîtrise, U.S.H.Strasbourg, 1990.
- FISCHER (G.), GANSOHR (H.), HEIZMANN(B.), *Bierbrauen im Rheinland*, Führer und Schriften des Rheinischen Freilichtmuseums und Landesmuseums für Volksunde in Kommern, Köln, 1985.
- GIERSCH, (Pierre), "Genèse politique et technique des réseaux d'eau et d'assainissement de Sélestat", *Annuaire, les amis de la bibliothèque humaniste de Sélestat*, 1990, 189 à 202.
- GOUBERT (Jean-Pierre), *La conquête de l'eau*, Paris, Laffont, 1982
- HELL (Bertrand), *L'homme et la bière*, Obernai, Gyss, 1982.
- HIRSCHFELDER (Günther), « Das Wassertrinken », *Archiv für Kulturgeschichte*, n° 80, Band 2, 1998, p. 340-350.
- KULISCH (Paul), "Vom Weinbau in Elsass-Lothringen unter deutscher Verwaltung", SCHANKER (Manfred), *Die wirtschaftliche Entwicklung Elsass-Lothringens*, éd., Frankfurt, 1931, p. 381-410
- Les boissons : production et consommation aux XIXe et XXe siècle*, Actes du 106e congrès national des sociétés savantes, Perpignan, 1981, Tome 1, Paris, 1984
- LACHIVER (Marcel), *Vins, vignes et vigneron, histoire du vignoble français*, Paris, Fayard, 1988
- MANDROU (Pierre), « Les consommations des villes françaises au XIXe siècle », *Annales ECS*, Juillet-Août 1961.
- MULLER (Claude), *Chronique de la viticulture alsacienne au XIXe siècle*, Riquewihr, Reber, 1991.
- NAHOUM-GRAPPE (Véronique), *La culture de l'ivresse. Essai de phénoménologie historique*, Paris, Quai Voltaire, 1991.
- NOURRISSON (Didier), *Le buveur du XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1990.
- ORY (Pascal), « La gastronomie », *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1989, t. 3, p. 3743-3769
- PANOUILLE, (Christophe) "Et les Français prirent goût à l'absinthe", *L'Histoire*, n° 52, janvier 1983.
- RION (E.) et MEYER(F.), *La bière, art et tradition*. Paris, 1968
- ROWLEY (Anthony), *A table, la fête gastronomique*, Gallimard, Paris, 1994.
- STANZIANI (Alessandro), « Action économique et contentieux judiciaires. Le cas du plâtrage du vin en France, 1851-1905 », *Genèses*, n°50, mars 2003, p.71-90.

- STOSKOPF (Nicolas), *La petite industrie dans le Bas-Rhin*, Sociétés savantes d'Alsace, Strasbourg, Sociétés Savantes d'Alsace, 1987.
- TEUTEBERG (Hans J.) (éd.), *Durchbruch zum modernen Massenkunsum. Lebensmittelmärkte und Lebensmittelqualität im Städtewachstum des Industriezeitalters*, Münster, 1987
- TOUSSAINT-SAMAT (Maguelonne), *L'histoire de la cuisine bourgeoise du Moyen Age à nos jours*, Albin Michel, Paris, 2001.
- WHEATON (Barbara), *L'office et la bouche. Histoire des mœurs de la table en France 1300- 1789*, Paris, Calmann Lévy, 1984.
- WYRWA (Ulrich), *Branntewein und "echte"s Bier, Die Trinkkultur der Hamburger Arbeiter im 19. Jahrhundert*, Hamburg, 1990.

Les sociabilités de débits :

- AGULHON (Maurice), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. Etude d'une mutation de sociabilité*, Paris, A. Colin, 1977.
- ARIES (Ph.) et DUBY(G.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1986.
- BECK (Robert), *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours*, Paris, L'Atelier Editions Ouvrières, 1997.
- BECKER (Howard S.), *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, 1963, trad., Paris, Métailié, 1985.
- Boire, Terrain*, N° 13, octobre 1989.
- BOURDIEU (Pierre), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Seuil, 1977.
- BOYER (Marc), *Histoire de l'invention du tourisme, XVIe – XIXe siècle*, Laube, Paris, 2000.
- BOZON (M.), *Rapports sociaux et Vie quotidienne d'une petite ville de province : la mise en scène des différences*, Lyon, 1984
- BRENNAN (Thomas), *PublicDrinking and popular culture in eighteenth-century Paris*, Princeton, Princeton University Press, 1988
- Catalogue de l'exposition : Pourquoi depuis 300 ans va-t-on au café?*, éd. Fédération nationale des boissons, Paris, 1989.
- CERF (Eve), "Carnavals en Alsace : tradition, évolution, manipulation" in *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 7, 1978, p 27.
- CHESNAIS (Jean-Claude), *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, 1981
- CORBIN (Alain), s.d., *L'avènement des loisirs, 1850-1950*, Aubier, Paris, 1995.
- DAUMARD (Adeline), (éd.), *Oisiveté et loisir dans les sociétés occidentales au XIXe siècle*, Actes du colloque d'Amiens, 19-20 novembre 1982, Abbeville, 1983.
- DOBRICK, (Johannes), *Die Grundsätze des Rechts der Gast-und Schankwirte*, Iéna, Postler, 1935.

- EBEL (Edouard), *Police et société, Histoire de la police et de son activité en Alsace au XIXe siècle*, Strasbourg, Sociétés Savantes d'Alsace, 1999.
- ELIAS (Norbert), *la société des individus*, trad., Fayard, 1991.
- EVANS (Richard), *Kneipengespräche im Kaiserreich : Die Stimmungsgespräche der Hamburger Politischen Polizei. 1892- 1914*, Hamburg, 1989.
- FEIGE (J.), *Der alte Feierabend*, München, Beck, 1936.
- FINCARDI (Marco), "Ici pas de Madone". Inondations et apparitions mariales dans les campagnes de la vallée du Pô", *Annales*, 1995 (4), p.829-854.
- FRANÇOIS, (E.), REICHARD, (R.), "Les formes de sociabilité en France du milieu du XVIIIe siècle au milieu du XIXe siècle", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1987, p. 453-472
- GARRIGOU (Alain), *Le vote et la vertu, comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, presse de la FNSP, 1992.
- GAUVARD (Claude), « Violences citadines et réseaux de solidarité. L'exemple français au XIV et XV e siècles », *Les Annales ECS*, (5), 1993, p. 1113-1126
- HAINÉ (W. S.), "Youth and drink in Paris 1870-1914 Rhetoric and reality", *Contemporary French Civilisation*, vol 12, 1988, p. 87-101
- HAINÉ (W.S.), *Café friend : friendship and fraternity in Parisian working class cafés*, *Contemporary history*, 1992, Vol 17
- HÜBNER (Manfred), "Zwischen Vereinskneipe und Sportarena : Kultureller Wandel und Trinkverhalten", *Geschichte, Erziehung, Politik*, n° 2, Berlin, 1992, p. 753-762
- JEANNOT (Gilles), "Tisser des liens patrimoniaux", *Genèses 11*, mars 1993, p. 5-24
- KARSKY (B.), MARIENSTRAS (Elise), *Travail et Loisir dans les sociétés préindustrielles*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1991.
- KIFT Dagmar, (Herausg) *Kirmes, Kneipe, Kino, Arbeiterkultur im Ruhrgebiet zwischen Kommerz und Kontrolle (1850-1914)*, Paderborn 1992.
- LANGER, PANKE-KOCH, SPICKER, *Clubs, Cafés und Knappschaften*, Osnabrück 1993.
- LEVI (Giovanni), SCHMITT (Jean-Claude), *Histoire des jeunes en Occident, l'époque contemporaine*, T.2, Paris , Seuil, 1996.
- MAGNUSSON (Lars), "Proto-industrialisation, culture et tavernes en Suède (1800-1850)", *Annales ECS*, 1990, n° 1, p. 21 à 36.
- MARGAIRAZ (Daniel), *Foires et marchés dans la France préindustrielle*, Paris, Presses EHESS, 1988.
- MUCCHELLI (Laurent), *Violences et insécurité, fantasmes et réalité dans le débat français*, Paris, la Découverte, 2001.

- MUCHEMBLED (Robert), *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (Xve – XVIIIe siècle)* Paris, Seuil, 1978.
- MUCHEMBLED (Robert), *La société policée. Politique et politesse en France du XVIe au XXe siècle*, Paris, Seuil, 1998.
- NAUNIN (H.), *Städteordnung des 19. Jahrhunderts. Beiträge zur Kommunalgeschichte Mittel und Westeuropa*, Köln, 1984.
- ORTIZ (Renato), "Le voyage, le populaire et l'autre", in RAVELET (Claude), *Etudes sur Roger Bastide, de l'acculturation à la psychiatrie sociale*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 71 à 85.
- PINARD (Nathalie), *Reflets de femmes dans la ville. Essai d'anthropologie dans l'espace. Lieux publics de loisir et d'identité féminine : l'exemple des cafés d'une grande ville de France*, Bordeaux, 1992.
- PFLEGER, (Alfred), « Weibertage und Frauenwelt im Elsass », *Elsassland*, 1930, p. 33-37.
- RAUERS (Friedrich), *Kulturgeschichte der Gaststätte*, Berlin, Metzner, 1941.
- REID (D.A.), « The decline of Saint Monday 1766-1876 », *Past and Present*, n° 71, p. 76-101.
- REULECK (J.), WEBER (W.), *Fabrik, Familie, Feierabend. Beiträge zur Sozialgeschichte des Alltags im Industriezeitalter*, Wuppertal, 1978.
- RYBCZYNSKI (W.), *Histoire du week-end*, trd. Paris, Liana Levi, 1992.
- SERRANO (Carlos), "Le vin du prolétaire, Alcool et sociabilité ouvrière en Espagne à la fin du XIXe siècle", *Solidarités et sociabilités en Espagne*, Besançon, Paris, Belles Lettres, 1999, p. 371 à 389.
- VULIC (Milan), "Les débits de boissons, le cabaret, le bistrot dans le Bassin Houiller du Nord Pas de Calais témoins de la sociabilité populaire", *Revue du Nord*, T 70, 1988, p. 771-787
- VULIC (Milan), *Le cabaret, le bistrot, lieu de sociabilité populaire dans le bassin houiller du Nord Pas de Calais (1750-1985)*; Thèse de doctorat, Lille III, 1991.
- WEBER (Eugen), *La fin des terroirs*, 1976, trad. Paris, 1983.
- WEBER (Florence.), *Le travail d'à-côté, étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Fayard, 1989.

Clubs et sociétés :

- ADAM (Paul), *Histoire religieuse de Sélestat*, T. 3, Publications de la Société des amis de la Bibliothèque de Sélestat, Sélestat, 1975.
- AMAOUCHE-ANTOINE (Marie Dominique), "Espérasa. Une ville ouvrière chantel 1870-1940", *Ethnologie française*, 1984, n° 3, p. 237 à 250.
- CERF (Eve), "Carnavals en Alsace Tradition, évolution, manipulation", *Revue des Sciences Sociales de l'Est de la France*, n° 7, 1978, p. 24-29.

- DÜDING (Dieter), *Organisierter gesellschaftlicher Nationalismus in Deutschland, Bedeutung und Funktion der Turner- und Sängervereine für die deutsche Nationalbewegung*, München, Oldenburg, 1984
- FRANCK (Ernest), *Etude d'une coopérative régionale, la Société Coopérative de Consommation de Strasbourg et Environs*, PUF, Paris, 1933.
- NAU (R.), "Gymnastics, Athletics Games : Sedan celebrations in Imperial Germany", *Stadion*, 1986-87
- DUNING (Ernest), ELIAS (Norbert), *La sociologie du sport*, Paris, 1994.
- GODIN (Stéphanie), "La gymnastique à Haguenau du temps du Reichsland (1871-1914), Luites idéologiques et enjeux politiques", *Etudes Haguenoviennes*, 1997, p. 143 à 190.
- GRANGE (Annie), *L'apprentissage de l'association, 1850-1914, Naissance du secteur volontaire non lucratif dans l'arrondissement de Villefranche sur Saône*, Paris, Mutualité Française, 1993.
- GUILLAUME (Paul) "L'hygiène et le corps", SIRINELLI (Jean-François), *Histoire des droites en France*, Paris, NRF, 1992, p. 509 à 563.
- HARTMANN (Martin), *Turnvater Jahn und seine Stellung zum Alkohol*, Berlin, Auf der Wacht, 1927.
- HIRSCH (Jean-Pierre), « Les associations, une affaire d'Allemands ? », DESMARS (Bernard), WAHL (Alfred), *Les associations en Lorraine (De 1871 à nos jours)*, Actes de la table ronde de l'Université de Metz, Metz, 2000.
- HOCHSTUHL (Kurt), "Politische Vereine in Baden 1847-1849", *Geschichte am Oberrhein*, 1999.
- HUARD (Raymond), *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses F.N.S.P., 1996.
- HUBSCHER (Ronald), DURRY (J.), JEU (Bernard), *L'histoire en mouvements, le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, A. Colin, 1992.
- JOHO (Jean), *Guide pratique des associations d'Alsace-Lorraine*, Colmar, 1993.
- MALLMANN (Klaus-M.), *Saufkasinos und Konsumvereine. Zur Genossenschaftsbewegung der Saarbergleute, 1890-1894*, Essen, Bochum, 1980.
- METZLER (Lionel), « Les Kriegervereine en Lorraine annexée de 1874 à 1914 », B. Desmars, A. Wahl, *Actes de la table ronde de l'université de Metz, décembre 1998*, Metz, 2000, p. 19-37.
- PANKE- KOCH (Birgit), *Das osnabrücker Vereinsleben im 19. Jahrhundert*, Osnabruck, 1993.
- ROHKRÄMER (Thomas), *Der militarismus der "kleinen Leuten". Die Kriegervereine im Deutschen Kaiserreich 1871-1914*, München, 1990.
- STARCK (Jean-Nicolas), *Les Kriegervereine en Alsace, 1873-1914*, Mémoire de maîtrise, U.M.B., Strasbourg, 2000.
- SUENIUS (Ulrich), *Koloniale Begeisterung im Rheinland während des Kaiserreiches*, Köln, 1993.
- WAHL (Alfred), *Des jeux et des sports*, Actes du colloque de Metz, 26-28 septembre 1985, Metz, Publications du Centre de Recherches Histoire et Civilisation de l'Université de Metz, 1986.

ZIMMERMANN, (Hans-Peter), *"Der feste Wall gegen die rote Flut", Kriegervereine in Schleswig-Holstein, 1864-1914*, Neumünster, 1989.

La femme, la danse, la musique :

ABRAMS (Lynn), "Prostitutes in Imperial Germany, 1870-1914 : Working girls or social outcasts", *The German underworld, Deviants and outcasts in German History*, éd. EVANS (R.), London, New York, 1988, p. 189-205

BERLIERE (Jean Marc), *La police des mœurs sous la Troisième République*, Paris, Seuil, 1992.

CORBIN (Alain), *Les Filles de noce, misère sexuelle et prostitution aux XIXe et XXe siècles*, Aubier, Paris, 1978.

FARGE (Arlette), KLAPISCH-ZUBER (Catherine), *Madame ou Mademoiselle? Itinéraires de la solitude féminine XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Montalba, 1984.

BRAEUNER (Gabriel), LERCH (Dominique), *De la prostitution en Alsace, histoires et anecdotes*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1997.

CONDEMI (Concetta), *Les cafés-concerts Histoire d' un divertissement 1849-1914*, Paris, Quai Voltaire, 1994.

EVANS (Richard), « Prostitution, State and Society in Imperial Germany », *Past and Present*, 1976, N° 70, p. 106 à 129.

FREVERT (Ute), "Classe et genre dans la bourgeoisie allemande du XIXe siècle, *Genèse*, décembre 1991, p. 5 à 28.

GASNAULT (François), *Guinguettes et lorettes. Bals publics à Paris*, Paris, Aubier, 1986.

GERBOD (P.), *Un espace de sociabilité : le bal en France au XXe siècle*, Paris, 1990.

GEYER (Myriam), *La vie musicale à Strasbourg sous l'Empire Allemand (1871-1918)*, Strasbourg, Sociétés Savantes d'Alsace, 1999.

HESS (Rémi), *La valse, révolution du couple en Europe*, Paris, Métailié, 1989.

KASSEL (Auguste), *Conscrits, Musik und Tanz im alten Elsass*, Guebwiller, Zukunft, 1929.

KIENTZ (Sybille), *Sexualität, Macht und Moral, Prostitution und Geschlechterbeziehungen Anfang des 19. Jahrhunderts in Württemberg, ein Beitrag zur Mentalitätsgeschichte*, Berlin, Ak. Verl., 1995.

KILTZ (Harmut), *Das erotische Mal, Szenen aus dem "chambre séparée" des neunzehnten Jahrhunderts*, Frankfurt am Main, 1983.

- MOSSE (George), *Nationalism and Sexuality, Middle-Class Morality and Sexual Norms in Modern Europe*. The University of Wisconsin Press, 1985.
- RICHARD (Lionel), *Cabaret cabarets Origine et décadence*, Paris 1991.
- ROYNETTE (Odile), «Bons pour le service » *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, , Belin, 2000.
- RONVIN (Francis)"Les "prostituées" de Rambervillers", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 34, janvier.-mars 1987.
- ROUX (Jean-Luc), *Le café-concert à Lyon, XIXème- début du XXème siècle*, Lyon, Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2002.
- SCHNEIDER (Richard), "La danse", dans *La tradition alsacienne* , éd. MATZEN (R.) vol. 1, Wettolsheim ,1975.
- SEGALEN (Martine), *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980.
- SOHN (Anne-Marie), *Du premier baiser à l'alcôve, la sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996.
- SOLE (Jacques), *L'âge d'or de la prostitution de 1870 à nos jours*, Paris, Plon, 1995
- THIERCE (Agnès), *Histoire de l'adolescence(1850-1914)*, Paris, Belin, 1999.
- ULRICH (Anita), *Bordelle, Strassendirnen und bürgerliche Sittlichkeit in der Belle Epoque*, Zürich, 1985.
- VAN GENNEP (Arnold), *Manuel du folklore français*, Tome 1, Paris, Laffont, 1947.
- VELAY VALLANTIN, "Le congrès international de folklore en 1937 », *Annales*, n°2, mars-avril 1999.

Alcoolisme et antialcoolisme :

- ANCEL (Pascale), GAUSSOT (Frédéric), *Alcool et alcoolisme, pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Alkohol im Volksleben*, Hessische Blätter für Volks- und Kulturforschung, Band 20, éd. BIMMER (A.), BECKER (S.), Marburg, 1987
- De l'alcoolisme au bien boire*, colloque tenu à Rennes du 16 au 18 septembre 1987, éd. CARO (G.), 2 vol., Paris, 1990
- FILLAUT (Thierry), « Manières de boire et alcoolisme dans l'Ouest de la France au XIXe siècle », *Ethnologie française*, 1984, n° 4, p. 377 à 387.
- FILLAUT (Thierry), *L'alcoolisme dans l'Ouest de la France pendant la seconde moitié du XIXe siècle*, Paris, 1982, Thèse 3e cycle, Rennes II, 1981
- FILLAUT (Thierry), *Alcool, alcoolisation, alcoolisme en Bretagne, 1852-1980*, Thèse d'Etat microfichée, Lille, 1987 .

- FOUCAULT (Michel), *Histoire de la folie à l'âge classique*, 10/18, Paris, 1971.
- FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1982.
- HÜBNER (M.), *Zwischen Alkohol und Abstinenz. Trinksitten und Alkoholfragen im Deutschen Proletariat bis 1914*, Berlin, 1986.
- NAHOUM-GRAPPE (Véronique), *La culture de l'ivresse, Essai de phénoménologie historique*, Paris, 1991.
- NOURRISSON (Didier), *Alcoolisme et antialcoolisme en France sous la Troisième République : l'exemple de la Seine Inférieure*, Paris, 1988.
- PRESTWICH (Patricia E.), *Drink and politics of social reform : antialcoholism in France since 1870*, Palo Alto, 1988.
- ROBERTS (J. S.), *Drink, temperance and the working class in nineteenth century Germany*, London, Boston, 1984.
- ROBERTS (J. S.) "Alkoholkonsum deutscher Arbeiter im 19. Jahrhundert", *Geschichte und Gesellschaft*, Göttingen , 6, 1980.
- SOURNIA (J-Charles), *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1986.
- SPODE (Hasso), *Die Macht der Trunkenheit, Kultur-und Sozialgeschichte des Alkohols in Deutschland*, Opladen, Liske + Budrich 1993.
- THIRY BOURG (Carole), *Genèse d'une institution, le Centre d'Hygiène Alimentaire et d'Alcoologie*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996.

Eglises, entrepreneurs de morale.

- BOUTRY (Philippe), *Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars*, Paris, Le Cerf, 1986.
- BECKER (Howard), *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Trad., Métalié, Paris, 1985.
- BRUBACKER (R.), *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, 1997.
- CHOLVY (Gérard), HILAIRE (Yves-Marie), *Histoire religieuse de la France, 1880-1914, Eglises-Etat : le discordat*, Privat, Toulouse, 2000.
- GRIGNON (Claude), PASSERON (Jean-Claude), *Le savant et le populaire, Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard Le Seuil, Paris, 1989.
- CORBIN (Alain), *Le Temps, le Désir et l'Horreur, essai sur le XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1991
- COTTEREAU (Alain), *Vie quotidienne et résistance ouvrière à Paris en 1870*, Maspero, Paris, 1980.
- DORANDEU (Renaud), « Les métiers avant le métier », *Politix*, n°28, 1994, p24-39.
- GINZBURG (Carlo), *Le sabbat des sorcières*, Turin 1989, trad Paris, 1992.

HILAIRE (Yves-Marie), MAYEUR (Jean-Marie), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, 2. L'Alsace*, Beauchesne, Paris, 1987.

HOGGART (Richard), *La culture du pauvre*, 1957, présentation de J-C Passeron, Paris, Minuit, traduction, 1970.

KAEMENA (Bettina), *Studien zum Wirtshaus in der deutschen Litteratur*, Frankfurt-a-M, Lang, 1999.

KAHAN-RABECQ (Marie-Madeleine), *La classe ouvrière en Alsace pendant la Monarchie de Juillet*, Thèse principale, Paris, 1939.

KAHAN-RABECQ (Marie-Madeleine), *Réponses du Département du Haut-Rhin à l'enquête faite en 1848 par l'Assemblée Nationale sur les conditions du travail agricole et industriel*, Thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, Paris, 1939.

LENMAN (Robin), OSBORNE (John), SEGARRA (Eda), « Towards the Commercialisation of Culture », BURNS, (R.), éd., *German Cultural Studies, An Introduction*, Oxford, 1995, p. 9 à 50.

LÜDTKE (Alf), *Eigen-Sinn, Fabrikalltag, Arbeitererfahrungen und Politik vom Kaiserreich bis in den Faschismus, Ergebnisse*, Hamburg, 1993.

MULLER (Claude), *Dieu est catholique et alsacien. La vitalité du diocèse de Strasbourg au XIXe siècle*. Sociétés savantes d'Alsace, Strasbourg, 1987.

MULLER (Claude), « Saint Georges, une des paroisses les plus riches d'Alsace au XIXe siècle », *Etudes Haguenoviennes*, Nouvelle série, n° 9, 1983, p. 271-326.

PERROT (Michelle), « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine », LEVI(G.), SCHMITT (J.-C.), *Histoire des jeunes en Occident*, T. 2, p. 85 à 143.

PEVERI (Patrice), « Voisinage et contrôle social au XVIIIe siècle, les Cartouchiens sous le regard des honnêtes gens », AGULHON (Maurice), *Les marginaux et les autres*, Imago, Paris, 1990.

ROME (Francis), « Opium et fumeurs d'opium dans l'Indochine de la fin du XIXe siècle », *Etudes d'Histoire*, Centre de recherche historique, Université de Saint Etienne, 1993-1994, p. 101-126.

SPENER, *Pia desideria, ou désir sincère d'une amélioration de la vraie Eglise évangélique*, Trad. Annemarie Lienhard, Paris, 1990.

TERRAIL (Jean-Paul), *Destins ouvriers, la fin d'une classe ? Boire et déboires*, Paris, 1990.

WAGNER (Siegfried), *Der Kampf des Fastens gegen die Fastnacht, Zur Geschichte der Mäßigung*, München, Tuduv. Verl., 1986.

La question nationale.

ANDERSON (Benedict), *L'imaginaire national*, Trad., Paris, La Découverte, 1996.

Das Elsass 1870-1932, Mélanges offerts au Dr HAEGY, Colmar, 1936, 4 tomes.

DÖRNER (Andreas), "Der Mythos der nationalen Einheit Symbolpolitik und Deutungskämpfe bei der Einweihung des Hermannsdenkmals im Jahre 1875", *Archiv für Kulturgeschichte*, 79. Band, 1997, Heft 2, p. 399 à 416.

EGLUND (Steven), "De l'usage de la Nation par les historiens, et réciproquement", *Politix*, 2^e trim 1994, p. 154-159.

GELLNER (Ernest), *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989 et 1999.

GRANDHOMME (C.), *Littérature et société au XIXe siècle : Erckmann- Chatrian devant l'histoire*, Thèse microfichée, Strasbourg, 1983.

GRUZINSKI, (Serge), "Découverte, conquête et communication dans l'Amérique ibérique : avant les mots, au-delà des mots, in DELAGE (D.), OUELLET, (R.), TURGEON (L.), *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVIe-XIXe siècle, Cultural Transfer, America and Europe : 500 Years of Inculturation*, Paris, 1996, p. 141-154.

HOCHSTUHL (Kurt), "Politische Vereine in Baden 1847-1849", *Geschichte am Oberrhein*, 1999.

MACLEOD (Murdo J.), RAWSKI (Evelyn S.), ed. *European Intruders and Changes in Behaviour and Customs in Africa before 1800*, Aldershof, Brookfeeld, Singapooe, Sydney, 1998.

NOIRIEL (Gérard), *Population, immigration et identité nationale en France XIXe-XXe siècle*, Hachette, Paris, 1992.

RITTER (E.), *Die Elsass Lothringische Presse im letzten Drittel des 19. Jahrhunderts*, Strasbourg, 1934.

SMITH (Anthony), "Gastronomy or geology ? The role of nationalism in the reconstruction of nations", *Nations and Nationalism*, 1, 1993, 3-23.

THIESSE (Anne-Marie), *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Seuil, 1997

THIESSE (Anne-Marie), *La création des identités nationales Europe XVIIIe- XXe siècle*, Paris, Seuil, 1999.

UBERFILL (François), *La société strasbourgeoise entre la France et l'Allemagne, 1871-1924*, Sociétés Savantes d'Alsace, Strasbourg, 2001.

Histoire urbaine :

AGULHON (Maurice), CHOAY (Françoise), CRUBELLIER (Maurice), *La ville de l'âge industriel, le cycle haussmannien, Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, nouvelle éd. 1998.

AYÇOBERRY (Pierre), *Cologne entre Napoléon et Bismarck. La croissance d'une ville rhénane*, Paris, Aubier, 1982.

BRUNET (Roger), "Les figures du carrefour", *Mappemonde*, 2/1997, p. 1 à 8.

HEIL (Peter), *Von der ländlichen Festungsstadt zur bürgerlichen Kleinstadt, Stadtbau zwischen Deutschland und Frankreich. Landau, Haguenau, Sélestat und Belfort zwischen 1871 und 1930.*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999.

HUDEMANN (Rainer), WITTENBROCK (Rolf), *Stadtentwicklung im deutsch-französischen Grenzraum (19.u.20.Jahrhundert)*, Saarbrücken, 1991.

LEVI (Giovanni), « Carrières d'artisans et marché du travail à Turin XVIIIe-XIXe siècles », *Les Annales, E.S.C.*, 1990, n° 6, p.1361 à 1364.

MULL (Charles), "Haguenau de 1789 à 1914", *Saisons d'Alsace*, n° 58, 1976, p. 112-134.

MAGRI (S.), « Villes, quartiers : proximités et distances sociales dans l'espace urbain », *Genèses*, 13, automne 1993, p. 151-164.

PINOL (Jean- Luc), *Les mobilités de la grande ville. Lyon fin XIXe-début XXe siècle*, Paris, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, 1991.

SCHWAB (Roland), *De la cellule rurale à la région. L'Alsace 1825-1960*, Paris, Strasbourg, 1980.

Histoire locale.

GRASSER (Gérard), « Haguenau et sa garnison. Huit siècles de défense et de présence militaire à Haguenau », *Etudes Haguenoviennes* », T. 25, 1999.

KLELE (Joseph), WUNSCH (Robert) , « Rues et maisons à Haguenau vers 1920 », *Etudes Haguenoviennes*, t. 22, 1996.

MULL (Charles) , *Une industrialisation manquée. Histoire économique et sociale de Haguenau (1789-1870)*, thèse de IIIe cycle d'histoire, Strasbourg, 1974, trois tomes dactylographiés.

Haguenau de 1900 à 1925 d'après les cartes postales anciennes et d'autres documents de l'époque, *Etudes Haguenoviennes*, t. 10, 1984

MULLER (Claude), "Saint Georges, une des paroisses les plus riches d'Alsace au XIXe siècle", *Etudes Haguenoviennes*, nouvelle série, tome IX, 1983, p. 271-326.

SCHERDING (Robert), « Evolution de la surface bâtie à Altkirch à travers ses plans du XVIIIe au Xxe siècle », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 1990, p. 85-108

WEIGEL (Charles), "Les fermes de Haguenau", *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Haguenau*, 2e série, ° 1, 1924, p. 137-191

Index des noms de personnes.

| | |
|--|---|
| Abend, Karl, Haguenau, | 115, 149, 835, 836 |
| About, Edmond, journaliste, Saverne | 145, 149, 689 |
| Ackenfuss, champ de tir, Haguenau | 372, 983, 1099 |
| Adam, Jean, Haguenau | 33, 320, 321 |
| Anstett, Ignace, brasseur, auteur dramatique, Sélestat | 60, 273, 540, 587, 854, 855, 1087 |
| Anstett, Antoine, représentant du peuple, | 543, 544 |
| Antoni, Eugène, Haguenau | 128, 130, 954, |
| Antoni, Joseph, Haguenau | 1048 |
| Appfel, Mathias, Sélestat | 128 |
| Baltzer, Jean, Hochfelden | 105, 118, 119, 431, 751 |
| Barth Jean, Haguenau | 126 |
| Beha, Haguenau | 124, 312 |
| Beyel, Henri, Haguenau | 73, 121, 122, 123, 125, 653, 1024 |
| Bicking, Veuve, vallée de Munster, | 334 |
| Birgel, Michel, Haguenau | 120, 121, 186 |
| Bismarck, Otto von, chancelier, | 15, 192, 329, 427, 556, 574, 625, 637, 728, 843, 852, 899, 941, 963 |
| Bismarck Bohlen, | 1088, 1091, 1093, 1095 |
| Blasius, François | 377, 394, 425, 427, |
| Bloss, Karl, Haguenau | 806, 816, 817, 1011 |
| Bonna, Joseph | 164, 207, 1049, 1074, 1080, 1081, 1082, 1083, 1110 |
| Bougeot, Marie, Altkirch | 127, 417, 687, 907, 908 |
| Burgard, Joseph, Barr, | 139, 14 |
| Burger, Xavier, Soufflenheim | 365, 366 |
| Carstens, Jean, Sélestat | 110, 371, 1097 |
| Chaboudé, Jean, Altkirch | 124, 127, 932 |
| Chèvre, Augustin, Huningue, | 89 |
| Cornelius, Orbey | 66, 355, 578 |
| Couard, Georges | 206, 222, 224, 503, 775 |
| Coulmann, maire de Brumath | 1087 |
| Curtius, Friedrich, haut fonctionnaire | 230 |
| Damasko, Ferdinand, Haguenau | 17, 516, 558, 608, 626, 761, 776, 789, 841, 859, 862, 863, 924, 940 |
| Dauchy, Madeleine, née Weingärtner, Haguenau | 945 |
| Derendinger, François, brasseur, Haguenau | 125, 131, 132, 133, 134, 135, 259, 350, 414, 703, 706 |
| Derendinger, brasseur, Haguenau | 288, 573, 726 |
| Dietz, Auguste, pasteur | 65, 142, 145, 147, |
| Doll, Jacques, Haguenau | 81, 384, 598, 604, 605, 610, 611, 618, 624, 637, 639, 647, 964, |
| Doll, Joseph, Haguenau | 1038, 1043, 1044 |
| Doll, Victor, Haguenau | 129 |
| Dreher, Antoine, Haguenau | 89, 269, 323, 488, 575, 715 |
| Dutter, Louis, Sélestat, | 89, 1115 |
| Eblé, Paul, Sélestat, | 102, 513, 614, 1047 |
| Ehret, Jean, Sélestat, | 60, 137, 352, 655 |
| Erbs, agent de police, Haguenau, | 60, 97, 866, 1082 |
| Erbs Ignace, Haguenau | 217, 257, 411, 846 |
| Fortwengler, Joseph | 471, 710, 945, 950, 993, 999, 1009, 1017, 1018 |
| Fünfrock, Louis, Bischwiller, | 135, 830 |
| Furnstein, Hochfelden | 89, 226 |
| Gambs, Veuve, Haguenau | 89, 226 |
| Gambs, Georges, Haguenau | 40, 68, 124, 129, 173, 323, 449, 450, 579, 680, 768, 769 |
| Geber, François, Altkirch | 74, 105, 891 |
| Gergès, Nicolas, Haguenau | 89, 138 |
| | 89, 819 |
| | 190, 91, 209, 414, 470 |
| | 102, 1087 |

Gilardoni Xavier, tuilier, Altkirch 90, 91, 130, 690
 Greiner, Adolphe, Bischwiller, 360, 361, 559, 567
 Grosjean, François, Altkirch 89, 90, 91, 138, 414, 487, 689, 699, 843
 Gruber, brasseur, Koenigshoffen 159, 160, 165
 Guerber, Victor, curé, Haguenau 15, 43, 57, 60, 68, 377, 378, 386, 387, 390, 393, 394, 422, 423, 425, 427, 430, 438, 445, 460, 461, 462, 467, 468, 469, 652, 665, 793, 910
 Guerber, Joseph, vicaire, député 394, 649, 907, 908
 Haberkorn, Soufflenheim, 309, 467, 508
 Haeffele, Sainte-Marie-aux-Mines 941, 942, 943
 Hanser, Sélestat 951
 Hättlin, Altkirch 114, 144, 270, 690
 Hautcolas, Adolphe, Haguenau 136, 222, 269, 338, 709
 Heilmann, Auguste, notaire, Haguenau 139, 145, 303, 540, 559, 567, 674, 687
 Heinrich, Joseph, Haguenau 132
 Hemberger, tuilier, Hochfelden 44, 107, 353, 501, 896, 924, 933
 Hickel, Frédéric, Bischwiller 534
 Hirtzel, au Tilleul, commune de Haguenau 291, 292, 455, 675, 680, 716
 Hoeffel, député, maire de Bouxwiller 171, 172, 195, 239, 390, 515, 557, 558, 801, 914, 920, 964, 970, 984, 1038, 1094, 1095, 1117, 1118, 1151
 Hoerdt, Louis, Haguenau 75, 76, 89, 133, 143, 174, 720, 1086
 Hoffmann, Karl, Haguenau 111, 113, 1052, 1100
 Hoffmann, Jacques, Bischwiller 33
 Hohenlohe Langenburg, Statthalter 111, 113, 168, 369
 Hohenlohe Schillingsfürst, Statthalter 168, 212, 807
 Honegger, Jacques, Sélestat 120, 121, 207, 1077
 Ihrke, Frantz, Haguenau 121, 683
 Ingwiller, François Joseph, Haguenau 121, 277, 683, 816, 825, 826, 827, 829, 898, 1010, 1014, 1015, 1073, 1114, 1115
 Juchs, Madeleine, Haguenau 131
 Juillet, Claude, Altkirch 89
 Jung, Friedrich, Haguenau, 69, 134, 206, 357, 472, 696, 991, 992, 1018, 1029, 1030, 1034
 Jung, Louis, Bischwiller, 142, 449, 454, 466, 467, 484
 Jung, Veuve, Haguenau 401, 1016, 1017
 Kah, Paul, Sélestat 97, 142
 Kalb, Georges, Hochfelden 55, 75, 76, 119, 120, 353
 Kassel, Victor, médecin cantonal, Hochfelden 539, 549, 553, 562, 731
 Kassel, Auguste, médecin et folkloriste, Hochfelden 178, 180, 199, 203, 214, 228, 231, 233, 239, 294, 295, 298, 307, 315, 343, 390, 392, 398, 406-412, 496, 497, 500, 518, 519, 520, 522, 524, 528, 530, 531, 532, 533, 539, 543, 546, 583, 589, 601, 614, 719, 721, 731, 737, 749, 783, 795, 790, 791, 794, 795, 797, 799, 800, 801, 803, 806, 807, 822, 870, 880, 890, 891, 894, 895, 895, 897, 900, 902, 904, 906, 907, 1037, 1038, 1040, 1107
 Kastler, Philippe, Altkirch 89, 90, 91, 503
 Kaufffeisen, Victor, Sélestat 128
 Kern, Guillaume, Bischwiller 39, 40, 128
 Kern, Joseph, Bischwiller 69, 362
 Klein, Joseph, Haguenau 91, 106, 125, 219, 1073, 1128
 Krebs, Georges, Brumath 72, 278, 285, 473, 896
 Krieger, Jean, Hochfelden 106, 1109
 Krumb, Joseph, Ribeauvillé 116, 117, 223, 224, 351, 394, 765, 893
 Kuhn Eugène, Haguenau, 115, 131, 896, 1115
 Külisch, Paul, technicien viticole 181, 742
 Kummer, brasseur, Bischwiller, 562, 575, 752, 839, 842, 868
 Kuntz Charles, Sélestat, 400, 402, 409, 437, 446, 488, 489, 679, 856, 1044
 Kuntz Dorothee, Barr 139, 771
 Kuntz, Clément, Sélestat, 70, 71, 353, 354, 369, 398, 399, 400, 401, 402, 407, 446

| | |
|---|---|
| Kuntz, Jean-Baptiste, Sélestat | 402 |
| Kurtzmann, Jacques, Haguenau | 209, 292, 673, 854, 883, 888, 1087, 1088 |
| Kurtzmann, Veuve, Haguenau | 34, 198, 888, 896 |
| Lacom, Joseph, Sélestat | 127 |
| Lacom, Joséphine, ouvrière, Sélestat | 1007 |
| Llauro, Juan, Altkirch | 313, 744 |
| Laugel, Georges, Hochfelden | 227, 257, 258, 259, 261, 282, 284, 625, 739, 744, 745, 748, 749, 75 |
| Le Douaran, Pierre Louis, | 104, 132, 291 |
| Lemius, Laurent, Haguenau | 125, 135, 556 |
| Liro, Joseph, Dambach, | 71, 72, 372, 768 |
| Lohoff, Edmund, Sélestat, Haguenau | 101, 125, 126, 141, 258, 796, 814, 816, 817, 818, 820, 825, 837, 838, 845, 888, 890, 896, 899, 1009, 1010, 1015 |
| Louis-Napoléon Bonaparte | 63, 329, 341, 377, 385, 537, 548, 550, 551, 565, 566, 567, 569, 573, 589, 855, 865, 941 |
| Mammoser, Haguenau | 103, 125, 259, 1003, 1009 |
| Manteuffel, Edwin von, Statthalter | 334, 335, 336, 341, 345, 377, 427, 514 |
| Marzolf, Jean, Hochfelden | 106, 261 |
| Maurer, Leonhardt, Haguenau | 109, 125, 217, 258, 471, 1019, 1082 |
| Mayoli, Jean-Baptiste, Sélestat, | 124, 136, 694 |
| Melchior, Clément, Hochfelden | 259, 500, 534, 555, 1088 |
| Metzger, Caroline, brasseuse, Hochfelden | 138, 160-162, 284 |
| Metzger, Emile, Hochfelden | 106, 294, 299, 715, 893, 898, 900, 903, 1108 |
| Metzger, Martin, brasseur, Hochfelden | 105, 545, 891 |
| Migneret, préfet du Bas-Rhin, | 421 |
| Millinger Marie, Haguenau, | 106 |
| Mittelhäuser Antoine, Haguenau, | 125, 848 |
| Möller, Eduard von, Président Supérieur, | 377, 842, 1117 |
| Montag, Christian, Haguenau, | 114, 126, 1005 |
| Moschenross Antoine, Haguenau, | 36, 48, 129, 135, 176, 245, 291, 292, 673, 834 |
| Moschenross, Jacques, Haguenau | 135, 179 |
| Moschenross, Marguerite, Haguenau | 138 |
| Moschenross Jean-Baptiste, Haguenau | 135, 741, 745 |
| Moschenross Ignace, Haguenau | 71, 136, 338 |
| Moschenross, Joseph, Haguenau | 50 |
| Moschenross, Thann | 103, 210, 215, 222, 1047 |
| Nessel, Xavier, maire de Haguenau, | 345, 338, 346, 381, 386, 387, 390, 394, 404, 425, 427, 430, 485, 557, 584, 605, 637, 667, 695, 796, 824, 837, 867, 1089 |
| Nückles, Haguenau | 79, 104, 259, 1004, 1016, 1050 |
| Oberlin, Christian, Beblenheim | 181, 183, 186, 190, 746 |
| Orth Charles, Brumath | 215, 216, 890 |
| Ortlieb, Paul, Ribeauvillé | 194, 242, |
| Osswald, Isidore, Haguenau, Brumath | 103, 119, 120, 745 |
| Paulus, Bernard, Haguenau | 89 |
| Peirottes, Jacques, homme politique socialiste | 536, 942, 943, 944, 947, 956 |
| Pfeiffer, Alphonse, Ribeauvillé | 51, 70, 102, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 207, 782, 1032 |
| Poehlmann, sous-préfet de Sélestat, député, puis préfet | 211, 606, 811, 865, 866, 939, 959, 1104, 1105 |
| Pointet, Georges, Thann | 164, 213, 215, 699, 889 |
| Rattaÿ, Friedrich, Haguenau, | 113, 369 |
| Reichart, Philippine, Haguenau | 135 |
| Rémy, Guillaume, Bischwiller | 41, 57 |
| Rinckenberger, Louis, brasseur, Bischwiller | 40, 91, 162, 273, 362, 693 |
| Roesch, Antoine, Altkirch | 368 |
| Roesch, Théophile, Altkirch | 144 |
| Roess, Jean, Munster | 130, 672 |
| Rohmer, Aloïse, Saverne, Strasbourg, Sélestat | 109, 208, 684 |
| Rolla, Morand, père, Altkirch | 91, 351 |

| | |
|---|--|
| Ronceray, Désiré, Haguenau | 109, 132 |
| Ruh, Ignace, maître de poste, Haguenau | 145, 540, 1086, 1087 |
| Rüngeling, Catherine, Veuve, Haguenau | 44, 361 |
| Saltzmann, Ribeauvillé, | 180, 182, 537 |
| Scharrenberger, Joseph, Haguenau | 45, 46, 47, 104, 134, 245, 575, 674, 785, 786, 1001, 1002, 1016, 1098 |
| Schmitt Georges, marchand de fer, Hochfelden | 64, 73, 74, 107, 160, 211, 212, 275, 286, 529, 530, 574, 771, 787, 870, 871, 885, 892, 894, 896, 897, 901, 902, 892, 895, 896, 897, 900, 907, 953, 954, 956, 957, 1107 |
| Schmitt, Jean, Haguenau | 132, 574 |
| Schmitt, Veuve, brassreuse, Bischwiller | 39, 138 |
| Schneider, Alphonse, Haguenau, | 118, 120, 182, 206, 234, 825, 1018, 1065, 1074, 1081, 1109, 1112, 1117 |
| Schneider, Frantz, Haguenau | 111, 217, 369, 402, 405, 835 |
| Schneider, Louis, Haguenau | 80, 214 |
| Schneider , Georges, confiseur, Altkirch | 623 |
| Schott, Jean-Baptiste, Haguenau | 108, 130, 400, 401, 402 |
| Schrameck, Salomon, Altkirch | 227 |
| Schreiber, Ernest, marchand de vin, Bischwiller | 277, 837, 839, 1029 |
| Schreiber, Sophie, Hochfelden | 105, 658 |
| Schuhler, Dambach-la-Ville | 721 |
| Schultz, Jean, Haguenau | 125 |
| Schultz, Charles, Haguenau | 817, 818 |
| Schultz, Nicolas, Saint-Louis | 372, 373, 1079 |
| Schuster, Daniel, Bischwiller | 37, 53, 59, 69, |
| Schwartz, Jacques, Altkirch | 91 |
| Schwartz, Henriette, Ignace, Sélestat, | 400, 401, 402, 437, 473, 641 |
| Schwartz, Brumath | 889 |
| Setzer, Daniel, Bischwiller | 539 |
| Setzer, Frédéric, Bischwiller | 144 |
| Setzer, Geoffroy, Bischwiller | 57 |
| Sexauer, Christian, Neuf Brisach, | 114, 115, 372 |
| Sichler, Théo, Sélestat | 417 |
| Sittler Rosine, Sélestat | 137, 372 |
| Sonntag, Théophile, Guebwiller | 118, 119 |
| Spies, Ignace, Sélestat | 211, 243, 381, 383, 446, 692, 812, 815, 866, 919, 920, 930, 939, 964, 1087, 1094, 1101, 1103, 1104, 1117 |
| Stehle, Bruno, fondateur du Club Vosgien | 484, 487 |
| Strohl, Jean, Bischwiller | 91 |
| Strohl, Charles, Bischwiller | 97, 108 |
| Subiger, Léon, Altkirch | 63, 140 |
| Thiriet, Fanny, Vve, Sélestat | 49, 138, 257, 273, 772, 933 |
| Thiriet, Paul, Sélestat | 772, 814, 887 |
| Voeltzel, brasseur, Bischwiller | 37, 41, 273 |
| Wackermann, frères, Reichshoffen | 108 |
| Walter, Ignace, Haguenau | 130, 612 |
| Waltz, Georges,, Sélestat | 43, 104 |
| Weil, Siméon, Sélestat | 77, 97, 127 |
| Weinberger, Joseph, Brumath | 852, 854 |
| Weingärtner, Simon, Haguenau, | 71, 132, 133, 134, 140, 144, 743 |
| Weisslocker, Geoffroy, Haguenau, Benfeld | 38, 120, 121, 198, 204, 209, 786 |
| West, César, préfet du Haut-Rhin et du Bas-Rhin | 157, 174, 339, 341, 447, 464, 465, 466, 474, 537, |
| Weygand, Auguste, Ribeauvillé | 107 |
| Woerlé, Georges, Sélestat | 878, 951, 952, 957 |
| Wolf, Adolf, Saint-Louis, | 372, 1063 |
| Wolfsgruber, tisserand, Bischwiller | 550, 700, 701 |

Zeyer, Bernard et Antoine, Altkirch
Ziller, Hochfelden

Zindel, Michel, Haguenau,
Zorn de Bulach,
Zugmeyer, Joseph, Sélestat

51, 76, 297, 769

92, 106, 259, 350, 414, 539, 546, 552, 553, 555, 569, 675, 893, 895,
952, 1035, 1087, 1108

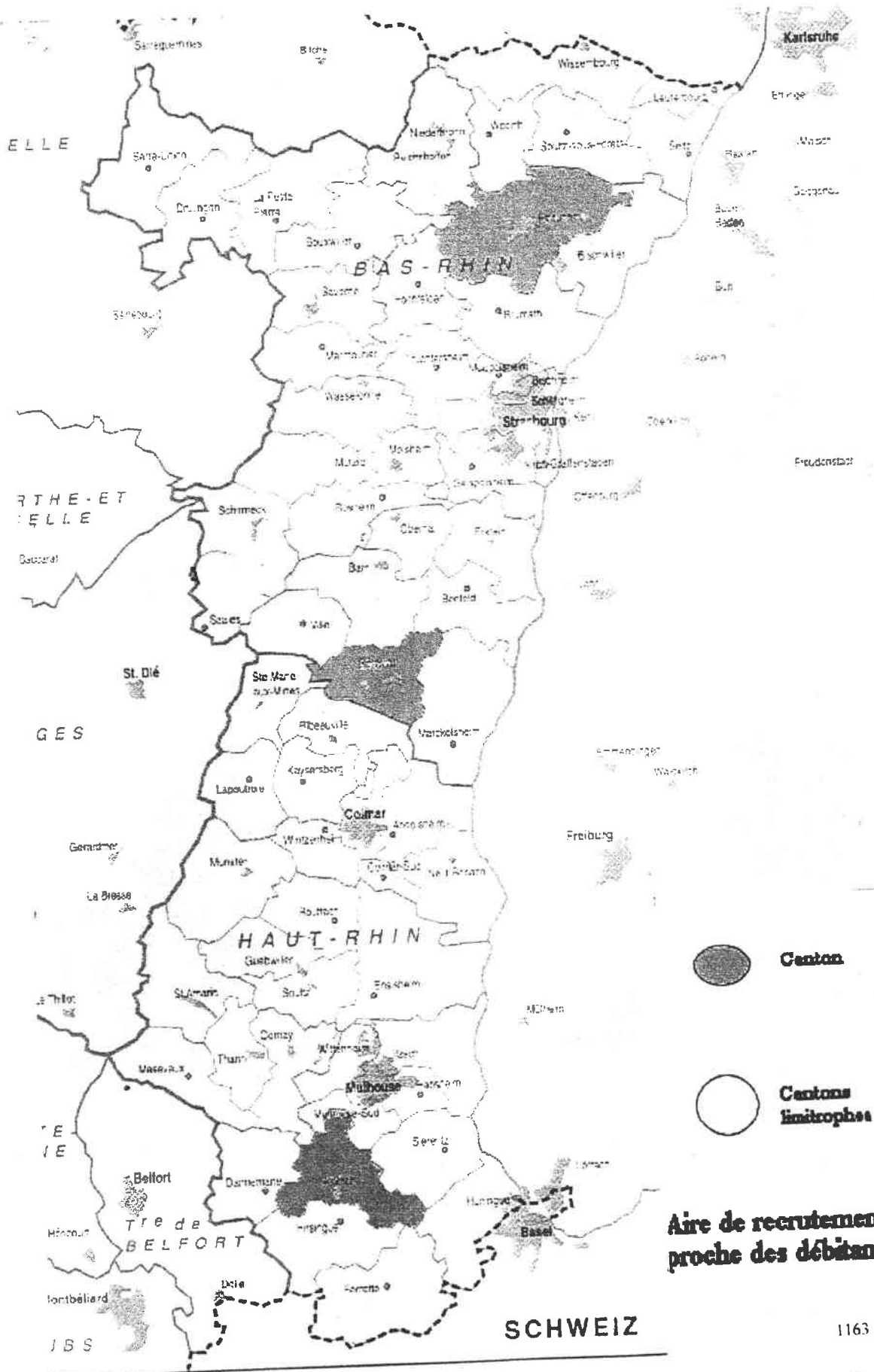
112, 164, 752, 818, 841, 880, 929

354, 355, 369, 557, 738, 742, 858, 874, 1044, 1124

28

Table des cartes, graphiques et illustrations.

- 17 Répartition de la population entre villes et campagne
- 32 Emplacement des débits d'Altkirch 1878 et 1914
- 70 Plan du débit Kleinknecht à Sainte-Marie-aux-Mines
- 70 Plan du débit Fürnstein à Hochfelden
- 86 Graphique des origines géographiques des débitants de Haguenau
- 87 Graphique des origines géographiques des débitants de Sélestat
- 88 Graphique des âges à l'entrée des débitants d'Altkirch, Sélestat, Haguenau, Brumath
- 93 Carte des zones d'origine des débitants
- 106 Achats de bière de 5 débitants de Hochfelden
- 151 Consommation de bière par tête 1872-1908
- 162 Graphique des importations et exportations de bière dans le Reichsland
- 168 Graphique du revenu de la taxe sur la bière 1876-1913
- 183 Production, prix du vin, importations et exportations.
- 239 Graphique du droit de licence et des droits sur le vin sous le Reichsland
- 242 Droit de licence moyen par débit sous le Reichsland
- 244 Répartition du droit de licence entre les débits de Haguenau
- 260 Achats de bière de 5 débitants de Hochfelden d'avril 1897 à décembre 1898
- 641 Evolution du nombre total de détaillants en alcool non débitant pendant la période du Reichsland
- 641 Evolution du pourcentage de détaillants en alcool non débitant pendant la période du Reichsland
- 642 Evolution de la taxe sur la confection des distillats
- 650 Evolution des prélèvements fiscaux sur les distillats
- 717 Plan de la brasserie du Cygne à Bischwiller
- 753 Dessin de la fermeture de la bouteille de bière en 1891



**Aire de recrutement
proche des débiteurs**

Les débits de boissons assurent une fonction hospitalière reconnue : accueillir, nourrir, abreuver, loger, dont l'utilité se traduit par la permanence des emplacements sur les voies de passage, la reproduction du métier à l'intérieur des mêmes réseaux familiaux.

Pourtant, lorsque après 1848 naît la peur sociale, l'activité des débits devient dangereuse. Les autorités politiques, religieuses, ceux que préoccupe le bien du peuple, tous unis, essaient d'endiguer les pratiques festives ou quotidiennes des groupes de jeunes et de pauvres.

Vers la fin du 19^e siècle, la fréquentation du débit de boissons est progressivement légitimée, à condition qu'elle se fasse avec des visées culturelles, sportives, politiques. L'acte de boire devient un choix individuel, et les excès sont punis par la maladie. Les débitants, à qui la parole a été rendue, trouvent le moyen de réhabiliter leur fonction sociale.

Public houses has always been considered to ensure hospitality function : welcoming, feeding, quenching, accommodating, the utility of which lay in their permanent location on well-frequented ways, and in the remaining of the profession inside the same family circles.

However, because of the sudden increase of social fear after 1848, public houses activity became threatening. Political and religious authorities, and everyone who cared for people's safety, in a common union, tried to contain festive or daily practices of youth and poor classes groups.

At the end of the 19th century, public houses frequenting was progressively legitimated, provided that it answered to cultural, sportive or political aims. Drinking becomes a personal choice, every excess of which would lead to disease. Publicans, who have recovered their expression rights, try to restore their social status.

Mots-clés : petite ville, marché agricole, couvre-feu, hospitalité, ivrognerie, fête, messti, serveuse, alcool, vin, bière, corporation, groupe de pression.